LES ANGES

DE LA BIBLE

OU

LES ANGES AUPRÈS DE L'HOMME

PAR

M. ALEXANDRE GUILLEMIN,

Ancien Avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'Etat,
Docteur en droit.

Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.

TOME PREMIER.

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE,
Éditeur du Correspondant,
29, RUE DE TOURNON.

DÉPOT DE J.-B. PELAGAUD ET Cie,
Chez Albanel fils,
57, RUE DES Sts-PÈRES.

LYON

J.-B. Pelagaud et Cie, Imprimeurs-Libraires, 50, rue Mercière.

1854



Bibliothèque Saint Libère

http://www.liberius.net

LES ANGES

DE LA BIBLE.

I.

PARIS. — IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, n. 5.

AUGUSTE ALLOU, PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ET LA GRACE DU SAINT-SIÉGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE MEAUX,

D'après le rapport qui nous a été fait sur l'ouvrage intitulé *les Anges de la Bible,* par M. Alexandre Guillemin, ce livre est le fruit d'une inspiration toute chrétienne. Nous le recommandons volontiers aux fidèles de notre Diocèse, comme pouvant offrir une lecture aussi instructive qu'édifiante.

Meaux, le 20 avril 1855.

† AUGUSTE,
Évêque de Meaux.

Mgr SIBOUR, archevêque de Paris, a daigné écrire à l'auteur, dès le 17 octobre 1854, une lettre d'encouragement dans laquelle S. G. lui dit : « La pensée de foi qui vous a porté à choisir ce sujet « n'a pu que vous inspirer des choses pleines d'élévation et de « grâce. Je le sais d'avance, et je serai heureux d'en acquérir une « nouvelle preuve en lisant votre beau livre, dès que mes occu- « pations m'en laisseront le temps. »

Ces bienveillants suffrages et d'autres dont nous ne sommes pas également autorisé à faire usage, ne nous dispensent pas de tous les amendements promis *à l'avance;* aussi acceptons-nous ceux qui sont désirables, sans qu'ils soient ordonnés; et nous commençons par expliquer cette phrase de la page 377 du tome Ier : « Jamais le cœur n'est entièrement excusable, sous prétexte d'er- « reur, dans les questions de conscience. » Cela ne veut rien dire autre chose sinon que la *conscience*, comme le mot l'indique, *sait* toujours ce qu'elle voit dans la lumière naturelle *qui éclaire tout homme venant en ce monde.* Mais nous n'avons pas eu l'intention de révoquer en doute cette autre vérité rappelée dans les justes

observations de M. l'abbé Josse, vicaire général de Meaux : que *l'ignorance ou l'erreur* INVINCIBLE *excuse de tout péché.*

Il est un autre point sur lequel nous devons nous hâter de faire une rectification. Mais, pour qu'il n'y ait rien d'exagéré, il convient d'exposer tout l'ensemble des circonstances dans lesquelles nous avons failli.

Le Livre des Anges a pour but d'établir clairement (et cela étoit facile avec saint Paul, avec les Pères de l'Église et les commentateurs les plus estimés), que dans le cours de l'Ancien Testament, la parole de Dieu adressée aux Patriarches, aux Prophètes, et à tous les hommes favorisés de célestes apparitions, arrivoit à leur oreille par la voix des Anges qui, souvent, se rendoient visibles à leurs yeux sous une forme corporelle. Cette croyance seroit ainsi justifiée, même en l'absence des textes explicites, puisque la doctrine est ici d'accord avec la tradition. Encore moins doit-on admettre le doute, en présence des preuves tirées de l'Écriture même.

Citons-en quelques-unes. Ainsi, dans l'Exode, quand il est dit que Moïse fut investi par *le Seigneur* qui vouloit le frapper de mort, à cause du retard de la circoncision d'Éliézer, le même texte ajoute que *l'Ange du Seigneur* quitta Moïse, après le cri de Séphora. De telle sorte que le Seigneur et l'Ange du Seigneur ne forment qu'une seule et même apparition. Ainsi, dans l'historique de la grande prophétie de Balaam, le nom du Seigneur et le nom de l'Ange sont alternativement donnés à l'apparition céleste. Ainsi, dans le livre de Josué, le même Dieu qui dicte ses oracles du fond de l'arche sainte, apparoît aussi au conducteur d'Israël, sous la forme d'un guerrier qui, tout en se nommant le prince de l'armée du Très-Haut, annonce la présence même du Seigneur, en ordonnant à Josué d'ôter sa chaussure, comme témoignage d'adoration. Ainsi, au livre des Juges, l'Ange qui monte de Galgala vers la contrée des *Pleurants*, est tellement l'organe de la parole de Dieu même, qu'il dit à tout Israël : *Je vous ai tirés de la terre d'Égypte, je vous ai introduits dans la terre que j'avois promise avec serment à vos pères*, etc. Ainsi, au même livre, l'*Ange* qui apparoît à Gédéon, après avoir nombre de fois été appelé de ce nom dans le

texte sacré, est désigné comme étant *le Seigneur*, à la fin du merveilleux colloque. Ainsi, au livre des Rois, l'*Ange* qui visite Élie et qui le touche de sa main, reçoit aussi le nom du *Seigneur*.

Tous ces témoignages d'une vérité textuellement démontrée sont corroborés par les innombrables analogies où, sans que l'Écriture le dise, l'interprétation doit néanmoins être la même, pour prouver que Dieu parle et agit par le ministère des Anges.

Cela posé, il nous a paru utile de rappeler sans cesse au lecteur la croyance qui sert de base à notre œuvre; et à cette fin nous avons épuisé toutes les formes du langage; nous avons dit d'abord dans la Genèse que Dieu parloit à nos premiers parents *par la voix des Anges.* Nous l'avons redit de bien des manières dans l'histoire de Caïn et d'Abel, et dans celle des premiers Patriarches; et passant de là aux temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les textes les plus formels ont confirmé tous nos commentaires sur ce point.

Viennent ensuite les longs récits de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome, où il est écrit tant de fois que *Dieu parla à Moïse.* Là, il a fallu plus que jamais, pour tenir le lecteur en haleine, au sujet du but fondamental du Livre des Anges, diversifier encore tous les moyens de redire, sans trop de monotonie, que Dieu parloit et agissoit sous la figure des célestes messagers. Mais alors, cette vérité étant définitivement acquise, nous avons cru, pour épargner de nouvelles répétitions, pouvoir user du résultat, jusqu'au point de mettre le nom de l'*Ange* au lieu du nom du *Seigneur*, dans plusieurs passages de l'Écriture, où cette traduction ne fait aucune espèce de tort au vrai sens du texte. On voit donc le fond de nos intentions; mais nous n'avions pas réfléchi, nous l'avouons, à l'abus que l'on pourroit faire d'un pareil exemple. Nous déplorons ce danger non pour notre œuvre, puisqu'il y est sans effet, mais comme un *précédent* qui résulteroit de cette publication toute catholique, s'il n'étoit hautement rétracté par l'auteur. Car on nous a fait observer avec juste raison que le protestantisme avoit souvent usé, dans ses traductions, de perfides substitutions de mots, sous prétexte que l'interprétation les permettoit. Sans doute nous aurions pu éviter jusqu'à l'ombre d'un reproche, en nous dispensant du signe typographique des extraits textuels; mais

n'ayant pas même eu d'abord la pensée d'un danger quelconque (tant nous étions loin d'y voir au fond autre chose que la vérité!) nous n'avons pas pensé non plus à cette précaution qui eût été si facile. Il suffit donc que le fait matériel soit condamnable pour que nous le condamnions publiquement nous-même, à toutes les pages de nos deux volumes où il s'est reproduit, notamment aux pag. 295, 303, 329, 348, 349, 350, 441, 468, 469, 471, 479, 484 et 552 du 1er volume, 4, 15, 29, 136, 137, 177, 264, 276 et 296 du 2e volume.

Et pour donner plus de confiance et de sécurité à nos lecteurs, nous osons transcrire les paroles mêmes de M. le vicaire général de Meaux. Après avoir dit que le travail de l'auteur peut remplacer *très avantageusement*, pour les gens du monde, toutes les *histoires de la Bible*, et en particulier l'*Histoire du Peuple de Dieu* du P. Berruyer, condamnée par la Congrégation de l'Index, il continue ainsi : « Assurément, pour toutes les pages histo-
« riques du texte sacré qui forment le fond de son livre, sa version
« nous paroît préférable à toutes les traductions de la Bible que
« nous connoissons et avec lesquelles nous l'avons comparée. . .
« Du reste, à peine si la critique, en s'armant de la loupe,
« trouve à relever, dans cet ouvrage, quelques-unes de ces négli-
« gences et de ces légères incorrections *quas humana parum*
« *cavit natura*, et qui n'ôtent rien à sa valeur intrinsèque. . .
« C'est un livre précieux pour toutes les classes de lecteurs, et
« qui semble destiné à ouvrir, sans péril pour personne, ce sanc-
« tuaire auguste des livres sacrés, où l'on ne doit pénétrer qu'avec
« la main d'un guide sûr et fidèle. »

Enfin, nous le répétons encore, nous restons docile à tous les avertissements comme à tous les ordres de l'autorité ecclésiastique et spécialement de celle du diocèse auquel nous appartenons, et du diocèse où en grande partie le Livre des Anges a été composé.

ALEXe GUILLEMIN.

Paris, le 29 avril 1855.

A

LA REINE DES ANGES.

SAINTS ANGES!

Daignez bénir une œuvre essayée pour la gloire de Dieu, et en reconnoissance de vos tendres soins auprès de l'homme! Daignez surtout, daignez être pour celui qui n'est pas digne de parler de vous, les Anges de la bonne mort! « car il se fait tard et déjà le jour décline ! »

Au milieu de vos légions innombrables, il est un petit Ange, monté de cette terre qu'il avoit à peine touchée, jusqu'au Paradis éternel; et il m'est permis d'espérer, avec la divine grâce, que le lien qui nous unit devant Dieu ne sera jamais brisé. Souffrez donc qu'un soupir de mon cœur lui arrive au moment où vous recevez cet hommage. Daignez encore avec lui déposer aux pieds du Père des miséricordes et de l'Ange du Grand Conseil les prières d'une famille à laquelle, pendant quelques jours, notre bienheureux enfant appartenoit en ce monde, où nous restons exposés à tant de périls et à tant d'épreuves!

Gloria in excelsis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis.

PRÉAMBULE.

Rien de plus doux que le nom des Anges; rien de plus merveilleux que la vie des Anges; rien de plus consolant que le dogme des Anges. L'Écriture raconte leur mission sublime; l'univers est plein de leur gloire; tout le monde catholique célèbre leurs bienfaits.

Les Anges apparoissent au début de la création; ils combattent le père du mensonge; ils le précipitent dans le puits de l'abîme. A jamais confirmés dans la grâce, dans l'immuable fidélité, ils sont les ministres du Très-Haut. Assez innombrables pour peupler les Cieux, ils forment une chaîne mystérieuse qui semble servir de transition vers l'infini. Leur hiérarchie nous est révélée: ils sont présents devant le trône de l'Éternel, dans l'ordre de leurs diverses destinations; et tous, répandus dans le sein de l'adorable Trinité, comme des flammes de l'amour divin, ils y prennent leurs ardentes dénominations de Sé-

raphins, de Chérubins, et les autres noms où resplendissent la lumière et la vertu de Dieu.

Ambassadeurs célestes auprès des hommes, ils deviennent les auxiliaires de la rédemption, l'espoir des âmes repentantes, le soutien des âmes converties, la joie des âmes fidèles; et, par une merveille que la dernière manifestation nous expliquera seule, ils assistent, sans quitter le Ciel, à nos pieuses assemblées, à nos réunions domestiques, et aussi à notre solitude : oui! l'Évangile même nous l'enseigne, chacun de nous a pour gardien un Ange; et, après la divine grâce, c'est par lui que nous viennent les saintes pensées, les saints désirs, les saintes inspirations. Une seule puissance lui est interdite, la puissance d'enchaîner le libre arbitre; et nous gardons, hélas! cette liberté qui fait, il est vrai, le mérite des bonnes œuvres, mais qui fait aussi le péril de la vie humaine, jusqu'à son dernier souffle! Car, nous venons de le dire, il y a des anges rebelles, qui ont perdu leur nom béni, et qui sont devenus les anges de Satan, les démons, ces ennemis acharnés du salut et qu'il faut sans cesse combattre.

Courons donc au-devant de la lumière où nous puisons les témoignages, les preuves, la certitude de la foi aux Anges de Dieu. Nous y trouverons

en même temps un nouveau courage et de nouvelles espérances, au milieu de nos épreuves, de nos combats, de nos tribulations; et, avec de tels protecteurs, nous pourrons plus facilement secouer la poussière de ce monde; nous respirerons un air plus pur, plus voisin du Ciel, et, portés sur leurs ailes divines, nous entrerons un jour avec eux dans les splendeurs de l'Éternité.

Il nous sera permis de dire quelques mots seulement des Anges avant la création de l'homme; mais nous aurons beaucoup à recueillir et à méditer sur la mission des Anges depuis la création et la chute de l'homme jusqu'à la rédemption; et encore depuis la rédemption jusqu'à la consommation des temps.

Enfin, pour clore cette œuvre, il suffira de prêter l'oreille aux imposantes prophéties de la dernière intervention des Anges, à ce grand et terrible jour qui terminera la vie de l'univers périssable.

Conformément au titre, toutes les merveilles de la Bible, passées en revue, vont offrir le tableau et comme la fleur de l'Histoire-Sainte, sans aucun danger pour les oreilles délicates. Nous avons suivi l'ordre des Écritures, sauf quelques interversions nécessitées par la chronologie, en ce qui touche les faits rapportés par les prophètes.

Comme tout s'enchaîne dans les desseins de la divine sagesse, on verra, par ce magnifique ensemble, que, même avant la création des choses visibles, le monde angélique étoit prophétiquement en rapport avec le monde terrestre, et que la Vierge-Mère étoit déjà réservée, dans la pensée éternelle, pour devenir la Reine des Anges et des hommes, la reine du Ciel et de la terre.

Bientôt donc nous ouvrirons la Bible, et nous ne pouvons mieux faire que de redire ici, avec l'auteur des *Études philosophiques sur le christianisme* (1) : « On est frappé d'un saint respect en l'ouvrant. On sent que l'homme n'a pas inventé ces grands et mystérieux récits, et qu'il n'a fait que prêter sa main pour les tracer. Si parfois la légèreté de notre esprit se choque de quelques invraisemblances, nous nous en repentons bientôt, parce que l'on ne peut que perdre dans cette lutte avec l'esprit de Dieu. Aussi je comprends que l'homme le plus sceptique de notre âge, lord Byron, ait fini par écrire sur sa Bible ces lignes qui y ont été trouvées après sa mort : *Dans ce livre auguste est le mystère des mystères. Ah! heureux entre tous les mortels ceux à qui Dieu fait la grâce d'entendre, de lire, de prononcer en prières, et de respecter les paroles*

(1) Tome I, liv. II, chap. 2.

de ce livre! Heureux ceux qui savent forcer la porte, et entrer violemment dans les sentiers! Mais il vaudroit mieux qu'ils ne fussent jamais nés que de lire pour douter ou pour mépriser! »

Les pieux et savants commentaires de la Bible, et plusieurs écrits sur les Anges, à partir du livre de la *Hiérarchie céleste,* attribué à saint Denis l'Aréopagite, jusqu'aux ouvrages qui ont paru de nos jours, nous sont venus en aide. Mais aucune œuvre tout à la fois historique, morale et religieuse, touchant le monde Angélique, n'avoit encore paru. Il nous a semblé que cette lacune devoit être remplie. Une circonstance toute particulière nous a initié dans ce labeur. Le poëme de Jeanne d'Arc qui commence et finit par le cri de *gloire à Dieu!* et dans lequel les apparitions célestes sont tellement fréquentes que, là, le *merveilleux* est l'histoire même, nous a inspiré la pensée d'étudier dans leur source, c'est-à-dire dans les Livres saints, les nombreux témoignages des révélations Angéliques; et de là est sorti un premier travail qui s'est étendu dans la méditation de toutes les merveilles sacrées.

Ce qui a surtout donné une extension nouvelle à nos premières vues, c'est l'explication de la loi mosaïque apportée et *disposée par les Anges,* comme le dit saint Paul. Dans cette providen-

tielle disposition, Dieu a voulu, cela est manifeste, apprendre aux hommes que ses Anges sont chargés auprès d'eux d'exposer toutes les bases et tous les détails des conditions de leur bonheur sur la terre et de leur salut dans le Ciel.

Amenée à sa perfection dans l'Évangile, la loi sainte étoit dès lors mieux que jamais confiée à la main des Anges, et à leur admirable ministère auprès de l'homme.

Ce livre est donc l'histoire du monde Angélique, dans ses rapports avec le monde terrestre. La nommer ainsi, c'est annoncer que tous les faits seront empruntés aux Saintes Écritures et toutes les explications à la loi divine, à la tradition et aux monuments de l'orthodoxie. Il n'y aura rien de nous, sinon le bonheur d'étudier, de rassembler et de dire sur les Anges tout ce que la foi nous révèle et nous enseigne elle-même.

Et comme une plume laïque doit toujours se défier de son insuffisance, nous soumettons cette œuvre à l'autorité de l'Église et en particulier à celle du premier Pasteur du diocèse auquel nous appartenons, en déclarant accepter à l'avance tous les amendements ou corrections qui seroient ordonnés.

Paris, le 11 août 1854.

NOTIONS PREMIÈRES

SUR LES ANGES.

Est-ce que Dieu nous doit compte de son éternité et de toutes les merveilles de sa puissance?

Qui oseroit le penser?

Si le Père des croyants demandoit en tremblant, au Seigneur, la permission de l'interroger, ce n'est pas sur sa gloire, mais sur sa miséricorde (1).

Si le Conducteur du peuple d'Israël, investi des feux du Sinaï, entendoit la voix de Dieu même, il entendoit aussi cette parole : « Tu ne verras point ma face, car nul mortel ne pourroit la voir, sans être frappé de mort (2). »

Si le grand Apôtre étoit ravi au troisième ciel, il n'en rapportoit point le droit de révéler ce que l'œil n'a jamais vu, ce que l'oreille n'a jamais entendu, ce que le

(1) *Genèse*, XVIII, 23. — (2) *Exode*, XXXIII, 21 et XXXIV, 35.

cœur de l'homme n'a jamais compris : *non licet homini loqui* (1).

Si les Anges sont descendus souvent ici-bas, ils n'ont rien communiqué, ils n'ont rien laissé entrevoir des éternelles magnificences ; plusieurs ont même caché jusqu'à leur nom (2).

Si la gloire divine est apparue sur le Thabor, trois mortels, choisis entre les plus saints, ne purent soutenir un seul de ses rayons ; et, tombant la face contre terre, ils ne virent plus, en se relevant, que Jésus seul, recouvert du voile de son humanité (3).

A part les vérités nécessaires au salut ou à l'accomplissement des desseins du Créateur, l'ignorance est demeurée la juste peine du péché. Et même, dans les merveilles de la nature, si le globe terrestre offre à nos regards tant de beautés, tant de richesses, à sa surface, quels trésors inconnus, quels secrets ne cache-t-il pas au fond de ses entrailles et dans l'abîme des mers?

Et si le ciel visible déploie sur nos têtes, dans le jour, la splendeur d'un seul astre, et, dans la nuit, un seul astre encore, dont l'éclat ne sauroit effacer mille et mille autres astres, flambeaux de mille et mille autres sphères ignorées de nous, la pensée de l'homme ainsi élevée vers l'infinité des créations visibles, ne retombe-t-elle pas, comme éperdue, sur son humble poussière?

(1) II *Cor.*, XII, 4. — (2) *Genes.*, XXXII, 29. *Judic.*, XIII, 18.
(3) Matth., XVII, 8.

Et si, des créations visibles, qui ne sont que l'image du monde des intelligences, l'âme, toujours provoquée par le principe de son premier élan, s'élève encore à de plus sublimes contemplations, ne se perd-elle pas dans l'immensité?

Et si, du monde des intelligences, qui n'est lui-même que l'ombre imparfaite de l'infini véritable et absolu, ou Dieu seul, l'âme veut entrer et se plonger dans cet océan sans rive et sans fond, que devient-elle, ô Seigneur! si vous ne la soutenez, et si vous ne daignez vous-même la ramener doucement, et comme un enfant par la main, dans sa pauvre et fragile demeure?

Acceptons donc avec une radieuse reconnoissance les révélations divines touchant le monde angélique : nous n'avons pas le droit d'en demander ni même d'en désirer plus. L'Écriture nous en offre assez pour éclairer nos devoirs et nos espérances : tout est là!

I

« Au commencement, dit la Genèse, Dieu créa le ciel et la terre (1). »

Ce nom du *ciel*, dans le récit mosaïque, comprend-il le ciel invisible comme le ciel visible? Comprend-il les Anges? En d'autres termes : les Anges ont-ils été créés avant le monde, ou en même temps que le monde?

(1) *Genes.*, I, 1.

Les pieux interprètes du texte sacré ont émis des opinions diverses sur cette question première : c'est assez dire que la foi n'y est nullement engagée et encore moins compromise. Mais il est facile de croire que les Anges ont été créés longtemps avant l'homme. Sans chercher à pénétrer les mystères de l'éternelle gloire, on aime à penser que les pures intelligences devoient, dans l'ordre de la création, de même que par la sublimité de leur nature, précéder les âmes associées à l'argile des corps. Cette priorité d'origine céleste est d'ailleurs indiquée par plusieurs textes des livres saints. D'abord, dans la Genèse, c'est le démon qui sous la figure du serpent a séduit Ève, la mère du genre humain (1), et c'est encore le même ennemi qui dans l'Apocalypse est désigné comme l'*ancien serpent* (2). N'avons-nous pas une autre preuve dans ce passage du livre de Job : « Où étiez-vous quand je posois les fondements de la terre,... lorsque les astres du matin célébroient mes louanges et que tous les enfants de Dieu tressailloient de joie (3)? »

II

La création du monde invisible nous convie d'abord à quelques méditations.

Dieu est éternel, il ne peut avoir ni commencement ni fin; et si (ce qu'on ne pourroit dire sans blasphème)

(1) *Genes.*, III. — (2) *Apoc.*, XII. — (3) Job, XXXVIII, 4 et 7.

Dieu n'étoit pas éternel, il ne seroit pas Dieu. Pourtant, foibles créatures que nous sommes, nous ne comprenons pas, nous ne pouvons pas comprendre l'éternité, tout en reconnoissant qu'elle est et qu'elle doit être de l'essence même de la nature divine.

Nous ne comprenons pas davantage la création ; nous la voyons dans les choses visibles, nous la croyons dans les choses invisibles ; et toutefois, nous ne comprenons pas, nous ne pouvons pas comprendre en elle-même cette omnipotence qui a tiré du néant tous les cieux et tous les mondes.

La raison conçoit facilement néanmoins que la toute-puissance de Dieu ne doit point avoir de bornes. Aussi lorsqu'on nous enseigne que Dieu a fait toutes choses de rien, cela ne veut pas dire que le néant ait fourni le moindre élément à la création, car ce seroit donner une sorte d'existence à ce néant qui en est au contraire la négation absolue, à ce néant qui n'est qu'un mot ; mais cela signifie que la volonté seule de Dieu suffit pour donner l'être, pour créer, comme l'Écriture le témoigne dans cette féconde parole : « Que la lumière soit ; et la lumière fut. FIAT LUX : *et facta est lux.* »

Ainsi, sans comprendre la création, non plus que l'éternité, le droit sens suffit pour attester que l'Éternel est aussi le Tout-Puissant.

Mais aucune création n'étoit nécessaire, comme le voudroient les panthéistes, dans leurs systèmes impies d'*émanation divine*, de *génération spontanée*, de *progrès humanitaire*, où le créateur et la créature, l'esprit et la matière, l'être et le néant, Dieu et l'homme, sont ainsi

monstrueusément confondus dans l'unité et l'identité d'une seule et même substance.

Dieu, perfection suprême, Dieu, perfection infinie, n'a jamais eu besoin, pour son bonheur et pour sa gloire, ni des Anges, ni des hommes, ni d'aucune autre intelligence, et encore moins des créations matérielles. Mais Dieu étant infiniment parfait, est donc infiniment bon; et sa bonté a voulu former à son image des créatures capables de le connoître, de l'aimer, de le servir, de le glorifier éternellement dans les délices du ciel.

Voilà l'explication toute vraie, et, osons l'ajouter, toute simple, de l'apparition des mondes.

Or, le monde angélique, comme on l'a déjà dit, a dû dans l'ordre de la création précéder le monde terrestre.

III

Lumière et liberté, ces deux grandes prérogatives des Anges, devoient assurer leur éternité bienheureuse.

La lumière étoit sans nuage; elle leur montroit le souverain bien, elle ne permettoit ni la moindre erreur ni le moindre doute.

Et dans cette lumière, la liberté, digne de la créature, digne aussi du créateur, donnoit aux hommages des Anges envers Dieu toute la profondeur et toute la sublimité de l'adoration.

Mais la même liberté, si nécessaire pour le mérite et l'honneur de cette adoration parfaite, est devenue un

moyen de tentation pour l'orgueil de Lucifer, chef des célestes intelligences, qu'il entraîna en grand nombre dans sa révolte. Comment cela s'est-il fait? Les Anges rebelles avoient eu cette prophétique vision que nous transmet l'Apocalypse :

« Et un grand prodige parut dans le ciel : c'étoit une femme revêtue du soleil; elle avoit la lune sous ses pieds et une couronne de douze étoiles sur sa tête. Elle portoit un enfant dans son sein, et elle crioit comme étant en travail et en proie aux douleurs de l'enfantement.

« Et un autre signe parut dans le ciel : c'étoit un énorme dragon de couleur rousse, ayant sept têtes et dix cornes, et un diadème à chaque tête.

« Et il entraîna avec sa queue le tiers des étoiles du ciel, et il les jeta sur la terre; et ce dragon s'arrêta devant la femme prête à enfanter, et il vouloit dévorer son fils dès qu'il seroit né.

« Et elle enfanta un fils qui devoit gouverner toutes les nations avec une verge de fer; et son fils fut enlevé vers Dieu et jusqu'à son trône (1). »

Si cette révélation de saint Jean étoit seulement la prophétie des destins du nouveau peuple de Dieu, du peuple chrétien, on ne pourroit voir dans la femme parée des splendeurs du soleil, que l'Église elle-même; car le fils qu'elle met au monde dans les cris et les douleurs de l'enfantement, doit s'entendre du corps mystique de Jésus-Christ empreint du sang des mar-

(1) *Apoc.*, XII.

tyrs, au milieu des sacrifices et des tribulations de la vertu sous l'étendard de la Croix. Mais la vision s'étend de toutes parts, et aux profondeurs qui précèdent les temps, et aux profondeurs qui en ouvrent la suite, et aux profondeurs qui aboutissent à l'éternité. Cette triple vue doit se développer à nos regards, et la révolte des mauvais Anges se trouve révélée dans le texte même de l'oracle.

Pour remonter d'abord aux divins préludes des temps, la première apparition est appliquée, par la voix unanime des docteurs sacrés, à la Vierge des vierges, à la Reine du ciel et de la terre, à celle que l'Homme-Dieu, du haut de la croix, a donnée pour mère à tous les hommes, en la personne du disciple bien-aimé, au moment des angoisses inexprimables de cette mère de douleurs sur le calvaire, où le mystérieux enfantement s'est opéré, alors que le Dieu mourant lui dit : *Femme, voilà votre fils !* et à Jean : *Voilà votre mère* (1)! Dans ce sens la Vierge Mère est en quelque sorte la mère de l'Église de Dieu, comme la mère du Fils de Dieu. C'est donc en elle que, de toute éternité, la pensée créatrice contemploit le chef-d'œuvre de sa puissance et la merveille de la grâce; et comme aux yeux du Très-Haut tout est présent, c'est elle aussi qui, de toute éternité, étoit déjà, après l'Homme-Dieu, son fils *préconnu,* comme elle (2), la plus éclatante glorification du Créateur; c'est elle qui, dans le type sacré où la Trinité

(1) Joan., XIX, 26 et 27. — (2) *Præcogniti quidem antè mundi constitutionem.* II Petr., I, 20.

sainte l'avoit conçue, apparoissoit avant les siècles toute radieuse de la splendeur de Dieu : oui ! elle étoit déjà la Reine des Anges et des hommes, même alors que le Seigneur la tenoit en réserve dans la solitude disposée pour elle (1) ; et l'éternelle harmonie eut des voix bien autrement sublimes que celle des prophètes de la terre, pour la magnificence de ces révélations.

IV

Dès cette première intuition, l'orgueil de Lucifer est déjà révolté. Lui, le prince des enfants de lumière, lui, le roi des intelligences créées, lui, l'Archange des Archanges, il entrevoit d'abord dans la création même, une gloire au-dessus de sa gloire, la Reine des cieux ornée du soleil comme d'un vêtement, tenant la lune sous ses pieds et le front couronné d'étoiles ; il entrevoit aussitôt l'incarnation divine, il entrevoit le fils de l'homme ; il entrevoit l'Homme-Dieu naissant de la Vierge Mère ; il l'entrevoit, non point placé comme lui aux pieds de l'Éternel, mais assis à sa droite et sur le trône même de la Toute-Puissance : Lucifer devient Satan ! et c'est bien lui qui étoit *homicide dès le commencement* (2) ; c'est lui aussi qui le premier lança contre le Seigneur cette parole impie : *Non serviam* (3).

L'orgueil avoit engendré l'envie, et l'envie avoit en-

(1) *Apoc.*, XII, 6. — (2) Joan., VIII, 44. — (3) Jerem., II, 20.

gendré l'espoir homicide; et l'énorme dragon étoit de couleur rousse, c'est-à-dire dévoré de la flamme honteuse des crimes; et il avoit sept têtes, emblèmes prophétiques des passions coupables; et il avoit sept diadèmes, symboles des vices couronnés; et il avoit dix cornes, images des dix principaux leviers, à l'aide desquels le monstre devoit soulever partout la révolte contre Dieu; et il entraînoit avec lui le tiers des étoiles du ciel, le tiers des innombrables Anges dont il étoit le roi; il les entraînoit avec sa queue, avec la plus vile partie de sa monstrueuse figure, comme une marque de leur commune déchéance; et il les jeta sur la terre, dernier signe de leur abaissement, même avant l'heure de leur supplice.

« Et le dragon s'arrêta devant la femme qui alloit être mère, et il vouloit dévorer son fils dès qu'il seroit né. »

Elle est donc pleinement révélée cette cause de révolte, cette cause de la grande lutte qui va suivre.

Après avoir annoncé la miraculeuse naissance, l'oracle divin continue ainsi:

Et la femme se retira dans la solitude où Dieu lui avoit préparé sa demeure, et où elle devoit trouver sa nourriture durant mille deux cent soixante années; nombre plein de mystères, comme toute la prophétie.

« Alors (dit encore le Prophète), alors il y eut un grand combat dans le ciel. Micaël et les Anges combattoient contre le dragon. Le dragon avec ses anges combattoient aussi; mais ils succombèrent; ils disparurent tous sans qu'il leur restât une seule place dans

l'étendue des cieux ; et il fut terrassé, cet énorme dragon, cet ancien serpent que l'on appelle le diable et Satan, qui séduit tout l'univers ; et il fut précipité avec ses anges dans les gouffres de la terre ; et j'entendis une grande voix venant du ciel et disant : Voici maintenant le salut, voici la vertu et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ : car il est terrassé le calomniateur de nos frères, celui qui les accusoit nuit et jour devant le trône de notre Dieu. — Et nos frères ont remporté la victoire par le sang de l'Agneau et par la parole de leur témoignage, et ils ont dévoué leurs vies jusqu'à la mort. — Cieux ! réjouissez-vous donc, et vous tous aussi, habitants des cieux !... »

Ainsi, d'une seule et même vue, l'œil prophétique découvre à la fois, et le premier triomphe antérieur au temps, triomphe du ciel, et le second triomphe, contemporain des grands martyrs, triomphe de l'Église, c'est-à-dire deux triomphes de Dieu sur l'ennemi du monde entier.

Et plus loin le livre sacré annonce un troisième triomphe, alors que l'Ange à qui sont confiées les clefs de l'abîme où il a enchaîné, *pour des siècles*, l'ancien serpent, viendra le déchaîner *pour un peu de temps*, puis l'enveloppera d'un feu dévorant, et enfin jettera tous les maudits au fond des enfers.

V

Isaïe embrasse également plusieurs époques dans une seule vision, quand il jette ces paroles d'étonnement : « Comment es-tu tombé du ciel, ô Lucifer! Toi qui apparoissois avant l'aurore, toi le fléau des nations, te voilà jeté à terre ! toi qui disois dans ton cœur: Je monterai au-dessus des cieux, j'exalterai mon trône sur les astres de Jéhovah ; je m'établirai sur la montagne du témoignage, au delà du souffle de l'aquilon; je m'élèverai sur la cime des nues, et je serai semblable au Tout-Puissant. Et cependant, te voilà englouti dans les enfers, dans les profondeurs de l'abîme... (1). »

Le vainqueur de Satan, l'Archange Micaël porte, dans ce glorieux nom, le souvenir et le titre de son immortelle victoire. Au moment même de la révolte de Lucifer, il s'élança contre lui en s'écriant : *Qui est semblable à Dieu* (2)? et ce cri sublime est, en effet, devenu son nom, dans les livres sacrés où le ciel a daigné instruire la terre.

En parcourant ainsi l'histoire des Anges avant l'homme, nos regards sont donc appelés à des révélations qui s'étendent jusqu'au milieu des temps, et même jusqu'à la consommation des temps, et nous

(1) Isaïe, XIV, 12 à 15.

(2) Le nom de Mi-ca-ël est composé de ces trois mots : *qui-comme-Dieu?*

pouvons suivre, avec le Prophète, comme avec l'Apôtre tout le cercle de la merveilleuse vision. Mais il faut écouter maintenant d'autres oracles, qui nous enseignent la hiérarchie des célestes intelligences, et qui remontent par conséquent jusqu'au principe de leur création.

La tradition sainte nous ouvre la voie; elle a parlé, et l'Église en a consacré les monuments.

VI

Saint Paul, en revenant du ciel, n'a rien dit de ses magnificences, sinon qu'il n'est pas donné à l'homme d'en parler. Mais, du moins il a satisfait au vœu de la foi, quand il a énoncé simplement et comme en passant, la hiérarchie des Anges. Les pasteurs de l'Église ont recueillicesvé rités saintes et les ont expliquées.

« Nous connoissons, sur le témoignage des livres sacrés, a dit un Père, nous connoissons les neuf chœurs des Anges (1). »

« Et il les énumère aussitôt, en commençant par les derniers dans l'ordre hiérarchique, sans doute, parce qu'ils sont plus près de nous, pour remonter graduellement jusqu'aux plus sublimes esprits, jusqu'à ceux qui, tout près de Dieu, respirent en quelque sorte le souffle

(1) S. Gregor., 34, *in Evang.*, n° 7.

de Dieu même; et voici cette divine échelle, aussi mystérieuse que celle de Jacob :

« Les ANGES, les ARCHANGES, les VERTUS, les PUISSANCES, les PRINCIPAUTÉS, les DOMINATIONS, les TRÔNES, les CHÉRUBINS et les SÉRAPHINS.

« Qu'il y ait des Anges, ajoute Grégoire-le-Grand, c'est ce qu'attestent presque toutes les pages de la Sainte Écriture. Les CHÉRUBINS et les SÉRAPHINS sont souvent nommés, comme on le sait, dans les livres prophétiques. Et l'apôtre saint Paul désigne, par des appellations précises, d'abord quatre ordres d'esprits angéliques, dans son épître aux Éphésiens, en parlant de l'élévation du CHRIST au-dessus de toute PRINCIPAUTÉ, de toute PUISSANCE, de toute VERTU, de toute DOMINATION. Puis, écrivant aux Colossiens, il dénomme, au sujet de la création du monde invisible, et les TRÔNES, et les DOMINATIONS, et les PRINCIPAUTÉS, et les PUISSANCES. Donc l'ordre des TRÔNES étant adjoint ici aux quatre ordres, dont l'Apôtre parloit aux Ephésiens, cinq ordres, ou chœurs angéliques sont ainsi reconnus : et, comme il faut y joindre aussi les ANGES, les ARCHANGES, les CHÉRUBINS et les SÉRAPHINS, la hiérarchie des neuf chœurs des Anges ne sauroit être mise en doute. »

Un autre Père de l'Église, l'illustre évêque d'Hippone, parle du monde angélique avec une ardeur égale à sa foi.

« Que personne ne doute, dit-il d'abord, que les saints Anges habitent au plus haut des cieux, non pas à la vérité, comme coéternels avec Dieu, mais cepen-

dant assurés et certains de leur parfaite et immuable félicité (1) ! »

Et pour justifier l'éternelle séparation des bons Anges et des mauvais anges, saint Augustin signale ainsi les traits distinctifs des deux armées ennemies :

« L'une, vit de Dieu-même ;

« L'autre, est nourrie de poison.

« L'une, à laquelle s'applique cette parole : *Adorez-le, vous qui êtes ses Anges ;*

« L'autre, dont le chef a dit : *Je vous donnerai toutes ces richesses, si, vous prosternant devant moi, vous m'adorez.*

« L'une, tout embrasée de la charité divine ;

« L'autre, toute dévorée du zèle impur de sa propre gloire. Et, comme il est écrit : *Dieu résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles.*

« La première habite le ciel des cieux ;

« Et l'autre, précipitée d'en haut, tourbillonne dans les régions inférieures de l'atmosphère.

« Celle-là, repose dans les splendeurs d'une pieuse adoration ;

« Celle-ci, se tourmente dans les ténèbres des honteuses cupidités.

« Celle-là, aux ordres de Dieu, pour dispenser les secours de sa grâce ou les vengeances de sa justice ;

« Celle-ci, possédée par la rage de la domination et l'amour du mal.

(1) *De Civit.*, lib. XI, cap. 32.

« Celle-là, douée d'une pleine liberté pour faire le bien au nom du Seigneur ;

« Celle-ci, comprimée dans ses malfaisants efforts, par le frein de la toute-puissance divine.

« Celle-là, déjouant les persécutions et les faisant tourner à la gloire des victimes ;

« Et celle-ci, contemplant d'un œil d'envie les âmes recueillies de l'exil dans les bras des Anges.

« Aussi avons-nous pensé que sous les expressions de *lumière* et de *ténèbres*, le livre de la Genèse avoit distingué ces deux sortes d'intelligences, l'une parfaite dans sa nature et maintenue par sa fidélité ; l'autre d'une nature également parfaite, mais pervertie par sa révolte (1). »

VII

Les Anges peuplent le ciel : donc ils sont innombrables ; et comme la tradition sacrée nous permet de croire que les Élus d'entre les hommes doivent remplir la place des anges déchus, cette croyance fait comprendre encore combien (dans le premier état du monde céleste) devoit être infini le nombre des enfants de lumière ; mais il a toujours été impossible de hasarder aucune réponse sur cette question du nombre des Anges dont l'Éternité seule a le secret ; mystère plus grand encore, si le petit nombre des

(1) *De Civit.*, lib. XI, cap. 33.

Élus devoit entrer ainsi dans les éléments d'un téméraire calcul.

Remarquons seulement que toutes les fois qu'elle laisse entrevoir les armées angéliques, l'Écriture se sert des termes les plus étendus, ou même de termes qui défient toute espèce de dénombrement. Ainsi, quand Daniel raconte la splendeur du trône de l'*Ancien des jours*, il dit qu'*un million d'Anges le servoient, et que cent millions se tenoient en sa présence* (1). Ainsi l'Apocalypse annonce la voix d'*une multitude d'Anges,* ajoutant qu'*ils étoient des milliers de mille* et *des myriades de myriades* (2).

VIII

Si, pour indiquer la tradition sainte relativement à la croyance aux Anges du ciel, nous avons invoqué d'abord l'autorité du grand Apôtre et celle des Grégoire et des Augustin, il faut citer aussi le Livre de la *Hiérarchie céleste,* attribué à saint Denis l'Aréopagite, à ce sage qui se trouvoit tout préparé, par le Platonisme, pour entendre et pour embrasser la vérité révélée au nom du *Dieu inconnu.*

Sans doute une métaphysique trop abstraite ne convient pas toujours à la simplicité de la foi ; mais elle

(1) Dan., VII, 10.

(2) *Apoc.*, V, 11 ; *millia millium* (Vulg.). Μυριαδες Μυριαδων και χιλιαδες χιλιαδων (Sept.).

offre ici tout l'intérêt qui environne la transition de l'humaine philosophie aux mystères du Christianisme. Nous suivons la traduction de M. l'abbé Darboy :

« Les pures intelligences, dit le saint philosophe, ne sont pas toutes de la même dignité ; mais elles sont distribuées en trois hiérarchies, dont chacune comprend trois ordres. Chaque ordre a son nom particulier ; et, parce que tout nom est l'expression d'une réalité, chaque ordre a véritablement des propriétés et des fonctions distinctes et spéciales.

« Ainsi, les Séraphins sont lumière et ardeur (1) ; les Chérubins, science et sagesse ; les Trônes, constance et fixité : telle apparoît la première hiérarchie.

« Les Dominations se nomment de la sorte, à cause de leur sublime affranchissement de toute chose fausse et vile. Les Vertus doivent ce titre à la mâle et invincible vigueur qu'elles déploient dans leurs fonctions sacrées. Le nom des Puissances rappelle la force de leur autorité et le bon ordre dans lequel elles se présentent à l'influence divine : ainsi est caractérisée la deuxième hiérarchie.

« Les Principautés savent se guider elles-mêmes et diriger invariablement les autres vers Dieu. Les Archanges tiennent aux Principautés, en ce qu'ils gouvernent les Anges, et aux Anges, en ce qu'ils remplissent parfois comme eux la mission d'ambassadeurs : telle est la troisième hiérarchie.

« Tels sont les neuf chœurs de l'armée céleste.

(1) La traduction dit *chaleur* ; le mot *ardeur* semble préférable.

« La première hiérarchie, plus proche de la Divinité, se purifie, s'illumine et se perfectionne plus parfaitement; elle préside à l'initiation de la deuxième, qui participe, en sa mesure propre, à la lumière et à la perfection, et devient à son tour, pour la troisième, le canal et l'instrument des grâces divines. Même les choses se passent ainsi dans chaque ordre ; et tout esprit reçoit, au degré où il en est capable, un écoulement plus ou moins direct, ou médiat, de la pureté non souillée, de la lumière surabondante, de la perfection sans limite.

« Ainsi, tous les membres de la hiérarchie ont ceci de semblable, qu'ils participent à la même grâce ; et ceci de différent, qu'ils n'y participent pas à un égal titre, ni avec un égal résultat. Et voilà la double cause de la distinction permanente qu'on reconnoît entre eux, et de l'identité des noms que parfois on leur donne : tellement que si les hommes eux-mêmes étoient appelés à exercer des fonctions jusqu'à un certain point angéliques, on pourroit les nommer des Anges.

« Ces principes expliquent suffisamment le sens et la raison des formes corporelles, sous le voile desquelles sont représentés les Anges. Elles devront être le signe des propriétés qu'ils ont, des fonctions qu'ils remplissent. Ainsi, les choses matérielles trouvent leurs types dans les esprits, et les esprits en Dieu, qui est tout en tous (1). »

(1) Livre de la Hiérarchie céleste (*Argument du livre*). Ces derniers mots : *Dieu qui est tout en tous* ne seroient pas exacts dans une discus-

IX

Heureux ceux qui peuvent se livrer ainsi aux sublimes contemplations, et y découvrir les secrets rapports des choses visibles et invisibles ! Ici, la philosophie chrétienne est aussi élevée au-dessus de la fausse philosophie que le ciel au-dessus de la terre. Mais, il faut le redire, la simple foi n'a besoin ni de monter à cette élévation, ni de scruter ces profondeurs : ou plutôt, tous les vrais fidèles se trouvent naturellement au niveau des plus hautes comme des plus profondes vérités, dans les élans d'un cœur droit, et par une vive adhésion aux saintes croyances. Celui qui croit à l'ineffable Trinité, à Jésus-Christ et à son Église, croit nécessairement aux Anges ; et celui qui croit aux Anges, croit facilement encore à la hiérarchie des Anges, à leur merveilleuse subordination, qui symbolise les degrés des éternelles magnificences, et qui, par là même, tourne à la gloire de Dieu, dans cette grande harmonie de la céleste Jérusalem.

Le saint Aréopagite a soin, dans le chapitre II, de combattre l'erreur qui voudroit prendre à la lettre les figures sous lesquelles l'Écriture a parlé des Anges. « Il ne faut pas, dit-il, s'imaginer, avec l'ignorance impie du vulgaire, que ces nobles et pures intelligences

sion théologique ou philosophique ; mais on voit trop bien le fond de la pensée du pieux auteur pour en accuser l'expression.

aient des pieds et des visages, ni qu'elles affectent la forme du bœuf stupide, ou du lion farouche, ni qu'elles ressemblent en rien à l'aigle impérieux, ou aux légers habitants des airs (1)... Ce ne sont ni des chars de flamme qui roulent dans les cieux; ni des trônes matériels destinés à porter le Dieu des dieux (2); ni des coursiers aux riches couleurs; ni des généraux superbement armés (3); ni rien de ce que les Écritures nomment, dans leur langage si fécond en pieux symboles (4). Car, si la théologie a voulu recourir à la poésie de ces saintes fictions, en parlant de ces purs esprits, ce fut, comme il a été dit, par égard pour notre mode de concevoir, et pour nous frayer vers les réalités supérieures ainsi crayonnées un chemin que notre foible nature peut suivre. »

X

Comme l'enseigne la tradition sainte, il est de foi que les Anges sont incorporels et incorruptibles; pourtant il est permis de les représenter avec des corps, parce qu'ils ont apparu aux justes sous des formes humaines. Il ne le seroit pas de leur supposer un sexe; car Jésus-Christ a répondu aux Pharisiens qui l'interrogeoient sur la femme sept fois mariée : « Vous êtes dans l'erreur; vous ignorez les Écritures et la vertu de

(1) Ezech., I, 7. — (2) Dan., VII, 9. — (3) Zach., I, 8.
(4) *Machab.*, III, 25. — Jos., V, 13.

Dieu. A la résurrection nul ne se marie, nul n'est marié; mais tous seront *comme les Anges de Dieu dans le ciel* (1). »

Les Anges sont immortels; mais cette prérogative ne leur appartient pas en propre; elle leur vient de la bonté du souverain Créateur. *Dieu seul a l'immortalité* (2). Il est l'unique maître de la vie; il la donne et la retire, dans son infinie sagesse; il pourroit donc la retirer même aux Anges. Mais, comme sa justice est égale à sa bonté, les Anges fidèles, confirmés à jamais dans sa grâce, n'étant point sujets au péché, jouiront éternellement de leur parfaite et immuable félicité, tandis que les démons resteront sous le poids de la damnation.

Comment Dieu parle-t-il aux Anges? C'est un Père de l'Église, c'est le plus admirable des philosophes sacrés qui va répondre à cette question : « Dieu ne parle pas aux Anges comme nous nous parlons les uns aux autres, ou comme nous parlons soit à Dieu, soit aux Anges, ou comme les Anges nous parlent, ou comme Dieu nous parle par les Anges d'une manière merveilleuse et qui nous est adaptée. Car la parole de Dieu qui précède toutes ses œuvres, c'est la raison immuable de ces mêmes œuvres, et non pas un son éphémère, mais bien une vertu qui subsiste dans l'éternité et qui agit dans le temps : voilà l'éternelle parole dont il se sert avec les Anges; et quand il lui plaît de nous

(1) Matth., XXII, 30. — (2) I *Timoth.*, VI, 16.

parler ainsi au fond de nos cœurs, nous leur devenons en quelque sorte semblables... (1). »

Les Anges ont donc aussi entre eux un langage tout spirituel, dont il n'est pas possible à l'homme d'imaginer la suavité et l'énergie.

Les pensées, les désirs, les volontés, les admirations, les joies, les transports, les ravissements et tous les élans de l'immortelle charité forment des impressions tellement rapides, qu'elles doivent parcourir le Ciel plus facilement que l'œil n'embrasse un vaste horizon. Saint Grégoire-le-Grand le fait bien comprendre quand il donne cette définition de la langue des âmes : « Leurs désirs mêmes sont leurs paroles. *Animarum verba ipsa sunt desideria* (2). » Ainsi, jusque sur la terre, les saintes inspirations peuvent nous mettre en communication avec les Anges, avec Dieu même. Ainsi, la prière s'élève d'ici-bas au plus haut des cieux. Elle se joue à la fois et des liens du corps et de l'immensité ; et cela, par le seul souffle de la grâce donnée à tous les fidèles, aux plus humbles cœurs comme aux plus grands génies. O merveille! ce pauvre, couvert de haillons, qui est là prosterné contre terre, ce pauvre a des intelligences jusqu'au sommet des célestes hiérarchies, et, dans les élans de sa foi, il visite le Ciel des cieux, et il reçoit du Très-Haut la réponse de ses larmes : tandis que tels puissants du monde, alors même qu'ils trônent sur l'or, et tels savants des académies, alors même qu'ils sont enivrés de louanges, se traînent

(1) *Cité de Dieu*, liv. XVI, chap. 6. — (2) Liv. II, *Moral.*, c. 15.

dans la fange de leur corruption et dans le néant de leur incrédulité.

Si donc les mortels en état de grâce peuvent s'entretenir avec Dieu même, quelle doit être la langue du peuple angélique, et combien sont au-dessous de la réalité nos impuissantes méditations ! Sachons seulement que les infinies perfections de Dieu seront éternellement le foyer inépuisable de l'amour des intelligences : non, l'éternité ne suffira point pour sonder cet océan de gloire et de délices ; jamais, jamais cette beauté, toujours ancienne et toujours nouvelle, ne cessera de réjouir et d'étonner les bienheureux, par sa manifestation sans mesure et sans terme. Un mot du Prince des apôtres suffit pour nous mettre sur la voie de ces révélations, quand il parle de l'Esprit de Dieu, *dans lequel les Anges désirent plonger leur vue* (1).

Ainsi, toute parfaite qu'elle est, la béatitude céleste ne connoît ni la tiédeur, ni la satiété, ni la monotonie... Pardon, mon Dieu ! pardon de ces paroles terrestres ! Les cœurs qui sont à vous n'en ont pas besoin pour espérer, pour aimer à l'avance le bonheur du Ciel ; la grâce leur en donne l'avant-goût, mais les idiomes humains n'ont point d'expressions pour expliquer les joies inénarrables de la véritable vie.

(1) *In quem desiderant Angeli prospicere.* I Petr., I, 12.

XI

A l'exception de ce que nous venons de dire comme la *foi* nous l'enseigne, nous ignorons et nous devons ignorer la plupart des divins secrets touchant le monde angélique; mais, afin de rassembler ici, autant que possible, toutes les notions générales sur les Anges, sans craindre de sortir du cercle tracé, il nous est permis de recueillir les croyances consignées dans les œuvres orthodoxes et appuyées, soit sur le texte des livres sacrés, soit sur la tradition.

Ainsi, à la question de savoir jusqu'où va la science et jusqu'où alloit la prescience des Anges dans les choses de la création, nous pouvons répondre avec un pieux et savant Sulpicien, d'abord sur le premier point: « ..... Ils connoissent naturellement, avec une facilité admirable, tout ce qu'ils veulent connoître, dans tous les esprits et les corps que Dieu a créés, au Ciel et sur la terre, excepté le fond des cœurs (1).

Et sur le second point, celui de leur prescience : « ..... Dieu leur révéla qu'il avoit résolu de créer bientôt les hommes composés d'esprit et de corps, et qu'il chargeroit les esprits célestes d'en prendre soin. Il leur révéla que son Fils éternel s'uniroit un jour personnellement à la nature humaine, et qu'ainsi il formeroit cet

(1) *Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes,* par M. de Lantages, leçon 16.

admirable Homme-Dieu, le roi et le juge des Anges et des hommes ; enfin, il leur révéla qu'il avoit préparé pour les bons une récompense indicible dans son propre sein, et pour les méchants d'effroyables supplices dans l'enfer (1).

Sur cette autre question, de savoir si les Anges et les Archanges sont seuls constitués les gardiens des personnes humaines, le saint prêtre fait observer que l'affirmative résulte du sentiment des théologiens les plus respectables ; puis il ajoute : « Mais Dieu qui a établi cet ordre, ne laisse pas quelquefois, par une faveur extraordinaire, de commettre le soin de certaines personnes qui lui sont particulièrement chères, à des esprits célestes de la première hiérarchie (2). »

Si chaque homme a son Ange gardien, à combien plus forte raison l'Église de Dieu, en général, et chaque église en particulier, ont-elles leur Ange ou leur Archange toujours prêt à les assister de sa lumière. Ainsi l'Archange Micaël, conducteur du peuple de Dieu, est aussi l'Ange de l'Église universelle. Ainsi l'Apocalypse donne le nom d'Anges aux évêques qui tiennent la place des Anges dans les églises d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée.

Quant à la croyance aux Anges protecteurs des cités, des royaumes et des peuples, déjà autorisée par le texte de l'Ancien Testament (3), elle est aussi

(1) *Catéchisme de la foi et des mœurs chrétiennes,* par M. de Lantages, leçon 20. — (2) *Ibid.*, 28. — (3) Dan., x, 15.

professée dans les traditions de l'orthodoxie. Saint Augustin n'en doute pas, et voici ses motifs : « Il n'y a point d'apparence, dit-il, que le Dieu souverain et véritable, et tout-puissant, l'auteur et le créateur de toutes les âmes et de tous les corps, qui est la source de la félicité de tous ceux qui possèdent une véritable et solide félicité; qui a fait l'homme un animal raisonnable, composé d'un âme et d'un corps, qui après son péché ne l'a pas laissé sans châtiment ni sans miséricorde; qui a donné aux bons et aux méchants l'être avec les pierres, la vie végétative avec les plantes, la vie sensitive avec les bêtes, la vie intellectuelle avec les Anges; qui est le principe de tout ce qu'il y a de beau, de réglé et d'ordonné, et de tout ce qui se fait avec poids, nombre et mesure, de quelque genre et de quelque prix qu'il soit; de qui viennent les semences des formes, les formes des semences et le mouvement des semences et des formes; qui a créé la chair et lui a donné sa beauté, sa vigueur, sa fécondité, la souplesse de ses membres avec ce rapport et cette harmonie qui sont entre eux pour leur mutuelle conservation; qui a doué l'âme même des bêtes de mémoire, de sens, de désirs, et ajouté à l'âme raisonnable l'esprit, l'entendement et la volonté : il n'y a point d'apparence, dis-je, que celui qui a fait tant de choses excellentes, et qui n'a laissé, je ne dirai pas le ciel et la terre, les Anges ou les hommes, mais les entrailles du plus petit et du plus vil des animaux, la plume d'un oiseau, la feuille d'un arbre, la fleur de la moindre herbe, sans la convenance et l'accord de toutes ses

parties... ait laissé les royaumes et les empires hors des lois de sa Providence (1). »

XII

Bornons-nous à ces notions premières, sur la création, la nature, le nombre infini et l'éternelle destinée des Anges.

Au milieu même des ténèbres de l'idolâtrie, la tradition avoit conservé quelques vestiges de la foi au monde angélique. Ainsi, on en trouve la trace dans les *bons et mauvais génies* de Platon, et même quelque chose de la doctrine des Anges gardiens. Ce philosophe, dans un passage relatif aux devoirs de l'hospitalité, au livre des *Lois,* ajoute : « L'Étranger étant sans parents et sans amis, intéresse davantage les hommes et les dieux. Plus donc on a de pouvoir pour le venger, plus on le fait avec ardeur. Or, ce pouvoir a été spécialement confié aux démons et aux dieux *préposés à la garde de chaque homme,* et qui marchent à la suite de Jupiter hospitalier (2). »

Pour nous, enfants de l'Église, grâce à la vraie lumière, nous savons, sans aucun mélange d'erreur, quelle est la mission des Anges auprès des hommes. L'Écriture-Sainte va dérouler sous nos yeux toutes ces merveilles. Leur nom même en commence l'explication ; il vient

(1) *Cité de Dieu*, liv. v, chap. II.
(2) *Les Lois*, liv. v, édit. Cousin, t. VII, p. 260.

précisément des rapports établis entre eux et le monde; ils sont les *envoyés* de Dieu, suivant l'exacte signification du mot hébreu Mallach. Ils reçoivent souvent aussi le nom du Seigneur, Elohim, dont ils sont les ambassadeurs ; et lorsqu'ils portent sa parole, ils prennent le nom sacré et incommunicable de Jéhovah, parce que c'est alors Dieu lui-même qui parle ainsi par la voix des Anges.

NOTIONS GÉNÉRALES

SUR LES MAUVAIS ANGES.

1. Il seroit difficile, en retraçant l'histoire du monde angélique auprès de l'homme, de se dispenser d'y joindre quelques développements relatifs au monde infernal.

Les expériences tentées de nos jours sur les influences magnétiques provoquent également les explications.

Aussi les pasteurs des âmes ont-ils fait entendre leur voix et répandu la lumière sur ces questions délicates, pour prémunir les fidèles contre des pratiques au moins imprudentes, alors même qu'elles ne sont pas formellement condamnées.

L'un des plus savants prélats de France, Mgr l'évêque du Mans, a traité ce sujet avec une telle clarté et une telle étendue, dans sa lettre circulaire du 14 février 1854, adressée au clergé de son diocèse, que le

lecteur nous saura gré de lui donner, au lieu d'une parole laïque, l'extrait le plus complet qu'il sera possible de cette instruction pastorale.

2. Après avoir rappelé les faits extraordinaires qui se produisent de toutes parts, dans les opérations fluidiques sur *les tables tournantes et parlantes*, puis les événements funestes, les divisions domestiques, les aliénations mentales et les suicides, qui trop souvent en sont les conséquences, le pieux et docte évêque continue ainsi : « Ce qui se passe au delà de l'Océan nous dit assez d'ailleurs à quels excès, à quelle perturbation morale peuvent conduire ces actes téméraires. Il nous semble donc au moins utile, nos chers Coopérateurs, de vous exposer succinctement les principes qui, en ces sortes de circonstances, doivent nous servir de règle, tant pour nous que pour ceux qui s'adressent à nous, ou que nous devons instruire, lors même qu'ils ne nous interrogeroient pas.

« Une autre raison nous détermine à élever aujourd'hui la voix ; c'est l'affoiblissement de la foi à l'intervention des esprits dans les choses de ce monde ; cette croyance semble surannée, on la rangeroit volontiers parmi les erreurs qui ont fait leur temps et que les lumières de la civilisation ont dissipées. Des catholiques mêmes, par légèreté ou par indifférence, semblent partager cette incrédulité pratique, sans égard à l'enseignement sur ce point des divines Écritures et de la sainte Église, qui a reçu du Ciel le privilége si rassurant de l'infaillibilité. Entraînés par le mouvement

qui emporte notre siècle, beaucoup d'hommes, instruits d'ailleurs, ne voient que la matière, l'étude et l'application de ses lois. Tout entiers dans la vie présente et ne songeant qu'à s'y procurer la plus grande somme possible de gloire, d'honneurs, de jouissances sensuelles; ou bien à se faire un nom dans la science et à étendre les conquêtes de l'esprit humain dans le domaine de la nature : ils ne veulent rien admettre au delà du monde visible qui frappe leurs regards. Mais pour nous, qui avons le bonheur de posséder le don précieux de la foi, pour tous ceux qui conservent au moins quelques restes des croyances religieuses, il y a un autre monde, le monde des esprits; ces esprits, pour être invisibles à nos yeux corporels, n'en sont pas moins des substances aussi réelles que les corps qui affectent nos sens.

« Sans nous prononcer encore sur la cause des phénomènes actuels qui préoccupent tant de personnes, nous croyons devoir à cette occasion rappeler des principes dont rien ne peut altérer la vérité ou diminuer l'importance.

« Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité (1). » S'il a manifesté sa toute-puissance, en créant l'univers matériel par sa seule volonté, il n'a pas été moins grand, ni moins puissant, en faisant sortir du néant d'innombrables esprits faits à son image et ressemblance, intelligents, capables de connoître, de vouloir et d'aimer comme lui. »

(1) Joan., IV, 24.

Plus loin, Mgr. du Mans parle de la grande lutte des Anges telle que la raconte l'Apocalypse; puis il reprend son instruction en ces termes : « A partir de ce moment les Anges ont été partagés en deux classes parfaitement distinctes. Les uns, restés fidèles, ont leur séjour dans le ciel, comme avant le combat; les autres, chassés du ciel, sans espoir d'y remonter, ont été précipités sur la terre et dans les enfers. Les premiers retiennent le nom d'Anges, et sont les bons Anges; les seconds ne s'appellent plus anges simplement, mais les mauvais anges, les anges de ténèbres, les esprits de malice ou de méchanceté, et plus ordinairement, les démons. Ils ont un chef, et ce chef porte dans l'Écriture-Sainte, les noms de Lucifer, de diable, de Satan, de Béelzébub. »

Cette distinction ainsi tracée, la lettre pastorale explique en substance tout ce qui concerne les bons Anges et particulièrement leur intervention dans les choses humaines, et ensuite elle pose cette question : « ... Que peuvent les mauvais anges ou les démons?... Ilest important que nous le sachions, autant qu'il est possible de le savoir. Ils sont nos ennemis, nous n'en pouvons douter. Par leur création ils étoient des Anges de lumière, les fils du Très-Haut comblés de bénédictions, destinés aux honneurs les plus élevés, aux jouissances les plus pures et les plus étendues durant l'éternité. Par leur chute effroyable, ils sont devenus des anges de ténèbres, des enfants de malédiction. Ils sont tombés, dit Bossuet, à un tel point de misère que de s'adonner à séduire les hommes. Dieu l'a permis de la

sorte, afin que nous reconnoissions dans les diables ce que peut le libre arbitre des créatures, quand il s'écarte de son principe, pendant qu'il fait éclater dans les Anges et dans les hommes prédestinés ce que peut sa miséricorde et sa grâce toute-puissante. Voilà, voilà, mes frères, les ennemis que nous avons à combattre, autant malins à présent comme ils étoient bons dans leur origine; autant redoutables et dangereux, comme ils étoient puissants et robustes. Car ne vous persuadez pas que, pour être tombés de si haut, ils aient été blessés dans leur disposition naturelle. Tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur béatitude. Du reste, cette action vive et vigoureuse, cette ferme constitution, cet esprit délicat et puissant et ces vastes connoissances leur sont demeurés (1). — Il est donc possible qu'ils aient encore un grand pouvoir sur la matière; et, comme ils sont méchants, haineux, jaloux, ils n'en usent que pour faire le mal. Car, aux termes des divines Écritures, ils sont nos cruels ennemis, répandus sur la terre et dans les airs; ils nous environnent, épient nos démarches, nous tendent des embûches et nous livrent de continuels assauts. *Nous n'avons pas à combattre seulement contre la chair et contre le sang, mais contre les principautés, contre les puissances qui dirigent ce monde ténébreux; c'est-à-dire contre les esprits de malice qui sont répandus sur la terre et dans les airs* (2); ce sont les paroles de saint Paul. — Saint Pierre ajoute : *Soyez sobres et veillez con-*

(1) Premier sermon sur les démons. — (2) *Eph.*, VI, 12.

tinuellement, car votre adversaire tourne autour de vous, comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi » (1).

« De ces textes sacrés, d'un grand nombre d'autres et de l'enseignement de l'Église, infaillible dans ses doctrines, il résulte que nous sommes environnés de puissances ténébreuses qui nous veulent du mal, et qui peuvent nous en faire beaucoup dans le corps et dans l'âme. Qu'elles aient une grande action sur ce qui nous entoure et qu'elles l'aient souvent manifestée, nous n'en pouvons douter. Comment l'exercent-elles, et quels sont leur moyens d'opération? nous l'ignorons. Seulement, comme nous l'avons déjà fait observer, il est permis de supposer qu'en méritant leur expulsion du ciel, ces malins esprits n'ont pas perdu le pouvoir qu'ils avoient, en de certaines limites, sur la matière et sur les corps organisés. Ils ne pourroient pas plus que les Anges déroger aux lois générales du monde. Mais, qu'à l'aide de causes secondaires, par des procédés inconnus aux hommes, ils opèrent une multitude de choses surprenantes, que les plus habiles d'entre nous ne pourroient faire, n'oseroient pas même tenter, en ceci il n'y a rien d'impossible, rien qui n'ait été souvent fait et ne soit confirmé par de nombreux documents historiques. — Ce serpent qui entra en conversation avec Ève et la séduisit par son astuce, n'étoit pas seulement cet animal qui rampe sur la poussière; l'esprit infernal en avoit fait son organe, et par l'envie

(1) I Petr., v, 8, 9.

qu'il portoit à l'homme, il introduisit la mort dans le monde. La chute de l'homme, fruit de cette grande séduction, attira sur la terre un abîme de maux et une désolation sans terme. Au milieu de cette désolation universelle qui est son ouvrage, Satan et ses anges apostats maintiennent autant qu'ils le peuvent leur règne diabolique, cherchant par toutes sortes de ruses à nous séduire et à nous perdre. Ils ont eu le funeste talent de conduire les hommes à un tel aveuglement, que le vrai Dieu n'étoit plus connu, qu'eux seuls étoient adorés sous toutes les formes, et que par d'innombrables superstitions ils s'assujettissoient les pauvres humains de la manière la plus honteuse. Aussi Jésus-Christ appelle-t-il le démon *le Prince de ce monde* (1) ; saint Paul le désigne comme *le gouverneur des ténèbres et le Dieu de ce siècle qui aveugle les âmes* (2), et saint Jean dit que *le monde entier est sous l'empire du Malin* (3), c'est-à-dire de Satan, qui par sa puissante malice tient le monde enchaîné dans le mal.

« Dans les livres de l'Ancien Testament, il en est plusieurs fois parlé. Le dieu d'Accaron (4) est Béelzébub, dont les juifs firent le prince des démons. Asmodée est représenté comme ayant mis à mort les sept maris de Sara (5); David dans ses Psaumes dit que les démons sont les dieux des nations (6). La croyance des juifs à l'existence et à la puissance des démons étoit si forte au temps de Jésus-Christ, que, ne pouvant nier

(1) Joan., XII, 31. — (2) II *Cor.*, IV, 4. — (3) I. Joan., V, 19.
(4) IV *Reg.*, 1, 2, 3, 6, 16. — (5) *Tob.*, III, 8. — (6) *Ps.*, XCV, 5.

les faits miraculeux qu'ils lui voyoient opérer, ils disoient ouvertement : *C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons* (1).

« Dans l'Évangile, nous voyons combien les obsessions et les possessions étoient communes au temps de Jésus-Christ ; et il est impossible de ne pas regarder ces faits comme réels. Quelquefois ce n'étoit pas seulement un démon, mais sept démons (2), mais un grand nombre, mais une légion (3).

« Cette croyance se manifeste encore par certaines pratiques fortement condamnées. Souvent, dans les livres de l'Ancien Testament, Dieu défend de recourir aux magiciens, aux devins (4), d'user de maléfices et de tolérer ceux qui les font (5). Ces pratiques avoient donc lieu à cette époque, même chez les Hébreux ; elles existoient chez les Égyptiens, comme le montrent les prodiges opposés par les magiciens de Pharaon aux miracles de Moïse. On les voit pareillement chez les Grecs et les Romains ; elles continuèrent chez les chrétiens. Plusieurs magiciens sont nommés dans les Actes des Apôtres, comme Simon et Elymas. Au IVe siècle, l'empereur Valens fit rechercher et mettre à mort les magiciens ; ce qui prouve qu'il y en avoit et ce que l'on en pensoit. Cette sévérité sur laquelle nous n'avons point à nous expliquer, ne les détruisit pas ; les condamnations réitérées de l'Église n'empêchèrent pas les pratiques de la magie de se perpétuer

(1) Luc., XI, 15. — (2) Luc, VIII, 2. — (3) Luc., XI, 26.
(4) *Lev.*, XIX, 31. — (5) *Exod.*, XXII, 18.

sous mille dénominations; car à la magie prise en général se rapportent, du moins dans l'opinion du vulgaire, toutes les opérations occultes et au-dessus de la nature, telles que la divination, la prédiction, les maléfices, l'évocation des morts et les divers genres de sortiléges mentionnés si fréquemment à certaines époques.

« Si l'on demande pourquoi l'empire des démons s'est affoibli parmi nous, pourquoi leur action, autrefois si visible, semble avoir disparu: nous dirons que, anges de ténèbres, ils ont dû fuir devant le flambeau de la vérité qu'est venu apporter l'Évangile. La Foi chrétienne, les sacrements de l'Église, les opérations de la grâce dans les cœurs, surtout la présence adorable de Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, les ont confondus et forcés de se dérober à la honte de se voir vaincus.

« Aujourd'hui comme autrefois, dans les régions où règne l'idolâtrie, se multiplient aussi bien et aussi souvent que chez les anciens païens, les prestiges par lesquels les démons manifestent leur présence et leurs opérations. Toute espèce de superstition est connue à Siam, écrivoit M. Bruyère, en 1829. Les sortiléges, les enchantements, les maléfices, les philtres, les évocations des morts, en un mot, tous les affreux secrets de la magie noire, sont mis en usage quand on ne trouve pas d'autres moyens pour parvenir à ses fins. Et tout cela se fait avec le secours de ces démons qu'ils appellent *Phi*. Ces opérations diaboliques produisent des effets si extraordinaires, qu'il est impossible de les expliquer naturellement. Les ap-

paritions du démon ont lieu si fréquemment et d'une manière tellement publique, qu'il y auroit de la mauvaise foi si l'on s'obstinoit à les nier. Il faudroit accuser d'imposture MM. les vicaires apostoliques et les missionnaires, qui témoignent non-seulement avoir vu de leurs propres yeux les opérations du démon, mais encore les avoir examinées avec toute l'attention dont un homme instruit et prudent est capable (1).

« Généralement parmi les autres peuples infidèles, même chez les sauvages, la croyance aux démons et les pratiques superstitieuses tendant à obtenir leur intervention, ne sont pas moins visibles ni moins usitées. Les anciens missionnaires parlent dans les *Lettres édifiantes* d'idoles qui s'agitent d'elles-mêmes; de berceaux de feuillages et de grands linceuls suspendus en l'air et sans attache, au simple commandement; d'objets fixés solidement contre une muraille et qui obéissent à la voix qui leur ordonne de s'éloigner; d'un homme transporté d'un chemin à un autre, etc.

« Les incrédules de tous les siècles, rejetant le monde des esprits, ne voient dans ces sortes d'opérations et dans toutes celles qui ont été racontées jusqu'ici, que des résultats de causes secrètes mais naturelles, ou de manœuvres frauduleuses habilement conduites. Souvent même, au lieu de commencer par constater la réalité ou la fausseté du fait, pour en chercher ensuite la cause, comme le demande la logique, ils posent en principe que le fait seroit absurde et ils le nient sans examen.

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, t. v, p. 129.

« Ce n'est pas ainsi que procédoient les Pères de l'Église et ses docteurs. Ils ne faisoient pas difficulté d'admettre les faits ; et, s'ils ne pouvoient les expliquer d'une manière naturelle, ils les attribuoient aux démons dont ils parloient en un langage très-précis, comme sûrs de ce qu'ils avançoient. »

La lettre pastorale résume sa doctrine et ses conseils dans les solutions suivantes :

« 1° Il existe en très-grand nombre des esprits créés, d'une intelligence supérieure à la nôtre. Les uns sont bons et très-heureux ; les autres, déchus par leur faute de la félicité et de la gloire où ils avoient été placés, sont devenus mauvais et malheureux, sans avoir perdu pour cela la puissance inhérente à leur nature.

« 2° Rien ne démontre que les uns et les autres n'aient pas dans leur état actuel, sur les êtres matériels, un pouvoir naturel qui nous est inconnu dans son étendue, aussi bien que dans les conditions de son exercice.

« 3° Il est impossible de révoquer en doute tous les faits attribués à l'intervention des démons : ce seroit renverser la certitude historique par sa base, et nous jeter dans le pyrrhonisme universel. Or, ce que les démons ont fait dans un temps, ils peuvent le faire dans un autre, à moins que Dieu, qui a tout pouvoir sur eux, ne les en empêche. Les opérations de magie, de divination, de maléfices, de sortiléges, d'évocation des morts, sont donc aussi possibles maintenant qu'autrefois, et l'on ne peut les repousser par une fin de non-recevoir, en se dispensant de donner aucune raison.

« 4° Que parmi les faits étranges et merveilleux qu'on a racontés dans ce genre, il y ait eu souvent de l'exagération, des illusions, de la mauvaise foi et de la fourberie, nous ne le contestons pas; mais que tout soit naturel ou mensonger, nous ne pouvons l'accorder. Que les faits soient examinés sérieusement, que les plus grandes précautions soient prises pour qu'il n'y ait lieu à aucune tromperie, nous le demandons avec instance; mais si le fait est constaté, qu'on ne le rejette pas sous prétexte qu'on n'en comprend pas la cause.

« 5° Comme un effet ne peut exister sans cause, et que rien ne peut être dans l'effet qui ne soit dans la cause, il doit toujours y avoir proportion entre les causes et les effets. Un effet purement matériel accuse une cause matérielle, et rien de plus; mais un effet dans lequel on voit des signes manifestes d'intelligence, suppose nécessairement une cause intelligente. »

Enfin, le vénérable Pasteur, appliquant ces règles à la controverse relative aux *tables tournantes et parlantes*, conclut ainsi : « Ce sont donc les superstitions tant décriées des anciens païens qu'on renouvelle de nos jours, au XIX[e] siècle, si fier de ses lumières !

« Mais est-il croyable qu'un esprit vienne se mêler à des jeux d'enfant? Quel plaisir peut-il goûter dans ces puérilités? que lui revient-il des entretiens qu'on lui suppose avec des curieux qui s'amusent à l'interroger? Pourquoi et d'où viennent si souvent des réponses hasardées, embrouillées, contradictoires?

« Nous ne nous chargeons pas de résoudre ces diffi-

cultés et beaucoup d'autres qui pourroient être soulevées. Les faits sont-ils vrais ou ne le sont-ils pas? S'ils ne le sont pas, il faut les rejeter; s'ils sont constants, il en faut chercher la cause. Dans le cas où ils surpassent visiblement les forces de la nature, ils ne peuvent être attribués qu'à l'intervention d'une puissance occulte et spirituelle, bien que nous ne connoissions pas sa manière d'opérer. Les agents de cette puissance ne sont pas, comme Dieu, présents partout à la fois : ils ne voient pas au fond des cœurs et ne connoissent les *futurs libres* que par conjecture; de là vient que souvent ils se trompent dans leurs jugements, dans leurs appréciations, dans l'essai qu'ils font de certains moyens pour séduire et gagner les âmes. Peu scrupuleux d'ailleurs, ils affirmeront ou nieront sans être sûrs de ce qu'ils disent, souvent même ils mentiront exprès; car le diable, lorsqu'il parle de son propre fonds, est menteur et père du mensonge (1). Leur but est de nous attirer à eux afin de nous porter au mal; pourvu qu'ils y arrivent, tout leur est bon. Si dans ce qu'ils font rien ne paroît d'abord condamnable, c'est que par ruse ils veulent s'insinuer plus aisément dans nos idées et nos sentiments, se mettre en rapport avec nous sous divers prétextes, et arriver à disposer de nous selon leurs désirs, comme Satan entra dans Judas; et nous savons où il le conduisit.

« Au reste, ne jugeons pas de ces fais uniquement par ceux dont nous avons pu être témoins, ou qui se se-

(1) Joan., VIII, 44.

roient accomplis dans quelques réunions chrétiennes, où l'on auroit repoussé toute pensée de se prêter au mal. Ailleurs, on est allé beaucoup plus loin. Si nous relations ici, d'après des témoignages nombreux et dignes de foi, ce qui se passe en Allemagne, par exemple, mais beaucoup plus encore en Amérique, nous serions effrayés du point où l'on est arrivé. Ne devons-nous pas gémir profondément, en voyant d'innombrables multitudes d'incrédules à la foi chrétienne s'enrôler sous la bannière de cette religion nouvelle? En faut-il davantage poür faire comprendre le danger de ces expériences téméraires ?

« Nous ne pouvons donc, N. T. C. Coopérateurs, que condamner toute parcipitation à ces pratiques superstitieuses, qui semblent destinées à être la honte de l'incrédulité moderne, comme les convulsions et les convulsionnaires, avec leurs incroyables folies, furent l'opprobre du jansénisme... »

III. A la suite de cette instruction si lumineuse, sur les mauvais anges et sur le danger de leurs communications avec les hommes, il est bon d'examiner aussi une autre question renouvelée dans ces derniers temps, à l'occasion des mêmes faits et des mêmes expériences. L'auteur du livre *des Esprits et de leurs manifestations fluidiques* (1) est entré sur ce point dans des développements que nous lui empruntons, non pas pour les adopter entièrement, mais pour exposer sous toutes

(1). M. le marquis Eudes de M***.

leurs faces les points controversés, et pour y ajouter ensuite quelques observations.

« .... Quelle est la nature de ces esprits, se demande l'auteur; sont-ils ou ne sont-ils pas complétement immatériels? S'ils le sont, quel est leur mode d'action sur la matière? S'ils ne le sont pas, que peut donc être leur corporéité? Qu'est-ce que ces fluides aperçus? etc., etc. —Il faudroit des volumes pour répondre à toutes ces questions; et ce n'est ici ni le lieu, ni le moment d'en entreprendre un sérieux examen. Néanmoins, cette discussion qu'on eût trouvée hier fort oiseuse, figurera peut-être avant un mois à l'ordre du jour de toute philosophie; il faut donc lui consacrer quelques pages.

« Que des fluides soient en jeu dans la plupart de ces phénomènes, c'est pour nous une vérité: d'abord, parce que nous les avons aperçus; ensuite, parce qu'on reconnoît évidemment leur présence, soit dans les coups frappés, soit dans l'agitation des objets, soit dans leurs effets vraiment électriques sur l'organisme humain. — Encore une fois, il y a donc des fluides; mais pour nous comme pour tout homme attentif, il est de la dernière évidence que ces fluides ne jouent ici qu'un rôle instrumental et secondaire : *intelligences servies par des fluides*, cette proposition résume parfaitement notre pensée à ce sujet. — Maintenant vient cette question : ces intelligences sont-elles naturellement unies à ces fluides, comme nos âmes à nos organes, ou suffit-il qu'elles s'en emparent et se les approprient, pour agir ensuite par leur entremise sur la matière et sur nous?

« Commençons par bien établir les enseignements de la théologie à ce sujet.

Quoique tous les *Compendium* déclarent la question parfaitement libre, la grande majorité des théologiens, il faut bien le reconnoître, professe aujourd'hui la croyance à l'entière immatérialité des esprits. S. E. le cardinal Gousset, dont la *Théologie dogmatique* peut faire loi à ce sujet, ne semble pas même admettre la possibilité d'une opinion contraire. Par conséquent, c'est l'opinion la plus probable, la plus sûre, et nous nous y rangeons très-volontiers.—Cependant, comme l'autre sentiment (permis nous a-t-on dit) faciliteroit bien des rapprochements et résoudroit bien des difficultés, il est peut-être aussi juste qu'utile de l'exposer ici, et de montrer sur quelles raisons et quelles autorités on pouvoit l'appuyer. —Si nous parcourons toutes les philosophies des temps antiques, nous ne trouverons jamais la moindre hésitation, d'abord sur l'existence des esprits, ensuite sur leur nature mixte, que dans notre langage moderne et matérialiste nous aurions peut-être la hardiesse d'appeler *gazéiforme*. Alors, c'étoient les *âmes aériennes* de Varron : « Ces âmes, dit-il, qui sont vues non par les yeux, mais par l'esprit et sont appelées héros, lares et génies (liv. XVI). » — « C'étoit le *genus aereum* de Platon, ce règne de *démons* ou d'*animaux aériens*, qui, bien que tout auprès de nous, ne nous apparoissent jamais ouvertement (*Opusc.*, t. IX). » — « Ce sont encore les *âmes volantes* de Philon, dont l'air est rempli, dit-il, quoiqu'elles soient invisibles pour nous. » — ... Plutarque, Pythagore, les

néo-platoniciens et l'éclectisme alexandrin tout entier, partagent exactement la même doctrine. S. E. le cardinal Gousset fait remarquer avec beaucoup de raison, que l'accord parfait entre la croyance des gentils et celle des chrétiens, sur le nombre et la distinction des bons et des mauvais Anges, suppose évidemment que l'une et l'autre ont une seule et même origine, la révélation primitive.

« Rien de plus philosophique que ces paroles, mais comment tous ces philosophes auroient-ils pu puiser à la même source et en même temps, la vérité sur le nombre, et l'erreur absolue sur la nature et la forme de ces mêmes créatures? — Or, rappelons-nous bien les noms qu'ils leur donnoient tous et constamment; ces noms étoient ceux-ci : *électricités, puissances pneumatiques, forces dynamiques, énergies,* etc.; et cette sorte d'assimilation technique avec les forces matérielles, qu'ils ne laissoient pas que de connoître, ne paroissoit inspirer alors aucune espèce de scrupule aux plus rigides et aux plus savants docteurs de l'Église. Absence absolue de controverse à ce sujet, au moins pendant les trois premiers siècles : personne ne discute, et chacun semble regarder l'opinion qu'il émet comme l'opinion générale. Pour eux, c'étoit la tradition : *antiquissimi et doctissimi theologi,* nos plus anciens et nos plus savants docteurs, disoient-ils (*V.* le P. Petau).... Saint Ambroise est formel : il veut que l'on réserve pour la Sainte-Trinité TOUTE SEULE l'expression *immatérielle* ἀσώματον; rien dans tous les êtres créés, dit-il, n'étant immatériel (lib. II *de Abr.*, cap. VIII). Quant à saint

Augustin, qui revient sans cesse sur ce sujet, il l'explore dans toute ses profondeurs, il ne modifie jamais son opinion; et Sanchez fait remarquer avec raison (*de Angelor. natur.*) que, rappelant dans son livre des *Rétractations*, les corps éthérés et lumineux qu'il donne aux Anges, et les corps plus épais qu'il accorde aux démons, cette fois il ne rétracte rien, *non retractat*. C'est cependant un Père de ce IVe siècle à partir duquel, dit-on, tous les Pères professent l'*immatérialité absolue*. Saint Augustin! quelle exception! s'il avoit eu de véritables contradicteurs, en eût-il donc été ainsi? Comment n'en eût-il pas fait mention? Mais, ce qui nous frappe encore davantage, c'est le même silence de la part des opposants, et surtout l'indécision et les variations de leurs paroles. Ainsi, saint Athanase est toujours représenté comme le défenseur le plus ardent de l'*immatérialité absolue*. Mais, pourquoi donc, dans le septième synode œcuménique, saint Jean de Thessalonique, qui défendoit la *corporéité*, s'appuie-t-il constamment sur cette grande colonne de l'Église? Le P. Petau suppose qu'en définissant l'Ange un animal raisonnable, *animal rationale*, saint Athanase lui en avoit donné l'occasion. Aussi le savant jésuite termine-t-il en disant: « Ceux qui ont fait du grand docteur un défenseur de l'*incorporéité*, n'ont pas assez réfléchi sur les raisons qu'ils en donnent, *haud satis accuratam esse eorum rationem*. » Il en est de même pour saint Bazile, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze, qui, cités comme défenseurs de l'*immatérialité*, nous paroissent retomber plus d'une fois dans l'opinion

qu'ils combattent et finir par parler comme les autres (1).

« Quant aux conciles, sans développer ici l'opinion énoncée par les annotations de M. Migne et puisée dans Muratori, nous nous contenterons de faire remarquer qu'ils s'occupoient si peu de la *corporéité*, telle que nous l'entendons, que saint Bernard a pu dire depuis : N'accordons qu'*à Dieu seul l'immatérialité absolue*, car il est clair que tout esprit créé a besoin d'un être matériel (*Hom.*, 6 *Cant.*). — Ils s'en occupoient si peu que, depuis, le cardinal Cajetan a pu librement se déclarer pour la même corporéité. — Que l'on ne s'étonne donc plus d'entendre l'abbé de Vence avouer que *partout l'Écriture nous représente les Anges comme corporels*, et d'entendre le savant bénédictin D. Calmet, dont les

(1) Saint Bazile, en effet, après avoir défendu cette immatérialité, n'en dit pas moins (*L. du Saint-Esprit,* chap. XVI) : « La substance de ces vertus célestes est un esprit aérien (*spiritus putà est aerius*) ; c'est pourquoi ils sont dans un lieu et se montrent à ceux qui en sont dignes dans l'image de leur propre corps. » Aussi le P. Petau a-t-il pu dire encore avec raison : « Saint Bazile a parlé d'une manière douteuse à ce sujet, *dubiè locutus est.* »

Saint Cyrille d'Alexandrie dit formellement que : Dieu seul étant incorporel, lui seul ne peut être circonscrit, lorsque toutes les créatures peuvent l'être, parce qu'elles sont *corps,* bien que ces corps ne ressemblent pas aux nôtres (liv. IX, *in Joannem*). Que veut-on de plus platonicien ?

Saint Grégoire de Nazianze, enfin, explique aussi ce qu'il entend par *incorporéité :* « Bien qu'ils ne soient pas précisément incorporels. dit-il, on les appelle incorporels par rapport à nous. » *Par rapport à nous!* cela nous paroît être le vrai mot de l'énigme et le fond de la pensée générale. (Note de l'auteur du *Livre des Esprits,* etc.)

travaux ont épuisé la matière, convenir que tous ces phénomènes d'apparitions s'expliquent bien plus facilement avec la corporéité adhérente qu'avec la corporéité d'emprunt qui nécessiteroit un miracle continu (1) (*Appar.*, pag. 237). — Enfin, Sanchez, le défenseur le plus absolu de cette immatérialité, clôt cependant toute cette discussion en termes bien peu positifs : Je pense, *judico*, que cette assertion (de l'immatérialité absolue) est presque certaine aujourd'hui, *ferè certa*, en raison de la commune croyance de l'Église et de sa définition *presque* manifeste, fondée sur l'Écriture et sur les Pères (*loc. cit.*). — L'abbé de Vence a répondu pour l'Écriture, et les Pères viennent de répondre pour eux-mêmes. »

4. Il est impossible, assurément, de mettre plus de conscience que M. le marquis Eudes de M*** dans une discussion de cette nature. Mais on le voit : s'il s'agissoit aujourd'hui d'examiner à fond toute cette controverse, elle auroit des proportions que nous serions inhabiles à mesurer, car, pour une pareille mission, il faudroit un docteur de l'Église. Aussi, à l'exemple de l'auteur du livre *des Esprits et de leurs manifestations fluidiques,* nous nous rangeons sous la bannière de la majorité des théologiens avec la même foi que lui, à cette différence

(1) L'illustre Grotius, abandonnant le sentiment de ses coréligionnaires, déploroit (*in Psalm.*, chap. III, v. 5) la facilité avec laquelle on avoit déféré sur ce point au sentiment d'Aristote, *le premier inventeur,* dit-il, *des pures intelligences.*

(Note de l'auteur du *Livre des Esprits*, etc.)

près, que quand il a fait acte de soumission ou de déférence, il exprime une sorte de regret, et discute encore en faveur de l'opinion contraire, avec l'intention droite et pure d'expliquer plus facilement l'intervention des esprits dans les affaires de ce monde matériel; tandis que, pour nous, c'est non-seulement avec foi, mais avec bonheur, que, sur la question telle qu'elle est posée et discutée, nous regardons comme un devoir de conclure à l'immatérialité absolue des intelligences.

Il n'y auroit rien à dire sur la question, parce qu'il n'y auroit rien à craindre, dans le cas où elle se réduiroit uniquement à savoir si les purs esprits peuvent s'associer avec une substance *fluidique* ou *gazéiforme*, comme on voudra l'appeler. Il n'y auroit pas même à s'inquiéter non plus de la thèse relative à la *nature mixte*, dès qu'on admet un composé, une association des deux substances, spirituelle et corporelle; parce qu'alors la *corporéité* n'exclut pas la *spiritualité*; et cela suffit, ce nous semble, pour garantir l'indivisibilité de l'esprit ou de l'âme, et par conséquent son immortalité.

Mais, là où le danger apparoît, c'est dans le système d'une matérialité quelconque de l'intelligence créée, comme le *Livre des Esprits* semble l'admettre, dans les *notes* sur saint Bazile et saint Cyrille, et aussi dans le *texte* sur saint Bernard, car la *quasi-matérialité* n'est pas plus admissible que la matérialité même. Les conséquences en seroient périlleuses, puisque l'âme est indivisible et immortelle, précisément parce qu'elle n'a rien de la nature des corps. On comprend donc quel argument le matérialisme oseroit tirer de la prétendue

substance aérienne ou gazéiforme des Anges et des démons, ou de tous les autres esprits. Puis, de là à l'ébranlement du dogme de l'éternité des peines et des récompenses, il n'y auroit qu'un pas. Donc la solution donnée par la majorité des théologiens sur la vraie nature des esprits doit être non-seulement respectée, mais fidèlement et rigoureusement suivie. Il ne nous appartient pas, redisons-le, de scruter toute l'étendue des deux thèses contraires; et il faut en laisser le soin à la science dogmatique. Ajoutons seulement que la pleine spiritualité d'une créature n'a rien qui doive alarmer la foi, en regard de l'essence divine; car la nature spirituelle ne conduira jamais à la moindre comparaison entre Dieu et l'intelligence créée. Il y aura toujours là l'incommensurable distance du fini à l'infini. Or, l'être fini, pour rester distinct de l'être infini, n'a pas besoin des limites d'un cercle matériel, ou d'un souffle aérien, quelque subtil qu'on le suppose; il suffit qu'il ait des bornes dans son intelligence même, qu'il soit fini, et par conséquent imparfait, pour qu'il n'y ait jamais de confusion possible entre la substance créée et l'essence divine et incommunicable. Mais autant le système de l'identité seroit révoltant et condamnable, autant la foi est heureuse de cette vérité proclamée par l'Écriture elle-même, que *Dieu a fait l'homme à son image et à sa ressemblance :* nouveau motif pour embrasser dans sa pureté inaltérable le dogme de l'entière spiritualité de l'âme. Les développements de ce beau texte ne sont pas nécessaires ici, et ils nous mèneroient trop loin.

Que le Dieu bon, ayant fait l'âme capable de le connoître et de l'aimer, étende éternellement pour elle l'intuition et l'amour béatifique : c'est encore un merveilleux article de foi ; mais il n'en résulte nullement que la créature devienne une seule et même essence avec le Créateur. Eternellement, au contraire, les deux natures seront distinctes, jusque dans la personne adorable de Jésus-Christ, dont un grand symbole nous dit qu'il est Dieu, non point par la transformation de la Divinité dans la nature humaine, mais par l'élévation de la nature humaine à la Divinité (1). Or, si les deux natures restent ainsi distinctes, alors même qu'elles sont hypostatiquement unies dans l'Homme-Dieu, combien plus le sont-elles entre la Divinité même et la simple créature spirituelle! Ces réflexions ne répondent-elles pas surabondamment à tous les scrupules qui craindroient d'accorder trop aux esprits créés, en leur reconnoissant une immatérialité toute pure? Et l'angélique saint Bernard, ainsi que tous les pieux docteurs, vouloient-ils donc autre chose que distinguer l'essence infinie de Dieu de toute substance créée, et nécessairement toujours finie, alors même que l'infini se communique, comme lumière éternellement *illuminante,* à l'intelligence toujours *illuminée?*

L'Ange de l'École a posé un principe qui doit trancher la question. Il dit en termes formels que, de la substance spirituelle et corporelle, il ne peut pas résul-

(1) *Non conversione Divinitatis in carnem, sed assumptione humanitatis in Deum.* Symbole de saint Athanase.

ter un élément unique : ... *Spiritualis et corporalis substantiæ non potest esse una materia* (1).

Enfin, on doit le comprendre, l'espoir de concilier la philosophie humaine avec les vérités saintes ne suffit point pour justifier la moindre concession sur le principe de l'immatérialité de l'âme.

Sans doute, avec deux éléments composés, dans la double nature des esprits, il n'y a plus de confusion possible, ni par conséquent d'hérésie à redouter; et par là s'explique le langage des Pères, quand il ne paroît pas entièrement conforme à la doctrine de la spiritualité absolue. On peut dire aussi que les saints interprètes, qui veulent une sorte d'enveloppe et de vêtement à tout être créé, fût-il la plus pure des intelligences, doivent être entendus dans le sens des deux natures unies ensemble, de manière à faire ainsi admettre ce qu'on appelle une *nature mixte*. Mais vouloir que parmi toutes les créations il n'y ait rien qui ne soit *corporel*, vouloir que les esprits ne soient incorporels que *par rapport à nous*, vouloir enfin que la Divinité seule soit immatérielle, c'est dénier à Dieu une partie de sa toute-puissance ; c'est lui refuser le pouvoir de créer de purs esprits, et par conséquent c'est aggraver encore le danger de la thèse contraire à la doctrine de la majorité des théologiens, regardée avec tant de raison comme la plus sûre, par celui-là même qui remanie encore la controverse.

Maintenant, est-ce à nous de scruter les conseils du Très-Haut, et de chercher comment auroit dû se régler

(1) Saint Thomas, *Opuscul. de Angelis*, cap. VII.

de telle manière plutôt que de telle autre, l'influence des bons Anges ou des mauvais anges sur les choses de la terre? Est-ce à nous à dire qu'il y auroit nécessité d'un perpétuel miracle dans l'opinion spiritualiste, tandis qu'on économise les miracles dans l'opinion *corporéiste?* N'y a-t-il pas, dans tout le monde invisible, un mystère impénétrable pour l'œil mortel? Eh bien! laissons donc à Dieu le soin des œuvres de sa suprême sagesse, et contentons-nous d'en adorer les merveilles, sans nous troubler à la vue des prodigieuses facultés dont les démons *conservent encore la puissance, comme un débris de leur effroyable naufrage* (1).

5. Cette citation nous conduit à d'autres éclaircissements sur les phénomènes qui se manifestent aujourd'hui de toutes parts.

Il y a seize cents ans, Tertullien, dans son *Apologétique* (2), a commenté des faits analogues; voici en quels termes il s'explique :

« Maintenant, nous disons qu'il existe des *substances spirituelles*, et ce mot n'est point une nouveauté. Les philosophes connoissent les démons (ou génies), et Socrate consultoit le sien; pourquoi pas? puisqu'on rapporte que, dès son enfance, un génie familier s'étoit attaché à lui comme un moniteur; moniteur du mal, évidemment (3). Les poëtes aussi connoissent les dé-

(1) Bossuet, élévation v^e^. — (2) Chap. XXII et XXIII.

(3) Le P. Gratry ne partage point cette opinion de Tertullien : « Il est clair, dit-il, que par démon (δαιμόνιον) Socrate entend ici la voix de Dieu. » et il ajoute : « Cicéron le comprend ainsi lorsqu'il affirme que le

mons, et le peuple lui-même se sert de leur nom pour maudire; et, au fond, c'est Satan, prince de cette race malfaisante, qu'ils invoquent par une impulsion spontanée de leur conscience et de leur âme, dans leurs imprécations. Platon n'a pas nié non plus l'existence des esprits, et les magiciens sont aussi témoins de l'existence de ces deux natures d'intelligences.

« Or, on voit clairement dans les Saintes Écritures de quelle manière les Anges, corrompus par leur propre orgueil, ont donné naissance à une race encore plus perverse, que Dieu a condamnée avec eux et avec celui que nous venons de nommer le prince des démons (1). A présent donc, il suffira de rendre compte de leurs actes. Eh bien! tout ce qu'ils font a pour but la ruine du genre humain; et c'est ainsi que, dès le principe, la malice infernale a inauguré son règne en perdant l'homme. Aussi les démons frappent-ils même les corps, tantôt par des maladies, tantôt par des accidents cruels; et les âmes par des convulsions violentes, subites et extraordinaires. La ténuité et l'admirable subtilité de leur être leur sert ainsi merveilleusement dans l'attaque de la double substance de l'homme. Il est bien facile à la puissance des esprits de rester invisible et impalpable dans ses effets, encore plus que

démon de Socrate est ce *quelque chose de divin* qui le retenoit et à quoi il obéissoit toujours. *De la Connoissance de Dieu.* (*Théodicée de Platon*, n. III).

(1) Tertullien, ce grand génie, a erré plus d'une fois lui-même; et ici on en voit la preuve. Par une fausse interprétation de la Genèse (chap. VI-2), il suppose que les mauvais anges ont engendré des êtres plus mauvais encore.

dans son action. Par exemple, s'il s'agit des arbres et des semences, je ne sais quel souffle vicieux se cache, soit dans la fleur, et la flétrit; soit dans le germe, et l'étouffe; soit dans la croissance, et la dégrade; comme quand l'air chargé d'un mystérieux poison exhale des miasmes pestilentiels. Donc, c'est également par une ténébreuse influence que le souffle contagieux des démons et des mauvais anges corrompt les âmes et les agite dans des fureurs insensées, ou les livre à des convoitises et à des erreurs fatales. Mais le plus grand égarement, c'est celui qui engage les hommes pris et enlacés dans cette idolâtrie à procurer aux faux dieux, représentés par des images et des simulacres, la pâture qui leur est propre dans une boisson de parfums et de sang; ou, mieux encore, car c'est l'alîment qu'ils préfèrent, dans le prestige des fausses divinations, par lesquelles il détournent les hommes du culte du vrai Dieu. Ces fausses divinations, je les expliquerai ainsi que leurs différents modes.

« Tout esprit a des ailes. Tels sont les mauvais anges et les démons. Ils sont partout en un instant; l'univers entier n'est qu'un point pour eux. Ils savent, aussi facilement qu'ils le publient, ce qui se passe en tous lieux. Leur vélocité semble divine, parce que sa cause est ignorée. C'est pourquoi ils se donnent comme les auteurs des événements qu'ils propagent. Ils le sont en effet parfois des fléaux, jamais des faveurs du Ciel. Ils épient les dispositions de la Providence, d'abord dans le concert des prophètes, puis dans l'enseignement des docteurs. Et c'est ainsi que, saisissant encore

certaines chances de l'avenir, ils veulent contrefaire la Divinité, en usurpant le pouvoir des prédictions. Leur ruse pour adapter aux événements l'ambiguïté des oracles est connue des Cœsiens et des Pyrrhiens. C'est ainsi que, comme nous l'avons dit, Apollon Pythien annonça que, dans une contrée lointaine on faisoit cuire une tortue avec la chair d'un autre animal. C'est-à-dire qu'en un moment il se transportoit en Lydie.

« De plus, les démons savent, par leur voisinage aérien et par leurs communications avec les nuées, comprendre les mouvements des astres, et promettre ainsi les pluies dont ils voient les préparations.

« Ils sont empiriques en ce qui touche les maladies. Ils commencent par les infliger. Ensuite, le remède qu'ils prescrivent est nouveau, ou même contraire aux anciens, afin que l'on crie au miracle. Après quoi, suspendant leur maligne influence, ils font croire que la guérison est leur ouvrage. Que dirai-je donc des autres inventions et des succès de la fraude infernale? Que dirai-je des fantômes castoriens, de l'eau portée dans un crible, du navire voguant à l'aide d'une ceinture, de la barbe des statues se hérissant au simple contact, afin de faire adorer la pierre comme une divinité et d'empêcher le culte du vrai Dieu?

« Or donc, si jusqu'à ce jour les magiciens ont évoqué des fantômes, s'ils font apparoître les âmes des morts, s'ils anéantissent en quelque sorte des enfants pour en tirer des paroles de divination, s'ils savent jouer de nombreux miracles dans leurs prestiges tournoyants (*circulatoriis prestigiis*), si enfin, ils ont l'art d'endormir

avec le souffle des démons et des mauvais anges par la puissance desquels *les chèvres et les tables* (mensæ) *sont habituées à prophétiser*, à combien plus forte raison cette puissance des esprits sera-t-elle énergique en agissant et par elle-même et pour elle-même, avec toutes les forces qu'elle veut bien prêter à une œuvre étrangère. »

Ces preuves, que Tertullien rassemble ainsi, pour montrer que les mauvais anges ont un pouvoir égal à celui des faux dieux du Paganisme, et que par conséquent la foi doit les reconnoître sous le masque des idoles, toutes ces preuves, disons-nous, établissent en même temps cette autre vérité que les démons sont innombrables. Un Père de l'Église alloit jusqu'à dire que si des yeux du corps on pouvoit les apercevoir, la lumière du soleil en seroit comme obscurcie.

Une autre conclusion en résulte nécessairement : c'est que les bons Anges, infiniment plus nombreux encore, ont reçu du vrai Dieu, dont ils sont les ministres, la mission de tenir du moins en équilibre la marche des choses du temps contre les influences sataniques. La croyance à leur intervention ne peut donc être que fortifiée par le coup d'œil jeté sur le monde infernal ; et cette croyance si naturelle et si logique, sous ce point de vue, repose sur des bases certaines, comme nous en sommes assurés déjà, dans toutes les révélations bibliques, et jusque dans le plus saint des livres sacrés, dans l'Évangile.

LES ANGES
AUPRÈS DE L'HOMME.

LES ANGES
DE LA GENÈSE.

Paradis terrestre. — Adam et Ève.

Telle que Dieu l'a disposée dans le principe, et telle aussi qu'il l'a maintenue ou réhabilitée, après la révolte des mauvais anges et la chute de l'homme, la création garde toujours sa majestueuse harmonie; toutes les créatures y doivent remplir leur destination, et toutes les voix intelligentes doivent se faire entendre dans ce concert universel. Or, de même que les célestes hiérarchies sont liées entre elles par d'ineffables rapports, de même la nature angélique et la nature humaine ont dû, dès le commencement, avoir ensemble de merveilleuses relations.

Et comme Dieu est essentiellement immatériel, ou

doit en conclure qu'il ne sauroit être visible aux yeux du corps; car, même dans l'adorable mystère de l'incarnation du Verbe, la Divinité restoit cachée encore sous le voile de son humanité sainte aux regards des mortels.

Ainsi, le Seigneur, en dehors de la personne sacrée de l'Homme-Dieu, n'apparoît et ne peut apparoître sur la terre que sous des voiles mystérieux, et alors il se sert, comme l'Écriture nous le révèle, du ministère des Anges; mais les Anges étant eux-mêmes des intelligences purement spirituelles, ils empruntent nécessairement des formes sensibles pour remplir cette divine mission.

C'est donc en ce sens qu'il faut entendre, dans le premier chapitre de la Genèse, les paroles et la manifestation de Dieu, lorsque Adam et Ève sortent de ses mains paternelles, lorsqu'il les bénit et leur dit: *Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre.*

La même observation s'applique au récit plus détaillé de la création de l'homme et de la femme (dans le second chapitre), où nous lisons : « Le Seigneur Dieu forma donc l'homme avec le limon de la terre, et il lui inspira au front le souffle de vie, et l'homme fut ainsi une âme vivante. Le Seigneur Dieu avoit d'abord planté le Jardin des Délices dans lequel il mit l'homme qu'il avoit créé. Le Seigneur Dieu avoit fait aussi produire à la terre toutes sortes d'arbres admirables à la vue, et excellents au goût; et au milieu de ce Paradis il y avoit l'ARBRE DE VIE et l'*arbre de la science du bien et du mal.* » Plus loin l'Écriture ajoute : « Le Seigneur Dieu prit donc

l'homme et le mit dans le Jardin des Délices, pour le cultiver et le garder, en lui disant : Nourris-toi du fruit de tous les arbres du Paradis, mais ne touche point à l'arbre de la science du bien et du mal; car, au jour, quel qu'il soit, où tu mangeras de son fruit, tu mourras. »

Le Seigneur Dieu dit encore : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une compagne semblable à lui. — Le Seigneur Dieu ayant donc formé du limon de la terre tous les animaux qu'elle renferme et tous les oiseaux du ciel, les amena devant Adam, afin qu'il vît comment il devoit les nommer, et chaque nom qu'Adam donna à tout animal vivant est le nom qui lui appartient; et Adam nomma ainsi de leurs différents noms tous les animaux de la terre et tous les oiseaux de l'air. Mais il ne se trouvoit pour Adam aucune compagne à sa ressemblance. Le Seigneur Dieu jeta donc Adam dans un sommeil profond, lui tira une de ses côtes pendant qu'il dormoit, et il mit de la chair à la place, et le Seigneur Dieu édifia avec cette côte le corps de la femme, puis, il la présenta à Adam, et Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair. Elle s'appellera donc d'un nom venu de l'homme, car elle est prise de l'homme ; c'est pourquoi, l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair.

« Or, l'un et l'autre ils étoient nus, et ils n'en rougissoient pas. »

Ce témoignage d'innocence parfaite, ainsi constaté dans la Sainte Écriture, prouve en même temps avec

quelle candeur nos premiers parents vivoient de la vie des Anges, conversoient avec les Anges et participoient aux concerts des Anges. Il est encore facile de croire qu'ils avoient été placés tout d'abord sous leur garde protectrice, sauf le libre arbitre dans l'épreuve de la tentation; car, même après le péché, la mission des Anges gardiens est un dogme de foi. Il est pareillement assez clair, que l'homme reçut de Dieu même et de ses Anges les premiers éléments de la parole, comme toutes les notions nécessaires à son bonheur.

Aussi les apparitions angéliques semblent avoir été presque incessantes dans le Paradis terrestre, tant que dura cette innocence d'Adam et d'Ève. Peut-être aussi avant le péché, le corps de l'homme et de la femme, sans avoir la subtilité des corps glorieux, tels que la résurrection nous les promet, avoit-il du moins une perfection compatible avec l'exercice habituel des visions angéliques; en telle sorte, que toutes les saintes communications leur étoient ouvertes avec le monde des intelligences. Des yeux de leur âme sans tache ils voyoient les Anges, et sans voir Dieu face à face, du moins entrevoyoient-ils sa grandeur et ses merveilles; et ils s'entretenoient avec la voix qu'il leur faisoit entendre, soit directement, soit par les Anges, ministres de sa parole.

Aussi purs, mais plus heureux que l'enfant sortant aujourd'hui des eaux du baptême, les deux nouveaux-nés de la Création devoient donc être doués de cette intuition, dont la nature dégradée n'a plus le secret. Telles étoient les prémices de leur éternelle destinée.

Qui nous dira les charmes de ce premier bonheur? Il a été court; tout le fait croire; mais enfin il fut goûté par l'homme. Quelle suavité, quelle poésie, quelles admirations, dans ce premier âge d'or, que tous les peuples ont plus ou moins célébré par leurs chants traditionnels! Ne parlons pas seulement de l'émerveillante surprise de ce roi et de cette reine d'un monde créé pour eux; ne parlons pas seulement de leurs joies naïves, à leur éveil du fond du néant, et à la vue de tous les trésors de lumière, de beauté, de magnificence, de fleurs, de fruits et de parfums, étalés sous leurs yeux; mais élevons-nous, s'il est possible, jusqu'à l'hymne de leur reconnoissance envers leur Créateur, leur Dieu, leur Père.

Tous deux créés de rien, ils connoissent en détail la vérité de leur origine. Le souffle de vie, *spiraculum vitæ,* exhalé en même temps, anime aussitôt la face de l'homme.

Ainsi, Adam s'est vu naître dans les mains de Dieu.

Et, pareillement, Ève s'est vue naître de la même chair, puisée dans les flancs d'Adam endormi, et elle l'a entendu s'écrier à son réveil, en la voyant : *Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair.*

Oh! oui, le premier élan de ces deux cœurs, de ces deux âmes, les a jetés aux pieds du Créateur, dans la plus douce adoration, dans l'adoration de l'amour envers l'auteur de tant de biens et de tant de grâces! Et, ce n'étoit point assez : en se relevant, ils ont convié le Ciel, et tous les habitants du ciel, à bénir avec eux le seul Maître, le seul Seigneur, le seul Dieu de l'univers;

et les Anges ont à l'envi repondu à ce cri de bénédiction, et leur concert, accueillant avec ardeur cette voix de la terre, fit retentir mille fois de plus l'Hosanna divin, jusqu'au sommet des collines éternelles,

Nous-mêmes, tout éloignés que nous sommes, et par l'étendue des siècles, et par l'abîme du péché, des délices du Paradis terrestre, nous-mêmes nous concevons l'ivresse de ce bonheur, et il nous semble en recueillir quelques émanations, dans les tableaux que la méditation vient soumettre aux regards de la foi.

Et nous-mêmes encore, malgré la tache originelle, n'avons-nous pas connu le Paradis de la première innocence, et bien plus, le Paradis de la première communion, où Dieu se donne tout entier à sa pauvre créature? Mais n'anticipons pas sur l'enchaînement des mystères du salut.

Créés libres, et dès lors peccables, les Anges avoient été soumis à la tentation : un grand nombre y succomba, et un plus grand nombre resta fidèle. Il étoit juste, et il y alloit de la gloire de Dieu, que la nature humaine fût pareillement libre et subît la même épreuve. Cette liberté, au nom de laquelle l'univers frémira toujours, tant il en est instinctivement jaloux, cette liberté étoit comme nécessaire à la parfaite adoration, à l'entière spontanéité des louanges du Très-Haut, dans le cœur et dans la bouche de l'homme.

Adam et Ève, nous devons l'affirmer, furent d'abord tout entiers à Dieu seul; oui, l'amour divin fut tellement fort en eux, qu'il absorba toutes leurs facultés,

durant leur passage dans le Paradis terrestre, jusqu'au moment de leur chute. La preuve en est écrite dans la Genèse. Ils avoient bien, l'un pour l'autre, cet attrait indéfinissable dont le Créateur faisoit une loi de leur nature; époux en naissant, ils s'aimoient comme des enfants s'aiment, avec une pureté qu'ils n'auroient jamais perdue dans leurs chastes embrassements; car la chair ne connoissoit point alors la concupiscence, mais tous ses actes étoient bénis et consacrés par une entière adhésion à la volonté divine.

Et pourtant ce mutuel attrait, si pur qu'il fût, ils ne l'ont pas suivi jusqu'à sa fin première, dans le Jardin des Délices. L'Écriture le dit suffisamment elle-même, quand elle a soin de marquer la vie conjugale d'Adam et d'Ève seulement après leur exil, par l'accomplissement du précepte sacré, *Croissez et multipliez-vous,* précepte donné dans l'état d'innocence à la virginité de l'Éden. Ainsi, la spiritualité dominoit dans leur bonheur, et ils pouvoient dire, comme l'ont dit plus tard les Saints de la terre : *Notre conversation est dans les cieux* (1).

Il semble donc qu'avant d'en venir à leur vocation nuptiale, nourris qu'ils étoient des fruits de l'Arbre de Vie, sacrement du Paradis terrestre, ils se livroient à l'extase des visions célestes, à la contemplation des splendeurs incessamment révélées à leur naïve admiration, surtout dans leurs rapports avec le monde angélique : c'est-à-dire qu'avant de donner à

(1) *Philip.*, III, 20.

l'Eternel de nouveaux adorateurs, ils consommoient l'œuvre de leur propre adoration dans des ravissements inénarrables.

Et voici que la tentation arrive au milieu même de cette félicité si douce et si pure!

Tous les Anges en seront les invisibles témoins; mais, s'ils ont le pouvoir de susciter les saintes inspirations et de faire luire la vérité à travers les nuages de l'âme hésitante, ils n'ont pas le don d'imprimer l'impulsion décisive au libre arbitre. Fidèles à la voix du Seigneur, ils respectent les moindres signes de sa volonté sainte; et d'ailleurs, pour eux-mêmes, la grâce a des mystères impénétrables dans les voies du salut et de la justice; ils ne lisent pas au fond des cœurs; enfin, les décrets de la Providence ne leur sont pas tous également révélés.

Il a donc été permis à l'ange du mal de visiter, sous la forme du serpent, les deux hôtes du Paradis terrestre.

Dieu lui-même, assiste, caché dans sa gloire, à la scène où va se décider le sort de l'humanité.

Les Anges gardiens d'Adam et d'Ève sont là; le monde angélique tout entier est là, dans l'attente du moment suprême, peut-être aussi dans l'ignorance des sentiers tortueux du tentateur.

Et déjà le serpent dit à la femme : « Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres du Paradis? »

Et la grâce crie intérieurement qu'il y a là un secret

réservé à Dieu seul, et dont nul n'a le droit de demander compte; et une lumière immense vient comme l'éclair du sein des Anges, dans le cœur d'Ève et d'Adam, pour les préserver et les défendre. Mais la curiosité est émue, l'orgueil est provoqué, et, sans être tout à fait ébranlée, Ève a le malheur de prêter une oreille complaisante à l'insidieuse question, et d'y faire cette réponse pleine du désir des explications et des découvertes : « Nous mangeons du fruit des arbres qui sont dans le Paradis, mais Dieu nous a défendu de manger du fruit de l'arbre planté au milieu du Paradis, et même d'y toucher, de peur d'en mourir peut-être. »

Et le serpent répond à la femme : « Non certainement vous ne mourrez pas; mais Dieu sait qu'au moment même où vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux, avec la science du bien et du mal. »

Ève, à ces mots, ferme son cœur à la lumière divine, dans l'espoir d'obtenir d'un seul coup tous les secrets du ciel et de la terre; elle ne s'arrête plus à la défense; elle porte un regard de convoitise sur le fruit défendu; il doit être bon au goût, puisqu'il est admirable à la vue : elle le cueille, et elle le mange!

Adam voit la foiblesse d'Ève, et, malgré le cri de sa propre conscience, malgré la lumière qui l'environne, malgré l'inspiration des Anges, malgré la parole de Dieu même, il partage toutes les émotions de sa malheureuse compagne, tous ses doutes, toute sa faute; car, non-seulement il ne lui rappelle pas la certitude de cette

menace, *vous mourrez*, mais il accepte le funeste fruit, et il le mange comme elle.

«Alors leurs yeux s'ouvrirent, et comme ils s'aperçurent tous deux qu'ils étoient nus, ils assemblèrent des feuilles de figuier et ils en couvrirent leur nudité. Et lorsqu'ils entendirent la voix du Seigneur Dieu parcourant le Paradis, vers le soir, à l'heure où souffle la brise, ils allèrent se cacher loin de sa face. Mais le Seigneur Dieu appela Adam et lui dit: Où es-tu? Adam répondit: J'ai entendu votre voix dans le Paradis, et j'ai eu peur, parce que je suis nu; et je me suis caché. Le Seigneur reprit : Et qui donc a pu t'apprendre que tu étois nu, si tu n'avois touché à l'arbre dont je t'ai défendu de manger le fruit? Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a offert du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé. Et le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela? Elle répondit : Le serpent m'a trompée et j'ai mangé. Alors le Seigneur dit au serpent : Parce que tu as fait cela, sois maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la terre tant que tu vivras. J'établirai la guerre entre toi et la femme; elle te brisera la tête et tu voudras perfidement la mordre au talon. Dieu dit aussi à la femme : Je multiplierai tes angoisses durant ta grossesse, et tu enfanteras dans la douleur. Tu seras sous la puissance de ton époux et il sera ton maître. Et Dieu dit à Adam : Parce que tu as cédé à la voix de ta femme et mangé du fruit de l'arbre auquel je t'avois défendu de toucher, la terre sera maudite dans ton travail; et c'est à force de fatigues que tu

en tireras ta nourriture, durant tous les jours de ta vie. Elle te donnera des ronces et des épines et tu vivras de l'herbe des champs. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce que tu rentres dans la terre dont tu es sorti; car tu es poussière et tu retourneras en poussière. »

Le péché est donc entré dans le monde. La mort le suit. Il n'y a plus de Paradis sur la terre. La première mission des Anges auprès de l'homme est finie. Ils n'habiteront plus l'Éden avec lui; Adam et Ève en sont à jamais exilés, et ils retourneront à la poussière dont ils sont sortis.

Mais, au milieu même de la malédiction qui punit leur révolte, un gage d'espérance et de salut leur est annoncé, une nouvelle Ève est promise au genre humain, et par elle un Rédempteur, dans ces paroles que Dieu dit au serpent : « J'établirai la guerre entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, et *elle te brisera la tête.....* »

L'oracle est mystérieux; la promesse est voilée; le germe est caché; mais, à ces caractères, on reconnoît la vérité divine, et elle se développe magnifiquement dans toute la suite des siècles.

Ici encore, le monde angélique est présent, il est attentif; il apprend, à l'avance, quelle part lui est réservée dans le futur accomplissement de la parole sacrée; il voit enfin que le démon, Satan lui-même, a pris une forme trompeuse pour séduire Adam et Ève. Ah! pourquoi Micaël et ses Anges n'ont-ils pas été initiés plus tôt à tous les périls de cette redoutable tentation? Pour-

quoi ne leur a-t-il pas été donné de combattre à découvert, comme au jour de la grande lutte, cet ancien serpent, cet abominable ennemi de Dieu, des Anges et des hommes? Mais la merveille de la rédemption, merveille plus grande encore que celle de la création même, doit se poursuivre; et l'humanité, divinisée en la personne de son Sauveur, viendra s'asseoir enfin avec lui jusque sur le trône de l'Éternel. *O heureuse faute!* s'écrie une voix du sanctuaire, *ô heureuse faute, qui obtient un tel Rédempteur!*

En attendant cette rédemption, l'arrêt est prononcé; Adam et Ève sont chassés du Paradis terrestre; et des Chérubins, armés d'un glaive de flamme ondoyante, gardent les avenues de ce lieu de délices, dont la destination reste désormais ignorée.

Ainsi, on le voit, dès le commencement du monde, les Anges sont les ministres de la colère de Dieu, comme les ministres de ses grâces; et le déroulement de l'Histoire sacrée en offrira des preuves nombreuses. C'est par eux que la parole divine arrive à l'homme déchu, jusqu'au jour où le vrai Messie viendra lui-même parler cœur à cœur à l'humanité régénérée et par lui réconciliée avec le Ciel. Le zèle des Anges, leur charité envers les pécheurs, n'ont pas d'autres bornes que celles de la loi sainte; mais toujours dévoués sans réserve à la gloire du Très-Haut et à sa volonté souveraine, ils sont aussi fidèles exécuteurs de ses justices que zélateurs empressés de ses miséricordes.

Ne quittons pas le souvenir de l'Éden, sans interroger avec crainte et tremblement ce mystérieux

texte où il est parlé des célestes gardiens qui en défendent l'entrée.

Pourquoi l'Écriture nomme-t-elle spécialement ici les *Chérubins*, et non pas généralement les Anges? Pourquoi ce glaive de feu aux abords du Paradis perdu? Pourquoi surtout une garde foudroyante autour de l'Arbre de Vie? Et pourquoi enfin n'est-il plus rien dit de l'Arbre de la science du bien et du mal?

Hélas! la dernière question n'a guère besoin de réponse : une seule transgression du précepte divin, un seul contact avec l'Arbre de la science, un seul fruit cueilli, un seul fruit goûté, avoit donné cette science du mal, irrévocablement mélangée désormais avec la science du bien; et l'homme, jusque-là nourri de l'Arbre de Vie, apprenoit du premier coup toute la fatale science, par la révolte subite de la chair contre l'esprit, de l'orgueil contre l'adoration, de la convoitise contre le devoir.

Remontons aux autres questions.

Dans cette guerre intestine, dans ce mélange inséparable du bien et du mal, la science de la vérité est nécessairement obscurcie, alors même qu'elle n'est pas entièrement perdue; et par conséquent l'Arbre de Vie ne peut plus être livré à la merci des mains naguère innocentes, et maintenant impures, de l'homme et de la femme. Il restera donc placé pour toujours, cet arbre béni, sous une protection céleste et à jamais inviolable.

Un jour il reparoîtra dans le monde, au sommet du Golgotha, et là aussi il sera confié, comme étendard de

l'Église, à de fidèles gardiens, à des gardiens infaillibles, quoique mortels, car Dieu lui-même, avec ses Anges, habitera au milieu d'eux, et la foiblesse humaine sera dès lors constamment assistée de la force d'en haut.

Que dire aussi du glaive de feu, aux abords du Paradis perdu? Ah! c'est que ce Paradis où l'âme domine les sens, où l'Arbre de l'éternelle vie nourrit les élus, ce Paradis peut néanmoins, dans d'autres conditions et sous d'autres apparences, se retrouver, non pas seulement terrestre, mais tout divin, même sur la terre; il peut être reconquis par les larmes du repentir et par une seconde innocence. Le glaive des Chérubins, tout enflammé qu'il est, ne doit être redoutable qu'aux impies; sa flamme ondoyante (*versatilis*) se tourne et se détourne (1), elle livre passage aux amis de Dieu, jusqu'à l'autel, jusqu'au tabernacle, jusqu'au Saint des Saints. Ainsi verrons-nous de même l'Ange de la résurrection, au glorieux sépulcre du Sauveur, avec un aspect fulminant comme l'éclair, avec des vêtements blancs comme la neige, double symbole, et de terreur pour les coupables, et de douceur pour les fidèles (2).

Enfin, et pour revenir à la première question, ce sont les Chérubins, ce sont *les Anges de la science et de la sagesse*, qui portent la flamboyante épée du sanctuaire. Tout est donc expliqué par le seul nom des gardiens de l'Arbre sacré. Malheur aux téméraires qui ose-

(1) C'est le sens exact du mot hébreu, comme du mot latin.

(2) *Ut de ipsâ suâ specie, et terreret reprobos et mulceret pios.* S. Greg., *Homil. in Evang.*

roient y porter la main, sans recourir d'abord aux augustes dispensateurs des trésors de la vérité et de la vie!

Adam et Ève hors du Paradis terrestre.

Après leurs messages de gloire et de bonheur, dans les délices de l'Éden, les Anges reçurent une autre mission auprès de l'homme déchu. Ils furent chargés de le consoler, de le soutenir, de l'éclairer sur la terre de malédiction. Mais, hélas! pour les pécheurs, plus de communications ouvertes avec le ciel, plus de société angélique; car il n'y avoit plus d'innocence! Les tristesses, les angoisses, les ténèbres, les soupirs, les larmes, flétrissoient désormais une existence naguère toute bénie. Toujours des combats entre la grâce et la concupiscence; toujours des ombres jusque dans la lumière; toujours des remords et des regrets mêlés à l'espérance. Des fronts si radieux d'abord, et maintenant si désolés, osoient à peine élever leurs regards vers la source de leur félicité perdue. Oh! oui, il leur falloit des consolateurs au milieu de tant d'amertumes; et le Dieu bon, ce Dieu qu'ils avoient connu comme un père, ne les a point délaissés; il leur a envoyé ses Anges, sinon en messagers de joie, du moins en messagers de miséricorde. Il sait de quelle foible argile le cœur de l'homme fut pétri dans ses mains puissantes, et le psaume sacré qui chante ce souvenir, chante

aussi, et glorieusement, le zèle des célestes ambassadeurs (1).

Ayons donc cette confiance dans le repentir de nos premiers parents, qu'il leur a mérité la visite de quelques-uns des célestes amis qu'ils avoient déjà vus dans le Paradis terrestre. Mais bien différente fut cette communication nouvelle! Par le péché, l'homme et la femme avoient perdu, avec l'innocence, la vision angélique; et, comme leur âme, leur corps aussi étoit dégradé de sa vertu première. L'éclat sous lequel ils avoient pu, sans en être éblouis dans l'Éden, contempler les apparitions divines, ne convenoit plus à des yeux mortels. Il fallut donc tempérer cette splendeur, voiler cette gloire. La terre de l'exil ne pouvoit rien connoître des suavités et des magnificences de la terre du Paradis. Ainsi, Adam et Ève étoient humiliés et punis, plus encore par la mémoire du bonheur passé que par le poids du malheur présent. Une comparaison inévitable, incessante, cruelle, se faisoit d'elle-même, entre ce qu'ils étoient et ce qu'ils avoient été. Quelle pénitence égalera jamais cette pénitence de mille ans? L'Homme-Dieu, descendant de son trône éternel jusqu'à l'étable de Bethléem, pouvoit seul ouvrir un abîme d'expiation, devant lequel s'évanouiroit tout autre sacrifice; car, il est facile de le comprendre, un instant de souffrance de la Victime sainte vaut incomparablement plus que toutes les larmes de tous les hommes durant tous les siècles. Mais la pénitence d'Adam n'en

(1) *Ps.* CII, 14-20 et 21.

étoit pas moins la figure de celle du nouvel Adam. Que de mystères dans cette longue vie des deux exilés de l'Éden! Donc la mission des Anges a été grande autant que nécessaire auprès du père et de la mère de tous les hommes. La voix de Dieu ne parloit plus directement à l'infidèle créature; et l'Arbre de l'éternelle vie manquoit à la terre périssable. Et pourtant, un principe de résurrection germoit déjà dans la nature humaine; il devoit être expliqué. Les Anges consolateurs en étoient les interprètes. Ils ont d'abord, soit en jetant leur lumière dans l'âme d'Adam et d'Ève, soit en leur apparoissant sous une forme visible, développé l'espérance et le secret de la Rédemption. Nous soumettons ici toutes nos pensées à l'autorité de l'Église; mais nous ne sommes pas téméraire, sans doute, en présupposant les révélations des Anges à l'oreille du corps, comme à l'oreille du cœur de nos premiers parents. Ainsi et surtout, cette prophétique menace, adressée au démon caché sous la figure du serpent, a dû leur être interprétée: « J'établirai la guerre entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, et elle te brisera la tête. » Une inspiration, ou une allocution angélique a dû leur dire : « Vous portez en vous-même un germe de bénédiction que la bonté de Dieu a placé hors de toute atteinte. Un rayon de sa grâce environna et préserva, dès le temps de votre innocence, la nouvelle Ève qui doit surgir un jour du milieu de votre longue postérité. Et, quelle que soit l'argile, pure ou impure, dans laquelle sera transmis, de génération en génération, la mystérieuse vie qui promet le salut

du monde, jamais le péché ne la souillera de son ombre. Cette femme, bénie entre toutes les femmes, sortira donc victorieuse des embûches du démon ; et c'est bien par elle que sera brisée la tête du serpent, car, sans elle, la rédemption ne sauroit s'accomplir. Écoutez encore, et vous allez comprendre : votre faute a offensé l'infinie majesté du Créateur. Où trouver une réparation égale à l'offense? — Nulle rançon ne peut venir ni de la race humaine, ni même de la nature angélique. Un Dieu peut seul obtenir votre grâce auprès de Dieu. Ouvrez les yeux à cet abîme de miséricorde. L'une des trois Personnes divines, le Verbe éternel, veut se faire homme, afin de pouvoir s'immoler pour les hommes. Mais, comme sa sainteté inaltérable ne doit avoir aucun point de contact avec le péché, la femme immaculée, dans le sein de laquelle il doit prendre un corps et une âme, est devenue aussi nécessaire à la rédemption que le Rédempteur lui-même; et, cette femme, elle naîtra de vous! Et, cet Homme-Dieu, il naîtra d'elle! O bonté ineffable! ô profondeur insondable et incompréhensible! humiliez-vous donc dans la simplicité du cœur, devant la sublimité de l'infaillible promesse. Le Tout-Puissant est toujours votre Père. — Vous pleuriez de repentir; pleurez aussi de reconnoissance et d'amour. »

La pénitence des deux premiers pécheurs ne se bornoit point aux souffrances prophétisées dans ces trois mots : douleur, travail et mort.

Toutes ces peines sont les peines du corps; les angoisses et les supplices de l'âme n'y sont point énumé-

rés; et, en effet, là commençoit le mystère de la grâce.

Le péché avoit rompu d'abord toute correspondance entre le Créateur et la créature; et la damnation, séparation éternelle, devoit en être la conséquence nécessaire; mais la rédemption promise, sans rien retrancher aux peines temporelles, rouvroit déjà, par l'effet anticipé des mérites du Rédempteur, les communications du ciel avec la terre. Ainsi s'explique le silence de l'Écriture sur la vie et la mort spirituelles; et les Anges du Seigneur étoient encore chargés d'éclairer ici, soit par des inspirations intérieures, soit par des paroles et des signes sensibles, la conscience de l'homme et de la femme; ils leur apprirent comment la pénitence, unie par la foi aux souffrances du Christ, efface les taches de l'âme et la rétablit dans sa pureté première. Oh! comme ils étoient avidement écoutés ces messagers visibles ou invisibles! Oh! comme elle étoit brûlante la prière d'un Adam, la prière d'une Ève, montant vers le Dieu qu'ils avoient entendu, qu'ils avoient connu! Que la foi étoit facile à ces cœurs initiés d'abord à tant de divins secrets! Que l'espérance leur étoit douce dans les débris de leur destinée! Que leur repentir étoit amer, mais qu'il étoit fécond pour la grâce, dans la contemplation d'une offense méritant l'enfer et d'une miséricorde rouvrant le ciel! Mais hélas! en transmettant à leur postérité avec un sang impur, la concupiscence, c'est-à-dire l'inclination au mal, Adam et Ève ne pouvoient transmettre également, ni autrement que par leurs exemples, les fragiles vertus nées du repentir, dans les consolations de la foi. Ils durent laisser à la providence de

Dieu, comme à sa justice, la famille universelle qui alloit sortir de ce même sang, et du milieu de laquelle s'élèveroit aussi un jour, mais sans rien contracter de cette souillure, le Sauveur promis. Quel mystérieux enchaînement et dans les devoirs, et dans les douleurs, et dans les espérances! Combien de larmes versées par ces deux premiers Patriarches, non-seulement sur leur propre faute, mais sur les crimes de leur race future, sur les crimes dont ils étoient eux-mêmes la cause originaire! mais aussi quels pieuses joies, quels transports de reconnoissance, quels cantiques de louanges dans leur confiance aux promesses du salut! Une race choisie, un peuple élu devoit en être le gardien jusqu'à leur accomplissement; et ensuite toute la terre verroit le Soleil de justice, et auroit le bonheur de repeupler le ciel d'innombrables Élus, d'innombrables Saints, à la place des démons tombés dans l'abîme, et cette gloire de l'humanité divinisée en la personne du Verbe fait chair, seroit dès lors infinie comme celle de Dieu même; et, par une juste dérision, cette parole, *vous serez comme des dieux*, parole de mensonge sur les lèvres de l'infernal tentateur, deviendroit une parole de vérité dans la bouche de l'humble Fils de Marie.

Abel. — Caïn.

Inspirateurs célestes, les Anges avoient parlé au cœur d'Adam et d'Ève; et ils remplirent encore auprès d'Abel et de Caïn, enfants de l'exil, cette mission sacrée.

« Il arriva, longtemps après, dit la Genèse, que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre.

« Abel offrit aussi des premiers nés de son troupeau et ce qu'il y avoit de meilleur, et le Seigneur regarda d'un œil propice Abel et ses offrandes; mais il n'abaissa point ses regards sur Caïn ni sur ses présents. »

Ainsi les Anges exécutoient les ordres de Dieu envers les deux frères, si différents l'un de l'autre.

Messagers de grâce auprès d'Abel, ils agréoient au nom du Seigneur ses prières et ses offrandes; et ils lui faisoient entendre dans une douce harmonie les divines bénédictions.

Témoins silencieux, au contraire, auprès de Caïn, ils détournoient leurs regards des fruits qu'il offroit à Dieu, dont ils recevoient l'ordre d'exprimer ainsi le redoutable jugement.

Et lorsque ce coupable, cet homme ingrat envers l'Auteur de tout bien, ce frère envieux contre son frère innocent, se livre tantôt à la colère, tantôt à l'abattement, c'est encore par la voix des Anges que Dieu lui dit : « Pourquoi es-tu donc irrité? Pourquoi ton visage est-il donc abattu? Si tu fais bien, n'en auras-tu pas la ré-

compense? et si tu fais mal, ton péché ne sera-t-il pas aussitôt devant tes yeux? Mais tu seras toujours libre de vaincre la concupiscence et de la dominer. »

Quelle révélation dans ce peu de mots sur la puissance de la grâce divine! et quel éclatant reflet sur la mission des Anges! Ce n'est pas seulement à la conscience de Caïn, c'est à la conscience du genre humain tout entier que s'adresse cette parole dont ils sont porteurs et qui vient de Dieu même. Puis, remarquons-le bien, c'est à l'oreille d'un homme déjà coupable et d'ingratitude et d'envie, que la leçon va directement frapper; et elle menace, elle juge en lui, tous les hommes qui bientôt, corrompant leurs voies, oublieront leur céleste origine, sans pouvoir jamais imposer silence à leurs remords. Ainsi, nulle excuse pour le crime, nulle excuse pour le péché, tant la liberté est forte, jusque dans la foiblesse de l'homme, tant la lumière est vive, jusque dans les consciences perverties!

Une première tragédie ensanglante le monde. Abel est immolé par Caïn : nouvelle prophétie de l'holocauste du calvaire. Et Dieu, toujours par la voix de l'Ange, interpelle le meurtrier : *Où est ton frère Abel?* et Caïn répond : *Je ne sais; suis-je le gardien de mon frère?* Et la voix céleste, toujours sûre de la vérité, lors même qu'elle interroge le coupable, lui dit encore : « Qu'as-tu fait? le cri du sang de ton frère est monté jusqu'à moi, du sein de la terre. Maintenant donc, tu seras maudit sur cette même terre, qui vient d'ouvrir ses entrailles pour recevoir le sang de ton frère versé par tes mains; et tu essayeras en vain de la

cultiver; elle te refusera ses fruits, et tu seras errant et sans asile dans l'univers. Et Caïn dit au Seigneur : Mon crime est trop grand pour que je puisse en espérer le pardon, et voilà que vous me chassez du milieu de la terre; et je dois me cacher loin de vos regards; et je serai errant et fugitif dans le monde : quiconque me rencontrera voudra donc me tuer? Non! répond la voix du ciel, non! il n'en sera pas ainsi, mais quiconque tuera Caïn sera puni sept fois plus sévèrement que lui-même. Et le Seigneur (par la main des Anges) posa un signe sur le front de Caïn, pour défendre à ceux qui le rencontreroient de le tuer. Et Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur, fut errant sur la terre, et il habita vers la région orientale. »

Que d'enseignements encore dans ce nouveau drame! ils sont jetés à grands traits par l'Écrivain sacré. Mais leurs développements, comme leur interprétation, appartenoient aux Anges qui furent évidemment ici les organes et les ministres du Souverain Juge. La peine temporelle du péché est clairement expliquée pour le fratricide, de même que pour la faute originelle; et pourtant cette peine ne va pas jusqu'au sang contre celui qui a versé le sang! et pourtant aussi le coupable se jugeoit lui-même indigne du pardon! et il craignoit d'être tué par une main vengeresse! Mais Dieu est tout à la fois, pour l'homme pécheur, un père et un juge; et la même voix qui venoit de proclamer la puissance de la volonté, la perversité du crime et la malédiction du coupable, devoit

condamner les tentations du désespoir; car le signe de préservation, posé sur le front de Caïn par le Maître de la vie et de la mort, pouvoit devenir encore un signe de grâce et de salut, et tout ensemble un monument de justice et de miséricorde. On verra plus tard la peine du sang prononcée par Dieu même après le déluge, et elle reparoîtra dans les lois théocratiques. Mais ici, il s'agit d'un jugement paternel et non point des rigoureux principes du châtiment des crimes.

Cependant les fils d'Adam se multiplioient; et déjà, dans l'intervalle de la mort d'Abel à la naissance de Seth, les hommes robustes étoient nombreux, puisque, comme on vient de le voir, Caïn trembloit d'être frappé de mort par ceux qui le rencontreroient. Si l'Écriture n'entre pas dans les détails, c'est qu'il lui suffit d'indiquer les jalons qui séparent la race fidèle de la race infidèle, et surtout de fixer l'arbre généalogique d'où le Désiré des nations devoit surgir au milieu des temps. Ainsi, dès le premier siècle du premier homme, la terre voyoit germer à la fois et les consolantes vertus et les détestables vices. Après le paradis terrestre, où avoit fleuri le seul âge d'or véritablement digne de ce nom, le nouvel âge d'or, tant célébré, offroit à peine l'ombre du bonheur primitif. Sans doute la *récence* de la création, la voix de Dieu, la voix des Anges, encore toutes vibrantes, le témoignage du père et de la mère du genre humain, leurs larmes, leurs adorations, leurs paroles pleines du passé perdu, pleines de l'avenir promis, toutes ces grandes scènes frappantes de vérité et brûlantes de foi, d'espérance et d'amour divin,

devoient enchaîner doucement à la loi du devoir les générations nouvelles ; et, sans doute aussi, le Seigneur fut pieusement servi dans la première contrée patriarcale de l'univers. Mais, hélas! le meurtre d'Abel avoit jeté l'alarme dans la nature humaine. Il montroit à tous les yeux combien la racine du péché y étoit profonde ; et quoique la Genèse ne dise rien des autres crimes qui ont pu affliger encore l'humanité, durant la vie d'Adam et d'Ève, l'attentat de Caïn prouve assez, il prouve trop que ces neuf ou dix siècles de leur paternité sur la terre ne furent pas exempts de scandales et de désolations ; et ce dut être là le plus douloureux supplice de leur pénitence. Les actes et les paroles des impies attristent profondément tous les fidèles adorateurs de la Majesté divine ; mais que dire des angoisses d'un père, d'une mère, témoins de l'iniquité de leurs propres enfants? L'œil de Dieu peut seul voir tous ces déchirements de l'âme et compter toutes les larmes versées dans le secret des lamentations paternelles. Ces réflexions suffisent pour reconnoître que, dès le premier âge du monde, les Anges avoient déjà parcouru dans leur mission intime pour l'innocence, consolatrice pour le repentir, ou menaçante pour l'endurcissement, toute la distance des portes du ciel aux portes de l'enfer.

Anges gardiens des Patriarches et de tous les hommes.

Dès le premier jour de la vie d'Adam et d'Ève, la mission des Anges gardiens avoit commencé, et dès lors elle a béni les premiers âges du monde.

La vertu des Patriarches a été célébrée dans tous les temps; l'Église les met au nombre des Saints et des célestes intercesseurs; ils sont nommés immédiatement après les Anges dans les invocations sacrées; c'est assez dire que les Anges et les Patriarches cultivoient déja sur la terre cette union glorieuse qui se continue dans l'éternité.

Oh! pourquoi les vies patriarcales ne sont-elles pas ouvertes devant nos yeux? Pourquoi ne pouvons-nous pas y lire tout ce qu'elles renfermoient de douces prières, de divins transports, de pieux exemples, et surtout leurs communications avec le monde angélique? l'Écriture se borne à signaler leur naissance, leur vie plusieurs fois séculaire, et leur mort. Astres glorieux ils se lèvent, ils suivent leur longue carrière et ils se couchent; pas un mot de plus pour la plupart; mais une seule réflexion suffit : ils ont été fidèles.

Il est dit de Seth qu'Adam l'*engendra à son image et ressemblance*: sainte allusion au repentir du premier homme et aussi à la mémoire d'Abel, comme le père désolé le fait entendre dans cette parole de reconnois-

sance : *Dieu m'a donné un autre fils à la place d'Abel tué par Caïn*.

Ainsi étoient marquées, dès l'origine, la race élue et la filiation du Messie.

Et pour montrer ensuite par un fait éclatant, et sans qu'il soit besoin d'un autre langage, jusqu'à quelle perfection la vie patriarcale étoit parvenue, il est expliqué du fils de Jared, Hénoc, qu'*il marcha avec Dieu* et qu'*il ne reparut plus parce que Dieu l'enleva*.

Or, c'est par le ministère des Anges que Dieu se communique à la nature humaine, et voilà un miraculeux témoignage de leur intervention, dès les premiers âges.

Mais avant de suivre pas à pas l'histoire du monde angélique, nous sommes obligé pour les vérités générales qui la concernent, d'anticiper ici sur le cours des siècles, et de développer à l'avance le dogme des Anges gardiens avec la foi catholique. Leur action sur les cœurs est un mystère ; mais la tradition sainte nous explique comment ils suggèrent les bonnes pensées, comment ils éclairent les doutes et comment ils condamnent, par le cri des consciences, toutes les inclinations coupables. Aussi l'Église célèbre la fête des Saints Anges gardiens, de même qu'elle célèbre la fête de tous les Anges avec celle du chef de la céleste milice, et elle chante alors ces paroles du Prophète : « Il a commandé à ses Anges de te garder dans toutes tes voies ; ils te porteront dans leurs bras, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre ; tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic, et tu écraseras le lion et le dra-

gon (1). Puis, les offices sacrés empruntent à l'un des plus grand génies, à l'un des plus grands Saints, à saint Bernard, cet admirable commentaire, distribué en plusieurs leçons :

« *Il a commandé à ses Anges*. O ineffable prévoyance ! ô merveille de la charité divine ! Quel est celui qui donne cet ordre, à qui, pour qui, et sur qui ? O mes frères, examinons attentivement et recueillons avec soin, dans notre mémoire, tout ces détails d'une si étonnante recommandation ! Quel est celui qui a commandé ? Celui-là même à qui appartiennent les Anges ; celui-là même dont ils suivent les ordres, dont ils exécutent les décrets.... Ainsi, la Majesté suprême a commandé aux Anges, à ses propres Anges, à des intelligences si sublimes elles-mêmes, si bienheureuses, si rapprochées de sa Divinité, si adhérentes en quelque sorte à sa gloire, si intimes avec son essence, et véritablement ses amis domestiques ; et c'est pour toi qu'il leur a fait ce commandement ! mais qui es-tu donc ?... Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu ! pour que vous ayez souvenir de lui ; et le fils de l'homme pour que vous fassiez attention à lui ? Comme si l'homme n'étoit pas de la corruption et le fils de l'homme un ver de terre !

« *De te garder dans toutes tes voies*. Oh ! combien cette parole doit te pénétrer de respect, de gratitude et de confiance : de respect pour leur présence, de gratitude pour leur bonté, de confiance pour leur protection !

(1) *Ps.*, xc, 11.

Marche donc avec vigilance, assisté comme tu l'es par les Anges, dans toutes tes voies, ainsi qu'il leur est recommandé. Dans quelque lieu, dans quelque coin de la terre que tu sois, respecte ton Ange gardien ; ne fais pas devant lui ce que tu n'oserois faire devant moi. Est-ce que tu douterois de sa présence parce que tu ne le vois pas? Les Anges sont là, ils sont là à tes côtés, non-seulement avec toi, mais bien pour toi; ils sont là pour te protéger et pour te bénir.

« *Ils te porteront dans leurs bras ;* car ils te garderont dans tes voies, et ils te conduiront comme on conduit un enfant jusqu'où il peut aller ; ils ne permettront pas que tu sois éprouvé au delà de tes forces, mais ils te soulèveront dans leurs mains afin que tu évites les piéges. Oh! comme il marche facilement celui qui est soutenu par de telles mains! Toutes les fois donc que la tentation menace de s'aggraver et qu'une violente tribulation arrive, invoque ton gardien, ton guide, ton protecteur, dans les périls et dans les alarmes. Appelle-le et dis-lui : *Seigneur, sauvez-nous, nous périssons!* Non, il ne dort pas, il ne sommeille pas; et s'il feint parfois et pour un temps de ne pas entendre, c'est afin que, dans l'incertitude de son assistance, tu ne te précipites pas toi-même hors de ses mains, jusqu'au milieu d'un danger plus grand encore (1). »

On retrouve aussi dans les Offices du jour des saints Anges gardiens, ces paroles de l'Exode : « Voilà que j'enverrai mon Ange devant toi pour guider tes pas,

(1) *Serm.*, XII, 4, 6, 8 et 9.

pour te protéger dans ta route, et pour t'introduire dans la terre que j'ai préparée. Sois attentif en sa présence ; écoute sa voix, garde-toi de le mépriser; car, si tu te rends coupable, il s'en souviendra ; je lui ai communiqué la sainteté de mon nom. — Que si, au contraire, tu restes fidèle à sa parole et si tu fais tout ce que j'ordonne, je serai l'ennemi de tes ennemis, je poursuivrai tes persécuteurs et mon Ange marchera toujours devant toi (1). »

Et pour couronner cette profession de foi aux Anges gardiens, l'Église chante encore le même jour l'Évangile, où l'Homme-Dieu, après avoir prescrit d'éloigner tout scandale des yeux des petis enfants, déclare que LEURS ANGES, *dans le ciel, contemplent la face de son Père* (2).

Donc le dogme des Anges gardiens est fondé sur la parole de vérité. Quelle source de pieuse confiance et de sainte ardeur pour toutes les âmes fidèles ! Quelle espérance pour les âmes tombées, si elles veulent avoir recours à cette puissante intercession ! et quel motif de reconnoissance et d'amour de la part de tous les hommes pour le Dieu de miséricorde ! comment ne pas vénérer, comment ne pas chérir une religion remplie des mystères de la grâce et des miracles de la Providence !

Et qui oseroit exclure de cette divine sollicitude une seule des âmes de la grande famille humaine? Il faut donc croire ce que le docteur angélique a dit lui-même

(1) *Exod.*, XXIII, 20. — (2) Matth., XVIII, 10.

de l'homme né dans le sein de l'erreur, mais obéissant avec sincérité à toutes les notions de la loi naturelle, à toutes les inspirations de la conscience, de cette conscience qui peut garder aussi sa pudeur et sa délicatesse jusque dans les ténèbres de l'idolâtrie; il faut croire que Dieu enverroit plutôt un Ange à cet homme, pour lui ouvrir les yeux à la vraie lumière, que de laisser une telle fidélité sans une pleine et entière récompense. Mais comment cette fidélité même a-t-elle été si exacte, si parfaite? Est-ce par une force puisée dans un cœur terrestre, ou bien par une force venue d'en haut? La réponse est toute faite! ne soyons donc pas étonnés que les Anges aient une mission universelle auprès de tous les hommes, mission intime auprès des enfants de l'Église, mission plus réservée auprès de nos frères égarés, mission plus difficile encore auprès des peuples infidèles, mais qui n'en est pas moins merveilleuse en tout et partout.

Anges visiteurs des Limbes.

Les vérités de la foi s'éclairent les unes par les autres et s'enchaînent merveilleusement. C'est, avons-nous dit, par l'effet anticipé de la rédemption, que les communications de la grâce furent presque immédiatement rétablies, après le péché, entre le Créateur et la créature. Une fois annoncée, la promesse avoit déjà

une première efficacité. Le cœur de l'homme retrouvoit quelques-unes des inspirations divines, et, jusque sous la flamboyante épée qui le chassoit du Paradis terrestre, il étoit inondé des consolations de l'espérance comme des larmes du repentir. Il sentoit, dans un châtiment juste, mais passager, une main toute paternelle, qui restoit toujours tendue vers la sienne, au lieu de l'implacable glaive qui avoit pour jamais terrassé les démons.

Encore bien que la miséricorde divine fût entièrement gratuite envers l'homme, cette différence, entre sa condamnation et celle des anges déchus, avoit sa cause et sa justification, comme tous les décrets de l'éternelle sagesse.

Lucifer et ses frères de révolte, créés et jusque-là nourris dans tout l'éclat des splendeurs de Dieu, dans toutes les merveilles de sa grâce, dans toutes les délices de son amour, avoient péché avec la plénitude de la science, comme avec la plénitude de la volonté. L'orgueil réfléchi, l'orgueil libre, l'orgueil impie, avoit été plus fort en eux que la vérité même, plus fort que l'Esprit divin, plus fort que leur propre conviction. Une telle rébellion étoit sans excuse, et elle fut sans pardon.

Adam et Ève, au contraire, quelque punissable que fût leur faute, n'avoient pas vu cette lumière infinie, après laquelle il n'y a plus rien à voir ni à savoir. Ils étoient restés enfants de bénédiction, sous la main de leur Père céleste; ils n'étoient pas encore élevés jusqu'à lui; ils n'étoient pas entrés dans sa gloire. Leur désobéissance, ou leur révolte, digne de mort, suivant

la menace, puisqu'elle offensoit Dieu même, n'avoit cependant pas toutes les proportions du crime des mauvais anges.

Cette mort éternelle n'en seroit pas moins demeurée la juste peine du péché, par l'impossibilité d'une réparation, sans l'ineffable bonté de Dieu. Mais si, dès l'instant même de la promesse, le ciel étoit recouvrable, on comprend néanmoins que l'entrée n'en pouvoit être entièrement rouverte qu'au jour où le Rédempteur, après en être descendu, y remonteroit lui-même avec les trophées de sa victoire, et avec les innombrables captifs délivrés par sa grâce.

Jusque-là, les âmes des justes, l'âme même de l'innocent Abel, première figure de la victime sans tache, tout assurées qu'elles étoient de leur immortalité bienheureuse, devoient rester éloignées des divins tabernacles.

Dans cette attente, les limbes, ou lieux souterrains (1), comme dit la parole sacrée, étoient le séjour des Élus du Seigneur.

Naturellement donc la foi nous porte à croire, même dans le silence de l'Écriture, que les Anges ont constamment visité ce mystérieux monde, où le Messie, triomphant de la mort avant même de ressusciter, devoit faire sa première apparition. Les habitants de ce paradis inférieur appartenoient déjà à l'éternité bienheureuse, sans en goûter toutes les délices. Car s'il ne leur étoit permis de s'élancer dans les cieux que

(1) *Ephes.*, IV, 9.

par le désir, ils en recevoient, bien certainement, toutes les communications qui peuvent se transmettre entre de pures intelligences. Ils entrevoyoient les armées angéliques. Par elles, ils adressoient les hommages de leur adoration, les gémissements de leur exil, les élans de leur amour, à la Majesté suprême dont ils ne pouvoient encore ni contempler les splendeurs, ni entendre directement la parole, ni pénétrer les arcanes inénarrables. Les Anges de toute hiérarchie et de tout ordre recueilloient leurs soupirs et versoient à grands flots la lumière, les consolations et les joies célestes dans cette prison bénie. Ils y introduisoient incessamment de nouveaux Élus. Chaque instant avoit ainsi son bonheur, en attendant le bonheur sans mesure. Dans ce commerce divin, l'œil de l'âme, perçant tous les voiles de la terre, accompagnoit les sublimes ambassadeurs jusqu'aux portes du sanctuaire éternel, et replioit ses regards pleins de l'éclat de leur gloire sur le parvis des limbes.

Ainsi, depuis Abel et tous les premiers Justes, morts dans la paix du Seigneur, et depuis les Patriarches endormis avec leurs bénis enfants du sommeil des Prédestinés, jusqu'aux Saints entrés dans le tombeau à la veille du sacrifice de la croix, toujours, toujours les Anges ont exercé leur merveilleux ministère du ciel aux limbes, et des limbes au ciel.

Anges visiteurs du Purgatoire.

Toutes les âmes bénies de Dieu sous l'ancienne loi n'alloient pas directement aux limbes, à ce paradis intermédiaire où les Justes attendoient le vrai ciel, le Ciel des cieux. Mais celles qui au moment de la mort, n'avoient pas encore entièrement satisfait à la justice divine, devoient d'abord être purifiées dans un lieu ou dans un état d'expiation.

Avant même d'être une vérité de foi, le dogme du Purgatoire est une vérité nécessaire. *Rien de souillé n'entrera dans le ciel* (1), car le ciel des Élus, c'est Dieu même ouvrant son sein à sa créature. Ainsi, il ne suffit pas qu'à la dissolution du corps, l'âme soit exempte de tout péché mortel; il ne suffit pas qu'elle vive de la vie de la grâce, pour obtenir immédiatement la possession du souverain bien et pour s'unir à la Sainteté infinie. Il faut de plus que les moindres taches qu'elle a pu contracter sur la terre aient été toutes lavées. L'océan de la lumière incréée n'admet aucune ombre; la source de toute pureté ne sauroit souffrir le mélange d'une seule goutte impure; la gloire suprême ne permet devant elle rien qui puisse offenser les regards. Un cœur qui n'adhèreroit pas à l'évidence de cette vérité, aussi nécessaire qu'elle est sacrée, pourroit-il jamais devenir le cœur d'un Prédestiné? Or, il est sinon impossible, au moins bien difficile, qu'au moment

(1) *Apoc.*, XXI, 27.

du terrible passage, le Juste lui-même ait payé toute sa dette au souverain arbitre des consciences ; et si la flamme de l'amour divin purifie l'âme, comme le charbon ardent purifioit les lèvres du Prophète, si un seul acte de charité parfaite devient cette flamme, ce charbon ardent, et lui ouvre aussitôt le sein de son Créateur; sont-ils bien nombreux les Saints à qui cette faveur est échue? quel pécheur oseroit y prétendre? Sans doute pour être parfait, l'amour n'a besoin que de la grâce, et la grâce est rapide comme le souffle de Dieu. Ainsi, le larron, converti sur la croix, est tellement inondé de lumière, tellement pénétré de foi, tellement contrit de pénitence, tellement embrasé d'amour divin, tellement enivré de grâce, que sa charité est tout d'abord aussi parfaite que celle des plus grands Saints; et il entend aussitôt cette merveilleuse promesse du Christ immolé : *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis!* Mais l'Écriture n'offre que ce seul exemple d'une conversion si extrême, et pourtant si prompte et si heureuse! « Il y en a un, disent les docteurs sacrés, afin que nul pécheur ne désespère; mais il n'y en a qu'un seul, afin que nul ne présume témérairement de la miséricorde divine. »

Pour appartenir au ciel, et surtout pour aller droit au ciel, il faut donc avoir l'amour de Dieu; il faut pouvoir dire avec un pieux archevêque mourant (1) cette parole ravissante d'espérance, de résignation et de charité parfaite : *Je vais être jugé par celui que j'aime !*

(1) Mgr de Quelen, archevêque de Paris.

Enfin et certainement, il faut le purgatoire à tous ceux qui n'ont pas payé jusqu'à la dernière obole leur dette sacrée (1), ou qui n'en ont pas obtenu la remise entière dans les ardeurs du pur amour.

On comprend néanmoins que les habitants de ce lieu d'expiation sont tous des élus, des saints, des amis de Dieu, puisqu'ils ont la certitude et non pas seulement l'espérance de leur salut. Donc (la conséquence est manifeste), donc ils sont visités par les Anges. Car, comme le dit saint Paul : *Que sont tous les Anges, sinon des intelligences chargées de diverses missions, sinon des ministres envoyés à ceux qui doivent avoir part à l'héritage du salut* (2).

Or, bien que le Purgatoire soit un lieu de souffrance, ou plutôt par cela même qu'il est un lieu de souffrance pour les âmes sauvées, mais redevables encore à la justice éternelle, *le Dieu de toute consolation* (3) ne les y laisse pas sans consolateurs; et certes, la foi ne risque point de s'égarer en affirmant que les Anges visitent sans cesse le purgatoire, et qu'ils y annoncent aux uns leur prochaine délivrance; aux autres l'adoucissement successif de leurs peines; à ceux-ci, les prières et les vœux offerts en leur faveur, au ciel et sur la terre; à ceux-là, les aumônes versées à leur intention dans le sein des pauvres; aux plus délaissés, les maternelles sollicitudes de l'Église; et à tous, la vertu du sacrifice adorable de l'Agneau sans tache et l'application des divines miséricordes.

(1) Matth., v, 26. — (2) *Hebr.*, I, 14. — (3) II *Cor.*, I, 3.

Certainement encore, c'est la main des Anges qui retire les âmes du milieu des feux expiatoires au moment où finit leur supplice, et qui les introduit dans les divins tabernacles. Ainsi, à partir du grand triomphe où Jésus-Christ lui-même a fait asseoir, au plus haut des cieux, tout le cortége de son ascension glorieuse, à chaque instant et des jours, et des années, et des siècles écoulés, les messagers angéliques ont amené du fond des prisons brûlantes de nouveaux habitants dans les éternelles demeures; à chaque instant ils continuent cette mission céleste, et ils la rempliront toujours jusqu'à la consommation des temps.

Quelle consolation pour des parents, pour des amis, pour tous les fidèles, que de savoir travailler sur la terre au soulagement et à la délivrance des captifs du purgatoire! Quelle admirable communication au delà du tombeau! Par les mêmes prières Dieu est béni, les âmes souffrantes sont secourues, les vivants sont édifiés, et les Anges, heureux témoins de cette correspondance des cœurs, en sont aussi les interprètes et les rapides messagers.

« C'est donc une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés des peines du péché (1). »

Que cette recommandation, empruntée par l'Église au livre des Machabées et chantée dans nos temples, soit donc pieusement observée! Oh! qu'ils sont à plaindre ceux qui ne savent ni la comprendre ni la pratiquer!

(1) II *Machab.*, XII, 46.

Les âmes du ciel correspondent aussi avec les âmes du purgatoire, soit directement, soit par le ministère des Anges. Et non-seulement, les Bienheureux prient pour leurs frères souffrants, mais, croyons-le bien, ils provoquent encore le souvenir et le zèle des vivants en faveur de ces chers exilés; car, quel que soit le pouvoir des prières de l'Église triomphante, l'Église militante a mission spéciale de secourir les fidèles trépassés, et elle possède pour eux, comme pour ses enfants, la source inépuisable de toutes les miséricordes, le divin sacrifice, depuis que son chef adorable, tout ensemble prêtre et victime, a dit à ses premiers pasteurs : *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* Ainsi, la terre est aussi riche que le ciel avec ce trésor toujours ouvert du saint Tabernacle, où la piété peut sans cesse puiser à pleines mains tous les mérites, toutes les indulgences, toutes les faveurs, toutes les grâces de Jésus-Christ, souverain Juge des vivants et des morts.

Unies et comme identifiées avec l'holocauste éternel, les bonnes œuvres, les aumônes et les supplications du pèlerinage terrestre ont donc une vertu consacrée par la parole du Rédempteur. Aussi du haut de la gloire les Élus nous supplient nous-mêmes d'user de nos divines richesses, et pour notre sanctification et pour obtenir un lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix à nos frères du purgatoire; et cet échange d'inspirations célestes et de pieuses réponses, entre les habitants des cieux et les fidèles de la terre, se fait nécessairement encore par l'entremise toujours bénie

et toujours empressée des Anges et des Archanges.

O religion sainte, que tu mérites bien ton beau nom ! Oui, tu es le lien de tous les cœurs, de toutes les âmes, de toutes les intelligences ; tu les lies, tu les *relies*, dans une parfaite unité, au culte du Dieu trois fois saint, et tu ne fais qu'une seule Église de l'Église militante, de l'Eglise souffrante et de l'Église triomphante.

Noé. — L'Arche du déluge. — l'Arc-en-Ciel.

Noé *étoit juste et parfait, et il marchoit en la présence de Dieu.*

Alors *toute chair ayant corrompu sa voie*, le Seigneur, sous la figure de l'Ange, apparut à Noé, et lui dit : « Voici que j'ai résolu de mettre fin à la race des hommes, car la terre est remplie de leurs iniquités ; je les exterminerai avec tout ce qui respire. »

Mais, sous une main paternelle, pour peu que le coupable veuille enfin ouvrir les yeux, la longanimité et le pardon sont toujours à côté du châtiment.

Cette vérité s'applique même dans les désolations du déluge. Et d'abord, non-seulement l'arche du salut est préparée par Noé, sous l'inspiration des Anges, pour le recevoir avec sa famille ; mais cette construction

dure l'espace d'environ cent années! Et, dès lors, aucun avertissement ne manque aux aveugles moqueries de l'incrédulité. La prédiction du Patriarche est partout connue. Tous les regards sont fixés sur le monument figuratif de l'Eglise future: et les incrédules d'alors, comme les incrédules de tous les temps, se rient et du Prophète et de sa prophétie.

Ainsi devoit commencer et se poursuivre, à travers les siècles, et au milieu de la dérision des mécréants, l'édifice catholique.

Et pourtant il n'y a pas de salut hors de l'arche!...

Attendez! la miséricorde expliquera l'anathème.

Ces hommes coupables, qui ont dédaigné les oracles célestes, les voilà environnés de l'abîme des eaux! En vain ils se réfugient de montagne en montagne, comme ils s'élevoient naguère dans l'orgueil de leurs pensées et dans la hauteur de leurs dédains: le déluge est universel et l'arche bénie vogue seule et sans crainte, à la face du ciel, sur l'immensité des flots.

Une multitude d'hommes, originairement destinés à vivre des siècles, vont être engloutis dans des gouffres, non pas creusés sous leurs pieds, mais élevés sur leurs têtes. Ils avoient lassé la patience de Dieu même. Il n'étoit donc pas possible de laisser impunis des vices d'une si ancienne audace et d'une si longue espérance sur la terre. La sagesse divine (c'est elle-même qui doit inspirer cette pensée), la sagesse divine, chose impossible! eût été en défaut; et c'est pourquoi elle a dit alors: *La vie de l'homme ne sera plus que de cent vingt ans:* ce qui fixoit d'abord l'époque du déluge, et indiquoit

aussi en général le terme à peu près extrême de la vie, pour l'unique famille qu'elle avoit résolu de sauver et qui devoit repeupler le monde.

Où donc est la miséricorde? La miséricorde est déjà dans la destruction des peuples, encore plus gigantesques par le crime, que par leur stature et par leur existence nombre de fois séculaire. Mais la miséricorde est éternelle surtout, et le présent ne compte que pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire presque pour rien, dans les divins décrets. Or, si la peine du déluge est irrévocable, si les géants de la perversité doivent être noyés tous dans les eaux, s'il y va de la justice de Dieu et du sort des générations futures, n'y a-t-il pas du moins, au milieu des horreurs du cataclysme, encore quelque place au repentir pour l'expiation, et au salut pour l'éternité?

Ah! le cœur filial trouve aussitôt la réponse; réponse tremblante, sans doute, en face de l'énormité des crimes et du déploiement de la terrible vengeance; mais Dieu est toujours père, et la paternité n'est jamais implacable; aussi l'inondation diluvienne n'est pas un océan tombant d'un seul coup sur la terre; c'est une pluie de quarante jours et de quarante nuits, préparant, développant et accomplissant avec lenteur et mesure l'inévitable catastrophe. Eh bien! oui, le pardon est encore là pour toutes les consciences repentantes et converties. Les mains suppliantes ne peuvent plus, du haut des rochers tout à l'heure envahis, atteindre l'arche du salut; mais la prière n'en est pas exclue; et ici, les Anges du Seigneur ont expliqué aux victimes les

mystères de la grâce. « Vous êtes de l'Église, vous êtes de l'arche, leur disoient-ils, ô vous tous, infortunés pécheurs, dont les yeux s'ouvrent trop tard pour y faire entrer vos corps, mais dont un vrai repentir peut toujours, et jusqu'au dernier souffle, y faire pénétrer vos cœurs et vos âmes. Vous seul n'en êtes pas, qui doutez ou désespérez de la bonté d'un père; vous qui, dans la ruine de la chair, ne vous affligez que du sort de la chair, ou qui, dans la ruine de vos pensées, ne rêvez que l'orgueil de l'intelligence; encore un moment et vous serez les éternels ennemis de Dieu, et tout espoir sera perdu! Mais vous qui tombez à ses pieds, vous qui l'invoquez en pleurant vos crimes, espérez, espérez la miséricorde! Par vous-mêmes vous n'en êtes pas dignes; mais le Rédempteur promis sera immolé pour vous, comme pour tous les hommes; c'est par sa grâce, c'est par ses mérites, c'est par son sang que tous les péchés du monde seront effacés; les vôtres sont lavés dans ce déluge, par la même vertu que sa parole attachera à un autre baptême; espérez donc, et jetez un dernier regard sur l'Arche du juste Noé; soyez de cœur avec lui, car il est lui-même la figure de ce divin Libérateur! »

Telles étoient, telles devoient être les paroles ou les inspirations dictées par les Anges aux hommes abîmés dans les eaux tout à la fois vengeresses et vivifiantes. Si nous en doutions encore, écoutons une voix sacrée. Ce n'est point celle des prophètes, peut-être ne seroit-elle pas assez claire, assez décisive, mais c'est la voix du Sauveur lui-même, de son premier représentant sur

la terre, du prince des Apôtres, du chef de l'Église universelle. Elle nous apprend que *le Christ est allé porter les paroles de l'esprit divin aux âmes prisonnières, et qui jadis avoient été incrédules, alors qu'elles lassoient la patience du Seigneur, au temps de Noé et de la construction de l'Arche* (1). Ces âmes étoient donc dans le purgatoire ou dans les limbes ; et, sauvées ainsi par une infinie miséricorde, elles ont sans doute escorté, avec la foule des Élus, et la résurrection et la glorieuse ascension de Jésus-Christ.

La mission des Anges, consacrée ainsi d'abord, dans les premiers jours du déluge, au salut éternel d'un grand nombre de ses victimes, s'est concentrée ensuite sur la famille préservée. Ils environnoient l'Arche; ils inspiroient l'homme de Dieu; ils le bénissoient; ils n'étoient pas étrangers non plus au merveilleux dénoûment où figure la douce colombe, une première fois, revenant sans autre asile, une seconde fois, portant un rameau d'olivier, et la troisième fois, ne revenant plus et annonçant ainsi la délivrance. C'est leur voix qui fit entendre à Noé cette heureuse parole : *Sortez de l'Arche !* et cette bénédiction renouvelée : *Croissez, multipliez-vous et remplissez la terre.* C'est en leur présence qu'il éleva un autel et offrit un holocauste au Seigneur; c'est par eux qu'il reçut encore de nouvelles promesses et surtout celle-ci : « Je mettrai mon arc dans les nuées, comme le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lors donc

(1) I Petr., III, 19.

que j'aurai enveloppé le ciel de nuages, mon arc y apparoîtra, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous et avec toute âme vivante qui anime la chair, et il n'y aura plus désormais de déluge pour l'extermination des hommes et des animaux.»

Toutes ces promesses semblent tenir plus à la terre qu'au ciel; la rédemption n'y est pas explicitement rappelée; mais l'alliance avec Dieu même, ainsi proclamée par la voix des Anges, présuppose ce qu'elle ne dit pas, et elle contient en germe la grande bénédiction, qui ne devoit être déterminée, expliquée et développée qu'aux yeux du Patriarche choisi dans la race de Noé, pour être le père du peuple fidèle.

On suivra bientôt ce magnifique enchaînement.

Mais, auparavant, il faut contempler l'accroissement du genre humain, la confusion des langues et la dispersion des peuples.

Tour de Babel.

Toujours aux ordres du Très-Haut, les Anges sont chargés de ses justices comme de ses miséricordes.

L'orgueil avoit inspiré au premier homme le fol espoir de s'égaler à Dieu, en mangent le fruit défendu.

Ce double orgueil et de l'esprit et de la chair avoit aussi perdu les fils d'Adam au temps de Noé; et même

après le châtiment universel, il égare encore toutes les générations multipliées dans les trois derniers siècles de la vie du saint Patriarche et dans les siècles suivants.

Déjà les familles alloient devenir des peuples, et les hommes, trop resserrés désormais dans les contrées qu'ils avoient habitées d'abord, songeoient à s'étendre au loin; mais auparavant et en entrant dans les plaines de Sennaar, ils voulurent élever une tour jusqu'au ciel, comme monument de leur gloire.

Dieu, irrité, descendit avec ses Anges sur la terre, et il dit : « Les enfants d'Adam forment tous un seul peuple et ils ont tous un même langage; ils ne quitteront pas, avant de l'avoir achevée, l'œuvre qu'ils ont commencée. Venez donc, et confondons tellement leurs paroles, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

« Et c'est delà (ajoute le texte sacré,) que Dieu les dispersa tous dans les diverses régions du monde; et ils cessèrent de bâtir la ville. »

Et c'est pourquoi le nom de Babel a été donné à leur construction, car c'est là que fut ainsi confondu le langage de toute la terre.

Cette gloire humaine, cette gloire qui n'est point celle de Dieu, en un mot cette fausse gloire étoit donc le prophétique fléau des peuples futurs et le fléau déjà venu des peuples naissants.

Tous les âges seront témoins de cette superbe et aveugle folie. Si elle ne bâtit plus de tours pour escalader les cieux, elle bâtira des systèmes pour com-

battre la vérité ; mais toujours les modernes Titans seront confondus comme leurs devanciers, à la face du soleil, dont ils n'auront jamais pu un seul instant offusquer l'éclat ni déranger le paisible cours.

Visibles ou invisibles, les Anges du Seigneur ont exécuté ses ordres pour la dissémination des peuples sur toute la surface du globe. Il est léger, ce châtiment, en comparaion du crime d'usurpation sur les droits de *celui à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance;* mais il est en rapport avec les misérables tentatives de l'orgueil.

Ainsi, à toutes les époques, la marche seule du temps, et la mort surtout, cette inévitable dispersion des ennemis de Dieu, font une prompte justice de leurs vaines révoltes.

A la vérité, les apparitions angéliques ne viennent plus donner l'éclatant signal des triomphes du ciel ; et les prodiges de la droite du Seigneur ne tombent pas toujours sous les yeux du corps : mais l'œil de l'intelligence suffit pour comprendre, et l'œil du cœur pour adorer.

L'intervention des Anges au miracle de la confusion des langues ne résulte pas rigoureusement du texte sacré ; car ces paroles de Dieu : *Venez donc et confondons leur langage,* peuvent s'entendre comme adressées par le Père au Fils et au Saint-Esprit; et c'est ainsi qu'elles sont comprises par saint Jean-Chrysostôme et par plusieurs interprètes. Mais leur sentiment n'exclut pas celui de saint Augustin, qui dit expressément qu'ici Dieu parle *aux Anges* : « et on doit remarquer encore,

ajoute-t-il, que Dieu ne leur dit pas : *Venez et confondez*, mais : *Venez et confondons*, pour faire voir que Dieu agit tellement par ses ministres que ses ministres agissent avec lui (1). »

Au surplus, il suffit, et c'est le point capital, de reconnoître que Dieu a exécuté ce grand prodige, soit par lui-même, soit par le ministère des Anges; et que, comme il avoit donné d'abord une seule langue à toute la race humaine, il a confondu avec la même puissance leur langage, pour punir leur orgueil et les forcer ainsi à une dispersion providentielle dans les diverses régions du globe.

Vocation d'Abraham.

Abraham, choisi pour conserver le dépôt de la foi et pour le transmettre dans sa descendance à travers les siècles de l'idolâtrie, Abraham devenu ainsi le père des croyants, eut, dès ce monde, le bonheur de converser avec Dieu, c'est-à-dire de le voir dans l'apparition des Anges, de l'entendre par la voix des Anges, et de lui répondre en parlant lui-même aux Anges.

Les révélations consignées dans la Bible vont plus loin que la rigoureuse portée de leur langage; car, si elles n'expliquent pas textuellement toute l'étendue de

(1) *Cité de Dieu*, liv. XVI, ch. 5.

chaque vision du Patriarche, elles font du moins comprendre que l'avenir étoit prophétiquement ouvert devant lui. Mais jusqu'à quel point? Ici, leur silence est expliqué par des paroles plus vénérables encore que celles des Anges. On peut les redire à l'avance, elles sont sorties de la bouche même du Christ, lorsque se déclarant comme le Messie, il disoit aux juifs : *Abraham, votre père, a désiré de voir mon jour : il l'a vu et il a tressailli de joie.* Ainsi, dans tout ce qui va suivre, nous en avons la certitude, une miraculeuse lumière a mis sous les yeux du Patriarche les merveilles de la naissance, de la vie et de la mort de l'Homme-Dieu, tous les mystères de la Rédemption, et enfin la plus ravissante des inventions de l'amour divin, l'ineffable Eucharistie.

La première vision est racontée en peu de mots : « Dieu dit à Abram (1) : Laisse là ton pays, ta parenté et la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai. Je ferai sortir de toi un grand peuple, je te bénirai, j'exalterai ton nom et tu seras béni. Je bénirai ceux qui te béniront, et je maudirai ceux qui te maudiront, et toutes les nations de la terre seront bénies en toi. »

Abraham eut foi dans la promesse; il partit à l'âge de soixante-quinze ans avec son neveu Loth, de la cité de Haran, où étoit mort Tharé, son père, sorti avec eux de la ville de Ur, en Chaldée.

(1) C'étoit le premier nom d'Abraham; nous verrons bientôt comment Dieu le changea.

Arrivé dans la vallée miraculeuse, près de Sichem, Abraham fut visité par une seconde révélation et Dieu lui dit : « Je donnerai ce pays à ta postérité ». Le texte divin n'ajoute rien à cette promesse; mais il suffit qu'elle se rattache à celle qui précède et à celles qui suivront. D'ailleurs, dans une céleste communication, les splendeurs passées sous silence, avec la simplicité biblique, sont facilement pressenties; et, comme l'apparition sacrée annonce par elle-même le ministère des Anges, nous ne pouvons douter ni de son éclat, ni de ses prodiges; et de là, en effet, la vallée sanctifiée reçut le nom de vallée *illustre*, ou vallée *miraculeuse*. C'est là aussi que, dans sa reconnoissance, Abraham éleva un autel au Seigneur.

C'est encore là que, dans une troisième vision, et après le départ de Loth vers le Jourdain, Abraham entendit cette voix de Dieu : « Lève les yeux, et de la place où tu es, regarde au septentrion et au midi, à l'orient et à l'occident; toute cette terre que tu vois, je te la donnerai et à ta postérité pour toujours; je multiplierai ta race comme la poussière, et s'il est un homme qui puisse nombrer la poussière, il pourra compter aussi le nombre de tes descendants. Lève-toi, et parcours cette terre dans sa longueur et dans sa largeur, car je te la donnerai. »

Abraham levant donc sa tente, alla s'établir vers la vallée de Mambré près d'Hébron, et là, il dressa un autel au Seigneur.

Ainsi toute la vie d'Abraham est désormais illuminée de la lumière divine, et toutes les révélations dont ses

regards ont été frappés, se reproduisent à chaque instant à sa mémoire, alors même qu'il n'en voit plus les traces. Toutes les paroles qu'il a entendues restent vivantes au fond de son âme, et la bénédiction dont il a reçu le privilége remplit son cœur. Cette vie du père des croyants est donc une vie de foi, d'espérance et de charité, en présence de Dieu et de ses Anges.

Melchisédech.

Quel est ce Pontife, qui n'a ni prédécesseur ni successeur dans son mystérieux sacerdoce, et dont on ne connoît ni la généalogie ni la descendance? Son nom veut dire *Prince de la Justice;* il est roi de Salem, *ville de la Paix*, et il est en même temps le prêtre du Très-Haut.

Plus tard, le Psalmiste, chantant la gloire du Sauveur, s'écrie dans un saint transport : *Vous êtes Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech* (1) !

Et plus tard encore, le grand Apôtre déclare que Melchisédech étoit la figure du Fils de Dieu, du seul Pontife éternel (2).

Ainsi, dès le temps d'Abraham, déjà les promesses étoient figurativement exécutées, et le Verbe divin bénissoit lui-même, par la main de Melchisédech, le

(1) *Ps.* CIX, 4. — (2) *Hebr.*, VII, 3, *assimilatus Filio Dei.*

fidèle vainqueur de quatre rois, le libérateur de Loth, et surtout le père du peuple élu.

Et le pontife, après avoir *offert le pain et le vin,* disoit : « Béni soit Abraham, au nom duDieu très-haut, créateur du ciel et de la terre !

« Et béni soit le Dieu très-haut, qui par sa protection a fait tomber vos ennemis entre vos mains ! »

Et Abraham, reconnoissant qu'il devoit sa victoire à Dieu seul, lui offrit, en la personne de Melchisédech, la dîme des dépouilles des rois vaincus.

Que de mystères, que de prophéties, que de merveilles, dans quelques mots rapides du livre sacré !

Les Anges pouvoient-ils donc rester étrangers à cette grande scène?

Comment se persuader que Melchisédech ait ignoré sa mission sublime? Une voix divine, une voix angélique la lui a certainement annoncée.

Comment aussi se persuader qu'Abraham n'ait pas été initié à cette révélation dont il étoit lui-même l'objet avec toute la race élue?

Disons-le donc, comme si nous en eussions été nous-mêmes les témoins : les Anges parloient au cœur et à l'oreille de Melchisédech, les Anges parloient au cœur et à l'oreille d'Abraham, et ils les conduisoient l'un vers l'autre à la manifestation de l'œuvre prophétique dont l'Église, encore plus heureuse, devoit contempler, dès son aurore et jusqu'à la fin des siècles, le plein et entier accomplissement dans l'adorable mystère de nos autels. Aussi les paroles bénies qui suivent la consécration, supplient la majesté divine *d'agréer la victime*

sainte, l'hostie sans tache, comme elle daigna jadis agréer les offrandes du juste Abel, le sacrifice d'Abraham, notre patriarche, et celui qui fut offert par le grand prêtre Melchisédech.

La foi d'Abraham.

Ne l'oublions pas: dans le récit des visions d'Abraham toutes les communications de Dieu à l'oreille ou à l'œil de l'homme se font toujours par le ministère des Anges.

« Après ces événements, le Seigneur parla ainsi à Abram : « Garde-toi de toute crainte; je suis ton protecteur, et je serai ta récompense infinie.

« Et Abram répondit : Seigneur Dieu que me donnerez-vous? Je mourrai sans postérité, et Damasc, fils d'Éliézer, intendant de ma maison, se trouvera à ma place.

« Et Abram ajouta : Vous ne m'avez pas donné d'enfants, et, alors, le fils de mon serviteur sera mon héritier.

« Et aussitôt la voix du Seigneur reprit : Non, il ne sera point ton héritier ; mais tu auras pour héritier celui-là même qui naîtra de toi.

« Et Dieu (par la main de l'Ange) fit sortir Abram de sa tente, et dit : Regarde le ciel, et compte les étoiles, si tu le peux. C'est ainsi que ta race sera multipliée.

« Abram crut à la parole du Seigneur, et sa foi lui fut imputée à justice. »

La foi est donc *imputée à justice*. Cette vérité veut être un moment méditée ici avec le secours de la saine doctrine.

Dieu se révèle à sa créature; il est *la lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ;* et l'âme ainsi éclairée ne sauroit, sans iniquité, refuser de croire au souverain Créateur de toutes choses. Le spectacle de la création suffit en effet à l'enthousiasme de la croyance et à la confusion de l'incrédulité. Mais la lumière, toute rayonnante dans le cœur pur, est obscurcie dans le cœur souillé. Et alors la résistance de l'incrédule ne vient pas du défaut de l'intelligence, mais du vice de la volonté. Aussi, dans chacun de ces deux états de pureté ou de corruption, de droiture ou de perversité, *le cœur,* comme dit l'auteur des Pensées, *le cœur a des raisons que la raison ne connoît pas.* Autant le cœur droit a d'énergie pour s'élever des choses visibles aux invisibles, et jusqu'à Dieu même, autant le cœur perverti a de bassesse pour descendre dans la boue, et, s'il le pouvoit, jusqu'au néant.

Or, la lumière divine dans l'homme est d'abord la lumière naturelle de la raison, et ensuite la lumière surnaturelle de la grâce; car toutes deux viennent de Dieu. Mais il est dit aussi que chacun sera jugé suivant la mesure des dons qu'il aura reçus. Et par conséquent, la fidélité dans la lumière de la raison sera *imputée à justice,* comme la fidélité dans la lumière de la grâce. De même aussi la révolte, en regard de tous les

degrés de lumière, sera imputée à crime, dans une exacte proportion.

Avoir reçu la vie et l'intelligence, et ne pas en adorer l'auteur! ne pas vouloir le reconnoître! enfin le blasphémer! Monstrueuse gradation qui explique trop bien les menaçantes prophéties. Mais au contraire le cœur qui s'élance dans les vérités de la foi, y trouve aussitôt le bonheur et pour la terre et pour le ciel.

Abraham avoit d'abord recueilli et conservé les saintes croyances de tous les Patriarches; et cette foi première n'est point exclue de celle qui lui fut imputée à justice dans sa vocation. Assurément la parole de Dieu et la voix des Anges donnoient à sa fidélité des bases inébranlables.

Et pourtant l'Écriture lui fait un mérite de sa foi!

Nouvelle preuve que le cœur de l'homme reste libre jusque sous l'éclat des miracles, et que son adhésion à l'œuvre sacrée est, aux yeux de Dieu même, toujours méritoire et digne de récompense. Ainsi se dénonce le paternel amour, la tendre condescendance du Créateur pour sa créature.

Bien d'autres mystères se dévoileront chaque jour, et presque à chaque instant, dans toutes les inspirations de la grâce. Une source inépuisable de révélations intimes est incessamment ouverte aux yeux du fidèle adorateur; et l'intelligence des âmes, comme la charité des cœurs, ont devant elles un horizon infini dans leurs pieux élans. Voilà pourquoi le plus humble d'entre les serviteurs de Dieu est souvent aussi le plus avancé dans la vraie lumière; tandis que le plus fier d'entre

les savants s'égare à chaque pas dans les nuages de l'erreur.

L'alliance du Seigneur avec Abraham. — L'expiation par le sang.

Voici le moment solennel où les révélations de Dieu au père des croyants sont éclairées à la lumière du sacrifice, et où l'alliance est scellée dans le sang des victimes.

Tous les signes figuratifs d'une alliance plus parfaite doivent d'abord être textuellement rappelés tels que la voix des Anges les a décrits, et ils recevront ensuite leur interprétation.

« Et Dieu dit encore : Je suis le Seigneur qui t'ai fait venir de la ville de Ur en Chaldée, pour te donner cette terre et la mettre en ta possession.

« Et Abram demanda : Comment, Seigneur Dieu, puis-je savoir quelle sera cette possession ?

« Et le Seigneur daigna s'expliquer : Prends une génisse de trois ans, une chèvre de trois ans, et un bélier de trois ans ; prends aussi une tourterelle et une colombe.

« Et Abram prit ces animaux, les coupa, chacun en deux parts, qu'il rangea l'une vis-à-vis de l'autre, à l'exception de la tourterelle et de la colombe, qu'il ne divisa point.

« Et les oiseaux de proie venoient fondre sur les corps des victimes, et Abram les chassoit.

« Mais, au coucher du soleil, Abram tomba dans un profond assoupissement et dans une sombre terreur.

« Et il lui fut dit : Sache, à l'avance, que, durant quatre cents ans, ta race demeurera sur une terre étrangère, et qu'elle sera réduite en servitude et accablée de maux.

« Mais j'exercerai ma justice sur le peuple auquel ils seront asservis, et ils sortiront enfin de là avec de grandes richesses.

« Pour toi, tu descendras en paix dans le sépulcre de tes pères, après une heureuse vieillesse.

« A la quatrième génération, tes descendants reviendront ici : quant à présent, les iniquités des Amorrhéens ne sont pas encore comblées.

« Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une masse de ténèbres, et une fournaise apparut au milieu, et il en sortoit une grande fumée; et voici qu'une lampe ardente passoit entre les deux parts des victimes divisées.

« En ce jour-là, Dieu contracta ainsi son alliance avec Abram, en lui disant : Je donnerai cette terre à ta race, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate, et encore tout ce que possèdent les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens, les Héthéens, les Phéréséens, les Raphaïtes, les Chananéens, les Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens. »

Ce qui frappe le plus dans cette longue vision, c'est

le sacrifice sanglant qui consacre miraculeusement l'alliance du Seigneur.

Jusqu'alors la vertu de l'expiation par le sang n'avoit pas encore été expliquée. Mais Abraham sera le Père des croyants ; il faut donc qu'il marche vers la perfection ; et, en attendant que Dieu même lui rende ce témoignage, il lui en ouvre la voie par les enseignements de l'immolation, dont les Anges de la vision sont les interprètes. Dans leurs fréquentes communications avec le Patriarche, ils dévoiloient à ses yeux ces mystérieux symboles.

L'immolation doit être pleine et entière ; la victime est divisée par le milieu, et le feu sacré, ou plutôt Dieu même, sous cette figure, passe au travers de ce sacrifice complet. Il domine, il brûle, il consume tout ce qui est terrestre ; il dissipe les ténèbres ; il chasse la fumée ; il est la lumière, la lampe de l'intelligence ; il est l'ardeur, la flamme du cœur ; il dessille les yeux de l'âme, dans le pèlerinage de la vie que l'homme traverse comme en servitude sur une terre étrangère : mais, au terme de l'exil, Dieu juge les oppresseurs, il juge le monde, tandis que ses vrais enfants, ses Élus, sortent tous de l'esclavage du corps, avec de grandes richesses, avec les trésors de la sainteté et de la gloire ; et ils prennent possession de la terre promise, c'est-à-dire du ciel.

Par une grâce anticipée, Abraham puisoit ainsi sa force dans les mérites du Sacrificateur éternel, qui a dit : *Je suis la voie, la vérité et la vie.*

En effet, les deux sacrifices de l'ancienne et de la

nouvelle alliance se correspondent déjà, en ce que la chair y fait place à la présence et à l'action de Dieu; et ils se rapprochent encore admirablement, dans la comparaison du signe figuratif et de la sainte réalité : car le sacrement de nos autels, en nous donnant réellement et substantiellement la divinité même, vient au milieu de nous, au milieu d'une chair qui doit être immolée, non plus sous le glaive de l'homme, mais sous le glaive de la parole sacrée. C'en est assez pour entrevoir toute l'étendue des bénédictions annoncées et développées par les Anges au grand Patriarche : et nous comprenons cette terreur dont il fut saisi au moment du prodige. Il unissoit son propre sacrifice (le sacrifice qui coûte tant à la nature !), il l'unissoit à celui de l'adorable victime, et son âme étoit triste jusqu'à la mort, dans la prophétique contemplation des infidélités, des malheurs et des souffrances de sa race future. Mais la gloire du Seigneur et le triomphe des Élus, consolant sa douleur, émerveilloient sa foi, son espérance et son amour.

Fuite d'Agar. — Ismaël.

Le Seigneur est le Dieu du serviteur, comme il est le Dieu du maître, et ses Anges sont les ministres de sa Providence auprès de tous les affligés.

Écoutons la première vision d'Agar :

Sara, n'ayant pas encore donné d'enfants à Abraham,

le pria elle-même, par une mystérieuse inspiration (et cela étoit toléré dans les premiers âges du monde), de prendre une autre femme ; c'étoit Agar, jeune fille égyptienne attachée à son service.

Bientôt Agar, portant avec orgueil l'espérance de la maternité, regarda avec mépris sa maîtresse. Mais Abraham, dont toutes les actions étoient pures, répondit aux plaintes de Sara : « Votre servante est entre vos mains : usez-en avec elle comme vous le jugerez bien.

« Agar fut donc punie par sa maîtresse, et elle s'enfuit.

« Et l'Ange du Seigneur lui apparut dans le désert, près de la fontaine qui est au bord du chemin de Sur, et il lui dit : Agar, servante de Sara, d'où venez-vous, et où allez-vous ?

« Elle répondit : Je fuis loin de Sara, ma maîtresse.

« L'Ange du Seigneur reprit : Retournez auprès de votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main.

« Et, au nom du Seigneur, il dit encore : Je multiplierai tellement votre postérité, qu'elle sera innombrable.

« Et il ajouta : Vous avez conçu et vous enfanterez un fils, et vous le nommerez Ismaël, parce que le Seigneur a entendu vos gémissements. — Ce sera un homme fier : il lèvera la main contre tous les peuples, et tous les peuples lèveront la main contre lui ; et il dressera ses tentes dans les pays de tous les hommes ses frères.

« Alors Agar invoqua ainsi le nom du Seigneur qui lui parloit par la voix de l'Ange : Vous êtes le Dieu qui abaissez vos regards sur moi, et il est certain que je vois ici la trace du Dieu qui me voit.

« Et elle nomma cette fontaine, *la fontaine de Celui qui est vivant et qui me voit.* Elle est creusée entre Cadès et Barad.

« Agar enfanta donc un fils à Abraham, qui l'appela Ismaël. Abraham avait alors quatre-vingt-six ans. »

Abraham. — La Circoncision.

Les années s'écouloient, et la promesse divine ne s'accomplissoit pas encore. La foi d'Abraham étoit mise à l'épreuve. Il entroit dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année. Le Seigneur lui apparut de nouveau, et lui dit : « Je suis le Dieu tout-puissant; marche en ma présence et sois parfait; je ferai alliance avec toi, et je multiplierai ta race à l'infini.

« Abraham se prosterna le visage contre terre.

« Et le Seigneur lui dit encore : MOI JE SUIS, et je fais alliance avec toi ; et tu seras le père d'un grand nombre de nations.

« Ton nom désormais ne sera plus Abram, mais Abraham, car tu seras le père d'une multitude de peuples. Je ferai croître à l'infini ta postérité, je te mettrai en tête des nations, et les rois sortiront de ton sang. Et j'affermirai mon alliance avec toi, et avec ta race après toi dans la suite des générations par un pacte éternel, afin que je sois toujours ton Dieu et le Dieu de tes descendants ; et je te donnerai, ainsi qu'à ta posté-

rité, la terre que tu habites comme un étranger, et tout le pays de Chanaan pour toujours, et je serai leur Dieu.

« Et le Seigneur ajouta : Tu garderas donc fidèlement mon alliance et tes descendants la garderont après toi de génération en génération. »

Et comme signe de cette alliance, Dieu établit, pour Abraham et pour toute sa race, la loi de la circoncision.

Sans doute, cette prescription sacrée doit s'expliquer comme elle l'a été depuis, sous la loi de grâce, qui demande la circoncision spirituelle et non plus la circoncision du corps. Mais c'est évidemment parce que l'ancienne est la figure de la nouvelle, et en réclame de loin l'efficacité, qu'elle devient ainsi le sceau de l'alliance divine.

Et c'est pourquoi, au moment même où la circoncision est prescrite, le pacte immuable va définitivement se conclure.

Le Seigneur continue donc de parler ainsi à Abraham :

« Tu n'appelleras plus ta femme Saraï, mais Sara. Et je la bénirai, et je te donnerai un fils qui naîtra d'elle ; et je le bénirai ; et il sera la tige de plusieurs peuples, et leurs rois viendront de lui.

« Abraham se prosterna encore la face contre terre, et il se disoit à lui-même, en souriant : Penserai-je qu'un homme de cent ans aura un fils ? et Sara engendrera-t-elle à quatre-vingt-dix ans ?

« Et il dit au Seigneur : Puisse mon fils Ismaël vivre en votre présence !

« Et le Seigneur lui répondit : Sara, ta femme, te donnera un fils, et tu le nommeras Isaac ; et je ferai un pacte avec lui et avec ses descendants après lui, pour une alliance éternelle.

« J'ai aussi exaucé tes vœux en faveur d'Ismaël : je le bénirai et je lui donnerai une longue et nombreuse postérité : il sera le père de douze princes et je le constituerai chef d'un grand peuple.

« Mais l'alliance que je fais avec toi, s'établira sur Isaac, qui te naîtra de Sara, dans un an, à cette même époque. »

Et lorsque l'entretien avec Abraham fut terminé, Dieu s'éloigna, et l'Ange qui le représentoit dans cette vision, remonta vers les cieux.

Première apparition des trois Anges d'Abraham. — Fécondité miraculeuse de Sara.

Jusqu'à présent nous avons parlé en général des Anges d'Abraham, parce que, dans ses nombreuses visions, ce n'est sans doute pas un Ange seul, mais plusieurs Anges qui ont servi d'interprètes auprès de lui, aux volontés, aux promesses, aux ordres du Seigneur. Toutefois le silence du texte sacré laisse quelque incertitude à cet égard.

Mais ici, la révélation est précise sur le nombre des Anges; ils sont trois; et les plus saints docteurs ont pensé qu'ils représentoient l'adorable Trinité des personnes divines.

Voici donc le récit biblique :

« Le Seigneur apparut à Abraham, dans la vallée de Mambré, lorsqu'il étoit assis à l'entrée de sa tente, durant la plus grande chaleur du jour.

« En levant les yeux, il vit trois jeunes hommes qui s'arrêtoient non loin de lui. Et aussitôt, quittant sa tente, il se précipita au-devant d'eux, se prosterna jusqu'à terre; et il leur dit en s'adressant au premier : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ne passez pas la maison de votre serviteur. Mais je vous apporterai un peu d'eau pour laver vos pieds, et, en attendant, vous vous reposerez sous cet arbre. Je vous servirai quelques pains pour vous rendre des forces, et ensuite vous continuerez votre chemin. Car c'est dans cette intention, sans doute, que vous daignez venir vers votre serviteur.

« Ils répondirent : Fais ce que tu as dit.

« Abraham rentra bien vite dans sa tente, et il dit à Sara : Hâtez-vous de pétrir trois mesures de farine et faites cuire des pains sous la cendre. — Et, lui-même, il courut à son troupeau, et il y choisit un des plus excellents veaux, et le remit à un serviteur, qui s'empressa de le faire cuire. — Abraham prit aussi du beurre et du lait, et leur en offrit avec le veau qu'il avoit fait préparer; et il se tenoit debout, devant eux, sous l'arbre.

« Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est ta femme Sara ? — Il leur répondit : Elle est sous la tente. Et l'un d'eux ajouta : Au retour, je viendrai vous revoir, et, à la même époque de l'année, je vous retrouverai pleins de vie, et Sara, ta femme, aura un fils.

« A ces paroles, Sara qui les avoit entendues, se mit à rire derrière la porte de la tente : car tous deux ils étoient vieux et d'un âge fort avancé, et Sara n'avoit plus aucune trace de l'espérance maternelle. C'est pourquoi elle rioit tout bas en se disant à elle-même : Est-ce que je pourrois songer au désir d'être mère, quand me voilà vieille, et quand mon seigneur est vieux aussi ?

« Mais Dieu dit : Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Est-il vrai que j'aurois un enfant, étant vieille comme je le suis ? Y a-t-il rien d'impossible à Dieu ? Je reviendrai donc vous voir, comme je l'ai promis, en cette même saison, je vous retrouverai pleins de vie, et Sara aura un fils.

« Sara voulut nier, et dit avec épouvante : Je n'ai point ri. Mais Dieu ajouta : Non, il n'en est pas ainsi, car vous avez ri.. »

Ainsi, le texte même de la Bible nous révèle, d'abord, que trois Anges ont pris la figure de trois hommes, pour apparoître aux yeux d'Abraham et de Sara. Et il nous révèle aussi que Dieu étoit là présent, ou représenté par les Anges dans une triple forme ; car le récit commence par ces mots : *Le Seigneur apparut à Abraham dans la vallée de Mambré.* Puis la parole des Anges est rapportée comme étant la parole de Dieu même, à

la fin de cette première scène; et cette même parole va être encore ainsi proférée, sans autre explication, dans la seconde scène.

On voit clairement qu'Abraham et Sara avoient enfin reconnu la présence divine; on le voit à l'épouvante de Sara; on le voit au silence d'Abraham; et on va le voir encore à l'empressement avec lequel il s'attache aux pas des Anges, avant même qu'il ait osé interroger le Seigneur.

Qu'il est bon le Dieu d'Abraham! avec quel paternel amour il visite lui-même son serviteur! Quel chaste mystère dans la promesse d'une longue postérité aux deux Patriarches! Combien la foi est exaltée par cette divine parole: *Y a-t-il rien d'impossible à Dieu?* Si la misère humaine est ici manifestée par le trouble de cette sainte femme, qui pourtant étoit elle-même si nécessaire à l'accomplissement de la promesse, avec quelle force et quelle douceur le souverain Maître de la vie vient la reprendre! Dans sa foiblesse elle avoit ri; dans son effroi, elle avoit menti; mais la bonté de Dieu lui rendit aussitôt l'espérance, et sa foi répondit à cette miraculeuse vocation.

Seconde apparition des trois Anges. — La miséricorde.

« Les Anges s'étant levés, tournèrent leurs regards et leurs pas vers Sodome, et Abraham alloit avec eux les reconduisant.

« Et Dieu dit : Pourrois-je cacher à Abraham ce que je vais exécuter : puisqu'il doit être le père d'un très-grand et très-puissant peuple, et que toutes les nations seront bénies en lui? Car je sais qu'il recommandera à ses enfants et à toute sa descendance de marcher dans la voie du Seigneur, dans l'équité et dans la justice, afin que le Seigneur accomplisse toutes ses promesses en faveur d'Abraham.

« Dieu dit ensuite : La clameur des crimes de Sodome et de Gomorrhe s'accroît de plus en plus, et leur péché est monté jusqu'à son comble. — Je vais descendre et je verrai si c'est le cri de leurs œuvres mêmes qui est venu jusqu'à moi, ou s'il en est autrement, afin que je le sache.

« Et ils partirent de là, dans la direction de Sodome. Mais Abraham restoit encore en présence du Seigneur, et, en s'approchant, il lui dit : Perdrez-vous le juste avec l'impie? S'il y a cinquante justes dans cette ville, périront-ils avec tous les autres? et ne pardonnerez-vous pas à la ville elle-même, à cause des justes, s'il y en a cinquante? Oh! non, vous ne ferez pas que le juste périsse avec l'impie, et jamais vous ne confon-

drez l'innocent avec le coupable, vous, Seigneur, qui êtes le juge de toute la terre; un tel jugement ne vous est pas possible!

« Et Dieu lui répondit : Si je trouve cinquante justes dans Sodome, je pardonnerai à la ville entière à cause d'eux.

« Abraham ajouta : Puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Dieu, moi qui ne suis que poussière et que cendre : s'il en manquoit cinq sur cinquante, perdriez-vous toute la ville, parce qu'il n'y auroit que quarante-cinq justes?

« Et Dieu dit : Je ne détruirai pas la ville, si j'y trouve quarante-cinq justes.

« Abraham reprit : Mais s'il y a seulement quarante justes, que ferez-vous?

« Et Dieu dit : Je ne frapperai point la ville, s'il y en a quarante.

« Seigneur, ne vous indignez pas de ce que j'ose continuer : et si vous n'y trouvez que trente justes?

« Dieu répondit : Je ne ferai rien, s'il y en a trente.

« Puisque j'ai commencé, dit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : et si vous en trouvez vingt?

« Et Dieu dit : Je ne la perdrai point, s'il y en a vingt.

« O Seigneur! ne vous irritez pas, je vous en conjure, de ma dernière question! et qu'arrivera-t-il si vous trouvez dix justes?

« Et Dieu dit : Je ne la perdrai point non plus, s'il y a dix justes.

« Et après ces paroles, Dieu s'éloigna, et Abraham retourna dans sa demeure. »

Gloire au Dieu des miséricordes! c'est le cri de tous les cœurs droits, à la lecture de ces pages, même en voyant déjà les premiers éclairs du feu vengeur!

La seule présence de dix justes, au milieu d'une population corrompue, auroit suffi pour désarmer la colère céleste; et peut-être en falloit-il moins encore; car ni les questions du Patriarche n'ont osé poursuivre, ni les réponses du Seigneur n'ont voulu descendre jusqu'à la dernière limite. C'en étoit assez, en effet, pour expliquer cette bonté suprême; et, si elle épargne sur la terre l'iniquité du grand nombre, en faveur de l'innocence du petit nombre, parmi les peuples, avec combien plus de sollicitude daigne-t-elle protéger les familles qui ont le bonheur de compter des amis de Dieu dans leur propre sein! Un homme juste, dit saint Ambroise, est comme le rempart de la patrie, *quasi murus*. Mais, on le comprend bien, toute cette miséricorde, quelque immense qu'elle puisse être, ne sauroit s'étendre jusqu'à dispenser les pécheurs, soit d'une vraie conversion, soit d'une sainte expiation. Après l'indulgence, fruit d'un mérite qui n'est pas à eux, la sentence définitive n'en doit être que plus rigoureuse à leur égard. Ajoutons, avec le grand patron des convertis, que *Dieu est patient, parce qu'il est éternel*. S'il suspend ses vengeances contre les coupables, en considération des justes, avec combien plus d'espoir, les pécheurs eux-mêmes peuvent-ils apaiser son couroux par des larmes sincères! Du reste, il ne s'agit là que des peines méritées dès cette vie, et dans lesquelles les bons se trouvent parfois enveloppés avec les méchants. La justice divine aura

toute l'éternité à sa disposition et au service des compensations et dispensations les plus exactes, soit pour les récompenses, soit pour les châtiments, et à chacun selon ses œuvres.

Deux des trois Anges auprès de Loth. — Destruction de Sodome et des villes de la Pentapole.

« Vers le soir, deux des Anges arrivèrent à Sodome, alors que Loth étoit assis à la porte de la ville. Aussitôt qu'il les vit, il alla à leur rencontre, et se prosterna avec respect devant eux. Puis il leur dit : Venez, mes seigneurs, je vous en prie, dans la maison de votre serviteur, et demeurez-y. Vous y laverez vos pieds, et demain vous reprendrez votre route. Ils répondirent : Non ; mais nous resterons sur la place.

« Il les pressa de nouveau avec instance et les mena chez lui. Il leur fit préparer un festin, leur offrit des pains sans levain, et ils mangèrent.

« Mais, avant qu'ils fussent retirés pour la nuit, voilà que la maison fut assiégée par les habitants de la ville. Tout le peuple, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, se trouvoit là. Ils appelèrent Loth, et lui dirent : Où sont les voyageurs qui sont entrés ce soir chez toi ? Fais-les venir afin que nous les voyions.

« Loth sortit de sa maison, et ayant fermé la porte derrière lui, il leur dit : Gardez-vous, je vous en sup-

plie, de leur faire aucun outrage.... car ils sont entrés chez moi sous la foi de l'hospitalité.

« Ils lui répondirent : Retire-toi, tu es venu dans cette ville comme un étranger ; est-ce donc pour être notre juge? Nous te traiterons toi-même avec plus de mépris encore.

« Et ils se jetèrent sur Loth avec violence. Déjà ils alloient briser la porte, lorsque les deux Anges prirent Loth par la main, le firent rentrer et refermèrent la maison ; puis ils frappèrent d'une sorte de cécité toute la multitude qui l'environnoit, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, de telle manière qu'ils ne purent retrouver la porte.

« Les Anges dirent ensuite à Loth : As-tu ici quelqu'un de tes parents? un gendre, des fils, ou des filles? Fais sortir de la ville tous ceux qui t'appartiennent, car nous allons la détruire, parce que le cri des abominations de ses habitants s'est élevé de plus en plus devant le Seigneur, et il nous envoie pour les punir.

« Loth étant donc sorti, parla aux deux fiancés de ses deux filles, et leur dit : Hâtez-vous de quitter la ville, car le Seigneur va la détruire. Mais ils crurent que cette menace étoit un jeu.

« Au point du jour, les Anges pressoient Loth de fuir, et lui disoient : Lève-toi ! emmène ta femme et tes deux filles, de peur que vous ne périssiez aussi vous-mêmes dans le désastre de cette ville. Et comme il tardoit encore, ils le prirent par la main avec sa femme et ses deux filles, parce que le Seigneur vouloit

les sauver. Ils les firent sortir ainsi de la maison, les conduisirent hors de la ville et leur dirent : Sauvez vos jours, ne regardez pas derrière vous, et ne vous arrêtez pas dans les environs, mais fuyez sur la montagne, afin de ne pas être surpris dans la ruine générale.

« Et Loth leur dit : Seigneur, puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous et que vous avez signalé envers lui votre grande miséricorde, en lui conservant la vie, considérez que je n'ai pas la force d'atteindre la montagne et qu'ainsi je suis en péril de mort. Mais voilà tout près d'ici une ville; elle est petite, et je puis m'y sauver. Est-ce qu'elle n'est pas assez peu considérable (1) pour que j'y trouve un refuge?

« L'Ange répondit : J'aurai encore égard à cette prière que tu me fais de ne pas détruire cette ville. Hâte-toi donc d'y arriver, car je ne pourrai exécuter rien jusqu'à ce que tu y sois entré.

« Et c'est pourquoi le nom de cette ville fut changé en celui de Ségor (2).

« Au moment où Loth y entroit, le soleil se levoit sur l'horizon.

« Alors, le Seigneur fit tomber du ciel sur Sodome et Gomorrhe une pluie de soufre et de feu, et il détruisit ces villes de fond en comble, avec tout le pays et tous les habitants des environs, ainsi que toutes les productions de la terre.

(1) C'est-à-dire : assez peu remplie d'habitants pour que vous consentiez à les épargner avec moi.

(2) Elle s'appeloit auparavant Bala.

« La femme de Loth, ayant regardé en arrière, fut aussitôt changée en une statue de sel.

« Or, Abraham, s'étant levé dès l'aurore, se rendit à la place même où il avoit été en présence de Dieu ; il jeta les yeux sur Sodome et Gomorrhe, et il les vit avec toute la région circonvoisine au milieu des cendres qui sortoient de la terre comme la fumée d'une fournaise.

« Mais, lorsque Dieu abîmoit ainsi les villes de cette contrée, il se souvint d'Abraham, et délivra Loth de la ruine de ces peuples, parmi lesquels il avoit habité. »

On voit, dans cette dernière explication inhérente au texte même, que Dieu récompensoit non-seulement la justice de Loth, mais aussi la foi d'Abraham. O divine communion des saints et des justes ! Heureux lien de la prière ! il est autrement fort que les liens du sang ! Quelle confiance et quelle consolation dans ce dogme ! il s'étend au delà des familles ; il s'étend à tous les hommes, à tous les cœurs élevés vers le ciel.

Maintenant que l'action entière des Anges d'Abraham et de Loth s'est déroulée à nos regards, résumons en quelques mots ce qu'en disent les docteurs sacrés.

Les trois Anges, réunis d'abord, étoient une figure symbolique de la Très-Sainte-Trinité. Abraham, qui avoit commencé par leur offrir l'hospitalité patriarcale, frappé enfin de la présence du Seigneur dans cette apparition, voyoit trois Anges, mais n'entendoit qu'une seule voix et n'adoroit qu'un seul Dieu : *Tres vidit, unum adoravit.*

Plusieurs interprètes disent que les trois Anges

étoient les Archanges Micaël, Gabriel et Raphaël, qui, en effet, sont souvent chargés des grandes missions du ciel sur la terre; mais ici l'Écriture ne les nomme pas.

Remarquons encore, que deux seulement des messagers célestes apparoissent à Loth dans l'œuvre des justices. Faut-il en conclure que deux des trois personnes divines, le Fils, juge éternel des hommes, et l'Esprit-Saint, toujours inspirateur jusqu'au bord de l'abîme, exécutoient ainsi, par le ministère des Anges, les conseils suprêmes? Cette interprétation permettroit de penser que, jusque dans le feu de Sodome, de Gomorrhe et de toute la Pentapole, il y eut encore quelques instants pour la grâce et le repentir, et quelque place à la miséricorde. Et quelle voix mortelle oseroit poser une limite soit à l'infinie bonté, soit à l'insondable justice de Dieu? N'avons-nous pas vu aussi que *les enfants* étoient compris dans la masse corrompue de ce peuple, *à puero usque ad senem?* N'y avoit-il pour eux, ni espérance, ni pardon possible, et le feu du ciel n'a-t-il été lumière pour aucune âme à cette dernière heure? L'abomination des crimes, voilà le but des vengeances. On peut même croire, sans témérité, que les châtiments commencés sur la terre se continuent dans l'enfer, contre tous ou presque tous les grands coupables; mais l'exception étoit-elle incompatible avec les inspirations de la grâce et de la miséricorde? A Dieu seul les secrets de l'éternité! Il faut de même s'abstenir de juger la faute de la femme de Loth comme une faute mortelle; peut-être étoit-elle digne d'indulgence et

susceptible d'expiation dans le purgatoire, vestibule des limbes.

Un pieux commentateur, *Cornelius a Lapide*, explique cette page de la Genèse comme il suit : L'Ange qui resta avec Abraham représentoit Dieu le Père, c'étoit Micaël, le chef de la milice céleste; les deux autres Anges étoient Gabriel et Raphaël. Gabriel, qui veut dire *la force de Dieu*, représentoit le Fils dont l'incarnation est par excellence l'œuvre de la force et de la puissance de Dieu ; Raphaël, étant le protecteur de l'innocence, et en même temps le vengeur de l'impureté, comme le prouve l'histoire de Tobie, représentoit le Saint-Esprit. C'est donc le Fils et le Saint-Esprit qui ont ruiné Sodome, car le Père ne juge personne, et a donné tout jugement au Fils (1); et le Saint-Esprit accompagne le Fils, pour montrer que les châtiments et les vengeances de Dieu sur la terre peuvent toujours être tempérés par la miséricorde.

Abimélech. — La Préservation.

Abraham, fuyant la contrée maudite que la colère céleste avoit visitée, s'établit entre les villes de Cadès et de Sur, et il alla pour quelque temps à Gerare.

(1) Joan., v. 22.

Dans tous ces pays, le saint Patriarche, selon l'usage des familles où les descendants d'un même aïeul le considéroient comme leur père, disoit que Sara étoit sa sœur; car il craignoit que la beauté de sa femme ne fût cause de quelque attentat, parmi des peuples qui commençoient à oublier Dieu.

Sara avoit plus de quatre-vingt-dix ans; mais alors, l'âge ne défiguroit pas les traits qu'une longue vertu avoit encore embellis.

Or, le roi Abimélech, sans autre droit que sa puissance, fit enlever Sara.

Mais dans la nuit Dieu, en la personne d'un Ange, lui apparut en songe et lui dit: « Tu mourras à cause de l'enlèvement de cette femme qui a un mari! » Abimélech, qui ne s'étoit point approché d'elle, s'écria: « Seigneur, punirez-vous de mort l'erreur d'un peuple innocent? Cet étranger ne m'a-t-il pas dit lui-même qu'elle étoit sa sœur, et elle-même ne m'a-t-elle pas dit qu'il étoit son frère? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur, et mes mains sont restées pures. »

Et Dieu, par la voix de l'Ange, répondit: « Je sais que tu l'as fait avec un cœur simple, et c'est pourquoi je t'ai préservé du péché et ne t'ai pas laissé le temps de le commettre. Maintenant donc, rends cette femme à son époux, car c'est un Prophète, et il priera pour toi et tu vivras. Mais si tu ne veux point la rendre, sache que tu seras frappé de mort, toi et tout ce qui est à toi.

« Aussitôt Abimélech se leva au milieu de la nuit,

appela ses serviteurs et leur dit ce qu'il venoit d'entendre et ils furent tous saisis de terreur. »

Sans entrer dans d'autres détails, ajoutons seulement que Sara fut bientôt remise entre les mains d'Abraham; et passons aux admirables enseignements que renferme cette vision.

L'Ange rend lui-même témoignage au cœur d'Abimélech : ce roi n'avoit pas la pensée d'un crime. Il vouloit faire de Sara son épouse. Et pourtant, par un abus de sa puissance, et par une condamnable précipitation, il s'étoit exposé à donner un énorme scandale! La mort devoit en être le châtiment. Mais le souffle du Dieu qui sonde les cœurs et les reins ne permet pas, quand l'intention première est droite, que de simples fautes aboutissent à un abîme. Alors, il fait éclater sa lumière jusque dans les ténèbres de la nuit, jusque dans les profondeurs de la conscience; il réveille, il éclaire le coupable endormi; il lui parle, il l'inspire; il lui conseille la fuite du péché et l'abjuration du mal, avant sa consommation; il le dirige dans la réparation de tout ce qui est réparable; et la Providence agit ainsi, non-seulement dans là famille des Saints, mais encore avec les autres hommes, comme le prouve ce mémorable exemple. Sans doute, les avertissements intérieurs suffisent; et néanmoins Dieu fait des miracles, il envoie son Ange, s'il le faut, et pour dissiper l'ignorance, et pour conjurer le péril. Abimélech comprend aussi qu'il devra son pardon à l'intercession d'Abraham; il vient de savoir par la bouche même de l'Ange que le saint voyageur est un prophète, un ami

de Dieu; et nous apprenons encore par là combien la prière est puissante, et que nul mortel, nul peuple, n'est étranger pour elle.

Isaac. — Agar. — Ismaël.

Un prophétique mystère se révèle et se développe dans la vie d'Abraham, de Sara et d'Isaac, en y rattachant celle d'Agar et d'Ismaël.

Abraham, le père des croyants, est initié d'abord aux desseins de Dieu sur lui et sur sa race; il apprend aussi de Dieu même le secret et l'étendue de ses miséricordes, et il voit les terribles preuves de ses justices.

Jamais il ne perdit l'espérance attachée aux divines promesses.

Mais Sara avoit comme renoncé, pour elle-même, à la gloire d'être la mère d'un grand peuple; et c'est à sa prière que le Patriarche, toujours guidé aussi par l'inspiration d'en haut, avoit accepté Agar de sa main, et étoit devenu le père d'Ismaël. Enfin, Sara avoit reçu la récompense, et de sa propre abnégation, et de sa foi à la vocation d'Abraham.

On peut donc suivre de toutes parts, dans la conduite des deux époux, les traces lumineuses de la grâce.

Cependant, il étoit résulté de leur propre fait, mais

avec la permission de Dieu et pour l'accomplissement de ses décrets, une grande division dans la maison d'Abraham. D'un côté la femme libre, et voulant être respectée; de l'autre, la femme asservie, et espérant la domination.

Et encore, la femme asservie avoit joui la première de l'honneur de la maternité, et la femme libre avoit attendu durant un grand nombre d'années le jour de sa joie et de son bonheur.

Ainsi étoient figurés à l'avance deux règnes bien différents, le règne de la loi et le règne de la grâce. La loi écrite, sans exclure la grâce qui est toujours la vraie et seule *maîtresse*, semble néanmoins dominer pour un temps à l'extérieur. Mais, lorsque la promesse est accomplie, et dès qu'une lutte s'établit entre l'enfant de la grâce et l'enfant de la servitude, alors il n'y a plus de communauté possible, et l'héritage de la foi ne sauroit être divisé.

Agar et Ismaël, comme tous les hommes attachés à l'erreur, seront donc jetés dans le désert, où ils doivent errer mourants de faim et de soif, sans découvrir par eux-mêmes les sources de la vie. Mais ils peuvent toujours les implorer par la prière, par les élans du cœur vers Dieu; et toujours le Ciel s'ouvrira, sinon à la voix de la mère égarée, du moins à la voix de l'enfant, comme à la simplicité d'un cœur altéré et soupirant après l'eau vive des vérités éternelles. Aussi, l'Ange du Seigneur ne manquera jamais à ceux qui l'invoqueront dans leur détresse.

Cette interprétation anticipée des deux visions qui

vont suivre, suffira pour la saine intelligence du texte sacré.

« Or, le Seigneur visita Sara, ainsi qu'il l'avoit promis, et il accomplit en elle sa promesse; elle conçut et elle enfanta un fils, dans sa vieillesse et au temps que Dieu lui avoit prédit, et Abraham donna le nom d'Isaac au fils qui lui étoit né de Sara, et il le circoncit le huitième jour, ainsi que Dieu le lui avoit ordonné. Alors il avoit cent ans; car c'est à cet âge qu'il devint père d'Isaac, et Sara dit : Dieu m'a donné la joie, et quiconque le saura, s'en réjouira avec moi. Et elle ajouta : Auroit-on cru que jamais Abraham pourroit entendre dire ceci : *Sara allaite le fils qu'elle vous a enfanté à vous qui êtes déjà si vieux !*

« L'enfant croissoit donc et on le sevra; et Abraham fit un grand festin le jour qu'il fut sevré; mais Sara ayant vu le fils d'Agar l'Égyptienne, qui luttoit avec son fils Isaac, dit à Abraham : Renvoyez cette servante et son fils; car le fils de la servante ne doit point partager l'héritage de mon fils Isaac. Cette parole sembla dure à Abraham, pour son fils Ismaël; mais Dieu (lui apparoissant encore sous la forme de l'Ange), lui dit : Ne juge pas comme une parole dure ce que t'a dit Sara, touchant ton fils et ta servante; fais tout ce qu'elle te dira, car c'est d'Isaac que doit sortir la race qui portera ton nom, et néanmoins, ce fils de la servante, je le ferai lui-même chef d'un grand peuple, parce qu'il est de ton sang.

« Abraham se leva donc, dès l'aube du jour, prit du pain et un vase plein d'eau, qu'il mit sur l'épaule

d'Agar, lui donna son fils et la renvoya; et Agar étant ainsi partie, erra dans le désert de Bersabée.

« Quand l'eau du vase fut épuisée, Agar abandonna son fils couché sous l'un des arbres qui étoient là; et elle s'éloigna de lui jusqu'à la portée d'un trait d'arc; et s'asseyant en face, elle dit : Je ne verrai pas mourir mon fils! puis, se détournant, elle jeta un cri et se mit à pleurer.

« Or, Dieu entendit la voix de l'enfant, et l'Ange du Seigneur appela Agar du haut du ciel, et lui dit : Agar! ne pleurez plus, car Dieu a entendu la voix de l'enfant qui est là couché. Levez-vous, prenez votre fils par la main, je le ferai chef d'un grand peuple.

« Et le Seigneur éclairant et conduisant Agar, elle découvrit une source d'eau, remplit son vase et donna à boire à l'enfant; et cet enfant grandit, habita la solitude et devint habile à tirer de l'arc. Il se fixa dans le désert de Pharan, et sa mère lui fit épouser une femme de la terre d'Égypte. »

Ainsi, les Anges de Dieu, comme l'œil de la Providence, veillent sur tous les hommes et sur tous les peuples.

Le sacrifice d'Abraham.

Dans les diverses phases du sacrifice d'Abraham, la voix de l'Ange du Seigneur se fait entendre successive-

ment pour l'ordonner, pour le défendre, pour le récompenser. Mais si les apparitions célestes sont ainsi racontées par la Sainte-Écriture, ce n'est pas à dire que l'inspiration et même la vision angélique aient manqué au patriarche et à son fils, dans le cours du drame sacré, si digne des regards du ciel et de la terre. N'en doutons pas non plus, l'Ange d'Isaac assistoit, comme l'Ange d'Abraham, à tous les degrés de la tentation; car Isaac subit une épreuve pareille à celle d'Abraham, et le miraculeux sacrifice s'appelle aussi le sacrifice d'Isaac. Tout est miracle, en effet, dans la résignation du fils, comme dans l'obéissance du père. Voyons d'abord le récit biblique :

Après le départ d'Ismaël, Dieu tenta Abraham et lui dit (par la voix de l'Ange) : « Abraham ! Abraham ! et Abraham répondit : Me voici, Seigneur. Dieu ajouta : Prends Isaac, ton fils bien-aimé, et va en la terre de la vision, et là tu me l'offriras en holocauste sur l'une des montagnes que je te montrerai.

« Abraham se leva donc, au milieu de la nuit, prépara son âne et sortit avec deux jeunes serviteurs et son fils Isaac ; puis, après avoir coupé du bois pour l'holocauste, il se mit en marche vers la montagne où Dieu lui avoit ordonné de se rendre. Et le troisième jour levant les yeux, il vit de loin le lieu désigné, et il dit à ses serviteurs : Attendez ici avec l'âne; nous monterons mon fils et moi jusque là-haut, et après avoir adoré, nous reviendrons auprès de vous. Il prit aussi le bois pour l'holocauste, et il en chargea son fils Isaac, et lui-même il portoit dans ses mains le feu et le couteau, et tandis

qu'ils marchoient tous deux ensemble, Isaac dit à son père : Mon père ! Abraham répondit : Que veux-tu, mon fils ? Voilà, dit Isaac, le feu et le bois ; mais où est la victime pour l'holocauste ? Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même d'une victime pour l'holocauste. Ils continuoient donc de marcher ensemble, et ils arrivèrent à l'endroit de la montagne que Dieu avoit indiqué. Abraham y dressa un autel, et après avoir disposé le bois pour le sacrifice, il lia son fils Isaac, l'étendit sur ce bois, et avançant la main il saisit le couteau pour immoler son fils, et soudain l'Ange du Seigneur cria du ciel : Abraham! Abraham! et Abraham répondit : Me voici, Seigneur ; l'Ange continua : Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais aucun mal. Maintenant je vois que tu crains Dieu, puisque, pour m'obéir, tu n'as pas épargné ton fils unique.

« Alors Abraham, levant les yeux et se retournant, aperçut un bélier dont les cornes étoient enlacées dans les ronces d'un buisson ; il le prit et l'offrit en holocauste à la place de son fils. Et il appela ce lieu d'un nom qui signifie le Seigneur voit ; et c'est pourquoi l'on dit encore aujourd'hui la montagne où le Seigneur verra.

« La voix de l'Ange se fit entendre de nouveau, du haut du ciel, à Abraham : Je l'ai juré par moi-même, dit le Seigneur, puisque tu as fait cela, et que pour m'obéir tu n'as point épargné ton fils unique, je te bénirai et je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel et comme les grains de sable sur le rivage de la mer ; et tes des-

cendants posséderont les portes de leurs ennemis; et toutes les nations seront bénies en Celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma voix.

« Abraham revint ensuite auprès de ses serviteurs, et ils reprirent ensemble le chemin de Bersabée où il demeura. »

A cette lecture, la chair et le sang sont prêts à se révolter; mais la foi adore en silence, comme Abraham et comme Isaac, et comme eux aussi, elle voudroit pouvoir offrir le même holocauste.

Dieu parle, Dieu ordonne! Abraham reste muet de stupeur, mais il obéit aussitôt; dans la nuit, au moment même de cette vision, il se lève, il dispose tout et il part pour le sacrifice.

Que deviendront les promesses divines? Comment s'accorderont-elles avec l'immolation d'Isaac?

Dieu parle, Dieu ordonne!... Est-ce qu'il y a quelque chose d'impossible à Dieu? Abraham n'a donc rien à répondre; mais dans sa confiance, il dit à ses serviteurs, non pas *je reviendrai*, mais *nous reviendrons*, en parlant d'Isaac comme de lui-même, c'est-à-dire d'Isaac immolé, mais vivant devant Dieu, ou ressuscité peut-être pour accomplir l'infaillible parole de l'auteur de la vie.

Ainsi, le père des croyants offre l'exemple d'une obéissance d'autant plus éclairée qu'elle semble plus aveugle.

On a demandé quel étoit le sacrifice le plus méritoire ou du père immolant le fils, ou du fils se laissant immoler par le père.

La réponse ne sauroit être donnée que par les Anges, inspirateurs des pensées et témoins du martyre intérieur de ces deux grands saints.

Que d'héroïsme dans tous les actes, dans tous les pas du père, depuis la parole qui ordonne le sacrifice, et, durant trois jours d'angoisses, jusqu'à la parole qui annonce le salut!

Et aussi, que d'héroïsme dans les mystérieux pressentiments du fils, dans la question qui les trahit, dans le silence qui les accepte, dans la méditation qui les explique, dans la douloureuse passion qui les accompagne, et, enfin, dans l'obéissance qui livre la victime aux entraves du supplice, pour mieux attendre le coup mortel!

Amour de la vie reçue, amour, plus fort encore, de la vie donnée, émotion filiale, tendresse paternelle, tout est déposé à la fois sur le même autel: la victime y est couchée, le sacrificateur tient le couteau; il va frapper.... le sacrifice est donc déjà consommé, dans ce qu'il a de plus cruel pour la nature, dans le consentement du père et du fils, dans le déchirement du cœur.... Dieu est satisfait; le Ciel est ravi d'admiration, et l'Ange du Seigneur, arrêtant l'exécution sanglante, renouvelle aussitôt les plus magnifiques bénédictions pour Abraham et pour sa postérité.

Cette sublime scène de l'Écriture nous appelle encore à d'autres contemplations, contemplations nécessaires pour mieux comprendre la mission de l'Ange d'Isaac.

Isaac est la figure de Jésus-Christ. Voici les principaux traits de cette prophétique ressemblance:

Isaac est le fils unique d'Abraham dans l'ordre de la promesse.

Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, engendré de toute éternité.

Isaac est la joie de Sara, mère du peuple élu.

Jésus-Christ est la joie de Marie, mère du peuple fidèle.

Isaac a consenti à son immolation.

Jésus-Christ s'est offert lui-même en sacrifice pour le salut du monde.

Isaac a porté le bois de l'holocauste avant d'être couché sur l'autel.

Jésus-Christ a porté sa croix avant d'y être cloué.

Isaac a gravi la montagne de Moria jusqu'au calvaire, en répandant les sueurs de la fatigue et de l'angoisse.

Jésus-Christ a suivi le même sentier, cette voie sacrée qu'il arrosa de son sang, découlant des plaies de la flagellation, avant les plaies plus cruelles encore du crucifiement.

Isaac est le père d'un peuple innombrable et comblé des bénédictions du Ciel.

Jésus-Christ est le père du peuple nouveau qui couvre l'univers, et c'est en lui que sont bénies toutes les nations de la terre.

On pourroit suivre encore plus loin tous les rapprochements indiqués dans la Sainte-Écriture; mais il suffit de les entrevoir.

Sans doute, la prophétique figure s'efface devant la vraie victime, mais il est bon de savoir comment la

grâce anticipée des mérites du Sauveur des hommes se répandoit, à la voix des Anges, sur les patriarches, sur ces majestueux précurseurs des prophètes, des apôtres et des martyrs.

Le sacrifice d'Abraham est le premier type des grandes immolations. Il a inspiré, tantôt la mère des Machabées, tantôt une sainte Félicité, une sainte Symphorose, et tous les actes où l'héroïsme naît de la foi et prend un caractère divin comme elle.

Mais, toute cette gloire des saints retourne à sa source, au pied de la croix, où la Mère de Dieu assista DEBOUT à l'agonie de son Fils ; et, encore plus éprouvée qu'Abraham, et plus forte que les martyrs, partagea, jusqu'à la fin, les souffrances de l'Homme de douleurs, et, jusqu'à la lie, les amertumes de son calice.

Message d'Éliézer. Fiançailles d'Isaac et de Rébecca.

Nous allons apprendre du Père des croyants combien la foi aux Anges de Dieu est heureuse pour les cœurs fidèles.

Abraham, on l'a vu, avoit été comblé des faveurs du Ciel. Après avoir entendu Dieu même lui dire : *Marche en ma présence et sois parfait*, il avoit presque

vécu avec les Anges; tous les principaux actes de sa vie avoient été marqués par des apparitions célestes, et la Bible est comme enrichie de leur nombre et de leur éclat; dès lors, le témoignage du grand Patriarche porte l'empreinte d'une autorité divine, ou plutôt, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui inspire le texte sacré dont nous allons voir la suite.

Vers la fin de sa carrière, et après la mort de Sara, Abraham veut donner à son fils Isaac une femme de la famille de Nachor, son frère, où le culte du vrai Dieu s'étoit conservé. Mais il falloit la demander et l'aller chercher jusqu'en Mésopotamie; il en charge Éliézer, le plus ancien de ses serviteurs, et il lui dit: « Le Seigneur du ciel qui m'a tiré de la maison de mon père et de la terre où je suis né, en me disant: Je donnerai cette contrée à ta race; le même *Dieu enverra son Ange devant toi*, et tu obtiendras pour mon fils Isaac cette fille de mon pays. »

Croyons-en donc la parole sacrée: maîtres ou serviteurs, toutes les fois que nous allons avec piété remplir un devoir, une mission donnée et reçue dans l'ordre de la Providence, l'Ange du Seigneur est avec nous; il sert de guide, ne craignons pas de le répéter, il sert de guide au serviteur comme au maître, et c'est bien là que se trouve la véritable égalité devant Dieu, puisque les Anges, par amour pour lui, descendent eux-mêmes au service de l'homme et au service des serviteurs de l'homme, en obéissant toujours au seul et unique Maître de l'univers.

Le message d'Éliézer est ainsi raconté: « Il prit dix

chameaux de son maître, il choisit des présents dans tous ses biens, et il se mit en route pour la Mésopotamie, vers la ville où demeuroit Nachor; et arrivant le soir, près d'un puits creusé hors de cette ville, il s'y reposa avec ses chameaux, à l'heure où les femmes ont coutume de sortir pour chercher de l'eau, et il fit cette prière : Seigneur, Dieu d'Abraham mon maître, assistez-moi aujourd'hui, je vous en supplie, et faites-lui miséricorde. Voici que j'attends auprès de cette fontaine, et c'est le moment où les filles des habitants vont y venir puiser de l'eau. Faites donc que la fille à qui je dirai : Baissez votre amphore, afin que je boive; et qui me répondra : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, soit cellè-là même que vous destinez à Isaac votre serviteur; et je saurai ainsi que vous avez fait miséricorde à mon maître. A peine avoit-il achevé cette prière dans son cœur, qu'il voit paroître Rébecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, portant une amphore sur son épaule. C'étoit une jeune fille très-belle, une vierge resplendissante et pure : elle étoit descendue à la fontaine, avoit rempli son amphore et s'en retournoit. Le serviteur d'Abraham allant à elle, lui dit : Donnez-moi à boire un peu de l'eau de votre amphore. Elle répondit : Buvez, mon seigneur; et, s'empressant de pencher l'amphore sur son bras, elle lui donna à boire; et, lorsqu'il eut bu, elle ajouta : Je vais aussi puiser de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu. Puis jetant l'eau de l'amphore dans les canaux, elle courut à la fontaine, y puisa encore et fit

boire tous les chameaux. Cependant le serviteur la considéroit en silence, voulant s'assurer si le Seigneur avoit ou non béni son voyage. Après donc que les chameaux eurent bu, il offrit à Rébecca des boucles d'oreilles d'or du poids de deux sicles, et des bracelets qui en pesoient dix, en lui demandant : Quel est votre père ? et dites-moi s'il y a de la place dans sa maison pour y loger? Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Melcha et de Nachor, et elle ajouta : Il y a chez nous beaucoup de paille et de foin, et un vaste emplacement pour y demeurer. Le voyageur s'inclina et adora le Seigneur en disant : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Abraham, mon maître, de ce qu'il ne lui a pas retiré sa miséricorde et la lumière de sa vérité, et de ce qu'il a daigné me conduire par le plus droit chemin à la maison du frère de mon maître! Soudain, la jeune fille courut à la demeure de sa mère, et lui raconta tout ce qu'elle venoit d'entendre. Or, Rébecca avoit un frère, nommé Laban, qui sortit aussitôt pour chercher le voyageur ; et, comme il avoit vu les boucles d'oreilles et les bracelets dans les mains de sa sœur, et entendu tout ce qu'elle avoit raconté en ajoutant : voilà ce que m'a dit cet homme, il s'empressa d'aller à lui, et le trouva encore près de la fontaine avec ses chameaux, et il lui dit : Venez sous notre toit, vous êtes béni du Seigneur. Pourquoi restez-vous dehors ? J'ai un abri tout prêt pour vous et de la place pour vos chameaux ; et il le fit entrer dans la maison, déchargea les chameaux, leur donna de la paille et du foin, et fit laver les pieds du voyageur et de tous ceux qui l'accompagnoient.

En même temps la table étoit dressée avec le repas. Mais le voyageur parla ainsi : Je ne mangerai rien qu'après avoir dit tout ce que je suis chargé de vous dire. Et on lui répondit : Parlez; et il reprit : Je suis le serviteur d'Abraham. Le Seigneur a comblé mon maître de ses bénédictions et il l'a couvert de gloire. Il lui a donné en abondance des brebis et des bœufs, de l'argent et de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

« Sara, femme de mon maître, a enfanté, dans sa vieillesse, un fils à mon maître, et mon maître a donné à son fils tout ce qu'il avoit, et mon maître m'a adjuré en ces termes : Promets-moi de n'accepter aucune des filles des Chananéens, dont j'habite le pays, pour en faire l'épouse de mon fils ; mais, tu iras dans la maison de mon père, et tu y prendras une femme pour mon fils. Et j'ai dit à mon maître : Que ferai-je si la jeune fille ne veut pas venir avec moi ? Et mon maître m'a répondu : LE SEIGNEUR, en la présence duquel je marche, ENVERRA SON ANGE DEVANT TOI POUR DIRIGER TES PAS, afin que tu obtiennes pour mon fils une femme de ma famille et de la maison de mon père. Que si mes parents, lorsque tu seras au milieu d'eux, te la refusent, tu seras degagé de ta promesse. Je suis donc venu au bord de votre fontaine, et j'ai dit au dedans de moi : Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, si c'est vous qui avez dirigé mes pas jusqu'à ce moment, me voici arrêté près de cette fontaine : que la jeune fille qui sortira pour puiser de l'eau, et à qui j'aurai dit : *Donnez-moi à boire un peu de l'eau de votre amphore*, et

qui m'aura répondu : *Buvez, et je vais aussi puiser de l'eau pour vos chameaux,* soit celle-là même que le Seigneur a destinée au fils de mon maître. Or, tandis que je priois ainsi en moi-même, voilà que Rébecca paroît aussitôt, portant son amphore sur l'épaule, descend à la fontaine, y puise de l'eau; et je lui dis : Donnez-moi un peu à boire; et elle s'empressa de me présenter son amphore, en disant : Buvez, et je vais aussi donner de l'eau à vos chameaux. J'ai donc bu, et elle a fait boire mes chameaux; et, l'interrogeant, je lui dis : De qui êtes-vous la fille? Et elle me répond : Je suis fille de Bathuel, fils de Nachor et de Melcha. C'est pourquoi je lui ai donné ces boucles d'oreilles et ces bracelets pour sa parure, et, me prosternant, j'ai adoré et béni le Seigneur, qui m'a conduit par le droit chemin pour chercher la fille du frère de mon maître, et pour qu'elle devienne la femme de son fils. Si donc véritablement vous voulez faire cette grâce à mon maître, dites-le-moi; mais si vous avez un autre dessein, expliquez-vous aussi, afin que j'aille autre part, à droite ou à gauche.

« Laban et Bathuel répondirent : C'est Dieu lui-même qui parle par votre bouche. Nous ne pouvons rien dire qui ne soit conforme à sa parole. Rébecca est devant vous ; emmenez-la, et qu'elle soit la femme du fils de votre maître, selon la volonté de Dieu.

« A cette réponse, le serviteur d'Abraham se prosterna jusqu'à terre et adora le Seigneur; puis, étalant des vases d'argent et d'or et de riches vêtements, il en fit des présents à Rébecca, à ses frères et à leur mère.

« Ensuite le festin commença, et tous les convives restèrent ensemble durant cette journée.

« Dès le matin du lendemain, le serviteur dit : Permettez-moi d'aller retrouver mon maître. Les frères et la mère de Rébecca répondirent : Qu'elle reste du moins dix jours encore avec nous, et, après, elle vous suivra. Veuillez ne pas me retenir, répliqua le serviteur, car le Seigneur a lui-même dirigé tous mes pas. Laissez-moi donc retourner auprès de mon maître. Alors, ils reprirent : Appelons Rébecca et sachons sa propre pensée. On l'appelle ; elle vient, et ils lui demandent : Voulez-vous partir avec lui? Et elle répond : Je le veux bien. Ils la laissèrent donc partir, accompagnée de sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et sa suite, en souhaitant toutes sortes de prospérités à leur sœur, et disant : Croissez en mille et mille générations, et que votre race tienne en sa puissance les portes de ses ennemis.

« Rébecca et ses servantes étant donc montées sur les chameaux, suivirent le serviteur d'Abraham, qui s'en retourna avec diligence auprès de son maître. »

Il est presque inutile de dire que l'Ange envoyé pour protéger la marche d'Éliézer, accompagnoit aussi son heureux retour.

On le voit, dans cette merveilleuse et naïve histoire, comme on le verra encore dans beaucoup d'autres, et surtout dans celle de Tobie, le mariage étoit déjà saint, avant même d'être élevé à la dignité de sacrement. Divinement institué, il est toujours digne en soi de fixer l'œil de la Providence, et, nombre de fois, les

Anges sont intervenus, pour le bénir, dans les familles patriarcales et parmi tous les fidèles adorateurs du vrai Dieu.

Isaac et Rébecca sous la tente de Sara.

Tout est simple et tout est grand dans la vie d'Isaac. Son nom est un nom de joie; mais cette joie est, en même temps, la joie du ciel et la joie de la terre.

Il avoit perdu sa mère Sara, et il l'a pleuroit. Il étoit dans sa quarantième année.

« Au moment où Eliézer amenoit Rébecca, Isaac se promenoit seul sur le chemin de la fontaine appelée la fontaine de Celui qui vit et qui voit; car il habitoit la partie méridionale du pays de Chanaan.

« Il étoit sorti pour méditer dans l'un de ses champs, vers le déclin du jour, et ayant ensuite jeté au loin ses regards, il avoit vu revenir les chameaux.

« Rébecca, ayant aussi aperçu Isaac, descendit de son chameau et dit au serviteur : Quel est celui qui vient à nous du milieu de ce champ? Il répondit : C'est mon maître lui-même. Rébecca prit aussitôt son voile et se couvrit le visage.

« Le serviteur alla raconter à Isaac tout ce qui s'étoit passé.

« Et Isaac fit entrer Rébecca sous la tente de Sara, sa mère, et il la prit pour femme; et sa tendresse envers elle fut si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avoit causée. »

Nous l'avons vu, ce même Isaac, consentir, dès son jeune âge, au sacrifice de sa vie pour obéir à Dieu. Il étoit digne des promesses faites à Abraham. C'est aussi pour lui que l'Ange du Seigneur avoit conduit Eliézer jusque dans le pays de la famille de Nachor. Ce n'est donc pas une question que de savoir si, lorsqu'un Ange accompagnoit ainsi le simple serviteur, une angélique assistance pouvoit jamais manquer à Isaac lui-même. Ainsi, tout en respectant le silence de l'Écriture, ne craignons pas de hasarder les inspirations de la foi, en découvrant, sur le chemin de la fontaine de Celui qui vit et qui voit, l'Ange d'Isaac, ou l'Ange de la méditation.

Nous le savons aussi déjà, Isaac est la figure du Christ; et Dieu se déclarera bientôt le Dieu d'Isaac, comme le Dieu d'Abraham et le Dieu de Jacob. Donc, les communications divines et les visions sacrées ont dû remplir toute cette *carrière prophétisante* du Patriarche destiné à tracer, de loin, les saintes allégories de la rédemption des hommes.

L'union d'Isaac et de Rébecca est encore figurative de l'union de Jésus-Christ et de son Église : Isaac introduit Rébecca sous la tente de Sara; l'Église succède à la Synagogue, ou plutôt, l'ancienne et la nouvelle alliance ne forment qu'une seule et même religion, qui remonte jusqu'aux temps primitifs des familles patriar-

cales, jusqu'à l'origine du monde. Et comme Sara, mère d'Isaac, étoit une première figure de la race élue et libre, à l'exclusion d'Agar et d'Ismaël, ou de la race asservie et répudiée, ainsi, Rébecca, femme d'Isaac, est une figure plus vive et plus exacte encore de l'alliance spirituelle, par le baptême et par la grâce, à l'exclusion de l'alliance extérieure, par la circoncision et par l'œuvre de la loi. Aussi, à la différence d'Abraham, qui eut plusieurs femmes, Isaac n'en a qu'une seule, comme type parfait de cette Église toujours une et universelle, à qui les diverses croyances, à commencer par celles de la Synagogue, doivent céder la place ou bien s'unir, en abjurant tout ce qui n'est pas elle. Mais nulle autre épouse que l'épouse unique, nulle autre Église que la vraie Église n'aura jamais ni le droit ni le pouvoir de partager l'amour essentiellement jaloux du Maître divin, sous la tente de Sara. Et cependant cette tente, ce tabernacle, qui ne tient pas au sol même de la terre, n'est point une demeure fixe, ni, par conséquent, exclusive : sans doute, et c'est précisément par là même que l'Église, avec sa puissance de propagation, embrasse tout l'univers, mais toujours avec son principe d'unité, parceque ce principe est celui du salut, et que hors la vérité il n'y a point de vérité.

Isaac est tellement saint, et sa mission est tellement mystérieuse, que si le texte sacré ne faisoit pas assez comprendre qu'il a conversé avec les Anges, il faudroit en induire, non pas qu'il auroit été privé des révélations célestes, mais, au contraire, que Dieu auroit directement correspondu avec ce Patriarche de la contemplation;

et, tout à l'heure, on va voir quelle étoit la puissance de sa prière.

Abraham étoit mort à l'âge de cent soixante-quinze ans, dans une heureuse vieillesse, *in senectute bonâ*, et plein de jours, *plenus dierum;* c'est-à-dire qu'il avoit toujours mérité son glorieux titre de *Père des croyants.* Sa foi étoit telle, en effet, que, nonobstant la longue stérilité de Rébecca, seule épouse de son fils, il n'avoit jamais douté de l'accomplissement des promesses du Seigneur; et la mort même, arrivant pour lui longtemps encore avant l'heure de la fécondité d'une race bénie, Abraham n'en laissa pas moins la preuve la plus éclatante, aux yeux des hommes, de sa confiance dans la divine promesse. Il donna *tout ce qu'il possédoit* à son fils, et il exerça seulement quelques actes de munificence envers les enfants qui ne lui étoient pas nés de Sara.

La prière d'Isaac.

Le Livre divin continue ainsi : « Isaac pria le Seigneur pour sa femme, parce qu'elle étoit stérile; et le Seigneur l'exauça, en donnant la fécondité à Rébecca. »

Isaac prie; Isaac est exaucé.

Cette forme rapide ne révèle-t-elle pas encore un mystère? Ne révèle-t-elle pas la prière toute-puissante du

céleste Isaac, de l'Homme-Dieu, qui est la vraie joie du monde?

Un jour, son Église, enfermée dans le cénacle, comme Rébecca dans la tente de Sara, y restera inactive d'abord, en attendant le souffle divin; l'Esprit-Saint y descendra, à la prière du Fils, et la nouvelle épouse deviendra aussitôt féconde.

Dans l'une des pérégrinations d'Isaac, le Seigneur lui apparut, et lui dit : « Ne va pas jusqu'en Égypte, mais demeure dans le pays que je te montrerai. Tu y passeras quelque temps, comme un étranger, et je serai avec toi, et je te bénirai. Je te donnerai toutes ces contrées pour toi et pour ta race, comme j'en ai fait le serment à ton père Abraham. Et je multiplierai tes descendants comme les étoiles du ciel, et je leur livrerai entièrement ces régions que tu vois; et toutes les nations seront bénies en Celui qui naîtra de ton sang. Car Abraham a obéi à ma voix, il a gardé mes préceptes et mes commandements, et il a suivi les observances solennelles et les lois que je lui avois prescrites. »

Plus loin, l'Écriture dit aussi qu'Isaac recueillit, dans une même année, le centuple de ce qu'il avoit semé, et que le Seigneur le combla de ses bénédictions : image nouvelle de la fécondité de l'Église.

Et, lorsqu'il fut retourné à Bersabée, le Seigneur lui apparut encore au milieu de la nuit en lui disant : « Je suis le Dieu d'Abraham, ton père; ne crains rien, car je suis avec toi; je te bénirai et je multiplierai ta race à cause de mon serviteur Abraham. »

La vie d'Isaac, on le voit, est remplie, comme celle d'Abraham, de toutes les inspirations divines; et nous pouvons croire que les visions, expressément signalées dans l'Écriture, ne sont pas les seules dont sa fidélité a dû être récompénsée. La méditation est comme le fond de cette existence toute prophétique dans ses grands traits et dans ses phases principales. Et pourtant, il ne faut pas chercher une rigoureuse correspondance, sous ce rapport, entre tous les actes et toutes les paroles du Patriarche : il y a nécessairement quelques lacunes. Les prophéties, soit vivantes, soit écrites, sortent des nuages comme les éclairs. Et l'on peut appliquer ici cette belle pensée : *Il y a assez de lumière pour voir, et assez d'ombre pour ne pas voir.* Là se trouve aussi l'épreuve de la foi et la pierre de touche des cœurs.

Esaü et Jacob.

Devenue l'épouse de celui dont l'holoscauste avoit déjà prophétisé le Rédempteur du monde, et, étant elle-même la figure prophétique de l'Église, Rébecca partageoit la sainteté d'Isaac. Elle étoit donc aussi en communication avec le Ciel. L'Écriture s'en explique assez, en parlant de la conception et de la naissance d'Ésaü et de Jacob, en ces termes :

« Comme les deux enfants étoient en lutte l'un contre l'autre, dans ses entrailles, Rébecca se disoit : S'il

en devoit être ainsi, pourquoi ai-je conçu? et elle alla consulter le Seigneur.

« Et l'ange du Seigneur répondit : Vous portez en vous deux nations, et il sortira de votre sein deux peuples qui seront en guerre ensemble; et l'un de ces peuples domptera l'autre, et l'aîné sera assujetti au puîné.

« Lors donc que l'époque de l'enfantement fut arrivée, elle se trouva mère de deux jumeaux. Celui qui, le premier, vit le jour, étoit de couleur rousse, et velu comme une peau couverte de poil; on l'appela Ésaü (1); et l'autre, venant à la suite, tenoit dans sa main le pied de son frère; c'est pourquoi il fut nommé Jacob (2). »

Voilà le symbole des combats de la nature et de la grâce, dans le sein même de l'Église. Et, comme Jacob, le *Supplantateur*, a subjugué Ésaü, l'homme charnel, ainsi le règne de l'esprit est substitué au règne de la chair, dans l'avénement du Christ sur la terre; et c'est par le pied, c'est par la base même, que doit se faire cette heureuse substitution. La nature humaine, altérée, corrompue, par le péché d'origine, étoit en quelque sorte l'aînée; aussi, la grâce qui vient la purifier et la guérir donne à l'homme nouveau la victoire sur le vieil homme. Le droit d'aînesse est ainsi transporté, comme l'explique symboliquement encore la suite de l'histoire sacrée.

Tout ce que dit Rébecca, tout ce qu'elle conseille,

(1) Hérissé. — (2) Supplantateur.

tout ce qu'elle suggère à Jacob pour lui faire obtenir la bénédiction patriarcale, est inspiré de Dieu même; c'est la conséquence de la réponse donnée par l'Ange; et, puisque Esaü vendit son droit d'aînesse pour un *plat de lentilles*, pour cette satisfaction d'un moment où se résument toujours les appétits sensuels, il étoit vrai que Jacob, en ce sens, étoit l'aîné, et devoit désormais en posséder les droits, c'est-à-dire, sans figure, la source des grâces divines.

Une autre substitution est ici prophétisée : Esaü représente la nation juive, ou l'aîné des deux peuples de Dieu; et Jacob représente le peuple chrétien, le vrai peuple fidèle. Plus tard, nous verrons comment le Judaïsme a méconnu le Messie en Celui qui, au lieu des biens périssables, lui apportoit les biens éternels; et comment, dans son erreur, il a échangé pour un vain espoir ses droits de primogéniture.

Substitution de Jacob à Esaü.

Avant d'exposer le détail des faits suivants, qui sont déjà connus de tous, il faut se préparer d'abord à en pénétrer le mystérieux sens avec l'œil de la foi.

Or, l'Église reconnoît que l'étonnante histoire des bénédictions de Jacob et d'Esaü a été dirigée d'en haut, et elle proclame aussi l'éminente sainteté d'Isaac, de Rébecca et de Jacob.

Sous ce double point de vue, on ne sauroit donc admettre la moindre accusation de mensonge contre la mère et le fils, également inspirés de Dieu; car le mensonge est un mal par sa nature même, puisqu'il blesse la vérité; dès lors, il ne peut trouver place dans la bouche des Saints, agissant sous l'inspiration divine.

Isaac, aveugle des yeux du corps, mais éclairé de la lumière d'en haut, a vu admirablement la volonté suprême se révéler dans chacun des épisodes de l'œuvre prophétique; en telle sorte que, à chaque révélation, il acquiesçoit aux dispositions du souverain Dispensateur des bénédictions célestes; et, à la fin de tous ces actes, loin de se plaindre d'avoir été trompé, Isaac *admire, au delà de tout ce qu'on peut croire*, la conclusion; et, sans exprimer aucune espèce de regret de la grande bénédiction donnée à Jacob, il la confirme, au contraire, jusque dans la bénédiction restreinte dont il peut disposer encore pour la consolation d'Esaü.

De leur côté, Rébecca et Jacob ont pris, avec confiance et avec simplicité, les moyens d'atteindre le but des inspirations sacrées, et surtout l'effet de cette promesse annoncée par l'Ange du Seigneur: *L'aîné sera assujetti au puîné*. Aussi les yeux de la chair n'étoient rien dans cette œuvre, où l'espoir du succès reposoit en Dieu seul. Isaac annonce assez qu'il ne tient pas compte de l'apparence matérielle, ou plutôt il veut bien y être trompé, et, par là même, il témoigne qu'il n'y a point de tromperie. Il entend distinctement la voix de Jacob, et il le déclare. Or, la voix, c'est l'organe essentiel; la voix suffit donc dans l'ordre intérieur. Il la reconnoît; alors

la forme extérieure importe peu ; et si, au toucher, la confusion est facile entre telle ou telle forme, l'erreur est sans conséquence pour la distribution des grâces accordées à la voix de la prière, qui vient, non pas du corps ou des lèvres, mais bien de l'âme et du cœur.

Ajoutons que, dans la saine interprétation de ces mystérieuses pages, l'intervention des Anges ne sauroit être mise en doute pour aucun des saints acteurs du drame prophétique : ni pour Isaac, bénissant, en la personne de son fils, l'innombrable race du peuple de Dieu, ni pour Rébecca, préparant cette grande bénédiction, ni pour Jacob, la recevant et devant un jour la transmettre dans la plus éclatante prophétie. Abordons maintenant le texte biblique.

« Or, Isaac étoit vieux, et ses yeux s'obscurcirent tellement, qu'il ne pouvoit plus voir. Alors, il appela Esaü, son fils aîné, et lui dit : Mon fils ! Me voici, répondit Esaü. Le père ajouta : Tu vois que je suis bien avancé en âge, sans savoir pourtant le jour de ma mort ; prends donc tes flèches, ton carquois et ton arc, et va au dehors, et quand tu auras pris quelque chose à la chasse, tu m'en feras un mets tel que je l'aime, et tu me l'apporteras à manger, afin qu'ensuite je te donne ma bénédiction avant de mourir.

« Rébecca ayant entendu ces paroles, et Esaü étant sorti pour exécuter les ordres de son père, elle dit à son fils Jacob : Je viens d'entendre ton père dire à ton frère Esaü : Apporte-moi quelque chose de ta chasse, et prépare-moi de quoi manger, afin que je te bénisse en présence du Seigneur, *avant le jour de ma mort.* Main-

tenant donc, mon fils, il faut suivre mes conseils : va à l'étable et apporte-moi deux des meilleurs chevreaux, afin que j'en prépare un mets agréable à ton père, et qu'après que tu le lui auras présenté et qu'il en aura mangé, il te bénisse avant de mourir.

« Jacob répondit : Vous savez qu'Esaü, mon frère, a le corps velu, et qu'au contraire ma peau est lisse. Si donc mon père vient à me toucher et à me reconnoître, je crains qu'il ne pense que j'ai voulu le tromper, et qu'ainsi je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

« La mère reprit : Mon fils, je prends sur moi cette malédiction ; il te suffit d'obéir à ma voix. Va donc chercher ce que je demande.

« Jacob sortit et apporta les chevreaux qu'il remit à sa mère. »

Ici, méditons un moment. Quand une femme sainte comme Rébecca prononce de telles paroles : *Je prends sur moi cette malédiction !* soyons-en bien sûrs, elle sait qu'il n'y aura pas de malédiction ; elle est inspirée ; elle a reçu quelque avis céleste ; elle l'exécute, et le monde angélique n'est pas étranger à cette confiance surnaturelle. D'ailleurs, elle avoit toujours présente à la pensée la réponse de l'oracle divin : *L'aîné sera assujetti au puîné*. Poursuivons, et surtout n'oublions pas, dans ce qui va suivre, qu'Esaü, dédaignant son droit d'aînesse, l'a vendu à Jacob, auquel il appartenoit déjà par une miraculeuse disposition.

« Rébecca prépare le mets qu'elle savoit être au goût d'Isaac. Elle revêt Jacob des plus beaux habits

d'Esaü, qu'elle gardoit à la maison, et elle lui met autour des mains et autour du cou la peau des chevreaux ; puis elle lui donne le plat qu'elle avoit préparé et le pain qu'elle avoit fait cuire. Jacob porte le tout à Isaac, et lui dit : Mon père ! Isaac répond : Je t'entends, mon fils ; lequel es-tu ? Et Jacob dit : Je suis Esaü, votre fils aîné ; j'ai fait ce que vous m'avez commandé. Levez-vous, mettez-vous à table et mangez de ma chasse (1), et ensuite donnez-moi votre bénédiction. Isaac dit encore à son fils : Comment as-tu pu trouver si promptement ce que tu cherchois ? — Jacob répondit : Dieu a fait que ce que je désirois s'offrît aussitôt à moi. »

S'il nous est permis de suppléer au silence de l'Écriture, pour expliquer ce qu'elle a voulu sans doute livrer aux pensées de la foi, ne devons-nous pas croire qu'Isaac, aveugle et couché au moment où il se disposoit au plus grand acte de sa mission patriarcale, s'interrogeoit lui-même, dans le secret, sur la vertu des bénédictions qu'il alloit répandre et sur leurs conséquences les plus prochaines comme les plus éloignées, les plus merveilleuses comme les plus durables ? Quelle heure solennelle ! Certes, le Patriarche n'ignoroit rien de l'immense avenir de sa paternelle parole, car il alloit parler aussi comme Prophète. Il n'ignoroit non plus ni les différents caractères, ni les actes de ses deux fils, ni particulièrement la vente du droit

(1) *De venatione meâ quam non in agro, sed in stabulo venatus sum.* S. August. *Contra mendac.* c, x, — le mot hébreu צַיִד se traduit aussi par *cibus*, nourriture. *Jos.*, IX, 5, 14.

d'aînesse d'Ésaü à Jacob. Aussi, dans ses méditations et dans l'espérance d'une substitution qu'il n'osoit pas provoquer, mais dont il avoit le pressentiment et l'inspiration, et que la naissance des deux jumeaux avoit elle-même annoncée, il attendoit quelque manifestation de la volonté divine; et c'est pourquoi il s'empresse de savoir lequel de ses deux fils est devant lui; et c'est pourquoi encore il fait des questions auxquelles Jacob n'hésite pas de donner une réponse tirée de *la volonté de Dieu,* de ce Dieu qui s'appellera bientôt lui-même *le Dieu de Jacob!* Écoutez donc le cri de la foi : non ! Jacob n'a pas fait de mensonge; il étoit dans son droit; il étoit l'aîné; il étoit Ésaü dans ce sens; il l'étoit prophétiquement, non quant à l'être matériel qui n'est rien, mais quant à l'âme qui est tout dans une bénédiction; il l'étoit, comme dans l'histoire de Tobie, l'Ange Gabriel se dit *fils d'Ananie,* ou fils de la Grâce; il l'étoit, comme, dans la parole même du Christ, Jean-Baptiste étoit *Élie,* c'est-à-dire dans une acception tout intellectuelle et toute vraie devant Dieu; enfin, il pouvoit, il devoit parler comme étant Ésaü.

Isaac continue et dit à son fils : « Approche, mon fils, afin que je te touche et que je sache si tu es, ou non, mon fils Ésaü. »

Jacob s'approcha donc, et Isaac l'ayant touché lui dit : « La voix est bien la voix de Jacob ; mais les mains sont les mains d'Ésaü. » Et il ne le reconnut point, car les mains, couvertes de poil, sembloient être les mains de l'aîné : et, dès lors, Isaac le bénissant, lui dit encore : « Tu es mon fils Ésaü? et il répondit : Je le suis.

« Mon fils, ajouta le père, donne-moi à manger de ta chasse, afin que je te donne ensuite ma bénédiction. » Et lorsqu'il eut mangé, Jacob lui présenta aussi du vin qu'il but et il lui dit : « Mon fils, approche et viens m'embrasser. Il s'approcha donc et le baisa. »

On l'a déja remarqué : Isaac, en reconnoissant la voix de Jacob, étoit suffisamment éclairé ; et il l'étoit si bien qu'il ne demande aucune explication de cette merveille. Mais si, au toucher, il ne reconnoît plus Jacob, et s'il sent les mains d'Ésaü, qu'importe la chair, qu'importe la forme, dans une bénédiction donnée à l'âme? l'apparence n'est utile que pour couvrir le mystère d'une divine opération. Jacob est devenu l'aîné; sous ce rapport, le nom même d'Ésaü lui appartient comme tous ses droits ; l'ordre de la grâce est substitué à l'ordre de la nature ; et Jacob peut dire, il doit dire : Je suis Ésaü. Le Ciel et les Anges prennent part à cette œuvre; le Dieu de Jacob l'inspire ; l'imputation de mensonge seroit donc inexplicable ; et dès lors elle est inadmissible.

Etudiez les impressions et les paroles d'Isaac. Il semble préoccupé de l'erreur possible et imminente ; mais ce pressentiment ne le trouble pas ; il est aussi clairvoyant des yeux de l'âme, qu'il est aveugle des yeux du corps. Il entend Jacob : il ne s'en plaint pas ; loin de là, il s'écrie avec une heureuse certitude : *La voix est bien la voix de Jacob !* il sait toute la candeur de ce fils bien-aimé; il sait combien il est agréable au Seigneur ; il a foi non-seulement à sa piété, mais à son inspiration ; et, s'il l'interroge encore pour lui faire dire qu'il est Ésaü, ce n'est point, croyons le bien, ce n'est

point par défiance, mais pour s'assurer de plus en plus d'une intervention divine; et le saint Patriarche suivoit ainsi, avec un étonnement merveilleux et toujours croissant, tous les développements de l'œuvre sacrée dont il étoit lui-même le fidèle instrument; il entre alors dans l'extase prophétique, et il prononce les paroles de bénédiction que Dieu lui-même lui inspire.

« Aussitôt (continue le texte), aussitôt qu'Isaac eut senti la bonne odeur des vêtements de son fils, il lui dit en le bénissant : L'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs et que le Seigneur a couvert de ses bénédictions.

« Que Dieu te donne, avec la rosée du ciel et la graisse de la terre, l'abondance du froment et du vin !

« Que les peuples te soient assujettis et que leurs diverses tribus se prosternent devant toi ! Sois le roi de tes frères, et que les fils de ta mère s'abaissent à tes pieds. Que celui qui te maudira soit maudit lui-même, et que celui qui te bénira soit comblé de bénédictions ! »

Tout est accompli ! Jacob est béni à la place d'Ésaü. Observons bien que, dans le cours de cette scène extraordinaire, Isaac ne s'explique pas avec Jacob, comme le feroit un homme qui auroit à traiter d'un intérêt humain, pour lequel il craindroit une erreur. Il se garde bien de lui dire : Tu n'es pas Ésaü, car je reconnois la voix de Jacob. Il ne lui dit rien non plus qui puisse l'obliger à un aveu formel; il veut même rester sous l'impression merveilleuse de la surprise; car, s'il n'a pas encore l'entière certitude de la substitution, il attend une révélation dernière qui doit couronner ses étonnements ;

et voilà comment s'explique le dénouement final du retour d'Ésaü. La stupeur d'Isaac viendra plus encore de l'œuvre divine dont il reconnoîtra le cachet, que du fait même de Jacob et de Rébecca dont il a pressenti les espérances.

« Isaac avoit à peine fini de parler, et à peine Jacob étoit sorti, qu'Ésaü rentra, et présenta à son père un plat de sa chasse, en disant : Venez, mon père, et mangez de la chasse de votre fils, afin de me donner ensuite votre bénédiction. Isaac lui dit : Mais qui es-tu donc? Ésaü répondit : Je suis Ésaü, votre fils aîné. Isaac resta frappé de stupeur, et, *dans une admiration plus grande que tout ce qu'on peut croire,* il lui dit : Quel est donc celui qui déjà m'a donné de sa chasse et me l'a fait manger avant ton arrivée? et je lui ai donné ma bénédiction, ET IL RESTERA BÉNI. »

A ces paroles de son père, Ésaü jeta un cri de fureur, et, dans son extrême consternation, il lui dit : « Bénissez-moi aussi, mon père ! Isaac répondit : Ton frère est venu me surprendre et il a reçu la bénédiction qui t'étoit destinée. » Et Ésaü reprit : « C'est à juste titre qu'il a été nommé Jacob, car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté. D'abord, il m'a enlevé mon droit d'aînesse ; et maintenant il me dérobe la bénédiction qui m'étoit due. Mais mon père (ajouta Ésaü) ne m'avez-vous donc pas réservé une bénédiction? Isaac répondit : Je l'ai constitué ton seigneur, et j'ai assujetti tous ses frères à sa domination. Je l'ai affermi dans la possession du froment et du vin : et que puis-je faire maintenant, ô mon fils? Ésaü répliqua : N'avez-vous

donc, mon père, qu'une seule bénédiction? Bénissez-moi aussi, je vous en conjure! Et comme ensuite il jeta de grands cris mêlés de pleurs et de sanglots, Isaac lui dit : « Ta bénédiction consistera dans la graisse de la terre et dans la rosée du Ciel d'en haut. Tu vivras de l'épée, et tu serviras ton frère. Mais un temps viendra où tu secoueras son joug et où tu en seras délivré. »

Ésaü haïssoit donc Jacob, à cause de la bénédiction qu'il avoit reçue de son père, et il disoit, dans l'intérieur de sa maison : « Le jour de la mort de mon père arrivera, et alors je tuerai mon frère Jacob! »

Ces menaces étant rapportées à Rébecca, elle fit venir son fils Jacob, et lui dit : « Ton frère Ésaü veut te faire mourir; écoute-moi donc, mon fils; hâte-toi de te réfugier auprès de Laban, mon frère, dans le pays de Haran. Tu demeureras avec lui quelques jours seulement, jusqu'à ce que la fureur de ton frère soit apaisée; et que, déposant son ardeur de vengeance, il oublie ce que tu as fait contre lui. Autrement, pourquoi m'exposer à perdre mes deux fils en un même jour? »

Cette suite de la bénédiction patriarcale justifieroit de plus en plus, s'il en étoit besoin, la prédilection divine en faveur de Jacob; car Ésaü, depuis longtemps indigne du droit d'aînesse qu'il avoit profané (1) en le vendant, vient de révéler encore bien des pensées coupables. D'abord, il accuse faussement son frère de l'usurpation d'un titre qu'il avoit lui-même dédaigné. Il jette de grands cris de fureur, et n'a pas une larme de

(1) Paul, *Hebr.*, XII, 16.

repentir ; il laisse échapper ensuite l'espoir ou le vœu de la mort prochaine de son père ; enfin, il profère des menaces de sang contre Jacob !

Voilà ce qu'Isaac avoit entrevu dans l'extase de ses méditations ; voilà ce qui ne lui permet pas le moindre reproche, ni la moindre plainte, contre son fils béni, *et qui restera béni.* Il parle bien d'une surprise, mais d'une surprise tout extérieure et qui n'a blessé ni le droit ni la vérité ; d'une surprise qui tient à des causes tellement élevées, qu'il déclare en respecter lui-même les divins effets. Oui, Jacob restera béni, il restera le seigneur d'Ésaü, comme de tous ses frères, c'est-à-dire de tous les autres enfants ou descendants d'Abraham ; il est seul digne de cette grande bénédiction ; *la rosée du Ciel* y vient avant *la graisse de la terre ;* et c'est là le signe de la prédestination.

Isaac, dans son émotion paternelle, veut consoler Ésaü. Mais toujours éclairé d'une angélique vision, il ne lui cache rien de la gloire de Jacob qu'il a établi seigneur et maître de tous ses frères. Il lui annonce, non point comme père, mais comme prophète, et sans le bénir pleinement, en quoi pourra consister sa bénédiction : dans *la graisse de la terre* d'abord, et, seulement après, dans *la rosée du Ciel d'en haut.* Indépendamment donc d'une bénédiction terrestre, il peut encore obtenir, non pas la rosée ordinaire du Ciel, qui est assurée à Jacob, mais la rosée *du Ciel d'en haut,* c'est-à-dire un secours extraordinaire et bien rare, qu'il devra lui-même, ainsi que toute autre âme sortie de sa race, mériter spécialement, par un généreux effort,

par une grande conversion, par une sainte prière; car, s'il est dit qu'Ésaü étoit *réprouvé* (1), c'est quant à la bénédiction qu'il imploroit, et non pas quant à l'éternité dont le sort est entre les mains de Dieu seul. Isaac prophétise encore et la servitude des descendants d'Ésaü, et leur délivrance à une époque indéterminée. Quelques commentateurs entendent cette délivrance dans un sens littéral et naturel, et ils la fixent au temps de Joram, où les Iduméens secouent le joug de Juda; d'autres veulent, en conservant le même sens, y voir l'avénement de Mahomet. Sans rejeter ces interprétations, ne faut-il pas y joindre une vue plus consolante, et contempler, dans la prophétie, l'heureux jour où sous la loi de grâce, tous les peuples sont admis dans le bercail du Pasteur éternel, au sein de cette universelle Église qui délivre de l'esclavage toutes les nations et tous les hommes?

Échelle de Jacob.

Les promesses du Seigneur sont connues, les bénédictions sont données, les prophéties ont déjà quelque précision.

Il est donc temps que le Ciel s'entr'ouvre, et qu'il ré-

(1) *Hebr.*, XII, 17.

vèle des secrets où les enfants de Dieu puissent trouver la lumière et les consolations de la foi.

Cette céleste confidence va se préparer, non pas dans la maison patriarcale, et au milieu des prospérités de la terre, mais dans la solitude, et à l'oreille du fils affligé, du frère proscrit, de l'ami exilé.

Toutefois, la clef des mystères étant réservée au Messie, la révélation n'est point faite à Jacob dans une vision, mais dans un songe.

Isaac, dit l'Écriture, Isaac ayant appelé Jacob, le bénit et lui fit cette recommandation : « Ne prends point une femme de Chanaan; mais va en Mésopotamie, pays syrien, en la maison de Bathuel, père de ta mère, et tu épouseras une des filles de Laban, ton oncle. »

« Jacob étant donc parti de Bersabée, prit le chemin de Haran, et, étant arrivé en un lieu solitaire où il vouloit se reposer, après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui se trouvoient là, puis la mettant sous sa tête, il s'endormit en ce même lieu.

« Et il vit, en songe, une échelle dont le pied étoit posé sur la terre, et dont le haut touchoit au ciel; et des Anges montoient d'un côté et descendoient de l'autre.

« Et Dieu étoit comme appuyé sur l'échelle et disoit : « Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac. Je te donnerai et à ta race la contrée où tu dors; et ta postérité sera nombreuse comme la poussière de la terre. Tu seras dilaté à l'Occident et à l'Orient, au Septentrion et au Midi; et toutes les nations

de l'univers seront bénies en toi, et en Celui qui sortira de ton sang ; et je serai ton protecteur partout où tu porteras tes pas, et je te ramènerai dans cette contrée, et je ne te quitterai point que je n'aie exécuté tout ce que j'ai dit. »

Jacob s'éveillant, s'écria : « Dieu est vraiment en ce lieu, et je ne le savois pas ! » et il ajouta, dans son épouvante : « Que ce lieu est terrible ! c'est véritablement la maison de Dieu et la porte du Ciel ! »

« Jacob se levant donc, dès le matin, prit la pierre sur laquelle il avoit posé sa tête, et il l'érigea comme un monument, en y versant de l'huile. Puis, il donna le nom de *Béthel* à la ville voisine, qui auparavant s'appeloit *Luza*, et il fit en même temps ce vœu : « Si Dieu demeure avec moi ; s'il daigne me protéger dans la voie où je marche ; s'il me donne du pain pour me nourrir, et des vêtements pour me couvrir ; et si enfin il me ramène heureusement dans la maison de mon père, il sera plus que jamais mon Dieu ; et cette pierre que je viens de dresser, comme un monument, s'appellera *la maison de Dieu;* et je vous offrirai, Seigneur, la dîme de tout ce que vous m'aurez donné. »

Les merveilles du monde angélique, entrevues dans le divin songe de Jacob, sont reproduites nombre de fois dans l'histoire sacrée. Ainsi l'Esprit-Saint dont le souffle inspire le récit biblique, pour éclairer la Foi, soutenir l'Espérance et embrasser la Charité, vient illuminer lui-même, à nos regards, cette mystérieuse échelle où les vertus célestes sont en perpétuelle correspondance avec les âmes fidèles, non-seulement

durant les labeurs et les fatigues du jour, mais encore durant le silence et le repos de la nuit. C'est pourquoi il est dit, dans le cantique de l'éternel amour : *Je dors, mais mon cœur veille.* Il se fait donc, entre la créature et le Créateur, entre les hommes et Dieu, entre la terre et le Ciel (ne soyons point troublés par cet ordre de langage !), un incessant échange de prières et de grâces, d'hommages et de miséricordes, d'offrandes et bénédictions ; et les Anges en sont, de part et d'autre, oui, de part et d'autre, les infatigables ministres ! et Dieu lui-même, au haut de l'échelle des êtres, regardant toute cette immense et merveilleuse multiplicité d'action et de vie, d'ardeurs et de défaillances, de peines et de joies, de soupirs et d'espérances, de larmes et de cantiques, Dieu lui-même est attentif ; et l'œil qui voit tout ne laisse passer aucune vague de cet océan, sans la distinguer et la connoître. Ainsi se manifeste dans sa providence universelle le vrai Dieu, le père des Anges et des hommes : et l'erreur païenne n' que bien foiblement imité l'échelle mystérieuse de Jacob, dans la poétique image de cette chaîne d'or que tient entre ses mains le dieu de l'Olympe, et par laquelle il enveloppe et gouverne toutes choses.

Jacob entroit dans son exil ; mais quelle consolation ! quelle récompense ! quelle révélation des mystères déjà existants, et surtout des mystères futurs ! Ne voyoit-il pas cette communication de la terre et du ciel, dès lors si magnifiquement commencée, s'agrandir et se multiplier encore sans mesure, au temps de la rédemption des hommes ? Et l'Eucharistie, l'ineffa-

ble Eucharistie, n'apparoissoit-elle pas à ses yeux avec son mélange de suavité et d'épouvante? et n'est-elle pas prophétisée dans cette exclamation : *Que ce lieu est terrible! C'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel!*

Et cette pierre, sur laquelle le saint voyageur pose sa tête, cette pierre, sur laquelle est ainsi figuré le vrai repos de l'humanité souffrante, cette pierre, cette couche, qui d'abord semble si dure, et qui bientôt se trouve si douce; où le sommeil est si profitable, si heureux, si révélateur, si divin; cette pierre, où le monde angélique, où le Ciel se découvre; cette pierre n'est-elle pas elle-même toute une prophétie? N'est-elle pas la pierre angulaire? Ne devient-elle pas la colonne lumineuse? Son nom n'est-il pas donné à l'Oint du Seigneur (1) et à celui qui en tient la place? et, enfin, ne sera-t-elle pas le sacré tabernacle et la source de tous les trésors et de toutes les grâces?

Aussi Jacob, animé de l'esprit de Dieu, dans ses actes comme dans ses paroles, érige en monument cette miraculeuse pierre; il y verse l'huile; il la consacre. C'est la pierre du sanctuaire; c'est la pierre sacerdotale; c'est la pierre de l'autel. Sans doute cette onction est simplement figurative, comme la pierre elle-même; mais, hommes de chair que nous sommes, sachons nous servir des yeux et des oreilles du corps pour l'intelligence des choses de l'âme et des vérités saintes! Ainsi le veut notre nature; ainsi le veut le Dieu

(1) *Petra autem erat Christus.* I *Cor.*, x, 4.

créateur, l'auteur de tout don parfait. Est-ce que l'argile a le droit de remontrance contre la main qui la pétrit? Et l'enfant de Dieu peut-il mieux faire que de rester sous son aile, et d'écouter ses leçons telles qu'il daigne les lui donner? Ici, dans ce même exemple, quel fruit merveilleux et immédiat d'un tel enseignement! Le Paradis ouvert! la société des Anges avec l'homme! l'échelle mystérieuse de la terre au Ciel! et la plus humble créature élevée, par degrés, jusqu'au sein de l'Être des êtres, au sein de la vérité immuable, de la sagesse suprême, de la bonté infinie.

Oh! qu'ils sont à plaindre ceux qui ne veulent ni voir ni entendre!

Fiançailles de Rachel. — Substitution de Lia.

Conduit par son Ange et par cette Providence qu'il avoit implorée avec une foi si vive, Jacob, marchant toujours en la présence de Dieu, et, sans autre bien que son bâton de voyage, arrive dans le pays de Laban.

Il doit y prendre une femme qui soit digne elle-même des promesses divines; et la première qu'il rencontre, c'est Rachel, la plus jeune et la plus belle des filles de son oncle; c'est Rachel, paissant les brebis; c'est Rachel, dont le nom mystérieux signifie *vision*

du principe, et invite à l'amour divin. Il pleure de joie; il se fait connoître comme son parent; il l'embrasse avec candeur, et la jeune fille court aussitôt l'annoncer à son père. Il est accueilli avec empressement, et, comme il ne possède rien, il offre ses services; et, après un mois de séjour, Laban voulant savoir quelle récompense il désire, il lui répond en demandant la main de Rachel; il l'obtient, mais sous la condition de servir durant sept années avant de l'épouser : il y consent. Tout prospère dans la maison de Laban, qui attribue lui-même cette grande prospérité à la présence et aux soins de Jacob. Les troupeaux se multiplient; les récoltes s'accroissent; les greniers s'emplissent; la bénédiction est partout. Enfin, les sept années sont accomplies. La vertu et la longue patience de Jacob doivent lui assurer l'objet de ses vœux : on célèbre le festin des noces; mais, quand vient la nuit, Lia, sœur aînée de Rachel, lui est substituée par leur père, qui trompe ainsi la confiance de son neveu, et lui impose encore sept années de travail en lui accordant l'autre sœur. Jacob se soumit à cette nouvelle condition, et il épousa Rachel huit jours après. Laban, qui avoit eu pour but, dans cette supercherie, d'accroître ses richesses, exécutoit néanmoins, sans le savoir, les desseins de Dieu, comme il arrive souvent de la part des hommes les moins dévoués à sa volonté sainte. En effet, la polygamie étant autorisée dans ces premiers âges du monde, et le Seigneur voulant faire naître de Jacob les douze chefs des douze tribus de son peuple, avoit doué Lia, la femme de l'*union,* ou de la vie active,

suivant l'origine de son nom, d'une fécondité que n'avoit pas alors la femme de la *vision*, ou de la vie contemplative : et toutes deux, dans leur zèle pour l'accroissement de la race de Jacob, imitèrent, en lui donnant à cette fin l'une Bala, l'autre Zelpha, l'exemple de Sara, qui avoit fait d'Agar la femme d'Abraham.

Jacob eut donc de Lia : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon ; de Bala, donnée par Rachel : Dan et Nephtali ; de Zelpha, donnée par Lia : Gad et Aser ; et, enfin, de Rachel, d'abord Joseph, et plus tard Benjamin, dont la naissance coûta la vie à sa mère.

Serviteur ou Patriarche, Jacob a toujours gardé et porté jusqu'à l'héroïsme ses humbles et douces vertus. Il semble avoir été comme une source d'abondance pour la maison de son beau-père, avec le bonheur de recueillir pour lui-même la *rosée du Ciel*. Mais, devenu chef d'une famille déjà si nombreuse, il veut à la fin avoir son lot dans la fertilité ou la *graisse de la terre*. On peut voir, au Livre sacré, ses conventions avec Laban. A peine sont-elles exécutées, qu'une bénédiction plus éclatante encore multiplie tous les troupeaux de son partage ; et, chose admirable, dans le tableau de sa vie d'exil, c'est aussi l'*Ange du Seigneur* (1), l'Écriture le dit en termes exprès, qui l'a dirigé dans les moyens d'assurer la multiplication de ses troupeaux et de ses richesses pastorales. Quelle étonnante bonté du Dieu des Élus ! et avec quel éclat se trouve appliquée

(1) *Genèse*, XXXI, 11.

à l'avance cette parole de la Sagesse éternelle : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné comme par surcroît ! »

Après plus de quatorze années d'exil, Jacob quitta la Mésopotamie pour retourner dans la maison de son père, et toujours sous la conduite des Anges, emmenant avec lui sa famille, ses serviteurs et ses troupeaux.

Le camp du Seigneur.

Sans doute, la protection d'un seul Ange suffiroit pour la famille patriarcale la plus nombreuse; mais le Seigneur daigne multiplier, autour de ceux qui sont à lui, tous les secours divins, et c'est ce que vont nous faire comprendre deux magnifiques versets de la Bible. Transcrivons-les dans leur majestueuse simplicité :

« Jacob poursuivoit sa route ; et les Anges de Dieu vinrent au-devant de lui.

« Dès qu'il les vit, il s'écria : *Voici le camp du Seigneur !* et il nomma ce lieu-là *Mahanaïm*, c'est-à-dire le camp des armées. »

Cette admirable apparition n'est pas autrement expliquée dans le Livre sacré; Jacob, en effet, n'a pas besoin d'en chercher la signification, et il se livre à

cette inspiration sublime : *Voici le camp du Seigneur !* Le camp des phalanges du Ciel ! c'est tout dire. Une armée d'Anges est là; elle vient, ô prodige ! à la rencontre de l'homme. Le cortége du Patriarche a beau être considérable ; toute cette famille, tous ses chefs, tous ses enfants, tous ses serviteurs, auront plus de gardiens célestes qu'ils ne sont nombreux eux-mêmes.

Un sens plus élevé se présente encore :

Le peuple élu commence ; il est déjà, du moins en germe, sur la route de son pèlerinage : qu'il ne craigne rien ! le Seigneur, le Dieu des armées, est avec lui ; et, dès le début, les Anges viennent saluer cette race bénie d'où sortira le DÉSIRÉ DES NATIONS. Juda, le jeune enfant, le jeune lion, qui chemine au milieu de cette troupe pastorale, sera le chef de la tribu sainte.

Gloire, gloire dès l'aurore, au Rédempteur du monde !

La lutte prophétique. — Jacob-Israël.

Arrivé sur les confins de la terre de Chanaan, Jacob envoya des messagers à son frère pour le prévenir de son retour dans l'espoir de trouver grâce devant lui ; et il apprit bientôt qu'Ésaü venoit lui-même à sa rencontre, avec quatre cents hommes.

« Il eut peur, dit l'Écriture, et il divisa en deux bandes toute sa suite, et en deux parts les troupeaux,

les brebis, les bœufs et les chameaux, en disant : Si Ésaü attaque l'une, l'autre sera sauvée, puis, il fit cette prière : O Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac, Seigneur qui m'avez dit : Retourne dans ton pays et au lieu de ta naissance, et je te comblerai de bienfaits; je suis indigne de toutes vos miséricordes et de toutes les promesses que m'a faites la vérité de votre parole. J'ai passé ce fleuve du Jourdain, ne possédant qu'un bâton de voyage; et voici que je reviens avec ces deux cortéges. Daignez donc me délivrer des mains de mon frère Ésaü, car dans la terreur qu'il me cause, je tremble qu'il ne passe au fil de l'épée et la mère et les enfants ! mais vous m'avez promis de me combler de biens et de multiplier ma race, comme les innombrables grains de sable des bords de la mer.

« Jacob ayant passé quelques heures de sommeil, dans ce même endroit, fit séparer de ses troupeaux tout ce qu'il vouloit offrir à son frère Ésaü : deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, et vingt béliers, trente chamelles avec leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânons. Il achemina séparément chacun de ces troupeaux, les faisant conduire par ses serviteurs à qui il fit cette recommandation : Allez devant moi, et laissez un long espace entre les troupeaux; et il dit à celui qui marchoit le premier : Si tu rencontres mon frère Ésaü, et s'il te demande : A qui appartenez-vous ? ou bien : En quel lieu allez-vous ? ou bien encore : A qui sont ces bêtes que vous conduisez ? Tu lui répondras : Elles sont à Jacob, votre serviteur, qui les envoie en présent

à Ésaü, mon seigneur, et il vient lui-même après nous. Il donna aussi le même ordre au second, au troisième, et à tous ceux qui conduisoient les troupeaux, en leur disant : Lorsque vous rencontrerez Ésaü, vous direz la même chose, et vous ajouterez : Jacob, votre serviteur, vient aussi lui-même après nous.

« Ainsi, Jacob disoit : J'apaiserai son courroux par les présents que je lui envoie, et ensuite, quand je le verrai, peut-être obtiendrai-je de lui un regard favorable.

« Les présents marchèrent donc devant Jacob ; et, quant à lui, il demeura dans le campement durant cette même nuit, et, s'étant levé avant le jour, il prit ses deux femmes et leurs servantes avec ses onze fils, et il passa le gué de Jacob. Puis, après avoir ainsi fait transporter tout ce qui étoit à lui, il resta seul. »

Avant de poursuivre le récit biblique, où la scène, brusquement changée, va nous montrer un miraculeux combat, succédant aux précautions de la prudence humaine, observons avec quel soin le Patriarche a d'abord rempli lui-même tous les devoirs d'une périlleuse situation. Il s'est levé dans la nuit, il a tout disposé pour fléchir le ressentiment d'Esaü. Les ambassades, les déférences, les hommages, les présents, les respectueuses paroles, tout ce que le plus humble cœur peut lui conseiller en dehors de sa vocation divine, tout est mis en œuvre par le frère envers son frère. Rien de ce que la sollicitude du père de famille devoit également prévoir, rien n'est laissé en oubli. Enfin, le cortége tout entier a passé le fleuve, et Jacob est resté

seul sur l'autre bord. Ainsi, dégagé et libre un moment de ses devoirs, par cette prévoyance, qui est aussi la meilleure des préparations, le Patriarche va de nouveau se mettre en prière ; mais, continue le texte sacré :

« En même temps, un Ange, sous la figure d'un homme, lutta contre lui jusqu'au matin ; et cet Ange, voyant qu'il ne pouvoit le vaincre, lui toucha le nerf de la cuisse, qui aussitôt se dessécha. Et l'Ange lui dit : Laisse-moi aller, car l'aurore va paroître. Jacob reprit : Je ne vous quitterai point que vous ne m'ayez béni ! Et l'Ange lui demanda : Quel est ton nom ? Il répondit : Jacob. L'Ange ajouta : Non, désormais, on ne te nommera plus Jacob, mais Israël ; car, si tu as été fort contre Dieu, combien plus le seras-tu contre les hommes ! Jacob lui fit ensuite cette question : Dites-moi quel nom est le vôtre ? L'Ange répondit : Pourquoi me demander mon nom ? Et il le bénit en ce même lieu, que Jacob appela Phanuël, en disant : J'ai vu Dieu face à face, et cependant mon âme a été préservée. »

Tout est mystérieux, tout est prophétique dans la lutte et dans le colloque de l'Ange et de Jacob.

Il est impossible à l'homme de voir Dieu avec des yeux mortels : il tomberoit abîmé sous la gloire ; il ne pourroit pas même soutenir l'éclat de la nature angélique, si elle n'étoit voilée sous des formes accessibles à ses regards. Pourquoi donc Jacob affirme-t-il, avec tant de précision, qu'il a vu Dieu face à face, et que cependant son âme a été préservée ? C'est que lui-même il est la figure de l'Homme-Dieu, et sa vision

annonce figurativement aussi l'union de la nature divine à la nature humaine. La vision de Dieu est donc justifiée, d'abord dans un sens absolu, par le mystère de l'Incarnation, et elle l'est aussi, dans cet autre sens, que Jacob avoit vu Dieu face à face sous la forme en laquelle il avoit daigné lui apparoître, puisqu'il n'en pouvoit douter, d'après la parole divine.

Pour mettre ainsi la prophétie en action, l'Ange a dû prendre la figure et le corps de l'homme, avec un degré de force mesuré par Dieu même, et sinon supérieur, du moins égal à la force naturelle de Jacob. L'engagement a donc eu lieu corps à corps; c'est un combat réel; et le Patriarche, enflammé de l'esprit divin, comprend qu'il est soumis à une épreuve, et qu'il doit intrépidement la subir. Ce n'est point un ennemi, c'est un émule qu'il combat, et un prix immense est attaché à la victoire. Aussi le courage surnaturel d'un dévouement inspiré, exalte l'énergie de Jacob, et la nature humaine se trouve comme grandie et fortifiée de tout ce que la nature angélique et même divine a déposé dans la limite que Dieu a voulue, et l'homme triomphe de l'Ange, comme l'Homme-Dieu doit triompher de la justice de Dieu. Mais, pour montrer toujours que la bonté suprême a seule enchaîné la force, la puissance reparoît comme l'éclair dans la main de l'Ange; elle frappe le vainqueur, et le coup laisse une trace profonde. De même le Rédempteur doit porter les glorieux stigmates de la croix jusque dans son éternel triomphe,

Comment expliquer les autres secrets de la Prophétie, même depuis son accomplissement? et d'abord,

que veut dire la courageuse étreinte qui ne cesse pas, après cette longue lutte, nonobstant la blessure du vainqueur?

Remontons à l'origine. La longue lutte, c'est la souffrance, c'est la vie humiliée du Sauveur, dès la crèche, jusqu'au calvaire. Dans toutes les phases de ce duel divin, la justice du Père se laissera toujours vaincre par les sublimes efforts, par les ardents sacrifices, par les prodigieux abaissements du Fils. La sainte victime, déjà propice avant d'être immolée, ne deviendra-t-elle pas plus puissante encore, dans la dernière étreinte où elle embrassera, entre ses plaies sacrées, l'infinie miséricorde? Si la voix du Père résiste un moment, si elle fait entendre que l'aurore va paroître, que le grand jour, que la grande immolation va découvrir l'étendue de la victoire, et que la rosée du Ciel tombera d'elle-même; toutefois, le Fils mourant et victorieux ne réclamera pas en vain une bénédiction, une récompense immédiate; il l'obtiendra sur la croix même et dans son agonie : un autre crucifié, un grand coupable sera le premier trophée de son triomphe et entrera aussitôt avec lui dans sa gloire.

O mon Dieu, quels enseignements!

Mais pourquoi encore le mystère des noms demandés de part et d'autre? Est-ce que l'Ange, ou plutôt Dieu qu'il représente, ne sait pas le nom de Jacob? Sans doute, il le sait : aussi, ce n'est pas pour apprendre, mais c'est pour instruire, que cette première demande est faite et qu'elle est suivie d'une miraculeuse injonction. Sachons donc méditer les paroles sacrées. Déjà

nous avons vu comment elles prophétisent l'Homme-Dieu. Mais elles doivent trouver encore leur application à tous les cœurs fidèles, et à chacun d'eux en particulier. Vous donc qui êtes entré dans la voie du salut, dans cette voie de tribulations où vous combattez les combats du Seigneur, *vous ne vous nommerez plus Jacob,* car votre œuvre aujourd'hui n'est plus l'œuvre de l'homme contre l'homme, du frère contre le frère; c'est l'œuvre, bénie de Dieu, contre Dieu même; c'est la victoire dans les épreuves; c'est la victoire du dévouement, de la générosité, du sacrifice. Ce Dieu bon vous a provoqué lui-même; il s'est comme abaissé jusqu'à vous; il vous a permis de le saisir et de le vaincre, là seulement où il veut bien être atteint, dans le sein de sa miséricorde. Vous avez fidèlement combattu; soyez donc vainqueur, mais souvenez-vous toujours que vous avez affaire à un Dieu qui n'est ainsi vaincu que parce qu'il daigne l'être; et, pour n'en pas douter, souffrez une blessure qui porte à la fois le sceau de sa puissance et le signe de votre gloire, une blessure qui vous unisse aux mérites et à la croix du Sauveur. Comme lui, avec lui et par lui, prenez le nom d'*Israël,* vous serez *fort contre Dieu!* vous n'aurez plus à redouter les rigueurs de sa justice. Mais, comment être fort contre Dieu, sans être fort de la force même de Dieu? Ici, l'océan des grâces est révélé. L'homme est donc uni à Dieu! il est donc avec Dieu! il est donc, en quelque sorte, devenu Dieu! et voilà prophétisé encore l'ineffable sacrement qui place Dieu dans la poitrine et dans le cœur de l'homme! Oh! oui, le vrai

fidèle, le vrai Israélite, est *fort contre Dieu ;* il l'embrasse, il l'étreint, il le possède, il en est comme le maître ; il peut lui dire : *Je ne vous quitterai pas que vous ne m'ayez béni !* Et le blasphème lancé par Satan pour la ruine de l'homme, devient une vérité pour le salut : *Eritis sicut dii,* vous serez comme des dieux.

Une autre prédiction éclate dans les paroles de l'Ange ; il dit à Jacob : *Si tu as été fort contre Dieu, combien plus le seras-tu contre les hommes !* Ainsi s'annoncent les prodiges de la croix, les merveilles de la prédication évangélique, la fécondité du sang des martyrs, les moissons de palmes qu'il doit faire germer et fleurir, la destruction des idoles, la conversion de l'univers, et la gloire du nom d'Israël, que le vrai *supplantateur,* de la force par la grâce, fera retentir jusqu'aux bornes du monde, et avec lequel il peuplera les Cieux.

Cette révélation, si brève dans sa substance, et si étendue dans ses suites, garde le silence sur la question du nom de l'Ange, et on en comprend le motif ; car le même Ange se déclare l'envoyé et le représentant de Dieu, présent en effet sous la forme humaine donnée à son ministre, parlant par sa voix, luttant corps à corps, blessant et bénissant tout à la fois par ses mains. Qu'importe donc le nom de l'Ange, quand Dieu lui-même est là ? Ainsi, attachons-nous exclusivement à Dieu, lorsqu'il daigne se communiquer, dans la prière, à sa créature. Honorons les Anges et les Saints, mais toujours en reportant tout honneur et toute gloire au Seigneur, à lui seul !

Nous avons appris de la bouche même de l'Homme-

Dieu que, jusque dans l'indivisibilité de sa personne, il est des choses dont la connoissance réservée au Dieu peut rester un secret pour l'homme (1) ! Quelle leçon contre les questions téméraires et contre les regards scrutateurs ! On peut les risquer, dans l'enthousiasme des émotions mystérieuses ; mais, à la réflexion, comme à la seule parole de l'oracle, ces questions doivent tomber humblement aux pieds du Seigneur.

Réconciliation de Jacob et d'Esaü.

Quelques commentateurs veulent que l'Ange qui a combattu contre Jacob, dans la lutte mystérieuse, soit l'Ange d'Ésaü. Mais cette erreur ne semble pas même exiger une réfutation.

Le dénouement du drame entre les deux frères va mettre en lumière cette grande et heureuse vérité : que Dieu tient entre ses mains le cœur des hommes les plus redoutables ; et là, comme partout, les Anges sont ses ministres.

Reprenons le texte saint :

« Jacob levant les yeux, vit de loin Ésaü qui arrivoit avec quatre cents hommes. Aussitôt il sépara les enfants de Lia et de Rachel et ceux des deux servantes.

(1) *Non est vestrûm nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate. Act.*, I, 7.

« Il plaça en tête les deux servantes et leurs enfants ; au second rang Lia et ses fils, et au dernier rang Rachel et Joseph.

« Et, s'avançant lui-même, il salua Ésaü et se prosterna sept fois jusqu'à terre, avant que son frère se fût approché.

« Alors Ésaü courut au-devant de Jacob, se jeta à son cou, le serra tendrement dans ses bras, et le baisa, en versant des larmes. Puis, ayant regardé à l'entour, il vit les femmes et leurs enfants et il dit à Jacob : Quelle est toute cette famille? est-elle à vous? et il répondit : Ce sont les enfants que Dieu a donnés à votre serviteur.

« Et les servantes s'approchant avec leurs enfants, se prosternèrent devant Ésaü.

« Lia s'avança aussi avec ses fils, et le salua ; et enfin Rachel et Joseph le saluèrent pareillement.

« Et Ésaü fit cette question : Quelles sont ces troupes que j'ai rencontrées? Jacob répondit : Je vous les ai envoyées pour trouver grâce devant mon seigneur.

« Mais Ésaü reprit : J'ai des biens en abondance, mon frère, gardez pour vous ce qui est à vous.

« Jacob ajouta : Qu'il n'en soit pas ainsi, je vous en supplie! mais si j'ai trouvé grâce à vos yeux, acceptez de ma main ce foible présent, car je vois aujourd'hui votre visage, comme si je voyois la face du Seigneur. Soyez-moi donc propice, et recevez cette offrande que je vous présente comme l'ayant reçue de Dieu, qui donne toutes choses.

« Esaü, sur les instances de son frère, consentit à

peine à recevoir son présent, et lui dit : Cheminons ensemble, et je serai votre compagnon de voyage.

« Jacob répondit : Vous voyez, mon seigneur, combien j'ai de petits enfants avec moi. J'ai aussi des brebis et des vaches pleines, et si je les fais marcher trop vite, tous mes troupeaux périront en même temps. Que mon seigneur marche donc devant moi, et je le suivrai lentement, suivant les forces de mes petits, jusqu'au moment où je retrouverai mon seigneur en Séir.

Ésaü répondit : Je vous prie de recevoir du moins quelques-uns de mes gens, pour vous accompagner dans la route.

« Cela n'est pas nécessaire, répliqua Jacob, je n'ai besoin que d'une seule chose, mon seigneur, c'est de trouver grâce devant vous.

« Ésaü s'en retourna le même jour, en Séir, par le même chemin qu'il étoit venu. »

Dieu avoit donc touché le cœur d'Ésaü. Ésaü n'est plus l'homme livré au démon de la colère et de la vengeance, le frère qui veut tuer son frère ; il est l'homme docile aux inspirations de l'Ange préposé à sa garde. Il reste cependant toujours dans sa force belliqueuse ; il est accompagné de quatre cents hommes d'élite et forts comme lui. Mais le souffle angélique répand la douceur et l'attendrissement dans ce cœur ulcéré ; il lui inspire des regrets intérieurs sur le long exil de Jacob, sur l'injustice d'une persécution imméritée ; il lui ouvre les yeux sur ses propres fautes, sur les grâces qu'il a jadis dédaignées, sur le privilége qu'il a osé vendre ! Non, Ésaü n'est plus le même homme, il est ému de la

confiance de son frère, qui, en effet, depuis la lutte miraculeuse, a déposé toute crainte ; il court à sa rencontre ; il l'embrasse et le couvre de ses larmes ! et pour donner ici l'exemple des saintes réconciliations, pas un seul reproche de part, ni d'autre ! Il n'est question du passé que d'une manière indirecte. Jacob n'a point de pardon à demander; mais il a été en butte à des menaces de mort, et il ne veut qu'une seule chose, c'est de trouver grâce devant Ésaü. Il lui rend tous les hommages extérieurs que lui suggère sa piété fraternelle ; mais il ne trahit en rien sa vocation divine, et il a même soin de la rappeler, indirectement aussi, en disant que ses biens, dont il offre une portion à son frère, lui viennent de Dieu, QUI DONNE TOUTES CHOSES.

Ésaü a pleuré : larmes éloquentes ! que pouvoit-il de mieux ? Il annonce assez, du reste, par son désintéressement, qu'il est plus touché de la présence de Jacob que de ses offrandes ; mais il les accepte néanmoins, pour lui donner une preuve nouvelle de sa tendresse et de son repentir, en devenant son obligé.

Enfin, dans les paroles, comme dans les actes, la prééminence des bénédictions apparoît toujours en la personne de Jacob ; et Ésaü s'en retourne, en silence, à la contrée où la graisse de la terre lui est promise avant la rosée du Ciel. Mais Jacob s'avançoit là où la rosée du Ciel lui étoit assurée, avant la graisse de la terre. Et, à son arrivée, il y dressa un autel, près de Salem, ville des Sichimites, où il invoqua le Dieu très-fort, le Dieu d'Israël.

Catastrophe de Sichem. — Autel de la maison de Dieu.

Triste condition de l'humanité déchue! toujours elle est exposée aux scandales, et jusque dans les familles bénies! La maison de Jacob fut cruellement troublée par suite de l'imprudente curiosité de la jeune Dina, fille de Lia, qui sortit seule pour aller voir les femmes de Sichem; elle fut outragée par le fils du roi, et il en résulta une effroyable vengeance, méditée et exécutée par Siméon et par Lévi. On y voit tout à la fois et la terrible justice de Dieu et la perfide cruauté de l'homme.

Ces malheurs étoient une nouvelle épreuve pour la vertu du saint Patriarche; et quelle plus grande tribulation pour le cœur d'un père que la honte ou le crime de ses propres enfants!

Après cette catastrophe, la Genèse ajoute :

« Cependant l'Ange parla à Jacob et lui dit: Lève-toi, va à Béthel, demeures-y, et dresse un autel au Seigneur, là où il est apparu à tes regards, lorsque tu fuyois ton frère Ésaü.

« Alors Jacob, ayant assemblé toute sa maison, parla ainsi : Jetez loin de vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vos demeures (1). Allez vous purifier et changer de vêtements. Venez ensuite, et allons à Béthel; là, nous dresserons un autel à Dieu qui m'a exaucé au jour de mon affliction, et qui a daigné être le gardien de mes pas durant mon pèlerinage.

(1) Les idoles enlevées aux Sichimites et celles qui peut-être venoient du pays de Laban.

« Ils lui livrèrent donc tous les dieux étrangers qu'ils possédoient, avec les boucles d'or attachées aux oreilles de ces idoles; et Jacob les enfouit dans la terre, sous un térébinthe, derrière la ville de Sichem.

« Et lorsqu'ils se mirent en marche, Dieu frappa de terreur tous les habitants des villes voisines qui n'osèrent pas les poursuivre dans leur retraite. Ainsi, Jacob et tout le peuple qui étoit avec lui arrivèrent à Luza, surnommée Béthel, de la terre de Chanaan. Il y construisit un autel, et nomma ce monument la maison de Dieu, parce que Dieu lui étoit apparu à cette même place, lorsqu'il fuyoit son frère Ésaü. »

Admirons, jusque dans un déplorable épisode, le commencement et, pour ainsi dire, l'enfance du peuple élu.

Si le saint Patriarche, le père commun de ce peuple, ne peut pas toujours régler toutes les actions de ses enfants, surveiller tous les secrets de leurs demeures, en expulser toutes les idoles, Dieu daigne venir à son secours. Le scandale même dont sa famille est affligée devient l'occasion d'une révélation divine. L'Ange du Seigneur a parlé, et Jacob répète ses paroles : *Allons à Béthel*, allons à la maison de Dieu! allons le prier; allons-y avec le souvenir de ses bienfaits et de ses miséricordes. Mais auparavant il faut se purifier, changer de vêtements, c'est-à-dire changer le fond des cœurs, et jeter loin de soi tous les simulacres et tous les vains trésors de l'idolâtrie : leur place est sous la terre, plus bas encore que la boue.

Renouvellement des promesses divines.

Dieu apparut de nouveau à Jacob, depuis son retour de la Mésopotamie, contrée syrienne, et il le bénit, en disant : *Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël;* et il l'appela *Israël.* Il lui dit encore : « Je suis le Dieu tout-puissant. Que ta race croisse et se multiplie. Tu seras le chef de plusieurs nations et de plusieurs peuples; et des rois sortiront de ton sang. Je te donnerai, et à ta postérité, la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac.

« Et Dieu disparut..... »

Ainsi les apparitions angéliques, ou les manifestations divines, se renouvellent pour Jacob, avec les bénédictions et les promesses faites aux deux premiers patriarches du peuple élu. Isaac vivoit encore; il términoit les jours de son pèlerinage sur la terre, dans la ville d'Arbée, nommée ensuite Hébron, dans la plaine de Mambré. C'est là qu'il mourut à l'âge de cent quatre-vingts ans, après avoir embrassé Jacob et avoir été lui-même témoin des suites, déjà merveilleuses, de la vocation divine de ce fils béni.

Esaü se retrouve avec Jacob aux derniers moments de leur père, et ils lui rendent ensemble les devoirs suprêmes.

La paix des deux frères étoit donc plus que jamais consacrée, sous les yeux des Anges, au tombeau d'Isaac.

Mais deux bénédictions bien différentes séparoient

leurs races, et deux peuples se formoient, entièrement distincts l'un de l'autre, pour l'accomplissement des divins oracles.

Rachel.

Rachel étoit la prédilection de Jacob. C'est pour elle qu'il avoit d'abord consacré à la patience sept années de sa laborieuse vie, et c'est encore pour elle qu'il avoit prolongé son exil et ses travaux, après la supercherie de Laban. Cette femme sainte et bénie, déjà mère de Joseph, mourut en donnant le jour à BENONI, *fils de sa douleur,* que Jacob appela BENJAMIN, *fils de sa droite.*

L'Ange de Rachel étoit donc l'Ange des épreuves et des récompenses, l'Ange des douleurs et des consolations. Ce nom mystérieux, qui signifie *la vision du principe* ou *la vision de Dieu,* appelle tous les cœurs purs à méditer les vérités éternelles, à user des choses de ce monde comme n'en usant pas, à être toujours prêts à le quitter pour la céleste patrie. Si donc la fin prématurée de Rachel est une source de larmes, son sacrifice est une source de bénédictions. Ici la mort engendre la vie, et le fils de la douleur devient le fils de la force. Aussi une voix s'élève, au moment même de l'enfantement, et dit à Rachel : *Ne craignez rien, vous aurez encore un fils!* O combien de mères, dans d'autres angois-

ses, combien de mères, comme la mère d'Augustin, s'efforcent d'enfanter de nouveau, dans les larmes, les fils que le souffle mortel du péché a tués sous leurs yeux! Comme elles sont prêtes à donner leur propre vie pour cette résurrection! Puissent-elles entendre aussi la voix qui disoit à Rachel : *Ne craignez rien, vous aurez encore un fils*. Puissent les pères eux-mêmes avoir des entrailles maternelles, et retrouver, dans la fécondité des pleurs, leurs fils morts de la mort du péché! Avec quel bonheur ils diront, comme le père de l'enfant prodigue : *Mon fils étoit mort, et il est ressuscité!* Les Anges de Dieu assistent à ces miracles de la prière, ils en sont les inspirateurs, les témoins et les ministres.

Joseph. — La Gerbe. — L'Étoile.

Ce n'est plus l'apparition des Anges, mais c'est en quelque sorte la Providence des Anges, que Dieu daigne offrir à l'admiration des hommes, dans la merveilleuse histoire de Joseph.

L'Ange du fils de Jacob et de Rachel semble être, en effet, comme le vicaire de la Providence divine, dans le soin qu'il prend de son innocence et de sa gloire, pour le salut de plusieurs peuples.

Les révélations angéliques, en faveur d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, sont assez éclatantes pour préparer la foi à tout ce qu'elle doit croire de la puissance invi-

sible qui va présider à toutes les phases d'une miraculeuse destinée.

La vie de Joseph est donc ainsi placée en tête de l'histoire du peuple élu, d'abord parce qu'elle a une influence capitale sur les destinées de tout Israël, et ensuite parce qu'elle offre le témoignage le plus imposant et le mieux développé de l'action providentielle de Dieu et de ses Anges.

Ce grand drame est comme étalé sous les yeux de l'univers. Il s'applique, sauf les proportions, et suivant les œuvres de chacun, à la distribution générale des châtiments et des récompenses dès ce monde, sans préjudice de l'éternité. C'est pourquoi, et par une exception bien justifiée, il faut copier ici les détails du texte sacré, en y mêlant seulement quelques méditations :

« Enfant de seize ans, Joseph paissoit les troupeaux avec ses frères, et le plus souvent avec les fils de Bala et de Zelpha, femmes de son père; et il les accusa devant lui d'un péché abominable.

« Or, Israël aimoit Joseph plus que tous ses autres enfants, parce qu'il étoit le fils de sa vieillesse, et il lui donna une tunique de diverses couleurs. Ses frères, voyant qu'il étoit ainsi préféré, le haïssoient et ne lui parloient jamais avec douceur; et il advint que Joseph eut un songe qu'il raconta à ses frères et qui fut comme la source d'une haine plus violente encore. Il leur dit donc : Écoutez ce que j'ai vu dans mon sommeil. Il me sembloit que je liois des gerbes avec vous dans un champ; que ma gerbe se leva et resta debout, et que les vôtres, rassemblées à l'entour, adoroient la

mienne. Ses frères lui répondirent : Est-ce que tu seras notre roi? ou bien serons-nous soumis à ta puissance? Ces songes et ces paroles allumèrent donc un nouveau foyer de haine et d'envie contre lui. Ensuite il eut un autre songe qu'il raconta ainsi à ses frères : J'ai vu, en dormant, le soleil, la lune et onze étoiles qui m'adoroient. Lorsque ce nouveau songe fut redit par Joseph à son père comme à ses frères, son père l'en réprimanda en ces termes : Que voudroit dire ce songe? est-ce que ta mère, tes frères et moi nous devrions t'adorer sur la terre? Ses frères étoient donc dévorés d'envie contre lui. Mais le père méditoit en silence toutes ces choses. »

La Citerne. — L'Esclavage.

Joseph étoit pur, tandis que plusieurs de ses frères aînés étoient, les uns coupables, les autres complices d'un péché que l'Écriture a craint de nommer. Ainsi, la misère humaine éclate en même temps que la bonté divine, jusque dans les familles patriarcales. L'innocence de Joseph étoit comme un reproche vivant contre ses frères. Sa vue même leur étoit à charge. Aussi, lorsque le saint adolescent leur racontoit, dans la candeur de son âge, ses merveilleux songes, l'orgueil et l'envie

s'unissoient en eux à l'aiguillon des remords pour les irriter de plus en plus.

La réprimande de Jacob à son fils bien-aimé, après le récit des mêmes songes, ne va pas jusqu'à condamner l'innocent narrateur, dont la naïve révélation porte enfin le père à méditer en silence toutes ces choses.

L'œuvre du Seigneur, l'œuvre de ses Anges se poursuivoit donc, et Joseph alloit marcher, par la voie des tribulations, vers sa gloire déjà prophétisée, et sa gloire étoit celle de Dieu même.

« Alors, il arriva que les frères de Joseph s'arrêtèrent dans le pays de Sichem où ils faisoient paître les troupeaux de leur père. Et Israël dit à Joseph : Tes frères paissent mes brebis à Sichem. Viens, je veux t'envoyer auprès d'eux. Je suis prêt, répondit Joseph. Va donc, et sache si tes frères vont bien, si les troupeaux sont en bon état, et reviens me dire comment tout se passe.

« Joseph, partant de la vallée d'Hébron, arriva près de Sichem, et un homme, le voyant errer dans la campagne, lui demanda ce qu'il cherchoit. Il répondit : Je cherche mes frères ; veuillez m'indiquer de quel côté ils ont conduit leurs troupeaux. L'homme lui dit : Ils se sont retirés en disant : Allons à Dothaïn. Joseph continua donc sa route, et il trouva ses frères dans la plaine de Dothaïn. Lorsqu'ils l'eurent aperçu de loin, ils prirent la résolution, avant qu'il se fût approché, de le mettre à mort ; et ils s'entredisoient : Voici notre songeur qui vient ; allons ! tuons-le, et jetons-le dans cette vieille citerne. Nous dirons qu'une bête féroce

l'a dévoré, et l'on verra de quoi lui auront servi ses songes. Ruben, entendant ces paroles, essaya de le soustraire à leur fureur, et il disoit : Gardez-vous de le tuer, ne versez pas son sang ; mais jetez-le dans cette citerne de la solitude, et ne souillez pas vos mains. Il parloit ainsi pour le sauver de leurs atteintes et pour le rendre à son père. Aussitôt donc que Joseph fut arrivé auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa longue robe de diverses couleurs, et ils le jetèrent dans la citerne dont l'eau étoit tarie ; puis, s'étant assis pour manger, ils virent passer des Ismaélites, qui, venant de Galaad, s'en alloient en Égypte avec leurs chameaux chargés de parfums, de résine et de myrrhe. Alors Juda dit à ses frères : Que nous servira d'avoir tué notre frère et d'avoir caché sa mort? Il vaut mieux le vendre à ces Ismaélites, et ne pas souiller nos mains d'un meurtre ; car il est notre frère et du même sang que nous. Ce conseil fut accueilli par les autres frères, et, retirant Joseph de la citerne au moment où les marchands du pays de Madian étoient encore là, ils le vendirent pour vingt pièces d'argent à ces Ismaélites, qui l'emmenèrent avec eux en Égypte. Ruben, qui s'étoit éloigné, revint à la citerne, et n'y retrouva plus l'enfant. Alors, déchirant ses vêtements, il courut à ses frères, et leur dit : L'enfant n'y est plus ! où irai-je le chercher ? Mais les autres frères prirent la robe de Joseph, la trempèrent dans le sang d'un chevreau, qu'ils avoient tué ; puis ils la firent présenter à leur père par des hommes envoyés pour lui dire : Voici une robe que nous avons trouvée ; est-elle ou n'est-elle pas

la robe de votre fils? Le père l'ayant reconnue s'écria : C'est la robe de mon fils! Une bête féroce l'a dévoré! Un monstre a dévoré Joseph! Et, déchirant ses vêtements, il se couvrit d'un cilice et pleura longtemps la mort de son enfant. Toute sa famille se rassembla autour de lui pour soulager sa douleur; mais il ne voulut point de consolation, et il leur dit: Je pleurerai toujours, jusqu'à ce que je descende au tombeau avec mon fils; et il continua ainsi à répandre des larmes. »

La Tentation.

On lit, dans le texte biblique, ces mots admirables : *Dieu étoit avec Joseph*. N'est-ce pas dire que l'Ange de Joseph ne le quittoit pas plus que le Dieu dont il recevoit sa mission? car cette faveur divine et angélique tout à la fois devenoit si manifeste, qu'un homme idolâtre reconnoît lui-même le prodige, et lui rend un témoignage que l'Esprit-Saint n'a pas dédaigné de traduire, comme on va le voir.

« Cependant, Joseph étant arrivé en Égypte, Putiphar, eunuque de Pharaon et général des troupes, l'acheta des Ismaélites qui l'avoient conduit.

« Dieu étoit avec Joseph, à qui tout réussissoit, en effet, dans la demeure de son maître. Et ce maître voyoit clairement que Dieu étoit avec lui, et qu'il faisoit tout prospérer entre ses mains. Ainsi, Joseph trouvoit grâce

aux yeux de son maître, et il étoit dévoué à son service. Il avoit reçu de lui l'autorité sur toutes choses, et il exerçoit heureusement l'administration confiée à sa vigilance. Le Seigneur bénissoit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et il en multiplioit les richesses, tant à la ville que dans les champs, en sorte que le maître n'avoit plus d'autre soin que de jouir de cette abondance.

« Or, Joseph avoit une admirable figure; et, après bien longtemps, la femme de son maître jeta sur lui les yeux, et lui dit : Venez dormir avec moi. Mais Joseph, ayant horreur du mal, répondit : Vous voyez que mon maître m'a confié toutes choses, au point qu'il ignore lui-même ses richesses. Il n'y a rien chez lui dont il ne m'ait donné la disposition, à l'exception de vous seule qui êtes sa femme. Comment donc pourrois-je commettre un si grand crime et pécher ainsi contre mon Dieu? Elle continua durant plusieurs jours d'attrister Joseph par de semblables paroles; et il rejetoit toujours avec la même horreur cette coupable proposition. Un jour, il arriva que Joseph entra dans la maison, pour s'acquitter sans témoin d'un office de sa charge; et cette femme, le saisissant par son manteau, lui dit encore : Dormez avec moi. Alors, Joseph, lui laissant son manteau entre les mains, s'enfuit hors de la maison. La maîtresse, se voyant ainsi méprisée, et tenant le manteau, appela ses domestiques et leur dit : Cet Hébreu nous a été amené pour nous faire injure. Il est venu jusqu'à moi dans le dessein de me corrompre; et comme j'ai crié, il a pris la fuite à mes cris, en me laissant son manteau que je tenois. Lors donc que son mari fut de

retour, elle lui montra le manteau comme une preuve de sa fidélité, et lui dit : Cet esclave hébreu que vous nous avez amené est venu pour me faire outrage, et comme il m'a entendu crier, il m'a laissé son manteau que je tenois, et il s'est enfui dehors. A ces mots, le maître entra en fureur, et fit jeter Joseph dans la prison où l'on renfermoit les hommes que le roi faisoit arrêter, et il y resta captif. »

Lorsque Putiphar, avant d'être trompé par sa femme, vit clairement que *Dieu étoit avec Joseph*, il en eut en effet l'éclatante preuve dans les prospérités et les bénédictions extraordinaires que la présence et les soins du serviteur avoient amenées comme à sa suite, en telle sorte que le témoignage du maître tiroit une force plus grande encore de l'état de servitude où se trouvoit le jeune Hébreu. Or, ce témoignage n'est rien en comparaison du triomphe du saint esclave contre les tentatives de l'indigne maîtresse. L'Ange de Joseph étoit là plus manifestement que jamais. Joseph le prioit, et c'est avec lui et par lui qu'il répondoit à cette femme : Comment pourrois-je commettre un si grand crime et pécher ainsi contre mon Dieu? Et c'est aussi sous l'aile de son Ange qu'il s'enfuit loin de la tentation qui lui faisoit horreur. Mémorable exemple ! et la récompense étoit en quelque sorte toute prête ; car l'accusation calomnieuse ouvroit à Joseph cette prison qui étoit comme la route de son élévation future. Telles sont les voies de Dieu. Et qui pourroit dire toutes les victoires remportées dans le secret avec le secours des Anges? Sans doute, hélas! les défaites sont bien autrement nom-

breuses. Mais l'assistance angélique n'a jamais manqué et ne manquera jamais aux cœurs fidèles.

La Prison. — Songe des grands officiers.

L'historien sacré reprend son récit en ces termes : « Mais *Dieu étoit toujours avec Joseph,* et sa miséricorde lui fit trouver grâce devant le gouverneur de la prison qui lui confia le soin de tous les prisonniers, de telle sorte que rien ne se faisoit en dehors de sa direction. Ensuite, il arriva que deux eunuques du roi d'Égypte, l'un son grand échanson, l'autre son grand panetier, offensèrent leur maître, et Pharaon, irrité contre ces deux officiers, qui avoient respectivement sous leurs ordres les échansons et les panetiers, les fit incarcérer tous deux dans cette prison. Le gouverneur les confia donc à Joseph qui se mit à leur service. Quelque temps après, et durant leur emprisonnement, les deux officiers eurent, dans la même nuit, un songe dont l'explication devoit annoncer à chacun d'eux ce qui lui arriveroit. Joseph les visitant dès le matin et les voyant tristes, leur en demanda ainsi la cause : Pourquoi avez-vous aujourd'hui l'air plus affligé qu'à l'ordinaire? Ils répondirent : Nous avons eu cette nuit un songe, et nous n'avons personne pour nous l'expliquer. Joseph leur dit : N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner

l'explication des songes? rapportez-moi ce que vous avez vu. Le grand échanson lui raconta, le premier, en ces termes, le songe qu'il avoit eu : Je voyois devant moi un cep de vigne où il y avoit trois provins qui poussoient peu à peu d'abord des boutons, puis des fleurs, et enfin des grappes mûres: et j'avois dans la main la coupe du roi; et j'ai pris les grappes de raisin et j'en ai exprimé le jus dans la coupe que je tenois, et j'ai présenté cette coupe à Pharaon. Joseph lui dit : Voici l'explication de votre songe : les trois provins signifient trois jours, après lesquels le roi se souviendra de l'office que vous avez rempli, et vous rétablira dans votre première charge, et vous lui servirez à boire suivant votre ancien usage et le rang que vous aviez auprès de lui. Du moins, souvenez-vous de moi quand vous serez heureux, et rendez-moi le service de supplier Pharaon de me délivrer de ma captivité; car j'ai été enlevé par violence du pays des Hébreux, et je suis prisonnier, mais innocent. Le grand panetier voyant que Joseph avoit interprété ce songe avec sagesse, lui dit : J'ai eu aussi un songe : je portois sur ma tête trois corbeilles de farine; et il y avoit dans celle qui étoit la plus élevée tous les mets que l'on peut faire avec de la pâte; et les oiseaux venoient les manger. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation de votre songe : les trois corbeilles signifient trois jours, après lesquels Pharaon vous condamnera à mort et vous fera subir le supplice de la croix; et votre chair sera déchirée par les oiseaux. Au troisième jour, qui étoit celui de sa naissance, Pharaon donna un grand festin à ses servi-

teurs, et il se souvint du grand échanson et du grand panetier. Il rétablit l'un dans sa charge, afin qu'il continuât de lui présenter la coupe, et il fit attacher l'autre à une croix. Ainsi se vérifia l'interprétation que Joseph avoit donnée de leurs songes. Et cependant, l'échanson, jouissant de la faveur qu'il avoit recouvrée, oublia son interprète. »

Dès les premiers mots de ce chapitre, ce n'est plus la voix de l'homme qui trouve un écho dans la Sainte Écriture, mais l'Esprit divin déclare directement que Dieu étoit avec Joseph; et lorsque l'angélique interprète est interrogé par les deux officiers de Pharaon, il leur répond d'abord: N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des songes? et il ajoute aussitôt : Rapportez-moi ce que vous avez vu. Puis, sans aucune hésitation, il leur explique leurs songes, et, dans les trois jours suivants, la double prédiction s'accomplit, comme il l'avoit annoncé. Ainsi Joseph étoit en communication avec le Ciel, avec les Anges, avec Dieu-même.

Songe de Pharaon.

Jamais les Saints ne murmurent dans les épreuves. Ils peuvent bien être oubliés des hommes, mais ils ont leurs divins consolateurs. Joseph, dans la prison, étoit constamment visité par son Ange; et l'Écriture nous permet de redire encore que *Dieu étoit toujours avec lui.*

Écoutons la suite des merveilles : « Deux ans après, Pharaon eut un songe. Il lui sembla qu'il étoit sur les bords du Nil ; et sept vaches très-grasses et très-belles sortoient de ce fleuve, et elles paissoient dans les marécages. Ensuite, il en sortit sept autres qui étoient maigres, décharnées, et paissant aussi sur les bords du fleuve dans un verdoyant pâturage. Et elles dévorèrent celles qui étoient si grasses et si belles. Pharaon s'éveilla en sursaut, et se rendormit. Et il eut encore un songe : il vit sept épis superbes, pleins de grains et sortant d'une même tige ; et il en vit sept autres qui étoient grêles et desséchés, et qui dévorèrent toute la force et toute la beauté des premiers. Après son sommeil, Pharaon fut saisi d'épouvante ; et dès le matin, il envoya chercher tous les devins et tous les sages de l'Égypte, et lorsqu'ils furent rassemblés, il leur raconta ses deux songes ; mais nul ne pouvoit les lui expliquer. Alors enfin, le grand échanson se souvint de Joseph et dit à Pharaon : Je m'accuse d'un oubli ; car, lorsque le roi, irrité contre ses serviteurs, me fit conduire avec le grand panetier dans la prison du général des milices, nous eûmes tous deux, dans une même nuit, un songe qui présageoit nos destinées. Il y avoit là un jeune Hébreu, esclave de ce général. Nous lui avons raconté nos songes et il nous a prédit tout ce que l'événement a confirmé depuis. En effet, je fus rétabli dans ma charge et le grand panetier a été mis en croix. Aussitôt, sur l'ordre du roi, Joseph fut tiré de prison. On le rasa, on lui donna d'autres vêtements et il parut devant Pharaon qui lui dit : J'ai eu des son-

ges, et je ne trouve personne pour me les expliquer. Joseph répondit : Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui donnera les réponses favorables à Pharaon, Le roi raconta donc ce qu'il avoit vu. Je croyois être, dit-il, sur les bords du fleuve, et j'en vis sortir sept vaches très-belles et très-grasses qui paissoient l'herbe des marécages. Et voici qu'à leur suite venoient sept autres vaches, tellement affreuses et décharnées, que je n'en ai jamais vu de semblables dans la terre d'Égypte. Les dernières dévorèrent les premières sans paroître aucunement rassasiées ; et elles restèrent aussi affreuses et aussi maigres qu'auparavant. Je m'éveillai en sursaut et je me rendormis. Et j'eus encore un songe : je voyois sortir d'une même tige sept épis magnifiques et pleins de grains ; puis, sept autres épis grêles et desséchés apparurent et dévorèrent toute la magnificence des premiers. J'ai raconté mes songes à tous nos devins, mais aucun d'eux n'a pu m'en donner l'explication. Joseph répondit : Les deux songes n'en font qu'un seul : Dieu annonce ce qui arrivera à Pharaon. Les sept vaches si belles et les sept épis si pleins signifient sept années d'abondance. Et ainsi les deux songes se confirment l'un l'autre. Les sept vaches maigres et décharnées qui sont ensuite sorties du fleuve, et les sept épis grêles et desséchés, indiquent sept années de famine. Et voici comment tout ceci s'accomplira : d'abord viendront sept années d'une fertilité extraordinaire dans toute l'Égypte. Ensuite viendront sept années d'une stérilité si désolante, qu'elle fera oublier toute l'abondance première ; car la terre sera consumée par la famine, et la grande fertilité

des années précédentes sera comme absorbée par l'extrême disette. Le dernier songe prédisant la même chose, est un témoignage de certitude et de la parole de Dieu, et de son plus prompt accomplissement. Il est donc de la prudence du roi de choisir un homme sage et habile pour le gouvernement de toute l'Égypte. Il faut que ce ministre établisse des préposés dans chacune des diverses provinces, afin qu'ils amassent dans les greniers publics, durant les sept années de fertilité qui vont venir, la cinquième partie des fruits de la terre; et que tout le blé ainsi amassé reste en la puissance de Pharaon dans les villes du royaume; de telle sorte que tout soit prévu pour les sept années de famine qui doivent ensuite accabler l'Égypte, et pour que tout le pays ne soit pas entièrement consumé par la faim. Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses ministres; et il leur fit cette question: Où pourrons-nous trouver un homme plein de l'esprit de Dieu comme celui-ci? et il dit à Joseph: Puisque Dieu découvre lui-même à vos yeux tout ce que vous expliquez, où pourrois-je trouver un homme plus sage que vous, ou même un homme pareil à vous? C'est donc vous qui aurez l'autorité sur mon royaume. Tout le peuple sera soumis à vos ordres; et mon trône seul me tiendra au-dessus de vous. Pharaon dit encore à Joseph: Voilà que je vous constitue maître de toute l'Égypte. Et il tira l'anneau qu'il portoit et le lui passa au doigt. Il le fit revêtir d'une robe de lin et lui mit un collier d'or. Puis il le fit monter sur le second de ses plus beaux chars, et un héraut cria que tout le monde eût à fléchir le genou devant Joseph, et à recon-

noître qu'il avoit le gouvernement de toute l'Égypte, Le roi ajouta : Je suis Pharaon, et ma volonté est que nul ne remue le pied ni la main, dans toute l'Égypte, en dehors de votre puissance. Et il changea le nom de Joseph en celui de *Sauveur du monde.* Ensuite, il lui fit épouser Aseneth, fille de Putipharé, prêtre d'Héliopolis. Quelque temps après, Joseph visita l'Égypte. Il avoit trente ans lorsqu'il parut devant le roi Pharaon, Il fit donc le tour de toutes les provinces égyptiennes; et les sept années de fertilité étant venues, et le blé étant mis en gerbes, on le serra dans les greniers publics, et la cinquième partie de cette grande récolte fut mise en réserve dans toutes les villes, Car l'abondance étoit telle que le grain de froment, comme le sable de la mer, étoit innombrable et sans mesure. Avant que vînt la famine, Joseph avoit eu deux enfants de sa femme Aseneth, fille de Putipharé, prêtre d'Héliopolis. Il nomma le premier *Manassé* (qui signifie oubli), en disant : Dieu m'a fait oublier toutes mes douleurs et la maison de mon père; et le second *Éphraïm* (qui signifie production), en disant : Dieu m'a fait croître dans la terre de mon affliction et de mon indigence. Les sept années de la fertilité de l'Égypte étant passées, furent suivies des sept années de stérilité prédites par Joseph. Et, tandis que la famine dévoroit les autres pays, toute l'Égypte avoit du pain. Le peuple qui manquoit de provisions, jetant le cri de la faim, s'adressoit à Pharaon; et il leur répondoit : *Allez à Joseph, et faites tout ce qu'il vous dira.* Cependant la disette alloit toujours croissant dans toute la terre; et Joseph, ouvrant tous

les greniers, vendoit du blé à tous les Égyptiens, parce qu'ils étoient eux-mêmes en proie à la famine. Et de toutes les contrées environnantes, on accouroit en Égypte pour acheter des vivres et pour tempérer la rigueur du fléau. »

Nous venons de le voir, avec admiration, dans cette merveilleuse vie de Joseph : le gouvernement d'un vaste royaume succède immédiatement entre ses mains à des fonctions serviles. Le prisonnier, l'esclave de Putiphar, devient, sans autre transition, le maître de l'Égypte ; et tout un peuple se prosterne à ses pieds. Oh ! oui, les Anges président aux nouvelles phases de ce drame sacré, comme aux premières. Le nom du Tout-Puissant y est sans cesse invoqué et béni, et ce cri de louange retentit du fond d'une prison, jusque sur le trône des rois. Suivons rapidement ces traces angéliques. Joseph commence par dire : *Ce n'est point moi, c'est Dieu qui va donner à Pharaon les réponses favorables.* Il explique ensuite les songes, en déclarant que Dieu annonce ce qui arrivera au roi d'Égypte. Il fait observer que les deux songes se répètent l'un l'autre, pour confirmer avec plus de certitude l'accomplissement de la parole de Dieu. Pharaon partage la confiance de Joseph. Il l'honore comme inspiré de l'Esprit de Dieu ; il croit fermement que Dieu lui-même lui a découvert tout ce qu'il vient d'expliquer, et c'est pourquoi il lui donne le nom de *Sauveur du monde ;* et, plus tard, il répond à toutes les multitudes affamées : *Allez à Joseph !* et c'est par Joseph qu'elles sont nourries et sauvées : nouveau trait figuratif du Rédempteur des hommes. Ici, le pain

de la terre représente le pain du Ciel, et partout on reconnoît l'intervention de l'Ange du jeune Prophète et des Anges du peuple de Dieu.

Les frères de Joseph en Égypte.

Plus encore dans sa gloire que dans sa captivité, Joseph avoit besoin de consolations. L'assistance de Dieu et des Anges le soutenoit au milieu des fatigues de son miraculeux gouvernement et de ses laborieuses prévoyances. Il étoit là comme en exil. Les années s'écouloient; et pourtant il gardoit le silence sur la trahison de ses frères. Mais le même Dieu qui lui avoit révélé l'avenir, lui révéloit aussi le sort de la famille de Jacob, et son Ange étoit toujours le divin messager de ces révélations. Enfin, arrive le jour d'une justice toute fraternelle. Joseph, constamment inspiré de l'Esprit-Saint, n'exercera qu'une rigueur apparente, et sa tendresse pour ses frères éclatera jusque dans les menaces d'un simulacre de vengeance.

« Cependant, continue la Genèse, Jacob apprenant que l'on vendoit du blé en Égypte, dit à ses fils : Quelle est votre négligence ! j'apprends que l'on vend du blé en Égypte; allez-y acheter ce qu'il nous faut pour vivre et pour ne pas mourir de faim. Les dix frères de Joseph allèrent donc en Égypte pour acheter du blé; et Jacob

gardoit Benjamin près de soi, de peur, leur avoit-il dit, qu'il ne lui arrivât quelque malheur dans la route. Ils entrèrent en Égypte avec d'autres voyageurs, qui y alloient aussi pour se procurer des vivres, car la famine désoloit la terre de Chanaan. Or, Joseph commandoit dans toute l'Égypte et le blé ne se vendoit aux différents peuples que par son ordre. Ses frères s'étant donc prosternés devant lui, il les reconnut; et leur parlant un langage assez dur, comme à des étrangers, il leur dit : D'où venez-vous? Ils lui répondirent : Nous venons du pays de Chanaan, pour acheter ici des subsistances. Et, quoiqu'il reconnût ses frères, il ne fut point reconnu par eux. Alors, se souvenant de ses anciens songes, il leur dit : Vous êtes des espions, et vous êtes venus pour explorer les côtés foibles de l'Égypte. Ils répondirent : Non, seigneur, nous n'avons pas cette pensée; et vos serviteurs ne sont venus que pour acheter des vivres. Nous sommes tous fils d'un même père. Nous sommes venus dans un esprit de paix, et vos serviteurs n'ont aucun mauvais dessein. Joseph répliqua : Il n'en est pas ainsi; mais vous êtes venus pour voir quelles sont les frontières les moins fortifiées de l'Égypte. Ils ajoutèrent : Nous sommes douze frères nés d'un même père dans le pays de Chanaan. Le dernier de tous est avec lui, et l'autre n'est plus de ce monde. Cela ne change rien (dit encore Joseph) au reproche que je vous ai fait. Mais, pour savoir si vous dites la vérité, par la vie de Pharaon, je le jure, vous ne sortirez pas d'ici jusqu'à ce que le plus jeune de vos frères y soit venu. Envoyez l'un de vous pour l'amener.

Cependant vous resterez en prison jusqu'à ce que je sache si ce que vous avez dit est vrai ou faux. Autrement, par la vie de Pharaon, je le jure, vous êtes des espions. Il les fit donc mettre en prison pendant trois jours; et le troisième jour il les fit sortir et leur dit : Faites ce que je demande et vous vivrez ; car je crains Dieu. Si donc vous venez ici dans un esprit de paix, que l'un de vous reste en prison ; et, quant aux autres, allez-vous-en, et emportez chez vous le blé que vous avez acheté. Ensuite, amenez-moi votre plus jeune frère, afin que je puisse vérifier la sincérité de vos paroles et que vous conserviez la vie. Ils exécutèrent ce que Joseph avoit ordonné ; et ils s'entredisoient : C'est avec justice que nous souffrons tout ceci, puisque nous avons péché contre notre frère ; car nous avons vu ses angoisses lorsqu'il nous supplioit d'avoir pitié de lui, et nous ne l'avons pas écouté ! voilà la source de cette tribulation. Et Ruben, l'un d'eux, ajouta : Ne vous avois-je pas avertis, quand je vous disois : Ne vous rendez point coupables envers cet enfant ? et vous ne m'avez pas voulu croire. Et maintenant Dieu nous redemande son sang. En parlant ainsi, ils ne se doutoient pas que Joseph comprenoit leur langage, parce qu'il se servoit avec eux d'un interprète. Il s'éloigna un moment, et versa des larmes. Il revint ensuite et leur parla encore. Il fit arrêter Siméon, et on l'enchaîna devant eux, puis il donna à ses officiers l'ordre de remplir leurs sacs de blé, et de remettre dans le sac de chacun d'eux l'argent payé, et de plus des vivres pour la route, ce qui fut exécuté. Ils partirent donc, empor-

tant le blé sur leurs ânes. Et l'un d'eux ayant ouvert son sac dans l'hôtellerie pour donner à manger à son âne, vit son argent à l'entrée du sac, et il dit à ses frères : On m'a rendu mon argent! le voici dans mon sac! A cette vue, saisis d'étonnement et de trouble, ils se demandoient : Quel est ce signe de la volonté de Dieu sur nous? Et, en arrivant auprès de Jacob, leur père, dans la terre de Chanaan, ils lui racontèrent tout ce qui leur étoit arrivé. Le maître de l'Égypte, dirent-ils, nous a parlé durement ; il nous a regardés comme des espions venus pour explorer le royaume. Mais nous lui avons répondu : Nous sommes des gens paisibles et nous n'avons aucun mauvais dessein. Nous sommes douze frères, tous nés d'un même père. L'un n'est plus de ce monde, et le dernier est avec notre père au pays de Chanaan. Il nous a répondu : Pour m'assurer de vos intentions pacifiques, laissez-moi l'un de vos frères, prenez les vivres nécessaires à vos familles, et partez. Puis, amenez-moi votre plus jeune frère, vous me prouverez ainsi que vous n'êtes point des espions, et vous délivrerez celui que je retiens prisonnier ; et il vous sera permis d'acheter tout ce que vous voudrez. Après ces paroles, ils délièrent leurs sacs pour en retirer le blé ; et chacun d'eux trouva l'argent à l'entrée de son sac ; et ils en furent stupéfaits. Alors Jacob, leur père, s'écria : Vous voulez donc me laisser sans enfants ! Joseph n'est plus ; Siméon est captif ; et vous voulez encore m'enlever Benjamin ! Toutes ces afflictions retombent sur moi. Ruben répondit ; Livrez à la mort mes deux fils si je ne vous le ramène ; confiez-le-moi,

et je le remettrai dans vos mains. Non, dit Jacob, Benjamin n'ira point avec vous; son frère est mort, et il reste seul. S'il lui arrivoit quelque malheur dans ce voyage, vous précipiteriez ma vieillesse dans la douleur et dans la tombe. Cependant la famine désoloit de plus en plus la terre, et Jacob, voyant que tout le blé apporté par ses fils de l'Égypte étoit consommé, leur dit : Retournez en Égypte, et procurez-nous quelque subsistance. Juda répondit : Le gouverneur nous a dit avec serment : Vous ne me reverrez pas si vous n'amenez avec vous le plus jeune de vos frères. Si donc vous voulez l'envoyer avec nous, nous irons ensemble pour acheter tous les vivres nécessaires; mais, si vous ne le voulez pas, nous ne pouvons y retourner, puisqu'il nous a dit, comme nous l'avons souvent répété : Vous ne me reverrez pas, si vous n'avez avec vous le plus jeune de vos frères. Israël reprit : C'est pour ma désolation que vous lui avez déclaré avoir un autre frère. Ses fils répondirent : Il nous a demandé par ordre toute la suite de notre famille; si notre père vivoit, si nous avions encore un frère; et nos réponses suivoient ses questions. Pouvions-nous prévoir qu'il nous diroit : Amenez avec vous votre jeune frère? Juda dit encore : Envoyez Benjamin avec moi, afin que nous puissions partir et nous sauver de la mort, nous et nos petits enfants. Je me charge de lui, et c'est à moi que vous en demanderez compte. Si je ne vous le ramène pas, et si je ne vous le rends pas, je consens à ne jamais obtenir de vous aucun pardon. Nous serions déjà revenus, sans cette cause de retard. Israël, leur père, leur dit donc :

Si c'est là une absolue nécessité, faites ce que vous voudrez. Prenez dans vos paniers les plus excellentes productions du pays pour en faire présent au gouverneur de l'Égypte : de la résine, du miel, du storax, de la myrrhe, de la térébenthine et des amandes. Portez aussi le double de l'argent du premier voyage, et reportez celui que vous avez trouvé dans vos sacs, de peur que ce ne soit une erreur. Enfin, menez avec vous votre frère, et allez ainsi retrouver cet homme. Je prie mon Dieu, le Dieu tout-puissant, de le disposer à vous être favorable, afin qu'il vous rende le frère qu'il tient prisonnier, et aussi Benjamin. Pour moi, je vais rester seul et comme n'ayant plus d'enfants. Ils prirent donc les présents et le double de la première somme d'argent, et étant partis avec Benjamin, ils arrivèrent en Égypte et se présentèrent devant Joseph. Sitôt qu'il les vit avec Benjamin, il dit à l'intendant de sa maison : Faites entrer tous ces hommes chez moi; choisissez et faites tuer les animaux les plus gras, et préparez un festin, parce qu'ils vont manger avec moi vers le milieu du jour. L'intendant exécuta cet ordre et les fit entrer dans le palais. Alors, étant tous saisis de crainte, ils s'entredisoient : C'est sans doute à cause de l'argent que nous avons remporté dans nos sacs qu'il nous fait rentrer ici, pour nous accuser, nous réduire en servitude, et s'emparer de nos équipages. C'est pourquoi, étant encore dans le vestibule, ils dirent à l'intendant : Seigneur, daignez nous écouter; nous sommes déjà venus une fois acheter du blé, et lorsqu'après notre départ, arrivés dans une hôtellerie, nous ouvrîmes nos

sacs, nous trouvâmes l'argent destiné au prix, et nous le rapportons tout entier, et nous en avons encore d'autre pour acheter tout ce qui nous est nécessaire. Nous ignorons qui a pu remettre cet argent dans nos sacs. L'intendant répondit : Soyez en paix et ne craignez rien ; votre Dieu, le Dieu de votre père, a mis lui-même cet argent dans vos sacs; car, pour moi, j'ai reçu l'argent que vous m'avez donné et j'en suis satisfait. Puis il leur amena Siméon, et les ayant introduits dans l'intérieur de la maison, il leur apporta de l'eau; ils se lavèrent les pieds; et il eut soin aussi de faire manger leurs ânes. Cependant, ils disposèrent leurs présents avant l'arrivée de Joseph, annoncée pour le milieu du jour, car on leur avoit dit qu'ils mangeroient dans ce même lieu. »

Arrêtons-nous un moment, car les plus admirables enseignements sortent de tous les points de l'histoire sacrée. Les frères de Joseph, jadis si coupables, s'accusent eux-mêmes, ils reconnoissent la main divine qui les frappe. « C'est à juste titre que nous souffrons, disent-ils, puisque nous avons péché contre notre frère; car, nous avons vu ses angoisses, lorsqu'il nous prioit d'avoir pitié de lui, et nous ne l'avons pas écouté : voilà la source de cette tribulation..... et maintenant Dieu nous redemande son sang. »

Ainsi, la foi qui ne suffit pas toujours pour garantir les âmes contre le mal, la foi les ramène du moins tôt ou tard aux sources de la grâce et des pardons, par le ministère des Anges qui les éclairent, les inspirent et les consolent. Joseph, entendant les paroles de ses frè-

res, est obligé de se retirer un moment à l'écart pour cacher ses larmes; et pourtant, dans la vue d'une miséricordieuse justice, il retient prisonnier Siméon, le plus coupable, moins pour le punir que pour mieux préparer un grand acte de clémence envers lui comme envers ses autres frères. Tout doit concourir à leur salut, à la consolation de Jacob et de Benjamin, à l'édification des peuples, et surtout à la gloire de Dieu. Un nouveau sacrifice est demandé au vieux Patriarche. Il résiste d'abord dans son désespoir; mais, ensuite, inspiré par l'Ange de la résignation, il achève de boire le calice d'amertune et se dévoue ainsi, dans l'intérêt de sa nombreuse famille, et il prie *son Dieu, le Dieu tout-puissant,* de bénir le voyage de ses fils.

A ces leçons patriarcales, l'Écriture en joint encore une qui ne doit point rester dans l'ombre. L'Ange de Joseph répandoit autour de ce fils de Jacob, avec la bonne odeur des vertus, les inspirations de la foi sainte; l'intendant égyptien en est pénétré, car, pour rassurer les frères tremblants, c'est au nom de *leur Dieu*, au nom du *Dieu de leur père,* qu'il les invite à être en paix et à ne rien craindre.

Heureux donc, heureux tous ceux qui approchent les hommes aimés des Anges! la vraie lumière les investit eux-mêmes; et s'ils ouvrent les yeux à son éclat, bientôt ils parlent le langage de la vérité et font les œuvres de la justice.

Joseph reconnu par ses frères.

Nous touchons au dénoûment de cette providentielle épopée, dont les Anges ont dirigé toutes les péripéties.

« Joseph étant donc entré dans la maison, ses frères lui offrirent leurs présents qu"ils tenoient à la main et ils se prosternèrent jusqu'à terre devant lui. Il les salua aussi avec bonté et leur fit ces questions : Votre père, dont vous m'avez parlé comme étant si vieux, vit-il encore et se porte-t-il bien? Ils répondirent : Notre père, votre serviteur, est encore en vie et il se porte bien. Après cette réponse, ils se prosternèrent de nouveau. Joseph, levant alors les yeux, vit Benjamin, son frère, fils de Rachel, sa mère, et il leur dit : Voici donc le plus jeune de vos frères dont vous m'aviez parlé, et il ajouta : Mon fils, je prie Dieu de vous environner de sa miséricorde! et il se retira précipitamment, parce que ses entrailles étoient émues et ses larmes étoient prêtes à couler à la vue de son frère. Il entra dans une autre salle, et il pleura. Puis, après s'être lavé le visage, il revint en comprimant son émotion, et dit : Servez à manger. On le servit à part, et on servit ses frères séparément de lui, de même que les Égyptiens qui mangeoient ensemble (car il n'est point permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux, un tel repas leur sembleroit profane). Ils se mirent à table en présence de Joseph par rang d'âge, du premier au plus jeune, et ils furent tout étonnés de ce que, dans la distribution des parts qu'il leur faisoit offrir, la plus

grande étoit échue à Benjamin, car elle étoit cinq fois plus forte que celle des autres. Ils burent aussi avec Joseph, et ils furent abondamment rassasiés. Or, Joseph donna à son intendant l'ordre que voici : Emplissez bien les sacs de ces hommes, et vous mettrez l'argent de chacun au-dessus du blé. Vous placerez aussi ma coupe d'argent avec la somme à l'entrée du sac du plus jeune; ce qui fut exécuté. Et, le lendemain, dès le matin, on les laissa partir avec leurs ânes ainsi chargés. Déjà ils étoient un peu éloignés de la ville, lorsque Joseph appela son intendant et lui dit : Courez après ces hommes, arrêtez-les et dites-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien? La coupe que vous avez dérobée est celle dans laquelle mon seigneur boit et dont il se sert pour les présages : vous avez fait une très-mauvaise action. L'intendant exécuta ainsi l'ordre avec tout ce qu'il avoit été chargé de leur dire, et de la même manière. Ils répondirent : Comment notre seigneur parle-t-il ainsi à ses serviteurs, et les croit-il capables d'un pareil méfait? Nous vous avons rapporté du pays de Chanaan l'argent trouvé à l'entrée de nos sacs. En conclurez-vous que nous ayons dérobé de l'or ou de l'argent de la maison de votre maître? Que celui de vos serviteurs, quel qu'il soit, en la possession duquel on trouvera ce que vous réclamez, soit puni de mort, et les autres seront réduits en esclavage. L'intendant leur dit : Que votre propre sentence soit exécutée de telle sorte que celui, en la possession duquel on trouvera ce que je cherche, soit mon esclave; et vous, vous serez exempts de toute faute et de toute

peine. Aussitôt ils déchargèrent leurs sacs, et chacun ouvrit le sien. Et l'intendant les ayant visités, en commençant depuis l'aîné jusqu'au plus jeune, il trouva la coupe dans le sac de Benjamin. Tous alors, ayant déchiré leurs vêtements et rechargé leurs sacs, ils rentrèrent dans la ville. Juda se présenta le premier à la tête de ses frères, devant Joseph qui étoit resté au même endroit, et ils se prosternèrent tous ensemble à ses pieds. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous agi ainsi avec moi? ignorez-vous donc que personne ne m'égale dans la science des choses secrètes? Que pouvons-nous répondre à mon seigneur, s'écria Juda, et quelle apparence de justice aurons-nous pour nous défendre? Dieu a découvert l'iniquité entre les mains de vos serviteurs. Nous devenons tous vos esclaves, nous et le détenteur de la coupe. Joseph reprit : Dieu me garde de juger ainsi! que celui qui a pris ma coupe soit mon esclave; et, quant à vous, allez en liberté vers votre père. Juda, s'approchant alors plus près de Joseph, lui dit avec fermeté : seigneur, je vous supplie, prêtez l'oreille aux paroles de votre serviteur, et ne vous irritez pas contre lui ; car, après Pharaon, c'est vous qui êtes mon maître. Vous avez demandé, dès le premier jour, à vos serviteurs : Avez-vous encore votre père et quelque autre frère? Nous avons répondu à mon seigneur : Nous avons un père très-vieux, et il a encore un jeune fils qui lui est né dans sa vieillesse, dont le frère, issu de la même mère, est mort; et celui-là reste seul, et son père l'aime tendrement. Alors vous avez dit à vos serviteurs : Amenez-le-moi, et je le re-

garderai d'un œil favorable. Mais nous répondîmes à mon seigneur : Le père ne peut pas se séparer de cet enfant, car il en mourroit. Et vous avez dit à vos serviteurs : Si votre plus jeune frère ne vient pas avec vous, vous ne paroîtrez plus en ma présence. Lors donc que nous fûmes retournés vers notre père, votre serviteur, nous lui racontâmes tout ce que nous avoit dit mon seigneur, et notre père nous dit : Retournez en Égypte et achetez-nous encore un peu de blé, et nous lui répondîmes : Nous ne pouvons y aller; mais si notre jeune frère y vient avec nous, nous partirons ensemble, sinon, et sans lui, nous n'osons point paraître en la présence du maître de l'Égypte. Et il nous dit : Vous savez que j'ai eu mes deux plus jeunes enfants de la même mère. L'un d'eux étant allé dans les champs, vous m'avez dit : Une bête féroce l'a dévoré, et il n'a point reparu jusqu'à présent. Si vous m'enlevez encore celui-ci, et s'il lui arrive quelque malheur en route, vous précipiterez ma vieillesse dans la douleur et dans le tombeau. C'est pourquoi, si je me présente devant notre père, votre serviteur, sans cet enfant, de la vie duquel dépend la sienne, et s'il ne le voit point avec nous, il mourra, et nous aurons précipité sa vieillesse dans la douleur et dans le tombeau. C'est donc moi qui dois être votre esclave, puisque je me suis fait le garant de mon jeune frère, et que j'ai répondu de lui en disant : Si je ne le ramène, je consens à être regardé comme coupable envers mon père et à ce qu'il ne me pardonne jamais. Ainsi, je resterai votre esclave et je servirai mon seigneur à la place de cet enfant, afin qu'il s'en

retourne avec ses frères, car je ne puis reparoître sans lui devant mon père, et je ne serai pas témoin du désespoir qui accablera sa vieillesse. A ces mots, Joseph ne pouvoit se contenir plus longtemps; et comme il étoit environné de beaucoup de personnes, il ordonna que l'on fît sortir tout le monde, afin qu'aucun étranger ne fût présent au moment où il alloit se faire connoître de ses frères. Puis, d'une voix sanglotante qui fut entendue des Égyptiens et de tout le palais de Pharaon, il s'écria : Je suis Joseph! Mon père vit-il encore? Et tous ses frères, frappés de terreur, ne pouvoient lui répondre. Il ajouta avec douceur : Approchez-vous de moi. Et, lorsqu'ils furent près de lui, il leur répéta : Je suis Joseph! votre frère que vous avez vendu pour être mené en Égypte. Ne tremblez pas et ne vous affligez pas de m'avoir vendu et fait conduire dans ce royaume; car Dieu l'a permis ainsi, et m'a envoyé devant vous en Égypte pour votre salut. Voilà deux ans que la famine a commencé par toute la terre, et durant cinq ans encore, on ne pourra ni labourer ni récolter. Mais Dieu a fait que je vous ai précédés ici pour vous préserver de la mort et pour vous assurer des subsistances. Ce n'est point par votre conseil, mais par la volonté de Dieu que je suis arrivé là. C'est lui qui m'a rendu comme le père nourricier de Pharaon, le gouverneur de son palais et le prince de toute l'Égypte. Mais hâtez-vous de retourner vers mon père, et dites-lui : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a établi comme le maître de toute l'Égypte, venez à moi, et ne tardez pas; vous demeurerez dans la terre de Gessen;

vous serez près de moi, vous et vos fils, et les enfants de vos enfants; vos brebis et vos grands troupeaux, et tout ce que vous possédez, et je vous nourrirai là; car il y aura encore cinq années de famine, et vous devez craindre de périr avec votre famille et tout ce qui est à vous. Vous, mes frères, vous et mon frère Benjamin, vous voyez de vos yeux que c'est moi-même qui vous parle et de ma propre bouche. Annoncez à mon père toute la gloire dont je suis comblé et tout ce que vous avez vu en Égypte. Hâtez-vous donc, et amenez-le-moi. Et Joseph s'étant jeté au cou de Benjamin, son frère, pour l'embrasser, il pleura; et Benjamin pleura avec lui entre ses bras. Joseph embrassa aussi tous ses frères et versa des larmes avec chacun d'eux; et après cela, ils osèrent enfin lui parler. Aussitôt la grande nouvelle se répandit dans toute la cour du roi; et l'on disoit publiquement que les frères de Joseph étoient venus; et Pharaon s'en réjouit avec toute sa maison, et il dit à Joseph de donner cet ordre à ses frères. Chargez vos ânes de blé et retournez au pays de Chanaan. Amenez de là votre père et toute votre famille, et venez auprès de moi; je vous donnerai tous les biens de l'Égypte, et vous y serez nourris de tout ce que la terre y produit de meilleur. Ordonnez-leur aussi d'emmener des chariots de l'Egypte pour y transporter leurs femmes et leurs enfants, et dites-leur : Amenez votre père et arrivez le plus tôt que vous pourrez. Ne craignez pas de laisser vos maisons vides, car toutes les richesses de l'Égypte seront à vous. Les fils d'Israël obéirent, et Joseph, suivant l'ordre de Pharaon, leur donna des

chariots et des vivres pour le voyage. Il leur fit aussi présent à chacun de deux robes, mais il en donna cinq des plus belles à Benjamin avec trois cents pièces d'argent; il envoya la même somme et autant de robes à son père, avec dix ânes chargés de tout ce qu'il y avoit de plus précieux en Égypte, et dix ânesses qui portoient du blé et du pain pour la route. Joseph congédia ainsi ses frères, et leur recommanda de s'acheminer en paix les uns avec les autres. Ils retournèrent donc de l'Égypte au pays de Chanaan auprès de Jacob, leur père; et ils lui dirent cette grande nouvelle : Joseph, votre fils, est vivant et il gouverne toute l'Égypte. En écoutant ces choses, Jacob sembloit s'éveiller comme d'un profond sommeil, et cependant, il ne vouloit pas y croire. Mais ses fils les redisoient, en racontant par ordre toute la suite des faits; et lorsqu'il vit les chariots et tous les présents de Joseph, il reprit ses sens et il leur dit : Mon fils Joseph vit encore! tous mes vœux sont remplis; j'irai et je le verrai avant de mourir. »

A la fin de cette longue merveille, il faut dire comme Joseph : *Dieu a fait toutes ces choses!* c'est par sa volonté et non point par le conseil des fils de Jacob, que l'un d'eux a été ainsi persécuté, puis exalté pour le salut du monde. Car le salut d'Israël, dès le début, préparoit encore de loin le salut de toute la race humaine. Et Pharaon lui-même prophétisoit en donnant à Joseph le nom de *sauveur du monde*. D'un bout à l'autre du récit biblique, tout est miracle; et comme les miracles sont opérés par le ministère des Anges, il est plus que per-

mis de croire que l'Ange de Joseph a été le guide de son enfance, le consolateur de son exil, le gardien de sa vertu, le visiteur, ou plutôt le compagnon de sa captivité, l'inspirateur de ses paroles prophétiques, le pilote de son gouvernement, le modérateur de sa justice, le confident de sa longue patience, et le constant protecteur de sa gloire : et voilà pourquoi Joseph ne craint pas de parler lui-même de cette gloire; car il la rapportoit tout entière à Dieu, à Dieu seul. Admirons aussi sa mansuétude envers ses frères. Il les embrasse tous; il ne se souvient plus de leur crime; il ne veut plus savoir qui l'a descendu dans la citerne, qui l'a livré aux Ismaélites, qui a reçu le prix du sang; il ne sait même qu'il a été vendu par eux, que pour se faire mieux reconnoître et se jeter dans leurs bras. Ainsi se dessinent encore à l'avance quelques linéaments figuratifs du véritable Rédempteur des hommes.

Maintenant, il faut assister à l'installation du jeune peuple de Dieu dans la terre d'Égypte, d'où il sortira un jour, conduit par les Anges, au bruit des plus éclatants prodiges.

Israël en Égypte.

Dieu va parler encore à Jacob par la voix de l'Ange. Il falloit, en effet, après les promesses déjà faites au

Patriarche, sur la multiplication de sa race, au pays de Chanaan, lui annoncer encore que le séjour en Egypte n'auroit qu'un temps; et nous savons à l'avance quelle gloire doit accompagner le retour.

« Israël partit donc avec tout ce qu'il possédoit, et il s'arrêta au Puits du serment; et là, ayant immolé des victimes au Dieu de son père Isaac, il entendit dans une vision, pendant la nuit, sa voix qui lui disoit : Je suis le Dieu tout-puissant, le Dieu de ton père. Ne crains rien. Va en Égypte, parce que je te ferai chef d'un grand peuple. J'irai avec toi, et je vous en ramènerai tous, et la main de Joseph te fermera les yeux. Jacob étant reparti du Puits du serment, ses fils l'emmenèrent avec leurs femmes et leurs petits enfants, dans les chariots que Pharaon lui avoit envoyés pour les transporter avec tout ce qu'il possédoit. Il arriva de la terre de Chanaan en Égypte avec toute sa race, ses fils, ses petits-fils, ses filles et tout ce qui étoit issu de son sang. » Ici, l'Écriture en fait le dénombrement, et elle en fixe le chiffre à soixante-dix personnes, y compris Manassé et Ephraïm.

« Or, poursuit la Genèse, Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour l'avertir de son arrivée et lui dire de venir à sa rencontre dans la terre de Gessen. Quand Jacob y fut rendu, Joseph, étant monté sur son char, vint jusque-là au-devant de son père, et, dès qu'il le vit, il se jeta à son cou et il l'embrassa en pleurant, et Jacob dit à Joseph : Maintenant, je puis mourir avec joie, puisque je te revois et que je te laisse plein de vie. Alors Joseph dit à ses frères et à toute la famille

de Jacob : Je vais annoncer à Pharaon que mes frères et toute la famille de mon père, venue de Chanaan, est auprès de moi; qu'ils sont pasteurs de brebis et de grands troupeaux, et qu'ils ont amené avec eux leurs brebis, leurs bœufs et tout ce qu'ils possèdent; et lorsqu'il vous fera venir et vous demandera quelles sont vos occupations, vous lui répondrez : Vos serviteurs sont pasteurs de brebis depuis leur enfance jusqu'à présent, comme nos pères. Vous direz cela, afin de pouvoir habiter la terre de Gessen; car les Égyptiens détestent tous les pasteurs de brebis (1). Joseph, en effet, étant allé auprès de Pharaon, lui dit : Mon père et mes frères sont venus du pays de Chanaan avec leurs brebis, leurs grands troupeaux et tout ce qu'ils possèdent, et ils se sont arrêtés dans la terre de Gessen. Et il présenta aux roi cinq de ses derniers frères. Et le roi leur ayant demandé : Quelles sont vos occupations? ils répondirent : Vos serviteurs sont pasteurs de brebis, comme le furent nos pères; nous sommes venus en voyageurs dans vos contrées, parce que la famine est si grande dans le pays de Chanaan, qu'il n'y a plus de pâturages pour les troupeaux de vos serviteurs, et nous vous supplions de permettre que vos serviteurs soient reçus dans la terre de Gessen. Le roi dit donc

(1) M. Champollion (le jeune), en disant que l'histoire égyptienne concorde admirablement avec les livres saints, fait remarquer, comme exemple, qu'Abraham, et ensuite Joseph, arrivèrent en Égypte sous les rois pasteurs. Ainsi s'explique ce que Joseph dit ici à ses frères dont la vie pastorale étoit une recommandation auprès de ces rois conquérants, en même temps qu'elle étoit odieuse aux Égyptiens.

à Joseph : Votre père et vos frères viennent auprès de vous. Toute l'Egypte est sous vos yeux. Vous pouvez les établir dans la contrée qui vous semblera la meilleure, et leur livrer la terre de Gessen. Que si vous voyez parmi eux des hommes expérimentés, vous pouvez aussi leur donner l'intendance de mes troupeaux. Après cela, Joseph introduisit son père devant le roi et le lui présenta. Jacob lui exprima des vœux de bénédiction. Et Pharaon l'interrogeant sur son âge, il répondit : Mes jours de pèlerinage sont de cent trente ans, jours peu nombreux et bien amers, et qui n'égalent pas ceux de mes pères, voyageurs comme moi. Jacob lui renouvela ses vœux de salut, et se retira. Joseph mit donc son père et ses frères en possession de Ramessès dans la terre de Gessen, la plus fertile de l'Égypte; et il les nourrissoit avec toute leur famille, en leur distribuant les vivres nécessaires. »

Bénédiction d'Éphraïm et Manassé.

Pour préparer les voies aux événements futurs, plus encore que pour une consolation patriarcale, Jacob se fait promettre, avec serment, par Joseph que son corps sera porté dans le sépulcre de ses pères; et, bientôt après, il lui rappelle les apparitions du Seigneur et de

ses Anges et les divines promesses. Laissons encore parler l'Écriture.

« Israël demeura donc en Égypte, et il y posséda la terre de Gessen. Et là, sa famille s'accrut et se multiplia extraordinairement. Il y vécut dix-sept ans, et sa vie entière fut de cent quarante-sept ans ; et lorsqu'il vit que le jour de sa mort approchoit, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si tu veux me complaire, pose ta main sous ma cuisse, et promets-moi, dans ton amour filial et dans ta sincérité, que tu ne m'enterreras point en Égypte, mais que je reposerai avec mes ancêtres, et que tu me transporteras hors de ce pays pour m'ensevelir dans leur sépulcre. Joseph lui répondit : J'exécuterai vos volontés. Jacob reprit : Jure-le-moi. Et, tandis que Joseph le juroit, Israël adora Dieu, en se tournant vers le chevet de son lit (1). Quelque temps après, Joseph, apprenant que son père approchoit de sa fin, retourna avec ses deux fils, Ephraïm et Manassé, auprès de lui ; et, comme on disoit à Jacob : Voici votre fils Joseph qui revient, il reprit des forces et il put se tenir assis sur son lit ; et lorsque son fils fut entré, il lui parla ainsi : Le Dieu tout-puissant m'est apparu à Luza, dans le pays de Chanaan, et, m'ayant béni, il me dit : Je ferai croître et je multiplierai ta race, et je ferai de ton sang une multitude de peuples, et je te donnerai cette terre, et à ta race après toi, pour la posséder à jamais. C'est pourquoi tes deux

(1) Un savant et pieux commentateur ajoute : du côté de la terre promise.

fils, Ephraïm et Manassé, qui te sont nés en Égypte avant mon arrivée, seront à moi et comptés au nombre de mes enfants, comme Ruben et Siméon; mais ceux que tu auras après eux seront à toi et jouiront, sous le nom de leurs frères, des terres qu'ils posséderont. Je le veux ainsi, parce que Rachel, à mon retour de la Mésopotamie, est morte au printemps, dans le voyage, sur la terre de Chanaan à l'entrée d'Ephrata, et je l'ai ensevelie près du chemin de cette bourgade, qui s'appelle aussi Bethléem. Et Jacob, voyant les fils de Joseph, demanda : Quels sont ces enfants? Et Joseph répondit : Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés dans ce pays. Fais-les approcher de moi, ajouta Jacob, afin que je les bénisse. Car les yeux d'Israël s'étoient obscurcis à cause de son extrême vieillesse, et il ne voyoit pas distinctement. Et les ayant attirés à lui il les serra dans ses bras et il les baisa; et il dit à son fils: Dieu ne m'a point privé de la consolation de te revoir; et je vois aussi tes enfants. Et Joseph, reprenant ses fils, se prosterna jusqu'à terre; puis, il plaça Ephraïm à sa droite, c'est-à-dire à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, c'est-à-dire à la droite de son père, et il les mit tout près de lui. Jacob, croisant les mains, étendit la main droite sur la tête d'Ephraïm, le plus jeune des deux frères, et la main gauche sur la tête de Manassé, qui étoit l'aîné, et il bénit les fils de Joseph en disant: Que le Dieu devant lequel ont marché mes pères, Abraham et Isaac, le Dieu qui m'a nourri depuis mon enfance jusqu'à ce jour; que l'Ange qui m'a délivré de tout mal bénisse ces enfants! qu'ils portent

mes noms et les noms de mes pères, Abraham et Isaac et qu'ils se multiplient sur la terre. Mais Joseph, voyant que son père avoit posé sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en fut affligé; et, prenant la main de son père, il essaya de la retirer de dessus la tête d'Ephraïm et de la mettre sur la tête de Manassé, et il dit: Vos mains ne sont pas bien placées, mon père, car celui-ci est l'aîné; posez votre main droite sur sa tête. Mais Jacob, résistant, lui répondit: Je le sais, mon fils, je le sais. Celui-ci sera le chef de plusieurs peuples et sa race sera nombreuse, mais son jeune frère sera plus grand que lui, et sa race se multipliera dans les nations. Et alors Jacob continua ainsi sa bénédiction : Israël sera béni en vous, et l'on dira: Que Dieu vous bénisse comme Ephraïm et Manassé! Il mit donc Ephraïm avant Manassé; et il dit à son fils Joseph : Voici que je vais mourir; Dieu sera avec toi, et il te ramènera au pays de tes pères. Je te donne, de plus qu'à tes frères, la portion de mes biens que j'ai conquise sur les Amorrhéens avec l'arc et l'épée (1).

(1) Saint Jérôme explique ainsi ce verset: *In gladio et arcu, id est in fortitudine, putà in pecuniâ quam multo et labore, et sudore, acquisivi.*

Prophétie de Jacob. Bénédiction de ses enfants et sa mort.

Dans les révélations prophétiques, et surtout dans celles qui se traduisent par des images aux yeux de l'homme inspiré, Dieu se sert du ministère des Anges. Ce sont eux qui, au souffle de l'Esprit-Saint, déroulent à la vue du Prophète le tableau de l'avenir, tantôt en traits lumineux, et qui n'admettent pas même le doute, tantôt avec des ombres, et qui ne trouvent leur parfaite explication que dans l'événement.

Le commentaire des prophéties n'appartient, en propre, qu'aux docteurs sacrés. Mais il est bien permis au simple fidèle, en lisant les dernières paroles du saint Patriarche, de distinguer celles qui, dès le moment même où elles sont entendues, annoncent l'avénement du Messie, et disent clairement qu'il doit sortir de la tribu de Juda.

S'il est hors de doute que le Père des croyants a prophétiquement vu, deux mille ans à l'avance, dans les tressaillements du bonheur, le jour du Messie, il est manifeste aussi que, sans parler des inspirations intimes, l'expression des promesses faites aux trois Patriarches, Abraham, Isaac et Jacob, a presque toujours été progressive.

Ainsi, dans la première vision, Dieu dit à Abraham : *Toutes les nations seront bénies en toi.*

Dans une autre vision, le Seigneur lui promet la terre

mystérieuse où doit s'accomplir le salut du monde, terre figurative du Ciel, et qui sera donnée à lui et à sa postérité *pour toujours.*

La promesse est réitérée, avec plus d'étendue encore, le jour où l'immolation des victimes consacre *l'alliance.*

Puis, au moment de la circoncision, l'oracle divin ajoute que cette alliance est affermie par un *pacte éternel.*

Plus tard, et après le sacrifice d'Abraham, Dieu lui redit, avec une explication bien marquée : *Toutes les nations seront bénies* EN CELUI QUI SORTIRA DE TOI, *parce que tu as obéi à ma voix.*

Isaac entend aussi cette divine parole : *Toutes les nations seront bénies* EN CELUI QUI SORTIRA DE TON SANG ; et ce Patriarche des méditations et de la vie contemplative, martyr d'intention, victime de désir, a sans doute reçu beaucoup plus de révélations que l'Écriture n'a voulu en exprimer.

Mais Jacob, témoin de la première multiplication de la race élue, Jacob mêlé à toutes les espérances comme à toutes les premières tribulations des douze tribus, Jacob enivré du calice des larmes comme du calice des consolations, Jacob, tige vénérable d'où sortira le salut du monde, Jacob, le père des douze Patriarches, le père des conducteurs du peuple de Dieu comme le père de la race sacerdotale, le père des Prophètes comme le père des rois, Jacob annonce magnifiquement la Rédemption sur son lit de mort. Son langage, déjà si éclatant quand il parle de ses amertumes domestiques et des vicissitudes de sa race, s'anime d'une vigueur nou-

velle et resplendit de lumière, quand il prophétise le DÉSIRÉ DES NATIONS, et quand il le montre attachant à *sa vigne,* c'est-à-dire à l'Église, tout ce qui obéit à sa main puissante, et surtout *lavant sa robe dans le vin et son manteau dans le sang du raisin,* c'est-à-dire donnant sa vie et jusqu'à la dernière goutte de son sang, pour la résurrection d'Israël. C'est donc à cette partie de l'oracle qu'il faut particulièrement nous attacher, pour saluer ici de nos adieux cette grande figure de Jacob mourant ; et ces adieux nous amènent aux plus douces actions de grâces, puisque nous voyons l'accomplissement, et que nous recueillons tous les fruits de la bénédiction patriarcale, inspirée, dictée, et répandue par les Anges.

Prêtons l'oreille à cette voix sacrée :

« Jacob appela ses enfants et leur dit : Assemblez-vous tous, afin que je vous annonce ce qui doit vous arriver dans les derniers temps. Venez tous ensemble et écoutez, enfants de Jacob, écoutez Israël votre père :

« RUBEN ! mon fils aîné, tu étois toute ma force, et tu es devenu la source de ma douleur. Tu étois le premier dans les dons et le plus grand en autorité ; mais tu t'es répandu comme l'eau, parce que tu es monté sur le lit de ton père et que tu as outragé sa couche.

« SIMÉON ET LÉVI ! frères (1) : vases d'iniquité dans la guerre ; à Dieu ne plaise que mon âme ait aucune

(1) Frères dans le crime, comme par le sang, au jour du sac de Sichem.

part dans leurs conseils, et que ma gloire y soit engagée ! car ils ont été homicides dans leurs fureurs, et ils ont renversé une ville dans leur vengeance. Que leur fureur soit maudite, parce qu'elle a duré, et que leur ressentiment soit en exécration parce qu'il est cruel et inflexible ! Je les diviserai dans Jacob et je les disperserai dans Israël.

« JUDA ! tes frères t'exalteront ; ta main mettra tes ennemis sous ton joug, et les enfants de ton père t'adoreront. Juda est un lionceau. Tu cours, ô mon fils ! tu cours à ta proie. Et tu te reposes, couché comme le lion et la lionne. Qui osera le réveiller ? *Le sceptre ne sera point enlevé de Juda, ni l'autorité ravie à sa race, jusqu'à ce que soit venu* CELUI QUI DOIT ÊTRE ENVOYÉ, *et c'est* LUI *qui sera le* DÉSIRÉ DES NATIONS. Il liera à la vigne son ânon, et à la vigne, ô mon fils ! son ânesse. Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang du raisin. Ses yeux sont plus limpides que le vin et ses dents plus blanches que le lait.

« ZABULON habitera sur les bords de la mer, près du port des navires, et il s'étendra jusqu'à Sidon.

« ISSACHAR, comme l'âne plein de force, se repose dans les limites de son partage ; et, voyant que le repos est bon et la terre excellente, il a baissé l'épaule pour être chargé, et il s'est assujetti à payer le tribut.

« DAN jugera son peuple et de même aussi les autres tribus d'Israël. Que Dan ressemble au serpent sur le chemin, et au céraste dans le sentier, mordant le pied du cheval, afin que le cavalier tombe à la renverse. O mon Dieu ! j'attends de vous le salut.

« Gad, tout armé, combattra à la tête d'Israël, et il retournera chez lui couvert de ses armes.

« Aser mangera un pain savoureux et dont les rois feront leurs délices.

« Nephtali aura la vitesse du cerf qui s'élance. Éloquente sera sa parole.

« Joseph s'accroît, il s'accroît encore. Sa figure est resplendissante ; elle attire les regards des femmes. Mais ceux qui sont armés de dards lui ont porté envie ; ils l'ont attaqué, ils l'ont offensé. Son arc est resté dans sa force par la puissance du Dieu de Jacob ; et il est sorti de là pour être le pasteur et la colonne d'Israël. Le Dieu de ton père, ô mon fils ! sera ton protecteur, et le Tout-Puissant te comblera des bénédictions de la rosée du Ciel et des bénédictions des eaux de l'abîme, et des bénédictions du lait des mamelles et du fruit des entrailles. Les bénédictions que te donne ton père surpassent celles de ses pères ; elles vont jusqu'à l'espoir accompli des collines éternelles. Qu'elles se répandent sur la tête de Joseph, sur la tête de celui qui est comme le premier entre ses frères.

« Benjamin, loup ravissant : le matin il dévorera sa proie, et le soir il partagera les dépouilles.

« Voilà, reprend l'historien sacré, voilà (dans cette prophétie) les chefs des douze tribus d'Israël. C'est ainsi que leur parla leur père ; et il les bénit tous, en donnant à chacun d'eux les bénédictions qui lui étoient propres. Il leur fit aussi cette recommandation et leur dit : Je vais être réuni à mon peuple. Ensevelissez-moi avec mes Pères, dans le double sépulcre creusé au milieu du

champ d'Ephron Hethéen, en face de Mambré, au pays de Chanaan. Abraham l'acheta des fils de Heth. C'est là qu'il est enterré avec Sara sa femme, comme ensuite le furent Isaac et Rébecca. Là aussi repose le corps de Lia.

« Ayant fini de donner ses ordres et ses instructions à ses enfants, Jacob joignit ses pieds sur son lit et mourut ; et il fut réuni à son peuple. »

Cette fin du Patriarche est marquée d'un sceau divin, comme toute sa carrière. Quelle grandeur, quelle énergie dans cette âme inspirée d'en haut, jusqu'au bord de la tombe ! Ce père si doux durant sa vie envers ses fils coupables, comme il l'avoit été envers ses persécuteurs ; ce père qui, presque toujours dévoroit ses larmes en silence, avoit déjà, par ce silence même, provoqué souvent leurs remords. Mais ce n'est point assez pour le devoir paternel ; et Jacob, sur ses lèvres mourantes, retrouve toute la force prophétique pour condamner aussi bien que pour bénir ; l'esprit de Dieu est avec lui, les Anges sont avec lui ; l'immortalité resplendit dans ses derniers moments ; il semble commander à la mort et lui donner lui-même le signal qu'elle attend.

Funérailles de Jacob. — Dernières années de Joseph. — Sa mort.

Avant de fermer la Genèse et l'histoire des angéliques révélations dont elle offre les témoignages, il faut admirer encore les derniers actes et les dernières paroles de Joseph. Aucune des récompenses de la vertu ne lui a manqué, pas même sur la terre. Toujours fidèle et toujours puissant, il rendit, durant soixante-dix jours, avec l'adhésion de Pharaon, tous les honneurs funèbres à Jacob son père, que l'Égypte pleura ainsi comme elle pleuroit ses monarques; puis, le corps du Patriarche fut accompagné par ses enfants et par les grands dignitaires jusqu'à son sépulcre, au pays de Chanaan, avec une telle pompe et un si nombreux cortége, que le lieu où s'accomplirent enfin les funérailles pendant sept jours, fut appelé par les Chananéens *le deuil d'Égypte*.

L'Ange des prophéties étendoit au loin les rayonnements de cette solennité. Joseph n'y goûtoit pas seulement une filiale consolation, il y voyoit aussi l'avenir du peuple élu, dont le père étoit honoré à l'instar des rois. Il suivoit lui-même, en cela, une impulsion divine. Il posoit au pays de Chanaan cette pierre sépulcrale qui, à la voix du Dieu de l'Éternité, devenoit la pierre d'attente du retour de tout Israël. Ainsi, pour la Foi, la mort est toujours une espérance, et, pour les justes, la porte du tombeau est la porte du Ciel.

Les derniers versets du récit biblique couronnent la

gloire de Joseph, dont la mansuétude envers ses frères ne se dément point, et qui prophétise encore jusqu'à la fin, sous l'inspiration des Anges.

« Après la mort de Jacob (dit le texte), les frères de Joseph, saisis de crainte, s'entredisoient : Peut-être va-t-il se souvenir de l'outrage qu'il a souffert, et nous rendre le mal que nous lui avons fait. Ils lui envoyèrent donc dire : Votre père, avant de mourir, nous a ordonné de vous faire de sa part cette recommandation : *Je vous conjure d'oublier le crime de vos frères et leur cruauté envers vous*. Nous vous supplions nous-mêmes de pardonner cette iniquité aux serviteurs du Dieu de votre père.

« A ces mots, Joseph versa des larmes; et ses frères étant venus, se prosternèrent jusqu'à terre devant lui, en disant : Nous sommes vos esclaves. Il leur répondit : Ne craignez rien! Pouvons-nous résister aux décrets de Dieu? Vous avez voulu me faire du mal, mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de me conduire à cette élévation où vous me voyez pour le salut de plusieurs peuples. Ne craignez rien ! je vous nourrirai vous et vos enfants. Et il les consola tous, en leur parlant avec beaucoup de douceur et de tendresse. Et il demeura en Égypte avec toute la maison de son père, et il vécut cent dix ans. Il vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. Il caressa aussi sur ses genoux les enfants de Machir, fils de Manassé.

« Joseph dit enfin à ses frères : Dieu vous visitera après ma mort, et il vous fera passer de cette terre à

celle qu'il a donnée, avec serment, à Abraham, à Isaac et à Jacob.

« Lorsqu'il eut prononcé ces paroles : *Dieu vous visitera*, et après avoir ajouté : *Jurez-moi d'emporter mes os hors de ce pays,* il mourut, âgé de cent dix ans accomplis ; et son corps, ayant été embaumé, fut déposé dans un monument de la terre d'Égypte. »

Reliques vénérables ! vous serez donc reportées, comme celles de Jacob, jusqu'à la terre promise, et de la terre promise jusqu'au ciel, et vous accompagnerez et vous partagerez le triomphe du Premier-Né d'entre les morts.

Ah ! si les corps des Patriarches, si les corps de tous les amis de Dieu inspirent tant de respect à la piété des peuples, non, ce n'est pas pour une simple poussière, car cette poussière doit devenir un vêtement de gloire : et ce respect, c'est le culte même de la bienheureuse Résurrection.

Joseph prophétisoit ainsi, à son dernier jour, comme il avoit prophétisé dès son enfance et dans le cours de sa sainte et éclatante carrière. Il annonça à Israël la visite du Seigneur, le temps des épreuves, celui de la délivrance, et, jusque dans la mort, les promesses de l'Éternité.

Nulle vie, dans les livres sacrés, n'est à la fois plus innocente et plus glorieuse, devant Dieu et devant les hommes. C'est assez dire que l'Ange de Joseph ne l'a pas quitté un seul instant, soit pour le protéger lui-même, soit pour élever avec lui l'enfance du peuple élu. Tout se trouve donc réuni dans cette histoire

typique d'une providence confiée aux Anges, et sur chaque âme, et sur chaque peuple. Cette vérité sacrée est sans doute la même partout; mais les preuves n'en sont pas toujours également lumineuses. Il n'est pas possible de les méconnoître ici, encore bien que les révélations angéliques n'y soient point textuellement articulées, comme dans les visïons d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais l'intention divine se découvre. Après les affirmations formelles de l'intervention des Anges, il étoit temps que la croyance, déjà fondée sur la certitude, s'établît encore sur les inductions livrées à la lumière de l'âme et à la droiture du cœur. La vie de Joseph atteint merveilleusement ce but; et c'est pourquoi il a fallu (nous le redisons) la faire entrer tout entière, et par une heureuse exception, dans le livre des Anges.

LES ANGES

DE L'EXODE.

Moïse. — Le buisson ardent.

Soixante-quatre ans après la mort de Joseph, l'avénement de Moïse ouvre une nouvelle ère de miracles et d'apparitions célestes.

Alors régnoit sur l'Égypte un roi qui n'avoit pas connu Joseph. Il opprimoit les Hébreux, dont le nombre toujours croissant l'inquiétoit; il les accabloit de travaux, et condamnoit à la mort tous leurs enfants mâles.

La mère de Moïse essaya de cacher sa naissance; mais, au bout de trois mois, ne pouvant plus la tenir secrète, elle prit une corbeille de jonc enduite de bitume et de poix; elle y coucha l'enfant et l'exposa parmi les roseaux sur les bords du Nil; et il fut sauvé des eaux, adopté et élevé par la fille de Pharaon.

Voilà donc, dès l'abord, assez de merveilles pour croire à la présence des Anges, et près du berceau de Moïse, et dans les phases de sa pieuse jeunesse, au

sein d'un peuple infidèle et d'une cour pleine de périls. Aussi, quelques saints ont-ils ajouté foi à cette tradition, recueillie par l'historien Josèphe, qu'un oracle, ou la voix d'un Ange, avoit annoncé à Amram, père de Moïse, que son fils seroit un jour le libérateur d'Israël; et c'est par le pressentiment qu'il en eut lui-même, dès le jour où il quitta le palais de Pharaon pour visiter ses malheureux frères, que l'on explique le zèle avec lequel il tua de sa propre main un de leurs oppresseurs.

Des signes certains de la protection de Dieu le suivent encore dans son exil, à la terre de Madian, où il épouse Séphora, l'une des filles de Jéthro, que l'Écriture nomme aussi Raguel.

Là éclate enfin, dans toute sa splendeur, la manifestation divine. C'est l'Ange du Seigneur qui apparoît; mais il représente, sous une forme visible, Dieu même qui va parler par sa voix.

Cependant Moïse paissoit les brebis de Jéthro, son beau-père, prêtre du Très-Haut, dans le pays de Madian; et, comme il menoit un jour son troupeau dans le désert, il s'avança jusqu'au mont Horeb, montagne de Dieu, et l'Ange du Seigneur lui apparut dans une flamme ardente, au milieu d'un buisson; et il voyoit ce buisson qui étoit tout brûlant, mais sans se consumer. Moïse disoit donc : Il faut que j'aille voir de près cette grande vision, et que je sache pourquoi le buisson ne se consume point. Mais l'Ange le voyant faire quelques pas pour examiner, l'appelle du milieu du buisson, et lui dit : Moïse! Moïse! et il répond : Me voici; et l'Ange

ajoute : N'approche point jusqu'ici, ôte ta chaussure, car le lieu où tu marches est une terre sacrée. Et la voix dit encore : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse se couvrit le visage, car il avoit peur de regarder Dieu. Et le Seigneur lui dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple en Égypte, et j'ai entendu le cri qu'il jette, à cause de la dureté de ceux qui président aux travaux dont il est accablé. Et, sachant sa souffrance, je suis descendu pour le délivrer des mains des Égyptiens, et le transporter de ce pays dans une terre fertile et spacieuse, où coulent des ruisseaux de lait et de miel, là où sont les Chananéens, les Héthéens, les Amorrhéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Jébuséens. Le cri des enfants d'Israël est monté jusqu'à moi, et j'ai vu leur affliction et tout ce qu'ils ont à souffrir de la dureté des Égyptiens. Viens donc, et je t'enverrai à Pharaon, afin que tu retires de l'Égypte mon peuple, tous les enfants d'Israël. Et Moïse dit au Seigneur : Qui suis-je, pour aller auprès de Pharaon, et pour retirer de l'Égypte les enfants d'Israël? Et Dieu lui répondit : Je serai avec toi, et voici quel sera le signe de ta mission. Lorsque tu auras retiré mon peuple de l'Égypte, tu viendras m'offrir, à moi ton Dieu, un sacrifice sur cette montagne. »

Suspendons la lecture biblique. Le buisson ardent est riche en révélations, et il faut successivement les méditer.

Moïse avoit environ quatre-vingts ans lors de cette admirable apparition. Deux fils, Gersan et Éliézer, lui

étoient nés de Séphora; et pourtant, il continuoit, dans son humble retraite, à conduire les troupeaux de son beau-père. Ainsi, les vertus grandissent dans l'humilité, dans la solitude, dans la patience. Sorti du palais des rois, instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, le futur conducteur du peuple béni, Moïse, fut, durant quarante années, simple pasteur.

A lui la vision céleste! à lui les redoutables confidences de la flamme sacrée! Son cœur est déjà ouvert pour les recevoir; et, malgré le peu d'estime qu'il a de lui-même, il est tout prêt, et il répond aussitôt : *Me voici!* c'est Dieu qui lui parle par la voix de l'Ange. L'éclat de sa face adorable, cet éclat dont l'homme peut mourir, porte avec soi l'épouvante, et Moïse se voile les yeux pour n'en être pas anéanti, alors même que la figure angélique en adoucit les rayons; puis, sur le conseil d'en Haut, il ôte sa chaussure, c'est-à-dire il se dépouille, en même temps, des moindres attaches aux choses de la terre, pour entendre encore la divine parole. Elle est toute pleine, cette parole, d'une paternelle miséricorde; elle répète le cri des douleurs d'Israël, et la mission du libérateur est ainsi puisée à une source de larmes. Sa foi n'hésite point, et Dieu lui donne, comme signe de cette mission, la certitude de son accomplissement, en lui annonçant le sacrifice d'actions de grâces à la montagne d'Horeb.

Le saint nom de Dieu.

La réponse de l'oracle ayant annoncé à l'humble pasteur l'exécution de la promesse, Moïse, dès lors, n'avoit plus à se défendre; mais, avec la même humilité, il implore la lumière et les instructions du souverain maître des cœurs, et il lui dit: « J'irai donc vers les enfants d'Israël, et je leur dirai : *Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous*. Mais s'ils me demandent *quel est son nom?* que leur répondrai-je? et Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Ainsi, tu diras aux enfants d'Israël : CELUI QUI EST *m'envoie vers vous*. Et Dieu ajouta : Tu diras ceci aux enfants d'Israël: *Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous*. Le premier de ces noms est le mien de toute éternité; et le second sera le mémorial de ce que j'aurai fait, dans le temps, de génération en génération. »

Tombons à genoux! remercions Dieu de cette leçon venue de sa bouche dans la voix des Anges, et jusqu'à l'oreille de l'homme. Jamais plus grande parole n'a instruit la terre. JE SUIS CELUI QUI SUIS. Dieu seul est CELUI QUI EST. Tout l'univers, tous les mondes, le Ciel même, tout est créé par Dieu, tout n'existe, tout ne respire que par Dieu, tout vient de Dieu.

Vous n'êtes rien, anges rebelles, et toi, Lucifer, toi qui voulois t'égaler à lui, et vous tous que sa justice a précipités du haut des cieux. Vous n'êtes rien, âmes réprouvées que les démons ont, à leur exemple, en-

traînées dans l'abîme. Vous n'êtes rien, mortels ingrats, qui ne jouissez encore de la vie que pour méconnoître et pour offenser le Dieu qui vous l'a donnée; non, vous n'êtes rien, vous que l'orgueil a perdus.

Et nous tous qui méditons aux pieds de CELUI QUI EST, nous ne sommes rien, et nous le confessons avec une foi d'autant plus vive que nous le comprenons mieux, du fond de la poussière. Mais, du moins, nous avons l'espérance, à la suite des Saints, de pouvoir tout en Celui qui nous a tirés du néant, en Celui qui nous soutient, nous éclaire et nous fortifie. Que son nom, ce nom sacré qu'il a daigné révéler lui-même, soit à jamais glorifié ! Béni soit aussi le fidèle adorateur, le magnifique prophète, le grand Moïse, dont la question inspirée a obtenu cette réponse du Dieu Trois Fois Saint : JE SUIS CELUI QUI SUIS !

Ce nom incommunicable appartient, *de toute éternité*, au Seigneur ; il daigne encore nous le dire ; il ajoute que le nom qu'il a pris, dans le temps, le nom de *Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob*, sera comme son *mémorial*, de génération en génération.

Et ce dernier nom qui s'unit ainsi à des noms de la terre, devient le temoignage le plus étonnant de l'infinie bonté de Dieu. Le nom du Créateur semble ne faire qu'un seul nom avec le nom de l'homme, sa créature. Quelle ineffable alliance ! quelle divine adoption ! quel excès d'amour ! quelle prophétie nouvelle de l'incarnation du Verbe ! Et enfin, pour redire le mot de l'oracle : Quel *mémorial*, de génération en génération ! Car ce ne sont pas seulement les siècles périssables, ce sont les

siècles sans fin qui nourriront ce souvenir inénarrable de la charité de CELUI QUI EST.

Ainsi, toutes les vérités, de même que toutes les merveilles de la Foi, découlent, comme de leur source, du nom même de Dieu, de son nom éternel, nom de gloire, et de son nom éternisé, nom de miséricorde.

Le domaine suprême de Dieu et sa justice.

Le Seigneur continue de parler ainsi à Moïse, par la voix de l'Ange :

« Pars donc, assemble les anciens d'Israël, et dis-leur : Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob m'a dit : Je suis venu vous visiter, et j'ai vu tout ce qui vous est arrivé en Égypte ; et j'ai promis de vous tirer de l'oppression des Égyptiens, et de vous transporter au pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phéréséens, des Hévéens et des Jébuséens, dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Ils écouteront ta voix, et tu iras, toi et les anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte, et tu lui diras : Le Seigneur, le Dieu des Hébreux, nous appelle ; nous devons donc aller dans le désert, à une distance de trois journées, pour offrir un sacrifice au Seigneur notre Dieu. Mais le roi d'Égypte, je le sais, ne vous laissera point aller, à moins d'y être forcé par une main

puissante. J'étendrai donc ma droite, et je frapperai l'Égypte par tous les prodiges que je ferai éclater sur elle; après quoi, il vous laissera partir; et je disposerai l'esprit des Égyptiens en faveur de mon peuple, et vous ne sortirez pas les mains vides; mais chaque femme israélite demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'argent et d'or, et des vêtements dont vous vêtirez vos fils et vos filles; et vous emporterez les dépouilles de l'Égypte. »

La terre promise par le Seigneur à Israël prophétisoit la terre des élus, comme l'Égypte figuroit la terre des épreuves; et le Pharaon nouveau n'étant déjà plus celui *qui n'avoit pas connu Joseph,* et se déclarant l'ennemi du peuple hébreu, représentoit le tyran des âmes, Satan, qui jamais ne consent à lâcher sa proie.

Cet ordre figuratif des intérêts éternels est sans doute le plus important au point de vue de la foi; mais, dans la réalité des faits expliqués par la voix de Dieu même et de ses Anges, il est encore de hautes leçons pour tous les hommes. Ainsi, la terre de Chanaan, habitée par des peuples nombreux dont la nomenclature revient plusieurs fois avec intention, est néanmoins donnée par le Seigneur à Israël, comme si elle n'avoit point de possesseurs. C'est-à-dire qu'il ne peut être question ni de propriété, ni de possession pour la créature, devant Dieu, seul maître de toutes choses. La volonté suprême qui dispose du sol d'un pays entier, dispose aussi des richesses de ses habitants. Et qui donc oseroit entrer en discussion avec son Créateur, ou l'interroger sur l'équité de ses décrets? Mais, autant Dieu est libre dans

cette disposition absolue, autant sa justice est sévère contre les spoliateurs.

Et lui-même, ce grand Dieu, malgré son droit tout-puissant, lui-même, avant de l'exercer dans sa plénitude, il daigne parfois délibérer et, en quelque sorte, rendre compte à l'homme de ses délibérations. Aussi, l'avons-nous déjà entendu, à l'égard de cette même terre de Chanaan, déclarer que la mesure des crimes n'étoit pas encore comblée pour les rigueurs de la vengeance. Mais il se réserve le droit de juger comme le droit de disposer, et aussi le droit de compenser les privations qu'il impose dans les vues de sa providence. Et quels moyens nombreux, visibles ou secrets, n'a-t-il pas en sa puissance? Lui, le maître de tous les cœurs comme le maître de tous les biens; Lui à qui rien ne coûte, à qui rien ne résiste, à qui rien n'est impossible; Lui surtout qui est juste par essence, peut-il jamais laisser la moindre lacune dans ses jugements? et quelle voix impie et téméraire l'accusera de spoliation? Et si, parmi les Égyptiens dont il a préparé l'esprit à la bienveillance envers les Hébreux, dans les derniers jours d'une hospitalité si longtemps oppressive, il en est qui méritent les compensations, ou même les récompenses! ah! soyons-en certains, le Dieu de toute équité n'y aura point failli. Et si nous ne pouvons maintenant, à quarante siècles de distance, scruter les traces de cette justice, saluons du moins de nos souvenirs et de nos respects l'un des témoignages qui l'ont publiée, dans cette même vie de Moïse que nous étudions. Il est dit en effet, dès les premiers ver-

sets de l'Exode (1), que les sages-femmes égyptiennes qui éludèrent l'ordre cruel de tuer tous les enfants mâles des Hébreux, furent *comblées de biens par le Seigneur*. Que l'impiété reste donc dans sa confusion! et poursuivons la série des prodiges annoncés et exécutés par les Anges. Le Seigneur nous dit encore ici, par leur voix, qu'il étendra sa main sur l'Égypte, et qu'il brisera la résistance de Pharaon; et tout un peuple va suivre des yeux du corps cette main puissante qui renverse les obstacles, et, des yeux de l'âme, le souffle divin qui prépare et maîtrise les cœurs. Partout nous verrons nous-mêmes les œuvres de Dieu et de ses Anges.

Le Buisson ardent. — La Verge miraculeuse et les signes de l'Oracle.

Moïse avoit besoin, non pour lui-même, mais pour les enfants d'Israël, d'un témoignage visible de sa mission; et, toujours en présence de l'apparition céleste, il dit au Seigneur : « Ils ne me croiront point, ils n'écouteront point ma voix, mais ils diront : *Le Seigneur ne vous est point apparu.*

« Et Dieu lui dit : Que tiens-tu dans ta main ? Une verge, répondit Moïse. Et Dieu reprit : Jette-la à terre.

(1) I, 21.

Moïse la jeta, et elle fut changée en serpent; et Moïse fuyoit effrayé; et Dieu lui dit: Étends la main, et prends le serpent par la queue. Il étendit la main, saisit la queue du serpent, et aussitôt le serpent redevint la verge. Et Dieu ajouta: Voilà le signe auquel ils reconnoîtront que le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob, est apparu à tes yeux.

« Et Dieu dit encore: Mets ta main dans ton sein, et lorsque Moïse eut mis sa main dans son sein, il la retira couverte d'une lèpre blanche comme la neige. Et Dieu dit: Remets ta main dans ton sein. Il la remit, et la retira pareille à son autre main. S'ils ne te croient pas, et s'ils n'écoutent pas l'oracle du premier prodige, dit le Seigneur, ils croiront au second. Et s'ils ne croient point à ces deux prodiges, et s'ils ferment l'oreille à ta voix, prends l'eau du Nil, répands-la sur la terre, et cette eau se changera en sang. »

Tous ces prodiges que la puissance de Dieu mettoit ainsi à la disposition de Moïse, n'étoient étonnants que pour des yeux mortels; mais, aux yeux des Anges mêmes, qui en étoient les ministres, il y avoit là moins de merveilles que dans l'herbe des champs et dans l'insecte qu'elle recouvre. Aussi, lorsque viendra l'Envoyé de la grâce, les témoignages de sa parole seront tout autres que ceux de l'Envoyé de la loi. Le Sauveur du monde et ses Apôtres s'adresseront moins aux yeux de l'homme, qu'à son âme et à son cœur. Jamais de signes éblouissants, jamais de signes éphémères, jamais de signes destructeurs! Toujours des miracles de guérison, des miracles de charité, des miracles de miséricorde! Une

seule exception frappera d'anathème le mensonge contre l'Esprit-Saint. Ainsi se distinguent les deux missions des deux législateurs des consciences. Partout le même Dieu, la même puissance, la même sagesse. Mais là, une simple préparation du salut des hommes ; ici, la plénitude des bénédictions. La Foi comprend cette différence ; elle médite, et elle adore.

Le don de Dieu dans la parole et dans le conseil.

Chargé auprès du peuple d'Israël, et de la mission des paroles, et de la mission des prodiges, Moïse, dans son humilité, fait encore un retour sur lui-même, et il dit : « Seigneur, considérez, je vous en conjure, que je n'ai jamais eu la moindre éloquence ; et même, depuis que vous avez daigné parler à votre serviteur, ma langue est plus lourde et plus embarrassée. Et le Seigneur lui répondit : Qui a formé la bouche de l'homme ? Qui a créé le muet et le sourd, le voyant et l'aveugle ? N'est-ce pas moi ? Pars donc, et je serai dans ta parole, et je t'inspirerai tout ce que tu dois dire. Moïse reprit : Je vous prie, Seigneur, chargez de cette mission un autre Envoyé. Alors Dieu s'irrita contre Moïse, et dit : Aaron, ton frère, lévite, a le don de parler ; il va venir à ta rencontre, et, quand il te verra, son cœur sera dans la joie. Dis-lui tout, et confie mes paroles à ses lèvres ; et je serai dans ta bouche comme dans la sienne, et je vous

montrerai tout ce que vous aurez à faire et à dire. Il parlera pour toi au peuple, et il sera ta langue; et toi tu seras son œil, dans toutes les choses de Dieu. Porte aussi dans ta main cette verge avec laquelle tu dois opérer des miracles. »

Ne nous étonnons point de la nouvelle hésitation du Prophète. Il importe à la gloire de Dieu que l'impuissance naturelle des instruments dont il se sert, soit bien reconnue; et voilà pourquoi Moïse, historien de sa propre infirmité, en expose le récit dans tous ses détails. Dès lors s'établissoit, avec sa preuve, cette vérité qui n'a jamais failli et ne faillira jamais dans les œuvres divines : c'est qu'elles sont confiées aux mains les plus humbles, les plus foibles, les plus viles aux yeux du monde; et les miracles providentiels resplendissent, tout à la fois, et dans le néant des moyens humains, et dans la grandeur des résultats. Dieu, comme il le dit lui-même, est dans la bouche de celui qui parle en son nom; il est dans les âmes de ceux qui prennent conseil ensemble pour l'exécution des ordres dont il les a chargés; il les unit; il en fait une seule âme; il les inspire, il les exalte, et il les couronne dans le succès de leur mission. La verge de Moïse étoit, pour lui, le symbole de sa propre foiblesse. L'homme, en soi, n'a pas plus de force que le roseau qu'il porte. Mais la vertu de Dieu éclate dans l'homme comme dans le roseau. Celui qui a façonné la bouche est aussi celui qui la fait parler; et si l'admirable humilité du Prophète obtient le secours d'Aaron, elle n'en est pas moins vaincue par cette réponse : *Je serai dans ta bouche comme dans la sienne,*

car, même lorsque Aaron parlera seul au peuple d'Israël, Moïse sera son œil, son conseil, son inspirateur, *dans toutes les choses de Dieu.* Comment dire avec plus de clarté que le souffle divin est la seule puissance, et que la parole humaine est toujours vide, quand elle n'en est pas inspirée?

Nouvel oracle. — Départ pour l'Égypte.

« Moïse se retira donc et revint auprès de Jéthro, son beau-père, et lui dit : Je vais revoir mes frères en Égypte, et je saurai quels sont ceux qui vivent encore.

« Et Jéthro lui répondit : Allez en paix.

« Et le Seigneur dit à Moïse, avant son départ de Madian : Va, retourne en Égypte; car tous ceux qui en vouloient à ta vie sont morts. Moïse prit donc sa femme et ses fils, les mit sur un âne, et retourna en Égypte, portant à la main la verge miraculeuse. Et le Seigneur lui dit encore dans le chemin : Souviens-toi de déployer, aux yeux de Pharaon, tous les prodiges dont je t'ai confié la puissance; et j'endurcirai son cœur de telle sorte qu'il ne laissera point sortir mon peuple; et tu lui diras : Voici ce que le Seigneur déclare : Israël est mon fils aîné. Déjà il vous a dit : Laissez partir mon fils, afin qu'il me rende le culte qui m'est dû ; et vous n'avez point voulu le laisser partir; c'est pourquoi je frapperai de mort votre fils aîné. »

On vient d'entendre la voix des Anges rassurant Moïse contre le souvenir de ses anciens ennemis et contre la crainte du nouveau roi d'Égypte. Les premiers ne sont plus, et le Pharaon régnant est déjà condamné. Ces divines communications marquent les soins de la Providence. Elles sont comme les rayons de l'étoile du pèlerinage. Mais, prenons-y garde! la parole angélique, en éclairant l'humble foi, déconcerte l'orgueilleuse raison. La foi comprend que l'endurcissement de Pharaon vient et ne peut venir que de lui-même et de la perversité de son cœur; elle comprend que Dieu, toujours essentiellement bon, ne sauroit être ni la cause ni le principe de l'erreur ou de la révolte; elle comprend que, s'il abandonne à lui-même ce cœur opiniâtre, et si l'endurcissement final est la suite de cette première punition, l'Ange du Seigneur a pu dire de Pharaon : *J'endurcirai son cœur;* et alors, avec l'esprit qui vivifie, le sens de cette parole n'a rien que de parfaitement conforme à la justice comme à la nature divine. Mais la raison hautaine semble heureuse, au contraire, de pouvoir, avec *la lettre qui tue,* adopter une interprétation impie; telle fut l'une des abominables hérésies de Calvin, qui fait ici Dieu l'auteur du péché même dont il tire une si éclatante et si juste vengeance. Laissons donc l'hérésiarque à sa confusion, et disons, avec un grand Saint : Non! Dieu ne sauroit être l'auteur du mal dont il est le vengeur, *Deus non est auctor eorum quorum est ultor* (1).

(1) S. Fulgent. lib. I, *ad Monim.*, c. 3.

Circoncision d'Éliézer.

Au milieu des oracles qui s'appliquent à tout Israël, une leçon va être donnée, à la famille et au foyer domestique, par l'Ange de Dieu.

« Arrivé dans une hôtellerie, Moïse fut investi par le Seigneur, qui vouloit le mettre à mort; et, aussitôt, Séphora prit un couteau de pierre, et circoncit la chair de son jeune fils; puis, jetant quelques gouttes de sang sur le pied de Moïse, elle s'écria: *Vous êtes pour moi un époux de sang*. Et l'Ange du Seigneur quitta Moïse après le cri de Séphora. »

Qui eût soupçonné, de la part de Moïse, une faute punissable, s'il n'en eût ici lui-même consigné la preuve? Au moment où, comblé des inspirations sacrées, il étoit dépositaire des paroles et, pour ainsi dire, de la puissance de Dieu, il s'étoit permis, soit par négligence, soit par égard pour la tendresse maternelle, soit à cause du long voyage, de différer la circoncision d'Éliézer. Chef de la famille, il en étoit responsable, bien plus que la mère elle-même, et surtout là où le scandale de la transgression pouvoit éclater.

Les paroles de Séphora s'expliquent en ce que, par le sang de son fils, elle rachetoit la vie, le sang de son époux. Mais, voici un plus haut enseignement pour les pères. La vraie circoncision, la circoncision du cœur, est mille fois plus nécessaire à leurs enfants, sous la loi de grâce, que ne le fut jamais la circoncision de la chair. Ils doivent y veiller avec une cons-

tante sollicitude; mais, hélas ! elle ne se fait pas d'un seul coup et avec un docile instrument; elle est longue, elle est laborieuse autant que délicate. Dieu seul peut radicalement l'opérer; et toutefois le devoir des parents est si rigoureux, que les préoccupations mêmes des intérêts d'un peuple entier, dans une mission divine, n'en dispensent pas : ou plutôt, la première de toutes les missions est de donner l'exemple. L'Ange de la famille pourroit donc sévir même contre les meilleurs pères, puisqu'un si grand précepteur des hommes a été ainsi menacé, non point pour une faute touchant immédiatement à l'âme de son fils, mais pour le simple retard d'un signe extérieur de fidélité. Heureusement, ô mon Dieu ! la miséricorde accompagne toujours la justice de vos jugements. Ah ! puisse l'œil des pieuses Séphora, si prompt à voir le péril, puisse leur cœur, si tendre aussi à la moindre impression du moindre remords, veiller sans cesse au salut des pères comme au salut des enfants !

Ajoutons, avec l'Apôtre, non point en contemplation de la faute de Moïse, mais en regard de tous les devoirs des pères et des maîtres : « Celui qui néglige le soin de ceux qui sont sous sa dépendance, et surtout de ses domestiques, renie en quelque sorte sa foi, et il est pire qu'un infidèle. *Si quis autem suorum, et maximè domesticorum, curam non habet, fidem negavit et est infideli deterior*. I Timoth., V. 8.

Aaron.

Prédestiné au ministère sacerdotal et à commencer la longue chaîne des pontifes de la race de Lévi, Aaron étoit visité par l'Ange du Seigneur. Mais, entre Dieu et les âmes dont il prépare la vocation sacrée, les communications restent mystérieuses, et elles n'éclatent que dans les moments solennels où le souffle divin les manifeste lui-même. L'Écriture ne parle donc de l'Ange d'Aaron et n'en raconte une première apparition qu'au moment du retour de Moïse.

« Dieu dit à Aaron : Va au devant de Moïse, dans le désert. Aaron partit et s'avança jusqu'à la montagne de Dieu; et là, ils s'embrassèrent, et Moïse lui raconta tout ce que le Seigneur lui avoit dit en l'envoyant vers son peuple, et les miracles qu'il lui avoit ordonné de faire en son nom. Ils arrivèrent donc ensemble en Égypte, et ils rassemblèrent tous les anciens d'Israël. Aaron leur exposa tout ce que Dieu avoit dit à Moïse, et Moïse déploya devant eux tous les signes de sa mission, et le peuple y crut, et il comprit que Dieu visitoit les enfants d'Israël et prenoit pitié de leur affliction. Alors, se prosternant tous, ils l'adorèrent.

On voit que les deux frères se sont rencontrés à la *montagne de Dieu*, et ils n'avoient besoin d'aucun autre signe de leur inspiration que cette même rencontre dans une terre sacrée. Aussi Moïse ne fait point de miracles devant Aaron. Ils sont tous deux éclairés de la même lumière, animés de la même foi, embrasés du

même zèle. Ils sont en présence du Seigneur. Le buisson ardent est encore là; s'il ne jette plus de flammes visibles, il n'en est pas moins consacré par l'apparition, encore toute récente, de CELUI QUI EST. Les Anges aussi sont encore là en adoration; les deux frères, inspirés de leur souffle s'embrassent sur la montagne sainte. Ainsi, la vraie fraternité, la fraternité des enfants de Dieu se reconnoît toujours au pied des autels. De là, les ministres sacrés peuvent marcher en assurance vers le but de leur vocation ; et les peuples écouteront leur voix, croiront en leurs paroles, et, prosternés devant le Seigneur, adoreront sa gloire et béniront sa miséricorde.

Révélation permanente. — Aggravation du joug d'Israël.

Aaron avoit trois ans de plus que Moïse, mais il reconnoissoit en lui le premier ambassadeur de Dieu et le conducteur d'Israël; et cependant, les deux Prophètes sont tellement unis, dans ce divin message, que les mêmes apparitions les éclairent, que les mêmes révélations leur sont faites, et que l'Écriture met, simultanément aussi, dans la bouche de l'un et de l'autre, les premières paroles adressées, de la part de Dieu, au roi persécuteur.

« Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice

dans le désert. Et Pharaon répondit : Quel est ce Dieu, pour que je sois obligé d'écouter ses ordres? Je ne connois pas ce Dieu, et je ne laisserai pas sortir Israël. Ils ajoutèrent : Le Dieu des Hébreux nous a mandés pour les conduire à trois journées de marche dans le désert, lui offrir là un sacrifice, et nous préserver ainsi des périls de la peste et du glaive. Et le roi d'Égypte reprit : Moïse et Aaron, pourquoi troublez-vous les travaux de ce peuple? allez plutôt travailler vous-mêmes. »

Dès ce moment, Pharaon se déclare l'ennemi du Dieu qu'il ignore ; son joug s'appesantit sur Israël ; ses exacteurs deviennent plus implacables ; les Hébreux, chefs des travaux, sont battus de verges, et, quand ils vont se plaindre au roi, il leur répond : « Vous avez encore trop de loisir, et c'est ce qui vous fait dire : Allons sacrifier au Seigneur. » Alors tout Israël éclate en gémissements devant les envoyés de Dieu, et il les accuse d'être les auteurs de l'aggravation de ses maux.

« Moïse retourna vers Dieu, et lui dit : Pourquoi affligez-vous ainsi tout ce peuple? Pourquoi m'avez-vous envoyé auprès de lui? car depuis que j'ai abordé Pharaon, il l'accable de son joug, et vous ne l'en délivrez pas! »

Saisissons cette parole de l'Écriture : *Moïse retourna vers Dieu*. La communication céleste restoit donc toujours libre entre l'Ange et le Prophète ; et Moïse pouvoit, dans chacune de ses angoisses, recourir à cette révélation permanente. Quel éclatant témoignage de l'infinie bonté ! la foi seule auroit-elle osé en juger ainsi?

ah ! du moins elle est heureuse de trouver cette preuve dans le texte du même livre sacré, et elle la retrouvera encore plus d'une fois dans le cours de cette grande mission du libérateur et du législateur d'Israël.

Promesse de la délivrance d'Israël au nom de Jéhovah.

Dans les plus grandes tribulations, dans les périls extrêmes, le seul refuge de l'homme, c'est le sein de Dieu, c'est l'invocation de son nom, c'est la prière.

Moïse va donc être exaucé par une longue et éclatante manifestation de la puissance divine.

Pour préparer ces prodiges, Dieu, par la voix de l'Ange, les annonce ouvertement, et il dit à Moïse : « Tu verras, maintenant, ce que je vais faire à Pharaon; car je vais le contraindre, par la force de mon bras, à laisser partir mon peuple et à le congédier lui-même de l'Égypte. Et Dieu parla encore à Moïse et lui dit : JE SUIS LE SEIGNEUR qui ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme le Dieu tout-puissant, mais je ne leur ai pas dit mon nom ADONAÏ. J'ai fait alliance avec eux, pour leur donner la terre de Chanaan, la terre de leur pèlerinage, où ils passèrent comme des voyageurs étrangers. Et voici que j'ai entendu le gémissement des enfants d'Israël, accablés sous l'oppression des Égyptiens : et je me suis souvenu de mon alliance.

Va donc dire aux enfants d'Israël : Je suis le Seigneur, je vous tirerai de la prison de l'Égypte, et je vous arracherai à la servitude, et je vous rachèterai de cet esclavage, par la puissance de mon bras, et par l'éclat de ma justice ; et je vous adopterai pour mon peuple, et je serai votre Dieu, et vous saurez que je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous aurai bientôt délivrés de la prison des Égyptiens, et qui ensuite vous introduirai dans la terre que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob, et je vous en livrerai la possession, moi le Seigneur. »

Ce langage divin est plus intime que jamais avec Moïse; il lui apprend que le plus grand nom de Dieu n'a pas été révélé aux Patriarches. Ici, le texte hébreu porte le nom de JÉHOVAH, auquel la Vulgate, dans une respectueuse crainte, a substitué le nom d'ADONAÏ. Or, puisqu'on voit dans la Genèse qu'Abraham a entendu le nom de JÉHOVAH, et que d'autres Patriarches l'ont connu, Moïse, bien certainement, n'a pas eu la pensée d'affirmer le contraire dans l'Exode; mais il a voulu dire seulement qu une pleine explication de ce nom mystérieux ne leur a pas été donnée, tandis que celle qu'il avoit reçue lui-même, *face à face, bouche à bouche*, étoit presque sans réserve ; et, par là, nous sommes reportés au buisson ardent, où Dieu daigne expliquer à son serviteur, à son ami, l'ineffable nom de JÉHOVAH, par cette sublime révélation : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Et maintenant pourquoi cette différence entre les deux communications divines ? Question téméraire, si elle n'étoit fondée que sur une curiosité vaine et

présomptueuse; mais elle se rattache à la gloire de Dieu même. Les Patriarches, encore bien qu'ils fussent les pères de leur innombrable postérité, n'étoient point et ne pouvoient être en communication avec ce peuple futur; ils n'étoient pas auprès de lui, comme Moïse, les représentants de Dieu; ils n'en étoient pas non plus les législateurs. Aussi les apparitions de la vallée de Mambré, de Gérare et de Béthel, n'avoient ni les flammes et les ardeurs de l'Horeb, ni les éclairs et les retentissements du Sinaï. Sans doute Abraham, Isaac et Jacob ont reçu, dans les tressaillements de leur espérance et de leur amour, une merveilleuse lumière; en telle sorte que le Sauveur du monde a pu dire : *Abraham a vu mon jour, et il a tressailli de joie.* Mais il étoit réservé à Moïse de connoître le premier, pour l'annoncer à la Terre, le nom ineffable du Seigneur. Et néanmoins, on peut encore le demander : dans cette communication privilégiée, a-t-il entièrement connu lui-même tout le mystère de l'adorable Trinité? ou bien l'a-t-il entrevu seulement, dans quelques figures prophétiques, comme Abraham dans la vision des trois Anges voyageurs? Le doute semble plus que permis sur cette nouvelle question, où la gloire de Dieu se retrouve encore. N'étoit-il pas juste que le dernier mot de cette dernière révélation tombât de la bouche même du Dieu fait Homme, comme la pleine lumière tombe du haut des Cieux? Admirable gradation! un premier signe de salut est donné immédiatement après la chute de l'homme; le jour de la délivrance est comme annoncé; l'aube commence à luire sous les Patriarches; la res-

plendissante aurore apparoît avec Moïse; elle est développée encore dans l'éclat des prophéties; mais le Soleil de justice, la splendeur de l'éternelle vérité, le parfait révélateur, c'est Jésus-Christ.

Les plaies d'Égypte.

Le long drame des plaies vengeresses va s'ouvrir sous les ordres et sous les yeux des Anges. Mais encore bien que cette prodigieuse tragédie appartienne ainsi tout entière à l'histoire du monde angélique, dans ses relations avec le monde terrestre, il n'est nullement nécessaire d'en suivre tous les détails; il suffit d'en résumer l'action dans ses phases principales.

Moïse avoit rapporté aux Israélites les paroles de l'Ange du Seigneur; mais ils étoient tous tellement accablés d'affliction qu'ils ne croyoient plus à ses promesses. Et c'est alors que la prière du conducteur d'Israël obtient cette réponse : « Je t'ai constitué le *Dieu de Pharaon,* et Aaron, ton frère, sera ton Prophète. Tu lui communiqueras ce que je te prescris, afin qu'il dise à Pharaon de laisser sortir mon peuple de l'Égypte... »

Pour exécuter l'ordre de Dieu, Moïse et Aaron allèrent donc trouver le roi; et Aaron jeta sa verge devant lui et devant ses ministres, et elle fut changée en serpent.

Pharaon manda les sages de l'Égypte et les magi-

ciens qui, par leurs enchantements et les secrets de leur art, c'est-à-dire avec l'aide des mauvais anges, ou démons, firent la même chose; et chacun d'eux ayant jeté sa verge à terre, elles furent toutes changées en serpents. Mais la verge d'Aaron les dévora.

Le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point les envoyés de Dieu qui, néanmoins, dans le cours de tous les fléaux que provoquoit son endurcissement, l'avertirent, à chaque fois, et toujours à l'avance.

Alors Dieu ordonna à Moïse de frapper l'Égypte d'une *première plaie.* A la parole d'Aaron, qui étendit sa main et la verge miraculeuse sur les eaux des fleuves, des rivières, des marais et des lacs, toutes ces eaux furent changées en sang et se corrompirent; et tous les poissons moururent; et il y avoit du sang dans toute l'Égypte. Les magiciens en firent autant; et les Égyptiens furent obligés de creuser la terre pour y trouver de l'eau à boire.

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *deuxième plaie.* Sur un signe de Moïse, Aaron appela contre l'Égypte une invasion de grenouilles. Les magiciens imitèrent ce prodige; mais ils n'eurent pas le pouvoir de chasser le fléau; car les démons, opérateurs du mal, ne peuvent rien pour le salut des hommes. Pharaon fit donc venir Moïse et Aaron afin d'être délivré du fléau; et dès le lendemain, à l'heure fixée par l'homme de Dieu, les grenouilles moururent, et elles furent entassées en monceaux immondes, et la terre en fut infectée.

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *troisième plaie*. La verge d'Aaron frappa la terre, et la poussière fut aussitôt changée en moucherons dans toute l'étendue de l'Égypte. Les hommes et les animaux en étoient couverts. Les magiciens essayèrent en vain d'en faire autant, et, dans un aveu forcé, ils dirent à Pharaon : *Le doigt de Dieu est ici !*

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *quatrième plaie*. Des mouches de toute espèce, et même des plus dangereuses, envahirent les maisons des Égyptiens ; et partout la terre en étoit souillée. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et il leur dit : « Allez et sacrifiez à votre Dieu dans l'une des contrées de l'Égypte. Moïse répondit : Cela ne se peut point, car les sacrifices au Seigneur notre Dieu seroient des abominations aux yeux des Égyptiens ; et si nous immolons devant eux les animaux qu'ils adorent, ils nous lapideront. Nous irons donc dans le désert, à une distance de trois journées, et nous sacrifierons au Seigneur, comme il nous l'a commandé. Et Pharaon répondit : Je vous laisserai aller dans le désert pour sacrifier au Seigneur votre Dieu ; mais n'allez pas plus loin, et priez-le pour moi. »

Moïse pria Dieu ; le fléau disparut, et il ne resta pas un seul des dangereux insectes.

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *cinquième plaie*. La voix de l'Ange la fit annoncer ainsi par Moïse à Pharaon : « Je vais étendre mon bras sur vos campagnes ; et les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis mourront de la peste

« Et le Seigneur fera en même temps un miracle pour distinguer les possessions d'Israël de celles des Égyptiens, de telle manière que rien de ce qui appartient aux Israélites ne soit frappé du fléau. Le Seigneur en a lui-même fixé le jour : c'est demain que s'accomplira cette menace. Et le lendemain, en effet, suivant la parole de Dieu, tous les animaux de l'Égypte périrent, et pas un seul de ceux que possédoient les enfants d'Israël ne fut atteint de ce mal. Et Pharaon envoya vérifier le fait, et on vit que rien n'avoit péri dans les troupeaux des Israélites. »

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *sixième plaie*. Sur l'ordre de l'Ange, « Moïse prit de la cendre du foyer et la jeta dans l'air en présence de Pharaon ; et aussitôt des ulcères et des tumeurs apparurent dans la chair des Égyptiens et des bêtes de somme. Et les magiciens, frappés comme tout le peuple d'Égypte, ne pouvoient plus, à cause de ce mal, paroître devant Moïse. »

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu, après avoir annoncé qu'une nouvelle peste atteindroit les hommes, envoya une *septième plaie*. Au signal donné par Moïse avec la verge, le Seigneur fit éclater le tonnerre et les éclairs, et pleuvoir la grêle sur toute la terre d'Égypte. Cette grêle tomboit mêlée avec le feu, et elle étoit si grosse qu'on n'en avoit jamais vu de semblable ; elle frappa de mort tout ce qui se trouvoit dans les champs, les hommes et les animaux ; elle ravagea toute l'herbe et brisa tous les arbres. Mais

elle ne tomba point sur la terre de Gessen où demeuroient les enfants d'Israël.

Alors Pharaon fit appeler Moïse et Aaron, et il leur dit : « J'ai encore péché. Le Seigneur est juste. Moi et mon peuple nous sommes des impies. Priez le Seigneur pour qu'il fasse cesser son tonnerre et cette grêle, et que je vous laisse partir sans plus de retard. Moïse répondit : Quand je serai sorti de la ville, j'élèverai mes mains vers le Seigneur, et les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle ; afin que vous sachiez qu'il est le maître de la terre. Mais je sais que ni vous ni vos serviteurs n'avez la crainte de Dieu. »

Moïse fit ce qu'il avoit promis. Mais Pharaon, voyant que la pluie, la grêle et le tonnerre avoient cessé, devint encore plus coupable, car son cœur s'endurcit de plus en plus, comme celui de ses sujets, et il ne laissa point partir les enfants d'Israël.

Et Dieu envoya une *huitième plaie*, la plaie des sauterelles. Et sur la menace qu'en fit Moïse à Pharaon, les ministres du roi lui dirent : « Laissez partir ce peuple afin qu'il sacrifie au Seigneur son Dieu. Ne voyez-vous pas que toute l'Égypte est perdue ? Ils rappelèrent donc Moïse et Aaron vers le roi, qui leur dit : Allez sacrifier au Seigneur votre Dieu ! Mais qui sont ceux qui doivent y aller ? Moïse répondit : Nous irons avec les plus petits enfants, comme avec les vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et tous nos troupeaux. Car c'est la grande solennité du Seigneur notre Dieu. Et Pharaon répliqua : Que le Seigneur soit avec vous, comme je m'aviserai de vous laisser partir avec vos pe-

tits enfants. Qui peut douter de vos mauvais desseins? Il n'en sera donc pas ainsi. Mais allez avec les hommes seuls, et sacrifiez au Seigneur. Car c'est là ce que vous avez vous-même demandé. Et aussitôt Moïse et Aaron furent chassés de sa présence.

« Mais, à la voix de l'Ange, Moïse ayant étendu sa verge sur l'Égypte, Dieu fit souffler, durant le jour et durant la nuit, un vent brûlant qui, dès le matin, souleva de telles nuées de sauterelles sur toutes les campagnes de l'Égypte, que jamais on n'en avoit vu et que jamais on n'en verra un si grand nombre. Elles couvrirent toute la surface de la terre, en la dévastant. Toute l'herbe des champs, tous les fruits des arbres, échappés à la grêle, tout fut dévoré; et il ne resta aucun vestige de verdure ni dans les prairies ni dans les bois. C'est pourquoi Pharaon se hâta de faire revenir Moïse et Aaron et il leur dit : J'ai péché contre le Seigneur, votre Dieu, et contre vous; mais pardonnez-moi ma faute encore cette fois, et priez-le de me délivrer de ce fléau dévorant. Et Moïse étant sorti du palais de Pharaon, pria le Seigneur, qui aussitôt fit souffler un vent impétueux de l'occident, et ce vent enleva les sauterelles et les jeta dans la Mer Rouge : de telle sorte qu'il n'en resta pas une seule dans toute l'Égypte. »

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore, et il ne laissa point partir le peuple d'Israël.

Et Dieu envoya une *neuvième plaie.* A la voix de l'Ange, Moïse étendit sa main vers le Ciel, et, soudain, d'épaisses ténèbres couvrirent toute l'Égypte durant trois jours entiers; et nul frère ne put voir son frère ni

remuer du lieu où il se trouvoit; mais la lumière brilloit partout où habitoient les enfants d'Israël. Alors Pharaon rappela Moïse et Aaron, et il leur dit: Allez sacrifier au Seigneur; que seulement vos brebis et vos troupeaux demeurent ici, et que vos petits enfants aillent avec vous. Moïse répondit: Vous nous laisserez aussi les victimes et les holocaustes, pour les offrir au Seigneur notre Dieu. Tous les troupeaux marcheront donc avec nous, et il ne restera ici pas même une corne de leurs pieds, parce que nous en avons besoin pour le culte du Seigneur notre Dieu; alors surtout que, jusqu'à notre arrivée dans le désert, nous devons ignorer quelles victimes doivent être immolées. »

Et le cœur de Pharaon s'endurcit encore.

Et Dieu envoya une *dixième plaie*. Et l'Ange la fit ainsi prophétiser par Moïse à Pharaon: « Voici ce que dit le Seigneur: Au milieu de la nuit, je parcourrai l'Égypte; et tous les premiers nés, dans toutes les terres de ce pays, mourront, depuis le premier né de Pharaon, qui est assis sur son trône, jusqu'au premier né de l'esclave qui tourne la meule dans le moulin, et jusqu'aux premiers nés de tous les animaux. Et un grand cri s'élèvera dans toute l'Égypte, un cri tel qu'on n'en a jamais entendu et qu'on n'en entendra jamais de pareil. Mais, parmi les enfants d'Israël, depuis les hommes jusqu'aux animaux, on n'entendra pas même les aboiements du chien; afin que vous puissiez comprendre combien est grand le miracle de cette séparation d'Israël et des Égyptiens. Et tous vos ministres, qui sont ici, viendront me trouver, et ils se

prosterneront devant moi, en me disant : *Sortez, vous, et tout le peuple qui vous est soumis*, et, après cette parole, nous sortirons. »

Et alors Pharaon dit à Moïse : « Retirez-vous ! et gardez-vous de paroître devant moi ; car au jour même, quel qu'il soit, où vous reparoîtrez, vous mourrez ! » Moïse répondit : Ce que vous ordonnez sera fait ; je ne vous reverrai plus !.... Et il sortit très-irrité ; et le Seigneur lui avoit dit : Pharaon fermera l'oreille à ta voix, afin que de grands prodiges éclatent dans la terre d'Égypte.....

« Et voilà qu'au milieu de la nuit, Dieu (par le glaive de l'Ange exterminateur) frappa de mort tous les premiers nés de l'Égypte, depuis le fils aîné de Pharaon, assis sur son trône, jusqu'au premier né de l'esclave qui étoit en prison, et jusqu'au premier né de tous les animaux.

« Et Pharaon s'étant levé, la nuit, avec tous ses serviteurs et tous les Égyptiens, un grand cri se fit entendre dans toute l'Égypte ; car il n'y avoit pas une seule maison où il n'y eût un mort. »

Telles sont les dix plaies dont l'Égypte fut affligée par les Anges exécuteurs des vengeances divines.

Ces vengeances, nul ne peut les discuter sans les mériter lui-même. Dieu est juste ! et il a l'éternité des peines et des récompenses pour accomplir et distribuer exactement ses justices. Il est donc inutile de demander pourquoi le peuple est puni pour les fautes du prince, et pourquoi le fils aîné est frappé, dans chaque famille, pour une expiation commune.

L'endurcissement de Pharaon paroît inexplicable, même aux impies, après ses propres aveux, car plusieurs fois il avoue qu'il a péché et il implore le pardon : et pourtant le cœur humain donne la clef de ce grand problème. Si la divine leçon est perdue pour les aveugles volontaires qui se disent incrédules, elle n'en est pas moins frappante de vérité. Quel est en effet le pécheur qui ne retombe, non-seulement une fois, non-seulement dix fois, mais nombre de fois encore, dans les mêmes fautes (1)?

Cette triste expérience se comprend trop bien, hélas! pour les simples foiblesses : mais que dire des prévarications formelles? On observeroit en vain que Dieu ne fait pas des prodiges pour chaque pécheur, comme aux yeux de Pharaon; car, depuis les merveilles de la Rédemption, la grâce est plus abondante, la lumière plus vive, et le cri de la conscience plus fort; et cependant, les fautes même capitales sont commises, chaque jour, à la face du ciel et de la terre, et avec de constantes récidives! Il y a des Pharaons de toutes classes et de tous rangs, et trop souvent le scandale s'établit hautement, et comme en permanence, à tous les regards, jusque dans la misère. Oh! non, il n'y a plus à s'étonner de l'endurcissement du Pharaon de l'Exode; et, à la vue des pécheurs opiniâtres, il faut plutôt redire, avec la parabole de l'Évangile : S'ils n'écoutent ni Moïse ni les prophètes, ils ne croiront pas

(1) De là vient le nom aussi vrai que désolant de *péché d'habitude.*

non plus, quand même quelqu'un d'entre les morts ressusciteroit (1).

L'avarice et la cupidité ont aussi leurs nombreux Pharaons. Ces hommes qui amassent toujours, et toujours, et qui laissent mourir Lazare de faim, sans même lui donner les miettes de leur table, ne sont-ils pas dignes et des plaies du corps sur la terre, et des tortures du mauvais riche dans le feu de l'abîme? Et de même ces péchés honteux qui dégradent la créature faite à l'image de Dieu, et qui cependant se reproduisent sans cesse, dans le cours d'une vie coupable, et, par conséquent, trop longue, n'ont-ils pas mérité mille fois la colère du Ciel et tous les fléaux confiés à la main des Anges ?

Mais, ici, la grâce offre ses pardons au pécheur jusqu'au bord de l'abîme, jusqu'à son dernier soupir. Jamais le désespoir ne lui est permis. Qu'il apprenne donc enfin, quelque coupable qu'il soit, à bénir l'infinie miséricorde, et surtout qu'il n'en abuse pas, en préméditant les délais du repentir.

On a demandé si les plaies d'Égypte étoient l'œuvre des bons Anges, ou celle des mauvais anges? La foi répond que si, dans l'enfer, où toutes les portes sont fermées à l'espérance, la vengeance divine s'exerce par les démons, il n'en est pas de même sur la terre, où Dieu ne punit pas l'homme d'une peine éternelle, mais d'une peine qui suppose la possibilité d'une conversion et qui toujours la provoque, en un mot, d'une peine

(1) Luc., xv, 31.

qui est elle-même une grâce. Or, aucune œuvre de miséricorde ne peut s'opérer par les esprits de ténèbres. Donc, les plaies d'Égypte étoient l'œuvre des Anges de lumière. Aussi lorsque, dans l'un des hymnes sacrés (1) il est dit que Dieu a fait éclater sa colère *per Angelos malos*, il faut expliquer que les Anges, bons en eux-mêmes, sont ainsi appelés *mauvais*, à cause des châtiments dont ils sont les exécuteurs; et en effet le texte hébreu les nomme *Angelos malorum*, les Anges des fléaux. C'est encore dans le même sens que l'Ange des justices est appelé l'*Ange exterminateur*. Il est vrai que, dans l'enfer même, les démons exécutent l'ordre de Dieu, mais forcément, et surtout avec la rage du désespoir. Ils sont là, comme dans leur élément, comme tous les maudits livrés à leur fureur, et ils opèrent sur une éternité irrévocablement fixée.

La première Pâque.

Dans le texte de l'Exode, le récit de la première Pâque est mêlé à celui de la dixième plaie d'Égypte. Mais il convient de l'en détacher, afin de mieux saisir l'ensemble de cette institution figurative du plus auguste des mystères, du sacrement de l'Eucharistie.

L'Ange du Seigneur dit à Moïse et à Aaron lorsqu'ils

(1) Ps. 77.

étoient encore en Égypte : « Ce mois-ci (1) sera pour vous le premier des mois et le commencement de l'année. Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël et dites-leur : Qu'au dixième jour de ce mois, chacun prenne un agneau, pour sa famille et pour sa maison. Ceux qui ne seront pas assez nombreux pour manger l'agneau entier, s'adjoindront un nombre suffisant de leurs plus proches voisins, pour ce repas. Cet agneau sera sans tache, mâle, et né dans l'année. Vous pourrez aussi choisir un chevreau avec les mêmes conditions. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois : et tout le peuple d'Israël l'immolera le soir. Ils prendront des gouttes de son sang et ils les appliqueront sur les deux piliers et sur le haut des portes des maisons où ils doivent manger, et, dans la nuit même, ils en mangeront la chair rôtie au feu, avec des pains sans levain et des laitues amères. Vous n'en mangerez rien de cru, ni qui soit cuit à l'eau, mais seulement ce qui sera rôti au feu. Vous mangerez la tête, les pieds et les entrailles, et il n'en restera rien jusqu'au matin, et s'il en reste quelque chose, vous le brûlerez. Et voici comment vous le mangerez : vous aurez une ceinture aux reins, des sandales aux pieds et un bâton à la main ; et vous mangerez à la hâte, car c'est la Pâque, ou le passage du Seigneur ; et je passerai cette nuit-là par l'Égypte, et je frapperai de mort tous les premiers nés sur la terre des Égyptiens, depuis l'homme jusqu'aux

(1) Le mois de *Nisan* qui répond, en partie, au mois de mars, et, en partie, au mois d'avril.

animaux ; et j'exercerai mes jugements sur tous les dieux de l'Égypte, moi le Seigneur. Alors le sang de l'agneau sera un signe sur les maisons que vous habiterez ; et je verrai ce sang, et je passerai outre ; et le fléau de la mort ne vous atteindra point quand je frapperai l'Égypte. Ce jour sera pour vous comme un monument solennel, et vous le célébrerez de générations en générations, par un culte perpétuel, à la gloire du Seigneur. Vous mangerez les pains azymes durant sept jours. Dès le premier jour, il n'y aura plus de levain dans vos maisons ; et quiconque mangera du pain avec du levain, depuis le premier jour jusqu'au septième, périra du milieu d'Israël. Le premier jour sera saint et solennel, et le septième sera consacré par la même solennité. Vous ne ferez aucune œuvre servile pendant ces deux jours, excepté ce qui concerne la nourriture. Vous observerez ce précepte. Car, au même jour, je vous ferai sortir comme une armée de la terre d'Égypte ; et vous célébrerez ce jour, vous et vos descendants, par un culte perpétuel. Vous mangerez des pains azymes depuis le soir du quatorzième jour du premier mois, jusqu'au vingt-unième jour du même mois. Il n'y aura point de levain dans vos demeures durant les sept jours. Quiconque, soit indigène, soit étranger, mangera du pain fermenté, sera retranché de l'Assemblée d'Israël. Vous ne mangerez rien avec du levain, mais seulement des pains azymes, dans toutes vos maisons. »

Tout, jusqu'aux moindres détails de ces prescriptions, tout est prophétique. L'Ange du Seigneur insiste même plusieurs fois sur des observances qui semblent

minutieuses aux esprits forts. Dieu veut que l'orgueil s'humilie d'abord et disparoisse devant ses ordres. Sa volonté sainte procède ainsi avec l'homme, dès les premiers jours de la création, en lui défendant de toucher au fruit de l'arbre de la science; car tout être raisonnable est toujour l'enfant du Créateur, et l'obéissance est la première marque de la fidélité et de la tendresse filiales. Aussi la menace de mort montre bien qu'il ne s'agit pas, dans telle défense et dans telle prescription, de l'exiguïté de leur objet matériel, mais bien de la soumission ou de la révolte des âmes; et cette soumission, ou cette révolte, ont nécessairement une mesure infinie et en rapport avec le Dieu qui commande. Il en est de même sous la loi nouvelle qui a aussi ses prescriptions minutieusement détaillées jusque dans la majesté de ses plus glorieux mystères.

Voyons maintenant quelles sont, dans l'ancienne Pâque, les marques figuratives de l'Eucharistie.

C'est d'abord l'immolation de l'Agneau sans tache, dont le sang devient le signe tutélaire des vrais enfants de Dieu, le sceau miraculeux qui les préserve du glaive exterminateur. Malheur à ceux qui n'en sont point revêtus! Aussi l'accomplissement de l'oracle, dans le sacrement de l'autel, répond admirablement à la figure prophétique. L'Évangile, d'accord avec les symboles de l'ancien sacrifice, proclame ces paroles sacrées du Rédempteur : « Si vous ne mangez ma chair, et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous (1)! »

(1) JOANN., VI, 54.

La Pâque étoit mangée avec le *pain azyme,* pour signifier la pureté des cœurs dégagés du levain et de tous les ferments du péché; et aussi avec des *laitues amères,* pour représenter les expiations et les fruits de la pénitence.

C'est au feu ardent de la charité sainte, et non dans les eaux débilitantes de la tiédeur, que doit être préparé l'aliment céleste; et il faut manger la tête, les entrailles et les pieds de l'agneau : c'est-à-dire, il faut que l'intelligence soit nourrie, que l'amour soit rassasié, que tous les pas soient empreints de cette merveille de grâce et de salut.

Le mystère s'accomplit, en face des fléaux du Ciel et au milieu des désolations de la terre. Le peuple d'Israël est comme enveloppé des flots d'un peuple incirconcis. Mais qu'il ne tremble pas! le Seigneur se charge de sa délivrance. Il exerce ses jugements sur les *dieux de l'Égypte,* ou (pour expliquer la prophétie) sur les idoles du cœur de l'homme; il les renverse, il les brise de toutes parts; l'Ange de ses justices frappe les coupables, dans leurs personnes, ou dans leurs familles; tandis que les Élus, les convives du banquet sacré, sont tous épargnés, sauf ceux qui ont le malheur de garder un levain mortel dans leur conscience.

Telle est la Pâque ou le passage du Seigneur. Les fidèles doivent donc la célébrer comme voyageurs sur cette terre, avec *une ceinture aux reins, des sandales aux pieds, et un bâton à la main;* et cette Pâque du pèlerinage conduisant Israël jusqu'à la terre promise, ou, dans le sens prophétique, jusqu'à la bienheureuse pa-

trie, sera célébrée, de générations en générations, par un culte sans fin, à la gloire éternelle de Dieu.

La colonne de nuée et de feu.

Comme l'avoit prédit Moïse, Pharaon et les grands de l'Égypte, se voyant frappés du fléau de Dieu, dans la mort de tous les premiers nés, supplièrent les conducteurs des Hébreux de les emmener hors de l'Égypte. Ainsi, par une providentielle disposition, souvent les incrédules et les impies concourent eux-mêmes à la délivrance et au salut du peuple fidèle.

Le texte sacré, reprenant la narration du départ des enfants de Jacob, au nombre d'environ six cent mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, ajoute : « ..... Dieu ne les conduisit point par le chemin de la Palestine, pays limitrophe de celui de Chanaan, afin que la peur d'une guerre avec les Philistins ne leur fît pas regretter d'être sortis de l'Égypte, et ne leur donnât point l'envie d'y retourner ; mais il leur fit prendre la route du désert qui tient à la Mer Rouge. Le peuple d'Israël sortit donc en armes du territoire des Égyptiens ; et Moïse eut soin d'emporter les os de Joseph, conformément à la parole jurée, lorsqu'en mourant il dit : *Dieu vous visitera; emportez mes os avec vous*. Etant alors sortis de Socoth, ils campèrent à Étham, à l'extrémité de la solitude.

« Et l'Ange du Seigneur marchoit devant eux pour leur montrer le chemin; le jour, dans une colonne de nuée, et la nuit, dans une colonne de feu. Et jamais la colonne de nuée ne manqua durant le jour, ni la colonne de feu durant la nuit, aux yeux du peuple d'Israël. »

Qu'elle est admirable, cette simple et majestueuse figure de la Providence! Jamais le génie poétique a-t-il rien inventé de comparable à la colonne miraculeuse? Le jour, elle est colonne de nuée; elle montre aux hommes que, s'ils ne sont pas guidés par une main divine, ils peuvent s'égarer jusque dans la lumière. La nuit, elle est colonne de feu, et les fidèles n'ont rien à craindre des plus épaisses ténèbres.

Elle étoit assez élevée, cette colonne, pour être facilement vue par un million d'hommes, et de tous les points de l'espace considérable qu'ils occupoient. Elle les précédoit, conduite toujours par l'Ange du Seigneur. Elle donnoit le signal de la marche comme le signal du repos; elle éclairoit, du soir au matin, tout le camp des Hébreux, et elle l'ombrageoit, du matin au soir, contre les ardeurs du soleil; et, chose merveilleuse, c'étoit une seule et même colonne, un seul et même guide, dont la forme s'adaptoit à tous les vœux, à tous les besoins, à tous les incidents du long pèlerinage. Cette lumière céleste et cette ombre tutélaire, que sont-elles donc, sinon les signes prophétiques de la nature divine et de la nature humaine, unies ensemble en la personne du Sauveur du monde, du véritable conducteur des âmes dans le désert de cette vie?

Passage de la Mer Rouge.

Il ne faut point d'autre commentaire à cette page biblique, sinon que la délivrance d'Israël, des mains de Pharaon, est l'image de la délivrance des âmes du joug de Satan. Disons seulement que, d'après l'étendue de la Mer Rouge, ou Mer de Souph, et en considérant aussi la multitude innombrable des Hébreux et des Égyptiens, on peut juger de la dimension du passage ouvert au milieu des eaux.

L'Écriture signale, en termes exprès, l'œuvre de Dieu, dans ce prodige; et encore, bien qu'un seul Ange ait pu être ici revêtu d'une sorte de toute-puissance, on peut croire qu'un grand nombre d'autres Anges ont assisté l'Ange conducteur d'Israël. Voici le texte pur :

« Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit : Avertis les enfants d'Israël; qu'ils reportent leur camp devant Phihahiroth, entre Magdala et la mer, en face de Béelséphon. Car Pharaon va dire, en parlant d'eux : *Les voilà resserrés dans un difficile passage, et comme enfermés au désert !* et son cœur s'endurcira, et il s'élancera à votre poursuite. Et moi, je vais faire éclater ma gloire sur Pharaon et sur toute son armée, et, alors, les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur. Les enfants d'Israël exécutèrent donc cet ordre, et le roi d'Égypte apprit que les Hébreux s'éloignoient; et aussitôt son cœur s'irrita comme celui de ses sujets contre

ce peuple, et ils dirent : A quoi pensions-nous en laissant sortir Israël et en le dégageant ainsi de son joug?

« Pharaon monta donc sur son char, et entraîna toute son armée avec lui. Il choisit six cents chariots qu'il emmena, ainsi que tous les équipages de l'Égypte et tous les chefs de guerre; et son cœur s'endurcit; et il se hâta de poursuivre les enfants d'Israël; mais ils étoient conduits par une puissante main. Dans cette poursuite, les Egyptiens suivoient pas à pas la trace des Hébreux, et ils les trouvèrent campés au bord de la mer. Toute la cavalerie et tous les chariots de Pharaon arrivèrent ainsi à Phihahiroth, vis-à-vis de Béelséphon. Et, lorsque le roi s'en approcha, les Israélites, levant les yeux, virent les Égyptiens derrière eux, et ils furent saisis de terreur, et ils prièrent Dieu en jetant de grands cris, et ils dirent à Moïse : N'y avoit-il donc pas de tombeau en Egypte? et falloit-il nous conduire à la mort jusqu'au fond du désert? Pourquoi et dans quel but nous avez-vous fait sortir de l'Égypte? Ne vous avons-nous pas dit quand nous y étions encore : *Retirez-vous de nous, et laissez-nous servir les Égyptiens?* Ne valoit-il pas mieux rester leurs esclaves que de périr dans ce désert? Et Moïse leur répondit : Ne craignez rien! demeurez fermes, et vous allez contempler les merveilles que Dieu va faire éclater tout à l'heure; car, les Égyptiens que vous voyez en ce moment, vous ne les reverrez plus jamais. Dieu combattra pour vous, et vous serez muets d'étonnement. Et le Seigneur dit à Moïse, qui le prioit : Pourquoi cries-tu vers moi? Ordonne aux enfants d'Israël de partir; et toi, élève ta

verge et étends ta main sur la mer et partage-la en deux, afin que les enfants d'Israël passent à pied sec au milieu des eaux. Le cœur des Égyptiens s'endurcira jusqu'à vous poursuivre, et ma gloire éclatera sur Pharaon, sur toute son armée, sur ses chars, ses chevaux et ses cavaliers.

« Alors, l'Ange de Dieu, qui marchoit en tête des Israélites, se plaça derrière eux; et, en même temps, la colonne de nuée, quittant les devants, se porta à la suite du peuple et se fixa entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël : et la nuée étoit ténébreuse d'un côté et lumineuse de l'autre, en telle sorte que les deux armées ne purent, de toute la nuit, s'aborder. Et, lorsque Moïse eut étendu la main sur la mer, le Seigneur ayant fait souffler, durant cette même nuit, un vent impétueux et brûlant, dessécha le lit des eaux et les sépara en deux masses. Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer ainsi desséchée. Et l'eau étoit comme une muraille élevée à droite et à gauche sur leur passage. Et les Egyptiens qui les poursuivoient entrèrent après eux, avec toute la cavalerie de Pharaon, tous ses chars et tous ses guerriers au milieu de la mer. Et déjà la veille du matin étant venue, le Seigneur, dans sa colère, regarda à travers la colonne de nuée et de feu, l'armée des Égyptiens et la fit périr tout entière ; et il brisa les roues des chars qui furent entraînés dans l'abîme. Les Égyptiens effrayés, dès le premier moment, s'entre-disoient : *Fuyons les Israélites, car leur Dieu combat pour eux contre nous!* Mais le Seigneur dit à Moïse : Étends la main sur les eaux, afin qu'elles retombent sur

les Égyptiens, sur leurs chars et sur leur cavalerie. Et aussitôt que Moïse eut étendu la main sur la mer, les eaux retournèrent, dès l'aube du jour, à leur place; et ainsi, lorsque les Égyptiens s'enfuyoient, le Seigneur les enveloppa dans les flots; et la mer divisée se rejoignant, couvrit les chars et la cavalerie de toute l'armée de Pharaon qui s'y étoit lancée pour continuer la poursuite : et pas un seul ne put s'en échapper. Mais les enfants d'Israël passèrent à pied sec au milieu de la mer, tandis qu'à leur droite et à leur gauche les eaux étoient semblables à deux murs. Et le Seigneur délivra Israël en ce jour de la main de Pharaon; et son peuple vit les cadavres des Égyptiens sur les bords de la mer, et il admira la puissance du bras que le Seigneur avoit étendu contre eux; et il eut la crainte de Dieu; et il crut au Seigneur et à son serviteur Moïse. »

Après ce récit, il n'y a plus qu'à redire l'hymne saint dicté par les Anges. Le cantique de Moïse est tout à la fois un chant d'actions de grâces et une prophétie. Cette distinction est frappante jusque dans l'enthousiasme de l'inspiration.

Voici donc le plus ancien monument de toute poésie.

« Alors, reprend le texte sacré, Moïse et les enfants d'Israël chantèrent un hymne au Seigneur, et ils dirent :

« Gloire au Seigneur! que nos cantiques
Bénissent à jamais ses œuvres magnifiques!...
Il jette à la mer le coursier,
Il y jette le cavalier.

« Il est mon salut et ma vie.
Qu'il soit donc célébré dans mon âme ravie !
C'est le Tout-Puissant, l'Éternel,
C'est le Dieu sauveur d'Israël.

« C'est Jéhovah, guerrier suprême !
Il lance dans l'abîme, et Pharaon lui-même,
Et son armée, et tous ses chars,
Et les chefs, et les étendards.

« Seigneur ! tu déchaînes les ondes,
Et tous, comme le sable, au sein des mers profondes,
Parmi les gouffres irrités,
Ensemble ils sont précipités.

« Ta droite, avec magnificence,
A tous nos ennemis ouvre un sépulcre immense ;
Elle a révélé le Dieu fort,
Dans ce prodige de la mort.

« Au souffle ardent de ta colère,
Ils ont frémi, pareils à la feuille légère,...
Tout à coup, les flots partagés,
Comme deux murs se sont rangés.

« A leur immobile étendue
La vague, errante encor, s'arrête suspendue :
Et l'abîme, ouvert tout entier,
Jusqu'aux deux bords livre un sentier.

« Et l'impie a dit dans sa joie :
« Je vais enfin saisir et posséder ma proie !

« Ces esclaves, ces vils humains,
« Les voilà tous entre mes mains ! »

« Mais un seul éclair de ta face
De nos persécuteurs a dissipé l'audace....
L'eau se referme, et jusqu'au fond
Ils sont tombés comme le plomb.

« Est-il, dans tous les dieux ensemble,
Est-il, Dieu d'Israël, un dieu qui te ressemble,
Comme toi saint, grand, glorieux,
Et sur la terre, et dans les cieux ?

« Ta foudre menace et dévore ;
Mais ta miséricorde est plus rapide encore ;
Et, sur ton aile, tes enfants
Suivent ta gloire, triomphants.

« En vain les nations émues,
A l'envi contre nous sont-elles accourues :
De leur terreur signe certain !
Déjà tremble le Philistin.

« Déjà des rois de l'Idumée
Et des chefs de Moab la fureur alarmée
Se trouble ; et dans le même effroi,
Chanaan s'enfuit devant toi.

« Qu'ils soient muets comme la pierre,
Quand ils verront passer, couronné de lumière,
Ton peuple, ton peuple naissant !...
Il est à toi, Dieu tout-puissant !

« Tu veux le porter dans l'enceinte
Du temple que tes mains sur la montagne sainte
Ont elles-mêmes consacré,
Où ton nom doit être adoré.

« A Dieu seul l'éternel empire!...
Dans les gouffres vengeurs le Pharaon expire,
Et les cavaliers, les chevaux,
Les chars, tout tombe au fond des eaux.

« Et sur nos ennemis perfides
Jéhovah pousse encor les montagnes humides...
Mais, à pied sec, sortant des mers,
Israël chante ses concerts. »

Marie, prophétesse, sœur d'Aaron, et toutes les femmes israélites formoient des chœurs de musique; et elles chantoient le cantique de Moïse.

Tous ces chants divins étoient inspirés par les Anges : la vraie poésie est donc bien la fille du Ciel.

C'est à la source même, c'est au texte, qu'il faut recourir pour juger et de la hardiesse, et du mouvement, et de la magnificence du style biblique.

L'eau de Mara.

A peine les fidèles ont-ils recueilli quelque joie du Ciel, que bientôt les épreuves et les amertumes de la vie mortelle reviennent sous leurs pas. Les murmures

irritent le mal et l'aggravent encore : mais une prière à Dieu obtient, bien vite aussi, les célestes consolations ; et les Anges sont chargés d'en apporter le mystérieux baume.

« Quand Moïse eut tiré les Israélites de la Mer Rouge, ils entrèrent dans le désert de Sur, et ils marchèrent durant trois jours, à travers cette solitude, sans trouver aucune source d'eau. Et ils arrivèrent ensuite à Mara, et ils ne pouvoient boire les eaux de ce lieu, parce qu'elles étoient très-amères ; et en effet on lui avoit donné le nom de Mara à cause de cette amertume. Et le peuple murmura contre Moïse, en disant : Que boirons-nous ? Mais Moïse jeta un cri de prière à Dieu, et l'Ange du Seigneur lui découvrit un merveilleux bois qu'il jeta dans les eaux ; et ces eaux, d'amères qu'elles étoient, devinrent douces. » Allusion prophétique au bois divin de la Croix.

Jamais le cœur n'est mieux ouvert aux enseignements sacrés que quand il vient de souffrir les fatigues, les ennuis et les peines de son pèlerinage. C'est donc dans ce même lieu de Mara, que Dieu commence à parler aux enfants d'Israël de ses préceptes et de ses ordonnances, pour éprouver leur fidélité ; et son Ange leur dit : « Si vous écoutez la voix du Seigneur, votre Dieu, et si vous pratiquez *ce qui est juste à ses yeux*, en obéissant à ses commandements et à sa parole, je ne vous frapperai point des plaies dont j'ai frappé l'Egypte ; car je suis le Seigneur qui les guérit. »

Après cette recommandation, les enfants d'Israël se dirigèrent vers Élim ; là, ils trouvèrent douze fontaines

et soixante-dix palmiers, et ils établirent leur camp auprès des eaux vives.

Ainsi, en marchant devant Dieu, on rencontre, même sur la terre, et les sources de rafraîchissement, et les ombrages tutélaires; et jamais la colonne de nuée et de lumière, jamais l'Ange conducteur et consolateur n'abandonne les cœurs fidèles.

Il est remarquable que les préceptes et les observances, dont parle ce texte, ne sont point expliqués; et pourquoi? C'est, évidemment, parce qu'ils n'ont pas besoin de l'être, gravés qu'ils sont dans la conscience et dans le cœur de l'homme. La loi naturelle, en effet, est une loi divine, comme la loi écrite, et comme la loi révélée, encore qu'elle soit moins rigoureuse que la seconde, et moins parfaite que la dernière. Car tous les devoirs primitifs et inviolables y sont compris : ainsi, envers Dieu, l'adoration et la prière; ainsi, envers les hommes, la justice et la fraternité; ainsi, envers soi-même, la pudeur et la tempérance; enfin, toutes les saintes inspirations y gardent leur lumière, et par conséquent leurs droits.

Quelques commentateurs veulent que le peuple d'Israël ait reçu, auprès de Mara, des commandements relatifs aux cérémonies du culte divin et aux formes de la justice. On devroit plutôt présumer que les préceptes donnés à Adam, puis à Noé et ensuite à Abraham, à Isaac et à Jacob, et conservés par la tradition, auroient été rappelés ici aux enfants d'Israël, par l'Ange du Seigneur. Mais, encore une fois, l'Écriture n'en dit rien; et c'est de ce silence même que résulte un haut ensei-

gnement. L'interprétation la plus vraie paroît donc être celle qui sanctionne en quelque sorte, par une consécration solennelle, *ce qui est juste aux yeux de Dieu,* c'est-à-dire la loi première qu'il imprime dans les âmes et qui *illumine tout homme venant en ce monde.*

La manne du désert.

Voici le symbole de cette nourriture divine que la Foi appelle, avec tant de vérité, *le pain des Anges.*

Ne soyons pas étonnés de cette prophétique figure qui suit de près celle de la Pâque. Dieu prodigue ces merveilles aux yeux de son peuple, pour le préparer constamment au but final de ses préceptes, à l'union des âmes avec CELUI QUI EST.

C'est dans le désert, dans le pèlerinage de la vie mortelle, que le *viatique* est nécessaire ; il est la consolation des affligés ; et, s'ils ont eu le malheur de murmurer contre la Providence, un prodige ineffable fait bientôt succéder le cri de la reconnoissance au cri de la douleur.

« Tous les enfants d'Israël (reprend l'Exode) ayant quitté Elim, vinrent camper au désert de Sin, entre Elim et le Sinaï, le quinzième jour du second mois depuis leur départ de l'Égypte ; et ils murmurèrent tous contre Moïse et Aaron, au milieu de cette solitude, en disant : Plût à Dieu que nous fussions morts dans l'Égypte et

frappés de sa main, alors que nous étions assis au milieu des provisions de viande et de pain, dont il nous étoit donné de nous rassasier! Pourquoi nous avez-vous conduits dans ce désert? Pourquoi nous exposez-vous à y mourir de faim, avec toute cette multitude?

« L'Ange du Seigneur dit aussitôt à Moïse : Je vais faire pleuvoir des pains du ciel. Que le peuple aille les recueillir pour sa nourriture de chaque jour, afin que j'éprouve s'il est ou non fidèle à ma loi. Il faut qu'il en ramasse le sixième jour le double des autres jours.

« Moïse et Aaron dirent donc aux enfants d'Israël : Ce soir vous saurez encore que Dieu lui-même vous a tirés de l'Egypte, et demain vous verrez éclater sa gloire; car il a entendu vos murmures contre le Seigneur. Que parlerai-je de vos murmures contre nous? car que sommes-nous? ce n'est point nous que vos murmures attaquent, c'est Dieu!

« Et Moïse adressa ensuite ces paroles à Aaron : Dites à toute l'assemblée des enfants d'Israël : *Approchez-vous du Seigneur, car il a entendu vos murmures.* Et, lorsque Aaron parloit encore à la multitude, elle tourna les yeux vers le désert, et la gloire du Seigneur apparut tout à coup dans la colonne de nuée, et son Ange dit à Moïse : J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël. Annonce-leur donc ceci : Ce soir même, vous aurez de la chair à manger; et, dès le matin, du pain pour vous rassasier, et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu. Le soir donc, il arriva un grand nombre de cailles dans toute l'étendue du camp. Et, le matin, une sorte de rosée l'environnoit; le sol en étoit

couvert. Elle ressembloit à des grains pilés dans un mortier, et pareils à la gelée blanche qui tombe sur la terre. Les enfants d'Israël, à cette vue, se disoient : MAN HU? ce qui signifie : Qu'est-ce que cela? car ils l'ignoroient; et Moïse leur répondit : C'est là le pain que le Seigneur vous donne à manger, et voici ce qu'il vous commande : Que chacun en ramasse ce qui est suffisant pour sa nourriture. Prenez-en un gomor pour chaque personne, selon le nombre des membres de la famille, habitant sous la même tente. Les enfants d'Israël firent ce qui leur étoit ordonné, et ils en recueillirent, les uns plus, les autres moins; et, en se servant de la mesure du gomor, celui qui en avoit le plus amassé n'en eut pas davantage que les autres; et celui qui en avoit le moins en eut autant qu'eux. Et il se trouva que tous et chacun étoient pourvus de ce qu'ils pouvoient consommer. Moïse ajouta aussitôt : Que personne n'en garde jusqu'au lendemain. Mais ils ne l'écoutèrent pas; et quelques-uns en ayant gardé, le trouvèrent corrompu et plein de vers; et Moïse s'irrita contre eux. Dès lors, chacun recueillit le matin ce qui lui étoit nécessaire pour se nourrir; et le reste se fondoit à la chaleur du soleil. Le sixième jour, ils en recueillirent une fois de plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire deux gomors pour chacun. Or, tous les princes du peuple vinrent le dire à Moïse. Mais il leur répondit : Le Seigneur l'a déclaré, c'est demain le jour du sabbat dont le repos est consacré à Dieu. Faites donc aujourd'hui tout ce que vous avez à faire. Faites cuire tout ce que vous avez à cuire, et gardez pour demain tout ce qui restera. Et,

après qu'ils eurent exécuté cet ordre, la manne ne fut point corrompue, et on n'y trouva aucun vers. Moïse dit ensuite : Mangez aujourd'hui ce que vous avez gardé, parce que c'est le jour du Seigneur, et vous ne trouverez rien à recueillir sur la terre. Vous recueillerez donc à chacun des six jours, car le septième est le jour du sabbat consacré au Seigneur, c'est pourquoi vous ne trouverez rien ce jour-là. Le septième jour étant arrivé, quelques-uns d'entre le peuple sortirent pour chercher la manne; mais ils n'en trouvèrent point. Alors l'Ange dit ces paroles à Moïse : Jusqu'à quand voulez-vous désobéir à mes commandements et à ma loi ? Considérez que le Seigneur a établi lui-même le jour du sabbat, et c'est pour cela qu'il vous donne, à ce sixième jour, le double des autres jours: donc il faut que chacun reste chez soi le septième jour.

« Le peuple donna à cette nourriture le nom de *manne*. Elle avoit l'apparence de la graine de coriandre. Elle étoit blanche, et elle avoit le goût de la fleur de farine mêlée avec du miel. Moïse dit alors : Voici ce que le Seigneur a prescrit : Emplissez de manne un gomor, et qu'elle soit gardée pour les générations futures, afin de leur montrer le pain avec lequel je vous ai nourris dans le désert, quand vous avez été tirés de l'Egypte. Et Moïse dit aussi à Aaron : Prenez un vase, mettez-y autant de manne que peut en contenir un gomor, et placez-le devant le Seigneur, afin de le conserver pour les générations futures, comme le Seigneur l'a ordonné. Et Aaron mit ce vase dans le tabernacle. Or, les enfants d'Israël mangèrent de la manne durant qua-

rante années, jusqu'à leur entrée dans la terre qu'ils devoient habiter, et ils furent nourris de ce pain jusqu'au jour où ils arrivèrent sur les frontières du pays de Chanaan. »

Avant d'être considéré dans le sens prophétique, ce prodige de la manne du désert est admirable en soi. Dieu cache ordinairement dans le mystère les soins de sa Providence ; il nourrit tous les hommes du pain quotidien, sans laisser apercevoir toutes les traces de sa bonté. Les fidèles qui savent adorer et prier, ont seuls des yeux, pour entrevoir et deviner la mystérieuse main qui pourvoit à leur existence. Que de miracles providentiels ainsi épiés et bénis par la reconnoissance! mais aussi, que de miracles plus étonnants encore, puisqu'ils s'adressent à des ingrats, échappent aux regards indifférents ou abrutis de l'impiété! Cette indifférence et cette ingratitude se produisent, hélas ! à la face du soleil qui éclaire à la fois les bons et les méchants. Le bienfait est en quelque sorte dénié par ceux qui n'en jouissent que comme d'un élément existant de toute nécessité. Et si la manne du désert eût été donnée à tous les hommes, en tous lieux, et dans tous les âges, comme la lumière du jour, le même aveuglement se rencontreroit dans le cœur des impies. Est-ce que les merveilles du firmament le cèdent en rien aux autres merveilles de la création? Est-ce que la germination, l'accroissement et la maturité des grains et des fruits de la terre ne sont pas aussi mystérieux, dans leur cause, que la manne tombée du ciel? Il n'y a donc de différence entre l'un et l'autre aliment, quant à la puis-

sance créatrice, que par leur durée, l'un devant se perpétuer autant que le monde, tandis que l'autre n'a existé que pendant quarante années. Cette exception que Dieu a faite, dans le désert, à l'obligation du travail pour la nourriture, étoit donc aussi destinée à dévoiler ouvertement le secret de sa Providence universelle, et à montrer qu'il est le père nourricier des hommes, comme il est le flambeau des yeux de l'âme et des yeux du corps.

Quelles paroles diront maintenant le sens prophétique de la manne miraculeuse? Peut-être faut-il attendre le moment d'ouvrir l'Évangile où la divine parole révèle à l'univers les trésors de l'Eucharistie. Laissons donc ici au fait même du prodige sa première gloire. Un peuple entier est providentiellement nourri durant près d'un demi-siècle sur le chemin de la terre promise! Quel mémorable témoignage! aussi a-t-il traversé tous les temps. Relevons seulement quelques signes figuratifs de la manne sacrée. D'abord, c'est dans le désert de Sin, c'est-à-dire dans des sentiers *odieux* (1) au monde, que les Israélites reçoivent le céleste aliment; et ce n'est pas dans le camp, au milieu des mille soins de la vie, mais hors du camp, en pleine liberté, que la manne tombe et qu'elle est recueillie. La chair au contraire, nourriture terrestre, arrive directement à la demeure du peuple. Ainsi encore, la chair n'est donnée que rarement, et pour apaiser les murmures, c'est-à-dire pour le temps seulement. Mais

(1) Signification du mot hébreu.

la manne est le pain de chaque jour, jusqu'à l'accomplissement de la promesse, c'est-à-dire jusqu'à la terre promise et jusqu'au Ciel, dans le sens prophétique. Et voici d'autres conditions : le froment des Élus ne souffre ni les inquiétudes de la défiance, ni les ardeurs de la cupidité. Si de pareils obstacles se rencontrent, la grâce s'éloigne, et le don de Dieu se perd et se corrompt dans le sein des pécheurs. *Ils mangent et boivent leur jugement et leur condamnation,* comme l'expliquera plus tard la voix de l'Apôtre. Mais la manne qui reste pure fortifie le cœur des enfants d'Israël ; avec elle ils sont assurés de leur pain quotidien, même au jour du repos sacré. Cette merveilleuse substance nourrit l'âme comme elle nourrit le corps, et elle s'adapte merveilleusement aussi à tous les goûts, à tous les besoins, à toutes les diverses constitutions ; elle a des saveurs variées pour les généreux désirs, pour les saintes avidités ; enfin, elle peut éternellement se garder quand elle est consacrée au Dieu qui la donne. Un gomor plein de cette céleste manne est donc confié au Prophète Aaron, futur grand Prêtre, pour être un jour déposé dans le tabernacle, et être ainsi conservé aux générations à venir : nouveau symbole du trésor permanent de nos autels.

C'est par le ministère des Anges, disent les théologiens, que toutes les portions de la manne du désert étoient réglées à leur exacte mesure, conformément aux prescriptions divines. Ainsi, les Anges donnoient aux uns le supplément nécessaire, et retranchoient aux autres le superflu interdit. Saint Paul fait allusion à cette répartition miraculeuse, quand il recommande la

charité, en disant : « Il faut cette égale mesure dont il est écrit : *Celui qui recueillit beaucoup n'en eut pas plus que les autres, et celui qui recueillit peu n'en eut pas moins* (1). »

L'eau de la pierre d'Horeb.

La Foi défend de jamais douter de la Providence. Comment donc le murmure peut-il se produire au milieu d'un peuple comblé des témoignages de la protection divine? Les premiers prodiges en faveur d'Israël n'étoient-ils pas le gage de sa confiance? Oui, assurément! mais le cœur de l'homme a besoin de l'épreuve des tentations pour comprendre tout à la fois, et sa foiblesse, et l'inépuisable bonté de Dieu : telle est la leçon que l'histoire sacrée va nous donner encore.

« Les enfants d'Israël étant partis du désert de Sin, vinrent camper, après plusieurs stations, suivant l'ordre du Seigneur, à Raphidim; et ils n'y trouvèrent point d'eau à boire. Alors, ils murmurèrent de nouveau contre Moïse, et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau pour nous désaltérer. Moïse leur répondit : Pourquoi murmurez-vous contre moi? Pourquoi tentez-vous le Seigneur? Le peuple, ainsi tourmenté de la soif,

(1) II *Cor.*, VIII, 14 et 15.

murmura encore contre Moïse, en disant : Pourquoi nous avez-vous fait sortir de l'Egypte et nous exposez-vous à mourir de soif, nous et nos enfants, ainsi que nos troupeaux ? Aussitôt Moïse, adjurant le Seigneur, s'écria : Que ferai-je à cette multitude? peu s'en faut qu'elle ne me lapide! Et le Seigneur lui dit : Marche devant le peuple ; prends avec toi les anciens d'Israël, et, tenant à la main la verge avec laquelle tu as frappé le fleuve, va jusqu'à la pierre d'Horeb ; là, je me trouverai devant toi ; tu frapperas la pierre, et il en sortira de l'eau pour abreuver le peuple. Moïse fit donc, devant les anciens d'Israël, ce que le Seigneur lui avoit ordonné ; et il appela ce lieu *la Tentation*, à cause des murmures des enfants d'Israël, et parce qu'ils tentèrent Dieu en disant : Le Seigneur est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas ? »

Admirons, dans ce nouveau miracle, qui fait sortir les eaux de la pierre du rocher, toute la patience du cœur paternel de Dieu ! On diroit que le Très-Haut veut obéir aux cris des murmurateurs; et l'écrivain sacré se borne au récit du fait miraculeux, sans aucune réflexion et sans aucun autre détail ; mais ce silence même nous fait entendre que les dispositions providentielles en faveur de tous les hommes n'exceptent ni les incrédules ni les ingrats.

Les premières paroles du texte prouvent que, non-seulement les Anges continuoient de communiquer avec Moïse et Aaron, mais qu'ils leur désignoient aussi tous les lieux des différentes stations où les Israélites devoient successivement se reposer et que les savants

interprètes portent à quarante-deux, depuis la sortie de l'Egypte jusqu'à l'entrée de la terre promise.

Prière de Moïse et victoire de Josué.

Sachons toute la puissance de la prière; mais apprenons ses conditions, et comment le corps doit s'associer à l'âme; puis, nous verrons l'Ange du Seigneur venant proclamer la victoire.

« Cependant, les Amalécites accoururent à Raphidim pour attaquer Israël. Alors, Moïse dit à Josué : Choisis des hommes de cœur, et va combattre contre Amalec, et moi, je monterai sur la colline tenant à la main la verge des miracles. Josué exécuta l'ordre de Moïse et combattit contre Amalec. En même temps Moïse, Aaron et Hur montèrent au sommet de la colline, et, lorsque Moïse tenoit ses mains élevées vers le ciel, Israël étoit victorieux ; mais, lorsqu'il les reposoit un peu, Amalec triomphoit. Or, les mains de Moïse se fatiguèrent. C'est pourquoi Aaron et Hur prirent une pierre sur laquelle ils le firent asseoir, et ils lui soutenoient les mains de chaque côté, en telle sorte, qu'elles ne se lassèrent plus jusqu'au coucher du soleil. Josué mit donc en fuite Amalec, et passa son peuple au fil de l'épée.

« Alors, l'Ange du Seigneur dit à Moïse : Ecris toutes ces choses dans un livre, afin que ce soit un mo-

nument, et communique-le à Josué, car j'effacerai le nom d'Amalec de la terre.

« Moïse éleva un autel en ce lieu; et, pour lui donner un nom, il y inscrivit ces mots : *Le Seigneur est ma gloire.* »

Ainsi, pour prier et pour parler de plus près à Dieu, il faut monter au sommet de la colline, c'est-à-dire à l'autel, et se rapprocher des cieux, en secouant la poussière du monde. Ainsi, l'union des âmes fidèles, s'entr'aidant par la prière, opère des prodiges. Ainsi, le corps doit lui-même son tribut d'adoration. Sans doute, lorsque l'infirmité, ou la fatigue, ou tout autre obstacle survient, sans doute, alors, le cœur suffit; mais le cœur n'est pas sincèrement à Dieu, quand il se refuse à ce que l'être tout entier, corps et âme, rende un plein hommage au Créateur. Le Seigneur a donc daigné nous apprendre, dans cet exemple solennel, combien il est touché non-seulement des aspirations intimes, mais aussi des démonstrations extérieures de la prière; et il attache ses grâces aux unes comme aux autres, dans des proportions dont il a seul le secret. Ici, il permet que les mains suppliantes de Moïse fixent elles-mêmes le sort des combats. Ce n'est pas à dire que le cœur du conducteur d'Israël se soit attiédi un seul moment; mais il falloit un signe correspondant au succès des armes de Josué, un signe visible du miracle.

Jéthro.

Le père de Séphora donne à Moïse, pour administrer la justice au peuple d'Israël, des conseils presque aussitôt suivis. Il les lui donne, en effet, avec une sagesse qui vient d'en Haut. Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est point comme prêtre du Seigneur, et ce n'est pas non plus du fond même des choses sacrées, qu'il va lui parler; car la mission de Moïse étoit au-dessus de toute autorité sacerdotale; et d'ailleurs le sacerdoce de Jéthro ne lui étoit donné ni par l'onction sacrée, ni par droit divin; mais ce sacerdoce, purement patriarcal, il le tenoit de la loi naturelle qui investissoit les chefs de famille de toutes les fonctions et de tous les soins du culte primitif. Ainsi donc Moïse, qui communiquoit avec les Anges et avec Dieu même, n'avoit pas besoin, dans l'ordre spirituel, des inspirations du prêtre de Madian. Toutefois, pour les choses de la terre et pour la justice temporelle, son humilité accepte, du sage vieillard, une lumière dont la source divine annonce nécessairement une angélique intervention.

« ..... Moïse étant allé au-devant de son beau-père, se prosterna devant lui; puis il l'embrassa, et ils se saluèrent avec des paroles d'affection mutuelle. Ensuite, Moïse fit entrer Jéthro sous sa tente, et lui raconta toutes les merveilles que le Seigneur avoit déployées contre Pharaon et contre les Egyptiens, en faveur d'Israël, ainsi que toutes les fatigues de la route avant

et après la miraculeuse délivrance. Et Jéthro se réjouit des grâces nombreuses que Dieu avoit faites à Israël, et de ce qu'il l'avoit tiré des mains des Egyptiens, et il dit : Béni soit le Seigneur qui vous a délivré du joug des Egyptiens et de la tyrannie de Pharaon, et qui a sauvé son peuple de l'oppression! Je vois mieux que jamais maintenant, combien le Seigneur est au-dessus de tous les dieux, car il a châtié l'audace des impies.

« Jéthro, beau-père de Moïse, offrit donc des holocaustes et des victimes au Seigneur; et Aaron vint, accompagné de tous les anciens d'Israël, manger avec lui le pain du sacrifice.

« Le lendemain, Moïse tint séance pour juger le peuple qui, depuis le matin jusqu'au soir, se présentoit devant lui : et son beau-père ayant vu tout ce qu'il faisoit pour les enfants d'Israël, lui dit : Que faites-vous là pour ce peuple? Pourquoi siégez-vous seul, et l'obligez-vous ainsi à attendre du matin jusqu'au soir? Moïse lui répondit : Le peuple vient à moi pour savoir les jugements de Dieu, et lorsqu'ils ont entre eux quelque différend, ils arrivent en ma présence afin que je les juge et que je leur fasse connoître les préceptes et les lois du Seigneur. Vous ne faites pas bien, reprit Jéthro. Vous vous consumez, pour le peuple qui vient à vous, dans un imprudent labeur. Cette fatigue est au-dessus de vos forces et vous ne pouvez y suffire seul. Mais écoutez mes paroles et mes conseils, et le Seigneur sera avec vous. Dévouez-vous donc au peuple pour tout ce qui regarde le service de Dieu. Chargez-vous de toutes les supplications et de tous les vœux

de la piété, et enseignez aux enfants d'Israël les cérémonies et les rites du culte divin, ainsi que la voie dans laquelle ils doivent marcher, et les œuvres qu'ils doivent accomplir. Mais choisissez parmi tout le peuple des hommes fermes, craignant Dieu, aimant la vérité, détestant l'avarice; et confiez leur la conduite, aux uns de mille Israélites, aux autres de cent, aux autres de cinquante, aux autres de dix. Qu'ils soient chargés de rendre la justice au peuple en tout temps. Mais qu'ils vous réservent les plus graves questions et qu'ils jugent seulement les affaires de peu d'importance. Et ainsi le fardeau étant partagé deviendra moins lourd pour vous. Si vous agissez de la sorte, vous accomplirez le commandement de Dieu, et vous pourrez remplir ses volontés; et tout ce peuple retournera en paix dans sa demeure.

« Moïse ayant goûté toutes ces paroles, s'y conforma. Il choisit donc dans Israël des hommes éprouvés, et il les établit princes du peuple, pour commander, les uns mille Israélites, les autres cent, les autres cinquante, les autres dix; et ils furent chargés de rendre la justice au peuple en tout temps. Mais ils soumettoient à Moïse toutes les affaires graves, et ils jugeoient seulement les plus faciles.

« Après cela, Moïse laissa partir son beau-père qui retourna au pays de Madian. »

Le Sinaï.

La plus éclatante et la plus mémorable apparition des Anges est celle du Sinaï : car c'est par eux que Dieu s'est manifesté à Moïse et lui a parlé. Une vision immédiate de la splendeur suprême briseroit la vie mortelle, et s'il est dit, dans l'Écriture, que *le Seigneur parloit à Moïse face à face,* il faut nécessairement l'entendre d'une angélique communication qui, sans distraire de la présence de Dieu, voile seulement son éclat, pour en préserver les yeux de l'homme.

Une longue suite de révélations va éclairer tous les siècles ; il suffit d'écouter :

« Le troisième jour du troisième mois, depuis la sortie des enfants d'Israël de la terre d'Égypte, ils arrivèrent au désert de Sinaï. Partis de Raphidim, et s'avançant jusque auprès de la montagne, ils campèrent et fixèrent leurs tentes en ce même lieu. Et Moïse monta sur le Sinaï pour consulter le Seigneur. Et Dieu, du haut de la montagne, l'appela et lui dit : Tu vas déclarer ceci à la maison de Jacob et aux enfants d'Israël : Vous avez vu vous-mêmes ce que j'ai fait aux Egyptiens, et vous savez que je vous ai portés comme l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, et que je vous ai tous adoptés pour être à moi. Si donc vous écoutez ma parole et si vous gardez mon alliance, vous serez de tous les peuples le seul que je posséderai comme mon peuple : car toute la terre m'appartient. Et vous serez pour moi un

royaume sacerdotal et une nation sainte. Voilà ce que tu diras aux enfants d'Israël.

« Moïse étant donc retourné vers le peuple, fit assembler les anciens et leur exposa tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné de leur dire. Et le peuple répondit d'une voix unanime : Nous ferons tout ce que le Seigneur demande. Et Moïse rapporta au Seigneur les paroles du peuple. Et le Seigneur lui dit : Je vais apparoître à tes yeux dans une nuée sombre, afin que ma voix retentisse jusqu'aux oreilles du peuple, lorsque je te parlerai, et afin qu'il ait toujours confiance en toi. Après avoir ainsi entendu de la bouche de Moïse les paroles des enfants d'Israël, Dieu lui dit : Va retrouver le peuple, et sanctifie-le aujourd'hui et demain : qu'ils lavent leurs vêtements, et qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car dans trois jours le Seigneur descendra devant tout le peuple, sur la montagne de Sinaï. Tu établiras tout autour une barrière pour le peuple ; qu'ils prennent garde de ne pas monter sur la montagne et d'en violer la barrière ; car quiconque touchera la montagne sera puni de mort. Nul ne portera la main sur lui, mais il sera lapidé, ou percé de flèches. Que ce soit un homme, ou un animal au service de l'homme, il périra. Qu'ils se mettent donc en marche jusqu'à la barrière, dès que la trompette sonnera.

« Moïse descendit de la montagne auprès du peuple et le sanctifia : et après qu'ils eurent lavé leurs vêtements, il leur dit : Soyez tout prêts pour le troisième jour, et tenez-vous séparés de vos femmes.

« Déjà le troisième jour étoit arrivé, et l'aurore ré-

pandoit sa lumière. Tout à coup, on entendit des tonnerres, on vit briller des éclairs, une épaisse nuée couvrit la montagne, et la trompette sonna avec un bruit éclatant. Et le peuple qui étoit dans le camp, fut saisi d'effroi. Alors, Moïse les fit sortir de l'enceinte pour aller au-devant du Seigneur; et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne. Tout le Sinaï étoit couvert de fumée, parce que Dieu y descendit dans des torrents de flammes. La fumée s'élevoit de là comme d'une fournaise; et toute la montagne exhaloit la terreur. Et le son de la trompette alloit toujours croissant. Et Moïse parloit à Dieu, et Dieu répondoit à Moïse.

« Et le Seigneur étant descendu sur le Sinaï, au sommet de la montagne, appela Moïse à la plus haute cime; et lorsqu'il y fut monté, l'Ange de Dieu lui dit en son nom : Retourne vers le peuple; et déclare-lui hautement ma volonté, de peur qu'il ne franchisse la barrière pour voir le Seigneur, et que cette violation ne cause la mort d'un grand nombre. Que les prêtres eux-mêmes qui s'approchent du Seigneur aient soin de se sanctifier, de peur qu'il ne les fasse mourir. Moïse répondit : Le peuple ne montera point sur la montagne, car vous m'avez donné vous-même, Seigneur, cet ordre exprès : Qu'une barrière soit posée autour de la montagne, et que le peuple se sanctifie. Le Seigneur ajouta: Va, descends, et tu remonteras ensuite, et Aaron avec toi. Mais que les prêtres et le peuple se gardent de passer la barrière, de peur qu'ils ne soient frappés de mort. Moïse redescendit donc et rapporta au peuple tout ce que Dieu avoit dit. »

Comme tout est grand dans ces magnifiques scènes ! Le Dieu créateur, le Dieu qui peut dire : *Toute la terre est à moi !* le Dieu qui choisit son peuple entre tous les peuples ; le Dieu qui a noyé Pharaon ; le Dieu qui a porté les enfants d'Israël, *comme l'aigle porte les aiglons sur ses ailes ;* ce Dieu suprême a donc aussi le droit d'annoncer sa gloire, sa force et sa présence par les tonnerres et les éclairs du Sinaï. Cette magnificence et cette sainte épouvante sont nécessairement attachées à l'apparition de la Divinité sur la terre, car la sainteté infinie est inabordable pour l'homme, alors même qu'il est sanctifié, si la bonté suprême ne lui en fait encore la grâce. Ne soyons donc pas étonnés de la menace de mort contre les violateurs des barrières sacrées ; mais sachons la comprendre. Le même Dieu qui descend dans la splendeur des flammes et de la foudre, viendra plus tard, sous les plus humbles apparences, et il nous appellera tous à lui, et il se donnera tout entier à nous. La témérité des mauvaises consciences est donc seule menacée ; mais l'humilité, la foi et l'amour obtiennent aux cœurs purifiés la possession de Dieu même. Vérité inénarrable ! Méditons-la.

Il est bon d'expliquer aussi que, comme le prêtre de Madian, les prêtres dont il est parlé dans ce texte ne sont pas non plus revêtus du divin sacerdoce, mais simplement du sacerdoce patriarcal dans la famille, car Aaron lui-même n'étoit pas encore consacré, avec sa race, aux autels du Seigneur.

Le Décalogue.

Dieu va parler maintenant du haut du Sinaï, non plus à Moïse seul, mais à tout le peuple, par la voix des Anges.

« Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude. Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence. Vous ne ferez point d'image sculptée, ni aucune autre figure de ce qui existe dans le firmament, ou sur la terre, ou au fond des eaux. Vous ne les adorerez point, et vous n'aurez point de culte pour eux. Je suis le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui châtie l'iniquité des pères sur leurs enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération de mes ennemis, et qui fais miséricorde, dans la suite de mille générations, à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes.

« Vous ne prendrez pas en vain le nom du Seigneur votre Dieu, car Dieu ne regardera point comme innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

« Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat. Vous travaillerez et ferez tous vos ouvrages durant six jours; mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez donc, en ce jour, aucun travail, ni vous, ni vos fils, ni vos filles, ni vos serviteurs, ni vos servantes, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera dans l'enceinte de vos résidences: car le Seigneur a fait, en six jours, le ciel, la terre, la

mer et tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi le Seigneur a béni et sanctifié le jour du sabbat.

« Honorez votre père et votre mère, afin de vivre longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

« Vous ne tuerez point.

« Vous ne commettrez point de fornication.

« Vous ne déroberez point.

« Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

« Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain.

« Vous ne désirerez point la femme de votre prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui.

« Or, tout le peuple entendoit les tonnerres, et le son de la trompette, et il voyoit les éclairs et la montagne enflammée ; et tous, saisis de terreur, ils s'en éloignèrent en disant à Moïse : Parlez-nous vous-même et nous vous écouterons ; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne périssions.

« Moïse répondit au peuple : Ne tremblez point, car le Seigneur est venu pour vous éprouver, pour vous imprimer sa crainte et vous prémunir contre le péché.

« Le peuple resta ainsi éloigné de la montagne, et Moïse s'approcha de la nuée où Dieu résidoit.

« Le Seigneur dit encore à Moïse : Déclare ceci aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé du haut du ciel. Vous ne fabriquerez donc point de dieux

d'or et d'argent; mais vous me dresserez un autel de terre sur lequel vous m'offrirez vos holocaustes, vos hosties pacifiques, vos brebis et vos bœufs, dans tous les lieux où s'établira la mémoire de mon nom. Je viendrai à vous et je vous bénirai. Si vous me faites un autel de pierre, que cette pierre ne soit point tailllée, car le ciseau la profaneroit. Vous ne monterez point non plus à mon autel par des degrés, de peur de révéler en vous ce qui doit être caché. »

Ce sont les Anges de Dieu, nous n'en pouvons douter, qui, du haut du Sinaï, roulent son tonnerre et jettent les éclairs, les flammes, la fumée, tous les signes de sa gloire et de sa toute-puissance; ce sont les Anges qui font entendre la trompette des divins parvis; ce sont les Anges qui prêtent leur voix pour annoncer aux enfants d'Israël la loi du Seigneur, ce Décalogue dont la vérité doit ensuite éclairer tous les peuples et tous les âges, ce mémorial de la morale sacrée, ce code préparateur de l'Évangile. Ce n'est donc point sortir de l'histoire des missions angéliques, que de dire quelques mots sur chacun de ces préceptes divins. Et quelle joie pour le cœur de l'homme, qui retrouve la trace des Anges, dans tous ses devoirs, dans toutes ses épreuves, dans toutes ses consolations, dans toutes ses espérances! Aussi devons-nous toujours compter sur leurs inspirations intimes, pour bien comprendre et bien pratiquer cette sainte loi, DONNÉE PAR LE MINISTÈRE DES ANGES ET PAR LES MAINS D'UN MÉDIATEUR (1).

(1) *Ordinata per Angelos in manu mediatoris.* Galat., III, 19.

I. Le premier commandement est le plus solennel, et c'est à bon droit! Est-il rien de plus vrai, de plus juste et de plus salutaire que l'adoration due au Créateur? Dieu n'est-il pas la seule pensée, le seul bien, le seul amour de l'âme fidèle? Et ne doit-elle pas lui répéter sans cesse avec le Psalmiste : « Qu'y a-t-il pour moi dans le Ciel et sur la terre, sinon vous, ô mon Dieu (1)? » Mais, malheur à la créature qui répugne (faut-il le dire? hélas! oui, puisque cette monstruosité se rencontre), malheur donc à la créature qui répugne à cet hommage et qui le dénie! L'anathème est prononcé : Je suis le Seigneur, votre Dieu, le Dieu fort, le Dieu jaloux, qui châtie l'iniquité des pères sur leurs enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de mes ennemis. »

Voilà donc la redoutable sanction du précepte; mais le Seigneur ajoute aussitôt : « Je fais miséricorde, dans la suite de mille générations, à ceux qui m'aiment et qui gardent mes lois. »

Si l'ingratitude est rigoureusement punie, combien la fidélité est tendrement attirée! Le même Dieu qui poursuit les coupables jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ses ennemis, fait miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui l'aiment!

Vengeance de Dieu! bénédiction de Dieu! Donc, elles ont toujours un principe ou une application également équitable, et le poëte a pu dire, sans blesser la vérité sacrée :

(1) *Ps.* LXXII, 25.

Dieu dont le bras vengeur, pour un temps suspendu,
Sur cette race impie est toujours étendu...

Et aussi :

Il ne recherche point, aveugle en sa colère,
Sur le fils qui le craint l'impiété du père.

Car la justice éternelle est pleine de mystères pour nous ; mais elle est infaillible, encore bien qu'elle soit impénétrable à l'œil mortel. Dieu est juste.

Et s'il n'étoit pas juste il ne seroit pas Dieu.

Que cette parfaite évidence nous rassure donc, et qu'elle dissipe d'un seul coup tous les doutes et toutes les erreurs !

Disons, en terminant, sur les premières paroles du Décalogue, que les dieux d'argent et d'or ne sont pas seulement les idoles des cultes païens, mais encore toutes les idoles des cœurs charnels.

On doit reconnoître dans le second et le troisième commandement, les suites nécessaires du premier.

II. Prendre en vain le nom du Seigneur, c'est offenser l'adorable Majesté par une sorte de profanation.

III. Et ne pas célébrer le jour du Seigneur, c'est l'offenser encore par l'ingratitude et la désobéissance. Si Dieu n'a pas besoin de repos, s'il n'a pas besoin non plus de nos hommages, nous avons besoin, nous, misérables créatures, nous avons besoin d'aimer, d'adorer et de bénir l'auteur de tout don parfait, et de nous repo-

ser des fatigues du siècle, à la source de l'éternelle vie.

IV. Le quatrième commandement nous fait un devoir du sentiment le plus doux au cœur, après l'amour de Dieu. Honorer un père, une mère! n'est-ce pas encore honorer Dieu même, dans ses représentants au sein de la famille? Les honorer, jusque sous les livrées de la foiblesse humaine, n'est-ce pas aussi un acte de foi en la sainteté de leur mission, et un acte d'humilité, dans la contemplation de nos propres misères? et combien plus encore la tendresse des parents poursuit-elle de ses soins et de ses larmes un enfant coupable! et, lorsqu'ils mettent aux pieds de Dieu leur cœur déchiré, comme une expiation de leurs propres ingratitudes, quelle abondance de grâces dans un tel sacrifice! quel baume à de si cruelles plaies! Ainsi, tout s'élève, se purifie et se divinise, en quelque sorte, avec la religion des devoirs sacrés, et les fautes mêmes de l'homme servent à l'exercice de ses vertus, sous l'inspiration des Anges.

V. *Vous ne tuerez point,* dit le cinquième commandement. Depuis Caïn, la terre avoit bu le sang des hommes, dans une désolante succession de meurtres : preuve trop frappante de l'infernale puissance du démon, de celui qui étoit *homicide dès le commencement!* Parmi tous ces crimes, il en est qui parfois obtiennent, sous un autre nom, leur abominable excuse, en face même de la loi de Dieu! et l'on a osé dire du duel qu'il étoit dans les mœurs du royaume, jadis très-chrétien! Ici, la parole manque pour stigmatiser cette satanique naturalisation. Quant aux assassinats dont la cupidité est le mo-

bile, ils donnent lieu à une réflexion aussi étrange que vraie, c'est que souvent l'homme craint plus la rencontre de l'homme que la rencontre des bêtes féroces.

VI. L'explication du sixième commandement porte sur des choses dont l'entière expression n'est pas même permise; il dit d'une manière générale : *Vous ne commettrez point de fornication.*

Le corps est fait pour l'âme; l'âme doit donc régner sur le corps. La créature intelligente est faite pour Dieu; elle doit donc être à Dieu. Le péché, qui a introduit la mort dans le monde, a bien pu troubler cet ordre divin, mais il ne sauroit le renverser; et, même avant la loi de grâce, la loi naturelle donnoit les moyens de le maintenir, moyens qui, moins efficaces pour la perfection, suffisoient pourtant à la simple fidélité. La pudeur native, bien que née après le péché, est d'abord un instinct céleste dont la source est ainsi révélée. Et cette pudeur a aussi ses inspirations secrètes, jusque dans les unions bénies! et elle montre les bornes sacrées de tout ce qui est légitime. En vain, celui qui les franchît se complaît dans cette espèce d'abrutissement; le cœur le plus endurci n'a pas toujours le malheur d'échapper à l'aiguillon du remords, et il peut comprendre cette parole : *Quel fruit avez-vous recueilli de tout ce qui fait maintenant votre confusion* (1)?

VII. Un droit qui vient de Dieu même, le droit de propriété, est ainsi consacré dans le septième commandement : *Vous ne déroberez point.*

(1) *Quem fructum habuistis in illis in quibus nunc erubescitis?*

Qu'est-il besoin d'interprétation pour un précepte si formel et si clair? Les législateurs des peuples y ont encore ajouté des sanctions pénales; et pourtant, ils ont laissé sans répression les nouvelles doctrines qui osent révoquer en doute ce même droit que la loi divine et la loi humaine s'accordent à reconnoître comme une des bases fondamentales de la justice.

VIII. Toutes les paroles qui blessent le prochain dans sa réputation, dans son honneur, dans son existence, sont condamnées par ce huitième commandement : *Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.*

Cette explication est donnée par les maîtres de la doctrine.

Le neuvième et le dixième commandement sont comme mêlés ensemble; mais une sainte et naïve interprétation les a ainsi distingués et expliqués :

IX. *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.*

Le devoir se trouve donc indiqué avec la plus chaste expression. Un seul but dans tout ce qui est légitime, et rien dans ce qui ne l'est pas. Ce neuvième précepte s'explique aussi par le sixième.

X. *Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.*

Ce dernier commandement va plus loin encore que le septième : il défend, non-seulement le vol et l'usurpation, mais encore la convoitise du bien d'autrui; et, par conséquent, l'envie, l'exécrable envie, source impure de tant de malheurs qui désolent le monde :

malheurs privés, fléaux des familles; malheurs publics, fléaux des peuples!

Tels sont les préceptes du Décalogue.

De la bouche de Dieu, ils sont descendus sur les lèvres des Anges, et des lèvres des Anges à l'oreille de Moïse et du peuple d'Israël. C'est la solennelle consécration d'une première loi, révélée d'abord aux Patriarches et aux familles qui ont peuplé la terre.

Les recommandations ajoutées relativement à l'oblation des holocaustes, à la forme de l'autel et aux bénédictions promises, sont une sorte de préambule de la loi écrite, dont les dispositions vont régir les intérêts sacrés, ainsi que les intérêts civils et politiques du peuple hébreu.

Ici, comme partout, Dieu ne parle à la terre que par la voix des Anges; et, dans les nombreux détails des lois du Sinaï, aussi bien que dans les préceptes du Décalogue, nous avons toujours devant nous le monde angélique.

La loi écrite. — L'Ange conducteur d'Israël.

Une fois posés dans le Décalogue, les principes du droit divin offroient une large base à toutes les lois qui devoient s'y rattacher. Il n'étoit donc pas nécessaire pour en déduire les conséquences, de suivre une

classification écrite à laquelle ne peut être astreint l'œil de Celui qui voit tout dans un parfait ensemble ; il falloit d'ailleurs que la loi divine respirât la liberté de sa propre force. C'est ce qui explique le mélange des dispositions sacrées qui forment le premier code mosaïque (1). On diroit que chacun des Anges pressés autour du trône de l'Éternel, sur le Sinaï, et chargés de différents ministères, ceux-ci, d'une providentielle protection, ceux-là, d'une céleste vengeance ; les uns, des œuvres de miséricorde, les autres, de l'inspiration des devoirs ; et, tous, occupés de la gloire du Très-Haut et du salut des hommes, recevoient tour à tour les instructions relatives à leurs diverses missions, comme l'Archange Micaël investi d'une puissance particulière auprès du peuple de Dieu.

Nous ne rapporterons que les dispositions principales de la loi.

La première ordonne que l'esclave hébreu soit libre à la septième année de son service.

Une autre condamne à la mort celui qui, en frappant un homme, a voulu le tuer, encore bien que le coup ne soit point mortel.

Le droit d'asile (ad *locum refugii*) est établi, en distinguant le coupable qui, n'ayant point prémédité le meurtre, semble plutôt avoir exécuté un arrêt de la Providence (*Deus illum tradidit in manus ejus*), et le coupable avec préméditation, qui doit être arraché de l'autel et livré au supplice.

(1) Il se compose de trois chapitres de l'*Exode*, le XXIe, le XXIIe et le XXIIIe.

La peine capitale est prononcée contre l'enfant qui frappe son père ou sa mère, ou qui les maudit.

Est également puni de mort celui qui enlève un Israélite pour le vendre.

Voici en quels termes le talion est institué : *Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, contusion pour contusion.*

Au milieu de plusieurs dispositions moins graves, concernant les blessures, les vols et les divers dommages causés aux propriétés, on remarque, avec une inquiète admiration, que le texte sacré, en parlant des juges, les appelle *dieux*. Quel avertissement pour les juges eux-mêmes, qui exercent ainsi l'autorité divine ! On voit aussi que le serment est prescrit dans les cas douteux : nouvel hommage à la justice éternelle.

Le séducteur d'une vierge est soumis à différentes réparations, suivant les circonstances.

Il n'est pas permis de laisser vivre les hommes qui, pactisant avec le démon, ont renié Dieu pour exercer la magie.

Tous les actes abominables commis avec la bête sont pareillement dignes de mort.

On doit immoler celui qui sacrifie aux faux dieux.

Il est défendu de contrister l'étranger : « Car, ajoute la loi, vous avez été vous-mêmes étrangers dans la terre d'Égypte. »

Défense aussi de jamais nuire à la veuve ou à l'orphelin. « Si vous leur faites du tort, dit le Seigneur, ils crieront vers moi, et j'entendrai leurs soupirs ; et ma fureur

s'allumera, et je vous frapperai de mon glaive, et vos femmes deviendront veuves et vos fils orphelins. »

L'usure et les rigueurs excessives des créanciers sont condamnées.

Il faut que le manteau reçu en gage soit rendu au débiteur, *avant le coucher du soleil :* « Car c'est le seul vêtement qu'il ait pour se couvrir ; il n'en a point d'autre durant la nuit. Et, s'il crie vers moi, je l'exaucerai, parce que je suis miséricordieux. »

Le texte sacré dit encore : « Vous ne dénigrerez point les dieux (les juges), et vous ne maudirez point les princes de votre peuple.

« Vous ne mettrez point de retard à payer les dîmes et les prémices de vos biens, et vous me consacrerez les premiers nés de vos fils.

« Vous en ferez autant de vos bœufs et de vos brebis : vous les laisserez sept jours avec la mère, et vous me les offrirez le huitième.

« Vous SEREZ SAINTS dans mon service. »

Il importe de connoître tout le chapitre qui complète ce premier code des lois solennellement annoncées par les Anges du haut du Sinaï, au peuple d'Israël. Nous le transcrivons textuellement, à cause de ses détails sur la mission des Anges, expliquée par la divine parole à la fin du même texte. Ici, le mélange des diverses dispositions est plus frappant encore qu'au commencement :

1. « Vous n'adopterez point la parole de mensonge, et vous ne prêterez pas la main à l'impie pour lui rendre un faux témoignage.

2. « Vous ne suivrez point l'exemple de la multitude dans le mal, et vous n'acquiescerez point à l'avis du plus grand nombre dans les jugements, pour trahir la vérité.

3. « N'ayez pas d'indulgence pour le pauvre dans les sentences de la justice.

4. « Si vous rencontrez le bœuf ou l'âne égaré de votre ennemi, vous le lui ramènerez.

5. « Si vous voyez son âne tomber sous la charge, vous ne passerez pas sans l'avoir aidé à se relever.

6. « Vous ne vous écarterez point de l'équité pour condamner le pauvre.

7. « Fuyez le mensonge. Ne donnez point la mort au juste et à l'innocent, car j'abhorre l'impie.

8. « Vous ne recevrez point de présents, parce qu'ils aveuglent les sages eux-mêmes et qu'ils corrompent les jugements.

9. « Vous n'affligerez point l'étranger, car vous savez l'état de son âme, vous qui avez été étrangers vous-mêmes dans la terre d'Égypte.

10. « Vous sèmerez vos champs durant sept années, et vous en recueillerez les fruits.

11. « A la septième année, vous laisserez reposer la terre, afin que les pauvres de votre peuple y trouvent encore quelque chose, et qu'il en reste même pour les bêtes sauvages. Vous en ferez autant pour vos vignes et vos plants d'oliviers.

12. « Vous travaillerez durant six jours, et vous vous reposerez le septième, afin que votre bœuf et votre âne

aient aussi leur repos, et que le fils de votre servante, ainsi que l'étranger, puissent réparer leurs forces.

13. « Observez tout ce que je vous ai commandé. Gardez-vous de jurer par le nom des dieux étrangers, et qu'il ne soit jamais dans votre bouche.

14. « Vous célébrerez des fêtes, en mon honneur, trois fois chaque année.

15. « Vous maintiendrez la solennité des Azymes. Vous mangerez pendant sept jours le pain sans levain, comme je vous l'ai ordonné, dans le mois des nouveaux fruits, lors de votre sortie de l'Égypte. Et vous ne vous présenterez pas devant moi les mains vides.

16. « Vous solenniserez aussi la fête des moissons et des prémices de vos travaux, et de tout ce que vous aurez semé dans vos champs.

« Et la troisième fête solennelle sera célébrée à la fin de l'année, lorsque vous aurez fait toutes vos récoltes.

17. « Trois fois par an, tous les enfants d'Israël du sexe masculin viendront se présenter devant le Seigneur, votre Dieu.

18. « Ayez soin de ne pas commencer le sacrifice sur mon autel, tant qu'il y aura du levain dans vos demeures; et faites que la graisse de la victime, à chaque solennité, ne soit point gardée jusqu'au lendemain.

19. « Vous viendrez dans la maison du Seigneur, votre Dieu, offrir les prémices de vos champs. Vous ne ferez point un mets de l'agneau ou du chevreau qui suce encore le lait de sa mère.

20. « VOICI QUE J'ENVERRAI MON ANGE QUI, MARCHANT

DEVANT VOUS, VOUS GARDERA durant la route, et vous introduira dans la terre que je vous ai préparée.

21. « Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le dédaigner, car il ne vous pardonnera point lorsque vous pécherez, et il parle en mon nom.

22. « Si vous écoutez sa voix et si vous faites tout ce que je le charge de vous dire, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent.

23. « ET MON ANGE MARCHERA DEVANT VOUS et il vous introduira dans la terre des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Chananéens, des Hévéens et des Jébuséens, que j'exterminerai tous.

24. « Vous n'adorerez point leurs dieux et vous ne leur rendrez aucun culte. Vous n'imiterez point leurs œuvres, mais vous les détruirez et vous briserez leurs statues.

25. « Vous servirez le Seigneur, votre Dieu, afin que je bénisse votre nourriture, et votre breuvage, et que je vous préserve de tout mal.

26. « Il n'y aura point de femme stérile et inféconde dans vos terres.

27. « Je répandrai au-devant de vos pas la terreur de mon nom; j'exterminerai tout le peuple du pays dont vous prendrez possession, et je mettrai en fuite tous vos ennemis, à votre seule vue.

28. « J'enverrai d'abord des frelons qui poursuivront les Hévéens, les Chananéens et les Héthéens, avant votre arrivée.

29. « Je ne les chasserai point devant vous, en une seule année, de peur que la terre ne soit réduite en

solitude, et que les bêtes féroces ne se multiplient contre vous.

30. « Je les dissiperai peu à peu, jusqu'à ce que vous croissiez en assez grand nombre pour vous établir dans vos possessions.

31. « Les limites que je vous donnerai s'étendront depuis la Mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert (de l'Arabie) jusqu'au fleuve (de l'Euphrate). Je vous livrerai enfin et je disperserai, devant vous, tous les habitants de ces contrées.

32. « Vous ne ferez aucune alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

33. « Ils n'habiteront point votre pays, de peur qu'ils ne vous portent à m'offenser, en vous faisant adorer leurs idoles, ce qui seroit certainement pour vous un écueil. »

Ainsi se termine le principal livre de la loi écrite (*volumen fœderis*) ; il est couronné par une révélation tout angélique. Non-seulement ses dispositions sont promulguées par la voix des Anges, mais elles sont encore placées sous la garde du chef de la céleste milice ; car il seroit difficile de ne pas reconnoître MICAËL dans les principaux traits de l'Ange conducteur. C'est bien de ce glorieux Archange que la voix de Dieu annonce, ou fait entendre cette promesse : Il marchera devant vous, il vous gardera, il vous introduira dans la terre que je vous ai préparée ; il vous parlera ma parole ; il répandra au-devant de vos pas la terreur de mon nom ; il exterminera vos ennemis.

A ce signalement divin se rattachent toutes les espé-

rances des enfants d'Israël. La gloire du vainqueur de Satan sera leur gloire. Mais il est aussi chargé de punir leurs prévarications et leurs infidélités : châtiment temporel, qui n'exclut pas le repentir et le salut. Avec cette double mission, il les conduira jusqu'à la terre promise.

Et, comme la loi écrite, n'amenant rien à la perfection (1), étoit seulement une préparation à la loi de grâce, de même, les combats, les vicissitudes et les victoires du peuple de Dieu sont une simple figure des grandes luttes de l'Église et des fidèles, contre les portes de l'enfer, jusqu'au dernier triomphe qui leur ouvre les portes du Ciel.

Promesse du peuple d'Israël.

Dieu a fait annoncer à son peuple, et par la voix de l'Ange, et par celle de Moïse, que, s'il est fidèle, il sera comblé de bénédictions; mais il n'exige aucune promesse, aucun serment de tout Israël. Déjà si grande par elle-même, la fragilité de l'homme se révèle d'une manière plus effrayante encore dans l'ensemble des masses, et la Sainte-Écriture en donnera bientôt un exemple. Si donc le souverain scrutateur prescrit à chacun l'observation de sa loi, ce n'est point à

(1) *Nihil ad perfectum adduxit lex.* Hebr., VII, 19.

titre de solidarité de la part de son peuple, car la foiblesse humaine éclate surtout dans les prévarications générales ; mais Moïse, obéissant à la générosité de ses propres inspirations, n'en devoit pas moins provoquer une manifestation de la reconnoissance des Israélites, dans l'élan spontané de tous les cœurs.

Dès les premières communications du Sinaï, et d'une voix unanime, ils avoient répondu : Nous ferons tout ce que le Seigneur demande.

Maintenant donc, poursuivons attentivement le récit textuel.

« L'Ange dit encore à Moïse : Monte vers le Seigneur, toi, Aaron, Nadab et Abiu, avec les soixante-dix Anciens d'Israël, et vous l'adorerez de loin. Ensuite, Moïse s'avancera seul jusqu'au Seigneur, mais les autres n'approcheront point, et le peuple ne montera point avec lui.

« Moïse vint donc redire au peuple les paroles et toutes les ordonnances du Seigneur, et le peuple, d'une seule et même voix, répondit : Nous exécuterons toutes les volontés du Seigneur. Alors, Moïse écrivit toutes les paroles de Dieu, et, s'étant levé dès l'aube du jour, il dressa un autel, au pied de la montagne, avec douze pierres, suivant le nombre des douze tribus d'Israël ; et, ayant envoyé de jeunes prêtres, ils offrirent au Seigneur des holocaustes et ils immolèrent des victimes pacifiques. Moïse prit dans des coupes la moitié de leur sang et répandit l'autre moitié sur l'autel ; puis, élevant le livre de l'alliance, il le lut devant le peuple, et le peuple s'écria : Nous ferons tout ce que

le Seigneur a dit, et nous lui obéirons. Et Moïse aspergea le peuple avec le sang, et il dit : Voilà le sang de l'alliance que le Seigneur a contractée avec vous dans toutes les paroles que je vous ai lues.

« Ensuite, Moïse, Aaron, Nadab et Abiu, avec les soixante-dix Anciens, montèrent à la cime de la montagne, et ils virent le Dieu d'Israël. Le marchepied du Seigneur avoit la couleur et l'éclat du saphir, et ressembloit à l'azur du ciel ; et la main de Dieu ne tomba point sur ceux des princes d'Israël qui s'étoient ainsi séparés du peuple ; et ils virent le Seigneur, et ils prenoient leur nourriture et leur breuvage comme auparavant. »

Ce dernier verset, en décrivant, sous de pareils emblèmes, la présence du Seigneur, et jusqu'au marchepied de son trône, nous donne une nouvelle preuve de cette croyance, que toujours, dans ces apparitions, les Anges du ciel représentent, sous une forme sensible, la Majesté divine.

Moïse avec Dieu, durant quarante jours et quarante nuits.

Un homme, un simple mortel, vivant et de la vie de l'âme, et de la vie du corps, Moïse, est resté, durant quarante jours et quarante nuits, en présence de Dieu et au milieu de ses Anges. Quelle grâce ! quel espoir

pour l'humanité tout entière dont il est le représentant! et quelle prophétie nouvelle de l'incarnation de l'Homme-Dieu, dont il est la figure!

Prêtons l'oreille.

« Or, Dieu dit à Moïse : Monte au sommet de la montagne jusqu'à moi, et tu y resteras; et je te donnerai des tables de pierre où j'ai gravé ma loi et mes ordonnances, afin que tu en instruises le peuple. »

« Moïse se leva avec son serviteur Josué, et, montant sur la montagne de Dieu, il dit aux Anciens: Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous revenions à vous. Aaron et Hur vous restent; vous leur soumettrez les questions qui pourront survenir.

« Et Moïse étant monté plus haut, la nuée couvrit la montagne; et la gloire du Seigneur reposa sur le Sinaï, l'enveloppant d'une nuée durant six jours. Et le septième jour, Dieu appela Moïse du milieu de la nuée. Et ce qui apparoissoit de la gloire du Seigneur étoit comme une flamme ardente, au plus haut de la montagne; et tous les enfants d'Israël la contemploient de loin. Et Moïse, traversant la nuée, monta jusqu'à la cime de la montagne, et il y resta durant quarante jours et quarante nuits. »

Tel est l'admirable et simple récit dicté par l'Esprit-Saint.

L'échelle mystérieuse qui s'élève jusqu'au Ciel, reparoît ici, avec les Anges, comme dans la vision de Jacob.

Et d'abord, ce sont les esprits célestes qui, enflammant les cœurs de la multitude, inspiroient naguère ce

cri unanime : Nous obéirons au Seigneur ! Mais, au bas de la montagne, le cœur de l'homme ne conserve pas longtemps l'enthousiasme sacré. Et pourtant, les Anges ne cessent jamais leurs invisibles messages ; et c'est cette perpétuelle assistance qui rend plus coupable encore l'infidélité des peuples. Au penchant du Sinaï, et pour ainsi dire aux premiers échelons, s'avancent les Anciens d'Israël, ceux dont la foi a déjà vieilli dans la pratique des saints devoirs, ceux dont les jours sont pleins. Mais dans le sens spirituel, les anciens se rencontrent aussi bien aux premiers âges qu'aux dernières années de la vie. L'humilité surtout s'élève plus haut encore sur les mystérieux degrés : c'est le *serviteur* de Moïse, c'est Josué qui, avec le grand prophète, approche le plus du sanctuaire de la gloire.

Nous reverrons le même serviteur, le même Josué, revenir (sans que l'Écriture en ait rien dit de plus) de la montagne de Dieu. Où étoit-il? que faisoit-il? jusqu'à quelle hauteur est-il monté? de quelle vie a-t-il vécu durant les quarante jours et les quarante nuits de cette miraculeuse contemplation? Le silence du texte sacré est rempli de mystères. Mais Josué, devant un jour remplacer Moïse, et même avec un bonheur de plus, celui d'entrer dans la terre de promission, Josué qui doit aussi porter en lui la prophétique empreinte du Sauveur des hommes, dont il a déjà reçu le nom, Josué a dû, comme Moïse, vivre devant Dieu, vivre en Dieu, vivre de Dieu.

Gardons-nous de quitter cette magnifique page de la Bible sans avoir médité les six jours que Moïse a

passés dans l'ombre de la nuée, avant d'être appelé jusque sur la cime sacrée.

Telle doit être la préparation de l'âme conviée aux mystères des Saints.

L'Arche d'Alliance. — Les Chérubins.

Dans sa longue et mystérieuse communication avec Moïse, Dieu daigne, pour la fabrication des objets destinés à son culte, descendre à des instructions tellement minutieuses (quelle expression pour un langage divin ! mais elle est permise puisqu'elle rend exactement le fait biblique), tellement minutieuses qu'elles confondent la superbe des impies ! Elles nous apprennent que rien n'est indifférent dans le service de ce grand Dieu, et que les plus minimes observances de la loi écrite sont comme autant d'emblèmes figuratifs de la pureté de l'adoration, des délicatesses de la prière, et de tous les soins de la vraie piété, sous la loi de grâce. Ce qui semble petit s'élève donc partout jusqu'au Ciel, jusqu'à Dieu, jusqu'à la pensée adorable qui anime la pierre, le bois, l'airain, l'or, la pourpre, en un mot, tout ce qui, dans les trésors de la création, retourne au Créateur par l'hommage de la créature. Si la ténuité des détails tombés des lèvres de l'Éternel épouvante ou fatigue l'orgueil, au contraire, l'humilité en est émerveillée : elle reconnoît aussitôt l'auteur des mon-

des, dans le céleste artisan de l'arche et du tabernacle; elle voit cette main qui a fait les astres comme elle a fait l'aile du moucheron; elle comprend que cette parole qui a tout créé d'un seul mot, peut, à son gré, s'étendre sur les moindres atomes de tant d'œuvres aussi admirables dans leurs parcelles que dans leurs immensités. Il est facile encore de croire que Dieu a dû mettre à la fois, et d'un même jet (1), sous les yeux et dans la mémoire de Moïse, tout ce que ce fidèle interprète a longuement écrit et détaillé. Et d'ailleurs, les Anges dont la voix exprimoit les ordres du Très-Haut, en ont suivi toute l'exécution, jusqu'à son parfait accomplissement. L'Écriture a tout recueilli; mais il suffira de retracer ici quelques descriptions relatives aux angéliques protecteurs du culte divin. Le Seigneur fait d'abord déclarer aux enfants d'Israël, par la bouche de Moïse, qu'il veut un sanctuaire pour habiter au milieu d'eux, et il lui dit :

« Tu feras une arche en bois de Setim; elle aura deux coudées et demie de longueur, une coudée et demie de hauteur. Tu la couvriras de l'or le plus pur, en dedans et en dehors. Elle sera surmontée et environnée d'une couronne. Tu placeras quatre anneaux d'or aux quatre coins de l'arche, deux d'un côté et deux de l'autre. Tu feras aussi des leviers en bois de Setim; tu les recouvriras d'or et tu les introduiras dans

(1) C'est ce qui paroît résulter textuellement du verset 40 du chap. xxv de l'*Exode : Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est.*

les anneaux des quatre coins de l'arche, pour la porter. Ces leviers resteront toujours dans les anneaux et n'en seront jamais retirés. Tu mettras dans l'arche les tables de la loi que je te donnerai. Tu feras le propitiatoire avec l'or le plus pur. Il aura deux coudées et demie de longueur et une coudée et demie de largeur. Tu feras aussi deux Chérubins en or battu, et tu les poseras aux deux extrémités de l'oracle, un Chérubin à l'une et un Chérubin à l'autre. Leurs ailes seront étendues de chaque côté du propitiatoire, et elles couvriront l'oracle. Les Chérubins se regarderont la face tournée vers le propitiatoire dont l'arche sera couverte, et où tu déposeras les tables de la loi. C'est de là que je ferai connoître mes ordres, et j'élèverai la voix sur le propitiatoire, du milieu des Chérubins placés sur l'arche du témoignage, pour te dire tout ce que tu ordonneras en mon nom aux enfants d'Israël. »

Cette arche d'alliance, ce propitiatoire, ces Chérubins qui les couvrent de leurs ailes, cet oracle, c'est-à-dire ce voile angélique, ce voile entr'ouvert, d'où sortira, comme d'une bouche, la voix de Dieu même, ces tables de la loi, et (nous nous en souvenons aussi) cette verge d'Aaron, et surtout cette manne, ce pain du Ciel, qui seront là comme un dépôt sacré, voilà, voilà, plus nombreux que jamais, les signes prophétiques du sacrement adorable de nos autels ! Et qui donc oseroit s'étonner encore des descriptions et des prévoyances dictées, avec tant de détails, par l'Esprit-Saint?

D'abord, l'arche où Dieu réside doit être comme le

centre de tous les hommages du cœur de l'homme, et aussi de l'union des âmes, dans une adoration commune. Puis, nous le voyons, en suivant une à une toutes les prescriptions figuratives, l'arche est sous l'aile des Anges ; elle est ornée d'une couronne, c'est-à-dire couronnée de toutes les espérances, de toutes les bénédictions, de toutes les grâces promises aux vrais adorateurs ; elle est couverte du propitiatoire comme d'un divin bouclier ; elle porte l'inviolable dépôt de la loi ; elle reçoit et elle fait retentir, entre les ailes des Chérubins, la voix des oracles sacrés ; elle conserve la verge d'Aaron, cette verge qui doit donner les fleurs et les fruits du sacerdoce, les fleurs et les fruits de la sainteté et de la gloire ; enfin, elle tient en réserve, pour les fidèles enfants de Dieu, la mystérieuse manne, la céleste rosée, le pain des Anges.

Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est la constante union du monde angélique avec les enfants de Dieu. Elle est glorieusement figurée sur l'arche d'alliance par les Chérubins. Cette image sacrée semble dire aux hommes : Vous ne pouvez rien obtenir du Ciel que par la main des Anges ; les Anges recueillent la parole éternelle, ils l'embrassent, ils la bénissent, ils vous montrent avec quelle fidélité, quel amour, quelle adoration vous devez l'entendre. Ils ont les yeux constamment fixés sur le Saint des Saints. Que vos cœurs soient donc toujours à Dieu, alors même que le flot du temps vous entraîne !

C'est pourquoi, et par une autre figure merveilleusement adaptée aux destinées humaines, il est dit dans

la description de l'arche, que les leviers de bois de Sétim, qui doivent servir à la transporter partout, resteront toujours dans leurs anneaux d'or et n'en seront jamais retirés : pour faire comprendre que jusqu'à son entrée dans la terre promise, jusqu'à son installation au milieu du temple, sur la montagne de Sion, ou dans le sens complet, jusqu'aux portes du ciel où elle doit enfin arriver à son terme, l'arche sacrée est, comme l'homme lui-même, en pèlerinage sur la terre, qu'elle ne peut se fixer nulle part ici-bas, et qu'il faut être toujours prêt à la suivre vers l'éternité.

La Table des Pains de Proposition. — Le Chandelier d'or à sept branches. — Les Vases sacrés. — L'Autel. — Le Tabernacle.

Comme on l'a déjà vu, pour l'arche d'alliance, une révélation a développé d'un seul jet, devant Moïse, tous les détails qui tiennent tant de place dans l'Exode. Ainsi le Seigneur, par la main des Anges, expose chaque type aux yeux de son serviteur; il les grave, d'un seul trait, dans sa mémoire, et il lui dit : « Regarde et exécute, d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne. »

Sans répéter ces mêmes descriptions des formes et des riches ornements de la table des pains de proposition, du candélabre à sept branches, des vases sacrés,

de l'autel des holocaustes, de l'autel des parfums, du tabernacle, de son parvis, et surtout de l'intérieur et du Saint des Saints, où reposoit l'arche d'alliance, il nous suffit de faire observer que les divers offices des Anges, au milieu des solennités et des magnificences du culte mosaïque, conviennent admirablement aux pensées de la foi et aux élans de la piété. Mais, sous ce rapport, il faut, sinon développer, du moins résumer quelques explications édifiantes des pieux interprètes.

D'abord, la table, où, chaque semaine, le jour du sabbat, devoient être offerts et renouvelés les pains de proposition, étoit comme une représentation des œuvres de charité et de miséricorde, recommandées aux fidèles. Ainsi préparée, la prière des cœurs, avant même d'être prononcée, attire déjà les regards de Dieu. Heureux donc ceux que l'aumône introduit dans le temple, sous les yeux et par la main des Anges!

Le flambeau d'or à sept branches est l'image de la lumière que la loi sainte répand sur le monde, et cette lumière est produite par l'huile la plus limpide, c'est-à-dire par l'onction de la parole divine. Aux branches sont figurés, par le lis, la pureté; par la pomme, les fruits de la vraie doctrine.

Les vases sacrés ont aussi leurs significations symboliques. Ils sont de formes et de capacités diverses, ce qui s'entend, suivant l'interprétation de saint Grégoire le Grand, des différents ministres du Seigneur; et chacun d'eux apporte à son service tout ce qu'il peut offrir, selon la mesure de grâces et de talents qui lui est départie. Les autres vases employés dans les céré-

monies et à tous les usages du culte, doivent être d'airain, ce qui veut dire que, sans avoir le prix du vase sacerdotal, les serviteurs du temple sont obligés à plus de soin que tous les autres enfants d'Israël.

Deux autels, l'un, l'autel des holocaustes, l'autre, l'autel des parfums, annoncent, par leur dénomination même, leur destination bénie. Sur le premier, les victimes sont offertes; et c'est pourquoi il est placé dans le vestibule du temple, car, avant de pénétrer dans l'intérieur, il faut d'abord faire à Dieu tous les sacrifices que sa loi demande : sainte immolation qui permet ensuite l'entrée du Tabernacle. Là se trouve l'autel des parfums, où la prière, dégagée des passions et des souillures de la terre, s'élève, avec l'encens, jusqu'aux pieds du Très-Haut.

A chacun de ses angles, l'autel projette des éminences semblables à des cornes, où sont suspendues les offrandes : autre symbole, pour exprimer avec quelle ardeur et quelle ténacité le cœur fidèle doit s'attacher à cette ancre d'espérance et de salut : *altaria tua, Domine virtutum !* Et si le Prophète jetoit ce cri d'amour sous l'ancienne loi, quelle parole aurons-nous à l'autel de l'Eucharistie?

Le Tabernacle ne comporte guère une description inachevée; mais on peut dire des immenses tentures de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate et de toile de lin, jetées sur le haut de ses majestueuses colonnes, qu'elles l'enveloppoient comme la voûte des cieux enveloppe le monde. Et, de même que la vue des sphères célestes appelle les yeux de l'intelligence vers

les choses d'en haut, ainsi les magnifiques enveloppes du Tabernacle provoquoient les enfants d'Israël aux aspirations des éternelles splendeurs. Le vaste parvis entouré de ses riches draperies prépare de loin le respectueux tribut des hommages. Le seuil redoutable, qui, dès le vestibule, parle déjà de la présence de Dieu, excitoit de saints tressaillements. L'enceinte sacrée, avec ses autels, ses offrandes, ses parfums, ses vases divins et ses lampes tout éclatantes d'or et de lumière, ravit les cœurs et les âmes et consomme les derniers transports de l'adoration. Enfin, et comme à la porte du Ciel, l'œil s'arrête devant le voile du Saint des Saints, où réside la Majesté suprême, avec l'arche de sa gloire et l'innombrable cortége de ses Anges. Le grand prêtre seul, et à un seul jour de l'année, aura le droit d'y entrer. Oh! qu'il est facile de comprendre qu'elle est inabordable cette Majesté du Dieu trois fois Saint! Mais elle rend plus incompréhensible encore la miséricordieuse bonté du même Dieu, qui, sous la loi de grâce, daigne se livrer, presque à discrétion, aux embrassements de ses adorateurs. Voilà donc le trait distinctif des deux alliances : l'ancienne alliance voiloit le Saint des Saints, comme dans une citadelle inaccessible, tandis que la nouvelle alliance ouvre le Saint des Saints à tous les yeux et à tous les cœurs.

Le Rational et les choses saintes.

L'Ange révélateur s'explique ainsi, touchant la race lévitique, les ornements pontificaux et la consécration sacerdotale : « Fais approcher ton frère Aaron et ses fils du milieu d'Israël, afin qu'ils reçoivent mon sacerdoce : Aaron, Nadab, Abiu, Éléazar et Ithamar. Et il faut préparer pour ton frère Aaron des vêtements de gloire et d'honneur, et tu en confieras le soin à tous ceux dont le cœur est plein de sagesse et à qui j'ai donné l'esprit d'intelligence. Voici quels seront ces vêtements : le rational, l'éphod, la robe, la tunique de lin, la tiare et la ceinture. »

Après avoir dit que les tissus devront être faits avec l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate et le lin, l'Ange ordonne à Moïse de prendre deux pierres d'onyx, et d'y graver les noms des fils de Jacob. « *Il y aura six noms sur une pierre et six sur l'autre.* Tu les mettras, ajoute-t-il, sur l'éphod, de chaque côté, comme un mémorial des enfants d'Israël. Aaron portera donc devant le Seigneur, leurs noms gravés sur les deux pierres, à ses épaules. »

Le *rational du jugement* sera d'un tissu pareil, quadrangulaire et double ; il aura la mesure d'une palme, tant en longueur qu'en largeur. « Et tu y placeras (continue l'Ange), quatre rangs de pierres précieuses. Au premier rang, la sardoine, la topaze et l'émeraude ; au second, l'escarboucle, le saphir et le jaspe ; au troi-

sième, le ligure, l'agathe et l'améthyste ; au quatrième, le chrysolithe, l'onyx et le béril : et ils seront enchâssés dans l'or, suivant le même ordre. Les douze noms des fils d'Israël y seront gravés, chaque nom sur chaque pierre, suivant le nombre des douze tribus..... Aaron portera donc encore, dans le rational du jugement, les noms des enfants d'Israël sur sa poitrine, quand il entrera dans le sanctuaire, comme un souvenir éternel devant Dieu. Et tu graveras pareillement sur le rational du jugement ces deux mots : DOCTRINE et VÉRITÉ, qui seront de même placés sur la poitrine d'Aaron, quand il viendra devant le Seigneur, portant ainsi, en sa présence, le jugement des enfants d'Israël. »

Après la description des autres parties du costume pontifical et des clochettes d'or placées au bas de la robe d'Aaron, afin que l'on entende de loin l'entrée du grand prêtre dans le sanctuaire, l'Ange dit à Moïse : « Tu feras une lame d'or sur laquelle seront gravés, par une main habile, ces mots : LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR. Tu l'attacheras sur la tiare, avec une bandelette d'hyacinthe, au front du souverain pontife. Et Aaron protestera ainsi contre toutes les iniquités des enfants d'Israël, dans la consécration de leurs dons et de leurs offrandes ; et cette lame d'or sera toujours à son front, afin de leur rendre Dieu propice. »

L'Ange ordonne encore de préparer des tuniques de lin, des ceintures et des tiares, vêtements de gloire et d'honneur pour les fils d'Aaron. Et le Seigneur ajoute : « Tu les sanctifieras, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce. »

Dans le cours de ces descriptions, deux fois l'Écriture, soit pour le grand prêtre, soit pour les lévites, recommande le fidèle usage des ornements sacrés, avec cette sanction extraordinaire : *de peur qu'ils ne meurent !* Les signes extérieurs du culte proclament donc bien haut la sainteté des dispositions intérieures dont ils sont les symboles. Ainsi, pour le grand prêtre, l'éphod est comme la cuirasse des combats du Seigneur; le rational, autre emblème de la sagesse sacerdotale, est orné de toutes les pierres précieuses où semblent se réfléchir l'abondance et la richesse des inspirations sacrées. La robe et la tunique figurent la décence enveloppée des plus chastes remparts. La ceinture représente les liens d'une active et inviolable fidélité au service de Dieu et de son peuple. La tiare annonce la majesté d'une mission divine; et la bandelette qui l'accompagne au front du pontife, le désigne lui-même comme toujours prêt à se dévouer, à l'instar d'une victime, au salut de tous; enfin, cette redoutable inscription de la lame d'or : LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR, rappelle ainsi tout ensemble, et les devoirs et les droits attachés à un pareil diadème.

Viennent ensuite les préparations et les holocaustes ordonnés pour la consécration du grand prêtre et des lévites, par l'onction de l'huile sainte et par l'aspersion du sang. Mais tout cet appareil aboutit à une conclusion qui ramène toujours les pensées de sanctification, et dispose les âmes aux promesses de la loi de grâce. Et, en effet, les dernières paroles de l'Ange, après avoir recommandé à Moïse l'immolation de l'*agneau* symbo-

lique, se terminent ainsi : « C'est là le sacrifice qui doit être offert à Dieu par un culte perpétuel, de génération en génération, à l'entrée du Tabernacle du témoignage où je veux te parler ; c'est encore là que je donnerai mes ordres aux enfants d'Israël et que l'autel sera consacré par l'éclat de ma gloire. Et je sanctifierai aussi le Tabernacle du témoignage avec l'autel, et Aaron avec ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce ; et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu. Et ils sauront que je suis le Seigneur, leur Dieu, qui les ai tirés de la terre d'Égypte, afin d'établir ma demeure au milieu d'eux, moi qui suis le Seigneur leur Dieu. »

Plus loin, l'Ange recommande à Moïse de remplir d'eau la cuve d'airain, pour la purification du grand prêtre et des lévites : « Aaron et ses fils y laveront leurs pieds et leurs mains, avant d'entrer dans le Tabernacle du témoignage, et lorsqu'ils devront approcher de l'autel pour offrir des parfums au Seigneur ; et cette prescription sera éternelle pour Aaron et pour tous ceux de sa race qui seront ses successeurs. »

On conçoit parfaitement que ces ablutions figuratives s'appliquent bien plus à la purification de l'âme qu'à celle du corps. La menace terrible qui vient s'y joindre en est la preuve ; et le sceau de l'éternité, empreint sur ce symbole, atteste encore une spirituelle et divine opération.

L'Ange donne aussi le long détail de tous les aromates destinés, avec le fruit de l'olivier, à la composition de l'huile qui doit servir aux onctions sacrées et du Taber-

nacle, et de l'arche, et de la table des offrandes, et des vases du culte, et du candélabre d'or à sept branches, et de l'autel des parfums, et de l'autel des holocaustes, et des autres objets consacrés au service divin; et il déclare que tout ce qui recevra cette bénédiction sera saint et sacré, et que celui qui y touchera sera sanctifié.

Qu'est-ce à dire?... Est-ce qu'un simple attouchement suffit à purifier l'homme impur? Non, non! même sous l'ancienne loi, il falloit d'abord être fidèle pour être sanctifié encore; il falloit unir à l'observance des ablutions légales la disposition du cœur, car cet heureux attouchement figuroit l'union de l'âme à Dieu par la prière et par la grâce, sinon dans la mesure infinie dont la source ne s'est pleinement ouverte que sous la lance du Calvaire, du moins dans la proportion obtenue, et comme par avance, sur les mérites du Rédempteur.

Ce symbole du *toucher* fait comprendre aussi combien le fidèle doit approcher des choses sacrées, les atteindre, y adhérer.

Or, l'homme n'y adhère pas quand sa pensée y reste étrangère; il n'y atteint pas quand il avance la main sans inspiration, sans amour, sans foi; il n'y touche pas efficacement quand cette froide main pose sur l'objet sacré, toute seule, en l'absence du cœur et de l'âme, qui devroient vivifier son étreinte; ou plutôt, cette même étreinte est alors une profanation; elle appelle la mort là où venoit la vie; et, si nous appliquons au sanctuaire de la nouvelle alliance des vérités déjà si lumineuses, de quel éclat nouveau ne sont-elles pas

environnées? D'un côté, quel attrait ! de l'autre, quelle terreur!

Mais, ce n'est pas seulement sur l'abus des choses saintes que la loi de Dieu exerce sa rigueur; elle l'exerce encore sur l'irrévérence qui veut les imiter pour des usages profanes.

Après avoir dit à Moïse de répandre l'huile des onctions sur Aaron et sur ses fils, et de les sanctifier ainsi pour le sacerdoce, l'Ange poursuit en ces termes, au nom du Seigneur : « Tu diras aux enfants d'Israël : Cette huile des onctions me sera consacrée parmi vous et dans la suite de vos générations. Il ne sera point permis d'en oindre la chair de l'homme, ni d'en imiter la composition, car elle est sanctifiée et vous la regarderez comme sainte; et quiconque en composera de semblable et en donnera à celui qui est étranger au sacerdoce, sera exterminé du milieu de son peuple. »

Enfin, l'Ange, indiquant la composition du parfum de l'autel, comme il avoit indiqué celle de l'huile des onctions, déclare aussi que ce parfum sera *saint et sacré*, et il termine par la même menace : « Vous n'en composerez point de semblable à votre usage, parce qu'il est consacré à Dieu; et l'homme, quel qu'il soit, qui feroit une telle composition, pour en respirer l'odeur, sera exterminé du milieu de son peuple. »

Sans doute il est permis de respirer l'encens des cérémonies du culte divin, mais toujours en rapportant exclusivement à Dieu tout l'honneur de cet hommage, comme toute la joie de son service. Place à l'homme devant les autels, mais gloire à Dieu seul!

Les prohibitions relatives à des objets extérieurs, à des onctions, à des parfums, condamnent avec plus de force encore les adorations prostituées à la créature. Plus, en effet, l'hommage de l'intelligence est élevé au-dessus de la fumée de l'encens, plus est grande l'injure faite au Créateur par celui qui lui dérobe cet hommage. Est-ce que toute chair ne se flétrit pas comme l'herbe des champs? Est-ce que toute gloire humaine n'est pas une vaine gloire? Dieu seul a droit au sacrifice de louange comme au culte de l'adoration. Malheur donc à ceux qui portent soit les parfums sacrés, soit la divine harmonie, ces dons du Ciel, à l'autel des idoles ! Nous les avons vus, hélas ! et nous les voyons encore. Qu'ils disparoissent ; non plus, ô mon Dieu ! sous le feu de la foudre, mais dans les eaux de la grâce, et que, du sein de vos miséricordes, ils ressuscitent et reparoissent au milieu des enfants de lumière, pour mêler avec eux la douce poésie des larmes aux hymnes de la reconnoissance ! L'inspiration des Anges ne manquera point à leur repentir, et la lyre qui a tant pleuré sur les bords du Cédron, leur prêtera, avec le souvenir de ses douleurs, la gloire de ses magnifiques espérances. Ils réveilleront, ils consoleront, ils réjouiront eux-mêmes la foi de leurs frères ; et alors, tous les parfums, comme toutes les harmonies, monteront ensemble jusqu'au trône de l'Éternel.

Inspiration des arts. — Travail et repos.

Toute science, comme toute bonne inspiration, vient du Ciel, et par l'entremise des Anges. Les plus humbles arts, de même que les plus grandes créations du génie, ont leur source dans la pensée divine. L'homme ne possède que ce qu'il reçoit ; et ses lumières les plus vives ne sont que des rayons échappés de l'immense foyer du soleil des intelligences, c'est-à-dire de Dieu même. L'Écriture le dit assez dans ce qui va suivre : elle y rappelle aussi le jour consacré au culte, et il est bien juste en effet que le suprême Ordonnateur du travail en règle la durée et réserve son jour de repos et de bénédiction.

« L'Ange du Seigneur parla ainsi à Moïse :

« Voici que j'ai appelé par son nom Beseléel, fils de Hur, de la tribu de Juda, et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu, de l'esprit de sagesse, de pénétration et de science, pour toutes sortes d'œuvres, et pour inventer tout ce que l'art peut entreprendre avec l'or, l'argent, l'airain, le marbre, les pierres précieuses et les différentes espèces de bois. Je lui ai associé Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan. J'ai répandu la lumière dans le cœur de tous les habiles artisans, afin qu'ils puissent exécuter tout ce que j'ai prescrit, le Tabernacle de l'alliance, l'arche du témoignage, le propitiatoire au-dessus, et tout ce qui doit être consacré ; la table avec ses vases, le candélabre d'or pur avec ses lampes,

l'autel des parfums, l'autel des holocaustes, les vases destinés à leur service; la cuve d'airain avec sa base; les ornements saints du grand prêtre Aaron et de ses fils, dont ils doivent être revêtus dans les fonctions sacrées de leur sacerdoce; l'huile des onctions, et le parfum aromatique du sanctuaire.

« L'Ange dit encore à Moïse : Parle ainsi aux enfants d'Israël : Soyez fidèles à observer le jour de mon repos; car c'est le signe établi entre moi et vous, et il sera transmis à vos descendants, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur et qui vous sanctifie. Gardez donc mon jour, parce qu'il est saint pour vous. Celui qui l'aura violé sera puni de mort, et celui qui travaillera dans ce jour sera retranché du milieu de son peuple. Vous travaillerez durant six jours; le septième est le jour du sabbat et du repos consacré au Seigneur. Quiconque fera un travail ce jour-là sera mis à mort. Que les enfants d'Israël observent donc le sabbat et qu'ils le célèbrent de race en race : c'est le pacte éternel de mon alliance avec Israël; c'en est le signe à jamais durable; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il s'est reposé le septième jour. »

Que l'on ne s'étonne pas d'entendre la défense, toujours menaçante, du travail des mains le jour du Seigneur. Le Dieu qui donne la vie et tous les instants dont elle se compose, est bien le maître de retenir, un jour sur sept jours, non point pour la suspendre, mais pour la consacrer à son service; et ce jour doit être et le plus doux, et le plus beau de chaque période ainsi réglée sur l'œuvre de la création. Quoi de plus juste

que de faire la part de Dieu dans l'existence que nous tenons de Dieu! Ici, toute transgression volontaire est une révolte ouverte; et la créature qui ose contester et violer le droit du Créateur, est digne, en effet, des plus terribles châtiments. Sous l'ancienne loi, c'étoit donc la mort. Mais la loi de grâce laisse à l'homme coupable le temps des pleurs et de l'expiation. Bénissons cette loi des miséricordes, mais rendons gloire aussi à la loi première qui nous fait si bien comprendre le crime des rébellions et la justice des vengeances.

Il est remarquable que la redoutable sanction du précepte divin est renouvelée, précisément, au sujet des inspirations données d'en haut à tous les artisans des magnificences du Tabernacle. La condamnation des œuvres serviles dans les jours saints devient ainsi plus frappante encore. Que l'homme ne l'oublie donc jamais! Il doit tout à Dieu; il lui doit l'air qu'il respire, le temps qu'il emploie, l'intelligence du travail qu'il exécute. Ah! du moins, qu'il ne dérobe rien à sa gloire!

« Après avoir dit toutes ces paroles, sur la montagne de Sinaï, l'Ange du Seigneur, ajoute l'Exode, donna à Moïse deux tables du témoignage; elles étoient de pierre et écrites avec le doigt de Dieu. »

Le Veau d'or. — Le Châtiment. — L'Ange conducteur.

Qui auroit pu le croire? au pied même du Sinaï, et sous les rayons de sa cime glorieuse, le peuple d'Israël oublie Dieu et adore une idole! On est confondu d'étonnement à ce désolant spectacle. Mais, hélas! c'est ce que nous voyons encore nous-mêmes tous les jours. Ne sommes-nous pas comme investis de toutes les merveilles de la religion? Est-ce que nos vieux temples n'élèvent par leur majestueux témoignage jusqu'au Ciel, sur la poussière des siècles? Est-ce que la grande voix des cantiques de Sion n'arrive pas constamment à nos oreilles? Est-ce que, même au milieu des plus humbles chaumières, le Dieu des dieux n'habite pas avec les enfants des hommes? Est-ce que les ministres sacrés ne sont pas, toujours et partout, dévoués au salut de leurs frères? Est-ce qu'il manque quelque lumière à l'éclat des vérités saintes? Et pourtant, où vont les plus nombreuses masses du peuple, où vont-elles porter leurs loisirs, leurs hommages, leurs applaudissements et leurs joies? Où vont la plupart des mortels de toutes les classes et de tous les rangs? Le veau d'or n'a-t-il pas encore les préférences de ce qu'on appelle l'immense majorité des peuples, même les plus éclairés? Or, écoutons la leçon des Anges du Sinaï, elle est terrible, mais elle est méritée; et le dernier malheur de l'homme seroit d'en méconnoître la vérité et la justice.

« Le peuple, voyant que Moïse tardoit longtemps à descendre de la montagne, s'ameuta contre Aaron et lui dit : Venez et faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car, pour Moïse, cet homme qui nous a tirés de la terre d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Aaron leur répondit : Otez à vos femmes, à vos fils et à vos filles leurs boucles d'oreilles, et apportez-les-moi. Et le peuple fit ce qu'ordonnoit Aaron et lui apporta les boucles d'oreilles. Et Aaron les ayant reçues, les fit fondre et en forma un veau d'or, et aussitôt les Israélites s'écrièrent : Voici, ô Israël, voici les dieux qui t'ont ramené de la terre d'Égypte ! Effrayé à cette vue, Aaron fit dresser un autel en face du veau d'or, et il publia, par la voix d'un héraut, cette annonce : *Demain, c'est la fête solennelle du Seigneur !* Et dès le matin, le peuple se levant offrit des holocaustes et des hosties pacifiques au veau d'or. Après quoi, il s'assit pour manger et pour boire; puis il se releva pour jouer.

« Alors le Seigneur parla à Moïse (par la voix de l'Ange) et lui dit : Va, descends de la montagne, car ton peuple, le peuple que tu as tiré de l'Égypte, abandonne bien vite le chemin que tu lui as montré. Il vient de fabriquer un veau d'or et de l'adorer, et il a dit, en lui sacrifiant des victimes : *O Israël ! voilà les dieux qui t'ont ramené de l'Égypte.* Et l'Ange dit encore à Moïse : « Je vois que ce peuple a la tête endurcie. Laisse-moi me livrer à la fureur de mon indignation contre eux, afin que je les extermine; et je te ferai le chef d'un autre peuple nombreux. » Mais Moïse supplioit le Sei-

gneur son Dieu et lui disoit : « Pourquoi, Seigneur, votre courroux s'allume-t-il contre votre peuple que vous avez tiré de l'Égypte avec tant d'éclat et de puissance? Que les Égyptiens, je vous en conjure, ne disent point : Il les a savamment conduits pour les exterminer dans les montagnes et pour les effacer de dessus la terre! que votre fureur s'apaise! laissez-vous fléchir, et pardonnez à l'iniquité de votre peuple! souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, vos serviteurs, auxquels vous avez ainsi juré vous-même : *Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel, et je donnerai à vos enfants toute cette terre dont j'ai parlé, et vous la posséderez à jamais.*

« Alors le Seigneur s'apaisa et cessa de vouloir infliger à son peuple le mal dont il l'avoit menacé. Et Moïse descendit de la montagne, tenant les deux tables du témoignage écrites de chaque côté. Elles étoient l'œuvre de Dieu, et l'écriture étoit de sa main.

« Or, Josué, entendant les rumeurs et les vociférations du peuple, dit à Moïse : Des cris semblables aux cris des combats s'élèvent du milieu du camp. Moïse répondit : Non, ce ne sont ni les cris des combattants, ni ceux des vainqueurs mettant les vaincus en fuite; mais j'entends des voix qui chantent. Et lorsqu'il fut près du camp, il vit le veau d'or et les danses en chœur. A cette vue, il s'irrita violemment, jeta les tables qu'il portoit et les brisa au pied de la montagne; puis, saisissant le veau d'or, il le mit au feu, le réduisit en poudre, et mêlant cette poudre avec l'eau, il la fit boire aux enfants d'Israël, et il dit à Aaron :

Que vous a donc fait ce peuple pour que vous ayez attiré sur lui le châtiment d'un si grand péché? Aaron répondit : Que mon seigneur ne s'irrite pas! car vous connoissez ce peuple et vous savez combien il est porté au mal. Ils m'ont dit : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; mais, quant à ce Moïse qui nous a tirés de la terre d'Égypte, nous ne savons ce qu'il est devenu. Et je leur ai dit : Quels sont ceux d'entre vous qui ont de l'or? et cet or, ils me l'ont apporté, ils me l'ont donné; et je l'ai fait fondre, et le veau d'or en est sorti. Moïse voyant donc que tout le peuple étoit dépouillé et de son or et du secours de Dieu (car Aaron l'avoit ainsi mis à nu au milieu de ses ennemis, à cause de cette honteuse idolâtrie), s'arrêta à l'entrée du camp, et s'écria : Que tous ceux qui sont au Seigneur se joignent à moi ! Et alors les enfants de Lévi s'étant assemblés autour de lui, il ajouta : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Que tout homme s'arme de son glaive ! passez et repassez à travers le camp, d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son ami et son parent le plus proche ! Les enfants de Lévi firent ce qu'ordonnoit Moïse; et environ vingt-trois mille hommes périrent ce jour-là. Et Moïse dit aux lévites : Vous avez consacré vos mains au Seigneur, en immolant vos fils et vos frères, afin que la bénédiction de Dieu vous soit donnée ! Et, le lendemain, Moïse parla ainsi au peuple : Vous avez commis un péché énorme. Je monterai vers Dieu pour savoir comment je pourrai le fléchir et vous obtenir le pardon d'un tel crime. »

La nature frémit au récit de cette lamentable immo-

lation ; mais la Foi comprend que Dieu est le maître de la vie des hommes, et de la vie du corps, et de la vie de l'âme. Il les punit ou dans le temps, ou dans l'éternité, ou même de ce double supplice, suivant la perversité des consciences dont il est le seul juge. Adorons sa volonté sainte, et gardons-nous du moindre murmure. Le fidèle, sous la loi des miséricordes, doit toujours suivre les traces de Celui qui a dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Oh ! oui, l'Église de Jésus-Christ a *horreur du sang !* Les expiations qu'elle inflige sont uniquement celles des larmes et des amertumes intérieures. Mais elle est à genoux devant les terribles enseignements de l'ancienne loi. Elle reconnoît l'absolu domaine de Dieu sur toute créature ; et, à ses yeux, les ordres donnés par la voix de l'Ange à Moïse, et par Moïse aux lévites, pour ce grand holocauste, ne permettoient pas un seul instant d'hésitation dans l'obéissance.

Etranges contrastes ! d'une part, les hommes corrompus et corrupteurs, les hommes les plus coupables, osent contester un juste et rigoureux châtiment ; et ces mêmes hommes, pour assouvir leurs passions, ne craignent pas de jeter le germe de tous les maux à leurs victimes, le désespoir dans les familles, la perturbation dans la société, et partout le poison des vices ! Et d'autre part, on exalte la gloire des armes ! et enfin les âmes les plus miséricordieuses, celles qui se reprocheroient jusqu'à l'ombre d'un désir de vengeance, celles qui gémissent sans cesse sur les fléaux du Ciel, celles qui s'abstiennent de tout ce qui pourroit nuire à leurs

semblables, bénissent toujours le bras du Dieu vengeur; elles l'adorent, alors même qu'au milieu des désastres publics les fidèles semblent confondus avec les impies dans un seul et même arrêt. Mais l'éternité explique tout (1). Ne laissons pas échapper une admirable leçon, dans le double exemple donné par Moïse, et d'ardente prière pour son peuple, et de zèle dévorant pour la gloire de son Dieu. Le même Moïse qui, en apprenant de la bouche du Seigneur la prévarication d'Israël, avoit obtenu par sa vive intercession le salut d'Israël, le même Moïse, quand il voit de ses propres yeux l'idole du veau d'or, est emporté par l'inspiration divine jusqu'à donner l'ordre d'une première et sanglante expiation, car cet ordre est l'ordre d'en haut; et peut-être obtiendra-t-il ainsi miséricorde pour le plus grand nombre. Sans doute l'amour des hommes est commandé par la loi sainte, mais avant tout, l'amour de Dieu et le zèle de sa gloire!

Dans cette scène sanglante du camp de Sinaï, il faut reconnoître la déplorable faute d'Aaron, car, bien qu'il

(1) A ces âmes, tout à la fois douces et résignées, il appartient de comprendre, au sujet de ce drame biblique, le magnifique langage que le plus tendre de nos poëtes met dans la bouche de Joad:

« Dieu sur ses ennemis répandra la terreur.
Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur;
Frappez et Tyriens et même Israélites:
Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
Qui, lorsqu'au dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides,
Et par ce noble exploit vous acquirent l'honneur
D'être seuls employés aux autels du Seigneur? »

n'eût pas encore reçu l'onction sainte comme grand Prêtre, sa foiblesse à la tête du peuple confié à sa garde, en l'absence de Moïse, n'avoit point d'excuse. Sans doute il ne partageoit pas l'idolâtrie des Israélites dans le fond de son cœur; il essayoit même de leur rappeler la mémoire des fêtes sacrées ; mais, hélas ! en suivant toujours les inspirations de la peur, cette mauvaise conseillère des conducteurs des nations ! et Dieu vouloit montrer ainsi, jusque dans le chef de la race sacerdotale, combien sont fragiles les instruments humains dont il daigne se servir, même pour le ministère des autels ! et plus tard la faute de Pierre, bien autrement grave que la fatale foiblesse d'Aaron, fera éclater davantage encore la vertu de Dieu dans l'infirmité de l'homme. Le premier grand prêtre de l'Église du Christ, le prince des Apôtres, méritera cette gloire de la primauté, par les larmes d'un prompt repentir, et il la consacrera dans son propre sang. Et alors, ne se jugeant pas digne d'être élevé sur la croix de la même manière que son divin Maître, il obtiendra cette heureuse condition d'y être cloué, la tête en bas. Tout est donc surnaturel, tout est miracle, dans la fidélité, dans le courage, dans l'héroïsme du pauvre cœur des mortels. Que se passoit-il dans celui d'Aaron après sa triste complicité du veau d'or? Il fut au nombre des Israélites épargnés par le glaive des justices, et bientôt après sacré comme pontife suprême. Quelle réponse à tous les doutes ! Elle dit assez haut que ce même cœur étoit tout inondé, jusque dans ses derniers replis, du torrent des larmes. Et cependant Dieu vouloit d'abord frapper

Aaron ! Mais la prière de Moïse avoit sauvé son frère. Et pourquoi les autres coupables n'ont-ils pas obtenu le même pardon ? Adorons humblement le mystère des jugements de Dieu. Nous l'avons dit et nous ne pouvons trop le redire : l'éternité explique tous les problèmes que notre courte vue ne sauroit résoudre et ne doit pas même aborder. Ici pourtant, un autre livre des Saintes Lettres, le Deutéronome, où Moïse donne de nouveaux détails sur les grands faits de l'Exode, jette encore quelque lumière. Il y rappelle comment les tables de la loi ont été brisées par lui, en présence du peuple prévaricateur, et il ajoute : « Je me prosternai devant le Seigneur comme auparavant, durant quarante jours et quarante nuits, sans prendre aucune nourriture ni aucun breuvage, à cause de tous vos péchés contre le Seigneur, par lesquels vous avez provoqué sa colère ; car je redoutois son indignation et sa vengeance, qui le sollicitoient à vous exterminer. Et le Seigneur m'exauça encore pour cette fois. Et il s'étoit violemment irrité aussi contre Aaron, et il vouloit le perdre ; et je l'apaisai de même, en priant pour lui. Alors j'ai pris votre péché, le veau d'or que vous aviez fait, et je l'ai jeté au feu, je l'ai disloqué en morceaux, je l'ai totalement réduit en poudre, et je l'ai dispersé dans l'eau du torrent qui descend de la montagne (1). »

Il y avoit donc eu quelque intervalle entre la première explosion du courroux de Moïse et l'éclatante punition de l'apostasie. Il avoit laissé aux coupables le

(1) *Deuter.*, IX, 7-21.

temps de se juger, de se condamner eux-mêmes, et d'implorer la miséricorde infinie, en se résignant à la peine temporelle de leur crime. Ainsi, sans vouloir s'immiscer dans les arrêts du souverain Juge, la Foi se console toujours avec ses espérances. Et ne voit-on pas, jusque sous les coups de la justice humaine, les plus grands criminels, dès que la pensée de la bienheureuse éternité les saisit, se réjouir d'un supplice mérité et se faire de leur échafaud le marchepied du Ciel? Ne soyons donc plus étonnés de la silencieuse immolation des vingt-trois mille Israélites. Il n'apparoît pas que les fils de Lévi aient rencontré de résistance. De même que tout Israël, sans murmurer, avoit bu avec l'eau la poudre du veau d'or, pour se convaincre du néant de cette idole, de même, inspirées et soutenues par les Anges, les nombreuses victimes ont dû tendre la gorge au glaive; et ce glaive, dans la suite des siècles, est devenu un symbole de grâce entre les mains des vrais lévites, sous la loi nouvelle; c'est le glaive de la parole divine; il tue la vie terrestre, il ressuscite la vie spirituelle. Heureux celui qui en est frappé! les Anges l'environnent; ils versent leur lumière au-devant de ses pas, comme leurs parfums sur ses blessures, et un jour ils couronneront ses glorieuses cicatrices.

« Moïse étant donc retourné devant le Seigneur, lui dit : Ce peuple a commis un énorme péché; il s'est fabriqué des dieux d'or; mais je vous conjure de lui pardonner ce crime! ou, si vous ne pardonnez pas, effacez-moi du livre écrit de votre main. Le Seigneur lui répondit : J'effacerai de mon livre celui qui aura

péché contre moi. Quant à toi, va et conduis ce peuple là où je t'ai dit de le conduire : MON ANGE MARCHERA DEVANT TOI ; et, au jour de la vengeance, je les visiterai pour le châtiment de leur crime. »

Nous l'entendons : c'est au moment même où Dieu exerce ses jugements qu'il annonce de nouveau la protection de l'Ange conducteur : sa miséricorde est comme inséparable de sa justice. Le pécheur obstiné est donc sans excuse. Mais le cœur droit s'humilie sous le fléau vengeur ; et, alors même qu'il est brisé dans le temps, il est béni pour l'éternité. Et quelle prière aussi que celle de Moïse ! L'amour de Dieu, le zèle de sa gloire, le dévouement au peuple confié à ses mains, l'entraîne jusqu'à cet excès de vouloir être *anathème*, si sa prière n'est pas exaucée et si elle a besoin de ce sacrifice qui défie toutes les autres expiations. Charité sans mesure et sans frein, elle n'est pas même arrêtée par la voix de Dieu : ou plutôt la grâce de Dieu l'enflamme jusqu'à cette sainte violence qui subjugue la foudre, désarme le Ciel et en force l'entrée. Sans doute, un tel sacrifice, si extrême qu'il soit, n'a rien de comparable aux mérites infinis de la victime céleste ; mais on y reconnoît l'un de ses plus grands précurseurs.

La Face de Dieu.

Israël quitte le Sinaï ; mais le Seigneur marche encore devant lui dans la nuée, et Moïse reste toujours en communication avec les Anges, et, par eux, il pénètre, non jusqu'à l'essence divine, mais jusqu'en sa présence, couverte seulement d'un voile de lumière, en telle sorte que, ne pouvant voir Dieu même, il contemple les rayons et les traces de sa gloire. Jamais explication plus expresse n'a été donnée d'une vision divine. Suivons donc la narration biblique.

« Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit : Va, sors de ce lieu, et conduis le peuple que tu as tiré de l'Égypte vers la terre que j'ai promise, avec serment, à Abraham, à Isaac et à Jacob, en leur disant : *Je donnerai ce pays à votre postérité.*

« Et j'enverrai mon Ange comme précurseur, pour en chasser les Chananéens, les Amorrhéens, les Héthéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Jébuséens, et vous introduire dans une contrée où coulent le lait et le miel ; mais je n'y entrerai pas moi-même avec vous, parce que vous êtes un peuple à tête dure, et je craindrois de vous exterminer dans la route. Et le peuple, entendant ces paroles, se mit à pleurer, et nul ne se revêtit de ses ornements, car le Seigneur avoit dit à Moïse : Parle aux enfants d'Israël et déclare-leur ceci : *Vous êtes un peuple à tête dure. Si je descends au milieu de vous, je vous exterminerai. Quittez donc aujourd'hui tous*

vos ornements, afin que je sache comment j'en userai envers vous. Les enfants d'Israël quittèrent donc leurs ornements au pied de la montagne d'Horeb.

« Et Moïse, enlevant le Tabernacle, le dressa loin du camp et le nomma *le Tabernacle de l'alliance.* Et tous ceux du peuple qui avoient entre eux quelques différends, venoient devant le Tabernacle de l'alliance, hors du camp ; et lorsque Moïse sortoit pour aller au Tabernacle, tout le peuple se levoit, et chacun se tenoit à l'entrée de sa tente et suivoit des yeux les pas de Moïse jusqu'à ce qu'il entrât dans le Tabernacle; et quand Moïse étoit dans le Tabernacle de l'alliance, la colonne de nuée descendoit et se tenoit contre le Tabernacle; et le Seigneur parloit avec Moïse. Alors, tous les enfants d'Israël, voyant la colonne de nuée à l'entrée du Tabernacle, restoient eux-mêmes à l'entrée de leurs tentes, et de là ils adoroient le Seigneur.

« Or, le Seigneur parloit à Moïse face à face, comme un ami parle à son ami; et lorsque Moïse retournoit dans le camp, son serviteur Josué, fils de Nun, ne s'éloignoit point du Tabernacle. Et Moïse dit au Seigneur: Vous m'ordonnez de conduire ce peuple, et vous ne me dites pas quel est celui que vous enverrez avec moi, encore que vous m'ayez dit : Je te connois par ton nom, et tu as trouvé grâce à mes yeux. Si donc j'ai trouvé grâce devant vous, faites-moi voir votre face, afin que je vous connoisse, et que je trouve grâce à vos yeux; et regardez favorablement toute cette multitude qui est votre peuple. Le Seigneur répondit : Je marcherai moi-même devant toi, et je te donnerai le repos. Et Moïse

ajouta : Si vous ne marchez vous-même devant nous, ne nous faites point sortir d'ici ! car, comment moi et votre peuple pourrons-nous savoir que nous avons trouvé grâce à vos yeux, si vous ne marchez avec nous, afin que nous soyons en honneur parmi tous les peuples de la terre? Et le Seigneur répondit : Je ferai ce que tu viens de me demander, car tu as trouvé grâce devant moi, et je te connois par ton nom. Et Moïse reprit : Découvrez-moi votre gloire! Et le Seigneur répondit : Je te ferai voir toutes sortes de biens, et je prononcerai devant toi le nom ineffable de Dieu. Je ferai miséricorde à qui je voudrai et j'userai de clémence envers qui il me plaira. Et le Seigneur dit ensuite : Tu ne pourras voir ma face, car nul homme ne me verra sans mourir. Et le Seigneur dit encore : Voici un lieu où je suis; viens et arrête-toi sur le rocher; et lorsque ma gloire passera je te placerai dans l'ouverture de la pierre, et je te couvrirai de ma main, jusqu'à ce que je sois passé; et j'ôterai ma main, et tu me verras par derrière, mais tu ne pourras voir ma face. »

Toutes les communications de Dieu avec Moïse, avons-nous dit, sont entièrement expliquées dans ce colloque sublime. Le Seigneur lui parle *face à face*, et pourtant il lui déclare que nul homme ne verra Dieu sans mourir ! par conséquent la face de Dieu ne doit pas s'entendre ici comme elle est au ciel, mais seulement comme une forme angélique, une majestueuse apparence, un vêtement de lumière et de gloire; et cette forme n'est qu'un emprunt, cette apparence n'est qu'un symbole, cette lumière n'est qu'une ombre, cette

gloire n'est qu'un voile, en comparaison de la splendeur divine, où l'œil de la chair trouveroit soudainement la mort, et l'œil de l'âme une vie nouvelle, mais immédiatement séparée du corps.

C'est donc toujours par la voix de l'Ange que Dieu parle à Moïse. Comme elle est suave cette parole! c'est celle d'*un ami à son ami*. Comme elle prépare déjà de loin cette autre parole, plus pénétrante encore, de l'Homme-Dieu à ses apôtres : VOUS ÊTES MES AMIS (1)! Correspondance visible entre les divins colloques, à quinze siècles d'intervalle, et qui donne aussi l'explication parfaite des visions de Moïse. Quand le Seigneur lui dit : Arrête-toi sur le rocher! ne voyons-nous pas, dans ce roc inébranlable, la figure du CHRIST? N'est-il pas la pierre angulaire de l'édifice? et cette pierre n'est-elle pas la source des eaux vives de la grâce? n'est-elle pas la pierre spirituelle qui, comme le dit saint Paul, abreuvoit le peuple dans le désert? Oui, car il l'affirme aussitôt, *cette pierre étoit* LE CHRIST, *Petra autem erat Christus* (2). Là est Dieu! et Dieu lui-même le déclare à Moïse : *Voici un lieu où je suis ; viens, arrête-toi sur le rocher, et lorsque ma gloire passera, je te placerai dans l'ouverture de la pierre.* Elle est donc ouverte cette pierre? Le feu de l'amour éternel, plus encore que les clous de la croix et que la lance du soldat, l'ouvre en effet à toutes les âmes fidèles. C'est le corps adorable, c'est le cœur sacré du Sauveur, dans l'Eucharistie; là, seulement, l'homme peut entrevoir Dieu : là, une main

(1) *Amici mei estis.* Joan., XV, 14. — (2) I *Cor.*, X, 4.

divine, celle du Christ, daigne couvrir l'œil mortel, pour le préserver de la mort, dans cette visite de l'Auteur de la vie. Car il faut toujours des voiles à la Divinité pour se communiquer à la créature. Dieu ne se montre, ici-bas, que par les vestiges, que par les derniers rayons de sa gloire. Alors même que l'homme comblé de grâce est entré jusque dans l'ouverture de la pierre; alors même qu'il est comme incorporé au temple spirituel dont le Christ est la clef de voûte; alors même qu'il peut dire : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ, qui vit en moi;* il ne peut pas voir, autrement que par l'œil de la Foi, et comme en passant, le Dieu qu'il possède et dont il est possédé. Mais la vision intuitive, la bienheureuse vision est réservée pour le Ciel, pour l'éternité.

Les rayons de la gloire de Dieu au front de Moïse.

Le voisinage de l'Horeb et du Sinaï explique le prompt retour de Moïse.

« Le Seigneur lui dit : Prépare deux tables de pierre semblables à celles que tu as brisées, et j'y graverai les paroles qui étoient sur celles-ci. Sois tout prêt, dès le matin, pour monter aussitôt sur le Sinaï, et tu resteras à la cime avec moi. Que personne ne te suive et que nûl ne paroisse sur toute la montagne; que même ni les bœufs ni les brebis ne paissent à l'entour. Moïse

prépare donc les deux tables de pierre, et se levant dès l'aube du jour, il monte sur le Sinaï, portant les deux tables, comme Dieu le lui avoit ordonné. Alors, le Seigneur étant descendu dans la nuée, Moïse se tint en sa présence, en invoquant le nom de Jéhovah; et comme le Seigneur passoit devant lui, il le pria ainsi : Souverain Dominateur, Seigneur Dieu, vous êtes plein de compassion et de clémence, patient, riche en pardons, et toujours vrai : vous répandez vos miséricordes jusqu'à mille générations. Vous effacez les iniquités, les péchés et les fautes. Nul n'est innocent et pur à vos yeux, et vous retrouvez le crime des pères dans leurs enfants et leurs descendants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Et aussitôt Moïse se prosterna contre terre, en adorant Dieu; et il ajouta : Si j'ai trouvé grâce devant vous, Seigneur, je vous en supplie, soyez vous-même notre conducteur; car ce peuple est un peuple à tête dure. Daignez donc effacer nos péchés et nos prévarications, et possédez-nous comme votre héritage. Le Seigneur répondit : Je manifesterai le pacte de mon alliance à tous les regards, et je ferai des prodiges qui n'ont jamais été vus sur la terre, parmi les nations, afin que ce peuple, qui t'environne, contemple dans l'œuvre de mes mains la redoutable puissance de Dieu, »

La voix de l'Ange rappelle ensuite à Moïse les préceptes de la loi, pour qu'il les transmette à tout Israël, avec ces nouvelles recommandations : « Gardez-vous de jamais contracter des liens d'amitié avec les habitants de ces contrées ! ce seroit pour vous une cause

de ruine; mais renversez leurs autels, brisez leurs idoles, coupez et déracinez leurs bois, n'adorez pas les dieux étrangers. Le Seigneur se nomme le *Dieu jaloux:* il veut être seul aimé. Ne faites donc point alliance avec les habitants de ce pays, de peur qu'après s'être corrompus avec leurs idoles, et après avoir adoré leurs statues, quelques-uns d'entre eux ne vous invitent à manger la chair des victimes qu'ils auront immolées. Ne faites pas épouser leurs filles par vos fils, de peur que s'étant souillées par l'idolâtrie, elles ne les entraînent à se corrompre aussi avec leurs dieux. »

Plusieurs autres préceptes sont donnés ou renouvelés par l'Ange, relativement à la célébration des solennités, à l'oblation des premiers nés, à leur rachat et au repos sacré. Après quoi, le Seigneur dit encore à Moïse : Écris pour toi ces paroles par lesquelles j'ai fait alliance avec toi et avec Israël.

« Moïse demeura donc quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur, sur la montagne, sans prendre aucune nourriture ni aucun breuvage; et Dieu écrivit, sur les tables de pierre, les dix commandements de son alliance; et lorsque Moïse descendit de la montagne, il portoit les tables de la loi, et il ignoroit que de son front jaillissoient deux rayons de lumière, attestant ses entretiens avec Dieu.

« Les enfants d'Israël, voyant rayonner ainsi le front de Moïse, trembloient de l'approcher; mais, Moïse ayant appelé Aaron et les chefs de l'assemblée, ils s'avancèrent vers lui, et tous les enfants d'Israël vinrent ensuite; et Moïse exposa toutes les ordonnances

que le Seigneur lui avoit intimées sur la montagne de Sinaï; et, quand il eut cessé de parler, il mit un voile sur son front; mais, lorsqu'il entroit dans le Tabernacle, et lorsqu'il s'entretenoit avec le Seigneur, il ôtoit ce voile, jusqu'au moment où il s'en retournoit, et alors, il rapportoit aux enfants d'Israël tout ce que Dieu l'avoit chargé de leur prescrire. Ainsi contemploient-ils le front de Moïse toujours rayonnant au sortir de ses entretiens avec le Seigneur; mais Moïse se voiloit de nouveau toutes les fois qu'il leur adressoit la parole. »

Dans les premières lignes de ce texte révélateur, on voit les conditions du colloque divin. Le Prophète doit être prêt dès le matin. Nul ne peut accompagner ses pas, et rien de ce qui rappelle les soins terrestres ne peut même apparoître dans le voisinage de la montagne redoutable. Il faut que le cœur de Moïse, comme les tables du témoignage, soit entièrement libre, et disposé à recevoir les préceptes que Dieu veut y graver de sa main. Alors, la prière, avec l'invocation du nom ineffable de Jéhovah, devient comme le cri précurseur des célestes réponses; et aussitôt l'humilité suppliante entend la nouvelle promesse de l'alliance et l'annonce des prodiges inouïs qui doivent manifester, aux yeux des nations, la toute-puissance de Dieu.

Mais voici de nouveaux préceptes, ou plutôt, voici l'explication et l'application des plus saints commandements du Décalogue : Le Seigneur est le Dieu jaloux. A lui seul l'adoration, à lui seul l'amour, à lui seul tous les sacrifices. Point de communication, ni de près ni

de loin, avec les idoles! la pierre de scandale doit être brisée; l'occasion du péché doit être évitée comme le péché même, et les Anges crient aux hommes : Coupez donc le mal jusque dans sa racine, et foulez aux pieds toutes les idoles.

Moïse embrasse avec ardeur ces grands enseignements; il est tout entier à Dieu, et il demeure encore quarante jours et quarante nuits en sa présence. Aussi en rapporte-t-il le rayonnement céleste, témoignage éclatant de sa mission; mais elle est trop vive cette lumière, ils sont trop éblouissants ces rayons divins; qu'un voile les couvre, et que le peuple d'Israël puisse enfin s'approcher, sans effroi, de son auguste conducteur.

Ainsi, de même que les Anges, les prêtres de Dieu sont comme voilés devant les mortels. De quels respects doivent-ils donc être entourés dans les redoutables mystères dont ils sont les dispensateurs!

Le Sacerdoce. — La présence de Dieu.

Pour quelques jours encore, les Hébreux sont en face du Sinaï, de la montagne des révélations; bientôt ils vont partir et continuer leur route dans le désert. Le premier jour du premier mois de la seconde année, après leur sortie de la terre d'Égypte, est le jour fixé pour une grande et solennelle consécration.

Ce n'est pas dans l'Exode, mais au Lévitique, que se trouvent les détails de l'onction sacrée d'Aaron et de sa race (1). Toute l'assemblée d'Israël y est convoquée, car le sacerdoce est établi pour le salut du peuple de Dieu; et c'est Moïse lui-même, l'ambassadeur sacré, figure du vrai Messie, qui consacre avec l'huile sainte les ministres des autels. C'est lui qui leur donne les ornements et les vêtements d'honneur, signes visibles de la dignité et de la pureté sacerdotales. C'est lui qui attache au front du grand prêtre le *rational* de la *doctrine* et de la *vérité*, et le diadème sanctifié par le nom ineffable de Jéhovah. C'est lui qui bénit tous les vases et tous les objets destinés au culte. C'est lui qui offre la première immolation du sanctuaire. C'est lui qui imprime au grand prêtre et aux lévites, avec le sang du sacrifice, le sceau du dévouement, jusqu'à la mort, s'il le faut, pour le Seigneur et pour son peuple. C'est lui qui ordonne leur retraite dans la méditation durant la mystérieuse semaine de leur consécration, ainsi que leur prière, jour et nuit, dans le Tabernacle. C'est sous ses yeux, et d'après ses ordonnances, que Aaron, accompagné de ses fils, offre lui-même un holocauste au Seigneur; enfin, c'est encore Moïse qui annonce l'apparition de la gloire de Dieu (2).

Dieu va donc descendre dans la demeure qui, par son ordre, lui est préparée au milieu des enfants d'Israël. Tout le travail des artisans inspirés est à son terme. Le Tabernacle avec ses parvis, ses colonnes, son vesti-

(1) *Lev.*, VIII. — (2) *Ibid.*, IX.

bule; ses autels et ses parfums, avec ses ornements et ses vases sacrés, son sanctuaire et toutes ses riches tentures, s'élève majestueusement au-dessus des pavillons du peuple voyageur; Aaron et ses fils sont revêtus de leurs habits sacerdotaux; l'arche de l'alliance est déposée dans le Saint des Saints; la consécration est terminée; les immolations et les cérémonies sont consommées. Alors, la gloire du Seigneur apparoît à tout Israël; un feu sort du sanctuaire et dévore l'holocauste. Il faut rapprocher les deux relations sacrées. L'Exode continue donc ainsi :

« Une nuée couvrit le pavillon de l'oracle et il fut rempli de la gloire de Dieu. Et Moïse ne pouvoit pénétrer sous la tente de l'alliance, parce que la nuée enveloppoit tout, et que la Majesté du Seigneur y resplendissoit de toutes parts. Quand la nuée s'éloignoit du pavillon, les enfants d'Israël partoient, marchant en bon ordre et par groupes. Mais, si la nuée se fixoit au-dessus du tabernacle, le peuple s'arrêtoit là; car la nuée du Seigneur se reposoit, durant le jour, sur le pavillon de l'oracle; et elle apparoissoit comme une flamme durant la nuit, à la vue de toutes les tribus d'Israël, qui pouvoient ainsi la contempler de tous les points de la station où elles avoient dressé leurs tentes. »

Dieu habite donc avec Israël; il le dirige lui-même par le ministère de l'Ange conducteur dont il a dit : *Mon Ange marchera devant vous*. Aussi la colonne lumineuse, où réside la Majesté divine, est nécessairement accompagnée d'un cortége angélique et innombrable, mais invisible et indiqué seulement par l'éclat de la nuée du

Seigneur. Et que dire encore du Tabernacle même et du Saint des Saints? Toute la cour céleste n'est-elle pas à la suite du Roi éternel des Cieux? Tous les chœurs des Anges ne sont-ils pas autour du trône de sa gloire? Peut-il, ce grand Dieu, se séparer jamais du monde des intelligences, dont il fait la béatitude, et qui sans cesse chantent ses louanges, dans les extases de l'adoration? Sans doute, l'œil ne peut rien voir, l'oreille ne peut rien entendre de ces mystérieuses merveilles. Mais l'âme, mais le cœur de l'homme de foi, ne sauroient s'y tromper! Oui! les Anges sont partout où la Divinité daigne marquer sa présence; et c'est pourquoi le texte de l'Exode dit et redit que la nuée couvroit entièrement le Tabernacle, et que sa splendeur enveloppoit tout, de telle sorte que Moïse ne pouvoit d'abord y pénétrer. Cette dernière remarque nous fait comprendre que, de lui-même, le mortel le plus pur n'a ni le droit ni le pouvoir d'aborder la Majesté divine, si l'accès ne lui est ouvert par la miséricorde; c'est-à-dire que, pour accorder cette grâce, le Seigneur voile sa gloire, écarte la nuée, et livre passage au fidèle serviteur qu'il attire jusque dans les intimités d'un colloque divin.

Mais, si les communications avec Dieu sont ainsi réservées aux secrets du Tabernacle, du moins, la colonne lumineuse ne manque à aucun peuple dans le désert de cette vie. Soleil des consciences, elle éclaire tout homme venant en ce monde (1); et les Anges en distribuent les rayons dans tous les cœurs et dans toutes les

(1) *Illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.* Joan., I.

âmes. Les enfants d'Israël étoient comme inondés de cette lumière; elle guidoit tous les pas de leur pèlerinage; et, du seuil même de chaque tente, ils pouvoient facilement la contempler.

Ici finit l'Exode en même temps que la grande révélation du Sinaï. Désormais, le Seigneur va parler à Moïse du fond du Tabernacle.

LES ANGES

DU LÉVITIQUE.

Les Holocaustes et les Sacrifices.

Dans le détail même des nombreuses prescriptions qui se rapportent soit aux qualités des offrandes, soit aux formes sensibles et aux cérémonies des immolations, on reconnoît, dès l'abord, une pensée plus haute, et qui toujours vient aboutir aux paroles du Prophète, si admirablement traduites dans la langue racinienne :

« Du zèle de ma loi que sert de vous parer?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?
Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses?
Le sang de vos rois crie et n'est point écouté...
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété,
Du milieu de mon peuple exterminez les crimes,
Et vous viendrez après m'immoler vos victimes. »

Tout est donc symbolique dans les oblations de l'ancienne loi; la distinction marquée textuellement entre les *holocaustes* et les *sacrifices* en est la preuve, car elle

est fondée sur l'intention de celui qui les offre. N'est-ce pas annoncer hautement que le cœur doit exprimer son vœu, dans chaque offrande, et en remplir lui-même les conditions ? Or, toute oblation à Dieu, comme un *hommage*, pour reconnoître son domaine suprême, est un *holocauste ;* et toute oblation à Dieu, comme une *prière*, pour implorer des grâces, ou pour expier des fautes, est un *sacrifice*. Par conséquent, le ministère des Anges s'exerce pour ainsi dire de droit, dans ce mystérieux échange entre les supplications de la terre et les faveurs du Ciel.

Dans l'holocauste, il faut que l'hostie entière soit consumée (1) ; et il n'en doit rien rester ; ce qui indique toute l'élévation du sens spirituel. Le Dieu jaloux ne souffre point de partage.

Dans le sacrifice, une portion des offrandes est consacrée à la nourriture des ministres de l'autel. Mais à eux seuls il est permis d'en faire usage ; et l'exception confirme encore ainsi la loi principale des grandes immolations, où tout appartient au Seigneur.

Il ne seroit guère possible d'entrer ici dans les longs détails du Lévitique, sur les conditions cérémonielles de toutes les oblations ; mais il est utile de recueillir, dans le même texte, les vérités saintes dont il est semé.

Ainsi, nous voyons des sacrifices établis non-seulement pour l'expiation des péchés formels, mais encore pour l'expiation des péchés d'ignorance (2). N'est-ce pas là un témoignage, et un témoignage divin, de la lumière

(1) *Levit.*, I, 13, *oblata omnia adolebit sacerdos.* (2) *Ibid.*, IV.

qui éclaire tout homme venant en ce monde? En telle sorte que jamais le cœur n'est entièrement excusable, sous prétexte d'erreur, dans les questions de conscience. Sans doute, au milieu des nuages de l'intelligence humaine, le péché est souvent digne de miséricorde ; mais, en face de la sainteté infinie, il forme toujours, dans l'âme, une tache plus ou moins légère. C'est pourquoi le Psalmiste prie Dieu de le purifier des fautes cachées dans les replis de son cœur (1); et même le mal est tellement habituel à la nature dégradée, qu'un peuple entier se rend parfois coupable du péché d'ignorance. On en voit aussi la preuve dans le même chapitre du Lévitique, dont le verset 13 prévoit le cas où tout Israël a commis par ignorance quelque faute contre la loi du Seigneur.

Quel enseignement pour les nations!

Si l'holocauste, ou le sacrifice, n'étoit accompagné des ardeurs de la prière , ce ne seroit plus , on l'a déjà dit, un véritable holocauste, un vrai sacrifice, mais une vaine cérémonie. Et c'est pourquoi un autre symbole reste permanent dans le Tabernacle. «Le feu, dit encore le texte sacré, le feu brûlera toujours sur l'autel, et le prêtre aura soin de l'entretenir, en y jetant du bois le matin de chaque jour. Puis, le verset suivant ajoute : Voilà le feu perpétuel qui ne doit jamais s'éteindre. »

La flamme divine qui embrase les cœurs et dont la prière est l'aliment, étant ainsi figurée, c'est surtout à cette flamme, c'est à cette prière que s'applique l'image

(1) *Ab occultis meis munda me. Ps.* XVIII, 13.

du feu qui ne doit jamais s'éteindre ; on le comprend, puisque telle est la seule voie des communications de l'âme avec Dieu.

Après les oblations, Moïse et Aaron bénissent le peuple. Heureuse bénédiction ! elle féconde les fruits de la prière. Enfin, le Ciel se fait entendre, et c'est encore par l'image du feu qu'il daigne s'expliquer. Un miraculeux éclair part du fond du Tabernacle, et aussitôt l'holocauste est dévoré.

Et tout Israël se prosterne la face contre terre, puis, se relève, et fait éclater les louanges du Seigneur.

Tel est donc le caractère, tels sont les signes, tels sont les effets des saintes oblations : hommage à Dieu du fond des cœurs, du fond des âmes ; abjuration du péché ; amour, zèle, dévouement, dont l'immolation des victimes n'est que l'imparfaite image ; communication de l'homme avec les Anges, et, par eux, avec Dieu même ; révélation de la lumière éternelle figurée par la nuée miraculeuse ; bénédiction sacrée, fruit de la prière et de l'expiation ; enfin, consommation de l'holocauste par l'éclair du Tabernacle ; dernier et sublime symbole de la divine alliance et des réponses du Ciel..

Le Feu sacré. — Nadab et Abiu.

Après les communications de Moïse et d'Aaron avec les Anges du Seigneur, dans le Tabernacle, Nadab et

Abiu, fils du grand prêtre et prêtres eux-mêmes, au lieu de prendre à l'autel le feu sacré, ne craignirent pas de mettre dans leurs encensoirs un feu étranger.

« Et aussitôt, dit l'Écriture, une flamme venue de Dieu les frappa, et ils moururent ainsi devant le Seigneur.

« Et Moïse dit à Aaron : Voici la parole de Jéhovah : Je serai sanctifié dans ceux qui m'approchent, et je serai glorifié devant tout le peuple. Et après cet oracle, Aaron garda le silence. Alors Moïse appelant Misaël et Élisaphan, fils d'Osiel, oncle d'Aaron, leur dit : Allez et enlevez du Tabernacle les corps de vos frères, et portez-les hors du camp. Ils allèrent donc les prendre étendus morts qu'ils étoient, et revêtus encore de leurs tuniques de lin, et ils les déposèrent hors du camp, ainsi qu'il leur étoit ordonné. Et Moïse dit à Aaron et à Éléazar et Ithamar ses fils : Gardez-vous de vous découvrir la tête et de déchirer vos vêtements, de peur que vous ne mouriez et que la colère de Dieu n'éclate contre tout le peuple. Que vos frères et tout Israël pleurent l'embrasement allumé par le Seigneur ! mais, quant à vous, ne sortez pas du Tabernacle ; autrement, vous serez frappés de mort, car l'huile de l'onction sainte a été répandue sur vous.

« Et le Seigneur (par la voix de l'Ange) dit à Aaron : Vous et vos fils vous ne boirez pas de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, lorsque vous entrerez dans le pavillon de l'oracle, de peur que vous ne mouriez : et cette loi sera éternelle et s'appliquera à toute votre postérité, afin que vous ayez la science du discerne-

ment entre le sacré et le profane, entre ce qui est pur et impur, et que vous puissiez apprendre aux enfants d'Israël toutes mes lois et tous les préceptes que le Seigneur leur a transmis par la main de Moïse. »

Immédiatement après cette recommandation, Moïse régla encore quelques cérémonies du sacrifice, et, un peu plus tard, s'apercevant que la victime immolée pour le péché avoit été entièrement brûlée, sans que Aaron ni ses fils en eussent rien mangé, il s'en irrita et leur en fit des reproches. Mais Aaron répondit : La victime pour le péché a été offerte aujourd'hui même, et l'holocauste devant le Seigneur. Quant à moi, vous voyez ce qui m'est arrivé. Comment donc aurois-je pu, avec un cœur désolé, manger de cette hostie et faire agréer au Seigneur les cérémonies saintes? Et Moïse entendant cette réponse, accepta l'excuse. »

Que toute vérité soit donc bien comprise ! Malheur à celui qu'une pensée purement humaine dirige vers le sacré Tabernacle ! il est plus coupable que Nadab et Abiu. Leur faute fut en effet punie, moins sans doute pour la secrète disposition de leur âme, dont l'Écriture ne parle point, que pour l'acte extérieur contre lequel leur mort devenoit un exemple terrible. Car la Majesté suprême veut un culte irréprochable ; et le dévouement du prêtre doit être tel aussi que rien de terrestre, pas même le deuil de la famille, ne puisse le distraire du service des autels. Son caractère ni son vêtement sacerdotal ne doivent donc jamais recevoir aucune atteinte des douleurs domestiques, surtout quand un fléau du Ciel, quand une vengeance divine éclate à tous

les yeux. Il est bien permis alors, aux autres parents et à tout Israël, de *pleurer l'embrasement allumé par le Seigneur;* mais, quant aux ministres sacrés, qu'ils ne sortent point du Tabernacle, c'est-à-dire qu'ils ne se séparent point de la présence de Dieu! car *l'huile sainte a coulé sur leurs fronts*, et ils appartiennent au sanctuaire. C'est pourquoi, et, sans s'arrêter à la vue des cadavres des fils d'Aaron, l'Ange du Seigneur donne, dans le même moment, de nouvelles instructions à leur père, touchant la dignité sacerdotale et la science sacrée.

Mais voici maintenant la part de l'humanité, et elle demande pareillement une saine intelligence. Le même Aaron qui gardoit le silence, en écoutant la première parole de Moïse, après la miraculeuse catastrophe, le même grand prêtre qui recueilloit avec respect les nouveaux enseignements des Anges, le même père qui, avec les signes de la résignation, contemploit deux de ses fils foudroyés, le même Aaron renferme au fond de son âme toute sa douleur et toutes ses larmes, et dans le secret du Tabernacle, il s'abstient et de la nourriture, et des cérémonies pour lesquelles il auroit besoin d'abord de retrouver la force que son affliction lui refuse, malgré sa pleine et entière soumission. Et Dieu, par la bouche de Moïse, Dieu lui-même accepte l'excuse. Ainsi s'expliquent à la fois et les inviolables droits du Créateur et les justes émotions de la nature.

L'Abstinence. — Les Purifications.

Ce qui a déjà été dit sur les ordonnances concernant le repos sacré, peut se redire quant à la défense faite aux Hébreux de manger la chair de certains animaux, et même de toucher à quelques-uns d'eux, tels par exemple que les reptiles. Un ordre divin, alors même qu'il n'est pas entièrement compris, porte avec soi tous les motifs de la soumission qu'il impose. Mais le même orgueil qui a perdu nos premiers parents, sollicite la résistance et le dédain des *esprits forts,* c'est-à-dire des plus aveugles esprits ; car, quel aveuglement que de nier l'absolu domaine du Créateur ! sa loi, c'est sa parole, et sa parole est sagesse, vérité, justice. Sans doute, l'ancienne loi, s'occupant tout ensemble et des détails de la vie extérieure du peuple d'Israël et de sa vie morale et religieuse, contenoit des prescriptions dont la rigoureuse et matérielle exigence étonne l'incrédulité. Mais la Foi comprend aussi bien la nécessité de l'obéissance des fidèles que la libre disposition du souverain Maître de toutes choses. Dieu est un père, et tout le peuple saint est sa nombreuse famille. Vous qui ne voulez pas être compté parmi ses enfants, où irez-vous ? L'humaine raison vous suffira-t-elle sans lui, soit pour le temps, soit pour l'éternité ? Blasphème que de le dire ! malheur et désolation que de le croire !

Ici, comme dans la défense de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal, c'est l'esprit de révolte qui constitue le péché. Aussi la voix de l'Ange dé-

clare-t-elle, à plusieurs reprises, que la souillure des transgressions s'attache au cœur de l'homme bien autrement qu'à son corps. « Gardez-vous, dit-elle, de souiller vos âmes ! et ne touchez aucune de ces choses immondes, de peur que vous-mêmes ne soyez impurs ! car je suis le Seigneur votre Dieu. Soyez saints parce que je suis saint. Ne souillez donc point vos âmes par l'attouchement d'aucun des reptiles qui rampent sur la terre. Je suis le Seigneur qui vous ai tirés de l'Égypte pour être votre Dieu. Vous serez saints parce que je suis saint. »

Par ce trait de lumière, toutes les ordonnances légales sont expliquées ; puis, à son éclat divin, et comme d'un seul bond, l'intelligence s'élève de la terre au ciel, et elle comprend cette interprétation : O homme ! reste dans l'ordre, sois obéissant, sois saint par la parfaite soumission, car ton Dieu est saint, et ta destinée est d'être éternellement uni à ton Dieu !

Ainsi, et par une conséquence nécessaire, le mépris des lois de l'abstinence est une rébellion ouverte et il tue la vie de l'âme.

Le sens figuré des mêmes prescriptions n'est pas moins lumineux : Ne te souille point par l'attouchement des *reptiles qui rampent sur la terre;* en d'autres termes, par les passions nourries dans la fange. Créature immortelle, relève-toi, purifie-toi, sanctifie-toi, dans l'obéissance, et redeviens l'image du Créateur.

Le Lévitique passe en revue les diverses causes de la souillure soumise aux purifications légales; et d'abord, les suites de la tache originelle, dans tout ce qui

tient à la naissance des fils d'Adam; puis, la lèpre et ses différents degrés, où se trouvent les caractères figuratifs du péché mortel, ainsi que ceux des fautes vénielles et des péchés guéris : les uns nécessitant l'expulsion du lépreux hors du camp, et les autres admettant la libre communication. Un symptôme funeste est signalé, c'est l'ulcère qui se forme dans la cicatrice de l'ancienne lèpre! N'est-ce pas là, en effet, le symbole des déplorables plaies du *péché d'habitude?*

Quelques purifications sont établies même pour les objets inanimés, afin de mieux inspirer l'horreur du vice et du scandale; et c'est pourquoi aussi la loi soumettoit à ses prescriptions les impuretés involontaires; admirable préparation aux saintes délicatesses de la loi de grâce!

La fête de l'Expiation. — Le Bouc émissaire.

Une seule fois dans l'année, au dixième jour du septième mois, le grand prêtre entroit solennellement dans le Saint des Saints; et c'étoit d'abord pour l'expiation de ses propres fautes et de celles de la race sacerdotale, puis pour l'expiation des péchés du peuple; mais Moïse, législateur et conducteur d'Israël, et, par conséquent, supérieur même au grand Prêtre, y entroit toutes les fois qu'il devoit consulter Dieu.

L'Ange du Seigneur lui avoit fait cette recomman-

dation : Dis à Aaron, ton frère, de ne point entrer en tout temps dans le sanctuaire, en dedans du voile placé devant le propitiatoire qui couvre l'arche, de peur qu'il ne meure ; car j'apparoîtrai sur l'oracle dans la nuée. »

Ainsi, l'apparition divine ne pouvoit être abordée par le pontife, sans préparation, et sans que l'éclat de cette vision ne fût enveloppé d'un nuage d'encens.

D'après l'ordre de Dieu, nul des enfants d'Israël ne pouvoit rester dans le Tabernacle au moment où le pontife pénétroit dans le Saint des Saints.

Le grand prêtre devoit se conformer à cette autre prescription de l'Ange, pour l'expiation des péchés du peuple d'Israël : « Il présentera deux boucs devant le Seigneur, à l'entrée du pavillon de l'oracle, et il jettera le sort sur eux, pour savoir lequel sera immolé et lequel sera le bouc émissaire ; il offrira pour le péché le bouc que le sort aura destiné au sacrifice; et il amènera vivant en face de l'autel du Seigneur celui que le sort aura désigné comme bouc émissaire, pour faire sur lui les supplications et l'envoyer dans le désert. »

Avant d'immoler le bouc du sacrifice, le pontife immoloit d'abord un veau, en expiation de ses propres fautes, puis un bélier en holocauste.

Et, dans toutes ces diverses cérémonies, dépouillé de ses ornements pontificaux, le grand prêtre ne portoit que la simple tunique de lin, emblème de purification.

Après les prières, après l'immolation, après les aspersions sacrées avec le sang des victimes, il chargeoit d'imprécations le bouc émissaire, et l'envoyoit se per-

dre dans la solitude et dans le silence du désert; ensuite il reprenoit ses ornements.

De nombreux et profonds commentaires ont été hasardés sur cet effrayant symbole que jamais l'Écriture n'a cru devoir expliquer entièrement. La foi peut dès lors, sans aucun trouble, contempler, indécise, ce bouc maudit, ce bouc du désert, chargé de tous les anathèmes.

Là, un mystère imposant reste toujours voilé; là semble se dérober à tous les regards le secret de tant de crimes ténébreux, de tant d'abominations ignorées et comme enfouies dans le dernier repli des consciences dont nul autre œil que l'œil de Dieu même n'aura jamais percé le fond. Mais, là encore, tout espoir de pardon n'est point perdu, puisque cette sorte d'expiation est ainsi instituée par la loi divine.

Et, ce que la loi écrite indiquoit en termes si terribles, la loi de grâce le persuade avec d'ineffables inspirations.

Non-seulement tous les aveux jetés dans les profondeurs de l'oreille du prêtre, mais, pareillement, toutes les misères qui, loin des sources de la vérité, sont livrées au désert de l'erreur, sollicitent l'application des mérites de la grande victime; et le Dieu qui voit tout peut toujours aussi, jusque dans l'isolement de l'âme égarée, apparoître et lui ouvrir le Ciel. Mais ce miracle de la grâce ne brise aucun des anneaux de la loi générale qui enchaîne tous les cœurs aux devoirs sacrés. Ainsi, le sacrifice consommé dans le temple même, par une longue et parfaite immolation, c'est-à-dire dans

le sein de l'Église, voilà le plus sûr ! Mais le bouc émissaire n'en est pas moins le signe figuratif de l'abîme du mal comme de l'abîme des miséricordes.

Tout pécheur doit donc se recueillir devant cette énigme sacrée, dont le dernier mot ne sera dit que dans le grand jour de l'éternité.

Anathème aux sacrifices offerts ailleurs qu'à l'autel. — Défense de manger le sang.

L'Ange parla encore à Moïse et lui dit : « Tout homme de la maison d'Israël qui aura immolé un bœuf, une brebis ou une chèvre, dans le camp ou hors du camp, et qui n'aura pas présenté la victime à l'entrée du Tabernacle, pour être offerte au Seigneur, sera coupable de meurtre, et il périra du milieu de son peuple, comme s'il avoit répandu le sang (humain). »

Et l'Ange ajouta : « Si un homme, quel qu'il soit, de la maison d'Israël ou de ceux qui, venus de loin, lui sont étrangers, mange du sang, je fixerai sur lui l'œil de ma colère, et je l'exterminerai du milieu de son peuple ; parce que la vie de la chair est dans le sang, et que je vous l'ai donné afin qu'il serve sur l'autel à l'expiation de vos âmes, et que l'âme soit expiée par le sang.

Ces prescriptions légales sont ainsi sanctionnées toutes deux par la peine de mort ; et cette peine, infli-

gée par l'Auteur de la vie, ne sauroit souffrir le moindre murmure; mais sa rigueur même, dans l'application temporelle ou terrestre, annonce, par ce symbole, la sanction bien autrement redoutable des éternelles vérités.

Non-seulement tout sacrifice aux idoles offense Dieu, mais tout sacrifice offert à Dieu même hors du Tabernacle, c'est-à-dire en dehors des sentiments de foi, d'espérance et d'amour, qui doivent faire du cœur de l'homme un vrai sanctuaire, tout sacrifice qui n'est qu'extérieur, qui n'entre pas dans le temple et n'approche pas jusqu'à l'autel, loin de raviver l'âme, lui donne la mort; car c'est un sacrifice menteur : il ment à l'Esprit-Saint, et, dès lors, il appartient à l'esprit de ténèbres.

La défense de manger le sang s'explique elle-même par ce motif, que *la vie de la chair est dans le sang;* ce qui ne veut pas dire que le sang soit le principe de la vie, mais seulement qu'il l'entretient et la conserve, comme l'huile, suivant la comparaison de saint Augustin, entretient et conserve la flamme d'une lampe.

L'Ange dit encore que le sang doit *servir sur l'autel à l'expiation des âmes*, parce que, dans les tentations, dans les combats de l'esprit contre la chair et le sang, l'âme expie ses fragilités et la vertu se perfectionne dans l'infirmité même.

Voici donc la pensée qui fait le lien de ces deux lois, dont l'une est le corollaire de l'autre : Dieu seul a droit aux sacrifices; et de même qu'il est défendu de sacrifier aux idoles, de même il est défendu de manger le

sang réservé, comme immolation, au Maître de la vie, et destiné à l'expiation du péché.

Ainsi, même après l'abolition des sacrifices sanglants, l'interprétation de leur sens figuratif s'élève plus haut encore; elle nous apprend que la sainte jalousie de Dieu se fonde sur cette vérité nécessaire, qu'à lui seul reviennent de droit tous les hommages de la créature, et que, pour se purifier, l'âme lui doit immoler toutes ses passions et tout ce qui les alimente.

Si les idoles du paganisme sont à jamais renversées, les idoles du péché n'en sont pas moins toujours renaissantes, jusque dans les plus secrets replis du cœur de l'homme, et si Dieu n'a pas besoin *du sang des boucs et des génisses*, le pécheur n'en doit pas moins sacrifier en soi le sang révolté, le sang dans lequel fermente le germe de ses plus funestes convoitises, avec la tyrannie de la chair.

La peine de mort, prononcée par l'ancienne loi, reste donc, sous la loi de grâce, le symbole de la mort éternelle contre les prévaricateurs et les apostats. Et qui oseroit s'en étonner, en présence du tout-puissant Législateur et du souverain Juge?

A la suite de ces condamnations, la voix de l'Ange déclare impur celui qui mange la chair d'une bête morte d'elle-même ou prise par une autre bête, et elle lui ordonne de laver ses vêtements et de se laver lui-même, pour se purifier, sans quoi il gardera son iniquité.

Cette disposition, tout indulgente, puisqu'elle place immédiatement le remède à côté du mal et le pardon

à côté de la faute, s'explique donc par elle seule; mais il est bon, à part la prescription matérielle, d'y chercher et d'y découvrir une signification plus élevée et plus durable, car elle survit à la loi éteinte.

Toute chair morte d'elle-même, c'est-à-dire par sa propre corruption, ou sous les atteintes d'une autre bête; c'est-à-dire du démon, communique toujours quelque chose d'impur à celui qui en nourrit son corps, bien que la nourriture du corps n'aille pas jusqu'à l'âme. Ainsi, toute communication dans laquelle se complaît un enfant d'Israël avec les impies, est toujours périlleuse, alors même qu'elle n'atteint pas le fond du cœur. Il faut donc s'en purifier par une sainte prière; et, bien mieux, la prière peut prévenir et écarter toute espèce de danger, et elle peut même rétablir la vie là où se trouvoit le péril de mort.

Sainteté du peuple de Dieu au milieu des nations.

Aux règles fondamentales du Décalogue, le Lévitique ajoute un long détail des divers préceptes qui doivent tenir le peuple de Dieu séparé de tous les peuples infidèles, même quand il est arrivé au milieu de leur propre territoire.

Et c'est toujours par la voix de l'Ange que l'ancienne loi est ainsi dictée et complétée.

Il n'est pas nécessaire et il seroit difficile de repro-

duire toutes les prescriptions et toutes les défenses de ce complément du code sacré. Elles se résument d'abord dans le préambule du chapitre XVIII :

« Vous n'agirez point selon les coutumes de l'Égypte que vous avez habitée, et vous ne suivrez point les mœurs du pays de Chanaan où je vous introduirai. Vous n'observerez ni leurs cérémonies ni leurs maximes ; vous exécuterez mes lois, mes jugements et tous mes préceptes, et vous marcherez dans la voie qu'ils vous ont tracée. Je suis le Seigneur votre Dieu ; gardez donc mes ordonnances et mes commandements, car celui qui les garde y trouve la vie. »

Après cette recommandation générale, la voix divine entre dans les applications, et dit anathème à la violation des saintes pudeurs de la famille, à l'adultère, aux turpitudes de l'idolâtrie et aux abominables crimes contre-nature.

Puis, l'Ange termine comme il avoit commencé :

« Vous ne vous souillerez point par les infamies dont se sont souillés tous les peuples que je chasserai devant vous, et qui ont déshonoré ce pays. Je visiterai moi-même les crimes de cette terre, pour qu'elle vomisse de son sein ses habitants. Gardez mes lois et mes ordonnances, et préservez-vous de ces corruptions exécrables, vous et les étrangers qui sont devenus vos hôtes ; car les anciens habitants de cette terre ont contracté tous les vices infâmes dont elle est polluée. Tremblez de commettre à leur exemple les mêmes crimes, et d'être, comme eux aussi, rejetés avec horreur de cette terre, qui les aura bientôt vomis de son sein.

Toute âme qui aura commis quelqu'une de ces abominations, périra du milieu de son peuple. Soyez donc fidèles à mes préceptes ; ne faites pas ce qu'ont fait ceux qui vous ont précédés, et ne prenez aucune part à leurs souillures. Je suis le Seigneur votre Dieu. »

C'est l'âme qui pèche dans les prostitutions du corps. Voilà pourquoi l'Ange dit que TOUTE AME *qui aura commis quelqu'une de ces abominations, périra du milieu de son peuple :* menace terrible autant que juste, et qui doit s'appliquer, à plus forte raison encore, sous la loi évangélique. La miséricorde peut toujours sauver le pécheur jusque dans l'abîme du péché sur la terre. Mais la mort de l'âme n'en est pas moins inévitablement infligée aux coupables, tant que le souffle divin ne vient pas les ressusciter à la vie.

Les enfants de l'Eglise qui sont au milieu du monde, comme jadis les enfants d'Israël au milieu des peuples idolâtres, ont donc les mêmes épreuves à subir, les mêmes dangers, les mêmes écueils à éviter, les mêmes abominations à fuir, la même mort à craindre, et les mêmes lois à suivre, pour se préserver des atteintes du mal. Mais, plus heureux que les Israélites, ils marchent à l'éclat de la pleine lumière, de la vérité sans ombre, et de la grâce sans mesure.

Aussi, une différence frappante distingue les paroles des deux lois.

L'ancienne loi nomme, par leurs noms effrayants, toutes les abominations qu'elle réprouve et qu'elle punit de mort.

La loi nouvelle, au contraire, porte les délicatesses

du langage évangélique jusqu'à s'abstenir de tout ce qui pourroit étonner l'innocence, et par là elle semble recommander aux fidèles de ne laisser échapper de leurs lèvres, sans une absolue nécessité, aucune parole relative à certains crimes dont le nom seul peut jeter, sinon une souillure, au moins un périlleux nuage, sur les plus chastes entretiens (1).

L'Ange s'adressoit encore ainsi à Moïse : « Va porter mes paroles à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dis-leur : Soyez saints parce que je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu. Que chacun honore, dans le respect et dans la crainte, son père et sa mère. Observez les jours de mon repos. Je suis le Seigneur votre Dieu. Gardez-vous de vous tourner vers les idoles et de vous faire des dieux jetés au moule. Je suis le Seigneur votre Dieu. »

Que signifie donc la répétition si fréquente des paroles divines ?

Hélas ! l'homme est si foible que la voix du Ciel devroit, pour le préserver, retentir non pas seulement chaque jour, mais à chaque heure, à chaque instant, à ses oreilles. Aussi la piété se nourrit mille fois des mêmes inspirations. Mais l'orgueil s'étonne au premier mot de la prière, et il s'importune du moindre retour d'un langage qui pourtant remplira l'éternité.

Le nom du Seigneur, répété avec foi, avec amour,

(1) Par une suprême prévoyance, l'Ancien Testament ayant tout dit sur les monstrueux crimes, l'Evangile n'avoit rien à redire, mais seulement à s'y référer.

ouvre aussitôt la source des vérités saintes ; et voici en effet encore quelques développements nouveaux des divins préceptes, dans la bouche de l'Ange : « Si vous immolez au Seigneur une hostie pacifique, afin qu'il vous soit propice, vous la mangerez le même jour et le jour suivant. Mais vous consumerez par le feu ce qui en restera le troisième jour. Si quelqu'un en mange après les deux jours, il deviendra profane et sera coupable d'impiété. Il en doit porter la peine, parce qu'il a souillé les choses saintes du Seigneur, et il périra du milieu de son peuple. »

Sous cette prescription littérale qui prévenoit l'altération de la chair des victimes, dans l'ancienne loi, un sens admirable se découvre à la lumière de la loi nouvelle où le sacrifice est inaltérable en soi.

Vous qui participez au banquet eucharistique, n'attendez pas le troisième jour pour vous rassasier de tous ses fruits; que cette nourriture de votre âme la remplisse dès le premier jour, et encore le second jour. Jamais donc ne la négligez, au point de vouloir en rien laisser à l'écart. Que le feu de la charité sainte consume en vous, vous incorpore et vous assimile tous les trésors de ce mystère. Mais si la flamme céleste ne vit pas en vous, et si, dès les premiers jours, vous avez méconnu ou délaissé les dons de cette manne sacrée, tremblez que la tiédeur ou la négligence ne vous soit fatale jusqu'à mériter l'anathème, jusqu'à vous faire périr du milieu d'Israël!

La vérité de Dieu éclaire aussi tous les devoirs envers les hommes.

Et l'Ange continue : « Lorsque vous ferez la récolte de vos champs, ne coupez pas jusqu'au pied les produits du sol, et ne ramassez pas les épis oubliés. Ne cueillez pas non plus dans votre vigne les grappes restées après la vendange ; mais laissez-les pour les pauvres et les étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu.

« Vous ne commettrez point de vol, et nul ne trompera son prochain.

« Vous ne vous parjurerez point, en invoquant mon nom, et vous ne profanerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.

« Vous ne calomnierez pas votre prochain, et vous ne l'opprimerez point par la violence.

« Vous ne retiendrez pas jusqu'au lendemain le prix du travail du mercenaire.

« Vous ne parlerez point mal du sourd, et vous ne jetterez rien de nuisible sous les pas de l'aveugle ; mais vous craindrez le Seigneur, votre Dieu, car je suis le Seigneur.

« Vous ne commettrez pas l'iniquité et vous ne porterez pas une sentence injuste. Ne considérez ni la personne du pauvre ni la personne du riche, mais jugez votre prochain selon la justice.

« Ne soyez ni un calomniateur public ni un dénonciateur secret parmi votre peuple, et gardez-vous de rien entreprendre contre la vie de votre prochain. Je suis le Seigneur.

« N'ayez jamais de haine au fond du cœur contre votre frère ; mais reprenez-le publiquement, de peur de pécher vous-même à son sujet.

« Ne cherchez point à vous venger; mais oubliez les injures de vos concitoyens. Aimez votre ami comme vous-même. Je suis le Seigneur; gardez mes lois. »

La voix divine défend encore divers mélanges, comme contraires à l'ordre de la nature institué par Dieu même; après quoi elle ajoute : « Lorsque vous entrerez dans la terre promise, et que vous y aurez planté des arbres fruitiers, vous aurez soin d'en détacher les germes par une sorte de circoncision; vous regarderez leurs premières productions comme impures, et vous n'en userez point : la quatrième année, tout leur fruit sera sanctifié et consacré au Seigneur; et la cinquième année, vous le mangerez, en recueillant ce que chaque arbre aura porté. Je suis le Seigneur votre Dieu.

« Vous ne mangerez rien avec le sang.

« Vous n'aurez point d'augures, et vous ne vous livrerez point à la superstition des songes. »

Les deux recommandations suivantes devoient distinguer, par des signes extérieurs, le peuple de Dieu des autres peuples : « Vous ne couperez point vos cheveux en rond, et vous ne raserez point votre barbe. »

Puis l'Ange réprouve ainsi une coutume des idolâtres : « Vous ne ferez point d'incisions à votre chair en pleurant les morts, et vous n'imprimerez aucune figure ni aucune marque sur votre corps. Je suis le Seigneur. »

La prostitution est ensuite condamnée avec cette

explication menaçante : « De peur que la terre ne soit polluée et qu'elle ne crie vengeance. »

Et la voix de Dieu ajoute : « Gardez les jours de mon repos, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur. Ne vous tournez pas vers les magiciens, et ne consultez pas les devins, de peur d'être souillés par eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

« Levez-vous devant les hommes à cheveux blancs. Honorez la personne du vieillard, et craignez le Seigneur votre Dieu. Je suis le Seigneur.

« Si un étranger s'arrête dans votre pays et habite au milieu de vous, ne le contristez pas ; mais qu'il soit avec vous comme s'il étoit né parmi vous, et aimez-le comme vous-mêmes, car, vous aussi, vous avez été étrangers dans la terre d'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

« Ne faites rien contre l'équité, ni dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, de poids et de mesure. Que la balance soit égale, les poids exacts, le boisseau juste et le setier pareillement juste. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre d'Égypte. Observez donc tous mes préceptes et toutes mes ordonnances, et exécutez-les. Je suis le Seigneur. »

Dieu parla encore à Moïse et lui dit : « Tu vas annoncer ceci aux enfants d'Israël : Si quelqu'un des Israélites ou des étrangers qui habitent avec eux livre de ses enfants à l'idole de Moloch, qu'il soit puni de mort, et que les habitants de la contrée le lapident. »

La vengeance céleste se charge de frapper elle-même

le coupable qui ne seroit pas connu. Et l'Ange poursuit en ces termes : «Que si les habitants de la contrée montrent de la négligence ou du dédain pour mon commandement, et laissent échapper l'homme qui a livré de ses enfants à Moloch, et s'ils ne veulent pas le tuer, j'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui ont consenti au crime par lequel il s'est prostitué à Moloch. »

Même menace contre les sectateurs des magiciens et des devins. Et l'Ange répète ces divines paroles : « Sanctifiez-vous et soyez saints parce que je suis saint; car je suis le Seigneur votre Dieu. Gardez mes préceptes et suivez-les; je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

« Que celui qui injurie son père, ou sa mère, soit puni de mort. Il a outragé son père, il a outragé sa mère, que son sang retombe sur lui.

« Si quelqu'un pèche avec la femme d'un autre, et s'il commet un adultère, que l'homme coupable et que la femme coupable meurent tous deux. »

La peine de mort est prononcée de nouveau contre tous les crimes qui violent (à l'exemple des peuples infidèles) les chastes lois de la famille, ou celles de la nature même; et la voix de l'Ange redit encore cette prescription générale : « Gardez mes commandements et mes ordonnances, et appliquez-vous à les exécuter, de peur que la terre où vous devez entrer nevous vomisse de son sein. Ne suivez pas les coutumes des nations que je chasserai devant vous; car elles ont

commis tous ces crimes, et je les maudis. Mais je vous dis à vous : Possédez la terre de ces peuples; je vous la donne en héritage cette terre où coulent le lait et le miel. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai séparés de tous les autres peuples : séparez donc aussi les animaux purs d'avec les animaux impurs, les oiseaux purs des oiseaux impurs. Ne souillez point vos âmes en mangeant des animaux ou des oiseaux et de ce que je vous ai marqué comme impur, dans tout ce qui a le mouvement et la vie. Vous serez mon peuple saint, parce que je suis saint, et que je vous ai séparés des autres peuples, afin que vous soyez particulièrement à moi.

« Que l'homme ou la femme qui auront un esprit de Python, ou de divination, soient punis de mort; qu'ils soient lapidés, et que leur sang retombe sur eux! »

Lois sacerdotales.

L'Ange du Seigneur dit encore à Moïse : « Parle aux prêtres, fils d'Aaron, et porte-leur cette défense : *Que le prêtre ne fasse rien, à la mort des Israélites, qui puisse le rendre impur.* »

La voix céleste entre ensuite dans le détail; et, par exemple, elle défend aux prêtres de se raser la tête et de faire aucune incision dans leur chair, en signe de deuil ; puis elle ajoute : « Ils seront consacrés à leur

Dieu, et ils ne souilleront point son nom, car ils offrent le pain du Seigneur : c'est pourquoi ils seront saints. »

Pour figurer encore, par d'autres emblèmes, la sainteté du prêtre, le livre divin continue en ces termes : « Il ne sortira point des saints lieux pour aller aux funérailles, car il ne doit jamais violer le Tabernacle du Seigneur, parce que l'huile de l'onction sacrée de son Dieu a été répandue sur lui. Je suis le Seigneur. »

Les interprètes ont soin de considérer ces prescriptions comme symboliques.

Un cadavre est la figure du péché. Or, il n'est point permis aux fils du sanctuaire de communiquer en rien avec la corruption. C'est déjà trop que, parfois, ils se trouvent inévitablement exposés à des scandales.

Autre recommandation : bien que les prêtres de l'ancienne loi ne fussent pas astreints au célibat, toutefois, ils ne pouvoient prendre leurs épouses que parmi les vierges, jamais parmi les veuves ou les femmes répudiées.

Sous la loi de grâce, la sainteté du sacerdoce devoit être bien autrement pure ; et en voici encore de nombreux et prophétiques symboles : Le lévite qui porte une tache corporelle, ne peut ni offrir les pains de proposition, ni approcher de l'autel. Il en est ainsi de l'aveugle, et même de celui qui a une simple taie sur l'œil ; ainsi du boîteux ; ainsi de celui à qui manque un bras ; ainsi de celui qui a quelque difformité apparente, ou quelque infirmité cachée.

Comment, en effet, le prêtre en qui apparoît la tache du péché, osera-t-il parler contre les souillures ?

Comment l'aveugle ou celui dont l'œil n'est pas sain, sera-t-il la lumière des peuples?

Comment le boiteux enseignera-t-il la droite voie?

Comment une seule main pourra-t-elle embrasser les œuvres multipliées de la charité divine?

Comment un corps difforme ou infirme, c'est-à-dire un cœur coupable ou débile, donnera-t-il l'exemple de la pureté et de la force dans la pratique des devoirs?

Aujourd'hui donc que les figures de l'ancienne loi ont disparu, leur sublime signification demeure. Et le nouveau sacerdoce reste affranchi des conditions extérieures, sauf tout ce que la sagesse de l'Eglise doit considérer comme inconciliable avec le parfait accomplissement des mystères sacrés, ou comme incompatible avec la décence du saint ministère.

Le texte biblique détaille encore diverses causes d'impureté légale, et il interdit à ceux qui en sont affectés toute participation aux choses sacrées, telles que les pains de l'autel ou les autres offrandes. Ces offrandes elles-mêmes doivent être sans défectuosité et sans tache, étant présentées au Dieu qui a dit : *Je suis le Seigneur qui les sanctifie.*

Et toutes ces prescriptions sacerdotales sont couronnées par une nouvelle et générale recommandation : « Gardez mes commandements et exécutez-les. Je suis le Seigneur. Ne souillez point mon nom qui est saint, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie et qui vous ai tirés de l'Egypte, afin d'être votre Dieu. Je suis le Seigneur. »

Fêtes du Sabbat, de la Pâque, de la Pentecôte, de l'Expiation et des Tabernacles.

Nombre de fois, déjà, Dieu a prescrit l'observation du repos sabbatique. Cette prescription est encore rappelée, en tête du règlement des fêtes solennelles, et il y est dit que le sabbat du Seigneur doit être observé dans tous les lieux que le peuple d'Israël habitera : *in cunctis habitationibus vestris*.

Ainsi, nulle exception au précepte sacré, pas même sous la tente du voyageur.

Quant aux grandes solennités, LA FÊTE DE PAQUES, qui vient la première, a été expliquée dans l'Exode, chapitre XII ; mais le Lévitique y ajoute ceci : « Lorsque vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai et que vous aurez coupé les premiers grains, vous porterez au prêtre une gerbe d'épis, comme prémices de la moisson, et le lendemain de la fête, il élèvera cette gerbe devant le Seigneur et il la lui consacrera, afin qu'elle soit agréée en votre faveur. »

Cinquante jours après, la Pentecôte doit être célébrée ; alors, dit l'Ange, vous offrirez au Seigneur un sacrifice nouveau.

On présentoit d'abord à l'autel les prémices de la récolte sous le nom de *prémices du Seigneur*, et ensuite les victimes pour l'holocauste et pour le péché, car aucune de ces fêtes ne se célébroit sans immolations.

Vous appellerez ce jour-là très-solennel et très-saint, ajoutoit la voix du Ciel; et elle répétoit cette pieuse recommandation : « Quand vous moissonnerez les grains de vos terres, vous ne les couperez point jusqu'au pied, et vous ne ramasserez point les épis qui seront restés; mais vous les laisserez pour les pauvres et pour les étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu. »

LA FÊTE DES TROMPETTES est instituée au premier jour du septième mois, en mémoire de celles qui, retentissant au sommet du Sinaï, ont annoncé la promulgation de la loi, et *ce jour sera appelé saint*, dit encore l'Ange du Seigneur.

Au dixième jour de ce septième mois, est fixée LA FÊTE DES EXPIATIONS ; *il sera très-solennel et très-saint. Vous affligerez vos âmes en ce jour-là, et vous offrirez un holocauste au Seigneur*. La menace de mort est ici prononcée contre celui qui ne s'unira point à l'affliction commune, et contre celui qui enfreindra la défense des œuvres serviles.

L'Ange explique aussi la durée de la solennité qui doit être célébrée depuis le soir de la vigile jusqu'au soir de la fête, *à vesperâ usque ad vesperam.*

Les splendeurs de la FÊTE DES TABERNACLES sont annoncées avec un grand détail. Elle doit d'abord durer sept jours : *le premier sera très-solennel et très-saint*, et il exclut le travail manuel, comme le septième jour; le huitième doit être aussi *très-solennel et très-saint*, et il ne permet non plus aucun travail servile.

« Donc, ajoute l'Ange, depuis le quinzième jour du septième mois, lorsque vous aurez recueilli tous les

fruits de la terre, vous célébrerez cette fête à la gloire du Seigneur durant sept jours. Le premier et le septième jour vous seront des jours de sabbat, c'est-à-dire des jours de repos. Au premier jour, vous prendrez, avec les fruits du plus bel arbre, des branches de palmiers, des rameaux d'un bois touffu et des saules du torrent, et vous vous réjouirez devant le Seigneur votre Dieu ; et vous célébrerez chaque année, durant sept jours, cette solennité, et ce sera une loi perpétuelle pour votre race ; vous la célébrerez au septième mois, et vous demeurerez sous l'ombre des branches d'arbres pendant sept jours. Tout Israélite habitera sous les tentes, afin que vos descendants apprennent que j'ai recueilli sous des tentes les enfants d'Israël lorsque je les ai tirés de l'Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu. »

Il est dit, des fêtes de la Pâque, de la Pentecôte, de l'Expiation et des Tabernacles, qu'elles seront *éternellement* célébrées, de race en race, dans Israël, *cultu sempiterno*.

Pourtant, cette perpétuité n'est point prescrite relativement à la fête commémorative de la loi donnée sur le Sinaï.

Et l'exception est facile à comprendre, car la loi mosaïque ne devoit avoir qu'un temps.

Mais la Pâque, symbole du pain des Anges, annonçoit l'éternité de la vie.

Mais l'hommage terrestre des prémices de la moisson étoit le signe de l'hommage éternel de la reconnoissance envers le Créateur.

Mais l'expiation temporelle se perpétuoit, s'éternisoit dans l'amour divin, et la grande victime expiatoire étoit appelée au règne immortel de la croix.

Mais, avec la joie des Tabernacles, les Élus devoient éternellement aussi se réjouir d'avoir été simples voyageurs en ce monde, et cette solennité des pavillons du pèlerinage préfiguroit la gloire des Tabernacles divins.

Ainsi, partout, et jusque dans les fêtes passagères du temps, la religion ramène les âmes à l'éternelle fête des Cieux.

Lampes du Sanctuaire. — Pains de Proposition. — Châtiment du blasphème et de l'homicide. — Loi du Talion.

Que la prière, en tout temps, monte vers Dieu sur l'aile des Anges ! L'âme reconnoissante le prie jusque dans le repos des nuits ; c'est ce qui fait dire à l'épouse des Cantiques : *Je dors, mais mon cœur veille.* C'est aussi pourquoi, dans une sainte allégorie, l'Ange du Tabernacle dit encore à Moïse : « Ordonne aux enfants d'Israël d'apporter l'huile pure et limpide de l'olivier, pour entretenir toujours les lampes devant le voile du pavillon de l'oracle ; Aaron les disposera, en présence du Seigneur, du matin au soir, et ce sera là un culte perpétuel dans toute votre postérité. »

Mais la prière ne suffit point ; la Charité doit y joindre ses œuvres, en les consacrant toutes à la gloire du Très-Haut ; et voilà ce que signifient les douze pains de proposition, faits de la plus pure farine, et offerts, à chaque jour de sabbat, sur la table sacrée, avec les parfums de l'encens. Et il est dit aussi que ce culte sera perpétuel, car la Charité doit demeurer éternellement, comme Dieu même.

Qui oseroit disputer à Dieu de tels hommages ?

Hélas ! dès le temps où les Anges apportoient ainsi à Moïse les paroles du Ciel, un blasphémateur se rencontra. A la vérité, c'étoit le fils d'un étranger : sa mère seule étoit Israélite ; il avoit pour père un Égyptien. Il blasphéma et maudit le nom du Seigneur à la suite d'une querelle, et il fut amené devant Moïse. On l'emprisonna, en attendant l'oracle divin qui alloit être consulté.

Alors, l'Ange dit à Moïse : « Fais sortir hors du camp le blasphémateur, et déclare ceci aux enfants d'Israël : Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur soit puni de mort. Tout le peuple d'Israël le lapidera, quel qu'il soit, citoyen ou étranger. Que celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur soit puni de mort. »

Deux fois la condamnation est ainsi répétée, tant elle est juste. Un blasphémateur est le plus coupable des hommes : il attaque directement l'Auteur de la vie ; il est donc digne de mort. Aussi, la loi sainte, pour montrer toute l'horreur de ce crime, prononce aussitôt la même peine contre l'homicide, bien que l'offense di-

recte contre Dieu soit incomparablement plus criminelle que le meurtre même de l'homme : de telle sorte que la mort étant méritée par l'homicide, évidemment le blasphème mériteroit plus que la mort, si la mort n'étoit pas, sur cette terre, le suprême châtiment, et si la loi de grâce n'étoit toute miséricordieuse.

L'Ange ajoute donc : « Que celui qui aura frappé et tué un homme soit puni de mort. »

Tel est le premier exemple de la loi du talion.

En voici d'autres :

« Celui qui aura tué un animal rendra un autre animal, c'est-à-dire un animal pareil.

« Celui qui aura maltraité un Israélite sera traité de même : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent, et il souffrira le même mal qu'il aura fait souffrir. »

Souvent cette peine est infligée d'en haut, surtout dans les scandales publics. Ainsi, sous nos yeux, un immense talion, un talion providentiel a fait justice de bien des crimes éclatants. Alors, l'incrédulité, qui n'est jamais bien sûre d'elle-même, est restée confondue devant les prodigieux événements de trois jours, échos lointains, mais fidèles et terribles, de trois autres jours qui avoient crié vengeance.

La Foi, qui croit à l'intervention divine dans le gouvernement du monde, la Foi, qui éprouve des tressaillements d'admiration à chaque merveille de la Providence, doit avoir aussi des élans de reconnoissance et de bénédiction en présence de ces grands spectacles ; le silence seroit coupable et indigne de la fin qui, tôt

ou tard, couronne les œuvres du Ciel, même sur la terre.

Que ces paroles soient bien saisies, et uniquement pour glorifier le Dieu devant qui tous les fronts doivent s'humilier et tous les cœurs se fondre dans les larmes du repentir et de l'amour !

Après avoir entendu l'Ange des oracles, Moïse en déclara les ordres aux enfants d'Israël ; et ils conduisirent le blasphémateur hors du camp, et ils le lapidèrent.

Il y a loin de cet ordre sanglant à la prière du Dieu sauveur, demandant grâce pour ses bourreaux, dont il souffre tous les blasphèmes.

Mais, dans l'œuvre de la loi, justice, justice inexorable ! et, dans l'œuvre de la grâce, miséricorde, mille fois miséricorde, jusqu'aux portes de l'abîme éternel, qui seul ne connoît pas l'espérance.

Repos de l'année Sabbatique. — Jubilé de la cinquantième année. — Loi contre l'usure. — Loi en faveur des esclaves hébreux.

Le sabbat des années est institué comme le sabbat des semaines.

Après six ans de récoltes, la terre doit se reposer.

Avec les prévoyances de la sagesse, sous la main de Dieu, il n'y a rien à craindre pour le salut du peuple saint.

Et voici, de plus, l'admirable Jubilé, la vraie fraternité entre les fidèles.

L'Ange dit aux enfants d'Israël, par la voix de Moïse :

« Vous compterez aussi sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, en tout quarante-neuf ans, et au dixième jour du septième mois, époque de la fête des expiations, vous ferez sonner du cor dans toute la contrée, vous sanctifierez la cinquantième année, en publiant la libération générale de tous les habitants, parce que c'est l'année du Jubilé. Chacun d'eux rentrera dans ses anciennes possessions et retournera à sa première famille. »

En s'expliquant sur les effets de cette loi, quant à la justice, l'oracle continue : « Quand vous ferez une vente à l'un de vos frères, ou quand vous achèterez quelque chose de lui, ne le contristez pas, mais fixez le prix dans la proportion des intervalles du Jubilé, et que tout soit vendu d'après les récoltes à faire : de telle sorte que plus il restera d'années d'un jubilé jusqu'à l'autre, plus le prix augmentera, et que moins il restera de temps à oourir, moins grande sera la valeur ; car la durée des jouissances indique l'estimation. »

Tout est paternel dans cette législation sacrée. Écoutons encore la voix d'une Providence qui n'a pas besoin d'interprète :

« Que la terre vous donne ses fruits pour vous nourrir dans l'abondance, et sans que vous ayez à craindre aucune invasion.

« Si vous demandez : *Que mangerons-nous la septième année, alors que nous n'aurons rien semé, ni rien recueilli ?*

Je répandrai sur vous ma bénédiction dans la sixième année, et elle produira autant de fruits que trois années ensemble. Puis, vous semerez à la huitième année, et vous consommerez vos récoltes jusqu'à la neuvième. Vous vivrez ainsi de vos anciens fruits jusqu'aux nouveaux. »

L'union fraternelle des familles est cimentée ensuite par des dispositions qui portent en elles-mêmes leur commentaire.

L'Ange du Seigneur ajoute : « La terre aussi ne se vendra point à perpétuité, parce qu'elle est à moi, et que vous êtes comme des étrangers à qui je l'ai louée. C'est pourquoi tout héritage se vendra toujours sous condition de rachat. Si votre frère, étant devenu pauvre, vend son petit bien, son plus proche parent aura le droit de le racheter. S'il n'a point de proche parent, et s'il peut se procurer la somme nécessaire au rachat, on estimera les fruits depuis le temps de la vente, afin que, rendant le surplus à l'acquéreur, il rentre ainsi dans sa possession. Mais, s'il ne peut trouver de quoi rendre le prix, son acquéreur gardera la jouissance jusqu'à l'année du Jubilé, car en cette année-là, toute terre vendue retournera à son ancien possesseur. »

A la suite de quelques autres dispositions sur la vente des maisons, spécialement de celles des lévites, le texte sacré condamne ainsi l'usure :

« Si votre frère est tombé dans l'indigence et ne peut plus travailler, et si vous l'avez recueilli comme un étranger venu de loin, et qu'il ait vécu avec vous, ne tirez de lui ni intérêt, ni plus qu'il n'a reçu de vous.

Craignez votre Dieu, afin que votre frère puisse vivre sous votre toit. Ne lui prêtez point à usure, et n'exigez jamais de lui plus de grain que vous ne lui en avez remis. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai ramenés de l'Égypte, pour vous donner la terre de Chanaan et pour être votre Dieu. »

Enfin l'Ange parle ainsi de l'esclavage :

« Si la pauvreté réduit votre frère à se vendre à vous, ne l'opprimez point en le traitant comme les esclaves ; mais il sera pour vous comme le mercenaire et comme le fermier. Il travaillera chez vous jusqu'à l'année du Jubilé : et alors il se retirera avec ses enfants et retournera à la famille et à l'héritage de ses pères. Car vos frères sont mes serviteurs ; c'est moi qui les ai tirés de l'Égypte. Gardez-vous donc de les vendre comme des esclaves. N'accablez point votre frère sous le joug ; mais craignez votre Dieu.

« Prenez des esclaves et des servantes parmi les nations qui vous environnent, et encore parmi les étrangers qui sont venus chez vous ou qui sont nés de ceux-ci dans vos contrées ; et vous les laisserez à vos descendants, par un droit héréditaire. Mais n'accablez d'aucun joug les enfants d'Israël qui sont vos frères.

« Si un étranger, venu de loin, s'enrichit au milieu de vous, et si quelque Israélite, devenu pauvre, se vend à lui, ou à un membre de sa famille, votre frère pourra être racheté. Cette faculté appartiendra à celui de ses parents qui voudra en user, à son oncle, au fils de son oncle, qui lui sont unis par le sang ou par alliance. Que s'il peut lui-même se racheter, il en aura le droit,

en supputant le nombre des années à courir depuis la vente jusqu'à l'année du Jubilé, en défalquant le temps durant lequel il aura servi, et en comptant ses journées comme celle du mercenaire... Que jamais, sous vos yeux, son maître ne le traite avec dureté ou violence. Et, s'il ne peut être racheté d'aucune de ces manières, il se retirera libre, à l'année du Jubilé, avec ses enfants ; car les enfants d'Israël sont mes serviteurs et c'est moi qui les ai sauvés de l'Égypte. »

L'esclavage, proprement dit, est donc à peine toléré sous la loi écrite : Entre les Hébreux, c'étoit une douce domesticité ; et, à l'égard des esclaves étrangers, toute injuste rigueur étoit condamnée. Aussi l'Ancien Testament enseigne-t-il encore ailleurs que *le maître doit aimer comme soi-même un sage serviteur* (1). Mais il n'appartenoit qu'à la loi de grâce de rétablir entièrement la dignité et la pleine liberté de l'homme. La fraternité sainte est proclamée à toutes les pages de l'Évangile ; c'est pourquoi l'Église a toujours déploré la servitude, et elle a déclaré, dans ses conciles, que nul chrétien ne doit être esclave. Un grand pontife, Alexandre III, a promulgué ce principe sacré, longtemps avant qu'un roi de France eût ordonné l'affranchissement de tous les serfs dans ses États.

« Avec la servitude, point de morale proprement dite ; sans le christianisme, point de liberté générale ; sans le Pape, point de véritable christianisme, c'est-à-

(1) *Servus sensatus sit tibi dilectus quasi anima tua. Eccli.*, VII, 23.

dire point de christianisme opérateur, puissant, convertissant, régénérant, conquérant, *perfectilisant* (1). »

Promesse de bénédictions. — Menace de malédictions.

Dieu interdit d'abord de nouveau, par la voix de l'Ange, le culte des idoles.

Pourquoi ce retour si fréquent de cette défense? Les idoles, les plus funestes idoles, ce sont les misérables objets des passions humaines. Peuvent-elles être trop souvent condamnées?

L'Ange continue ainsi : « Observez mes jours de sabbat et TREMBLEZ DEVANT MON SANCTUAIRE. JE SUIS LE SEIGNEUR. »

Aussitôt, l'oracle sacré étale le magnifique tableau des joies figurées par les fruits d'une terre de bénédiction, de même que les victoires de la grâce sont représentées par les triomphes de la guerre.

« Si vous marchez dans la voie de mes préceptes, et si vous gardez mes commandements, je vous donnerai les pluies et la rosée de chaque saison; et la terre sera féconde en grains, et les arbres seront couverts de fruits. La moisson sera comme pressée et envahie

(1) Joseph de Maistre, Livre du Pape.

par la vendange, et la vendange par les semailles. Et vous mangerez votre pain dans la satiété; et nulle espèce de crainte n'assiégera vos demeures. J'établirai la paix dans toute l'étendue de vos contrées. Vous dormirez, et rien ne troublera votre sommeil. J'éloignerai de vous les animaux dangereux; et le glaive destructeur n'atteindra jamais vos frontières. Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont sous vos pieds. Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent d'entre vous en poursuivront mille; et vos armes terrasseront sous vos yeux tous vos agresseurs. Je vous regarderai avec complaisance, et je vous ferai croître; et vous vous multiplierez de plus en plus; et j'affermirai mon alliance avec vous. Vous mangerez les fruits de vos anciennes provisions, et vous pourrez même les délaisser, tant sera grande l'abondance des récoltes nouvelles. J'établirai ma demeure parmi vous, et ma tendresse se gardera bien de vous répudier. J'accompagnerai vos pas et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de la terre des Égyptiens en vous arrachant à l'esclavage, en brisant les chaînes qui courboient vos fronts sous le joug, et qui vous ai fait marcher la tête levée. »

Voyez, dans toutes ces paroles, leur parfaite application au salut des âmes aussi bien qu'à la vie temporelle.

Les pluies et la rosée de chaque saison, c'est le torrent des grâces. La fécondité de la terre, c'est la fécondité des vertus. Les fruits en sont aussi admirables que nombreux. Les premières récoltes sont pressées et comme couvertes par celles qui les suivent. Le peuple

saint est rassasié dans l'abondance. Pour lui, la paix est partout; la peur nulle part. Et comment ne pas reconnoître ici les merveilles eucharistiques? Rien ne trouble le repos des Justes qui en sont nourris et comblés. Dieu lui-même écarte loin d'eux les animaux malfaisants, les esprits de ténèbres et le glaive exterminateur. Si quelques combats sont nécessaires encore, dans les tentations et dans les épreuves, les fidèles foulent aux pieds leurs ennemis. Cinq en poursuivent cent, et cent en poursuivent mille. Preuve certaine de l'assistance divine. L'homme si foible ne devient si fort qu'avec le secours des Anges; c'est avec eux et par eux qu'il terrasse, à l'instant même de l'attaque, tous ses agresseurs. Il peut aussitôt contempler leur défaite. Alors Dieu regarde les Justes avec amour; il accroît leurs mérites dans la persévérance et leur nombre dans l'édification. Il les multiplie ainsi de plus en plus et il affermit son alliance avec eux. Au trésor des grâces premières se joint le trésor des grâces nouvelles, où la joie surabonde; et, pour tout dire enfin, Dieu habite au milieu de son peuple et il lui promet de ne jamais le quitter; il l'a tiré de la terre d'Égypte, de l'esclavage du péché, et il le fait marcher, le front haut, sur la route des Cieux.

Telle est la promesse des bénédictions dans la bouche des Anges; et maintenant il faut entendre les malédictions prononcées contre les prévaricateurs.

Est-ce le même Ange, ou les mêmes Anges, est-ce un autre Ange ou d'autres Anges qui vont parler?

Comme c'est le même Dieu qui bénit et qui maudit,

le même Ange peut donc lancer les menaces à la suite des promesses; mais tous les Anges étant toujours aux ordres du Seigneur, un seul, ou plusieurs ont été les ministres de sa parole, ou pour toute la prophétie, ou pour ses divers oracles.

Sans nous arrêter à ces questions qu'il n'est pas donné à l'homme de juger, nous allons reconnoître, dans les fléaux extérieurs ainsi annoncés, les angoisses et les supplices du cœur et de l'âme livrés au péché et à l'impénitence, comme nous avons vu tout à l'heure, dans les prospérités d'une terre bénie, l'image du vrai bonheur, même en ce monde.

Voici donc la malédiction : « Que si vous ne m'écoutez pas et si vous n'exécutez pas tous mes commandements; si vous dédaignez ma loi, si vous méprisez mes ordonnances, si vous ne faites pas tout ce que j'ai prescrit, et si vous rendez ainsi mon alliance inutile et vaine, voici ce que je ferai de vous : je vous punirai bientôt par l'indigence, et par un feu qui vous desséchera les yeux et vous consumera. En vain vous semerez vos grains, car vos ennemis les dévoreront. J'arrêterai sur vous l'œil de ma colère. Vous tomberez devant vos ennemis et vous serez sous leur joug. La terreur vous mettra en fuite, même sans que personne vous poursuive.

« Que si, après cela, vous ne m'obéissez pas, je multiplierai jusqu'à sept fois ces châtiments à cause de vos péchés. Je briserai l'orgueil de votre endurcissement; je ferai que le Ciel sera pour vous comme de fer et la terre comme d'airain. Tous vos travaux deviendront

inutiles. La terre ne produira point de récoltes et les arbres ne produiront point de fruits.

« Si vous me résistez encore et si vous n'écoutez point ma voix, je multiplierai mes fléaux sept fois de plus à cause de vos iniquités. Je déchaînerai sur vous les animaux féroces pour vous dévorer, vous et vos troupeaux, pour vous réduire à un petit nombre et faire un désert de vos contrées; et si, après ces désastres, vous ne rentrez pas dans la droite voie, et si vous persévérez dans vos résistances contre ma loi, je marcherai moi-même contre vous et je vous frapperai encore sept fois davantage à cause de vos crimes. J'appellerai contre vous, violateurs de mon pacte, le glaive de la vengeance, et quand vous chercherez un refuge dans les cités, j'enverrai la peste au milieu de vous et je vous livrerai aux mains de vos ennemis, après vous avoir arraché le pain de la vie, en sorte que dix femmes pourront faire cuire ensemble toute leur farine dans un même four, et seront réduites à peser cette nourriture pour la distribuer, et sans qu'elle puisse apaiser votre faim.

« Que si, même après tant de châtiments, vous fermez l'oreille à ma voix, et si vous persistez dans vos rébellions, j'armerai ma fureur contre la vôtre et je vous accablerai de sept plaies nouvelles à cause de vos péchés, jusqu'à vous voir dévorer la chair de vos fils et de vos filles. Je détruirai les hauts lieux et j'y briserai vos idoles, et vous serez renversés au milieu de leurs ruines, et je vous aurai en une telle abomination que je changerai vos villes en solitudes et vos sanctuaires en

déserts, car je n'y recevrai plus aucun sacrifice. Je dévasterai votre pays, j'en ferai la stupeur de vos ennemis eux-mêmes, quand ils viendront pour l'envahir et l'habiter. Je vous disperserai parmi les nations, et après votre dispersion, mon glaive y apparoîtra encore et vos contrées seront désertes, et vos cités seront détruites. Alors la terre pourra se complaire dans son abandon et dans les jours de sa solitude; et lorsque vous serez dans les pays ennemis, elle sera heureuse de son repos, parce qu'elle ne l'aura point trouvé lorsque vous l'avez habitée. Et, quant à ceux d'entre vous qui y resteront encore, je frapperai leur cœur d'épouvante au milieu de leurs oppresseurs. Le bruit d'une feuille qui vole les fera trembler. Ils fuiront comme devant le glaive et ils tomberont sans que personne les menace; ils tomberont sur leurs frères, comme s'ils fuyoient du combat. Pas un seul d'entre vous n'osera résister à l'ennemi. Vous périrez au sein des nations et vous mourrez dans une terre irritée contre vous. Et si quelques-uns de ceux-là survivent, ils sécheront au milieu de leurs iniquités dans les domaines de leurs tyrans, à cause de leurs péchés et des péchés de leurs proches, jusqu'à ce qu'ils confessent leurs prévarications et celles de leurs pères par lesquelles ils ont violé mes ordonnances et se sont élevés contre moi. Je m'élèverai donc aussi moi-même contre eux et je les jetterai sur une terre ennemie jusqu'à ce que leur âme incirconcise frémisse de honte.

« Alors ils auront recours à la prière pour le pardon de leurs impiétés; et je me ressouviendrai de l'alliance

que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham ; je me souviendrai aussi de la terre qui, étant abandonnée par les pécheurs, se complaira dans les jours de son repos et de sa solitude dont ils seront la cause. Et ils me demanderont grâce pour leur crime et pour la violation de mes ordonnances et le mépris de ma loi.

« Et moi, lors même qu'ils sont sur la terre ennemie, je ne les ai pourtant pas tout à fait rejetés ; je ne les ai pas maudits jusqu'à les laisser entièrement périr et jusqu'à rendre vaine l'alliance que j'ai faite avec eux : car je suis le Seigneur leur Dieu, et je garderai le souvenir de cette ancienne alliance, où je les ai tirés de la terre d'Égypte, à la face des nations et pour être leur Dieu. »

Au dernier trait qui termine ces pages menaçantes, on reconnoît le Créateur, le père des hommes ; et la clémence explique, jusqu'à l'heure fatale, comment les menaces elles-mêmes sont dictées par un cœur paternel. Voici donc le résumé des interprétations du texte entier : C'est la bonté de Dieu qui parle jusque dans les avertissements de la malédiction ; c'est l'amour qui allume les éclairs de la foudre. Vous le comprenez bien, vous qui sentez au fond de vos cœurs l'aiguillon du remords. Vous souffrez le supplice de l'*indigence ;* il ne vous reste rien de toutes les joies et de tout le bonheur de la vertu. Une mortelle ardeur dessèche vos yeux et consume tous les instants de votre vie. Les fruits de vos anciens labeurs sont comme dévorés par l'ennemi de vos âmes, par le péché. Une sorte de désespoir s'empare de vous, et vous êtes abattus sous le joug des passions ; et les effrois de la

conscience ne vous laissent ni paix ni repos. Alors, Dieu est comme contraint de vous frapper pour briser l'orgueil de votre endurcissement. Le Ciel est de fer pour vous : car il est fermé à tous les élans d'un cœur impur; et la terre d'airain : car elle annonce l'implacable mort, la mort sans consolation, à tous ceux qui l'ont souillée. Plus de germes bénis, plus de trésors divins, plus d'espoir avec l'impénitence finale. Vous êtes comme descendus à l'avance dans le sépulcre: et il faut, pour vous ressusciter à la grâce, multiplier sept fois les fléaux dont vous avez le malheur de ne pas même comprendre les causes ni les effets. Et alors les bêtes féroces, les honteuses tyrannies du péché, vous consument avec les compagnons de tous vos scandales; et, ces scandales, ils sont de toute nature : scandales de sensualité, scandales de convoitise, scandales de corruption, scandales de cupidité, scandales d'ambition; et ils font tant de victimes que les coupables vieillissent en bien petit nombre. Pécheurs endurcis! comptez-le ce nombre dans la carrière que vous avez parcourue avec vos intimes. Combien ont disparu! et combien gémissent sous le poids d'un juste châtiment! et vous ne vous convertissez pas !... Ne vous étonnez donc point si la colère céleste multiplie sept fois encore les plaies qu'elle vous a infligées. Vous avez beau chercher des distractions à vos ennuis et à vos tortures dans les foules enivrées de frivoles jouissances; le glaive vengeur est encore là, et un souffle pestilentiel y répand ses poisons; et vous êtes livrés à la fureur des esprits ténébreux, vos plus terribles ennemis; et

vous manquez plus que jamais de tout ce qui soutient la vie, la véritable vie... Dans cette extrémité, si vous ne jetez pas un soupir de regret, si vous ne versez pas une larme de repentir, si vous n'élevez pas un seul regard vers le Ciel, vers le Dieu de vos âmes, il va multiplier sept fois davantage (il y est comme forcé par vous-mêmes) les fléaux de sa vengeance. Il va marcher contre vous; et non-seulement vos iniquités vous auront punis dans vos propres corps, mais elles vous puniront aussi dans le sang corrompu de vos fils et de vos filles, dans ce sang qu'ils tiennent de vous et dont vous êtes comme les bourreaux et les dévorateurs. Il est temps enfin d'abattre les hauteurs où se complaisoit l'orgueil de vos sens; il est temps de briser vos idoles. Vous tombez vous-mêmes au milieu de leurs ruines, au milieu des ruines de l'âge ou des infirmités précoces. Et alors vos villes sont réduites en solitudes; c'est-à-dire le monde qui vous recherchoit, qui vous entouroit, qui vous aduloit, vous abandonne et vous laisse dans le désert de l'isolement; c'est-à-dire, encore, le nombre de vos illusions, de vos espérances et le cortége de vos vaines pensées s'envolent loin de vous. Et, désormais, vos impurs sanctuaires, vos cœurs flétris et souillés n'ont plus de sacrifice à offrir qui soit digne des regards de Dieu. Votre terre, l'argile de vos corps, sera dispersée sous les traits de la colère céleste. Vos ennemis eux-mêmes en seront dans la stupeur. Le glaive des vengeances apparoîtra de nouveau contre vous; et l'édifice de votre misérable existence deviendra semblable à une terre déserte et à une ville ruinée.

Ainsi, la chair, forcément inactive, connoîtra cette trève nécessaire, ce repos de la solitude, ce silence qu'elle ignoroit au milieu des vices qui en étoient les odieux habitants. Alors aussi, les terreurs de la mort seront à leur comble. Une feuille qui vole portera en soi la même épouvante que le glaive. Les pécheurs auront peur de leur ombre. Ils tomberont les uns sur les autres, comme les fuyards dans les batailles. Malheur donc à eux! tant qu'ils seront rebelles à la grâce, nul d'entre eux ne pourra résister à la rage de Satan. Ils périront au milieu des nations infidèles, des anges de ténèbres, dans une terre ennemie, loin des secours divins. Et ceux qui survivront à ces désastres sécheront au foyer de l'iniquité, jusqu'au moment où ils confesseront leurs péchés et les péchés de leurs pères; et Dieu s'élèvera contre eux jusqu'à ce que leur cœur impénitent rougisse enfin de confusion.

Et, pourtant, à ce moment suprême, tout n'est pas encore désespéré; et le Seigneur, au moindre cri de la prière (il le promet lui-même), se souviendra de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob. Il aura pitié d'un dernier soupir de l'âme suppliante; il la ressuscitera dans la poussière reposée d'une chair coupable; et, on le voit, le Dieu des justices est toujours le Dieu des miséricordes.

En suivant ainsi pas à pas, ou mot à mot, le texte sacré, on reconnoît pareillement que la loi figurative annonçoit déjà, par la voix des Anges, tous les mystères de la réprobation et tous les mystères du salut.

Vœux de consécration. — Offrande de la dîme.

Sous l'Ancien Testament, les vœux religieux, c'est-à-dire la libre consécration de l'homme au sacerdoce, n'étoient point permis, et tout engagement virginal étoit ignoré. Les lévites eux-mêmes étoient appelés au sacerdoce, plutôt par une vocation extérieure et imposée que par une vocation intime et spontanée. Ce n'étoit point la liberté du propre choix, mais le sang d'Aaron qui faisoit les prêtres du Seigneur. Ainsi se distinguent tout d'abord les deux sacerdoces, le sacerdoce de la loi et le sacerdoce de la grâce, le sacerdoce temporaire et le sacerdoce éternel. Toutefois, les lévites, mais les lévites seuls, pouvoient consommer leur vocation légale dans une vocation inspirée, et par conséquent plus parfaite, comme l'exemple de Samuel nous en offrira la preuve. Et encore cette consécration volontaire, en vouant à l'autel le prêtre tout entier, et sa vie à Dieu seul, ne changeoit pas néanmoins son caractère, et ne pouvoit l'élever, avant le temps, à la sublimité du sacerdoce de la nouvelle alliance. Ceux d'entre les enfants d'Israël qui se dévouoient à Dieu, soit pour quelques années, soit pour toujours, sous le nom de *Nazaréens,* c'est-à-dire *séparés* du peuple (1), étoient simplement des hommes livrés, soit à la méditation, soit à la pénitence. Il a donc fallu attendre les jours de la régénération pour voir le prodige des vœux

(1) *Num.*, VI.

sacrés dans toute leur étendue. La nouvelle Ève en a la première donné l'exemple, avec l'Époux vierge de la Vierge des vierges.

Ensuite, Jean-Baptiste, sanctifié dès le sein de sa mère, devoit être le virginal précurseur du Messie; et, après ces grands types de la plus pure des vertus, une foule bénie et innombrable suit l'Agneau sans tache, et dans la carrière du sacrifice sur la terre, et dans celle de la gloire, jusqu'au plus haut des cieux.

Les vœux dont parle le Lévitique, et dont on devoit se rédimer par un prix d'estimation, montrent bien qu'il s'agissoit là uniquement de vouer des soins temporels au service du Tabernacle, et non pas des liens spirituels, qui, d'ailleurs, n'auroient pu être soumis à une appréciation matérielle, alors même qu'ils eussent été permis.

L'obligation du rachat étoit ainsi une sanction des promesses faites dans l'ordre de la loi sainte; mais elle ne pouvoit s'étendre au delà, et il étoit juste de ne pas laisser un libre cours à la témérité ou à l'imprudence des vœux de consécration adressés à Dieu même, car la voix de l'Ange le proclame ici: « Tout ce qui est une fois consacré au Seigneur lui appartient comme étant aussitôt sanctifié. »

L'offrande de la dîme, de même que l'offrande des prémices, est ordonnée par la loi mosaïque, et elle étoit de droit divin pour les Hébreux; elle a donc été abrogée avec cette loi. Il falloit ainsi une loi nouvelle, une loi de l'Église, pour la remémorer; et comme c'est là une disposition purement relative au culte exté-

rieur, la différence des temps est toujours consultée par la sagesse des premiers pasteurs et du Pasteur suprême.

Il n'est besoin d'ailleurs ni de lois canoniques, ni d'ordres quelconques, et encore moins de lois coactives pour inspirer aux fidèles tout ce que la gratitude envers le Dieu créateur de toutes choses leur inspire et tout ce que réclame la décence, on pourroit même trop souvent dire l'indigence du sanctuaire ! Il en est de ce devoir, si doux à remplir, comme du devoir de la charité envers les pauvres.

Là se trouve l'épreuve des cœurs ; Dieu seul en voit le fond ; mais ils seront révélés au grand jour des manifestations, et alors le Ciel bénira les pures offrandes de la piété et de la reconnoissance, et l'enfer déroulera les honteux calculs de l'avarice et de l'ingratitude.

LES ANGES

DU LIVRE DES NOMBRES.

Dénombrement du peuple d'Israël et séparation de la tribu de Lévi. — Défense de toucher les vases sacrés et de regarder au fond du sanctuaire. — Consécration des lévites.

Dans ce livre, les Anges de Dieu parlent encore, en son nom, à Moïse du fond au sanctuaire et du haut du pavillon de l'oracle. Ils continuent ainsi d'apporter aux enfants d'Israël les préceptes et les enseignements divins. Il faut donc considérer ces communications sacrées comme appartenant à l'histoire des *Anges auprès de l'homme.*

Les cœurs avides de la lumière des Saintes-Ecritures ne se lasseront jamais de la contempler.

Et il est glorieux pour les Anges, autant qu'il est utile aux fidèles, d'étaler à tous les yeux les vérités

dont ces ambassadeurs célestes étoient alors et seront toujours les révélateurs, et qui préparoient si bien, en même temps, les révélations évangéliques.

La Genèse a dit exactement le nombre des enfants d'Israël à leur entrée en Égypte; l'Exode a signalé aussi leur accroissement considérable au moment de leur départ et du passage de la Mer Rouge; et plus tard, les Paralipomènes ont recueilli avec un détail complet les grandes généalogies des princes des prêtres et des princes du peuple.

Ici, le *dénombrement*, commandé à Moïse par la voix de l'Ange, et qui donne son nom à ce livre de l'Écriture, offre un exemple unique dans les fastes du monde. Quelle autre nation pourroit exposer, dès ses commencements, une pareille statistique, avec tous les noms de ses chefs, dans chaque tribu et presque dans chaque famille? Et quelle merveille encore, que la conservation si jalouse et si fidèle de ces annales tout à la fois religieuses, civiles et politiques! Il y a là une prodigieuse exception à la profonde obscurité où sont comme perdues les origines des races humaines. Oui, le doigt de Dieu est là : on le voit, on le sent, il montre lui-même toute la suite des temps et des générations; il éclaire ainsi les principaux faits de la tradition biblique, en remontant jusqu'aux jours de la création. Et cela importoit à la claire notion de la vérité historique, et par conséquent, aux preuves de la vérité révélée.

Redisons donc, avec un hommage de foi pour l'ordre

admirable qui règne dans le peuple élu et auquel président les Anges, redisons les noms des princes de chaque tribu, lors de ce dénombrement :

Élisur, fils de Sédeür, de la tribu de Ruben;
Salamiel, fils de Surisaddaï, de la tribu de Siméon;
Nahasson, fils d'Aminadab, de la tribu de Juda;
Nathanaël, fils de Suar, de la tribu d'Issachar;
Éliab, fils d'Hélon, de la tribu de Zabulon;
Élisama, fils d'Ammiud, de la tribu d'Éphraïm;
Gamaliel, fils de Phadassur, de la tribu de Manassé;
Abidan, fils de Gédéon, de la tribu de Benjamin;
Ahiézer, fils d'Ammisaddaï, de la tribu de Dan;
Phégiel, fils d'Ochran, de la tribu d'Aser;
Éliasaph, fils, de Duel, de la tribu de Gad;
Ahira, fils d'Évan de la tribu de Nephtali.

Tous les enfants d'Israël, âgés de vingt ans et au-dessus et capables de faire la guerre, ayant été nombrés par maisons et par familles, dit le texte sacré, il s'en trouva six cent trois mille, cinq cent cinquante.

Les lévites ne furent point comptés avec le peuple, dans chacune des familles de leur tribu, car l'Ange du Seigneur avoit dit à Moïse : « Ne dénombre point la tribu de Lévi et n'en marque point le compte avec les enfants d'Israël, mais établis-les à la garde du Tabernacle du témoignage, et charge-les du soin des vases sacrés et de tout ce qui concerne les cérémonies du culte divin. Ils porteront eux-mêmes le Tabernacle et tout ce qui en dépend, et leur ministère y sera consacré. Ils camperont autour du sanctuaire. Au moment

du départ, ils détendront le Tabernacle, et, à chaque station, ils le dresseront de nouveau.

La race sacerdotale se trouve ainsi séparée du peuple, même sous la loi figurative ; et cette séparation annonce assez quelle doit être la sainteté du vrai sacerdoce sous la loi évangélique.

Et, de plus, des menaces effrayantes sont faites à tout étranger, c'est-à-dire même aux Hébreux qui ne sont pas de la tribu de Lévi, de se mêler au ministère des lévites. L'infraction à cette défense est punie de mort.

Il est interdit, sous cette peine, aux lévites eux-mêmes, de toucher les vases du sanctuaire qui ne sont point revêtus de leurs enveloppes.

L'Ange du Seigneur ajoute : « Que nul autre ne se permette un regard de curiosité sur les choses du sanctuaire avant qu'elles soient voilées ; autrement, il sera frappé de mort. »

Après ces ordres terribles, on procéda au dénombrement des familles lévitiques et à la distribution des différents offices de leur ministère.

Le nombre des hommes et des enfants mâles de toute la tribu, depuis un mois et au-dessus, se trouva être de vingt-deux mille ; et ils devoient appartenir au Seigneur, en remplacement des premiers nés de tout le peuple d'Israël. C'est pourquoi les enfants eux-mêmes, comme on le voit, étoient compris dans ce dénombrement, car l'Ange avoit dit : « Prenez les lévites pour les premiers nés des enfants d'Israël, et les troupeaux des lévites pour leurs troupeaux. Et *les lévites seront à moi*

Je suis le Seigneur.» Mais le nombre de ces premiers nés d'entre le peuple se trouvant excéder de deux cent soixante-treize têtes le nombre des lévites, l'Ange du Seigneur dit encore à Moïse : « Tu recevras par tête, cinq sicles au poids du sanctuaire (chaque sicle est de vingt oboles); et tu les donneras à Aaron et à ses fils pour le prix des premiers nés qui dépassent le nombre des lévites. »

Sachons donc, une fois de plus, et ce ne sera jamais trop, que nulle créature ne peut contester les droits du Créateur : Et par conséquent, lorsque Dieu intime un ordre, l'obéissance doit être la seule réponse de la foi.

L'hommage des premiers nés est la dette de toutes les familles du peuple saint: mais, par une disposition de suprême sagesse, une tribu entière de ce même peuple étoit substituée à l'oblation et au devoir de tous; et elle prophétisoit ainsi la consécration bien autrement parfaite du sacerdoce éternel.

Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron, prince des princes des lévites, exerçoient du vivant même de leur père, les fonctions sacerdotales. Aussi, l'Ange du Seigneur indique avec soin les attributs de leur ministère, au moment où il s'agit de transporter ailleurs le camp d'Israël, et il dit : « Aaron et ses fils entreront dans le pavillon de l'oracle et dans le Saint des Saints. Ils ôteront le voile tendu à l'entrée, et ils en couvriront l'arche du témoignage.... » La voix céleste explique encore par d'autres détails les défenses faites même aux lévites. « Eléazar, fils d'Aaron, grand prêtre, sera au-dessus d'eux. C'est lui qui aura soin et des lampes du sanctuaire,

et de l'encens, et des parfums, et du sacrifice perpétuel, et de l'huile d'onction, et de tout ce qui appartient au culte du Tabernacle, et de tous les vases sacrés. »

Il faut en conclure que Aaron et ses deux fils, associés avec lui au suprême sacerdoce, avoient seuls le droit de faire ce qui étoit si rigoureusement interdit aux simples lévites. On a vu que le grand prêtre lui-même devoit d'abord répandre des parfums avant d'entrer dans le Saint des Saints, afin de couvrir d'un nuage d'encens l'éclat de la gloire divine. Quelle leçon pour les téméraires! et avec quel pieux effroi doivent être répétées ces paroles de l'Ange : TREMBLEZ DEVANT MON SANCTUAIRE. JE SUIS LE SEIGNEUR (1).

Expulsion des lépreux et des impurs hors du camp. — Confession. — Restitution. — L'épouse soupçonnée.

L'Ange du Seigneur dit encore à Moïse : « Ordonne aux enfants d'Israël de chasser hors du camp les lépreux. »

Pareil ordre est dicté contre ceux qui, de toute autre manière, sont extérieurement impurs, alors même qu'ils ne sont point criminels.

Mais si l'impureté provient des péchés et des trans-

(1) *Lévit.*, XXVI, 2.

gressions commises, même par négligence; si, par exemple, il est question de quelque tort fait à autrui, l'Ange ajoute cette prescription : « Ils confesseront leur faute, et ils rendront à celui contre qui ils ont péché, d'abord le juste prix du dommage; puis un cinquième en sus. Que s'il ne se trouve personne à qui cette restitution puisse se faire, ils l'offriront au Seigneur, et elle appartiendra au prêtre, indépendamment du bélier offert pour l'expiation, afin que l'hostie soit propice. »

L'obligation de restituer est la même sous la loi évangélique; mais, dans l'impossibilité de faire la restitution à celui qui a souffert le dommage ou à ses représentants, ce sont les pauvres qui viennent nécessairement à leur place.

Le tort le plus considérable, celui qui trouble la famille jusque dans sa source, est l'objet d'une loi toute sainte, alors qu'aucun fait n'est prouvé, mais qu'il existe un grave soupçon de l'époux contre l'épouse. Loin d'ici la pensée du supplice prescrit contre le crime avéré ! Tout va être ou mystère, ou miracle, soit dans le châtiment de la faute cachée, soit dans le triomphe de l'innocence reconnue. Une menace terrible ou une promesse bénie tient l'accusée sous le regard de Dieu même; rien n'est divulgué : le prêtre seul reçoit la confidence de l'époux. Un sacrifice est offert; et de prophétiques paroles d'une vengeance céleste, ou d'une récompense également divine, sont prononcées, dans cette religieuse cérémonie, par le ministre du Seigneur. La femme boit une eau amère,

qui est chargée de malédictions comme de bénédictions, et bientôt le jugement de Dieu s'accomplit par une plaie mortelle, ou par une heureuse fécondité.

Dans tous les temps, le souvenir de cette loi sacrée a dû suffire pour jeter l'amertume des remords dans les cœurs coupables, ou la douceur des récompenses au fond des âmes témérairement soupçonnées. La loi de grâce est bien autrement sainte encore. Le bon Pasteur a toujours des trésors de miséricorde pour les pécheurs et de consolations pour les victimes de la calomnie.

Nazaréens. — Paroles de bénédiction.

On reconnoît dans les Nazaréens, c'est-à-dire dans les hommes et les femmes qui s'étoient *séparés* du peuple pour se vouer au Seigneur, la figure prophétique des vocations religieuses.

C'est la voix des Anges, c'est la voix de Dieu qui dicte les conditions principales de cette ancienne consécration.

Les Nazaréens doivent s'abstenir de tout ce qui peut enivrer; la rigueur du précepte est portée jusqu'à cette explication textuelle : « Pendant tout le temps qu'ils seront consacrés au Seigneur, suivant le vœu qu'ils lui auront fait, ils ne mangeront rien de tout ce qui peut sortir de la vigne, depuis le raisin sec jusqu'à un pepin. »

Ils n'auront aucune communication avec les cadavres qui sont, comme on l'a déjà vu, l'image du péché.

Durant tout le temps de leur séparation, le rasoir ne doit point passer sur leur tête. Mais si leur présence a été souillée par une mort subite, ils seront rasés, et leur chevelure croîtra de nouveau jusqu'à la fin de leur engagement. Alors, seulement, leurs cheveux tombés sous le rasoir sont brûlés, comme une offrande, au milieu des autres cérémonies légales ; puis, après leur accomplissement qui termine la consécration, l'usage du vin redevient permis.

Ce n'est donc là qu'un essai des vœux perpétuels ; mais le temps est l'*image mobile de l'immobile éternité.* Et, d'ailleurs, il falloit montrer quelle profonde différence distingue la simple figure de la vraie perfection du sacrifice. Aussi n'est-il pas même question, pour les Nazaréens, de la vocation virginale, bien qu'elle soit également figurée par la complète et rigoureuse abstention du fruit de la vigne et de tout ce qui peut en provenir.

Le véritable NAZARÉEN devoit inaugurer lui-même la loi parfaite dès le sein de la Vierge-Mère, et sanctifier aussi l'enfant prédestiné à devenir son précurseur.

A la suite des rites de la consécration, il est bien doux d'entendre encore l'Ange du Seigneur, enseignant à Moïse la langue sacramentelle des bénédictions.

« Dis à Aaron et à ses fils : « Vous bénirez les enfants d'Israël avec les paroles que voici :

« Que le Seigneur vous bénisse et qu'il vous garde !

« Que le Seigneur vous découvre sa face et qu'il ait pitié de vous !

« Que le Seigneur abaisse ses regards sur vous et qu'il vous donne la paix ! »

Offrandes des princes et du peuple d'Israël.

L'homme ne possède que son libre arbitre, et il le tient de la sagesse divine. Sa reconnoissance doit donc, avant tout, faire hommage de ce bien unique à l'Auteur de tous les dons. C'est le seul moyen d'en user avec bonheur; autrement, la liberté n'est pas le salut, mais la ruine. Or, rien ne prouve mieux que le cœur aspire à Dieu, se donne à Dieu, est tout à Dieu, que le zèle de sa gloire et de son service.

Ne craignons pas de l'affirmer : celui qui murmure, ou qui s'étonne avec un coupable regret, en voyant les offrandes, les sacrifices et les hommages du culte sacré, celui-là n'aime pas son Créateur; il voudroit même pouvoir l'oublier.

Il n'en fut pas ainsi dans le peuple saint.

Avant d'avoir reçu aucun ordre de Moïse, les princes d'Israël et les chefs de famille, dans chaque tribu, se réunirent pour faire leurs offrandes devant le Seigneur.

Six grands chars et douze bœufs furent offerts par eux.

Il y eut deux chefs qui offrirent chacun un char et un bœuf.

Alors, l'Ange dit à Moïse : « Accepte ces chars pour le service du Tabernacle, et tu les donneras aux lévites, qui en useront suivant les fonctions et l'ordre de leur ministère. » Moïse, ayant, en effet, reçu les chars et les bœufs, les donna aux lévites. Il donna aux fils de Gerson deux chars et quatre bœufs pour leur usage, puis il donna les quatre autres chars et les huit bœufs aux fils de Mérari, pour s'en servir à toutes les fonctions de leur charge, sous la direction d'Ithamar, fils d'Aaron, grand prêtre. Mais, quant aux fils de Caath, il ne leur donna ni chars ni bœufs, parce que leur personne est vouée au sanctuaire, et qu'ils portent eux-mêmes les objets sacrés.

« Les chefs firent donc ainsi leurs oblations devant l'autel, pour sa dédicace, au jour où il fut consacré par l'onction. »

Après les tributs volontaires, il étoit juste de régler les offrandes légales.

L'Ange du Seigneur dit encore à Moïse : « Que chaque jour (des douze jours de la Dédicace), les chefs offrent tour à tour leurs présents pour cette solennité.

« Et, le premier jour, Nahasson, fils d'Aminadab, de la tribu de Juda, présenta son oblation : un plat d'argent pesant cent trente sicles et un vase d'argent de soixante-dix sicles, au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice; un petit vase d'or pesant dix sicles, plein d'encens ; un bœuf du troupeau, un bélier et un agneau d'un an, pour l'holocauste; un bouc pour le péché; enfin, pour

les victimes pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux d'un an. »

L'oblation de chacun des onze autres chefs de chaque tribu fut exactement semblable à celle de Nahasson ; et, pour en fixer le souvenir, le livre sacré les détaille toutes successivement. Ainsi l'Écriture établit, dans les offrandes, un principe d'égalité qui pourtant n'exclut pas une généreuse surabondance.

Malheur, encore une fois, à celui qui voit, avec un œil d'étonnement et presque d'envie, l'hommage rendu à Dieu et le tribut de reconnoissance versé au pied de ses autels ! Est-ce que le souverain Maître du monde n'auroit pas le droit de reprendre tout ce qu'il prête aux hommes à leur passage sur cette terre? Est-ce qu'il ne pourroit pas ouvrir immédiatement toutes les portes du tombeau et toutes les portes de l'éternité? Et quel insensé oseroit songer un seul moment à la résistance? La vie elle-même, la vie entière est donc une grâce ; donc aussi, nul ne peut jamais se montrer trop reconnoissant envers Dieu ; et toutes les offrandes, depuis le denier de la veuve jusqu'au plus beau royaume, ne sont que figuratives du dévouement et de l'amour des vrais fidèles.

Lampes et Table du sanctuaire. — Consécration des Lévites.

Une sainte lumière doit briller sur la table des pains de proposition, symbole de la nourriture divine et des œuvres de charité. Tel est l'objet d'une nouvelle recommandation de l'Ange à Moïse :

« Parle à Aaron, et dis-lui : Lorsque vous aurez disposé les sept lampes, faites dresser le candélabre d'or du côté du midi, et ordonnez que leur lumière soit dirigée du côté opposé au septentrion, de telle sorte qu'elle arrive en face de la table des pains exposés devant le Seigneur, parce qu'elle doit toujours illuminer cette partie du Tabernacle. »

Et comme cette lumière est l'emblème de celle qui éclaire et purifie les cœurs, l'oracle angélique détaille aussitôt tout ce qui concerne la purification des ministres des autels.

« Tu présenteras, dit encore l'Ange, les lévites devant Aaron et ses fils, et tu les consacreras, après les avoir offerts au Seigneur. Tu les sépareras du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi ; et ensuite ils entreront dans le Tabernacle de l'alliance pour me servir. Telle est la cérémonie de leur consécration au culte du Seigneur, parce qu'ils me sont donnés par les enfants d'Israël. Je les ai acceptés à la place des premiers nés, car tous les premiers nés des enfants d'Israël et de leurs troupeaux sont à moi. Je me les suis consacrés au jour où je frappois tous les premiers nés

des Égyptiens ; et j'ai pris les lévites en remplacement de tous les premiers nés des enfants d'Israël ; et, les tirant du milieu du peuple, j'en ai fait don à Aaron et à ses fils, afin de les substituer à tout Israël pour mon service dans le Tabernacle, et afin que leurs supplications préservent le peuple de toute plaie, s'il osoit s'approcher de mon sanctuaire. »

Les lévites furent donc purifiés et ils lavèrent leurs vêtements. Et le texte sacré déclare ensuite qu'à vingt-cinq ans ils commenceront les œuvres de leur ministère, et qu'à cinquante ans accomplis ils ne serviront plus, mais qu'ils aideront seulement leurs frères, en gardant les choses confiées à leur surveillance dans le Tabernacle. Distinction nouvelle et frappante entre le sacerdoce figuratif et le vrai sacerdoce; le premier s'attachant au culte extérieur et devant par conséquent cesser à l'âge où déclinent les forces physiques, et le dernier s'élevant au contraire à une mission spirituelle et sans terme.

Célébration de la pâque. — Apparition de la gloire de Dieu. — Les trompettes sacrées. — Habab Madianite. — Départ et repos de l'Arche d'alliance.

Au moment où le peuple de Dieu échappa miraculeusement au joug de Pharaon, l'institution de la pâque fut expliquée. Ce qui suit va s'y rattacher.

« La seconde année après que le peuple d'Israël sortit de l'Égypte, et au premier mois, l'Ange du Seigneur parla à Moïse dans le désert de Sinaï et lui dit : Que les enfants d'Israël célèbrent la pâque au temps prescrit, c'est-à-dire le quatorzième jour de ce mois, vers le soir, en observant les cérémonies et les prescriptions sacrées.

« Moïse ordonna donc aux enfants d'Israël de faire la pâque ; et ils la firent au temps marqué, le quatorzième jour, vers le soir, près de la montagne de Sinaï.

« Or, il arriva que quelques-uns des Israélites étant devenus impurs, pour s'être approchés d'un cadavre, et ne pouvant, pour cette raison, faire la pâque ce jour-là, vinrent trouver Aaron et Moïse, et leur dirent : Nous sommes devenus impurs en nous approchant d'un cadavre ; serons-nous privés, pour cela, d'offrir, comme tous les autres enfants d'Israël, l'oblation au Seigneur, dans le jour de la solennité ?

« L'Ange du Seigneur répondit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : Si un Israélite est devenu impur pour s'être approché d'un cadavre, ou s'il voyage au loin, qu'il fasse la pâque au second mois, le quatorzième jour, vers le soir....

« Mais, si un Israélite, étant pur et ne se trouvant point en voyage, s'abstient néanmoins de faire la pâque, il sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il n'a pas offert, au temps prescrit, le sacrifice au Seigneur. Il portera la peine de son péché. »

La mort temporelle annonçoit ainsi à l'avance la mort spirituelle attachée au mépris de la loi, bien au-

trement sainte, de l'Eucharistie. Et c'est pour la célébration de la fête pascale, que nous retrouvons ici une description nouvelle et toujours merveilleuse de la colonne de nuée et de feu dirigée par l'Ange conducteur.

« Dès le premier jour que le Tabernacle fut dressé, une nuée le couvrit; et, depuis le soir jusqu'au matin, on vit apparoître comme une enveloppe de flamme sur le pavillon de l'oracle. Et cela continuoit toujours. La nuée couvroit le Tabernacle durant le jour, et elle paroissoit en feu durant la nuit.

« Lorsque la nuée qui enveloppoit ainsi le Tabernacle s'en détachoit et alloit en avant, les enfants d'Israël partoient; et lorsque la nuée s'arrêtoit, ils déployoient leurs tentes au même lieu. Si elle y demeuroit longtemps, les enfants d'Israël attendoient les ordres du Seigneur et suspendoient leur départ pendant toute la durée de l'apparition sur le Tabernacle. Ils dressoient ainsi leurs tentes ou les plioient, au commandement du Seigneur. Si la nuée, ayant enveloppé le Tabernacle depuis le soir jusqu'au matin, le quittoit au point du jour, ils partoient aussitôt, et si elle se retiroit après un jour et une nuit, ils s'empressoient de détendre leurs pavillons. Et si elle se fixoit sur le Tabernacle plusieurs jours, ou un mois, ou plus longtemps encore, les enfants d'Israël restoient toujours au même lieu, sans aucun préparatif de départ. Mais, dès que la nuée s'ébranloit, ils levoient leur camp. De telle sorte qu'à la parole du Seigneur ils campoient, et à sa parole ils partoient. Ils étoient ainsi comme en sentinelle à ses ordres, suivant la recommandation faite à Moïse. »

Par quels termes la Sainte-Écriture auroit-elle pu mieux définir l'empire absolu de Dieu sur son peuple, et la présence des Anges chargés de le conduire? Assurément, le souverain Maître de l'univers avoit le même droit sur toute la race humaine, encore bien qu'il l'exerçât seulement sur les enfants d'Israël, en laissant aux autres nations la liberté de se régir, en dehors de sa divine tutelle. La Croix, le sceptre du Calvaire, a mis fin à ce gouvernement théocratique; mais il y a substitué aussitôt le gouvernement des âmes dans le sein de l'Église; et dès lors, le monde catholique tout entier a reconnu une seule loi, une seule puissance, un seul chef. Théocratie toute spirituelle, nul autre glaive que le glaive de la parole ne l'a fondée, nulle autre force que la force de la vérité ne la soutient, nul autre esprit que l'Esprit-Saint ne la conserve à travers les ruines du temps, jusqu'à l'éternité.

Comme le peuple d'Israël qui la préfiguroit, elle marche dans un ordre admirable. Le Pontife suprême lui annonce, pour les choses du ciel, les volontés du Dieu dont il est le représentant sur la terre; et à sa voix, l'univers chrétien, toujours prêt à lui obéir, s'avance ou s'arrête, dans le désert de cette vie, jusqu'au jour du dernier avénement.

Il est parlé ensuite de l'usage de deux trompettes sacrées pour la convocation des enfants d'Israël, soit dans le pèlerinage, soit dans les fêtes, soit dans les sacrifices, soit à la guerre.

Au son de l'une des trompettes, les princes et les chefs des tribus et des familles se réunissoient autour

de Moïse. Au son des deux trompettes, tout le peuple s'assembloit.

Et, ce qu'il faut remarquer, c'est que les prêtres, enfants d'Aaron, devoient seuls se servir de ces deux trompettes sacrées, à la différence de celles qui n'avoient pas la même destination. *Cette ordonnance*, dit encore l'Ange du Seigneur, *sera perpétuelle dans toutes vos générations;* c'est-à-dire, pour expliquer le prophétique symbole, que la parole de Dieu doit être annoncée par ses ministres exclusivement à tous autres, et que seuls aussi, ils ont le droit de promulguer ses ordres à l'assemblée du peuple.

La grâce attachée à cette parole divine se communique même à l'étranger, de telle sorte que le prosélyte peut bientôt, avec ferveur, guider ses frères dans le désert de la solitude. Tel est le sens figuré de l'épisode où Moïse triomphe de la résistance d'Hobab le Madianite, en lui disant : « Venez avec nous, car vous connoissez les contrées où nous pouvons prendre nos stations dans le désert, et vous serez notre conducteur. » C'est là aussi un exemple de la bonne harmonie qui doit régner entre les pasteurs spirituels des peuples et les hommes chargés du discernement de leurs intérêts temporels.

« Ils partirent donc de la montagne de Dieu (continue le texte sacré), et ils marchèrent durant trois jours ; l'Arche de l'alliance du Seigneur alloit devant eux, marquant, à chacun de ces trois jours, la place du campement. La nuée de gloire les protégeoit aussi durant le jour, quand ils étoient en route. Et lorsqu'on élevoit

l'Arche, Moïse disoit : Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés et qu'ils s'enfuient devant votre face.

« Et au moment du repos de l'Arche, il disoit : Seigneur, revenez au milieu du peuple d'Israël. »

Flamme dévorante. — Soixante-dix vieillards prophétisent. — Miracle des cailles. — Sépulcres de concupiscence.

Telle est la foiblesse de la nature dégradée, qu'au milieu même des éclatantes manifestations de la Providence, le cœur de l'homme retombe dans le désordre des sens et dans l'oubli des choses divines. Et parfois un peuple entier se laisse aller au découragement et aux murmures.

L'histoire des enfants d'Israël est l'histoire de l'humanité.

« Alors, dit l'Écriture, des cris se firent entendre parmi le peuple contre le Seigneur, et ces cris avoient pour prétexte la fatigue qu'ils enduroient. Et Dieu les ayant entendus, le feu du Seigneur s'alluma soudain et dévora l'extrémité du camp (1). Mais le peuple implora Moïse, et Moïse pria le Seigneur, et la flamme s'étei-

(1) C'est-à-dire tous ceux qui, plus éloignés de Moïse, murmuroient le plus.

gnit. Et il appela ce lieu *embrasement*, parce que le feu du Seigneur s'étoit allumé là contre les murmurateurs.

« Puis, la foule qui étoit venue d'Égypte avec Israël, s'abandonna au désir de manger de la chair. Elle s'assit en pleurant et s'écria : Qui peut nous donner des viandes à manger? Nous nous souvenons, hélas! des poissons que nous avions presque pour rien en Égypte, et aussi des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail. Aujourd'hui, notre vie est languissante; nous n'avons plus que la manne seule sous nos yeux..... Moïse entendit donc les pleurs du peuple dans chaque famille à l'entrée de leurs pavillons. Alors, le Seigneur fit éclater sa colère; et Moïse ne pouvoit non plus supporter de tels murmures, et il dit à Dieu : Pourquoi affligez-vous ainsi votre serviteur? Pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant vous? Pourquoi m'avez-vous chargé du fardeau de cette multitude? Est-ce moi qui l'ai conçue ou qui l'ai engendrée, pour que vous puissiez me dire : Porte-les dans ton sein comme une nourrice a coutume de porter son nourrisson, et conduis-les jusqu'à la terre que j'ai promise avec serment à leurs pères? Où trouverai-je de la chair pour en nourrir un peuple si nombreux? Ils jettent des cris contre moi, en disant : Donnez-nous des viandes à manger. Je ne puis donc porter seul tout ce peuple, parce que c'est un poids trop lourd pour moi. Que si vous en jugez autrement, faites-moi plutôt mourir, je vous en conjure, et que je trouve grâce devant vos yeux, afin de ne pas être accablé de tant de maux!

« Et le Seigneur répondit à Moïse : Rassemble-moi

soixante-dix hommes des anciens d'Israël que tu connois comme les plus expérimentés et les plus capables de gouverner; et amène-les à l'entrée du Tabernacle de l'alliance où tu les retiendras. Et je descendrai, et je te parlerai; et je prendrai de l'esprit de sagesse qui est en toi et je leur en donnerai, afin qu'ils soutiennent avec toi le fardeau de tout ce peuple et que tu n'en sois point seul chargé. Tu diras aussi à ce peuple : Purifiez-vous; vous mangerez demain de la chair, car j'ai entendu que vous disiez : Qui nous donnera des viandes à manger? Nous étions bien en Égypte. Le Seigneur vous donnera donc de la chair pour vous nourrir non pas seulement un jour, ni deux, ni cinq, ni dix, ni vingt, mais pendant un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et qu'elle vous donne des nausées, parce que vous avez renié le Seigneur qui est au milieu de vous, et qu'en sa présence vous avez jeté des cris, en disant : pourquoi sommes-nous sortis de l'Égypte?

« Et Moïse répondit à l'Ange : L'armée de ce peuple s'élève à six cent mille hommes de pied, et vous dites : Je leur donnerai des viandes pour se nourrir durant un mois. Faut-il donc égorger tout ce qu'il y a de bœufs et de moutons pour leur nourriture? Ou bien faut-il ramasser tous les poissons de la mer pour les rassasier?

« L'Ange reprit : La main du Seigneur est-elle impuissante? Tu verras bientôt si l'effet suit ma parole.

« Moïse revint donc et rapporta au peuple ce que le Seigneur avoit dit. Puis, ayant réuni les soixante-dix hommes choisis parmi les anciens d'Israël, il les plaça

autour du Tabernacle, et le Seigneur descendit dans la nuée, et il parla à Moïse; et, prenant de l'esprit de sagesse qui étoit en lui, il le donna à ces soixante-dix vieillards. Et l'Esprit s'étant reposé sur eux, ils commencèrent à prophétiser, et ils continuèrent depuis.

« Or, deux de ces hommes, Eldad et Médad, étant demeurés dans le camp, l'Esprit se reposa pareillement sur eux, car ils avoient été choisis avec les autres : mais ils n'étoient point allés au Tabernacle, et, tandis qu'ils prophétisoient dans le camp, un jeune Israélite courut à Moïse, et lui dit : Eldad et Médad prophétisent dans le camp. Et aussitôt, Josué, fils de Nun, le plus parfait des ministres de Moïse, s'écria : Moïse, mon seigneur, défendez-leur de prophétiser. Mais Moïse lui répondit : A quoi bon cette jalousie pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât, et que l'Esprit divin se répandît sur chacun d'eux!

« Ensuite Moïse revint dans le camp avec les anciens d'Israël; et, en même temps, le souffle des vents, suscité par l'Ange du Seigneur, enlevant des cailles des pays d'outre-mer, les apporta et les répandit dans le camp et autour du camp, dans l'espace d'une journée de marche, et elles voloient dans l'air, à deux coudées au-dessus de la terre. Le peuple s'étant donc levé, amassa durant tout le jour, et la nuit suivante, et le lendemain, une telle quantité de cailles, que ceux qui en avoient le moins en avoient dix mesures, et ils les firent sécher autour du camp.

« Et, tandis que cette chair étoit encore entre leurs dents, et qu'ils n'avoient pas fini de la manger, voici

que le courroux du Seigneur s'alluma contre le peuple et le frappa d'une immense plaie. C'est pourquoi le nom de *sépulcres de concupiscence* fut donné à ce lieu : et là furent ensevelis en grand nombre ceux qui avoient désiré les viandes.

« Après quoi, les enfants d'Israël, étant partis des sépulcres de concupiscence, vinrent camper à Hazeroth. »

Les enseignements abondent dans ce récit biblique, et le ministère des Anges y apparoît partout, et dans l'éclat des vengeances divines, et dans les invocations de la prière, et dans le message des miséricordes, et dans la colonne de nuée et de feu, et dans les prophétiques ardeurs des anciens d'Israël, et dans le souffle des vents miraculeux, et enfin, dans tous les oracles du Seigneur.

La grande leçon qui domine ce vaste tableau, c'est l'humilité de Moïse, demandant d'abord à Dieu d'alléger pour lui le poids de la conduite du peuple d'Israël ; puis, répondant à Josué, son auxiliaire si saint pourtant : « A quoi bon votre jalousie en ma faveur ? Plût à Dieu que tout le peuple prophétisât, et que l'Esprit divin descendît sur tous les enfants d'Israël ! »

Nous répétons ces magnifiques paroles, et nous nous gardons bien d'y rien ajouter.

Toutefois, on l'a déjà vu, Moïse n'est point le parfait législateur. Il y a en lui toute la majesté de l'homme élevé jusqu'à Dieu, mais il y a aussi quelque chose qui n'est pas divin. Et il falloit, en effet, que la foi ne pût

jamais se méprendre sur le caractère du premier conducteur d'Israël.

Aussi, l'hésitation même de Moïse fait-elle éclater et la gloire du Dieu vivant et l'impuissance de la créature. Doué, par la grâce, de toute la sagesse nécessaire au gouvernement théocratique, il avoue néanmoins sa propre insuffisance. Et Dieu, pour montrer qu'en effet rien n'appartenoit à Moïse dans les dons qu'il avoit reçus, lui reprend quelque chose du souffle divin, et ce simple partage suffit à l'inspiration des soixante-dix des anciens d'Israël ! et Moïse reste encore le sage et saint conducteur du peuple élu ! Quel est donc ce trésor céleste? Il est infini, et pour l'élévation, puisqu'il exalte l'âme jusqu'à Dieu, et pour l'humilité, puisqu'il lui révèle tout son néant.

Lèpre de Marie, sœur de Moïse et d'Aaron.

Ni les apparitions angéliques, ni les visions, ni le don de prophétie, ni aucune faveur du ciel, n'autorisent le mortel privilégié qui en jouit à l'estime de soi-même.

Et c'est précisément dans une angélique apparition que ce nouvel enseignement va être donné au peuple d'Israël en la personne d'un prophète et en la personne d'une prophétesse.

« Marie et Aaron (porte le texte sacré) se plaignirent de Moïse, à cause de sa femme qui étoit Éthiopienne, et ils dirent : Le Seigneur n'a-t-il parlé que par le seul Moïse? ne nous a-t-il point parlé de même qu'à lui ?

« Dieu ayant entendu ces paroles (et parce que Moïse étoit le plus doux d'entre les hommes de la terre), apparut aussitôt à Moïse, à Aaron et à Marie, en leur donnant cet ordre : Allez, vous trois seulement, au Tabernacle de l'alliance. Puis le Seigneur descendit dans la colonne de nuée, et, se tenant à l'entrée du Tabernacle, il appela Aaron et Moïse, qui s'approchèrent, et il leur dit : Écoutez ma voix. S'il se trouve un prophète du Seigneur parmi vous, je lui apparoîtrai en vision ou je lui parlerai en songe ; mais il n'en est pas ainsi de Moïse, qui est mon plus fidèle serviteur dans toute la maison d'Israël, car je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur à découvert, et non sous des emblèmes et sous des figures. Pourquoi donc osez-vous parler contre mon serviteur Moïse ? Le Seigneur s'irrita ainsi contre eux et se retira. La nuée s'éloigna aussi du Tabernacle (en s'élevant); et aussitôt Marie parut toute blanche de lèpre comme la neige. Aaron ayant jeté les yeux sur elle, et la voyant toute couverte de lépre, dit à Moïse : Seigneur, je vous en supplie, ne nous imputez pas ce péché, que nous avons commis dans l'égarement ! qu'elle ne devienne pas comme morte et comme un fruit avorté qu'on jette hors du sein de sa mère ! Voici que la lèpre a déjà dévoré la moitié de son corps. Alors Moïse cria vers le Seigneur, et lui

dit : Mon Dieu ! guérissez-la; je vous en conjure ! Le Seigneur lui répondit : Si son père lui eût craché au visage, n'auroit-elle pas dû rester durant sept jours au moins couverte de honte? Qu'elle soit donc séparée hors du camp pendant sept jours, après quoi on la fera revenir. Marie fut ainsi chassée hors du camp durant sept jours, et le peuple ne sortit point de là jusqu'à ce qu'elle fût rappelée. »

Ainsi, le Seigneur, par son Ange, avoit pris en main la cause de Moïse, qui supportoit en silence les paroles envieuses de ses détracteurs; et tandis que l'humilité du grand prophète recevoit ainsi de la bouche de Dieu même la plus magnifique récompense, l'orgueil insensé étoit couvert de confusion.

Est-il permis de demander ici pourquoi Aaron n'a pas été puni comme Marie? Quelques interprètes ont prévu la question, et ils répondent que Marie étoit sans doute plus coupable que Aaron; et que d'ailleurs la lèpre étoit incompatible avec la dignité sacerdotale. Mais ne suffit-il pas qu'il y ait là un mystérieux jugement des consciences, pour que l'on doive s'abstenir de rien dire de plus du grand prêtre, qui s'accuse lui-même, et qui a cette confiance d'implorer Moïse, comme s'il s'adressoit directement au Seigneur, en faveur de Marie?

Après ces remarques, ne laissons pas échapper l'explication donnée par la voix même de Dieu, sur les communications célestes.

Le Seigneur déclare qu'il apparoît aux prophètes *en vision*, ou qu'il leur parle *en songe*. Or, comme nous l'avons déjà compris, la vision s'opère par le ministère

des Anges; et les Anges sont aussi les messagers des songes divins.

Mais il n'en est pas ainsi de Moïse, continue la voix de Dieu, *je lui parle bouche à bouche, et il voit le Seigneur à découvert, et non sous des emblèmes et sous des figures.*

Il y a donc une différence essentielle entre les apparitions divines aux prophètes et les communications de Dieu avec Moïse. Et pourtant le Seigneur lui avoit dit : *Tu ne peux voir ma face, car nul mortel en me voyant ne conserveroit la vie* (1). Et ces paroles, précédemment expliquées, donnent aussi la véritable interprétation de ce texte également relatif à Moïse : *Il voit le Seigneur à découvert;* c'est-à-dire il voit l'Ange qui représente le Seigneur et qui, en son nom, lui parle bouche à bouche. Et, pour cette vision si intime, il faut encore un autre miracle; il faut que le regard de Moïse soit comme divinisé en ce moment, afin de supporter la splendeur de l'Ange, quelle que soit l'apparence qu'elle emprunte. Car l'Ange qui porte en soi la parole de Dieu, la gloire de Dieu, la présence de Dieu, en est tellement inondé qu'il ne sauroit la révéler entièrement sans péril pour l'homme, et que son propre éclat surpasse toute lumière visible à des yeux mortels. Et que disons-nous encore, dans l'ignorance des choses du Ciel? Qui oseroit hasarder une pensée humaine, ou se fier à l'imagination, même la plus pieuse? Mais la foi se complaît et s'épanouit dans l'inconnu qu'elle croit et qu'elle adore; et elle accepte, avec amour et reconnoissance, les ré-

(1) *Exod.*, XXXIII, 20.

vélations qui, sans découvrir tout ce mystère, soulèvent un coin du voile. Ici, c'est Dieu même qui nous enseigne diverses visions divines; et, de plus, indépendamment des différentes apparitions, sa parole sacrée donne à entendre que son esprit se communique à l'âme et aux cœurs de ses fidèles, bien autrement que le signe de sa visite ne se manifeste à leurs regards. Il faut donc rattacher à cet enseignement l'assurance que le Seigneur avoit donnée à Moïse de lui parler *comme un ami à son ami* (1).

Exploration de la terre de Chanaan. — Murmure et révolte du peuple. — Punition.

Où allons-nous? où veut-on nous conduire?

Telle est la question que, dans leur libre arbitre, se font les mortels, alors même qu'ils reçoivent les leçons les promesses divines. Et ils osent demander à la sagesse humaine une lumière que Dieu seul peut leur donner ou par son inspiration, ou par l'organe de ses ministres.

Les enfants d'Israël étant partis de Hazeroth, allèrent dresser leurs tentes dans le désert de Pharan, non loin du pays des Chananéens.

Au lieu de se confier aux paroles de Dieu, pour la terre promise, ils murmurèrent des doutes et des appré-

(1) V. pag. 362, *supr.*

hensions. Alors, et par une paternelle condescendance, le Seigneur dit à Moïse : « Choisis parmi les chefs de chaque tribu des hommes que tu enverras dans le pays de Chanaan, afin d'explorer cette terre que j'ai promise aux enfants d'Israël. » Et Moïse, exécutant cet ordre, envoya douze explorateurs, au nombre desquels se trouvoient Osée, fils de Nun, à qui il donna le nom de Josué, de la tribu d'Éphraïm, et Caleb, fils de Jéphoné, de la tribu de Juda. Les envoyés parcoururent et examinèrent, durant quarante jours, toute la contrée ; et, étant arrivés au torrent de la Vigne, ils coupèrent une branche avec sa grappe que deux hommes emportèrent sur un levier. Ils y cueillirent aussi des grenades et des figues.

Puis, étant revenus auprès de Moïse et d'Aaron, au milieu de toute l'assemblée des enfants d'Israël, dans le désert de Pharan, vers Cadès, ils leur racontèrent ce qu'ils av oient vu, et, leur montrant les fruits de cette contrée, ils leur dirent : « Nous avons visité la terre dans laquelle vous nous avez envoyés et où coulent véritablement des ruisseaux de lait et de miel, comme on peut s'en convaincre par ses productions. Mais elle a des habitants excessivement robustes, et de grandes villes fermées de murailles. Nous y avons trouvé la race d'Énac. Amalec habite vers le midi ; les Héthéens, les Jébuséens et les Amorrhéens, dans les montagnes ; et les Chananéens sont établis sur les bords de la mer, le long du Jourdain.

« A ces mots, le murmure du peuple commençant à s'élever contre Moïse, Caleb s'efforça de les apaiser, et

leur dit : Allons et emparons-nous de ce pays, car nous pouvons l'assujettir. Mais les autres répondoient : Non ! il nous est impossible de vaincre ce peuple, car il est plus fort que nous. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avoient exploré, et ils ajoutoient : La terre que nous avons visitée dévore ses habitants. Le peuple y est d'une taille extraordinaire. Nous avons vu des hommes monstrueux, des fils d'Énac, de la race des géants, et auprès desquels nous paroissions comme des sauterelles. Tout le peuple jeta donc de grandes clameurs et pleura toute la nuit, et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, en disant : Plût à Dieu que nous fussions morts dans l'Égypte, et puissions-nous mourir au milieu de cette vaste solitude, plutôt que d'être jetés par le Seigneur dans un tel pays, pour y périr par le glaive et laisser emmener nos femmes et nos enfants en captivité ! Et ils se disoient encore les uns aux autres : Donnons-nous un chef et retournons en Égypte. Mais Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, qui avoient eux-mêmes exploré le pays, déchirèrent leurs vêtements et s'écrièrent devant toute l'assemblée d'Israël : Cette terre que nous avons entièrement visitée est admirablement bonne, et si le Seigneur nous est propice, il nous la donnera avec les ruisseaux de lait et de miel dont elle est arrosée. Ne soyez donc pas rebelles à sa voix. Ne craignez pas les habitants de ce pays ; car nous pouvons les dévorer comme le pain, ils sont destitués de toute protection. Dieu est avec nous, ne craignez rien. Mais tout le peuple jetoit des cris et vouloit les lapider.

« Aussitôt la gloire du Seigneur apparut sur le Tabernacle de l'alliance, et Dieu dit à Moïse (par la voix de l'Ange) :

« Jusqu'à quand ce peuple m'outragera-t-il encore ? Jusqu'à quand refusera-t-il de me croire, après tant de prodiges que j'ai étalés devant leurs yeux ? Je les frapperai donc du fléau de la peste, et je les exterminerai. Et, pour toi, je te ferai le chef d'une nation plus nombreuse et plus forte que celle-ci.

« Moïse répondit : Et cela sera publié chez les Égyptiens du milieu desquels vous avez tiré ce peuple. Et les habitants de ces contrées qui ont ouï-dire que vous êtes au milieu d'Israël, et que vous y êtes contemplé face à face, que vous le couvrez de votre ombre, et que vous marchez devant lui, le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu, tous ils apprendront que vous aurez frappé de mort comme un seul homme, cette multitude innombrable, et ils diront : Oh ! non, il ne pouvoit pas introduire ce peuple dans la terre qu'il avoit fait serment de lui donner ; et voilà pourquoi il les a tous anéantis dans le désert. Que le Seigneur daigne donc faire éclater sa gloire et sa puissance, comme vous l'avez juré en disant : Dieu est patient et plein de miséricorde ; il efface les iniquités et les crimes ; il ne laisse impuni aucun homme coupable, et il visite les péchés des pères dans les enfants, jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Je vous en conjure, pardonnez donc à ce peuple son péché, selon la grandeur de vos miséricordes, comme elle s'est déployée depuis leur sortie d'Égypte jusqu'à présent.

« Et Dieu lui dit : Je pardonne, comme tu le demandes, et je jure par moi-même que toute la terre sera remplie de la gloire du Seigneur ; mais tous les hommes qui en ont vu la majesté et qui ont été témoins des prodiges que j'ai répandus dans l'Égypte et dans le désert, et qui, néanmoins, m'ont dix fois tenté et m'ont refusé l'obéissance, ne verront point la terre que j'ai promise avec serment à leurs pères ; et nul de ceux qui m'ont outragé dans leurs paroles n'y entrera. Mais, quant à mon serviteur Caleb qui, plein d'un autre esprit, a marché dans mes voies, je l'introduirai dans cette terre qu'il a déjà parcourue et sa race la possédera. En attendant, et comme vous savez que les Amalécites et les Chananéens habitent les vallées voisines, pliez demain vos tentes et retournez dans le désert par le chemin de la Mer Rouge. »

Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron par la voix de l'Ange et leur dit : « Jusqu'à quand ce peuple mauvais me poursuivra-t-il de ses murmures ? J'ai entendu les reproches des enfants d'Israël. Annoncez-leur donc ceci : Je le jure par moi-même, dit le Seigneur, je vous traiterai suivant les vœux que j'ai entendus sur vos lèvres. Vos cadavres seront gisants dans cette solitude. Vous tous qui avez été dénombrés, depuis vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi, vous tous, à l'exception de Caleb, fils de Jéphoné, et de Josué, fils de Nun, vous n'entrerez point dans cette terre que j'avois juré de vous faire habiter : mais j'y introduirai vos petits-enfants, dont vous avez dit qu'ils seroient la proie de vos ennemis. Et, quant à vous, vos

cadavres seront ensevelis dans le désert; et vos enfants porteront la peine de vos révoltes contre moi, et ils seront errants dans cette solitude jusqu'à ce que les corps de leurs pères soient consumés, et durant quarante ans, suivant le nombre des jours employés à visiter cette terre, c'est-à-dire une année par chaque jour. Vous subirez donc, pendant quarante ans, le châtiment de vos iniquités, et vous saurez quelle est ma vengeance: car j'exécuterai mes jugements sur tout ce peuple mauvais qui s'est révolté contre moi; il languira dans ce désert et il y mourra.

« En effet, tous les hommes que Moïse avoit envoyés pour visiter la terre promise, et qui, à leur retour, avoient excité les murmures du peuple contre lui, en décriant cette terre comme dangereuse, moururent frappés par l'arrêt du Seigneur. Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, survécurent seuls à tous ceux qui avoient exploré la terre de Chanaan.

« Moïse avoit rapporté au peuple d'Israël toutes les paroles du Seigneur, et il y eut un grand deuil parmi eux; et le lendemain, ils montèrent sur la montagne en s'écriant: Nous sommes prêts à entrer dans le pays dont le Seigneur a parlé, car nous avons tous péché. Mais Moïse leur dit : Pourquoi voulez-vous marcher maintenant contre la parole de Dieu? Cela ne vous portera point bonheur. Gardez-vous d'aller plus loin, car le Seigneur n'est point avec vous. Craignez donc de tomber sous les coups de vos ennemis. Les Amalécites et les Chananéens sont là en face de vous, et vous périrez sous leurs glaives, puisque vous n'avez point

voulu obéir au Seigneur, et le Seigneur ne sera point avec vous. Mais frappés tous d'aveuglement, ils montèrent jusqu'au sommet de la montagne. Cependant l'Arche de l'alliance du Seigneur et Moïse non plus ne sortirent point du camp. Alors les Amalécites et les Chananéens, qui occupoient le plateau de la montagne, se précipitèrent sur les Hébreux, et les ayant battus et taillés en pièces, ils les poursuivirent jusqu'à Horma. »

Ces funèbres leçons données au peuple de Dieu, sont adressées aussi à tous les peuples et dans tous les temps. Et l'explication des faits symboliques se résume dans cette assurance que les ennemis du salut sont faciles à vaincre, avec le secours de Dieu, qui ne manque jamais à ses fidèles.

A la vérité, les Anges qui portoient à Moïse la parole du Seigneur ne se révèlent plus visiblement dans la conduite des nations, même des nations chrétiennes. Mais combien l'étude historique de chaque état, république empire ou royaume, seroit-elle instructive, si l'on pouvait suivre pas à pas les crimes nombreux et les rares vertus des masses nationales! On y verroit, comme à découvert, toutes les causes des fléaux ou des faveurs célestes dont elles sont tour à tour visitées sur la terre. Il faut en effet qu'il en soit ainsi; car, dans le monde des âmes, ce n'est pas en corps de peuples que les hommes ressusciteront; mais les individualités seules reprendront une nouvelle vie, pour ne former qu'un peuple d'élus et un peuple de réprouvés. C'est donc nécessairement sur la terre que la Justice divine doit s'exercer envers les nations, dans la solidarité de leur

passagère existence. Jamais, peut-être, cette justice n'a été plus éclatante qu'elle ne l'est aujourd'hui dans tout l'univers. Chaque pays subit des épreuves dont on aperçoit distinctement la source, soit au dedans, soit au dehors ; et, dans ces grandes vicissitudes, la part des miséricordes et des grâces du Ciel, dans la catholicité, est encore large et consolante. La foi survit et s'accroît au milieu des catastrophes. Heureux donc tous ceux qui comprennent ces grands enseignements, et se gardent bien de murmurer contre la Providence ! Heureux aussi ceux qui, après avoir méconnu ses bienfaits, se soumettent sans réserve à ses volontés adorables, sans chercher, comme les enfants d'Israël, avec un zèle condamnable, par cela même qu'il est tardif, à décliner un juste châtiment !

Péchés d'ignorance et d'oubli. — Péchés d'orgueil et de mépris.

Autant Dieu est indulgent pour la foiblesse humaine, autant il est terrible contre la superbe des cœurs rebelles.

Les péchés d'inadvertance tiennent à l'infirmité de la nature déchue ; et s'ils ne laissent pas d'être toujours plus ou moins coupables, par défaut de zèle pour la loi sainte, toutefois ils ne semblent pas indignes de pardon, parce qu'ils n'ont ni l'endurcissement de l'habitude ni le venin de l'impiété.

Mais les péchés de préméditation et de révolte contre les commandements divins entraînent la mort de l'âme, déjà figurée par la peine capitale dans le code mosaïque.

Cette doctrine va résulter du texte même du livre des Nombres. Après avoir détaillé diverses prescriptions cérémonielles pour les sacrifices et les offrandes, la voix de l'Ange continue ainsi :

« Si vous négligez par ignorance quelques-unes de ces choses que le Seigneur a dites à Moïse et qu'il l'a chargé de vous transmettre, depuis le jour de ses premiers commandements jusqu'aujourd'hui, et si tout le peuple est tombé dans cet oubli, ils offriront en holocauste d'agréable odeur devant Dieu, un veau du troupeau avec l'oblation de la pure farine et des libations, selon l'ordre des cérémonies, et de plus, un bouc pour le péché. Et le prêtre priera pour toute la multitude des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné, parce qu'ils n'ont point péché volontairement. Et néanmoins, ils offriront l'holocauste au Seigneur pour eux-mêmes, pour leur péché et pour leur ignorance. Ainsi seront pardonnés tous les enfants d'Israël et tous les étrangers qui demeurent avec eux, parce que c'est une faute que tout le peuple a commise par erreur.

« Que si une personne a fait seule un péché d'ignorance, elle offrira, pour ce péché, un chevreau d'un an, et le prêtre priera pour elle, parce que c'est sans le savoir qu'elle a offensé le Seigneur. Cette loi sera la même pour tous ceux des enfants d'Israël qui auront péché par ignorance.

« Mais l'Israélite ou l'étranger qui aura commis quelque péché par orgueil, périra du milieu de son peuple, parce qu'il a été rebelle au Seigneur, car il a méprisé la parole de Dieu, et il a rendu vaine sa loi. C'est pourquoi il sera exterminé et il expiera ainsi son iniquité.

« Or, tandis que les enfants d'Israël étoient dans le désert, ils rencontrèrent un homme qui ramassoit du bois le jour du sabbat, et l'ayant amené devant Moïse et Aaron, au milieu de tout le peuple, ils le jetèrent ensuite dans une prison, sans savoir encore ce qu'ils en feroient. Alors l'Ange dit à Moïse : Que cet homme soit mis à mort et que tout le peuple le lapide hors du camp. Ils le conduisirent donc au dehors et ils le lapidèrent ; et il mourut comme l'avoit ordonné le Seigneur. »

Châtiment épouvantable ! et il arrive immédiatement après la distinction précise entre les péchés d'ignorance et les péchés formels.

Il punit donc une transgression volontaire.

Il la punit comme péché d'orgueil et de révolte contre Dieu, bien qu'elle soit commise dans l'ordre des choses les plus habituelles de la vie, afin de ne laisser aucune sorte d'excuse aux prévaricateurs.

Il est dicté par la voix de l'Ange ; et ainsi c'est Dieu, c'est le scrutateur des consciences qui juge le coupable, qui prononce la condamnation et qui la fait exécuter.

Enfin ce châtiment frappe un homme du peuple, et il le frappe par les mains du peuple même, pour populariser tout à la fois et le précepte et sa terrible sanction.

Quiconque oseroit épouser la cause du condamné seroit donc, comme lui, rebelle à Dieu, ennemi de Dieu, car il dénieroit et sa loi sainte et sa justice.

La mort est infligée ici par l'Auteur de la vie, et elle est encore, malgré sa rigueur, bien au-dessous de l'offense faite au souverain Seigneur du ciel et de la terre.

Et maintenant, que l'on compare les deux législations sacrées.

Cette ancienne loi tuoit le corps de l'impie, et, alors, la foi de tout un peuple soulevée contre lui, comme un témoignage universel, devoit ramener son âme à la détestation de son crime et à l'espérance de l'éternel pardon.

La nouvelle loi n'inflige aucune peine corporelle, mais elle déclare au prévaricateur que ce péché donne la mort à l'âme.

Et dans les résultats, que voit-on? Sous la loi mosaïque, la plus générale et la plus sévère observance du précepte sacré. Et, sous la loi chrétienne, une foule innombrable d'impies qui se jouent de l'éternel châtiment.

Ainsi, le même Dieu qui, dans Israël, ordonnoit une implacable lapidation, garde aujourd'hui, avec son nouveau peuple, une patience d'autant plus redoutable qu'elle est plus silencieuse. Tous les coupables sont avertis ; et leur orgueilleux dédain justifie à la fois, et dans le passé le supplice temporel, et dans l'avenir l'éternelle condamnation, bien autrement effrayante. Puissent-ils ouvrir les yeux et s'agenouiller aux pieds du Dieu qui pardonne!

Ce qui rend plus odieuse encore l'impiété des contempteurs du repos sacré et du culte divin, c'est la solennité du Jour du Seigneur. Il ne leur est pas possible de prétexter cause d'ignorance. Le nombre des fidèles adorateurs, malgré tant de désertions, est toujours, grâce au Ciel ! assez considérable pour ne pas laisser tomber cette loi sainte en désuétude. Les chants répétés par les échos du temple, le retentissement de l'airain sacré, les nombreux signes de réjouissance, tout célèbre à l'envi les louanges du Dieu Créateur. Et aussi, nonobstant les efforts de l'incrédulité, bien des marques extérieures de l'ancienne Foi triomphent toujours de l'indifférence ; et les habits de fête protestent contre celui qui les porte sans remplir lui-même les devoirs dont ils lui rappellent constamment le souvenir. Et voilà pourquoi nous trouvons, à la suite de la vengeance divine, cette recommandation dictée par l'Ange du Seigneur à Moïse : « Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur de préparer des franges pour les mettre aux coins de leurs manteaux qu'ils garniront aussi avec des bandes de couleur d'hyacinthe ; afin de se rappeler à cette vue tous les commandements du Seigneur, de se préserver des aberrations de leurs propres pensées et de la prostitution de leurs regards ; de telle sorte, que conservant la mémoire des préceptes de leur Dieu, ils les accomplissent et se maintiennent purs à son service. »

Coré, Dathan, Abiron. — L'Ange exterminateur.

L'ambition qui s'attache aux choses de la terre est déjà bien coupable; mais celle qui se révèle dans les fonctions sacrées est mille fois plus criminelle encore. Voici comment l'Écriture en donne un exemple aussi terrible que mémorable :

« .... Coré, fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, puis Dathan et Abiron, tous deux fils d'Eliab, s'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante des principaux membres de la Synagogue, qui, dans le temps des assemblées, étoient nominativement convoqués comme chefs: ils s'avancèrent tous contre Moïse, en s'écriant : C'en est assez ! car tout le peuple est un peuple de saints, et le Seigneur est au milieu d'eux. Pourquoi donc voulez-vous dominer encore le peuple de Dieu ?

« Moïse, ayant entendu ces paroles, se jeta la face contre terre; puis, se relevant, il dit à Coré et à toute cette multitude : Demain au matin le Seigneur fera connoître ceux qui sont à lui. Il se réservera les saints, et ses élus s'approcheront de lui. Faites donc ce que je vais dire: Que chacun de vous prenne son encensoir, vous, Coré, et tout votre cortége; et demain vous y mettrez du feu et de l'encens; et celui-là sera saint que le Seigneur aura lui-même choisi. Hélas! vous vous exaltez beaucoup, enfants de Lévi! Et il ajouta,

en s'adressant à Coré : Est-ce peu de chose pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparé de tout le peuple et vous ait admis en sa présence, pour le servir dans les soins du Tabernacle, et pour vaquer devant tout le peuple aux fonctions du ministère sacré? Vous a-t-il ainsi rapprochés de lui, vous et tous vos frères, enfants de Lévi, afin que vous usurpiez le sacerdoce même? afin que tout votre cortége s'élève contre le Seigneur? et Aaron, qui est-il donc pour être en butte à vos murmures?

« Moïse envoya appeler aussi Dathan et Abiron, fils d'Éliab, qui répondirent : Nous n'irons point! Et ne vous suffit-il pas de nous avoir arrachés d'une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel, pour nous exposer à périr dans ce désert, sans nous soumettre encore à votre domination absolue? Est-il vrai que vous nous ayez introduits vous-même dans une terre arrosée de lait et de miel, en nous y donnant des champs et des vignes? Voulez-vous encore nous arracher les yeux? Non, nous n'irons point!

« Alors, le courroux de Moïse s'alluma, et il dit au Seigneur : N'abaissez point vos regards sur leurs sacrifices. Vous savez que je n'ai jamais rien reçu d'eux, pas même un ânon, et que je n'ai jamais fait tort à aucun d'eux. Puis il répéta ceci à Coré : Venez demain avec tous ceux qui vous accompagnent vous présenter devant le Seigneur, tandis qu'Aaron se présentera aussi, vous d'un côté et lui de l'autre. Prenez chacun vos encensoirs; vous y mettrez de l'encens, de manière que vous offrirez deux cent cinquante encensoirs au Seigneur.

Aaron tiendra aussi son encensoir. Cela fut ainsi fait en présence de Moïse et d'Aaron, et tout le peuple étoit réuni à l'entrée du Tabernacle.

« Alors la gloire du Seigneur apparut aux yeux de tous ; et l'Ange, parlant à Moïse et à Aaron, leur dit : Retirez-vous de cette assemblée, afin que je les extermine d'un seul coup. Moïse et Aaron se prosternèrent la face contre terre, et ils dirent : Tout-Puissant! Dieu des esprits et de tous les hommes! votre colère éclatera-t-elle contre cette multitude pour le péché d'un seul? Et l'Ange dit à Moïse : Ordonne à tout le peuple de s'éloigner des pavillons de Coré, de Dathan et d'Abiron. Moïse se leva donc, et suivi des anciens d'Israël, il s'avança vers les tentes de Coré, de Dathan et d'Abiron, et il dit à la foule : Éloignez-vous des tentes de ces impies, et gardez-vous de toucher à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne soyez enveloppés dans leurs crimes.

« Lors donc qu'ils se furent retirés au loin, Dathan et Abiron, sortant de leurs tentes, se tenoient à l'entrée avec leurs femmes, leurs enfants et toute leur suite. Alors Moïse dit au peuple : Vous allez reconnoître ici que le Seigneur m'a envoyé pour faire ce dont vous êtes témoins, et que ce n'est point moi qui l'ai tiré de ma propre pensée. Si ces hommes meurent d'une mort ordinaire, et s'ils sont frappés d'une plaie pareille à celle des autres mortels, vous pourrez dire que je ne suis pas l'envoyé de Dieu. Mais, si le Seigneur fait un prodige nouveau, si la terre s'entr'ouvrant les engloutit avec tout ce qui est à eux, et s'ils descendent tout vi-

vants dans l'enfer, vous saurez alors qu'ils ont blasphémé contre Dieu.

« Aussitôt que Moïse eut cessé de parler, la terre se fendit sous leurs pieds, et s'entr'ouvrant, elle les dévora avec leurs pavillons et tout ce qui étoit à eux. Ils descendirent tout vivants dans l'enfer, et ils périrent ainsi du milieu du peuple. Tout Israël, qui se tenoit aux alentours, s'enfuit aux clameurs des mourants et s'écria : Tremblons que la terre ne nous engloutisse avec eux ! En même temps, le feu du Seigneur tua les deux cent cinquante hommes qui offroient de l'encens.

« Et l'Ange du Seigneur parla à Moïse et lui dit : Ordonne au prêtre Éléazar, fils d'Aaron, de prendre les encensoirs restés au milieu de l'embrasement et d'en jeter le feu çà et là, parce qu'ils sont sanctifiés dans la mort des pécheurs. Qu'il les réduise en lames et qu'il les attache à l'autel, car ils ont été sanctifiés par l'encens offert à Dieu et par la mort des pécheurs ; et ils seront comme un signe et un monument sans cesse exposé aux yeux des enfants d'Israël. Le prêtre Éléazar prit donc les encensoirs d'airain dans lesquels ceux qui furent dévorés par le feu avoient offert de l'encens, et les ayant réduits en lames, il les attacha à l'autel pour être à l'avenir un signe et un avertissement aux enfants d'Israël, afin que nul étranger, ni aucun autre que les descendants d'Aaron n'ose s'approcher du Seigneur, pour lui offrir de l'encens et ne s'expose au châtiment infligé à Coré et à toute sa suite, comme l'Ange l'avoit prédit à Moïse. »

Tel est parfois l'aveuglement des peuples que les mi-

racles destinés à les convertir s'effacent soudain de leur mémoire, et ils retombent presque aussitôt dans leur ingratitude. Alors, Dieu est comme forcé de frapper de plus grands coups. C'est ainsi que la triste humanité se dénonce elle-même dans l'histoire sacrée.

« Le lendemain toute la masse des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, en s'écriant : Vous avez tué le peuple du Seigneur ! » Et, comme la sédition se développoit, et que le tumulte alloit croissant, Moïse et Aaron s'enfuirent au Tabernacle de l'alliance.

« Lorsqu'ils y furent entrés la nuée miraculeuse les couvrit, et la gloire du Seigneur apparut à tous les yeux.

« Et l'Ange parla ainsi à Moïse : Éloigne-toi de cette multitude, je vais aussi les exterminer. Alors Moïse dit à Aaron, prosterné à terre comme lui : Prenez votre encensoir, mettez-y du feu de l'autel avec de l'encens, et allez vite au milieu du peuple en priant pour eux, car la colère du Seigneur vient d'éclater et une grande plaie commence à sévir. Aaron obéit à cet ordre, et accourant vers la foule que le feu céleste dévoroit déjà, il offrit l'encens, et se tenant debout entre les morts et les vivants, il pria pour le peuple, et le fléau s'arrêta.

« Le nombre des victimes de cette plaie fut de quatorze mille sept cents hommes, sans compter ceux qui avoient péri dans la révolte de Coré.

« Aaron revint auprès de Moïse, à l'entrée du Tabernacle de l'alliance, quand la mort cessa de frapper. »

Toujours et en même temps, comme on le voit, l'Ange des justices et l'Ange des miséricordes sont aux

ordres du Seigneur. Et Moïse nous apprend quel doit être l'empressement de la prière pour fléchir la justice divine. Mais, avant tout, il faut qu'elle soit sainte.

Aussi, que sont les deux cent cinquante encensoirs de Coré et des autres rebelles? L'abîme a répondu : Leur encens est un encens souillé; leur hommage, un hommage maudit.

Et, au contraire, le seul encensoir d'Aaron, c'est-à-dire la seule prière d'Aaron, qu'est-elle? L'Ange l'a déclaré : Elle est le salut du peuple.

La Verge fleurie d'Aaron.

Un nouveau miracle, non plus miracle de terreur, mais miracle de grâce et tout céleste, annonce en même temps et la prééminence de la race sacerdotale, et l'espérance de toutes les bénédictions qu'elle promet.

« L'Ange du Seigneur dit à Moïse : Parle aux enfants d'Israël et qu'ils t'apportent une verge pour chaque tribu, c'est-à-dire douze verges pour tous les princes des douze tribus, et écris le nom de chacun d'eux sur sa verge. Le nom d'Aaron sera sur la verge de la tribu de Lévi, et les autres tribus auront séparément leur nom chacune sur sa verge, et tu déposeras toutes les verges dans le sanctuaire devant le pavillon de l'oracle où je te parlerai. La verge de celui d'entre eux que

j'aurai élu fleurira, et j'arrêterai ainsi les plaintes que les enfants d'Israël murmurent contre vous.

« Moïse parla donc aux enfants d'Israël, et tous les princes de chaque tribu ayant donné chacun sa verge, il s'en trouva douze, et de plus la verge d'Aaron. Moïse les posa devant le Seigneur dans le Tabernacle du témoignage, et lorsqu'il revint le jour suivant, il vit que la verge d'Aaron, pour la tribu de Lévi, avoit germé, qu'elle avoit poussé des boutons, qu'il en étoit sorti des fleurs et qu'après l'épanouissement des feuilles, il s'étoit formé des fruits en amandes. Moïse ayant donc retiré toutes les verges de la présence du Seigneur les rendit à tous les enfants d'Israël, et chaque tribu revit et reçut sa verge.

« Et l'Ange dit à Moïse : Reporte la verge d'Aaron au pavillon de l'oracle, afin qu'elle y soit conservée en mémoire de la révolte des enfants d'Israël, et qu'ils cessent de murmurer contre Dieu, de peur qu'ils ne soient punis de mort. Et Moïse exécuta cet ordre. Mais les enfants d'Israël lui dirent : Vous voyez que nous sommes tous accablés et que nous périssons tous. Quiconque s'approche du tabernacle du Seigneur est frappé de mort! Serons-nous donc tous exterminés, sans qu'il en survive un seul? »

Ce gémissement n'est plus un murmure, c'est l'aveu de l'infirmité humaine, et il éclate en présence des merveilleux fruits du sanctuaire. Il attend une réponse. Mais l'explication des mystères du salut est déjà donnée dans la loi du Seigneur. Aussi les cœurs qui tremblent devant le sacré Tabernacle et qui craignent d'y

trouver la mort, font acte de foi et d'humilité. Heureuse préparation! pourtant elle est loin de suffire. Il faut encore suivre en tous points les divins préceptes qui font germer la sagesse, fleurir la vertu, épanouir la sainte vie et mûrir les dons de la grâce.

Toutes ces faveurs, tous ces biens célestes sont attachés au sceptre sacerdotal, et les fidèles doivent les recueillir dans la paix et dans l'amour divin.

Responsabilité des ministres du sanctuaire.

C'est aux pontifes qu'est confiée la garde des choses saintes, et ce sont eux aussi qui doivent, avec l'assistance des lévites, intimer au peuple tous les ordres du Seigneur.

Quiconque a contracté des souillures avec la mort, c'est-à-dire avec le péché, est exclu de toute communication dans l'intérieur du Tabernacle, car l'Ange dit au grand prêtre Aaron : « Toi, et tes fils, et toute la maison de ton père avec toi, vous serez responsables de l'iniquité commise dans le sanctuaire. »

Comme on l'a déjà vu, le grand prêtre et ses fils, ou futurs successeurs, ont seuls le privilége de toucher aux vases sacrés, de monter à l'autel et de pénétrer au dedans du voile. Les lévites eux-mêmes ne sont que leurs simples assistants pour le service divin, et nul étranger ne doit se mêler avec eux.

Les prémices offertes au Seigneur et les dîmes réservées appartiennent à ses ministres, d'après différentes règles soigneusement détaillées ; mais aussi Dieu dit encore à Aaron et à sa race, par la voix de l'Ange : « Vous ne posséderez rien dans la terre des enfants d'Israël, et vous ne la partagerez point avec eux. C'est moi qui suis votre part et votre héritage au milieu de mon peuple. Quant aux enfants de Lévi, je leur ai donné en propre toutes les dîmes d'Israël, pour leurs services dans le Tabernacle de l'alliance, afin que les Israélites n'en approchent plus, et ne commettent point ainsi une faute mortelle. Que les seuls fils Lévi me servent donc dans le Tabernacle, et qu'ils expient les péchés du peuple. Cette règle sera observée dans votre race à perpétuité. Les lévites ne posséderont rien autre chose. »

Et l'Ange dit encore à Moïse, pour être redit aux enfants de Lévi : « Offrez au Seigneur les prémices de toutes les choses que vous aurez reçues (1), et donnez-les au grand prêtre Aaron. Tout ce que vous prendrez sur les dîmes et tout ce que vous mettrez à part pour être offert au Seigneur sera toujours choisi dans ce qu'il y a de meilleur.... et vous mangerez de ces dîmes, vous et vos familles, dans tous les lieux que vous habiterez, parce que c'est la récompense de vos services dans le Tabernacle du témoignage. Vous vous garderez donc de tomber dans le péché, en réservant pour vous ce qu'il y a de meilleur et de plus succulent,

(1) La dixième partie ou la dîme des dîmes.

de peur de souiller les oblations des enfants d'Israël et d'être frappés de mort. »

Révélation figurative de la sainteté du sacerdoce, la loi mosaïque déclare ainsi d'abord que le Seigneur est la part et l'héritage de ses prêtres. Elle ne leur donne rien en propre dans les choses de la terre. La dîme qu'ils reçoivent légalement n'est qu'un usufruit nécessaire à leur subsistance, et encore, ils la reçoivent seulement après qu'elle a été offerte au souverain seigneur de toutes choses, qui se charge de les nourrir à son service. Enfin, ils offrent eux-mêmes au Seigneur et au grand prêtre la dîme de la dîme; et, dans ce tribut, ils doivent donner l'exemple de l'abnégation et du détachement de tous les biens terrestres.

Sacrifice expiatoire de la vache rousse.

Les enseignements destinés à préserver de toute souillure le sanctuaire sont immédiatement suivis d'une sorte de purification générale, et pour les ministres sacrés et pour tout Israël.

L'Ange dit encore à Moïse et à Aaron : « Voici la cérémonie de l'expiation prescrite par le Seigneur. Ordonnez aux enfants d'Israël de vous amener une vache rousse qui soit dans l'âge de sa force, sans aucune tache, et qui n'ait point été soumise au joug. Vous la livrerez au prêtre Eléazar, qui la conduira hors du

camp et l'immolera devant tout le peuple, et, trempant son doigt dans le sang de cette vache, il en fera sept fois des aspersions du côté du Tabernacle, et il la fera brûler à la vue de toute l'assemblée, de manière que la peau, la chair, le sang et les excréments de la victime. soient consumés par la flamme. Le prêtre jettera aussi dans le feu où la vache brûle, et du bois de cèdre, et de l'hysope, et de l'écarlate teinte deux fois. Enfin, après avoir lavé ses vêtements et son corps, il reviendra au camp et il sera impur jusqu'au soir. Celui qui aura brûlé la vache lavera aussi ses vêtements et son corps, et de même, jusqu'au soir, il sera impur. Un homme sans souillure recueillera les cendres de la bête et les déposera hors du camp, dans un lieu très-purifié, afin qu'elles soient sous la garde du peuple d'Israël, et pour en faire une eau d'aspersion, parce que la vache a été brûlée pour le péché. »

Ce sacrifice paroît aussi mystérieux que celui du bouc émissaire.

Que signifie l'entière combustion de la victime, sinon la destruction du péché, puis l'expiation pénétrant toutes les plus secrètes voies, tous les plis et replis où il auroit pu glisser son venin ? Et ce mélange d'eau et de cendre ne représente-t-il pas l'immolation spirituelle du pécheur dans les larmes du repentir ? c'est-à-dire que tout ce qui dans son être a été souillé, se trouve lavé dans cette profonde aspersion. Ainsi, des ruines du cœur contrit et humilié il sort comme une vertu divine, et la mort devient la source de la vie. Quelle merveilleuse réparation !

L'impur sera donc purifié par le pur (dit encore l'Ange). « Et celui qui aura été purifié de la sorte, se lavera lui-même et lavera ses vêtements, le septième jour, et il sera impur jusqu'au soir. Mais, celui qui n'est pas purifié ainsi, périra du milieu d'Israël, parce qu'il a souillé le sanctuaire du Seigneur, et que l'eau d'expiation n'a point été répandue sur lui. Cette loi sera perpétuelle. Celui qui aura fait l'aspersion lavera aussi ses vêtements, et quiconque aura touché l'eau d'expiation sera impur jusqu'au soir. »

Quel autre mystère ! l'attouchement du mélange expiatoire souille lui-même ! Et cela s'explique encore par le danger des souvenirs de la souillure. Si toutes les traces du péché doivent être consumées dans le feu du sacrifice, la concupiscence n'en est pas moins l'inséparable compagne du cœur de l'homme jusqu'à la mort. Elle peut sans doute être dominée par la grâce, en présence surtout du néant de ses œuvres réduites en cendre ; mais cette cendre même, qui, avec l'eau des larmes, purifie quand elle est répandue par une main consacrée à ce pieux service, cette cendre même, quand, au contraire, elle est touchée ou remuée par la main du pécheur, garde quelque chose de la contagion pestilentielle de son origine.

Au surplus, les expiations symboliques de l'ancienne loi ne faisoient qu'annoncer de loin les purifications à la fois toutes simples et toutes divines de la loi chrétienne.

L'eau de la pierre. — Hésitation de Moïse et d'Aaron.

Il ne suffit point aux conducteurs d'Israël d'avoir une foi profonde dans la parole de Dieu; il faut que cette foi soit tellement attachée à la promesse divine qu'elle ne se trouble jamais et n'hésite pas un seul instant.

Qui sommes-nous pour oser tracer ces lignes? Un écho tremblant.

« Au premier mois (1) tout le peuple d'Israël vint au désert de Sin et il demeura près de Cadès. Marie mourut là et y fut ensevelie.

« Et comme le peuple manquoit d'eau, ils se rassemblèrent pour accuser Moïse et Aaron, et dans le feu de la sédition, ils leur dirent : Plût au Ciel que nous eussions péri devant le Seigneur avec nos frères! Pourquoi avez-vous jeté le peuple de Dieu dans cette solitude, pour que nous y mourions nous et nos troupeaux? Pourquoi nous avez-vous retirés de l'Égypte et nous avez-vous entraînés dans cet affreux pays où l'on ne peut rien semer, où l'on ne trouve ni figues, ni raisins, ni grenades, et pas même de l'eau pour se désaltérer?

« Alors, Moïse et Aaron, s'étant éloignés du peuple, entrèrent dans le Tabernacle de l'alliance et, tombant la face contre terre, ils jetèrent ce cri : Seigneur Dieu, écoutez la voix de ce peuple, ouvrez-leur vos trésors,

(1) De la quatrième année.

la fontaine d'eau vive, afin qu'ils se désaltèrent et qu'ils cessent de murmurer !

« Aussitôt la gloire du Seigneur apparut au-dessus d'eux, et l'Ange dit à Moïse : Prends ta verge, puis toi et ton frère Aaron assemblez le peuple, et parlez à la pierre en leur présence, et elle donnera ses eaux. Et lorsque vous aurez fait ainsi jaillir les eaux de la pierre, tout le peuple et tous ses troupeaux en boiront. »

Observons bien que Dieu ordonnoit de parler à la pierre et non point de frapper la pierre. Mais Moïse et Aaron craignirent que la parole ne fût pas aussi efficace que les coups de la verge miraculeuse. Voyons donc la suite de leur doute :

« A cet ordre, Moïse prit sa verge déposée devant le Seigneur, et après avoir réuni le peuple en face de la pierre, il leur dit : Écoutez, rebelles et incrédules, pourrons-nous vous tirer de l'eau de cette pierre?

« Et Moïse leva ensuite la main, et ayant frappé deux fois la pierre avec sa verge, il en sortit un large torrent, et le peuple en fut abreuvé ainsi que les troupeaux.

« Mais le Seigneur, par la voix de l'Ange, dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru à ma parole, et que vous ne m'avez pas sanctifié en présence du peuple d'Israël, vous n'introduirez point ce peuple dans la terre que je lui donnerai.

« Voilà, ajoute l'écrivain sacré, voilà l'eau de contradiction où les enfants d'Israël murmurèrent contre le Seigneur et où il fit apparoître l'éclat de sa sainteté au milieu d'eux. »

Moïse et Aaron n'avoient exactement suivi ni l'un, ni l'autre, cette prescription de l'Ange : *Parlez à la pierre, et elle donnera ses eaux*. Mais, sans se confier à la simplicité de l'oracle, Moïse avoit fait un effort redoublé, il avoit frappé deux coups de sa verge. Il avoit donc hésité; et Aaron avoit gardé le silence. Et néanmoins le Seigneur, toujours fidèle à sa promesse, avoit manifesté sa gloire, dont l'homme est à peine l'instrument, quelque saint qu'il puisse être.

Israël autour du pays d'Edom.

Figure de l'Église dans le désert de la vie, le peuple d'Israël ne s'attaque point aux puissances humaines, sans l'ordre de Dieu, alors surtout qu'il a droit à leurs égards.

Les habitants d'Edom étoient du sang d'Ésaü et, ainsi, du sang d'Isaac et d'Abraham. Moïse pouvoit donc en attendre sinon l'hospitalité, du moins le libre passage sur leurs terres; mais ne l'obtenant pas, il suit les inspirations de l'Ange du Seigneur qui donne la prudence dans les conseils et la force dans les batailles.

« Cependant Moïse envoya de Cadès des ambassadeurs au roi d'Édom, pour lui dire : Voici ce que vous mande votre frère d'Israël. Vous savez toutes les

fatigues que nous avons endurées; comment nos pères étant descendus en Égypte, nous y avons longtemps habité; comment les Égyptiens nous ont affligés, nous et nos ancêtres; comment après avoir crié au Seigneur, il nous a exaucés; et comment IL A ENVOYÉ SON ANGE qui nous a retirés de l'Égypte. Nous sommes près de la ville de Cadès, à l'extrémité de votre royaume. Nous vous conjurons de nous permettre de passer par vos terres. Nous n'irons point au travers des champs ni des vignes, et nous ne boirons point l'eau de vos puits; mais nous marcherons par la route tracée, sans nous détourner ni à droite, ni à gauche, jusqu'à ce que nous soyons hors de vos contrées.

« Edom répondit : Vous ne passerez point sur nos terres, autrement, j'irai tout armé à votre rencontre.

« Les enfants d'Israël répliquèrent donc : Nous marcherons par la route ordinaire. Si nous et nos troupeaux nous buvons l'eau de vos puits, nous payerons ce qui sera juste, il n'y aura point de difficulté pour le prix. Souffrez seulement que nous passions sans nous arrêter.

« Mais Édom répéta : Vous ne passerez point. Et aussitôt, il marcha au-devant d'eux, avec une multitude innombrable, comme une puissante armée. Et, n'écoutant aucune prière, il refusa le passage sur ses possessions. C'est pourquoi les enfants d'Israël se retirèrent, et portant leurs tentes par delà Cadès, ils vinrent jusqu'à la montagne de Hor, près des frontières du pays d'Edom. »

On croiroit entendre les saintes protestations de

l'Église aux puissants de ce monde. Elle ne leur demande que le passage de la terre au ciel. Mais, trop souvent, pour leur malheur, ils le lui dénient; ils ferment l'oreille à ses paroles divines et les yeux à sa splendeur céleste. Et alors l'Ange conducteur se détourne, et leur retirant son flambeau, il achemine le peuple fidèle vers la montagne de Hor, montagne de lumière où se découvre l'astre resplendissant de l'éternité.

Mort d'Aaron. — Succession du sacerdoce.

L'Ange du Seigneur parla à Moïse et lui dit : « Qu'Aaron aille se joindre à son peuple. Il n'entrera pas dans la terre que j'ai donnée aux enfants d'Israël, parce qu'il n'a pas cru à ma parole vers les eaux de contradiction. Prends donc Aaron et son fils avec lui, et conduis-les à la montagne de Hor. Là, après avoir ôté la robe du père, tu en revêtiras son fils; et Aaron sera réuni à son peuple, car c'est là aussi qu'il va mourir.

« Moïse fit ce que le Seigneur lui avoit ordonné. Ils montèrent la montagne de Hor devant tout le peuple; et après qu'il eut dépouillé Aaron de sa robe, il en revêtit Éléazar son fils. Aaron étant mort sur la montagne, Moïse descendit avec Éléazar. Et les enfants d'Israël,

voyant qu'Aaron étoit mort, le pleurèrent dans toutes leurs familles durant trente jours. »

Qu'il est grand, ce spectacle où Dieu dit à l'homme, et surtout à l'homme prêtre et pontife : Va mourir là! et qu'elle est admirable l'obéissance de l'homme encore plein de vie, qui accepte ainsi la mort avec résignation, gravit la montagne, et remet son âme entre les mains de son créateur. Mais aussi il n'est pas de grâce plus précieuse pour le fidèle que la prévision de l'heure dernière ; et cette grâce est bien plus heureuse quand c'est la voix de Dieu même ou de son Ange qui lui fait cette révélation. Le premier grand prêtre d'Israël a donc eu ce bonheur : il l'a goûté dans le silence de son sacrifice.

Le conducteur d'Israël prend la robe sacerdotale du mourant, et il en revêt le nouveau grand prêtre. Les portes de l'éternité s'ouvrent pour Aaron; et en même temps s'ouvre aussi la succession des pontifes dont l'autorité sera transmise un jour par le Pontife éternel aux souverains pasteurs de son Église, en telle sorte que cette chaîne sacrée s'étendra jusqu'à la fin des siècles.

Au sommet de la montagne de Hor, à la face de tout Israël, s'établit l'héritage de cette impérissable dynastie ; et le Janicule tressailloit déjà, au souffle des Anges initiés de loin à ses futures destinées.

Saluons donc, au milieu du deuil et des pleurs des enfants de Jacob, le sublime adieu d'Aaron qui s'immole en quelque sorte lui-même, en adorant la parole divine, et en résignant le sacerdoce à son fils Éléazar.

Le Serpent d'airain.

Dans l'intervalle de plusieurs combats, où Dieu donna la victoire à son peuple, d'abord contre Arad, roi des Chananéens, puis contre Séhon, roi des Amorrhéens, et contre Og, roi de Basan, les enfants d'Israël, marchant autour du pays d'Edom, se plaignoient encore de leurs fatigues ; ils murmurèrent contre Dieu et contre Moïse, et ils disoient : « Pourquoi nous avez-vous fait sortir de l'Égypte? Pourquoi nous avez-vous exposés à la mort dans ce désert? Le pain nous manque ; nous n'avons point d'eau non plus ; et la plus chétive nourriture nous donne des soulèvements de cœur. Alors, et à cause de ces murmures, le Seigneur envoya contre le peuple des serpents dont la morsure brûloit comme le feu. Un grand nombre d'Israélites ayant été blessés ou tués par ce fléau, le peuple vint à Moïse et lui dit : Nous avons péché contre le Seigneur et contre vous; priez-le donc de nous délivrer des serpents. Et Moïse pria pour Israël.

« Et l'Ange du Seigneur lui dit : Fais un serpent d'airain ; expose-le comme un signe, et tout homme blessé sera guéri en le regardant.

« Moïse fit donc un serpent d'airain, il l'exposa comme un signe, et tous les blessés qui le regardoient étoient guéris. »

Ainsi l'image de ce reptile qui donnoit la mort, redonnoit la vie à tous les mourants dont les regards s'y attachoient.

Une invention bien autrement prodigieuse cachera encore la vie dans la figure même de la mort. L'arbre de la Croix élevé sur l'univers avec la céleste Victime sauvera tous les peuples qui contempleront et embrasseront avec foi la source de la grâce.

Le Christ a éclairé de sa propre parole cet ancien signe de salut : « de même que Moïse a exalté le serpent dans le désert, de même, il faut que le Fils de l'Homme soit exalté. » Le Sauveur du monde a dit encore : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi (1). »

Le symbole figuratif opéra immédiatement son propre effet; et la prophétie de la Croix s'accomplit chaque jour, depuis dix-huit siècles ; elle se perpétuera ainsi jusqu'à la fin des temps, pour se consommer dans un éternel triomphe.

Prophétie merveilleuse pour les élus ! Elle les sauve en les attirant, et par la foi, et par l'amour : mais elle est terrible pour les impies ! Elle s'empare aussi d'eux, mais sous le feu des éclairs et des anathèmes.

Balaam.

Préparons nos cœurs.

Que la sagesse humaine tremble! que l'orgueil tombe! que la menteuse éloquence soit confondue!

(1) Joan, XII, 32.

Un faux prophète va, malgré lui, subir l'inspiration du souffle divin, et jamais plus magnifiques paroles ne sortiront d'une bouche mortelle.

Il avoit osé interroger Dieu; et, après une réponse qui ne permettoit aucun doute, le coupable persiste jusqu'à la fin dans une espérance de cupidité. Il réitère ses téméraires tentatives, et il nourrit la double pensée de rester extérieurement soumis à Dieu, et de répondre, autant qu'il le pourra, lui-même, à des vœux impies. Mais le juge des consciences ne sauroit être trompé; et le prophète menteur est forcé d'obéir à l'inspiration divine.

Suivons attentivement le texte sacré :

« ..... Balac, fils de Séphor, savoit ce qu'Israël avoit fait aux Amorrhéens; et voyant que les Moabites en étoient épouvantés et n'en pourroient soutenir les attaques, il dit aux anciens de Madian : Ce peuple exterminera tous les habitants des contrées voisines, comme le bœuf ronge l'herbe jusqu'à la racine. Balac étoit alors roi de Moab. Il envoya donc des ambassadeurs à Balaam, fils de Béor, qui étoit devin, et qui demeuroit près du grand fleuve du pays des enfants d'Ammon, afin de le faire venir en lui disant : Voici qu'un peuple sorti de l'Égypte couvre la face de la terre et vient camper sous mes yeux. Accours donc pour le maudire, parce qu'il est plus fort que moi, et je veux trouver, s'il est possible, un moyen de le vaincre et de le chasser de mon territoire; car, je le sais, celui que tu béniras sera béni, et celui que tu maudiras sera maudit.

« Les vieillards de Moab et les anciens de Madian

partirent donc avec le salaire destiné au devin; et en arrivant auprès de Balaam, ils lui redirent toutes les paroles de Balac. Il leur répondit : Restez ici cette nuit, et je vous rapporterai ce que le Seigneur m'aura déclaré. Ils restèrent donc.

« Et l'Ange du Seigneur, étant venu, dit à Balaam : Que veulent ces hommes qui sont ici? Balaam répondit : Balac, fils de Séphor, roi des Moabites, m'a envoyé dire : Voici un peuple sorti de l'Égypte qui couvre la face de la terre, viens le maudire, afin que j'aie un moyen de le vaincre et de le chasser.

« L'Ange dit à Balaam : Garde-toi d'aller avec eux! et ne maudis point ce peuple, car il est béni.

« Balaam s'étant levé dès le matin, dit aux princes : Retournez dans votre pays, car le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous. Les princes s'en retournèrent et dirent à Balac : Balaam n'a pas voulu venir avec nous. Alors Balac lui envoya d'autres ambassadeurs en plus grand nombre et plus élevés en dignité, lesquels, en abordant Balaam, lui dirent : Voici ce que vous mande Balac, fils de Séphor. Ne tardez plus à venir auprès de moi. Je suis prêt à vous honorer, et je vous ferai don de tout ce que vous voudrez. Venez donc et maudissez ce peuple. Balaam répondit : Quand Balac me donneroit tout l'or et tout l'argent que peut contenir son palais, je ne saurois changer la parole de mon Dieu, et dire ou plus ou moins qu'il ne m'a dit. Je vous prie de demeurer avec moi encore cette nuit, afin que je reçoive une nouvelle réponse du Seigneur.

« L'Ange revint donc la nuit et dit à Balaam : Si ces

nommes sont venus pour te chercher, lève-toi et pars avec eux, mais à condition que tu suivras mes ordres.

« Balaam se leva dès le matin, et ayant sellé son ânesse, il se mit en marche avec eux.

« Alors Dieu s'irrita, et son Ange se présenta sur la route devant Balaam, qui montoit l'ânesse et qui avoit avec lui deux serviteurs. L'ânesse voyant l'Ange qui se tenoit au milieu de la route, une épée nue à la main, se détourna, et elle alloit à travers champs. Balaam la frappoit et vouloit la ramener dans le chemin.

« L'Ange se plaça dans un lieu étroit, entre deux murailles qui entouroient des vignes. L'ânesse, le voyant toujours, se serra contre le mur et y froissa le pied de son maître qui continuoit à la frapper. Mais l'Ange, passant en un lieu encore plus étroit, où il n'y avoit pas moyen de se détourner ni à droite, ni à gauche, s'arrêta devant l'ânesse. Alors Balaam furieux recommença de battre encore plus fort avec un bâton les flancs de l'ânesse. Mais l'Ange ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Balaam : Que vous ai-je fait? pourquoi m'avez-vous déjà frappée trois fois? Balaam lui répondit : Parce que tu l'as mérité et que tu t'es moquée de moi. Que n'ai-je un glaive pour te tuer! L'ânesse reprit : Ne suis-je pas votre bête et jusqu'aujourd'hui votre monture accoutumée? Dites-moi si je vous ai jamais rien fait de semblable? Jamais, répondit Balaam.

« Aussitôt, Dieu ouvrit les yeux de Balaam, et il vit l'Ange qui se tenoit dans le chemin avec une épée nue; et s'étant prosterné à terre, il l'adora.

« L'Ange lui demanda : Pourquoi as-tu frappé trois

fois ton ânesse? Je suis venu pour arrêter tes pas, parce que ta voie est corrompue et qu'elle m'est odieuse. Et si l'ânesse ne s'étoit détournée du chemin, lorsque je lui barrois le passage, je t'aurois tué et elle seroit restée en vie. Balaam répondit : J'ai péché, ne sachant pas que vous étiez contre moi. Mais, maintenant, s'il vous déplaît que je continue ma route, je m'en retournerai.

« L'Ange lui dit : Va avec ces hommes ; mais garde-toi de rien dire autrement que d'après mes ordres.

« Balaam s'en alla donc avec les princes, et Balac ayant appris son arrivée, alla au-devant de lui jusqu'à une ville des Moabites, située sur les confins de la terre d'Arnon, et il lui dit : Je t'ai envoyé des ambassadeurs pour te prier de venir. Pourquoi as-tu tant tardé? Est-ce que je n'ai pas le moyen de te récompenser? Balaam répondit : Me voici, mais puis-je dire autre chose que les paroles que le Seigneur mettra sur mes lèvres?

« Ils s'en allèrent donc ensemble dans une ville située au bout du royaume ; et Balac, ayant fait tuer des bœufs et des brebis, envoya des présents à Balaam et aux princes qui l'accompagnoient. Puis, le lendemain dès le matin il le conduisit sur les hauts lieux et lui fit contempler de là tout Israël jusqu'aux extrémités du camp. Balaam dit alors à Balac : Faites-moi dresser sept autels, et préparez pareil nombre de veaux et de béliers. Et Balac ayant fait ce que demandoit Balaam, ils mirent ensemble un veau et un bélier sur chaque autel; et Balaam dit à Balac : Restez un moment au-

près de votre holocauste, jusqu'à ce que j'aille voir si le Seigneur m'apparoîtra, et que je vous dise ce qui me sera ordonné. Puis, s'étant promptement éloigné, il vit l'Ange du Seigneur et lui dit : J'ai dressé sept autels et j'ai déposé un veau et un bélier sur chacun.

« Mais l'Ange lui mit des paroles dans la bouche et lui dit : Retourne auprès de Balac et porte-lui ces paroles.

« Balaam, de retour, trouva Balac debout devant son holocauste, avec tous les princes des Moabites; puis, commençant à prophétiser, il dit : Balac, roi de Moab, m'a fait venir d'Aram aux montagnes de l'Orient. Viens, m'a-t-il dit, et maudis Jacob. Hâte-toi de détester Israël. Comment maudirois-je celui que Dieu n'a pas maudit? Comment détesterois-je celui que Dieu ne déteste point? Je le verrai de la cime des rochers, je le contemplerai du haut des collines. Ce peuple habitera seul et il ne sera point mis au nombre des nations. Qui pourra nombrer la poussière de Jacob et compter la race d'Israël? Que je meure de la mort des justes, et que la fin de ma vie ressemble à leur fin !

« Et Balac dit à Balaam : Que fais-tu? je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et, au contraire, tu les bénis! Balaam répondit : Puis-je dire autre chose que les paroles ordonnées par le Seigneur? Balac ajouta donc : Viens avec moi dans un autre lieu d'où tu pourras voir une partie d'Israël, sans l'apercevoir tout entier, afin que de là tu le maudisses. Puis, l'ayant conduit en un lieu très-élevé sur la montagne de Phasga, Balaam y dressa sept autels, mit sur chaque autel un

veau et un bélier, et dit à Balac : Restez près de votre holocauste, afin que j'aille voir si le Seigneur m'appa-roîtra. Et l'Ange lui apparut, lui mit des paroles dans la bouche, et lui dit, retourne à Balac et porte-lui ces paroles. Puis Balaam revenu trouva Balac debout près de son holocauste avec les princes des Moabites. Alors Balac lui demanda : Que t'a dit le Seigneur? Mais Balaam, commençant à prophétiser, dit :

« Levez-vous, Balac, et écoutez ; prêtez l'oreille, fils de Séphor.

« Dieu n'est point comme l'homme, pour jamais mentir, ni comme le fils de l'homme, pour jamais changer. Ce qu'il a dit ne le fera-t-il pas ? et sa parole pourroit-elle être vaine? J'ai été amené ici pour bénir ce peuple, et je ne puis ne pas le bénir.

« Il n'y a point d'idoles dans Jacob, et on ne voit point de simulacres dans Israël. Le Seigneur son Dieu est avec lui, et le son des trompettes annonce déjà la victoire de son roi.

« Dieu l'a tiré de l'Égypte, et sa force est comme la force du rhinocéros.

« Il n'y a point d'augures dans Jacob ; il n'y a point de devins dans Israël ; et l'on dira, au temps marqué, les œuvres que le Seigneur a faites pour eux.

« Ce peuple s'élancera comme une lionne ; il s'élancera comme un lion ; il ne se reposera point qu'il n'ait dévoré sa proie et qu'il n'ait bu le sang de ses ennemis.

« Alors Balac s'écria : Ne les maudis point, mais ne les bénis point non plus.

« Balaam répondit : Ne vous ai-je pas averti que je ferois tout ce qui me seroit ordonné par le Seigneur ?

« Et Balac reprit : Viens, et je te conduirai dans un autre lieu ; et nous verrons s'il plaît à Dieu que, de là tu les maudisses. Et après qu'il l'eut fait monter sur le haut de la montagne de Phogor, en face du désert, Balaam lui dit : Dressez-moi sept autels, et préparez un pareil nombre de veaux et de béliers. Balac fit ce que Balaam demandoit, et il mit un veau et un bélier sur chaque autel. Et Balaam, voyant que Dieu vouloit qu'il bénît Israël, n'alla plus, comme auparavant, chercher des augures ; mais, se tournant vers le désert, il vit Israël campé sous ses tentes et divisé par tribus. Alors, le souffle divin s'emparant de lui, il reprend ainsi sa parabole :

« Voici ce que dit Balaam, fils de Béor, voici ce que dit l'homme dont les yeux du corps sont fermés ; voici ce que dit l'oracle des paroles de Dieu, celui qui a vu les visions du Tout-Puissant, celui qui tombe et dont les yeux s'ouvrent :

« Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! Qu'elles sont belles vos tentes, ô Israël ! Elles sont comme des vallées couvertes de grands arbres ; comme des jardins le long des fleuves, comme des tentes que le Seigneur a déployées lui-même, comme des cèdres plantés sur le bord des eaux. L'eau coulera de cette source, et cette race se multipliera comme l'eau des fleuves.

« Son roi sera rejeté à cause d'Agag, et le royaume lui sera ôté.

« Dieu l'a tiré de l'Égypte, et sa force est pareille à

la force du rhinocéros. Ils dévoreront les peuples ennemis; ils briseront leurs os, et ils les perceront de part en part avec leurs flèches.

« Il se couche et il dort, comme le lion et la lionne que nul n'ose réveiller.

« Celui qui te bénira sera béni, et celui qui te maudira sera maudit.

« Balac, irrité contre Balaam et se frappant les mains, lui dit : Je t'avois fait venir pour maudire mes ennemis, et trois fois au contraire tu les as bénis. Retourne dans ta demeure. J'avois résolu de t'honorer par de magnifiques présents ; mais le Seigneur t'a enlevé cette récompense.

« Balaam répondit : Ne l'ai-je pas déclaré à vos ambassadeurs : Si Balac me donnoit tout l'or et l'argent que peut contenir son palais, je ne pourrois en rien sortir des paroles de mon Dieu, ni rien y substituer de moi-même en bien ou en mal; mais tout ce que Dieu dira, je le dirai ; néanmoins, en m'en retournant, je vous donnerai un conseil, afin que vous sachiez ce que votre peuple pourra faire contre celui-ci, au dernier moment.

« Il commença donc à prophétiser de nouveau, en disant : Voici ce que déclare celui qui entend les paroles de Dieu, qui connoît la sagesse du Très-Haut, qui voit les visions du Tout-Puissant, et qui, tombant à terre, ouvre les yeux :

« Je le verrai, mais non à présent; je le contemplerai, mais non de près.

« Une étoile sortira de Jacob, un rameau s'élèvera d'Israël. Il frappera les chefs de Moab, et il ruinera les enfants de Seth. Ils posséderont l'Idumée.

« L'héritage de Séir passera à ses ennemis ; mais Israël agira dans la force ; il sortira de Jacob en dominateur, et la cité tombera sous ses coups.

« Et Balaam, ayant vu Amalec, fut saisi encore du souffle prophétique, et il dit : Amalec étoit à la tête des peuples, et il sera enfin presque anéanti.

« Et il vit les Cinéens, et prophétisant aussi contre eux, il dit :

« Votre demeure est forte ; mais bien que vous ayez posé votre nid dans la pierre, et que vous soyez choisis dans la race Cin, quel temps y resterez-vous ? L'Assyrien viendra vous y prendre.

« Il rendit encore cet oracle : Hélas ! quels seront les vainqueurs quand Dieu fera toutes ces choses ? Ils viendront de l'Italie et dans des navires. Ils terrasseront les Assyriens ; ils ruineront les Hébreux, et, à la fin, ils succomberont eux-mêmes.

« Après ces paroles, Balaam se leva et s'en retourna ; et Balac s'en alla par le même chemin qu'il étoit venu. »

L'attention des cœurs fidèles est comme absorbée d'abord dans cette prophétie, dont la lumière s'étend sur toutes les destinées du peuple de Dieu, et sur tout le règne et tous les triomphes du Messie.

Il a donc fallu nous garder de l'interrompre par aucune autre parole.

Mais, après l'entraînement prophétique, il est bon

de suivre avec soin et pas à pas l'enseignement sacré.

A l'avance nous l'avons dit et nous redisons cette effrayante vérité : L'inspiration de l'esprit n'est pas un signe de prédestination pour l'homme dont le cœur n'est point à Dieu. Quelle réprobation contre le génie épris de lui-même et oublieux de la grâce d'en haut! et quelle terreur aussi pour cette espèce de simoniaques dont la cupidité trafique des dons du Ciel.

En vain l'Ange qui veille sur eux et qui leur prête sa lumière leur donne des avertissements célestes, ils les reçoivent et les redisent du bout des lèvres, et jamais du fond de leurs entrailles. La parole sainte est dans leur bouche, et la mort est dans leur âme. Mais, plus l'instrument est indigne, plus la gloire divine est exaltée ; et voilà ce qui console la foi dans ces merveilleuses prophéties de Balaam.

Le faux prophète sait qu'il ne peut pas maudire le peuple élu. La première parole de l'Ange a dû l'en convaincre et lui suffire ; et pourtant il conserve encore un espoir insensé. Dès le début, dès qu'il se met en marche, il voit la preuve manifeste de la colère de Dieu, et il entend sa propre condamnation. Que si néanmoins l'Ange lui permet de poursuivre sa route, ce n'est pas sans l'avertir des ordres du Seigneur. Mais le coupable, tout en prêtant sa voix aux paroles prophétiques, leur refuse encore son adhésion intime. Il ne dit rien que ce qu'il est forcé de dire. Et même cette pieuse exclamation qui sort de ses lèvres : *Que je meure de la mort des Justes!* ne sort pas plus de son cœur que tout le reste de l'oracle. Aussi périra-t-il bientôt dans le camp

des infidèles Madianites, sous le fer vengeur des enfants d'Israël. Pourtant, ne le jugeons pas dans le silence de l'Écriture, car l'éternelle miséricorde est si grande que celui dont la bouche a révélé ces saintes paroles destinées aux fidèles mourants jusqu'à la fin des siècles, les aura peut-être redites avec foi et avec amour à sa dernière heure. Mais continuons à recueillir le fruit des leçons bibliques.

En face de l'homme, aux pieds de l'homme, sous les coups de l'homme, pour mieux l'humilier, Dieu met des paroles sensées dans la voix de l'animal sans raison. Que tout orgueil s'abaisse donc de plus en plus ! et que ce qu'on appelle le génie tombe devant l'Ange du Seigneur; qu'il ouvre les yeux et qu'il adore, non d'effroi, mais de reconnoissance, l'unique inspirateur de tout ce qui est bien. La nature entière doit rester aux ordres de son maître ; malheur à l'argile qui se révolte contre la main qui l'a pétrie ! Tôt ou tard, elle retournera à sa poussière, et Dieu seul gardera éternellement sa gloire. Malheur bien plus encore à l'âme perverse dont la bouche prophétise et dont le cœur s'endurcit dans les voies du mensonge et de la corruption !

Balaam ose, à plusieurs reprises, préparer de nouveaux holocaustes et interroger le Seigneur. Mais il est forcé de subir encore le souffle divin et de proclamer les vérités sacrées qui le condamnent lui-même. Dieu, s'écrie-t-il, n'est point comme l'homme, pour jamais mentir, ni comme le fils de l'homme, pour jamais changer. Aussi, c'est en effet Dieu seul qui parle dans cette glorieuse prophétie dont l'inspiration, le mouvement

et la splendeur défient et déconcertent toute comparaison avec un langage humain.

Étrange lutte que celle de Balaam et de Balac entre eux, et encore celle de Balaam et de Balac contre les ordres du Seigneur ! Ils sont vaincus tous deux, l'un dans sa résistance intérieure aux bénédictions, l'autre dans l'ardeur ouverte de ses vœux de malédiction.

Une troisième tentative renouvelle encore les holocaustes ; mais Balaam comprend si bien sa défaite, qu'alors il ne consulte pas l'Esprit dont il sent plus que jamais le joug. Il se console, ou plutôt il se venge par un abominable engagement, qui dévoile toute la perversité de son cœur. Il promet à Balac (dans l'intervalle même des inspirations prophétiques !) un mystérieux conseil dont on verra plus tard les funestes résultats. Puis la dernière partie de l'oracle éclate avec une poésie et une majesté toutes divines, de telle sorte que plus l'indigne prophète et le roi infidèle ont fait d'efforts contre le peuple de Dieu, plus l'oracle s'est déployé dans sa magnificence et dans sa gloire. Ainsi le concert des impies et leurs combats contre les desseins de la Providence, en éclairent souvent le cours et en manifestent plus ouvertement toutes les merveilles.

Les ennemis de la vérité sainte l'attaquent tout à la fois et par les armes du mensonge et par celles de la corruption. Le mensonge devient audacieux jusque sous le masque de la sincérité ; la corruption, au contraire, reste mystérieuse tant qu'elle a besoin d'hypocrisie, puis elle se développe tout à coup dans ses horribles effets. Le conseil secret donné par Balaam à Ba-

lac n'est point expliqué ici; mais Moïse le révèle plus loin, en disant que les enfants d'Israël furent séduits par les filles de Moab, *à la suggestion de Balaam* (1).

Souvent, hélas ! les Balaam de l'art et de l'éloquence appellent ainsi à leur aide les plus honteuses passions.

Corruption de Moab et de Madian. — L'Idole de Béelphégor. — Zèle inspiré de Phinéès.

L'impureté est un crime détestable devant Dieu. Elle est la sœur de l'idolâtrie.

Aussi nous allons entendre l'Ange du sanctuaire lancer de terribles anathèmes contre ces abominations.

« En ce temps-là, Israël campoit à Setim, et le peuple se laissa séduire par les filles de Moab. Puis, elles appelèrent les Israélites à leurs sacrifices, et ils en mangèrent, en adorant leurs idoles ; et Israël fut initié au culte de Béelphégor.

« Et le Seigneur irrité dit à Moïse : Prends tous les princes du peuple et fais-les suspendre à des gibets en plein jour, afin que ma fureur ne tombe pas sur tout Israël.

« Moïse donna donc cet ordre aux juges d'Israël : Que chacun immole ceux de sa famille qui se sont voués au culte de Béelphégor.

(1) Chap. XXXI, 16.

« Et il arriva en même temps qu'un Israélite entra sous la tente d'une Madianite, femme de débauche, à la vue de Moïse et de tous les enfants d'Israël qui pleuroient à l'entrée du Tabernacle.

« Phinéès, fils d'Éléazar, fils du grand prêtre Aaron, voyant ce crime, s'élança du milieu du peuple, saisit un poignard, pénétra dans ce lieu abominable et perça d'un même coup l'homme et la femme jusqu'à leur infamie ; et aussitôt cessa la plaie dont les enfants d'Israël avoient été frappés. Déjà vingt-quatre mille hommes étoient mis à mort.

« Et l'Ange, au nom du Seigneur, dit à Moïse : Phinéès, fils d'Éléazar, fils du grand prêtre Aaron, a détourné ma colère des enfants d'Israël, parce qu'il a été animé contre eux de l'ardeur de mon zèle. C'est pourquoi dis-lui que je lui donne la paix de mon alliance. Le sacerdoce sera confirmé en lui et dans sa race, par un pacte éternel, car il a eu le zèle de son Dieu, et il a expié le crime des enfants d'Israël.

« Or, l'Israélite qui fut tué avec la Madianite, s'appeloit Zambri, fils de Salu, et il étoit chef de l'une des familles de la tribu de Siméon ; et la Madianite qui fut tuée avec lui, s'appeloit Cozbi, et elle étoit fille de Sur, l'un des plus grands princes de Madian.

« L'Ange du Seigneur parla encore à Moïse et lui dit : Fais sentir aux Madianites à quels ennemis ils ont affaire, et passe-les au fil de l'épée ; car ils vous ont eux-mêmes traités en ennemis et ils vous ont tendu des piéges devant l'idole, par les artifices de Cozbi, leur

sœur, fille du prince de Madian qui, au jour de la plaie, fut immolée à cause du sacrilége de Phogor. »

Qu'on le sache donc : Dieu punira toujours par des fléaux les impudicités et tous les crimes qu'elles entraînent à leur suite. Mais, s'il envoie ses Anges pour les vengeances et les supplices, il les envoie aussi pour les consolations et les récompenses. C'est l'Ange de Phinéès qui inspira son zèle, qui arma son bras, qui dirigea ses coups, et qui enfin lui fit annoncer pour lui et pour sa race, par la bouche de Moïse, la perpétuité du sacerdoce.

Ainsi le zèle de la pureté est le signe divin qui unit les pasteurs à leurs peuples ; il est comme le parfum de toutes les vertus.

Que le glaive de la parole, qui remplace le poignard de Phinéès, fasse donc éclater les anathèmes de la loi sainte, et que les coupables et les complices de tant de scandales meurent au péché et revivent à la grâce !

Quels téméraires oseront s'étonner de tant de sang répandu à la voix des Anges ? Qu'ils gémissent plutôt des funèbres ravages de la dépravation même dont ils épousent la cause contre le Dieu vengeur des crimes ! Rien ne dégrade plus l'homme, rien ne le défigure davantage, rien ne développe au fond de son être autant de germes de mort, que ses dissolutions dans les œuvres de la chair. Le droit de l'en châtier est donc inhérent au droit même du Créateur sur sa créature, et la punition est encore plus éclatante quand elle s'étend jusqu'au milieu d'Israël.

Derniers enseignements du Livre des Nombres.

Plusieurs fois encore, la parole du Seigneur est apportée à Moïse par les Anges du Tabernacle.

Ils ordonnent un nouveau dénombrement des enfants d'Israël; et la narration relative à la famille de Coré signale comme un *grand miracle* la préservation des fils de ce rebelle. Ils étoient donc restés fidèles tous, nonobstant le danger d'une contagion si rapprochée d'eux. Aussi leurs Anges, en les soutenant dans la fidélité à leur Dieu, ont pu leur dire :

> Il ne regarde point, aveugle en sa colère,
> Sur le fils qui le craint l'impiété du père....

En telle sorte que le *grand miracle* étoit dans la grâce qui les inspira et non dans la justice qui les préserva.

Après le nouveau dénombrement vient la loi du partage de la terre promise, et l'Ange du Seigneur dit encore : « La terre sera partagée au nom de chaque tribu et suivant leur nombre. Tu donneras une plus grande part à ceux qui sont plus nombreux, et une moindre part à ceux qui sont moins nombreux, d'après leur recensement, de manière que le partage soit fait au sort entre les tribus et les familles; et tout ce qui sera ainsi réglé par le sort formera les divers lots, suivant le plus ou moins grand nombre. »

Par ces paroles, l'Ange fait entendre assez clairement que le sort est ici dirigé par le souffle divin : et nul

ne doit s'en étonner, puisque tout est miraculeux dans le gouvernement d'Israël.

Le partage est précédé de la nomenclature des quarante-deux stations du désert. Les pieux interprètes, et particulièrement saint Jérome, y ont adapté les différentes phases que l'âme fidèle doit parcourir dans la voie du salut. Ils trouvent un sens figuré dans chacun des quarante-deux noms topographiques; et par là nous sommes autorisés à reconnoître l'assistance des Anges à chaque degré de cette échelle mystérieuse qui, comme celle de Jacob, monte aussi de la terre jusqu'au Ciel.

Ce n'est point Moïse, c'est Josué qui doit consommer le partage; et toutefois, Moïse en pose le principe et la règle. Il donne même à l'avance, et dans la certitude de la promesse, des portions anticipées aux tribus de Ruben et de Gad, et à la moitié de la tribu de Manassé, en leur accordant en deçà du Jourdain, avec les terres de Jazer et de Galaad, tout ce qui dépendoit du royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, et du royaume d'Og, roi de Basan; mais sous la condition que les guerriers de ces tribus n'en seroient pas moins zélés pour aller avec Israël au delà du fleuve à la conquête de toute la terre promise.

Prophétique condescendance qui annonce figurativement une sorte de jouissance anticipée et par avant-goût d'une partie des biens célestes à tous les vrais fidèles, et leur donne comme les arrhes de la bienheureuse éternité.

Moïse eut à consulter aussi le Seigneur sur la de-

mande des cinq filles de Salphaad qui, ayant perdu leur père et n'ayant pas de frères, crurent pouvoir réclamer une part dans le futur partage de la tribu de Manassé. Leur réclamation fut trouvée juste, et l'Ange du Seigneur ordonna qu'elles tiendroient dans ce partage la place de Salphaad; mais il déclara aussi qu'elles ne pourroient se marier que dans leur tribu; et cette loi s'applique dans toutes les familles, afin de conserver les héritages sans confondre les origines.

Comme l'Ange l'avoit déjà dit, dans l'institution de la race sacerdotale, les lévites ne devoient avoir aucun lot dans la distribution des terres; mais il annonça que certaines villes seroient destinées à leurs habitations et les faubourgs à leurs troupeaux. Et, parmi les cités lévitiques, quelques-unes, au nombre de six, devoient être consacrées à servir d'asile à ceux qui, involontairement, auroient répandu le sang de l'homme; afin que le parent du mort ne puisse se venger du fugitif retiré dans une ville de refuge, jusqu'à ce qu'il se présente devant tout le peuple : prévoyance qui ne permet ni la vengeance téméraire ni la justice précipitée. On retrouve les mêmes dispositions au chapitre XIX du Deutéronome.

L'Ange du Seigneur rendit aussi de nouveaux oracles pour les sacrifices du matin et du soir de chaque jour, pour celui du sabbat et encore pour le premier jour de chaque mois, pour la pâque, pour les prémices, pour le mois sabbatique ou septième mois, durant toute l'octave, et dès le premier jour qui est *le jour du son éclatant des trompettes*.

Puis, toutes les prescriptions de l'Ange sont ainsi généralisées dans cette dernière parole : « Voilà ce que vous offrirez au Seigneur dans vos fêtes solennelles, sans compter les holocaustes, les oblations de farine et les libations, et les hosties pacifiques dont vous aurez fait la promesse, ou que vous offrirez volontairement. »

Viennent ensuite les différents préceptes touchant les vœux; car l'Ange avoit dit à Moïse : « Si un homme a fait un vœu au Seigneur, ou s'est engagé par serment, il ne faillira point à sa parole, mais il remplira entièrement sa promesse. »

Quant aux vœux faits par les filles demeurant encore dans la maison paternelle, ou par les femmes mariées, la loi distingue la promesse faite en présence du père ou du mari et sans contradiction de leur part, de celle qui auroit été immédiatement désavouée par eux. Dans le premier cas, il y a obligation d'accomplir le vœu, mais non pas dans le second.

Les docteurs font observer que cette disposition du code mosaïque est d'autant plus abrogée, comme loi positive, qu'elle modifioit sous plusieurs rapports le droit naturel, quant à la liberté des vœux.

Moïse averti de sa mort prochaine. — Punition des Madianites.

Jusqu'à la fin de sa longue carrière, le saint législateur d'Israël recevoit toujours les révélations de l'Ange du Seigneur, et deux fois il entendit Dieu lui-même lui annoncer sa mort prochaine, comme il lui avoit annoncé celle d'Aaron.

Il nous étoit permis, par une facile transposition, de réserver ces avertissements sacrés pour le moment où il ne reste plus rien à dire des ordonnances légales du livre des Nombres.

Dieu parla donc ainsi à Moïse : « Monte sur cette montagne d'Abarim, et, de là, contemple la terre que je donnerai aux enfants d'Israël ; et après que tu l'auras contemplée, tu iras aussi te joindre à ton peuple, comme ton frère Aaron y est allé ; car tous deux vous m'avez offensé dans le désert de Sin, au jour des murmures de la multitude, et tu n'as pas voulu rendre gloire à ma puissance et à ma sainteté devant Israël pour les eaux, pour ces eaux de contradition du même désert de Sin, près de Cadès. Moïse répondit : Que le Seigneur, le Dieu des âmes de tous les hommes choisisse lui-même celui qui doit conduire cette multitude, qui puisse la diriger en marchant devant elle, qui la mène et la ramène, de peur que le peuple de Dieu ne soit comme les brebis sans pasteur. Et le Seigneur lui dit : Prends Josué, fils de Nun, en qui est l'esprit de sagesse, et impose-lui les mains, en le

présentant devant le grand prêtre Eléazar et devant tout le peuple. Devant tout le peuple aussi donne-lui une portion de ta gloire, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël écoute sa parole. C'est pourquoi, lorsqu'il faudra entreprendre quelque chose, le grand prêtre Éléazar consultera le Seigneur, et, selon la réponse d'Éléazar, Josué s'avancera ou s'arrêtera, et, avec lui, tous les enfants d'Israël et le reste du peuple.

« Moïse exécuta donc l'ordre de Dieu : il prit Josué, le présenta devant le grand prêtre Éléazar et devant toute l'assemblée du peuple, et, après lui avoir imposé les mains, il lui transmit les préceptes du Seigneur. »

Tout ce récit, ne l'oublions pas, est de Moïse lui-même. Quelle vérité partout! et dans la juste rigueur des reproches que le Seigneur lui fait, et dans le silence de sa résignation, et dans ses vœux pour le choix du nouveau conducteur d'Israël, et dans la mention du partage de sa gloire, et dans la reconnoissance des droits du grand prêtre, et enfin dans l'humilité qui rapporte tout à Dieu pour les préceptes transmis à Josué, son Élu.

Une seconde fois l'Ange avertit Moïse, au nom du Seigneur, de sa fin prochaine en lui disant : « Venge d'abord Israël des Madianites, et ensuite tu seras réuni à ton peuple. »

Et aussitôt Moïse fit armer douze mille hommes, et les Madianites furent vaincus et passés au fil de l'épée; et Balaam, fils de Béor, fut tué avec cinq de leurs princes ou rois; Evi, Recem, Sur, Hur et Rebé. Un butin immense fut pris et partagé, d'après les propor-

tions établies par l'Ange, entre les vainqueurs et le reste du peuple, et une part fut réservée au grand prêtre et aux lévites.

Avant le combat, comme après la victoire, Moïse déploya le zèle de la vengeance divine dont il étoit chargé. Il fit immoler tous les Madianites, même les enfants mâles, suivant l'inviolable prescription du Seigneur.

Qui sommes-nous, pour chercher des explications à cet immense holocauste? Dieu n'est-il pas le père de l'infidèle comme du fidèle? N'a-t-il pas, pour les hommes de tous les âges, outre le souffle si court de leur vie, l'inépuisable souffle de l'Éternité? Et que savons-nous de la profondeur de ses impénétrables jugements? Lisons le livre sacré, et adorons.

Moïse s'irrita contre les chefs de l'armée qui avoient réservé, comme prisonnières, les femmes madianites. « Ne sont-elles pas, leur dit-il, celles qui ont séduit les enfants d'Israël à la suggestion de Balaam, et qui vous ont fait violer la loi du Seigneur par le péché commis à Phogor, et ont ainsi provoqué la plaie dont le peuple a été frappé? »

Et ces femmes furent immolées.

Tel fut donc Moïse jusqu'à la fin; et si, un moment, il hésita dans sa confiance au Dieu qui lui donnoit toute sa force, s'il resta en lui quelque chose de la foiblesse humaine, c'est (nous l'avons déjà dit), c'est qu'il devoit toujours garder la figure de l'homme, afin de ne pas trop ressembler à l'Homme-Dieu, au vraie Messie.

Dans le livre sacré, où l'incrédule ébranlé lui-même

voit *le mystère des mystères* (1), les miracles abondent à côté des plus terribles leçons. Pas un seul des enfants d'Israël n'avoit péri dans le combat contre les Madianites. La foi reconnoît donc que Dieu et ses Anges avoient combattu pour son peuple, et l'Écriture continue ainsi : « Alors les principaux officiers de l'armée, les tribuns et les centurions vinrent trouver Moïse, et lui dirent : Nous, vos serviteurs, nous avons compté tous les guerriers que nous commandions, et pas un seul ne nous a manqué. C'est pourquoi nous apportons au Seigneur l'offrande de tout l'or que nous avons recueilli dans le butin en bagues, boucles de jarretières, anneaux, bracelets et colliers, afin que vous lui adressiez pour nous vos prières. Moïse et Éléazar reçurent donc des tribuns et des centurions tout cet or de différentes sortes, et dont le poids total étoit de seize mille sept cent cinquante sicles, car ce butin étoit particulier à chacun ; et, après l'avoir ainsi reçu, ils le déposèrent dans le Tabernacle du témoignage, comme un monument de la reconnoissance des enfants d'Israël devant le Seigneur. »

Dans les derniers jours de Moïse, la foi d'Israël avoit ainsi toute sa vigueur et tout son éclat : elle étoit reconnoissante ! C'étoit la couronne du Patriarche législateur et prophète.

(1) Lord Byron.

LES ANGES

DU DEUTÉRONOME.

Mémorial des merveilles opérées en faveur des peuples d'Israël sous la conduite de Moïse et par le ministère des Anges.

Comme nous l'avons vu dans les livres de l'Exode, du Lévitique et des Nombres, toute l'ancienne loi a été apportée par les Anges au peuple d'Israël, entre les mains de Moïse, et sa promulgation successive se trouve ainsi mêlée aux événements de l'Histoire sacrée.

Le Deutéronome, écrit ensuite par Moïse, offre à grands traits le tableau de cette législation divine, avec des explications pareillement inspirées à l'Homme de Dieu, au fond du sanctuaire. C'est pourquoi ce qui doit être recueilli de ce dernier livre du Pentateuque, appartient aussi au livre des Anges.

Et il faut appliquer à l'ensemble, aussi bien qu'à chaque partie du code mosaïque, ces paroles du grand apôtre : La loi a été donnée par le ministère des Anges et pa rl'entremise d'un médiateur (1).

(1) *Galat.*, III, 19.

Sans se livrer à des répétitions, il importe de saisir, dans le Deutéronome, les rayons de lumière qui éclairent davantage encore la doctrine sainte, ou qui ouvrent de nouvelles révélations sur les choses du Ciel.

Ce livre est comme le testament de Moïse : il fut écrit dans la quarantième année du pèlerinage d'Israël au désert. Le saint législateur avoit alors cent vingt ans. Il reprend d'abord l'historique de tous les merveilleux faits dans lesquels il fut lui-même l'instrument des volontés et des œuvres du Seigneur. Rien n'est grand, rien n'est beau comme cette narration biblique ; et l'humilité du narrateur en relève encore toute la magnificence. Oui ! ses paroles sont toujours inspirées ou dictées par les Anges. Il y annonce sa mort, et c'est avec le cachet de l'éternité qu'il scelle le témoignage de sa mission, en prophétisant le vrai Messie.

« Et maintenant dit-il, écoutez, ô Israël ! les préceptes et les ordonnances que je vous enseigne, afin qu'en les observant vous trouviez la vie, et qu'en entrant dans la terre que le Seigneur, Dieu de vos pères, doit vous donner, vous la possédiez. Vous n'ajouterez ni ne retrancherez rien à cette loi. Gardez donc fidèlement les commandements du Seigneur, votre Dieu, que je vous annonce.

« Vos yeux ont vu tout ce que le Seigneur a fait contre Béelphégor; comment il a exterminé du milieu de vous les adorateurs de cette idole. Mais vous qui êtes attachés au Seigneur votre Dieu, vous avez été préservés jusqu'à ce jour. Vous savez que je vous ai transmis les préceptes et les jugements du Seigneur, mon Dieu,

comme il me l'a ordonné. Vous les pratiquerez dans la terre dont vous allez prendre possession. Vous les accomplirez en tous points, car c'est ainsi qu'apparoîtra en vous, devant les nations, l'esprit de sagesse et d'intelligence : de telle sorte qu'entendant parler de toutes ces lois, elles diront : *Voilà un peuple vraiment sage et intelligent, voilà un grand peuple.* Et, en effet, y en a-t-il un autre, quelque puissant qu'il soit, qui ait des dieux si rapprochés de lui, comme notre Dieu présent à nos regards et répondant à toutes nos prières? Où trouver un peuple aussi admirable, et dans les cérémonies du culte sacré, et dans les lois de la justice que je vais exposer aujourd'hui devant vous? Gardez-vous donc vous-mêmes, et préservez vos âmes avec sollicitude! N'oubliez jamais les merveilles que vos yeux ont vues, et que leur souvenir ne s'efface pas un seul instant du fond de vos cœurs, tant que vous vivrez. Enseignez-les à vos enfants et à vos petits-enfants, à partir du jour où vous étiez devant le Seigneur, votre Dieu, à Horeb, lorsqu'il me dit : Fais assembler tout ce peuple devant moi, afin qu'il entende mes paroles ; qu'il apprenne à me craindre tous les jours de sa vie, et qu'il transmette les mêmes instructions à ses fils. Et alors, vous vous êtes approchés de cette montagne dont la flamme s'élevoit jusqu'au Ciel, et qui étoit en même temps environnée de nuages, d'obscurité et de ténèbres. Dieu vous parloit du milieu de cette flamme, vous entendiez ses paroles, mais sans voir aucune forme. Il vous fit connoître son alliance dont il vous prescrit l'observation, et les dix commandements écrits de sa main sur

les deux tables de pierre. Il m'ordonna aussi de vous enseigner les cérémonies et les lois que vous devez suivre dans la terre qu'il vous a promise. Soyez donc attentifs à la garde de vos âmes. Vous n'avez vu aucun simulacre au jour où Dieu vous a fait entendre sa parole à Horeb, de peur que, vous laissant séduire, vous ne fissiez fabriquer quelque image en sculpture, ou d'homme, ou de femme, ou de bête vivant sur la terre, ou d'oiseau volant sous le ciel, ou de reptile rampant dans l'ombre, ou de poisson nageant dans les eaux ; ou bien qu'élevant vos yeux, et voyant le soleil, la lune et les astres, vous ne tombiez dans l'erreur et l'illusion, en adorant les créatures que votre Dieu a faites pour le service de toutes les nations sous la voûte des cieux. Car, pour vous, le Seigneur vous a tirés de l'Égypte comme d'une fournaise ardente où le fer se fond, afin d'avoir en vue son peuple et son héritage, ainsi qu'on le voit aujourd'hui. Mais Dieu, s'irritant contre moi, à cause de vos murmures, a juré que je ne passerois pas le Jourdain, et que je n'entrerois pas dans la terre de bénédiction qu'il doit vous donner.

« Je vais donc mourir ici ; je ne passerai point le fleuve ; mais vous, vous le passerez, et vous posséderez cet admirable pays. Gardez-vous donc d'oublier jamais l'alliance que le Seigneur votre Dieu a faite avec vous ! Gardez-vous de vous fabriquer l'image d'aucune des choses dont il a interdit la représentation ! Car le Seigneur votre Dieu, est un feu dévorant, un Dieu jaloux. Si, après une ou deux générations dans cette contrée que vous allez habiter, vous vous laissiez sé-

duire jusqu'à vous fabriquer des simulacres, en vous rendant coupables devant Dieu des crimes qui provoquent son courroux; j'en atteste aujourd'hui le Ciel et la terre, vous serez bientôt exterminés de ce pays dont vous allez prendre possession, au delà du Jourdain; vous ne l'habiterez pas longtemps, mais le Seigneur vous détruira; il vous dispersera parmi les nations, et vous ne serez plus qu'en petit nombre dans chacune de celles où il vous aura jetés. Vous servirez là des dieux faits de la main des hommes, des dieux de bois et de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne sentent point. Mais si, dans ces contrées mêmes, vous cherchez le Seigneur, votre Dieu, pourvu que ce soit de tout votre cœur et dans toute l'amertume de votre âme, vous le trouverez. Après avoir souffert tous les maux qui vous sont prédits, vous reviendrez enfin au Seigneur votre Dieu, et vous écouterez sa voix; car le Seigneur votre Dieu est un Dieu de miséricorde: il ne vous abandonnera point; il ne vous détruira pas entièrement; il n'oubliera point l'alliance qu'il a jurée à vos pères. Interrogez les siècles les plus éloignés de vous, depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre, et voyez si, d'une extrémité des cieux à l'autre, il s'est jamais passé rien de semblable; si on n'a jamais vu un peuple entendre la voix de Dieu même sortant du milieu des flammes, comme vous l'avez entendue; si Dieu est venu se former un peuple entre les nations, par des épreuves, par des miracles et des prodiges, par des combats au milieu desquels éclatoient la puissance de sa droite et la force de son bras, et enfin par des manifestations

formidables, comme tout ce que le Seigneur a fait pour vous, dans l'Égypte et partout, sous vos yeux : afin que vous sachiez que le Seigneur est le vrai Dieu, et qu'il n'y en a point d'autres que lui... »

Revue et complément du code mosaïque sous l'inspiration des Anges.

Moïse entre dans le détail des lois sacrées, et il rappelle ainsi à son peuple l'unité de Dieu : « Écoute, ô Israël ! LE SEIGNEUR NOTRE DIEU EST UN SEUL SEIGNEUR. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute la puissance de ton amour ; et ces paroles, que je t'enseigne aujourd'hui, seront au fond de ton cœur, et tu les rediras à tes enfants, et les méditeras dans le repos de ta demeure et dans la marche du voyage, et à l'heure du sommeil, et à l'heure du réveil, et tu les attacheras comme un signe à ton bras, et elles viendront et reviendront toujours entre tes yeux, et tu les écriras sur le seuil et sur les portes de ta maison. »

Que les fidèles détestent donc le péché et les occasions du péché ; qu'ils ne s'allient jamais aux femmes étrangères, c'est-à-dire à celles qui ne connoissent rien, qui ne pratiquent rien de la loi du Seigneur. Elles sont l'image et la cause des folles illusions, et c'est par elles que la séduction entre dans les cœurs.

Que les enfants de Dieu soient préservés aussi de toutes les présomptions de l'orgueil! Qu'ils se gardent bien de croire que le Seigneur les accompagne à cause de leur nombre et de leurs victoires sur les nations; mais qu'ils sachent que le Seigneur est avec eux, parce qu'il les aime.

L'amour divin est ainsi la source unique, la source éternelle du salut.

Malheur à l'homme qui se livre à un autre amour, à l'amour de l'argent et de l'or, ou à de vaine idoles! Qu'il craigne donc, sous peine d'anathème, d'apporter dans sa demeure les moindres vestiges de l'idolâtrie!

L'estime de soi-même est le plus coupable de ces amours insensés : « Que le peuple d'Israël ne dise jamais dans son cœur : C'est à cause de ma justice que le Seigneur m'a introduit dans la terre promise...... car, c'est à cause de leurs impiétés que les nations de ces contrées ont été anéanties, et non point à cause de vos mérites...

« Et cependant le Seigneur s'est attaché à vos pères, il les a aimés, et, après eux, il a choisi leur race, c'est-à-dire vous-mêmes, entre toutes les nations, comme vous le voyez manifestement aujourd'hui. Ayez donc soin de *circoncire votre cœur*, et gardez-vous de l'endurcissement; car le Seigneur votre Dieu est lui-même le Dieu des dieux, le Dieu grand, puissant et terrible; qui ne considère point le rang des personnes, et ne se laisse point séduire par des présents; qui fait justice à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger et lui donne la nourriture et le vêtement. »

Quelle préparation à la loi de grâce, dans ces oracles où la circoncision figurative est déjà ouvertement expliquée par la circoncision du cœur! Aussi Moïse va bientôt mettre en demeure tout Israélite de choisir entre la *bénédiction* et la *malédiction;* car, dès le principe, les voies du salut, comme les voies du mal, ont été livrées à la liberté de l'homme.

L'une des meilleures preuves de la piété envers Dieu, c'est le dévouement à ses ministres. Le conducteur d'Israël le fait assez comprendre quand il s'écrie : « Gardez-vous de jamais délaisser le lévite, tant que vous serez sur la terre! »

Et, par la même raison, on peut dire que les contempteurs du prêtre sont évidemment les ennemis de Dieu.

Autant Moïse recommande les ministres saints, autant il condamne les faux prophètes. Par sa bouche, le Dieu de la vie et de la mort ordonne leur supplice : « S'il s'élève au milieu de vous (dit le texte sacré), un prophète qui prétende avoir eu une vision en songe, et qui prédise quelque signe extraordinaire, ou quelque prodige, et qu'après l'événement conforme à sa prédiction, il vous dise : *Allons! suivons les dieux étrangers qui vous sont inconnus et servons-les;* vous n'écouterez point les paroles de ce prophète ou inventeur de visions et de songes, parce que le Seigneur votre Dieu vous éprouve alors, afin de voir manifestement si vous l'aimez ou non de tout votre cœur et de toute votre âme. Suivez donc le Seigneur votre Dieu, craignez-le, gardez ses commandements, écoutez sa voix et atta-

chez-vous à lui seul. Mais que ce prophète, ou inventeur de songes, soit mis à mort, parce qu'il a voulu, par ses paroles trompeuses, vous détourner du Seigneur votre Dieu. »

Pour éprouver l'obéissance et édifier la foi, il faut, indépendamment des dispositions intérieures, une pratique formelle. La loi sainte a donc ordonné des prescriptions d'une facile observance, dont les signes visibles parlent aux yeux, comme le fond des cœurs parle à Dieu même. Moïse donne, en conséquence, toute la nomenclature des choses dont il est permis ou défendu au peuple d'Israël de se nourrir. Ici la grandeur du Dieu qui commande relève jusqu'au Ciel le soin minutieux des détails.

Ensuite, la loi sabbatique de la remise des dettes est expliquée avec des vœux et des signes précurseurs d'une charité toute divine. Si Moïse dit d'abord au peuple d'Israël : *Il n'y aura parmi vous aucun pauvre, ni aucun mendiant*, c'est parce que le Seigneur prescrit de les soulager tous ; et il développe presque aussitôt sa recommandation comme il suit : « Gardez-vous de vous laisser surprendre à cette pensée impie de dire, dans votre cœur : *L'année de la remise est proche*, et de détourner ainsi vos yeux de votre frère qui est pauvre, sans vouloir lui prêter ce qu'il demande. Craignez qu'il ne crie contre vous au Seigneur, et qu'en cela un péché ne vous soit imputé. Mais vous lui donnerez de vos biens, et vous n'userez d'aucun artifice pour lui dénier votre assistance dans sa détresse, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse, en tout temps et

dans toutes vos actions. Il y aura toujours des pauvres dans le pays que vous habiterez. C'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir la main à l'indigence de votre frère qui est pauvre et qui demeure près de vous. »

Non-seulement tout Israélite doit son hommage au Seigneur, mais il est tenu encore, comme chef de famille, à cette prescription : « Tous vos enfants mâles paroîtront trois fois l'année devant le Seigneur dans le lieu qu'il aura choisi, à la fête solennelle des pains azymes, à la fête solennelle du mois sabbatique, à la fête solennelle des Tabernacles. Ils ne se présenteront pas les mains vides, mais l'offrande de chacun sera proportionnée aux bénédictions qu'il aura reçues du Seigneur son Dieu. »

Après cette loi des familles, le législateur sacré parle de la grande famille d'Israël, dans l'institution des juges et des magistrats qui devront vaquer aux soins de l'administration et de la justice. « Vous les établirez à toutes les portes des villes que le Seigneur votre Dieu vous aura données, et à chacune de vos tribus, pour juger selon l'équité. Ils ne se détourneront ni d'un côté, ni de l'autre de la droite voie; ils ne feront acception de personne; ils ne recevront point de présents, parce que les présents aveuglent les yeux des sages et pervertissent les pensées des justes. Vous poursuivrez vos droits avec droiture, afin de posséder la vie et, avec elle, la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée. »

C'est dans la prière que se puise l'amour de tous les devoirs. Il faut donc que les abords du Tabernacle

soient libres et à découvert, en telle sorte que rien ne détourne de la présence et de la pensée de Dieu. Il faut aussi que tout ce qui rappelle le culte des idoles soit éloigné du sanctuaire. De là cette défense : « Vous ne planterez ni de grands bois, ni aucun arbre, auprès de l'autel du Seigneur votre Dieu. »

L'idolâtrie est une abomination dans Israël. Les coupables, hommes ou femmes, doivent être lapidés. Mais un seul témoin ne suffit pas pour la preuve du crime; il en faut plusieurs, au moins deux ou trois.

« Dans les questions où il est difficile de prononcer *entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre,* si vous voyez que les avis des juges assemblés à vos portes soient partagés, levez-vous et allez vers le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, et là, adressez-vous aux prêtres de la famille de Lévi et à celui d'entre eux qui alors sera le juge du peuple; vous les consulterez, et ils vous découvriront la vraie justice. Et tout ce que vous diront ceux qui président à ce lieu que le Seigneur aura choisi, et tout ce qu'ils vous enseigneront, d'après sa loi, vous le ferez, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche. Mais celui qui, dans son orgueil, refusera d'obéir à l'ordre du pontife, alors ministre du Seigneur votre Dieu, sera puni de mort; et vous ôterez ainsi le mal du milieu d'Israël : afin que tout le peuple, à la vue de ce jugement, soit saisi de crainte, et qu'à l'avenir nul ne soit enflé d'orgueil. »

A la suite de ces dispositions, Moïse, toujours inspiré par les Anges, prévoit ou prophétise l'établissement de la royauté dans Israël, et il en parle ainsi :

« Quand vous serez entrés dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, que vous la posséderez, que vous l'habiterez, si vous venez à dire : Je me donnerai un roi, comme en ont toutes les nations qui nous environnent, vous établirez celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi au nombre de vos frères ; mais vous ne pourrez prendre pour roi un homme d'une autre nation et qui ne soit point votre frère ; et lorsqu'il sera constitué roi, il ne rassemblera point de cavalerie nombreuse, et il ne ramènera point le peuple en Égypte, en s'appuyant sur cette cavalerie : car le Seigneur vous a surtout défendu de jamais retourner à la même voie. Ce roi n'aura non plus ni un grand nombre de femmes qui puissent pervertir son cœur, ni d'immenses trésors. Après qu'il sera assis sur le trône, il fera transcrire dans un livre, pour lui-même, ce Deutéronome, et il en recevra l'exemplaire des mains des prêtres de la tribu de Lévi. Il le portera avec soi, et il le lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre le Seigneur son Dieu, à garder ses paroles et à observer les cérémonies de son culte, comme elles sont prescrites dans la loi. Que son cœur ne s'enfle point d'orgueil au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne ni à droite ni à gauche de la bonne voie, afin qu'il règne longtemps, lui et ses fils, sur le peuple d'Israël.»

Déjà le code Mosaïque a condamné les faux prophètes et les autres imposteurs; il renouvelle encore ici, avec plus de détails, cette réprobation. « ..... Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui prétende purifier son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu, ou qui

consulte les devins, ou qui interprète les songes et les augures, ou qui use de maléfices, de sortiléges et d'enchantements, ou qui ait recours aux hommes livrés à l'esprit de Python ou de divination, ou qui évoque les morts pour savoir d'eux la vérité ; car le Seigneur a toutes ces choses en abomination, et il exterminera les peuples sous vos pas, à cause des crimes de cette nature qu'ils ont commis. »

Puis, la loi sacrée proclame le vœu qui doit faire d'Israël un peuple saint : « Vous serez parfaits et sans tache devant le Seigneur votre Dieu. Ces nations dont vous posséderez la terre écoutent les augures et les devins ; mais vous, vous recevez du Seigneur votre Dieu un autre enseignement. »

Voici enfin, dans la bouche même de Moïse, l'annonce du vrai Messie : « Le Seigneur votre Dieu vous suscitera UN PROPHÈTE qui sera de votre nation et d'entre vos frères, comme moi. C'est lui que vous écouterez, selon la prière que vous avez faite à Horeb, dans l'assemblée d'Israël, au Seigneur votre Dieu, en lui disant : Que je n'entende plus la voix du Seigneur mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu épouvantable, de peur que je n'y trouve la mort ! Et le Seigneur m'a répondu : Tout ce que vient de dire ce peuple est bien. Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi. Je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui prescrirai. Je me lèverai comme vengeur contre tous ceux qui refuseront d'entendre les paroles qu'il leur dira en mon nom. »

Oui ! le Prophète ainsi annoncé sera semblable à Moïse, car, comme lui, il sera l'envoyé de Dieu, comme lui sorti du peuple d'Israël, comme lui chargé d'une médiation, et comme lui législateur.

Mais, non ! il ne sera pas en tout semblable à Moïse, et Moïse le dit aussi quand il ajoute : *C'est lui que vous écouterez.*

Quoi ! le même Moïse, qui tantôt avoit dit, en promulguant la loi écrite : *Vous n'y ajouterez rien et vous n'en retrancherez rien*, le même Moïse annonce un autre Prophète, comme celui qui doit être écouté, et dont Dieu sera le vengeur contre quiconque fermera l'oreille à sa voix.

La prééminence du second Médiateur sur le premier et de la loi nouvelle sur l'ancienne est donc manifeste. Tous les secrets en sont révélés par la Crèche, par le Thabor, par le Cénacle et par le Calvaire ; mais la prophétie du Deutéronome n'en devoit pas moins se couvrir de quelques voiles.

Les faux prophètes sont en même temps démasqués à l'avance. Déjà Moïse avoit mis le peuple d'Israël en garde contre eux, alors même que Dieu permettroit l'accomplissement de leurs promesses ; et, pour ce cas, leurs perfides conseils et leurs criminels exemples dans le culte des idoles, ou dans la honte des passions, étoient les marques auxquelles on devoit reconnoître l'imposture. Mais une loi plus générale pour cette épreuve est aussitôt expliquée par l'Ange à Moïse, au nom du Seigneur, et transmise aux enfants d'Israël : « Si un prophète corrompu par l'orgueil ose parler en

mon nom et dire ce que je ne l'ai point chargé de dire, ou s'il parle au nom des dieux étrangers, qu'il soit puni de mort. Que si, dans le secret de vos pensées, vous vous demandez à vous-même : *Comment puis-je discerner les paroles que le Seigneur n'a point dites?* voici à quels signes vous aurez ce discernement : Quand les choses prédites par un prophète au nom du Seigneur n'arrivent pas, c'est la preuve que le Seigneur n'a point parlé, et que l'orgueil a été la source de la fraude; et alors vous n'aurez aucune foi dans ce prophète. »

Ainsi, non-seulement toutes les fausses divinations, mais encore toutes les hérésies sont marquées à l'avance du même signe de réprobation. Et enfin, parmi tant de trompeuses doctrines, tant de passions coupables et tant d'erreurs de toute sorte dont le monde est inondé, dans le cours des siècles, pas une seule de ces illusions ne peut soutenir la moindre confrontation avec la vérité sainte, pas une seule ne peut échapper à l'anathème prononcé par l'Ange du Seigneur.

Le Deutéronome consacre les limites de chaque famille en ces termes : « Vous n'ôterez point et vous ne déplacerez point les bornes posées par vos anciens aux héritages que le Seigneur vous aura donnés dans le pays que vous devez posséder. »

Moïse généralise ensuite le principe du nombre nécessaire des témoignages pour condamner un accusé, principe déjà spécialement appliqué au crime d'idolâtrie, et il établit en même temps la peine du talion contre les faux témoins.

Il passe de là aux choses de la guerre.

Et d'abord, pas de crainte dans les cœurs Israélites ! « car le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, et il combattra pour vous contre vos ennemis, afin de vous arracher au péril. Aussi, les officiers crieront, chacun à la tête de chaque corps, de manière à ce que toute l'armée entende : Y a-t-il quelqu'un qui ait bâti une maison neuve et ne l'ait pas encore habitée ? Qu'il se retire et qu'il s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne meure et qu'un autre ne loge le premier dans sa maison. — Y a-t-il quelqu'un qui ait planté une vigne trop jeune pour que tout le monde ait la liberté d'en manger ? Qu'il se retire et s'en retourne à sa maison, de peur que s'il meurt dans le combat un autre que lui ne mette sa vigne en plein rapport. — Y a-t-il quelqu'un qui ait une jeune fiancée et soit sur le point de l'épouser ? Qu'il se retire et s'en retourne à sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat et qu'un autre ne l'épouse.

« Après ces questions, les officiers ajouteront encore ces paroles pour tout le peuple : Y a-t-il quelqu'un de cœur timide et frappé de terreur ? Qu'il se retire et s'en retourne chez lui, de peur qu'il ne jette l'épouvante dans l'âme de ses frères, à son exemple.

« Et lorsque les chefs auront cessé de parler, chacun préparera ses bataillons pour le combat. »

Le sort des villes assiégées est réglé suivant leurs propres manifestations.

« Quand vous vous approcherez d'une ville pour l'assiéger, vous lui offrirez d'abord la paix. Si elle l'accepte et vous ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y

trouvera sera sauvé et vous sera assujetti en vous payant le tribut.

Dans le cas contraire, le souverain Arbitre de la vie et de la mort en ordonne ainsi : « Que si elle refuse les conditions de la paix et si elle commence la guerre, vous l'assiégerez ; et lorsque le Seigneur votre Dieu l'aura livrée entre vos mains, vous ferez passer tous les mâles au fil de l'épée, en réservant les femmes, les enfants, les animaux, et tout le reste de ce qui se trouvera dans la ville. Vous distribuerez le butin à l'armée et vous vous nourrirez des dépouilles de vos ennemis que le Seigneur votre Dieu vous aura livrées.

« Vous en userez ainsi à l'égard de toutes les villes éloignées de vous et qui ne sont pas celles dont vous devez avoir la possession.

« Mais, quant aux villes qui vous seront données, vous ne laisserez la vie à aucun de leurs habitants et vous les ferez passer au fil de l'épée, c'est-à-dire les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phéréséens, les Hévéens et les Jébuséens, suivant l'ordre du Seigneur votre Dieu, de peur qu'ils ne vous apprennent à commettre toutes les abominations qu'ils ont eux-mêmes commises, dans le culte de leurs idoles, et que vous ne soyez induits au péché contre le Seigneur votre Dieu. »

C'est Dieu même qui parle ici par la voix des Anges et de Moïse pour préserver son peuple de la corruption et de la mort.

La créature livrée aux passions aveugles et pestilen-

tielles aura-t-elle l'audace de citer devant elle la sagesse divine? Quel renversement!

Laissons donc là les questions téméraires, et voyons plutôt avec combien de sollicitude les soins de la Providence daignent s'étendre jusqu'aux plus humbles détails. Le Deutéronome continue ainsi :

« Lorsque le siége d'une ville durera longtemps, et que vous élèverez autour d'elle des forts et des remparts, vous n'abattrez point les arbres à fruits dont on peut manger, et vous ne dévasterez pas, la hache à la main, tous les bois des environs, parce que ces bois ne sont pas des hommes qui puissent accroître le nombre de vos ennemis. Que si ce sont des arbres sauvages, et propres aux autres usages de la vie, vous les couperez pour en fabriquer des machines de guerre, jusqu'à ce que vous vous soyez rendus maîtres de la cité qui vous résiste. »

Le Dieu de la vie qui ordonne les grandes immolations, recommande aussi, avec une sainte solennité, l'expiation du crime; et, après cette expiation, ajoute le texte sacré, vous ne serez point responsables du sang innocent ainsi répandu.

Puis, le code Mosaïque s'occupe des conditions sous lesquelles une prisonnière de guerre peut devenir la femme d'un Israélite, ou être répudiée par lui.

Cette disposition est suivie de quelques règles protectrices des enfants d'une femme devenue odieuse à son mari.

Le fils rebelle à ses père et mère jusqu'au point de leur vouer le mépris, à la place du respect et de l'obéis-

sance, en se livrant aussi à la débauche et aux dissolutions, est d'abord traduit par eux devant les anciens de sa ville natale, et ensuite livré au peuple pour être lapidé.

Immédiatement après cette loi pénale, se trouve la défense que la passion du Sauveur a rendue encore plus mémorable... « Un corps mort ne demeurera point attaché au gibet ; mais il sera enseveli le même jour, parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu. »

On voit que le Deutéronome, comme l'indique son étymologie, est plutôt un mémorial qu'un code de lois classées dans leur ordre ; car, nous l'avons déjà fait observer, une législation divine doit être libre de tout lien extérieur comme de toutes entraves.

Moïse revient sur ce qui a été dit dans l'Exode (1) pour l'animal égaré et qui doit être remis à son maître, qui est votre frère, même quand il n'est pas votre parent, et que vous ne le connoissez pas d'abord.

Défense à la femme de revêtir l'habit de l'homme, et à l'homme de revêtir l'habit de la femme.

De cette prohibition, qui tient à la pureté des mœurs, la loi descend à de touchantes sollicitudes : « Si, en traversant un chemin vous trouvez sur un arbre, ou à terre, le nid d'un oiseau, et la mère sur ses petits, ou sur ses œufs, vous ne retiendrez point la mère avec ses petits, mais ayant pris les petits, vous la laisserez

(1) XXIII, 4.

aller, et votre compassion vous méritera d'être heureux et de vivre de longs jours. »

Il seroit sans doute mieux encore de laisser la mère et les petits. Mais le nid est sur le chemin, et il sera vu des autres voyageurs qui ne seront pas tous compatissants. Et d'ailleurs la loi, loin de détourner d'une entière pitié, se borne à demander un seul signe de miséricorde.

Prévoyante pour les petits oiseaux, comment ne le seroit-elle pas pour les humains? « Vous aurez soin, lorsque vous ferez bâtir une maison, de faire un mur d'appui (ou balustrade), autour du toit, de peur que le sang ne soit répandu dans votre demeure, et que vous ne soyez coupable de la chute d'un homme du haut de ce toit. »

Observons-le bien : cette précaution n'est qu'un exemple; mais il commande le même soin pour tous les autres dangers.

Le Dieu de vérité veut, en toutes choses, une nature pleine, franche et sans alliage. Ainsi, la loi défend le mélange des plantations de vignes et des semences de grains; elle interdit pareillement, pour le labourage, l'association du bœuf et de l'âne; et encore le tissage mêlé de laine et de lin, pour les vêtements. Mais il est clair que ces recommandations matérielles sont purement figuratives, et qu'elles s'élèvent, dans leur vrai sens, jusqu'à l'ordre intellectuel. Aussi ont-elles disparu; et la nouvelle loi exige seulement la sincérité, comme condition première de toutes les vertus du peuple fidèle. Toutefois, la vérité n'exclut pas les or-

nements; c'est pourquoi la loi ajoute aussitôt et, toujours figurativement : « Vous aurez des cordons et des franges aux quatre coins de vos manteaux. »

Viennent ensuite des dispositions solennelles sur la sainteté du lien conjugal : Le mari qui accuse témérairement sa femme est battu de verges et paye une amende de cent sicles d'argent ; mais, si des preuves concluantes établissent qu'elle étoit coupable avant son mariage, elle est lapidée par le peuple. Que si le crime a eu lieu depuis, le complice est livré avec la femme au même châtiment. Quant aux actes de violence, ils entraînent la punition de celui-là seul qui les a commis, et la peine varie suivant les circonstances.

Tout ce qui est dit plus haut sur la *vérité*, explique aussi l'exclusion absolue des eunuques loin de l'assemblée du Seigneur, et l'exclusion des bâtards jusqu'à la dixième génération. Mais la loi nouvelle, en fécondant le principe même de la réprobation, fait disparoître, dans les eaux de la grâce, toutes les infirmités de l'âme ; et l'eunuque d'une reine sera l'une des premières conquêtes de l'apostolat.

Ce règne spirituel est prophétisé encore jusque dans la condamnation des Ammonites et des Moabites ; car elle n'est point motivée sur le vice de leur origine, mais sur leur dureté et sur leur perfidie envers Israël. « ..... Ils n'entreront jamais, dit Moïse, dans l'assemblée du Seigneur, pas même après la dixième génération, parce qu'ils n'ont pas voulu aller au-devant de vous, avec le pain et l'eau, quand vous étiez en marche, après votre sortie de l'Égypte, et parce qu'ils ont

séduit et entraîné contre vous Balaam, fils de Béor, de la Mésopotamie syrienne, afin qu'il vous maudît ; mais le Seigneur votre Dieu, dans son amour pour vous, ne voulut point écouter Balaam, dont il changea les malédictions en bénédictions. »

En même temps, l'Ange du Seigneur rappelle ainsi, par la bouche de Moïse, la fraternité d'Israël et d'Ésaü et la première hospitalité de l'Égypte : « Vous n'aurez pas l'Iduméen en abomination, parce qu'il est votre frère, ni l'Égyptien, parce que vous avez été reçu comme étranger dans son pays. »

Un seul mot suffit, dans la loi sainte, pour les préparations du cœur, au moment des combats : « Lorsque vous marcherez en bataille contre vos ennemis, vous aurez soin de vous abstenir de toute mauvaise action. »

La purification des souillures involontaires est prescrite comme simple ablution, avec une retraite de quelques heures, jusqu'au coucher du soleil. Puis, le législateur sacré daigne étendre sa prévoyance jusqu'à pourvoir à la propreté du camp, afin qu'il n'y paroisse rien qui le déshonore, de peur, ajoute-t-il, que le Seigneur votre Dieu *ne s'éloigne de vous.* L'interprétation de ces dernières paroles doit donc nécessairement s'élever à la pureté des âmes.

Le caractère de simple *mémorial* se montre de plus en plus dans les lois suivantes du Deutéronome, qui, presque toutes, sont détachées les unes des autres jusqu'à la fin du même chapitre.

« Vous ne livrerez point à son maître l'esclave qui s'est réfugié sous votre toit; mais il restera parmi vous

où il lui plaira, et il devra y trouver le repos et la sécurité dans quelqu'une de vos villes. Gardez-vous de le contrister.

« Il n'y aura point de prostituée dans les filles d'Israël, ni de fornicateur dans les enfants d'Israël. »

A cette disposition se rattache la défense immédiate de rien offrir au Seigneur qui provienne d'une source impure.

« Vous ne prêterez à usure ni argent, ni grain, ni quelque autre chose que ce soit, à votre frère; mais seulement aux étrangers. Vous prêterez à votre frère, sans aucun intérêt, ce dont il aura besoin, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse, vous et toutes vos œuvres, dans la terre dont vous devez prendre possession.

« Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur votre Dieu, vous ne tarderez pas à l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte; et si vous différez, ce retard vous sera imputé à crime. Vous ne péchez pas en vous abstenant de faire aucune promesse; mais, une fois la parole sortie de votre bouche, il faut la tenir et faire tout ce que vous avez promis au Seigneur votre Dieu, vous l'étant proposé volontairement, et l'ayant déclaré de votre propre bouche.

« Quand vous entrez dans la vigne de votre prochain, vous pouvez autant que vous voudrez manger du raisin; mais vous n'en devez rien emporter.

« Si vous passez dans le champ de votre ami, il ne vous est pas défendu d'en cueillir des épis et de les

frotter avec la main; mais vous ne pourrez les couper avec la faucille. »

Après ces enseignements, le code Mosaïque permet au mari qui découvre contre sa femme quelque chose de honteux, de lui envoyer la lettre de divorce; mais cette loi, suivant la parole même du Sauveur, n'étoit qu'une tolérance envers les Juifs, *à cause de la dureté de leur cœur*.

Recueillons quelques dernières dispositions :

« Un nouvel époux n'ira point à la guerre; on ne lui imposera aucune charge publique, et il pourra, sans se rendre coupable d'aucune faute, s'appliquer au soin de sa maison dans la joie conjugale, durant une année entière.

« Vous ne recevrez point en gage la meule de dessus ou de dessous (du moulin), parce que celui qui vous l'offre vous livre sa propre vie.

« Si un homme est surpris tendant un piége à son frère entre les enfants d'Israël, et que, l'ayant vendu comme esclave, il en ait reçu le prix, qu'il soit puni de mort; et ainsi vous ôterez le mal du milieu de vous.

« Évitez avec soin tout ce qui pourroit vous attirer la plaie de la lèpre; et faites pour cela tout ce que les prêtres de la tribu de Lévi vous enseigneront, selon mes ordonnances, et exécutez-le ponctuellement. Souvenez-vous de ce que le Seigneur votre Dieu a fait à Marie dans le voyage, après votre sortie d'Égypte.

« Lorsque vous redemanderez à votre prochain ce qu'il vous doit, vous n'entrerez point dans sa demeure

pour en arracher un gage; mais vous vous tiendrez au dehors, et il vous offrira lui-même ce qu'il aura. Que s'il est pauvre, ce gage ne restera pas la nuit chez vous, mais vous le lui rendrez dès avant le coucher du soleil, afin que, dormant dans son manteau, il vous bénisse, et que vous soyez trouvé juste devant le Seigneur votre Dieu.

« Ne faites point attendre au pauvre et à l'indigent ce que vous lui devez, soit quand il est votre frère, soit quand il vient comme étranger demeurer avec vous, dans votre pays et dans votre cité. Mais vous lui remettrez le jour même, avant le coucher du soleil, le salaire de son travail, parce qu'il est malheureux; de peur qu'il ne crie contre vous au Seigneur, et qu'une faute ne vous soit imputée.

« On ne fera point mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères ; mais chacun mourra pour son péché.

« Vous ne blesserez point la justice dans la cause de l'étranger ou de l'orphelin, et vous ne recevrez point en gage le vêtement de la veuve...

« Lorsque vous moissonnerez votre champ, et que vous y aurez oublié une javelle, vous n'y retournerez point pour l'emporter, mais vous la laisserez prendre à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin que le Seigneur vous bénisse dans toutes les œuvres de vos mains.

« Quand vous aurez récolté les fruits de l'olivier, vous n'irez pas chercher ceux qui seront restés sur

l'arbre, mais vous les abandonnerez à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve.

« Après la vendange, vous ne retournerez point à votre vigne pour recueillir les grappes qui s'y trouvent encore; mais elles appartiendront à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve.

« Souvenez-vous que, vous-mêmes, vous avez été dans la servitude en Égypte; et c'est pourquoi je vous fais ces commandements. »

Une règle est posée pour l'équité des jugements. Puis le Législateur sacré autorise la peine de la flagellation, mesurée sur la gravité des fautes, contre celui qui en est déclaré passible; mais on ne doit pas infliger plus de quarante coups, *de peur,* ajoute-t-il, *que votre frère ne se retire déchiré misérablement sous vos yeux.*

Hélas! cette loi n'a pas été respectée envers l'innocence même, dans *la flagellation.*

Il est défendu de lier la bouche du bœuf qui foule les grains dans l'aire: c'est-à-dire qu'il faut lui laisser la liberté d'en manger.

La disposition qui suit celle-là ordonne au frère qui survit à son frère mort sans enfants, d'épouser la veuve, afin que le nom du défunt *ne se perde point dans Israël.*

Si une femme, intervenant dans une rixe où elle veut arracher son mari des mains d'un ennemi, saisit ce dernier d'une façon cruelle et impure, elle aura la main coupée.

Le texte Mosaïque dit encore: « Vous n'aurez pas en réserve des poids différents, l'un plus fort et l'autre plus foible; ni une mesure plus grande et une plus pe-

tite. Vous n'aurez qu'un poids juste et vrai ; et il n'y aura chez vous qu'une mesure exacte et toujours égale : afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée. Car le Seigneur votre Dieu a en abomination celui qui fait ces fraudes, et il a horreur de toute injustice. »

De nouvelles prescriptions sont ajoutées à l'offrande des prémices. Une formule de prière est donnée, où il est permis au fidèle de se rendre ce témoignage qu'il s'est exactement acquitté du tribut consacré au Seigneur, et que l'étranger, l'orphelin ou la veuve ont eu leur part dans les dîmes.

Toute cette législation est couronnée par des vœux en faveur d'Israël : « Que Dieu en fasse le plus illustre de tous les peuples qu'il a créés pour l'honneur et la gloire de son nom ! »

Autel consacré et pierres monumentales près du Jourdain. — Bénédictions. — Malédictions. — Prophétie de Moïse. — Ses dernières recommandations — Il présente Josué au peuple d'Israël.

A la fin du mémorial sacré, Moïse ordonne aux Israélites de dresser de grandes pierres, comme un monument, au dela du Jourdain, de les enduire de chaux, et d'y écrire toutes les paroles de la loi ; puis, il leur

recommande encore d'élever là, au Seigneur, un autel de pierres que le fer n'aura point touchées, mais qui seront brutes et non travaillées, ni polies, et de lui offrir des holocaustes sur cet autel.

Après ce sacrifice, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin monteront sur la montagne de Garizim, pour bénir le peuple, c'est-à-dire pour y proclamer la loi des bénédictions.

Et Ruben, Gad, Azer, Zabulon, Dan et Nephtali monteront sur le mont Hébal, pour maudire le peuple, c'est-à-dire pour y proclamer la loi des malédictions.

Il est remarquable qu'à chacune des imprécations légales, tout le peuple doit répondre Amen, et qu'au contraire, cette acclamation n'est point ordonnée dans les vœux de bénédiction.

Et pourquoi cette différence? si ce n'est que le cœur de l'homme, dans la conscience de sa dégradation, est malheureusement trop certain d'avoir mérité l'anathème, et que toujours, par conséquent, il doit en faire l'aveu, afin d'en obtenir le pardon : tandis que, dans les bénédictions, jamais il ne peut compter ni sur ses propres forces, ni sur ses fragiles vertus, ni sur sa douteuse persévérance, mais uniquement sur la divine miséricorde. La loi de grâce pouvoit donc seule, en l'associant aux mérites infinis de l'homme Dieu, lui donner le droit de chanter, même sur la terre, l'éternel AMEN qui réjouit le Ciel.

Dans une dernière allocution à l'assemblée du peuple, où il confirme l'alliance du Seigneur avec eux,

Moïse leur rappelle les devoirs qu'elle leur impose, et il prophétise les malheurs attachés à leur oubli.

Après les éclatants prodiges de la sortie d'Égypte, le conducteur d'Israël fait toucher au doigt et à l'œil un miracle non moins extraordinaire, bien qu'il descende aux plus petites choses. La providence de Dieu n'a pas dédaigné les humbles soins, même envers des enfants ingrats; Moïse ajoute donc : « Le Seigneur jusqu'à présent ne vous a donné ni un cœur assez intelligent pour comprendre, ni des yeux assez perçants pour voir, ni des oreilles assez ouvertes pour entendre; et pourtant il vous a accompagnés jusqu'ici durant quarante années, et vos vêtements et vos chaussures ne sont pas même usés de vétusté; et vous n'avez ni mangé de pain, ni bu de vin ou de cidre, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur votre Dieu. »

Moïse fait encore cette solennelle protestation :

« Qu'il ne se trouve aujourd'hui parmi vous aucun homme, aucune femme, aucune famille, aucune tribu, dont le cœur, se détournant du Seigneur notre Dieu, aille adorer les idoles des nations; et qu'au milieu de vous il ne se produise aucune racine, aucun germe de fiel et d'amertume. Que nul de ceux qui entendent les paroles de cette alliance ainsi jurée, ne se flatte en lui-même et ne dise : *J'aurai la paix, tout en m'abandonnant à la dépravation de mon cœur;* de peur qu'enivré de cette illusion, il n'en séduise d'autres; car Dieu ne pardonnera point à cet homme, mais sa colère s'allumera contre lui, et sa vengeance éclatera sur sa tête, et toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre

tomberont sur lui, et le Seigneur effacera la mémoire de son nom sous le ciel. »

Les prédictions de Moïse embrassent tous les temps, toutes les promesses et toutes les menaces du Seigneur au peuple d'Israël : l'exil, la dispersion, le retour. On y voit avec épouvante la famine et la ruine de Jérusalem, les horribles rassasiements du désespoir, la mère mangeant le fruit de ses entrailles.

Sans reproduire ici ces pages lamentables, attachons-nous à quelques consolantes paroles des prophéties de la conversion des Juifs. « Lors donc que tout ce que je viens de prédire vous sera arrivé, et que les bénédictions ou les malédictions, ainsi déroulées sous vos yeux, seront accomplies, et que le repentir aura touché vos cœurs chez les nations où vous aurez été dispersés, et vous ramenant à Dieu, vous aura fait obéir, du fond de vos entrailles et de toute votre âme, à ses commandements, le Seigneur brisera vos liens, il aura pitié de vous ; il vous rassemblera du milieu de tous les peuples où vous aurez été errants ; et quand vous auriez été disséminés jusqu'aux extrémités du monde, le Seigneur votre Dieu vous en retirera. »

Moïse ajoute : « La loi que je vous prescris en ce jour, n'est ni au-dessus de vous, ni loin de vous. Elle n'est point dans le Ciel, et vous ne pouvez pas dire : *Qui de nous peut monter au ciel pour nous apporter cette loi, afin de la faire entendre à nos oreilles et passer dans nos œuvres ?* Elle n'est point au delà des mers, et vous ne sauriez vous excuser en disant : *Qui de nous pourra traverser les mers, pour aller la chercher, nous la redire et*

nous mettre en état de la pratiquer? Mais cette loi est tout près de vous, elle est dans votre bouche et dans votre cœur, afin que vous en accomplissiez les préceptes. »

Enfin, Moïse s'écrie : « Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez donc la vie, afin que vous viviez, vous et votre postérité. »

La conclusion de ce long discours va faire comprendre, mieux que jamais, comment l'Ange du Seigneur dont il a été dit plusieurs fois : J'ENVERRAI MON ANGE DEVANT VOUS, représente Dieu même, jusqu'à porter son nom, comme tenant sa place. « J'ai cent vingt ans (disoit en finissant le saint législateur), je ne puis plus diriger vos pas, ni pour aller, ni pour revenir, surtout depuis que le Seigneur m'a dit : Tu ne passeras pas ce fleuve du Jourdain. LE SEIGNEUR VOTRE DIEU s'avancera lui-même à votre tête. Il exterminera aussi lui-même sous vos yeux toutes les nations dont vous posséderez la terre, et c'est Josué que voici, qui vous onduira, comme le Seigneur l'a déclaré. »

Moïse interpella donc Josué et lui dit devant tout le peuple d'Israël : « Soyez fort, soyez courageux, car c'est vous qui introduirez ce peuple dans la terre que le Seigneur a promise avec serment à leurs pères : et c'est vous aussi qui la partagerez entre eux par la voie du sort. Et DIEU, qui est votre conducteur, SERA LUI-MÊME AVEC VOUS. Il ne vous délaissera point, il ne vous abandonnera point, ne craignez rien et ne vous laissez jamais effrayer. »

Moïse écrit la loi. — Révélation de sa mort. — Son dernier cantique.

Après ces recommandations, Moïse écrivit toute la loi et la confia aux prêtres, enfants de Lévi, qui portoient l'Arche de l'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël. Et il leur donna cet ordre : « A chaque septième année, qui est celle du Jubilé, et au temps de la fête des Tabernacles, quand tous les enfants d'Israël s'assembleront pour se tenir en la présence du Seigneur votre Dieu, à la place que le Seigneur aura choisie, vous lirez les paroles de cette loi, devant tout Israël attentif à l'écouter et à l'apprendre.

Alors l'Ange du Seigneur dit encore à Moïse : « Le jour de ta mort approche. Fais venir Josué, et présentez-vous tous deux devant le Tabernacle du témoignage, afin que je lui donne mes ordres. Moïse et Josué allèrent donc devant le Tabernacle du témoignage; et la gloire du Seigneur apparut en même temps dans la colonne de nuée qui se fixa à l'entrée du Tabernacle. Et le Seigneur (par la voix de l'Ange) dit à Moïse : Tu vas aller dormir avec tes pères; et ce peuple s'abandonnera et se prostituera à des dieux étrangers, dans la terre où il va entrer pour établir sa demeure. Et ma fureur s'allumera contre lui en ce temps-là; je l'abandonnerai et je lui cacherai ma face, et il sera dévoré. Tous les fléaux et toutes les calamités l'assiégeront, et il sera forcé de dire alors : *Hélas! oui, c'est parce que*

Dieu n'est plus avec moi, que les torrents du mal m'ont envahi.... Maintenant donc, tu vas écrire ce cantique, pour le faire apprendre aux enfants d'Israël, afin qu'ils le sachent par cœur, qu'ils l'aient dans la bouche et qu'ils le chantent, et que ce même cantique me soit un témoignage au milieu d'eux. »

Il est bien manifeste, d'après ces solennelles paroles, que le dernier cantique de Moïse, dont on va lire le texte, lui fut apporté par l'Ange du Seigneur. Mais avant de le réciter, Moïse ordonna aux lévites de placer le livre de la loi à côté de l'Arche de l'alliance, afin, leur dit-il, qu'il s'élève comme un témoignage contre vous; car je sais votre obstination et votre endurcissement. Durant ma vie, et sous ma conduite, vous avez toujours murmuré contre le Seigneur; combien plus encore, quand je serai dans la tombe!

Moïse fit donc assembler le peuple et prononça devant tout Israël le divin cantique.

Cieux, écoutez! terre, prête l'oreille!
Qu'à mes derniers accents l'univers se réveille;
Que mon cantique, épanché dans les cœurs,
En large pluie, en féconde rosée,
Rende la vie à la vie épuisée,
Comme l'eau fait germer la verdure et les fleurs.

Et que ma voix à jamais retentisse!
Car je vais de mon Dieu célébrer la justice...
Dieu de puissance et Dieu de vérité,
Rien dans ses lois ne blesse la droiture;

Mais, loin de lui se perd la race impure
Aux sentiers tortueux de la perversité.

Peuple inconstant! n'est-il donc plus ton père?
Qu'as-tu fait de ses dons? Que veux-tu qu'il espère?
Où sont leurs fruits de bénédiction?
N'est-ce pas lui qui t'a créé?.. ta vie
De ses bienfaits n'est-elle pas remplie,
De génération en génération?

De tes aïeux contemple les vestiges;
Interroge leurs temps, à l'éclat des prodiges;
Ils te diront les jours où l'Éternel
Chassoit d'Adam les races perverties,
Et mesurant la terre et ses parties,
Les assignoit d'avance aux tribus d'Israël.

Là, de Jacob il fait son héritage;
Là, son peuple est son lot, son peuple est son partage.
Dans le désert, dans les pleurs, dans le deuil,
Il l'entoura de ses bontés sans nombre;
Il fut pour lui, le couvrant de son ombre,
La paupière où s'endort la prunelle de l'œil.

Il le tenoit, dans ses mains paternelles,
Comme l'aigle qui tient ses petits sous ses ailes,
Qui leur apprend à voler vers les cieux;
Il le portoit seul; et, dans l'espérance,
Il consoloit sa peine et sa souffrance...
Rien de pareil jamais n'est venu des faux dieux.

Il l'établit sur les hautes montagnes;
Il lui donna le lait et le fruit des campagnes,

Le miel des fleurs, l'huile des oliviers,
Le joyeux sang que la vigne distille,
Le froment pur d'une terre fertile,
La graisse des agneaux, des boucs et des béliers.

Tout Israël nageoit dans l'abondance.
Et pourtant, révolté contre sa providence,
Il oublia les œuvres du Seigneur,
Et contre lui, par des cris de murmure,
Il exhaloit le souffle de l'injure;
Il outrageoit son Dieu, le Dieu de son bonheur!

Les vœux offerts par des mains adultères
Aux dieux de l'étranger inconnus à vos pères,
Ont mille fois provoqué son courroux.
Pour les démons, divinités infâmes,
Vous avez donc prostitué vos âmes
Et renié le Dieu qui vous a créés tous!

Devant ses yeux le peuple entier se plonge,
Hommes, femmes, enfants, au torrent du mensonge...
D'un coup de foudre il les glace d'effroi...
Il leur disoit: « Je cacherai ma face,
Et je verrai la fin de cette race,
Race d'iniquité, sans courage et sans foi.

« Ils ont blessé ma jalouse tendresse,
En adorant les dieux, fils de leur folle ivresse.
Eh bien! je veux irriter leur fureur;
En dépit d'eux, que dans mes bras revienne
La nation qui n'étoit pas la mienne,
Et qui s'est égarée au sentier de l'erreur!...

« J'attiserai le feu de ma colère ;
De ses ardents charbons il va brûler la terre,
Et dévorer, jusqu'en ses fondements,
Son dernier germe, et toutes ses entrailles.
Moi-même enfin, comblant les funérailles,
Je ferai succéder les tourments aux tourments.

« D'abord la guerre, ensuite la famine,
Et la peste qui tue, et la terreur qui mine ;
Et du lion les ongles et les dents ;
Et du serpent les poisons redoutables.
Tous ces fléaux atteindront les coupables
Par la plaie au dehors, par l'angoisse au dedans.

« Le glaive frappe et la vierge qui tremble,
Et le père, et le fils, et le vieillard ensemble...
Dès que je parle : où sont-ils?... dans le sang
J'aurois déjà déraciné leur vie ;
Mais l'étranger, plein d'orgueil et d'envie,
Diroit : *J'ai triomphé ! je suis le seul puissant !*

« Il diroit : *Dieu n'a point fait ces merveilles...* »
Multitude insensée ! en vain à leurs oreilles
Le sage enseigne ; ils ne l'entendent pas.
Ah ! si leurs yeux s'ouvroient à la lumière,
Ils comprendroient bientôt leur fin dernière,
Et comment le Seigneur prend sa part des combats.

Comment un homme, à ses ordres docile,
En mettroit mille en fuite, et comment, deux, dix mille.
Et c'est ainsi qu'il les a tous vendus
Et tous livrés à son peuple, lui-même ;

Car nul n'est dieu comme ce Dieu suprême :
Témoin ses ennemis à jamais confondus !

Rameaux sortis de Sodome et Gomorrhe,
A ces germes impurs leur germe tient encore ;
Il est amer ; il est empoisonné ;
Et son venin dans leurs veines circule,
Venin d'aspic, venin mortel, qui brûle...
« A grossir mes trésors n'est-il point destiné ?

« Trésors de flamme !... à moi seul la vengeance ! »
A dit ce Dieu qui frappe au jour marqué d'avance,
Et qui les fait trébucher dans la mort.
Ce jour approche avec son noir cortége ;
Déjà leur juge est monté sur son siége...
Mais ce Dieu paternel s'est ému de leur sort.

Il a pitié des pleurs de ses fidèles.
Quand leur force est tombée avec leurs citadelles,
Il leur demande : « Où sont les dieux menteurs ?
Pourquoi mon peuple a-t-il fait ses délices
Des chairs, du sang, du vin des sacrifices ?...
Qu'ils paroissent, ces dieux, ces puissants protecteurs !

« Ah ! sache donc enfin le reconnoître :
Moi seul je suis ton Dieu ; nul autre ne peut l'être.
Seul je fais vivre et seul je fais mourir.
Sur les méchants quand mon bras se déploie,
Nul ne sauroit me disputer ma proie.
Moi seul aussi je blesse, et seul je sais guérir.

« Du haut des cieux que la lumière inonde,
Je vais interroger tous les peuples du monde...

A moi la vie! à moi l'éternité!
A moi le glaive! et bientôt, si j'enflamme
Comme l'éclair sa dévorante lame,
Malheur aux cœurs pervers qui l'auront irrité!

« J'enivrerai de leur sang cette épée,
Et ma fureur jamais ne peut être trompée...
Vous, Nations, chantez dans vos concerts,
Le Peuple saint dont Dieu fera la gloire,
Nombreux martyrs, vengés par sa victoire,
Et bénis de sa main aux yeux de l'univers. »

Dans ce vivant tableau de la mission de Moïse, le cri des célestes vengeances donne au cantique sacré sa redoutable intonation.

Sans exclure la miséricorde, le Prophète, ou plutôt l'Ange, veut imprimer dans les âmes une salutaire crainte; et c'est pourquoi il ordonne, de la part de Dieu, que cet hymne soit appris par cœur et chanté par toute l'assemblée du peuple d'Israël.

Au vrai Messie, à lui seul, appartiendront les paroles de la pleine mansuétude, et il dira à l'humanité souffrante : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai! » Sans doute il aura aussi le droit de lancer l'anathème; mais il n'en usera que contre les pécheurs endurcis.

On peut donc, dès à présent, reconnoître les différents caractères qui distinguent la loi ancienne de la loi nouvelle, encore bien que l'une soit la préparation de l'autre.

Et pour montrer que, jusqu'à l'avénement du Rédempteur, la loi écrite devoit toujours garder son empire, Josué, fils de Nun, et successeur de Moïse, récita avec lui, devant tout le peuple, l'hymne inspiré et dicté par l'Ange du Seigneur.

Les millions d'Anges du mont Pharan. — Bénédictions de Moïse aux tribus d'Israël.

« Le même jour, le Seigneur parla à Moïse, par la voix de l'Ange, et lui dit : Monte sur cette montagne d'Abarim, c'est-à-dire *des passages,* sur la montagne de Nébo, dans la terre de Moab, en face de Jéricho, et regarde le pays de Chanaan, que je mettrai en la possession du peuple d'Israël, et va mourir là. Quand tu auras monté cette montagne, tu seras réuni à ton peuple, comme Aaron, ton frère, est mort sur la montagne de Hor et a été réuni à son peuple ; car, tous deux, vous avez péché contre moi près des eaux de contradiction, à Cadès, au désert de Sin, et vous n'avez pas rendu gloire à ma sainteté en présence des enfants d'Israël ; aussi, tu verras devant toi la terre que je leur donnerai, et tu n'y entreras point. »

Immédiatement après ces paroles de l'Ange, Moïse bénit les douze tribus. Ainsi la foiblesse humaine n'altère, ni dans le pontife, ni dans le prophète, le sceau

divin de sa mission. Loin d'offenser ici la sainte mémoire du grand Législateur des Hébreux, cette remarque doit tourner à sa gloire, car le même Dieu à qui il appartenoit de lui rappeler sa faute, va jeter tout à l'heure, en quelques mots, sous la plume de l'écrivain sacré, le plus magnifique éloge que jamais mortel ait mérité.

« Voici, ajoute l'Écriture, voici la bénédiction que Moïse, homme de Dieu, donna, avant sa mort, aux enfants d'Israël, et il dit : Le Seigneur est venu du Sinaï ; il s'est élevé de Séir à nos yeux ; il est apparu sur le mont Pharan, *et avec lui* DES MILLIONS D'ANGES, et il portoit dans sa main droite *la loi de feu.* »

Comment, à ces premiers mots, ne pas suspendre, pour un instant, le récit biblique? La foi, qui nous a fait voir l'intervention des esprits célestes dans tout le cours des promulgations successives du code sacré, cette foi que nous donne aussi le grand Apôtre, en déclarant que la loi écrite a été *établie par le ministère des Anges,* cette foi, justifiée par tant de preuves, n'est-elle pas satisfaite plus que jamais par la dernière parole, où le Dieu du Sinaï, le Dieu législateur, apparoît environné de myriades de Saints et de Bienheureux qui, avant la rédemption des hommes et le triomphe des Élus, ne peuvent être que des Anges? Et la suite du texte sacré, montrant dans la main du Seigneur *la loi de feu,* n'est-elle pas le couronnement du même témoignage?

A la lumière de cette révélation, voyons les dernières pages du Deutéronome.

Moïse, avant de bénir les enfants d'Israël, continue

en ces termes l'hommage qu'il rend à Dieu : « Le Seigneur a aimé son peuple ; tous ses fidèles sont dans sa main ; tous ceux qui se prosternent à ses pieds recevront l'inspiration de sa doctrine. Moïse nous a donné sa loi comme l'héritage du peuple de Jacob. Cette loi sera la reine des cœurs droits, dans l'union des princes du peuple avec les tribus d'Israël. »

Enfin, la voix de l'Ange éclate sur les lèvres de Moïse, pour chaque tribu, dans un langage prophétique et voilé, dont il faut laisser l'explication aux interprètes sacrés.

« Que RUBEN vive ! qu'il ne meure pas ! mais qu'il soit en petit nombre !

« JUDA aura cette bénédiction : Ecoutez, Seigneur, le cri de Juda, et donnez-lui dans son peuple la part que vous lui avez assurée. Ses mains combattront pour Israël, et il sera son protecteur contre ses ennemis.

« LÉVI, ta sagesse, ta doctrine, appartiennent à l'homme que tu as consacré, que tu as éprouvé dans la tentation et que tu as jugé près des eaux de contradiction ; qui a dit à son père et à sa mère : *Je ne vous connois point* ; et à ses frères : *J'ignore qui vous êtes* ; car ils n'ont pas connu leurs propres enfants. Ce sont ceux-là qui ont exécuté vos paroles et gardé votre alliance, vos jugements, ô Jacob ! vos lois, ô Israël ! Ce sont eux aussi qui offriront l'encens et l'holocauste sur vos autels, ô mon Dieu ! pour conjurer votre colère. Bénissez sa force et agréez les œuvres de ses mains. Frappez et mettez en fuite ses agresseurs, et que ses ennemis abattus ne se relèvent jamais.

« Et il dit à BENJAMAIN : Le bien-aimé du Seigneur demeurera en lui avec confiance ; il sera comme dans sa chambre nuptiale, durant tout le jour, et il se reposera entre ses bras.

« Et à JOSEPH : Que la terre de Joseph soit remplie des bénédictions du Seigneur, des fruits et de la rosée du ciel, et de l'eau des sources profondes ; qu'elle soit fécondée par le soleil et par la lune ; qu'elle donne les fruits des anciennes montagnes et des collines éternelles, les grains et l'abondance de la terre. Que la bénédiction de Celui qui est apparu à Moïse dans le buisson ardent descende sur la tête de Joseph, qui est comme la tête d'un Nazaréen au milieu de ses frères. Sa beauté est pareille au premier né du taureau ; ses cornes ressemblent aux cornes du rhinocéros. Il enlèvera les peuples dans les airs jusqu'aux extrémités de la terre. Telles seront les innombrables multitudes de la tribu d'ÉPHRAÏM ; tels les millions d'hommes de la tribu de MANASSÉ.

« Et à ZABULON : Réjouis-toi, Zabulon, dans ton partage qui te donne une sortie sur les mers ; et toi, ISSACHAR, dans tes pavillons.

« Ils appelleront les peuples à la montagne de Dieu, où ils immoleront les victimes de justice. Ils suceront comme le lait les trésors de la mer et les richesses cachées dans le sable.

« Et à GAD : Une large bénédiction est répandue sur Gad : il s'est reposé comme un lion ; il a saisi le bras et la tête de ses ennemis ; il a connu sa prérogative de recevoir, dans la terre de son partage, le docteur d'Is-

raël ; il a marché avec les princes de son peuple : il a observé les lois du Seigneur et ses jugements sur Israël.

« Et à Dan : Dan est comme un jeune lion ; il s'élancera de Basan et s'étendra au loin.

« Et à Nephtali : Nephtali jouira de tous les biens en abondance, et il sera comblé des bénédictions du Seigneur. Il possèdera la mer du Midi.

« Et à Azer : Qu'Azer soit béni entre tous les enfants d'Israël ; qu'il soit aimé de ses frères, et qu'il trempe son pied dans l'huile. Sa chaussure sera de fer et d'airain. Azer, les jours de ta vieillesse seront comme ceux de ta jeunesse.

« Il n'y a point d'autre Dieu que le Dieu des cœurs droits.

« Le Roi du ciel est ton protecteur (ô Israël !) ; les nuées obéissent à sa toute-puissance. Il réside au-dessus du ciel des cieux, et son bras éternel plonge dans les abîmes.

« Il chassera tes ennemis loin de toi, et il leur dira : Tombez en poussière.

« Israël conservera sa demeure en assurance, et il l'habitera seul.

« L'œil de Jacob verra sa terre regorger de froment et de vin ; et, sur elle, l'air sera comme obscurci des trésors de la pluie et de la rosée.

« Que tu es heureux, ô Israël ! qui est semblable à toi, ô peuple qui trouves ton salut dans le Seigneur ? Il est le bouclier de ta défense ; il est le glaive de ta glorieuse victoire. Tes ennemis ne voudront pas te reconnoître, mais tu les fouleras sous tes pieds. »

Mort de Moïse. — Révélation d'une nouvelle lutte de l'Archange Micaël contre Satan.

Le saint législateur va terminer sa carrière, et il n'entrera pas dans la terre promise.

On comprend que cette peine d'une faute longtemps pleurée est aussi la figure d'une autre peine infligée à tous les justes eux-mêmes, jusqu'à l'avénement, jusqu'à la mort, jusqu'à la résurrection et la glorieuse ascension du Rédempteur. Voilà pourquoi le premier pontife et le premier conducteur d'Israël sont arrêtés au seuil de la patrie.

La divine parole va s'exécuter : « Moïse monta donc de la plaine de Moab sur la montagne de Nébo, à la cime de Phasga ; et, de là, l'Ange du Seigneur lui fit voir toute la contrée de Galaad jusqu'à Dan, toutes les possessions de Nephtali, d'Éphraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer occidentale ; toute la région du midi, et toute la vaste campagne de Jéricho, qui est la ville des palmes, jusqu'à Ségor. Et le Seigneur lui dit : Voilà cette terre que j'ai promise, avec serment, à Abraham, à Isaac et à Jacob, en leur disant : Je la donnerai et à vous, et à votre postérité. Tu la vois de tes yeux, mais tu n'y entreras point.

« Moïse mourut ainsi, à cette même place, au pays de Moab, sur l'ordre du Seigneur ; et l'Ange l'ensevelit dans la vallée, en face de Phogor ; et jusqu'à ce jour, le lieu de sa sépulture n'est connu de personne. Il avoit

cent vingt ans. Sa vue n'étoit point affoiblie, et ses dents n'étoient point ébranlées. Les enfants d'Israël le pleurèrent dans la plaine de Moab, durant les trente jours fixés à leur deuil.

« Alors Josué, fils de Nun, fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avoit imposé les mains: et les enfants d'Israël lui obéirent, suivant les ordres que Dieu avoit donnés à Moïse.

« Jamais il ne s'éleva depuis, dans Israël, un prophète semblable à Moïse, et communiquant face à face avec le Seigneur, ni opérant des miracles et des prodiges tels que ceux qu'il fut chargé de déployer dans la terre d'Égypte, aux yeux de Pharaon, de ses ministres et de tout son royaume; ni faisant éclater un bras si puissant et des merveilles semblables à celles que Moïse a étalées devant tout Israël. »

Moïse est donc le plus admirable des Saints de l'Ancien Testament.

Il a communiqué face à face avec le Seigneur.

Quelle preuve d'une sainteté parfaite et privilégiée!

Aussi est-il appelé l'HOMME DE DIEU.

Que dire de plus?

L'Ange du Seigneur l'ensevelit dans la vallée de Moab, et cet Ange étoit l'Archange Micaël. Une tradition sacrée, ou une révélation divine, permet de joindre ici la parole d'un apôtre au texte du Deutéronome. Saint Jude, voulant confondre les blasphémateurs de la Majesté suprême, donne en preuve du respect qu'elle doit inspirer, l'étonnante réserve dont Micaël usa envers Satan, lorsqu'au lieu de l'interpeller directemen

et avec l'autorité de son ancienne victoire, il invoque contre lui l'ordre de Dieu même, pour lui défendre de toucher à la dépouille mortelle de Moïse. La lettre apostolique consacre à la fois et la doctrine et le fait révélé, en ces termes : « Lorsque l'Archange Micaël combattoit avec le diable et lui disputoit le corps de Moïse, il n'osa point l'apostropher par une imprécation, mais il lui dit : *Que le Seigneur te commande!* ces hommes, au contraire, blasphèment ce qu'ils ignorent... » L'apôtre fait ainsi comprendre que l'Archange, bien qu'il connût toute la honte de Satan, s'abstenoit de le flétrir encore, et faisoit lui-même un acte d'humilité, en plaçant son nouveau triomphe, ainsi que le premier, sous le nom du Seigneur.

Comme tous les livres canoniques forment, pour la la foi sainte, un seul et même ensemble, la tradition, ou la révélation, consignée dans l'épître de saint Jude, doit donc être ajoutée au dernier chapitre du Deutéronome; elle offre, en ce point, à l'Église et aux fidèles, une leçon vraiment angélique. En peu de mots, elle dévoile plusieurs mystères du monde des intelligences. D'une part, on y voit les Anges veillant sur les restes mortels que la résurrection élèvera triomphants jusque dans les Cieux. On y voit aussi, chose grandement providentielle! l'ignorance du prince des ténèbres en ce qui touche le salut des hommes. Il ne sait même pas toujours à quels corps ont été unies les âmes tombées dans l'abîme. Ici, en effet, il ne sait évidemment pas le sort éternel de Moïse; et, trompé sans doute par sa figurative exclusion de la terre sacrée, il se méprend

sur cette peine temporelle; il ose espérer le corps de l'homme de Dieu, comme une proie, comme le corps d'un damné! mais il est refoulé au loin par l'Archange qui jadis l'a déjà terrassé; il entend sortir de sa bouche, comme un nouveau coup de foudre, le nom de Jéhovah; et il fuit devant l'éclair vengeur. Ainsi le corps de Moïse reste protégé par le chef de la céleste milice; il est enseveli par ses glorieuses mains; il apparoîtra un jour avec Élie sur le Thabor, et, assurément, il ne sera pas étranger au cortége du premier né d'entre les morts.

Les pieux docteurs interprètent la tentative de Satan en ce sens qu'il auroit voulu exploiter, au profit de l'enfer, l'imposante mémoire de Moïse, et faire de son tombeau l'autel d'un culte idolâtrique, comme plus tard il établira le culte du prophète menteur. Mais, dans ce but encore, le mécompte du démon sur Moïse est manifeste; car il ne pouvoit rien attendre d'une sainte dépouille, d'un corps destiné à l'éternité bienheureuse: et, par cela même qu'il le convoitoit pour l'idolâtrie, il trahissoit son erreur, et il en subissoit aussitôt la confusion.

Ne perdons jamais de vue ces révélations bien dignes d'être approfondies et longtemps méditées; suivons surtout, dans les petites sphères comme dans les grandes, l'exemple du vainqueur de Satan, qui le combat toujours au nom du Seigneur; et comprenons ainsi la vertu de cette première inspiration de toute prière et de tout acte de foi : AU NOM DU PÈRE, ET DU FILS, ET DU SAINT-ESPRIT.

Il n'y a point là d'anachronisme, car l'histoire de la religion forme un seul ensemble, un seul tout.

On peut se faire, sur la vie et la mort du Prophète Législateur, une dernière question : pourquoi l'Écriture a-t-elle pris soin de constater la parfaite conservation de la personne physique de Moïse, jusqu'à dire que sa vue n'étoit point affoiblie et que ses dents n'étoient point ébranlées ? N'est-ce pas pour nous apprendre, d'abord, que les miraculeuses communications de Dieu avec l'homme ont pour effet de donner, non-seulement à l'âme, mais même au corps, une force privilégiée? Alors, la mort arrive moins par l'altération des organes sous le poids de l'âge, que commè une loi générale, comme la peine du péché d'origine. Aussi voyons-nous la fin de Moïse annoncée, sur l'ordre de Dieu, tandis que le Prophète étoit encore plein de vie ; de telle sorte qu'il meurt pour ainsi dire tout vivant. Il monte seul à la cime de Phasga, pour y contempler la terre promise, et pour expirer à cette même place. Mais l'Ange de la bonne mort, l'Archange Micaël est là pour recevoir l'obéissance du sacrifice; oui, le même Archange qui a précipité Satan dans le puits de l'abîme, apparoît comme l'Ange Gardien de Moïse mourant, et par un soin angélique, il l'ensevelit de ses propres mains. Qu'on ne s'étonne donc plus de voir arriver là aussi, mais dans la confusion de son ignorance, l'Archange déchu devenant malgré lui le témoin de l'un des plus admirables gages de la glorieuse résurrection, et entrevoyant déjà, de ses yeux consternés, le triomphe éternel des Élus.

Moïse meurt donc dans l'intégrité de son corps, entre les bras du plus grand des Archanges ; et de là va sortir un autre enseignement. Il étoit le médiateur de la loi écrite, qui ne pouvoit rien conduire à la perfection (*nihil ad perfectum adduxit lex*); et tout en mourant avec la résignation du sacrifice, il restoit soumis encore à une autre expiation; car il alloit attendre dans les limbes, avec toutes les âmes des Justes, le divin Rédempteur. Et ce Rédempteur, victime innocente, devoit sceller de tout son sang la loi parfaite, la loi de grâce, et son corps devoit aussi, même après sa résurrection dans la gloire, porter toujours les adorables stygmates de sa passion et de sa croix! Ainsi l'Ancien Testament montre son Législateur mourant sans la moindre blessure, mais avec une tache originelle non encore pleinement expiée, et tellement enseveli par une main puissante, que nul n'a trouvé la trace de sa sépulture. Le Nouveau Testament, au contraire, expose d'abord l'Homme-Dieu, l'homme de douleur, le vrai Messie, comme méconnoissable aux yeux du Ciel et de la terre, et expirant dans l'ignominie de la Croix; mais il le fait voir sortant presque aussitôt de son glorieux sépulcre, et remontant dans les cieux avec l'innombrable cortége des Saints qu'il a sauvés.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

LES ANGES DE LA GENÈSE.

LES ANGES DE L'EXODE.

LES ANGES DU LÉVITIQUE.

LES ANGES DU LIVRE DES NOMBRES.

LES ANGES DU DEUTÉRONOME.